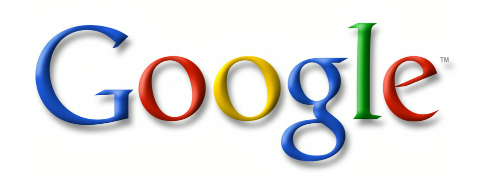



WIDENER
HN UHBQ


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS



ŒUVRES

DU

R. P. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

TOME I

TOURS. — IMPRIMERIE MAME.



P. Dien imp. r. Hautefeuille 32

· S · DOMINIQUE ·

PAR LE BIENHEUREUX ANGELIQUE DE FIESOLE

VIE

DE

SAINT DOMINIQUE

PRÉCÉDÉE DU MÉMOIRE

POUR

LE RÉTABLISSEMENT [illegible]

DE L'ORDRE DES [illegible]

PAR

R. P. HENRI-DOM[illegible]

DU M[illegible]

MEMBRE DE [illegible]

SIXIÈME [illegible]

PARIS

[illegible]IRIE DE Mme Ve POUSSIELGUE-RU[illegible]

RUE SAINT-SULPICE, 23

1860



VIE

DE

SAINT DOMINIQUE

PRÉCÉDÉE DU MÉMOIRE

POUR

LE RÉTABLISSEMENT EN FRANCE

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

PAR

LE R. P. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE

DU MÊME ORDRE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

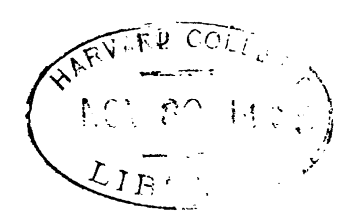
SIXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE DE Mme Ve POUSSIELGUE-RUSAND

RUE SAINT-SULPICE, 23

1860



AVIS

—

L'éditeur croit devoir prévenir le public que les deux éditions qu'il publie aujourd'hui renferment tous les *Discours*, *Conférences* et *Opuscules* dont le R. P. Lacordaire permet la publication. Il est autorisé par l'auteur à poursuivre tous les Discours et Conférences publiés sans son aveu, et notamment ceux dont la reproduction a été condamnée, en 1845, par un arrêt de la cour de Lyon.

MÉMOIRE

POUR

LE RÉTABLISSEMENT EN FRANCE DE L'ORDRE

DES FRÈRES PRÊCHEURS

MON PAYS,

Pendant que vous poursuivez avec joie et douleur la formation de la société moderne, un de vos enfants nouveaux, chrétien par la foi, prêtre par l'onction traditionnelle de l'Église catholique, vient réclamer de vous sa part dans les libertés que vous avez conquises, et que lui-même a payées. Il vous prie de lire le Mémoire qu'il vous adresse ici, et, connaissant ses vœux, ses droits, son cœur même, de lui accorder la protection que vous don-

nerez toujours à ce qui est utile et sincère. Puissiez-vous, mon Pays, ne jamais désespérer de votre cause, vaincre la mauvaise fortune par la patience, et la bonne par l'équité envers vos ennemis ; aimer Dieu, qui est le père de tout ce que vous aimez, vous agenouiller devant son fils Jésus-Christ, le libérateur du monde ; ne laisser passer à personne l'office éminent que vous remplissez dans la création ; et trouver de meilleurs serviteurs que moi, mais non pas de plus dévoués !

CHAPITRE I

DE LA LÉGITIMITÉ DES ORDRES RELIGIEUX DANS L'ÉTAT.

Si j'eusse vécu dans les temps qui ont précédé le nôtre, et que la grâce divine m'eût inspiré la pensée de servir dans un ordre religieux, me donnant à celui qui aurait le plus satisfait ma nature intime, et le mieux répondu à ma vocation, j'y serais entré sans en rien dire à personne qu'à Dieu et à mes amis. Cette simplicité était possible alors, elle était même un devoir; car rien ne va moins à tout ce qui est chrétien que le bruit et l'éclat; mais ce qui était possible alors ne l'est plus aujourd'hui. Nous vivons dans un temps où un homme qui veut devenir pauvre et le serviteur de tous, a plus de peine à accomplir sa volonté qu'à se bâtir une fortune et à se faire un nom. Presque toutes les puissances européennes, rois et journalistes, partisans de la monarchie absolue ou de la liberté, sont ligués contre le sacrifice volontaire de soi, et jamais dans le monde on n'eut tant de peur d'un homme allant pieds nus et le dos couvert d'une casaque de méchante laine. Si les ordres religieux étaient, comme autrefois, possesseurs de vastes patrimoines, les conservant et les augmentant par des pri-

viléges civils ; si leurs vœux, reconnus de l'autorité publique, leur donnaient une autre force que celle qui naît d'un consentement chaque jour renouvelé, un autre caractère que celui de la liberté la plus absolue, on concevrait les alarmes de tous les pouvoirs et de tous les partis. Les uns repousseraient le privilége par cela seul qu'il est privilége ; d'autres craindraient pour le fisc, privé des avantages qu'il retire du passage rapide des propriétés de main en main ; d'autres réclameraient la liberté individuelle et la liberté de conscience menacées par des engagements religieux n'ayant pas pour seule garantie la persévérance intérieure de l'âme dans les mêmes dispositions ; d'autres ne supporteraient pas des établissements auxquels la société moderne n'aurait pas ôté, par quelque importante modification, le sceau du passé. Toutes ces pensées sont compréhensibles.

Ce qui est inexplicable, c'est que quelques hommes las des passions du sang et de l'orgueil, pris pour Dieu et pour les hommes d'un amour qui les détache d'eux-mêmes, ne puissent se réunir dans une maison à eux, et là, sans privilége, sans vœux reconnus de l'État, uniquement liés par leur conscience, y vivre à cinq cents francs par tête, occupés de ces services que l'humanité peut bien ne pas concevoir toujours, mais qui, dans tous les cas, ne font de mal à personne. Cela est inexplicable, pourtant cela est. Et quand nous, ami passionné de ce siècle, né au plus profond de ses entrailles, nous lui avons demandé la liberté de ne croire à rien, il nous l'a permis. Quand nous lui avons demandé la liberté d'aspirer à toutes les charges et à tous

les honneurs, il nous l'a permis. Quand nous lui avons demandé la liberté d'influer sur ses destinées en traitant, tout jeune encore, les plus graves questions, il nous l'a permis. Quand nous lui avons demandé de quoi vivre avec toutes nos aises, il l'a trouvé bon. Mais aujourd'hui que, pénétré des éléments divins qui remuent aussi ce siècle, nous lui demandons le liberté de suivre les inspirations de notre foi, de ne plus prétendre à rien, de vivre pauvrement avec quelques amis touchés des mêmes désirs que nous, aujourd'hui nous nous sentons arrêté tout court, mis au ban de je ne sais combien de lois, et l'Europe presque entière se réunirait pour nous accabler, s'il le fallait.

Cependant nous ne désespérons pas de nous-même en face de tous ces obstacles extérieurs. Nous nous confions à Dieu, qui nous appelle, et à notre pays.

On a dit que les communautés religieuses étaient interdites en France par les lois : plusieurs l'ont nié; d'autres ont soutenu que ces lois, supposé qu'elles existent, avaient été abrogées par la charte. Je n'examinerai aucune de ces questions; car je ne me présente, en ce moment, ni à la tribune ni à la barre d'une cour de justice. Je m'adresse à une autorité qui est *la reine du monde*, qui, de temps immémorial, a proscrit des lois, en a fait d'autres, de qui les chartes elles-mêmes dépendent, et dont les arrêts, méconnus un jour, finissent tôt ou tard par s'exécuter. C'est à l'opinion publique que je demande protection, et je la lui demande contre elle-même, s'il en est besoin. Car il y a en elle des ressources infinies, et sa puissance n'est

si haute que parce qu'elle sait changer sans se vendre jamais.

Quoi qu'il en soit donc de la législation positive, il est certain que les communautés religieuses existent en France. Malgré l'incertitude et la contradiction des lois, malgré des passions encore chaudes, elles se sont fondées et accrues sous tous les régimes, aussi bien sous la révolution de 1830 que sous l'Empire et la Restauration. Sans secours de l'État qu'une simple tolérance, elles ont vécu de leur travail uni à la coopération de la charité, et bien qu'on les ait fréquemment attaquées de loin, jamais une insulte n'a frappé à leur porte depuis quarante ans, comme pas un scandale n'en a passé le seuil. Une stabilité si extraordinaire sur un sol si mouvant doit avoir des causes : quelles sont-elles? Il est évident d'abord que, dans notre état social, aucune contrainte, aucune séduction, de quelque nature qu'elle soit, ne peut déterminer un si grand nombre de personnes à préférer la vie commune à la vie individuelle. L'acte par lequel on se dévoue aujourd'hui à ce genre d'existence est un acte de choix, un acte essentiellement libre, et la quantité d'hommes et de femmes qui mettent là tout leur avenir, sans crainte comme sans regret, est une preuve que la vie commune est la vocation d'un certain nombre d'âmes. En tout temps, cette disposition s'est manifestée; mais elle est plus frappante aujourd'hui, si l'on considère à la fois l'état précaire des communautés religieuses et la passion d'individualité qui dévore le cœur des hommes. Il faut que, malgré des conditions si défavorables, il y ait aussi

dans la nature humaine d'autres goûts, d'autres penchants plus forts que les instincts de l'égoïsme même légitime. De quel droit les empêcherait-on de se satisfaire, s'ils ne nuisent à personne? Et en quoi nuisent-ils? Quel mal font au monde ces filles pauvres qui se sont formé un abri pour leur jeunesse et leurs vieux jours à force de vertus? Quel mal lui font ces solitaires laborieux qui ne demandent à la liberté de leur pays que l'avantage de mêler leurs sueurs? Quel mal lui font ces sœurs et ces frères des hôpitaux, ces prêtres qui se destinent en commun à porter le Christianisme et la civilisation aux peuples encore barbares, ou à évangéliser leur propre pays, ou à élever la jeunesse que leur confiera la volonté des pères de famille? Quel mal y a-t-il à tout cela? Si ce ne sont point des mérites, ce sont au moins des goûts innocents. Et se pourrait-il concevoir qu'un pays où l'on proclame depuis cinquante ans la liberté, c'est-à-dire le droit de faire ce qui ne nuit pas à autrui, poursuivît à outrance un genre de vie qui plaît à beaucoup, et qui ne nuit à aucun? A quoi bon verser tant de sang pour *les droits de l'homme?* Est-ce que la vie commune n'est pas un droit de l'homme, quand même elle ne serait pas un besoin de l'humanité? Cette pauvre fille qui ne peut pas se marier, qui ne peut pas trouver un ami sur la terre, n'a-t-elle pas le droit de porter sa dot de mille écus à une famille dont elle deviendra la fille et la sœur, qui la logera, la nourrira, la consolera, et lui donnera, pour plus grande sûreté, l'amour de Dieu, qui ne trompe jamais? Si quelques hommes n'aiment pas ce genre de vie, personne ne les

force de le prendre. Si, riches et contents, ils n'ont pas senti les misères de l'âme et du corps, à la bonne heure; mais il leur sied mal d'ôter aux autres un asile qui serait encore sacré, quand il ne servirait qu'à satisfaire un caprice de la nature.

Ce qui trompe là-dessus quelques hommes droits, c'est la pensée toujours présente des anciens couvents. Autrefois les couvents faisaient partie de l'organisation civile. Objets d'envie par leurs richesses, ils débarrassaient les familles nobles du souci de leurs cadets et de la nécessité de doter leurs filles. Une foule de vocations aidées par une industrie domestique peuplaient d'âmes ennuyées et médiocres les longs corridors des monastères. Le peuple aussi se laissait prendre au bonheur de vivre derrière ces hautes murailles qui cachaient, croyait-il, une existence molle, devenue telle, en effet, bien souvent par la convoitise des gens du siècle. Tout cela est vrai, quoique peut-être exagéré : mais on oublie que cet ordre de choses est complétement détruit par le fait seul que l'État ne reconnaît plus les vœux religieux, et tel est l'objet véritable de la législation que l'on invoque contre les communautés. Elles ont cessé d'être des institutions civiles, et n'ayant plus dès lors d'autres liens que la conscience, la conscience les protége contre les abus qu'introduit toujours dans les choses saintes la main de la force. Aussi les communautés religieuses présentent en France depuis quarante ans un spectacle si pur et si parfait, qu'il faut un souvenir bien ingrat pour leur opposer les fautes d'un temps qui n'existe plus. La gloire de la France,

dans ces quarante ans, est d'avoir reproduit toujours les choses qui ne doivent mourir jamais. Elle a été comme la nature, qui renverse les vieux arbres où s'abritèrent les générations, mais qui en conserve le germe, et en tire des troncs nouveaux où la postérité cherchera de l'ombre et des fruits. Il ne faut donc pas dire : La France est foulée aux pieds, puisque tout ce qu'elle a détruit reparaît ; il faut dire, au contraire : La France est victorieuse, puisqu'elle a conservé les germes dont l'anéantissement ne serait que l'acquisition de la stérilité, et qu'ils se développent avec des conditions nouvelles dans son sein rajeuni. Quiconque aspire à la destruction d'un germe, aspire à constituer la mort, et son labeur sera certainement vain, parce que Dieu, qui a livré à la volonté de l'homme les existences individuelles, ne lui a pas donné puissance sur leur source. La nature et la société, par leur inaltérable séve, se riront toujours de ces spéculateurs qui croient changer les essences, et qu'une loi peut mettre à mort les chênes et les moines : les chênes et les moines sont éternels.

Si l'on regarde de plus près à la constitution présente des communautés religieuses, on comprendra mieux encore le principe de force qui les fait lutter avec avantage contre tous les préjugés. Une communauté religieuse se compose de trois parties, l'élément matériel, l'élément spirituel et l'élément d'action. J'entends par l'élément matériel le mécanisme extérieur de la vie, c'est-à-dire les règles qui déterminent le logement, le vêtement, la nourriture, le lever et le coucher, enfin

tous les actes relatifs au soutien du corps. L'élément spirituel consiste dans les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, d'où découlent et auxquels se joignent tous les rapports avec Dieu. L'élément d'action est le moyen par lequel une communauté religieuse influe sur la société. Il est facile de voir que ces trois éléments échappent nécessairement à toute atteinte dans un pays où la force brutale n'est pas l'unique raison des choses.

En effet, pour commencer par l'élément matériel, en quoi consisteraient le droit et la liberté, s'il n'est pas permis à des citoyens d'habiter une même maison, de s'y lever et de s'y coucher à la même heure, de manger à la même table, et de porter le même vêtement ? Que devient la propriété, que deviennent la liberté du domicile et la liberté individuelle, si l'on peut chasser de chez eux des citoyens parce qu'ils y accomplissent en commun les actes de la vie domestique ? Il faudrait au moins déterminer le nombre où commencerait le délit, et au-dessous de ce nombre, la communauté restant possible, la loi serait impuissante jusqu'à ce quelle eût déclaré qu'un citoyen français n'est apte à loger avec un autre citoyen français que sous le bon plaisir du roi et des chambres. Dans les associations ordinaires, le droit de se réunir est bien moins évident, les garanties d'ordre beaucoup moins complètes, et cependant la loi les permet dès qu'elle n'excèdent pas le nombre de vingt personnes. Pourquoi ôterait-on aux communautés religieuses le bénéfice de cette disposition, qui n'est pas même une

disposition libérale ? On respectera la liberté de vingt individus se réunissant à des jours fixes dans un lieu qui n'est pas leur propriété ni leur vrai domicile, et l'on traitera d'attentat aux lois la réunion de vingt individus dans leur propre maison où ils vivent paisiblement ! Car, et ceci est digne de remarque, aucune association ne donne à l'État des garanties d'ordre aussi étendues que les communautés religieuses. La vie commune exige tant de vertus, qu'un monastère où elle est observée sans le secours des lois civiles et par la seule force de la conscience, est une merveille digne d'admiration. On pourrait même dire qu'une communauté n'est pas une association, mais une simple famille, en ayant tous les droits et tous les caractères; et pour montrer la différence qui existe entre ces deux choses, l'association et la communauté, il suffit de faire observer que si l'on assujettissait les associations à se transformer en communautés, elles seraient dissoutes à l'instant même par l'impuissance de remplir cette condition.

Il est vrai que l'élément spirituel qui constitue la famille religieuse est un vœu. Si elle n'était constituée que par un consentement quotidien, il faudrait avoir perdu le sens pour s'y opposer : mais un vœu ! un acte irrévocable ! une tyrannie d'un moment sur tout l'avenir ! C'est la même objection que les partisans du divorce présentent contre l'indissolubilité du mariage : on aime un jour, et ce jour vous lie à jamais ! La famille naturelle comme la famille religieuse est sujette à la loi de perpétuité, de la domination du passé sur l'avenir, et il faut bien que cette objection ne soit pas

si formidable, puisque, malgré elle, le mariage n'a pas cessé d'être généralement indissoluble depuis Adam. Quel est d'ailleurs le passé qui n'engage pas l'avenir ? Quel est dans la vie humaine le moment qui soit vraiment irrévocable ? On se persuade qu'on échappe à ce qui est derrière soi ; mais libre qu'on est de s'en repentir, on n'est pas libre des devoirs qui en découlent, et le repentir même les consacre. Quoique cette parité entre la famille naturelle et la famille religieuse suffise pour légitimer la dernière, toutefois nous sommes loin d'accepter ce moyen de défense ; car le vœu des époux est sous la protection du code pénal, tandis que le vœu du religieux est sous la protection de sa conscience ; c'est-à-dire que la force maintient l'indissolubilité du mariage, tandis que la liberté seule maintient l'indissolubilité du nœud claustral. Si le religieux s'ennuie, il peut s'en aller : qui le retient ? Sa volonté seule, son adhésion renouvelée chaque jour à sa promesse, son amour persévérant pour Dieu. Il est vrai que son vœu est une loi qui l'oblige : mais cette loi est son propre ouvrage, et il ne lui obéit qu'autant qu'il le veut. Faire la loi et lui obéir volontairement, n'est-ce pas là la plus haute expression de la liberté ?

Si le vœu est sacré parce que c'est un acte libre dans son principe et dans son exécution, il l'est bien davantage encore considéré dans son essence ; car, sous ce point de vue, c'est un rapport intime de l'âme avec Dieu, un acte de religion. Ici la conscience réclame son inviolabilité. Elle demande qui a le droit de lui interdire sous une peine quelconque une relation de

son choix avec Dieu. Le vœu n'est qu'un acte de foi par lequel l'âme, promettant quelque chose à Dieu, croit que sa promesse est acceptée de lui. Otez la foi, toujours révocable parce qu'elle est une vertu, le vœu cesse d'être un lien pour l'homme. La proscription du vœu est donc la proscription d'un acte de foi. De telle sorte qu'un contrat ainsi conçu serait valable : « Nous soussignés, mettons notre fortune en commun : nous nous engageons à vivre ensemble tant qu'il nous plaira, avec accroissement de la part de ceux qui sortent à ceux qui restent, de ceux qui meurent à ceux qui vivent. » Mais ajoutez-y un seul mot, dites : « Nous nous engageons *devant Dieu*, etc., » le contrat devient illégitime, parce qu'il est placé sous la sauvegarde d'un acte de foi, parce que la pensée de Dieu intervient entre les contractants, et qu'il y a vœu. Sans cet acte de foi, vous eussiez vécu tranquille dans votre maison avec vos amis : cet acte de foi change tout. On vous enverra des gendarmes à votre porte et dans votre intérieur ; vous aurez beau invoquer la propriété, le domicile, la liberté individuelle : on vous répondra que toutes ces choses sont sacro-saintes, mais que, *la liberté de conscience* l'étant bien davantage, on est obligé, au prix de tous les sacrifices, de vous ôter malgré vous le poids insupportable de votre vœu, lequel, il est vrai, vous liera encore après que vous aurez été chassé, mais ce sera votre affaire. On se garde de vous enlever la foi qui fait la force de notre vœu, on ne vous prive que de la consolation de le remplir. On vous laisse la liberté de la servitude intérieure : qui peut vous la ravir? On ne

vous ôte que la servitude de la liberté extérieure : de quoi vous plaignez-vous?

Ce n'eût pas été une dérision si la révolution française avait dit aux religieux : « Peut-être il y en a parmi vous qui ne sont point entrés librement dans ces cloîtres; qu'ils sachent que d'aujourd'hui les portes sont ouvertes, et qu'ils restent sous la garde de leur conscience. » Ce n'eût pas été non plus une dérision d'ajouter : « La nation vous retire les biens que vos ancêtres et les nôtres vous ont autrefois donnés; elle croit ce sacrifice nécessaire au salut de la patrie, et vous laissant du reste de quoi soutenir votre existence, elle vous invite à porter le coup qui vous frappe avec la dignité d'hommes qui ont renoncé à la terre par amour de Dieu et des hommes. Maintenant que l'ordre ancien est aboli par cet acte extraordinaire et terrible, allez où vous voudrez; bâtissez-vous de nouvelles demeures sous la protection du droit commun, par la force de vos vertus, et confiez-vous sans crainte au long avenir qui s'ouvre pour tous. La Providence n'envoie pas les révolutions sur la terre pour détruire, mais pour purifier. » Ce langage eût été une injustice sans être une dérision. Ce qui est une dérision, c'est de prétendre, au nom de la liberté, dénouer des nœuds qu'on ne dénoue pas, parce qu'ils tiennent aux sentiments intérieurs de l'homme, et donner pour sanction à cette étrange délivrance la spoliation des droits les plus respectés. Quand les trappistes furent chassés de l'abbaye de Melleray, n'emportèrent-ils pas leurs vœux avec leur foi? et que leur avait-on ôté, sinon la paix, la patrie, le fruit de leurs

travaux, et toutes les libertés arrosées du sang de leurs pères et de leurs contemporains?

Légitime comme acte libre et comme acte de foi, le vœu religieux ne l'est pas moins comme acte de dévouement. Il engage celui qui le fait à la pauvreté, à la chasteté, à l'obéissance, c'est-à-dire à réaliser sur la terre, autant qu'il dépend de lui, les ardents désirs des meilleurs amis de l'humanité et les rêves des politiques les plus hardis. Que désire l'homme qui aime son semblable, sinon que tous ses frères gagnent par leur travail un pain suffisant, que le mariage ne leur apporte pas la misère et la honte pour postérité, et qu'un sage gouvernement leur procure la paix sans la leur faire payer de la servitude? Que rêve le politique le plus spéculatif, sinon une fédération universelle qui assure à tous les hommes l'égalité morale d'éducation et de fortune, qui, à cet effet, maintienne la population en harmonie avec la fécondité du globe, qui donne enfin le pouvoir aux plus dignes par l'élection, et l'obéissance aux moins dignes par la conviction? Ces désirs et ces rêves, le possible et l'improbable, sont accomplis par la communauté religieuse.

Au moyen du vœu de pauvreté, tous les frères qui s'y sont assujettis deviennent égaux, quels qu'aient été dans le monde leur naissance et leur mérite. La cellule du prince est la même que celle du gardeur de pourceaux. Et cette égalité n'a pas pour bornes les murs étroits du monastère, elle s'étend à toute l'humanité. De même que Dieu en prenant la forme humaine s'est fait l'égal de tous les hommes, le religieux en prenant

la forme de la pauvreté s'est fait l'égal de tous les petits.

Par le sacrifice de la chasteté, il rend dans le monde un mariage possible à la place du sien; il encourage ceux à qui leur fortune ne permet pas ce lien séduisant et onéreux. Car le célibat comme la pauvreté ne sont pas de la création du moine : ils existaient tous deux avant lui, et il n'a fait que les élever à la dignité d'une vertu. Le soldat, le domestique, l'ouvrier nécessiteux, la fille sans dot, sont condamnés au célibat. Mais quoi ! nous renvoyons nos serviteurs lorsqu'ils se marient, et nous chassons les moines parce qu'ils ne se marient pas !

Que dirai-je en faveur de l'obéissance religieuse? Tout l'univers ne sait-il pas que c'est une obéissance passive ? J'oserais pourtant affirmer le contraire, et soutenir qu'au monde il n'y a qu'une seule obéissance parfaitement libérale, qui est l'obéissance religieuse. Personne jusqu'ici n'a méconnu la nécessité où est l'homme d'obéir, mais on a cherché avec raison à préserver l'obéissance de la bassesse et de l'injustice. Deux moyens ont été imaginés : l'un est l'élection, l'autre est la loi. L'élection est destinée à donner le pouvoir au plus digne, la loi à donner des bornes au commandement. Mais, par une infirmité des choses humaines, l'élection est toujours entre les mains du petit nombre; de sorte que la minorité peut opprimer la majorité, et, au contraire, la loi étant le résultat du consentement du plus grand nombre, la majorité peut opprimer la minorité. C'est là le cercle fatal où tournent tous les politiques qui ne connaissent d'autre loi que la volonté

humaine, d'autre élection que le choix de l'homme. La majorité privée du droit d'élection demandant sans cesse la réforme électorale, et la minorité qui n'a pas consenti la loi réclamant la réforme législative, toutes deux se disant opprimées, et toutes deux se soumettant à la force : voilà où est l'obéissance passive, c'est-à-dire *la soumission involontaire à un ordre que la raison n'approuve pas*. L'obéissance n'est active, libérale, glorieuse, que lorsqu'elle est un acquiescement de l'intelligence et de la volonté, et elle ne saurait avoir pour tous ce caractère que dans un gouvernement où l'élection et la loi n'impliquent ni majorité ni minorité. C'est ce qui arrive dans les communautés religieuses telles qu'elles sont généralement constituées. Tous les religieux élisent directement leur supérieur immédiat, et indirectement leur supérieur médiat : et, de plus, ils ne regardent pas l'élection comme le résultat de leur volonté propre, mais de l'influence invisible de l'Esprit saint, qui a dirigé leurs cœurs. L'universalité du vote et la conviction profonde de l'intervention divine élèvent leur obéissance au plus haut degré d'honneur qui soit possible ici-bas. L'élu commande aux électeurs, parce que Dieu et eux l'ont voulu en même temps. Mais ce qui suffit pour assurer l'honneur de l'obéissance, ne suffit pas encore pour en assurer la justice. Au-dessus de celui qui gouverne et de ceux qui sont gouvernés est une loi éternelle, immuable, universelle, reconnue de tous pour être dans son principe l'essence divine elle-même; loi manifestée depuis l'origine du monde, renouvelée et dévoilée de plus en plus par le Dieu fait

homme, loi d'amour qui se résume ainsi : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton esprit, de toute ton âme, et le prochain comme toi-même.* Et encore : *Celui qui veut être le premier parmi vous, qu'il soit le dernier, et celui qui veut être le plus grand, qu'il soit le serviteur de tous.* Et, outre cette loi suprême qui règle tous les rapports des frères avec les frères, il en est encore une autre, également au-dessus de tous, la règle particulière de l'ordre établie par son fondateur et ses patriarches, où tous les offices avec tous les devoirs sont prévus dans un tel détail, que rien ne reste à l'arbitraire de ce qu'il a été possible de lui ôter.

Quand on parle de l'obéissance passive des religieux, il est évident qu'on ne s'entend pas. Si l'on veut dire que les religieux promettent d'obéir à tout ce qui tombera dans la tête de leur supérieur, c'est une erreur de fait ridicule : ils promettent d'obéir à un supérieur de leur choix en tout ce qui est conforme à la loi divine et aux statuts de leur ordre. Si l'on veut dire qu'ils obéissent avec un parfait acquiescement de leur intelligence et de leur volonté, c'est précisément ce qui affranchit leur soumission de tout caractère passif. Dans aucune société il n'existe d'aussi fortes barrières contre les abus du pouvoir, et d'aussi grandes garanties en faveur des citoyens.

Quant à l'élément d'action, qui est le troisième élément constitutif des ordres religieux, par ce côté-là, comme par tous les autres, ils rentrent dans le droit commun, et même encore davantage, s'il est possible.

Dès que l'homme du monastère en a franchi le seuil pour agir sur le monde, il rencontre à la porte la loi qui règle les actes, les droits et les devoirs de tous. Veut-il prêcher, il a besoin du consentement de l'évêque. Veut-il enseigner la jeunesse dans les écoles, il doit établir sa capacité devant l'autorité chargée de la surveillance de l'enseignement. Veut-il labourer la terre de ses mains, il doit observer les règlements de l'agriculture. La seule différence entre lui et les travailleurs ordinaires, c'est de faire plus et d'exiger moins.

Celui qui méditera sans passion ces caractères des ordres religieux comprendra pourquoi ils renaissent de leurs cendres avec tant de facilité, malgré tant d'obstacles extérieurs. Dans l'automne de 1838, j'étais sur le lac de Genève ; un Genevois poussa du coude son voisin, et lui dit tout haut en me regardant : « Cette race renaît de ses cendres ! » il ne savait pas que la résurrection est le signe le plus éclatant de la divinité, et que Jésus-Christ donna cette marque à ses disciples comme la marque souveraine et finale de la vérité de sa révélation. Rien n'a vécu qui n'ait été vrai, naturel, utile à quelque degré ; mais rien ne renaît qui ne soit nécessaire, et qui n'ait en soi-même les conditions de l'immortalité. La mort est un assaut trop rude pour en revenir quand on n'est pas immortel. Et nous voilà revenus, nous, moines, religieuses, frères et sœurs de tout nom ; nous couvrons ce sol d'où nous fûmes chassés il y a quarante ans par un siècle admirablement puissant en ruines, qui, après avoir enfanté pour les faire les plus beaux génies du monde, enfanta pour les

défendre tant d'illustres capitaines. C'a été vainement : rien n'a pu prévaloir contre la force de la nécessité. Nous voilà revenus, comme la moisson couvre un champ que la charrue a bouleversé, et où le vent du ciel a jeté la semence. Nous ne le disons pas avec orgueil : l'orgueil n'est pas le sentiment du voyageur qui est de retour dans sa patrie, et qui frappe à la porte pour demander du secours. Nous voilà revenus parce que nous n'avons pu faire autrement, parce que nous sommes les premiers vaincus par la vie qui est en nous ; nous sommes innocents de notre immortalité, comme le gland qui croît au pied d'un vieux chêne mort est innocent de la séve qui le pousse vers le ciel. Ce n'est ni l'or ni l'argent qui nous ont ressuscités, mais une germination spirituelle déposée dans le monde par la main du Créateur, et qui est aussi indestructible que la germination naturelle. Ce n'est ni la faveur du gouvernement ni celle de l'opinion qui ont protégé notre existence, mais une force secrète qui soutient tout ce qui est vrai.

Et nous le demandons à ceux-là mêmes que notre présence étonne ou irrite : est-il juste, dans un pays où la liberté individuelle est un principe, de poursuivre un genre de vie qui ne fait de mal à personne, et qui est tellement propre à l'humanité, que les chances les plus dures ne l'empêchent pas de se reproduire ? Est-il juste, dans un pays où la propriété et le domicile sont sacrés, d'arracher de chez eux, par la violence, des gens qui y vivent en paix, sans offenser qui que ce soit ? Est-il juste, dans un pays où la liberté de conscience a

été achetée par le sang, de proscrire toute une race d'hommes parce qu'ils font un acte de foi qu'on appelle vœu? Est-il juste, dans un pays où l'idée de la fraternité universelle domine tous les esprits généreux, de réprouver de saintes républiques où l'on se consacre à la pauvreté et à la chasteté par un amour immense d'égalité avec les petits? Est-il juste, dans un pays où l'élection et la loi sont la base de l'obéissance civile, de flétrir des corps constitués par une élection plus large et une loi plus protectrice? Est-il juste, dans un pays où tout le monde est admissible aux fonctions sociales, de les interdire à des citoyens qui n'ont d'autre tort que d'apporter dans la concurrence générale un plus grand esprit de sacrifice? Nous le demandons au ciel et à la terre : tout cela est-il juste, et n'est-ce pas créer parmi nous une classe de parias?

Je ne sais à ces demandes qu'une réponse, et la voici :

« Il est vrai, tout ce que vous nous reprochez est le comble de l'injustice et une contradiction sociale manifeste. Mais nous sommes les ennemis de votre doctrine religieuse ; elle est trop puissante pour que nous la combattions à armes égales. Vous puisez dans votre foi une si grande abnégation de vous-mêmes, que nous autres, gens du monde, mariés, ambitieux, incapables d'avenir parce que le présent nous étouffe, nous ne pouvons vous disputer l'ascendant. Il faut pourtant vous vaincre, puisque nous vous haïssons. Nous n'emploierons pas contre vous le fer et le feu ; mais nous vous mettrons par la loi hors de la loi ; nous ferons

considérer votre dévouement comme un privilége dangereux dont il faut purger l'État par un ostracisme : vous serez hors de la liberté, parce qu'avec vos vertus vous êtes hors de l'égalité. »

Ces pensées peuvent être celles de quelques hommes, nous ne croyons pas que ce soient les pensées de la France. Ceux-là mêmes qui s'en entretiennent n'en comprennent pas toute la portée ; car ils aiment sans doute leur pays, et le plus grand malheur de notre pays serait que de tels sentiments y exerçassent une véritable action. Certes, il n'est pas difficile d'entendre qu'un peuple où deux principes fondamentaux de l'existence sociale seraient en guerre ouverte, tous les deux appuyés par une partie des citoyens, tous les deux radicalement indestructibles par leur histoire comme par leur essence, serait un peuple infiniment à plaindre. La religion catholique est la religion du peuple français. Né d'un acte de foi sur un champ de bataille, il s'est toujours souvenu de son origine, et n'a cessé de combattre pour l'Église depuis quatorze cents ans. C'est lui qui, dans les plaines de la Bourgogne et de l'Aquitaine, vainquit l'Arianisme, presque maître du monde entier ; c'est lui qui, par l'épée de Charles Martel, arrêta l'invasion de l'Islamisme en Europe, et donna sa dernière et solide assiette à la papauté par le génie de Charlemagne ; c'est lui qui ouvrit les croisades, vastes guerres de la civilisation chrétienne contre l'abrutissement oriental, et y parut toujours au premier rang ; c'est lui qui, au seizième siècle, quand l'Église craquait de toutes parts, se jeta entre l'Angle-

terre et l'Allemagne, devenues infidèles, et arrêta par sa masse toute-puissante le débordement du scepticisme et de la servitude ; c'est lui enfin qui, durant ces quarante années, malgré tant de violences exercées en son nom sur l'Église, a sauvé sa foi contre l'attente universelle. La France est catholique par la triple force de son histoire, de son esprit de dévouement, et de la clarté de son génie : elle ne cessera de l'être qu'au tombeau. Mais, en même temps, la France est un pays de liberté, c'est-à-dire un pays où, selon l'expression de Bossuet, il a toujours existé *certaines lois fondamentales contre lesquelles tout ce qui se fait est nul de soi*. On sent dans la poitrine de ce peuple, à quelque époque qu'on la touche, le battement de cœur du Germain né et grandi dans les forêts. Espérer qu'il perdra ce caractère primitif, c'est espérer sa mort. Tant qu'un peu de sang français subsistera, la justice aura sur la terre un soldat armé. Que conclure de ces deux principes fondamentaux de la nationalité française, sinon qu'ils doivent s'unir et se perfectionner l'un par l'autre? Que conclure encore, sinon que leur lutte obstinée attaque dans sa source même l'existence du pays?

Le passé devrait nous instruire. Depuis cinquante ans, la foi et la liberté de la France ont subi de grands revers : l'une ou l'autre a-t-elle été vaincue? Elles sont là comme au premier jour. La France est à la tête des pays catholiques comme elle est à la tête des pays de liberté. Déclarer que l'un de ces principes est ennemi de l'autre à jamais, c'est signer l'arrêt d'une discorde

éternelle, c'est se donner rendez-vous pour creuser un tombeau où les cendres des générations se repousseront encore. Comment accepter une liberté qui n'est pas pour soi, mais seulement pour ses ennemis? Le despotisme lui-même ne peut pas se passer de justice: comment la liberté s'en passerait-elle, elle qui n'est que la justice?

Pour nous, catholiques, nous ne sommes pas coupables d'une inimitié si aveugle et si funeste. Aux trois grandes époques de formation de la société moderne, nous lui avons tendu la main. En 1789, ce fut la majorité de la chambre du clergé qui se réunit la première au tiers état et qui entraîna la substitution du vote par tête au vote par ordre, ce qui était briser les restes de l'institution féodale. Malgré l'ingratitude dont la République paya l'Église, à peine un homme se fut-il présenté pour semer l'ordre avec la gloire, que le souverain pontife se prêta à ses vues par des actes inouïs. On vit un concordat qui détruisait une Église ancienne, le renversement de tout un épiscopat, représentant de la société passée, et le successeur de saint Pierre traversant l'Europe pour venir poser la couronne sur le front de cet homme nouveau. En 1830, le prêtre le plus remarquable qu'eût produit l'Église de France depuis Bossuet, courut dans la tempête au-devant de la nation, et, s'il a péri, c'est bien moins pour avoir outre-passé le but que pour n'avoir pas compris toute la justice qui lui était rendue.

Qu'avons-nous reçu en échange de tous nos bons vouloirs? La République nous répondit par la spoliation,

l'exil ou la mort? Napoléon emprisonna l'Église dans les articles organiques du concordat, et le souverain pontife dans Savone et Fontainebleau : 1830 seul a eu un commencement de justice. Nous en bénissons le Ciel, et nous supplions nos concitoyens de ne pas dédaigner les fruits de ce premier pas dans une voie de réconciliation. Le monde est profondément ébranlé, il a besoin de toutes ses ressources. Et puisqu'au travers de l'égoïsme qui menace l'honneur et la sécurité de la société moderne, il se trouve des âmes pour donner l'exemple de l'abnégation volontaire, respectons du moins leurs œuvres. Accordons à la vertu le droit d'asile que le crime avait autrefois. Il y a toujours sur la terre des voyageurs fatigués du chemin, et nul de nous ne peut se flatter de n'être pas du nombre un jour.

Les Frères Prêcheurs ont un droit particulier à la tolérance du pays, car ils ont donné à la France une de ses belles provinces, le Dauphiné. Humbert, qui en fut le dernier prince, la céda à Philippe de Valois la veille du jour où il prit l'habit de Saint-Dominique. Nous demandons aujourd'hui, en échange, quelques pieds de terre française pour y vivre en paix.

CHAPITRE II

IDÉE GÉNÉRALE DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS, ET DES RAISONS DE LE RÉTABLIR EN FRANCE.

L'Église catholique, considérée sous le rapport de la hiérarchie qui gouverne le corps des chrétiens, s'appelle l'*Église enseignante*. C'est le nom que la tradition lui donne, et dont Jésus-Christ l'a lui-même appelée dans ces fameuses et dernières paroles qu'il adressait à ses apôtres : *Allez et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, les enseignant à garder tout ce que je vous ai dit.* Son titre même avertit l'Église hiérarchique que son principal ministère est d'enseigner, parce que de l'enseignement découle la foi, qui est la source des autres vertus chrétiennes. Les sacrements eux-mêmes sont destinés à illuminer l'âme en même temps qu'à l'échauffer. Or, l'enseignement catholique, pour être complet, a besoin d'apôtres, de pasteurs et de docteurs. L'apôtre porte la vérité à ceux qui ne la connaissent pas encore : il est voyageur, allant comme Jésus-Christ lui-même par les villes et les bourgades, conversant et prêchant, annonçant que le royaume de

Dieu est proche, employant un langage proportionné aux idées des peuples auxquels il se dévoue. Le pasteur enseigne le troupeau déjà formé : il est sédentaire, jour et nuit à la disposition de ses brebis ; son langage est celui d'un homme parfaitement sûr de la communauté de pensées qui le lie à l'assemblée des fidèles ; il n'invoque pas, comme saint Paul devant l'aréopage, les traditions païennes et le témoignage des poëtes profanes, mais seulement Jésus-Christ, *auteur et consommateur de la foi*. Le docteur est préposé à l'enseignement du sacerdoce et à la défense de la vérité par la controverse scientifique ; il est homme d'étude, passant sa vie au milieu du dépôt de la tradition, et contemplant, du point de vue le plus élevé où l'esprit humain puisse atteindre, la liaison divine de tous les phénomènes et de toutes les idées qui composent le mouvement de l'univers.

Ces trois modes d'enseignement, divers dans leurs moyens et un dans leur but, nous sont représentés par les trois grands apôtres saint Pierre, saint Paul et saint Jean. Saint Pierre, le prince des apôtres, n'est ni un homme éloquent, ni un écrivain. Simple pêcheur sur les bords d'un lac où il gagne sa vie avec ses filets, il est appelé par Jésus-Christ, qui lui donne une foi surabondante sans élever son génie naturel, et, quoique destiné à être la pierre de l'Église, il renie trois fois son maître, afin d'apprendre par sa propre faiblesse à avoir compassion des faiblesses de ses frères : il a pour symbole les clefs. Saint Paul, le prince des prédicateurs, est élevé dans la connaissance de la loi

aux pieds des docteurs de son temps ; il ignore Jésus-Christ pendant sa vie et le persécute après sa mort, afin qu'initié par sa propre expérience aux mystères de l'erreur, il en connaisse le fort et le faible, et qu'un jour, lorsqu'il annoncera l'Évangile à toutes les nations, il ne désespère jamais du retour d'aucune âme, si fermée qu'elle paraisse à la vérité. Son génie est hardi comme ses voyages ; il sait les idées des peuples où il passe, cite aux Athéniens leurs poëtes, interprète leurs inscriptions sacrées ; il se fait *toutes choses à tous*, comme il le dit lui-même : son symbole, c'est l'épée. Saint Jean, le prince des docteurs, apparaît couché sur la poitrine de son maître, et lui adresse des questions qui font peur aux autres ; il est vierge, parce que les sens sont la principale cause qui nous empêche de voir la vérité ; il est le disciple bien-aimé. Étranger aux embarras du gouvernement général de l'Église et aux fatigues des courses apostoliques, il ne meurt pas comme saint Pierre par la croix, ni comme saint Paul par le glaive ; il meurt dans son lit, au bout d'une divine vieillesse, n'ayant plus de force que pour répéter ces mots, qui sont les premiers et les derniers de tout enseignement vrai : *Mes enfants, aimez-vous*. Son symbole, c'est l'aigle.

Dans l'origine de l'Église, ces trois grandes fonctions de l'enseignement apostolique, pastoral et scientifique, n'étaient pas ordinairement séparées. Un prêtre envoyé par son supérieur légitime partait pour quelque pays qui n'avait pas encore reçu la lumière de l'Évangile ; il le parcourait en apôtre, se fixait ensuite dans

une ville principale de la contrée, et devenait à la fois le pasteur et le docteur d'une chrétienté qu'il avait formée par ses prédications, heureux s'il pouvait en être aussi le martyr, et déposer dans ses fondements les restes féconds d'un sang épuisé au service de Dieu. Ainsi se fondèrent les Églises d'Orient; ainsi les Églises des Gaules. Mais avec le temps, le ministère pastoral se compliqua; une multitude d'affaires vint surcharger les évêques, telles que l'assistance aux conciles généraux et particuliers, les relations avec l'autorité civile, les arbitrages, le soin des domaines temporels de l'Église. Et parallèlement à cet immense développement d'action extérieure, la science catholique prenait aussi une marche progressive. Ce n'étaient plus seulement l'Écriture sainte et la tradition orale qui en faisaient le fond, les livres s'accumulaient par les controverses. Il devenait nécessaire de connaître ce qu'avaient écrit les docteurs précédents, les décisions des conciles, l'histoire des hérésies, les doctrines philosophiques passées et présentes, les antiquités chrétiennes et profanes, enfin cet énorme ensemble de faits et de débats qui compose la science ecclésiastique. Les difficultés de l'apostolat s'étaient pareillement accrues par les besoins du ministère pastoral, qui, borné d'abord aux grandes villes, avait ensuite couvert les campagnes d'Églises régulièrement constituées. Cette vaste organisation absorbait toutes les pensées de l'évêque, dont le devoir n'était plus d'envoyer au loin des ouvriers évangéliques, mais d'en donner à son propre troupeau. La division des travaux pouvait seule désormais pourvoir

aux nécessités de l'enseignement catholique. Mais elle n'eut pas lieu tout d'un coup par une décision *à priori* : jamais rien ne s'est fait de la sorte dans l'Église, parce que tout s'y fait naturellement. Les ressources y naissent à côté des besoins dans une gradation lente et presque insensible, qui est cause que l'homme disparaît dans leur établissement, et qu'on n'y voit plus que la main de Dieu manifestée par le mouvement général des choses et des âges.

Dès le sixième siècle, saint Benoît avait fondé la vie monastique en Occident. Son but n'avait été ni l'apostolat ni la science divine, mais la sanctification des âmes par la prière, le travail et la solitude. Cependant les papes eurent occasion de se servir des Bénédictins pour la propagation de l'Évangile. C'est ainsi que saint Grégoire le Grand envoya en Angleterre le moine Augustin, qui la convertit au Christianisme, et érigea l'archevêché de Cantorbéry. D'un autre côté, par suite de l'invasion des barbares, les monastères devinrent l'asile des lettres et des sciences, dont ils sauvèrent les débris. Mais ces deux grands faits n'avaient pas inspiré la pensée d'appliquer les ordres religieux, par une organisation nouvelle, à l'enseignement apostolique et scientifique. On les laissa ce qu'ils étaient, sauf à se servir d'eux par exception pour un autre but que le leur.

Au commencement du treizième siècle, l'Église d'Occident se vit menacée pour la première fois par des hérésies sérieuses. Ce n'étaient plus ces hérésies que l'imagination légère et subtile des Grecs avait opposées

à la foi catholique, erreurs de spéculation qui n'étaient qu'une sorte de défaillance ou de mal caduc en présence de l'infini. Dès ses premiers pas dans le mal, le génie pratique de l'Occident se manifesta. Il alla droit au but en attaquant l'Église, c'est-à-dire la société religieuse, et depuis six cents ans, qu'il ait eu pour organe les Vaudois, ou Wiclef, ou Jean Huss, ou Luther, il n'a pas lâché cette proie qu'il avait fortement saisie, et la question du treizième siècle est encore aujourd'hui la nôtre. Cette question sociale s'agitait alors dans le midi de la France, soit que les ennemis de l'Église s'y fussent rassemblés par hasard, soit qu'ils eussent choisi à dessein cette position. Innocent III occupait la chaire de saint Pierre. Pasteur vigilant, il avait envoyé contre l'hérésie trois légats apostoliques, tirés de ce fameux ordre de Cîteaux que saint Bernard illuminait encore du fond de sa tombe. L'ambassade, ou la mission, comme on voudra l'appeler, était composée de gens de bien, mais entourés de l'éclat d'une religion victorieuse. Ce n'était pas le compte de la Providence, qui savait l'avenir.

Vers le commencement de l'an 1205, les légats apostoliques se trouvaient à Montpellier, las et découragés de leur peu de succès, lorsqu'un évêque espagnol qui retournait dans son pays après un long voyage, vint à passer. L'évêque alla voir les légats. On parla des hérétiques et des difficultés de la mission qu'on avait commencée. Sur quoi l'évêque dit aux légats que, si l'on voulait réussir, il fallait laisser là toute pompe extérieure, se mettre à pied, et joindre à la prédication

l'exemple d'une vie pauvre et dure. Quelque inattendu que fût ce conseil, il alla au cœur de ceux à qui il était adressé; car c'étaient de vrais chrétiens, et quand une âme est chrétienne, tout accent magnanime la remue. Il était trop visible d'ailleurs que sur ces populations profondément blessées, qui ne cessaient de reprocher à l'Église sa richesse et sa puissance, il ne restait d'autre moyen d'agir que l'enseignement appuyé du spectacle d'un dévouement sans bornes. Les légats suivirent donc le conseil que leur avait donné dom Diégo de Azévédo, cet évêque espagnol; et lui-même, renvoyant ses équipages en Espagne, se joignit à eux, ainsi que d'autres abbés de Cîteaux qui arrivèrent bientôt après. On les vit se répandre dans les villes et les villages, allant à pied, demandant l'aumône, prêchant, conversant, disputant, soutenus dans leurs discours et leurs souffrances par la vérité, qui est la mère de toute force et de toute joie. Néanmoins leurs succès, quoique plus grands que par le passé, ne répondirent pas à leur zèle. Au bout de deux ans, fatigués, ou rappelés par d'autres devoirs, ils quittèrent ce sol assez vainement trempé de leurs sueurs. Un seul homme demeura. Cet homme, né en Espagne, d'une famille illustre, avait été amené en France par l'évêque Diégo, dont il était l'ami, et qui l'avait fait chanoine de sa cathédrale d'Osma : il s'appelait Dominique de Gusman.

Il est digne de remarque que la plupart des fondateurs des grands ordres religieux, bien qu'étrangers à la France, y sont venus poser les fondements de leurs institutions. C'est ainsi que saint Colomban, auteur

d'une règle monastique fort célèbre, passa d'Irlande en France, et s'établit à Luxeuil. Saint Bruno quitta les bords du Rhin pour demander aux montagnes du Dauphiné une retraite qui donna son nom aux Chartreux, dont il fut le père. Saint Norbert, autre Allemand, obtint de l'évêque de Laon un marais où il éleva l'abbaye et l'ordre de Prémontré. Plus tard, la colline de Montmartre, au-dessus de Paris, vit une troupe d'écoliers espagnols y commencer par un vœu cette compagnie de Jésus, qui s'est de là répandue par tout le monde.

Dominique, poussé en France par la même main que ses devanciers et ses successeurs, ne savait pas lui-même encore pourquoi il était venu. Bientôt le bruit des armes entoura ses paisibles prédications. La croisade avait été publiée contre les Albigeois, et les barons chrétiens arrivaient en foule se ranger sous les bannières de leur général, le comte Simon de Montfort. « Ils commirent en Languedoc, sous sa conduite, dit « l'abbé Godescard, des cruautés et des injustices « qu'on ne justifiera jamais; on ne punit point des « crimes par d'autres crimes. Un zèle apparent pour la « foi couvrait en plusieurs un fonds secret d'avarice, « d'ambition et de vengeance (1). » Mais, quel que soit le jugement qu'on porte de cette guerre, Dominique eut la gloire devant Dieu et devant les hommes de faire contre-poids au sang qui fut versé. Jamais, à côté du chevalier armé pour la défense de la foi, et portant

(1) Vies des Pères, Martyrs et autres principaux Saints, t. V, p. 457, en note.

dans la même poitrine l'onction du chrétien et l'âpreté de l'homme, jamais la religion n'eut un représentant plus pur que Dominique. L'histoire contemporaine le montre si absent de cette guerre, si étranger aux délibérations des chefs, aux traités des partis, aux conciles des évêques, que le lecteur, prévenu par tout ce qu'il a entendu dire, en est constamment étonné. Tandis que les légats et le comte de Montfort, loin de l'œil d'Innocent III, outre-passaient leurs pouvoirs et obligeaient ce pontife à protester plus tard contre eux devant toute la chrétienté assemblée à Saint-Jean-de-Latran, Dominique, plus heureux, forçait les cortès espagnoles, réunies dans l'île de Léon en 1812, de déclarer *qu'il n'opposa jamais à l'hérésie d'autres armes que la prière, la patience et l'instruction* (1). Six cents ans après sa mort, sa patrie déposa sur sa tombe ce glorieux témoignage.

Un écrivain protestant, M. Hurter, président du consistoire de Schaffhouse, vient d'écrire la vie d'Innocent III, et il a consacré presque tout un volume au récit de la croisade contre les Albigeois. Le nom de Dominique y est à peine prononcé. Ainsi, dans ce siècle destiné au redressement de tant d'erreurs accréditées, du sein de la science protestante comme du sein des cortès espagnoles, des voix impartiales ont rendu justice à l'homme que la Providence avait jeté au milieu

(1) Rapport sur le tribunal de l'Inquisition, avec le projet de décret sur les tribunaux protecteurs de la religion, présenté aux cortès générales et extraordinaires par le comité de Constitution. Cadix, 1812.

de ces rencontres sanglantes comme un exemplaire de l'esprit chrétien (1).

La prière, la patience et l'instruction continuaient à être les seules armes de Dominique après comme avant la guerre. Il prêchait et conférait sans cesse, insensible aux outrages dont on l'accablait jusque dans les rues, insouciant de sa vie souvent menacée. Un jour qu'il avait échappé à la mort, quelqu'un des hérétiques lui demandait par bravade ce qu'il eût fait s'il était tombé dans le piége : « Je vous aurais prié, répondit-il, de « ne pas m'achever d'un seul coup, mais de me cou- « per tous les membres un à un, et, après m'avoir « laissé quelque temps baigné dans mon sang, de « m'enlever la tête la dernière. » Ses courses apostoliques ne l'empêchaient pas de veiller sur un monastère de jeunes filles qu'il avait fondé à Prouille, non loin de Carcassonne. Car, comme il eut remarqué qu'une des causes de la destruction de la foi catholique dans ces contrées était le mariage des demoiselles pauvres avec les hérétiques, il ne voulut pas les laisser dans cette alternative de la misère et de l'apostasie, et leur ouvrit un asile à Prouille. Il venait là quelquefois se reposer quelques heures, et regardait avec amour cette maison qui florissait dans les horreurs de la guerre comme un nid de colombes entre les aires formidables des grands aigles.

Sept nouvelles années passèrent ainsi sur la tête de

(1) J'établirai à fond ce point d'histoire dans le chapitre qui traitera de l'Inquisition.

Dominique, sans lasser par leurs sueurs ce serviteur laborieux. Cependant quelques prêtres zélés s'étaient joints volontairement à lui, et lui-même, parvenu au point de partage de la vie, voyant d'un côté toute sa jeunesse écoulée, et de l'autre la pente rapide qui allait emporter le reste de ses ans, il commença de songer à l'établissement d'un ordre apostolique destiné à défendre l'Église par la parole et par la science. On dit que sa mère, le portant dans son sein, avait rêvé qu'elle mettait au monde un chien qui tenait dans sa gueule un flambeau. C'est la vive peinture d'un ordre que nul n'a surpassé dans l'éloquence et la doctrine.

Dominique s'étant affermi dans sa pensée, partit à pied, en l'année 1215, pour la communiquer au souverain pontife, tant ce grand homme se défiait de lui-même au plus fort de sa maturité, et tant la bénédiction du Saint-Siége lui paraissait nécessaire à la solidité de tout pieux dessein. C'était toujours Innocent III qui occupait la chaire de saint Pierre. Il écouta l'homme apostolique avec peu de faveur, et lui refusa son approbation. Mais la nuit, cette divine conseillère des hommes, lui apporta de meilleures pensées. Comme il était plongé dans le sommeil, il lui sembla voir l'église de Saint-Jean-de-Latran près de tomber en ruines, et Dominique appuyé contre elle qui en soutenait sur ses épaules les murailles chancelantes. C'est pourquoi, ayant fait venir l'homme de Dieu, il lui ordonna de retourner en France auprès de ses compagnons, et de s'entendre avec eux sur la règle qu'ils voulaient suivre, lui promettant de lui donner ensuite toute satisfaction.

Jusque-là, comme nous l'avons dit, les ordres religieux n'avaient pas eu l'apostolat ni la science divine pour but. C'étaient de saintes républiques, où les âmes qui avaient faim et soif de la justice, en quelque rang qu'elles fussent nées, allaient chercher dans la solitude le travail, la prière et l'obéissance, des vertus trop pures pour le monde. Le monde les apercevait de loin, comme ces châteaux que le voyageur qui passe dans la plaine entrevoit au haut des montagnes. Rarement l'anachorète ou le cénobite prenait son bâton pour descendre visiter les hommes. Saint Antoine n'avait quitté qu'une fois son désert de Kolsim, pour soutenir dans Alexandrie la foi catholique opprimée par les empereurs. Saint Bernard, après avoir réglé en gémissant les affaires de l'Europe, se hâtait de rentrer à Clairvaux. Dominique, choisi de Dieu pour donner à l'Église une nouvelle forme de milice, conçut le dessein d'unir ensemble la vie du cloître et la vie du siècle, le moine et le prêtre, dessein chimérique, ce semble ; mais, quelques vertus qu'on demande aux hommes, il ne faut jamais désespérer d'eux. La nature humaine n'est pas comme le Nil, on n'a pas découvert le plus haut point de son élévation. Et certes, saint Vincent de Paul fit une chose plus hardie que saint Dominique, lorsque, sous le nom de Sœurs de la Charité, il destina de jeunes filles à la libre recherche de la misère, au soin des malades de tout âge et de tout sexe dans le lit des hôpitaux, et que, quelqu'un s'étonnant qu'il ne leur eût pas donné de voile, il répondit cette simple et adorable parole : « Elles auront leurs vertus pour voile. »

L'ordre créé par saint Dominique n'est donc pas un ordre monastique, mais une association de *Frères* joignant la force de la vie commune à la liberté de l'action extérieure, l'apostolat à la sanctification personnelle. Le salut des âmes est son premier but, l'enseignement son moyen principal. *Allez et enseignez*, avait dit Jésus-Christ à ses apôtres : *Allez et enseignez*, répéta Dominique. Une année de noviciat spirituel est imposée à ses disciples, et neuf années d'études philosophiques et théologiques les préparent à paraître dignement dans les chaires des églises et dans les chaires des universités. Mais quoique la prédication et le doctorat soient leurs deux armes favorites, néanmoins aucune œuvre utile au prochain n'est hors de leur vocation. Dans l'ordre de Saint-Dominique, comme dans la république romaine, *le salut du peuple est la suprême loi*. C'est pourquoi, sauf les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, lien nécessaire de toute association religieuse, les règles de l'ordre n'obligent pas par elles-mêmes sous peine de péché, et les supérieurs ont le droit permanent d'en donner dispense, afin que le joug de la vie commune ne gêne jamais la liberté du bien.

Un chef unique, sous le nom de *maître général*, gouverne tout l'ordre, qui est divisé en provinces. Chaque province, composée de plusieurs couvents, a à sa tête un *prieur provincial*, et chaque couvent un *prieur conventuel*. Le prieur conventuel est élu par les frères du couvent, et confirmé par le prieur provincial. Le prieur provincial est élu par les prieurs conventuels de la province assistés d'un député de chaque couvent, et

il est confirmé par le maître général. Le maître général est élu par les prieurs provinciaux assistés de deux députés de chaque province. Ainsi l'élection est tempérée par la nécessité de la confirmation, et à son tour l'autorité de la hiérarchie est tempérée par la liberté du vote. On remarque une conciliation analogue entre le principe de l'unité, si nécessaire au pouvoir, et l'élément de la multiplicité, nécessaire aussi pour une autre raison. Car le chapitre général, qui s'assemble tous les trois ans, fait le contre-poids du maître général, comme le chapitre provincial, qui s'assemble tous les deux ans, fait le contre-poids du prieur provincial. Et enfin le commandement, tout modéré qu'il est par l'élection et par les assemblées, n'est confié aux mêmes mains que pour un temps fort limité, sauf le maître général, qui autrefois était à vie, et qui aujourd'hui est élu pour six ans. Voilà les constitutions qu'un chrétien du treizième siècle donnait à d'autres chrétiens, et assurément toutes les chartes modernes, comparées à celle-là, paraîtraient étrangement despotiques. Des milliers d'hommes, dispersés par toute la terre, ont vécu six cents ans sous ce régime, unis et pacifiques, les plus laborieux, les plus obéissants, les plus libres des hommes.

Restait à savoir comment les frères pourvoiraient à leur subsistance, et ici encore le génie de Dominique parut tout entier. S'il consultait les ordres religieux existants, il les voyait possesseurs de riches domaines, dégagés par là des soucis qui reportent sans cesse vers la terre l'âme prévoyante du père de famille. Et il est

certain que pour des corps monastiques qui ne sont pas destinés à l'action, il est difficile de concevoir un autre mode d'existence que la propriété. Mais Dominique créait des apôtres et non des contemplatifs. Il entendait au dedans de lui ces paroles du Seigneur envoyant aux nations ses premiers apôtres : *N'ayez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures ; ne portez pas une besace par le chemin, ni deux tuniques, ni des chaussures, ni une baguette ; car l'ouvrier est digne de sa nourriture ;* et cette autre parole : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice ; et le reste vous sera donné par surcroît ;* et celle-ci : *Les renards ont leurs tanières et les oiseaux du ciel leurs nids ; mais le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête ;* et celle-ci de l'apôtre saint Paul : *Vous savez que ces mains m'ont suffi*. Pour le chrétien, et même pour l'homme que l'orgueil n'aveugle pas, le premier des titres est de gagner sa vie, c'est-à-dire de donner pour recevoir. Quiconque reçoit sans donner est en dehors de la loi d'amour et de sacrifice par laquelle les êtres s'engendrent, se conservent et se perpétuent ; et, au contraire, celui qui donne beaucoup et qui reçoit peu, tel que le soldat, fait manifestement honneur à l'humanité, parce qu'il est plus près de ressembler à Dieu, qui donne tout, et ne reçoit rien. Gagner sa vie, la gagner au jour le jour, donner en échange de son pain quotidien la parole et l'exemple évangéliques constamment reproduits, c'était la pensée qui séduisait Dominique. Il remarquait encore un autre avantage à se priver du droit commun de posséder. Lorsqu'un ordre religieux n'a pas de revenus

assurés, il est dans une dépendance étroite de l'opinion publique, il ne vit qu'autant qu'il est utile; il est à la solde du peuple, qui ne paie jamais volontairement que ceux dont il est bien servi. Un couvent perd-il l'estime, il est à l'instant frappé de mort sans bruit et sans révolutions. Dominique se déclara donc *mendiant*, lui et les siens, dans le premier chapitre général, tenu à Bologne en 1220; il crut à la vertu de ses successeurs comme à l'équité du peuple chrétien, et légua sans crainte aux générations futures cette perpétuelle substitution d'un dévouement réciproque; on y fut fidèle de part et d'autre durant deux cent cinquante ans: de quelque côté qu'ait été la faute, le pape Sixte IV, sur la fin du quinzième siècle, permit à l'ordre d'acquérir et de posséder.

Cependant Dominique n'était pas encore retourné à Rome pour y porter ses constitutions, et réclamer l'approbation que le souverain pontife lui avait promise, lorsque celui-ci, qui était encore Innocent III, eut occasion de lui écrire. Ayant fait venir un secrétaire, il lui dit: « Asseyez-vous et écrivez sur telles choses au frère « Dominique et à ses compagnons. » Et s'arrêtant un peu, il dit: « N'écrivez pas en cette manière, mais « comme ceci: Au frère Dominique et à ceux qui « prêchent avec lui dans le pays de Toulouse. » Et réfléchissant de nouveau, il dit: « Écrivez de la sorte: « À maître Dominique et aux *Frères Prêcheurs*. » Ce fut en cette façon que l'Esprit-Saint dicta le nom que devait porter le nouvel ordre, et qu'on commença de lui donner à Rome et ailleurs.

Enfin, l'an du Seigneur 1216, le 22 décembre, le lendemain de la fête de l'apôtre saint Thomas, l'ordre des Frères Prêcheurs fut approuvé à Rome, au palais de Sainte-Sabine, par le pape Honorius III, dans deux bulles, dont la plus courte est ainsi conçue : « Hono-« rius, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à « notre cher fils frère Dominique, prieur de Saint-« Romain de Toulouse, et à vos frères qui ont fait et « feront profession de la vie régulière, salut et béné-« diction apostolique. Nous, considérant que les frères « de votre ordre seront des champions de la foi et de « vraies lumières du monde, nous confirmons votre « ordre avec toutes ses terres et possessions présentes « et à venir (1), et nous prenons sous notre gouverne-« ment et notre protection l'ordre lui-même, ses pos-« sessions et ses droits. Donné à Rome, près de Sainte-« Sabine, le onzième des calendes de janvier, première « année de notre pontificat. »

Cinq ans après, en 1221, le 6 du mois d'août, Dominique mourut, laissant son ordre partagé en huit provinces, qui renfermaient soixante maisons. Il mourut à cinquante et un ans.

C'est ainsi qu'eut lieu dans l'Église catholique la division des trois grandes branches de l'enseignement. Les évêques, avec leur clergé, demeurèrent chargés de l'enseignement pastoral et de toutes les fonctions qui s'y rattachent ; les ordres religieux devinrent les

(1) Saint Dominique ne renonça qu'en 1220 au droit de posséder.

ministres ordinaires de l'apostolat et de la science divine sous la juridiction de l'épiscopat. Aux Frères Prêcheurs se joignirent les Frères Mineurs de Saint-François, que suivirent plus tard d'autres congrégations, selon les temps et les besoins. L'histoire a raconté leurs travaux. Des hérésies formidables s'élevèrent, des mondes nouveaux se découvrirent ; mais, dans les régions de la pensée comme sur les flots de la mer, nul navigateur ne put aller plus loin que le dévouement ou la doctrine des ordres religieux. Tous les rivages ont gardé la trace de leur sang, et tous les échos le son de leur voix. L'Indien, poursuivi comme une bête fauve, a trouvé un asile sous leur froc ; le Nègre a encore sur son cou la marque de leurs embrassements ; le Japonais et le Chinois, séparés du reste de la terre par la coutume et l'orgueil encore plus que par le chemin, se sont assis pour entendre ces merveilleux étrangers ; le Gange les a vus communiquer aux parias la sagesse divine ; les ruines de Babylone leur ont prêté une pierre pour se reposer et songer un moment, en s'essuyant le front, aux jours anciens. Quels sables ou quelles forêts les ont ignorés? Quelle langue est-ce qu'ils n'ont pas parlée? Quelle plaie de l'âme ou du corps n'a senti leur main ? Et pendant qu'ils faisaient et refaisaient le tour du monde sous tous les pavillons, leurs frères portaient la parole dans les conciles et sur les places publiques de l'Europe ; ils écrivaient de Dieu en mêlant le génie des Pères de l'Église à celui d'Aristote et de Platon, le pinceau à la plume, le ciseau du sculpteur au compas de l'architecte, élevant sous toutes les formes ces fa-

meuses *sommes théologiques*, diverses par leurs matériaux, uniques par la pensée, que notre siècle se reprend à lire et à aimer. De quelque côté que l'on regarde, les ordres religieux ont rempli de leur action les six derniers siècles de l'Église, et sauvé sa puissance en butte à des événements que l'épiscopat tout seul n'aurait pas conjurés.

Mais ce n'est pas seulement l'histoire qui témoigne de cette nécessité des ordres religieux; il suffit de regarder autour de soi pour s'en convaincre. Quelles ressources possède aujourd'hui l'Église de France pour former les prédicateurs et les docteurs dont elle a besoin? Si rare talent qu'un jeune homme ait reçu de Dieu, y a-t-il en France un évêque qui puisse lui donner du temps, le temps, qui est le père nourricier de tout progrès? A peine sorti du séminaire, le besoin de sa subsistance le jette dans une paroisse, où il devient ce qu'il peut, tourmenté par de secrets instincts de sa vraie vocation, incertain entre ce qu'il fait et ce qu'il voudrait faire, jusqu'au jour où la maturité survenue lui enseigne la résignation parfaite à la volonté de Dieu, et où il ne songe plus qu'aux bonnes œuvres qui sont en son pouvoir. Si, au contraire, il s'abandonne à son attrait, attrait peu sûr d'ailleurs, s'il sort de la voie commune, à l'instant commence pour lui une carrière hérissée de difficultés. Le besoin l'oblige à se produire beaucoup trop jeune; il n'a point de maître pour le former et l'encourager. Un revers l'abat, un succès lui fait des envieux. La mélancolie et la présomption se le renvoient l'une à l'autre comme un enfant qui n'a point de famille,

et qui tantôt se met à courir à travers les illuminations des boutiques, tantôt s'arrête triste au coin d'une rue pour entendre si personne ne prononce son nom.

Combien mène une autre vie le jeune homme sincère qui a donné à Dieu dans un ordre religieux son cœur et son talent ! Il est pauvre, mais la pauvreté le met à l'abri de la misère. La misère est un châtiment, la pauvreté une bénédiction. Il est soumis à une règle assez dure pour le corps, mais il acquiert en revanche une grande liberté d'esprit. Il a des maîtres qui l'ont précédé dans la carrière et qui ne sont point ses rivaux. Il paraît à temps, lorsque sa pensée est mûrie sans avoir encore perdu la surabondance de la jeunesse. Ses revers sont consolés, ses succès préservés de l'orgueil qui flétrit toute gloire. Il coule comme un fleuve qui aime ses rives et qui n'est point inquiet de son cours. Que de fois, dans les rudes années qui viennent de s'écouler pour nous, nous avons habité en désir ces forteresses paisibles qui ont calmé tant de passions et protégé tant de vies ! Aujourd'hui que nous avons passé l'âge des tempêtes, c'est moins à nous qu'aux autres que nous voulons préparer un asile. Notre existence est faite, nous avons touché le rivage : ceux que nous laissons en pleine mer sous des vents moins favorables que les nôtres, ceux-là comprendront nos vœux, et peut-être y répondront.

Si l'on nous demande pourquoi nous avons choisi de préférence l'ordre des Frères Prêcheurs, nous répondrons que c'est celui qui va le mieux à notre nature, à notre esprit, à notre but ; à notre nature, par son gou-

vernement ; à notre esprit, par ses doctrines ; à notre but, par ses moyens d'action, qui sont principalement la prédication et la science divine. Nous n'entendons pas, du reste, faire de ce choix un reproche à aucun autre ordre ; nous les estimons tous, et avons présente à l'esprit cette lettre du pape Clément IV à un chevalier qui l'avait consulté pour savoir s'il devait prendre l'habit des Frères Prêcheurs ou celui des Frères Mineurs :
« Clément, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu,
« à notre cher fils, chevalier, salut et bénédiction
« apostolique. Vous nous demandez un conseil que
« vous pouviez aussi bien puiser en vous-même. Car si
« le Seigneur vous a inspiré de quitter le siècle pour
« mener une vie meilleure, nous ne voulons ni ne
« pouvons mettre obstacle à l'esprit de Dieu, considé-
« rant surtout que vous avez un fils bien élevé, comme
« nous le croyons, et qui saura pourvoir à votre mai-
« son. Que si, persévérant dans votre dessein, vous
« nous demandez lequel de l'ordre des Frères Prê-
« cheurs ou de l'ordre des Frères Mineurs vous devez
« choisir, nous laissons cela à votre conscience. Car
« vous pouvez connaître par vous-même les obser-
« vances des deux ordres, qui ne sont pas égales en
« toutes choses, et qui en divers points se surpassent
« l'une l'autre. En effet, dans l'un de ces ordres, le
« lit est plus dur, la nudité plus incommode, et, à ce
« que pensent quelques-uns, la pauvreté plus pro-
« fonde ; mais chez l'autre la nourriture est plus fru-
« gale, les jeûnes plus longs, et, à ce que plusieurs se
« persuadent, la discipline plus sainte. Nous n'aimons

« donc pas l'un de préférence à l'autre, mais nous
« croyons que tous les deux, fondés sur une stricte
« pauvreté, tendent au même but, qui est le salut des
« âmes. C'est pourquoi, que vous embrassiez celui-ci
« ou celui-là, vous prendrez la voie étroite, et vous
« entrerez par la petite porte dans la terre du miel et
« de l'espace. Pesez donc attentivement, examinez
« avec soin quel est celui qui plaît le mieux à votre
« esprit et où vous espérez mieux faire, et attachez-
« vous à lui de manière à ne pas retirer votre amour
« à l'autre. Car le Frère Prêcheur qui n'aime pas les
« Mineurs est exécrable, et le Frère Mineur qui hait ou
« méprise l'ordre des Prêcheurs est exécrable et dam-
« nable. Donné à Pérouse, le 13 des calendes de mai,
« la seconde année de notre pontificat. »

Ces sentiments du pape Clément IV sont les nôtres. Nous avons choisi l'ordre qui *plaît le mieux à notre esprit, et où nous espérons mieux faire,* sans retirer à aucun l'amour et le respect que nous devons à tous.

On nous demandera peut-être encore pourquoi nous avons préféré rétablir un ordre ancien plutôt que d'en fonder un nouveau. Nous répondrons deux choses : premièrement, la grâce d'être fondateur d'ordre est la plus haute et la plus rare que Dieu accorde à ses saints, et nous ne l'avons pas reçue. En second lieu, si Dieu nous accordait la puissance de créer un ordre religieux, nous sommes sûr qu'après beaucoup de réflexions, nous ne découvririons rien de plus nouveau, de plus adapté à notre temps et à ses besoins, que la règle de Saint-Dominique. Elle n'a d'ancien que

son histoire, et nous ne verrions pas la nécessité de nous mettre l'esprit à la torture pour le seul plaisir de dater d'hier. Saint Dominique, saint François d'Assise et saint Ignace, en appliquant l'institut religieux à la propagation de l'Évangile par l'enseignement, ont épuisé toutes les combinaisons fondamentales de cette transformation. On changera les habits et les noms, on ne changera pas la nature réelle de ces trois fameuses sociétés. Si l'histoire des Frères Prêcheurs est sujette à des objections dans l'esprit de nos contemporains, il en est de même de l'histoire générale de l'Église. Il suffit de traverser deux époques pour être atteint par ces sortes d'objections, et ce qui ne dure pas demandera toujours compte à ce qui dure d'une foule de choses auxquelles la meilleure réponse sera de continuer à durer. Car on ne continue à durer que par des modifications sourdes qui laissent le passé dans le passé, et vont à l'avenir par l'harmonie avec le présent. Il en est de l'Église et des ordres religieux comme de tous les corps vivants, qui conservent une immuable identité, tout en subissant, par le progrès même de la vie, un mouvement qui les renouvelle sans cesse. L'Église d'aujourd'hui est identiquement la même que celle du moyen âge par sa hiérarchie, ses dogmes, son culte, sa morale; cependant quelle différence! Il en est de même des ordres religieux, et en particulier de l'ordre des Frères Prêcheurs : objecter le passé à qui que ce soit, c'est objecter à l'homme son berceau, la vie à la vie.

CHAPITRE III

TRAVAUX DES FRÈRES PRÊCHEURS COMME PRÉDICATEURS. — LEURS MISSIONS DANS L'ANCIEN ET LE NOUVEAU MONDE.

L'éloquence étant le plus difficile de tous les arts, et la prédication étant de tous les genres d'éloquence le plus élevé, ce n'est pas un petit phénomène que de voir un seul homme susciter tout à coup une armée de prédicateurs qui, de l'Espagne à la Moscovie, de la Suède à la Perse, ébranlent les populations. Pour s'expliquer ce fait merveilleux, il suffit de réfléchir que l'éloquence est fille de la passion. Créez une passion dans une âme, et l'éloquence en jaillira par flots: l'éloquence est le son que rend une âme passionnée. Aussi, dans les temps d'agitation publique, lorsque les peuples sont remués par de grands intérêts, les orateurs naissent en foule, et quiconque a aimé violemment quelque chose dans sa vie a été immanquablement éloquent, ne fût-ce qu'une fois. Saint Dominique, pour mettre au monde des légions de prédicateurs, n'avait donc pas eu besoin de fonder des écoles de rhétorique; il lui suffisait d'avoir frappé juste au cœur de son siècle, et d'y avoir trouvé ou fait naître une passion.

Au treizième siècle, la foi était profonde; l'Église

régnait encore sur la société qu'elle avait conquise. Cependant la raison européenne, lentement travaillée par le temps et par le Christianisme, touchait à la crise de l'adolescence. Ce qu'Innocent III avait vu de son lit, dans un songe, c'est-à-dire l'Église chancelante, saint Dominique le révéla à toute la terre; et lorsque toute la terre la croyait reine et maîtresse, il déclara qu'il ne fallait pas moins pour la sauver que la résurrection de l'apostolat primitif. On répondit à saint Dominique comme on avait répondu à Pierre l'Ermite, on se fit Frère Prêcheur comme on s'était fait croisé. Toutes les universités de l'Europe fournirent leur contingent en maîtres et en écoliers. Frère Jourdain de Saxe, deuxième général de l'ordre, donna l'habit à plus de mille hommes, que, pour sa seule part, il avait gagnés à ce nouveau genre de vie. On disait de lui : « N'allez pas « aux sermons de Frère Jourdain, car c'est une courtisane qui prend les hommes. » En un moment, ou, pour parler sans figure, car ici la vérité est au-dessus de la figure, en cinq années, saint Dominique, qui avant la bulle d'Honorius n'avait que seize collaborateurs, huit Français, sept Espagnols et un Anglais, fonda soixante couvents peuplés d'hommes d'élite et d'une jeunesse florissante.

Comment leur parole eût-elle été froide à ces hommes qu'avait émus et réunis la seule idée de l'apostolat antique? Comment ces savants qui abandonnaient leurs chaires pour devenir novices dans un ordre sans fortune et sans gloire, n'auraient-ils pas créé sur leurs lèvres des expressions égales à leur dévouement?

Comment la jeunesse des universités, qui s'était jetée, sans y regarder, dans les hasards de cette chevalerie de l'Évangile, eût-elle perdu sous le froc l'ardeur de ses années, l'entraînement de sa conviction? Quand une fois les âmes généreuses, dispersées et enfouies au fond d'un siècle, se sont rencontrées et manifestées, elles portent dans leur effusion la force qui les a ravies à leur repos. En tout temps ces âmes existent; en tout temps l'humanité les recèle dans son sein profond, glorieux contre-poids qu'elle oppose à la dégradation dont le ferment l'agite aussi; et, selon que l'un ou l'autre élément prévaut dans le monde, le destin d'une époque se décide, illustre ou indigne. Or, saint Dominique avait fait pencher la balance du côté magnanime: ses disciples n'étaient autre chose que la bonne portion de la nature humaine en ces temps-là qui triomphait tout à coup. Tous, comme leur maître, dans un moment où l'Église était riche, voulaient être pauvres, et pauvres jusqu'à la mendicité. Tous, comme lui, dans un moment où l'Église était souveraine, ne voulaient devoir leur influence qu'à la soumission volontaire des esprits à leurs vertus. Ils ne disaient pas comme les hérétiques : Il faut dépouiller l'Église; mais la dépouillant dans leurs personnes, ils la montraient aux peuples avec sa nudité originelle. En un mot, ils aimaient Dieu; ils l'aimaient vraiment, ils l'aimaient par-dessus toutes choses; ils aimaient le prochain comme eux-mêmes et plus qu'eux-mêmes : ils avaient reçu à la poitrine la large blessure qui a rendu tous les saints éloquents.

Outre ce mérite d'une âme passionnée, sans lequel

nul orateur n'exista jamais, les Frères Prêcheurs eurent une grande habileté à saisir le genre de prédication qui convenait à leur temps.

La vérité est une sans doute, et dans le ciel son langage est un comme elle-même. Mais ici-bas elle parle des langues diverses, selon la disposition des esprits qu'elle veut persuader. Elle ne parle pas à l'enfant comme à l'homme fait, aux barbares comme aux peuples civilisés, à un siècle rationaliste comme à un siècle plein de foi ; et pour mieux en entendre la raison, il faut remarquer deux points principaux dans les intelligences : l'un par où elles s'éloignent de la vérité, l'autre par où elles y tiennent encore, si faiblement que ce soit. Ces deux points varient d'esprit à esprit. Cependant à chaque époque caractéristique de la vie des peuples, c'est à peu près par les mêmes endroits que les intelligences s'écartent et s'approchent de la vérité. Un mouvement commun les emporte, et leur fait subir des révolutions semblables. Or, de même que le navigateur doit connaître la position variable de la terre par rapport au ciel, quiconque a mission de répandre la vérité, doit savoir quel est le pôle que l'esprit humain penche vers Dieu, quel est celui qu'il en détourne ; quelle est, dans cette situation commune, l'inclinaison particulière de chaque intelligence. Autrement la vérité y tombe à faux, et n'y produit rien.

Après avoir exposé les deux causes principales du succès des Frères Prêcheurs dans leurs travaux apostoliques, je voudrais donner quelque idée de l'immensité de ces travaux. Les faire connaître un à un serait impos-

sible, un mémoire n'est pas une histoire. Je me bornerai donc à en présenter le cadre ou la circonférence, comme un voyageur qui veut juger d'un coup d'œil l'étendue d'un pays, tâche d'en embrasser de haut les horizons les plus lointains.

L'apostolat des Frères Prêcheurs a deux horizons. L'un s'arrête aux limites du monde ancien ; l'autre s'étend, avec la découverte des Indes et des Amériques, jusqu'aux extrémités du mónde nouveau. Le moment où l'un de ces points de vue finit et où l'autre commence, partage leur durée en deux phases égales, chacune de trois siècles pleins.

Pendant la première période, de la naissance du treizième à la naissance du seizième siècle, voici les grandes lignes qui circonscrivent l'action des Frères Prêcheurs. Au Midi, les missions chez les Maures et les Arabes, possesseurs d'une grande partie de l'Espagne, maîtres de l'Afrique, menaçant l'Europe de leurs armes, et la corrompant par l'infiltration de l'islamisme. En Orient, les missions chez les Grecs, séparés de l'Église par un schisme qu'on ne croyait pas alors irrémédiable, et chez les Tartares, qui, pendant le treizième et le quatorzième siècle, tenaient l'Europe en alarmes au bruit de leurs expéditions. En Orient encore, les missions de Perse, d'Arménie, des bords de la mer Noire et du Danube. Au Nord, les missions en Irlande, en Écosse, en Danemark, en Suède, en Prusse, en Pologne, dans les Russies, nations à qui la vraie foi avait déjà été portée, mais qui, plus ou moins récemment converties, gardaient dans leur sein une foule d'infi-

dèles, et un reste confus de leurs anciennes superstitions. Le Groënland même vit arriver les Frères Prêcheurs sur les premiers vaisseaux que les vents y poussèrent, et au commencement du dix-septième siècle les Hollandais furent étonnés d'y découvrir un couvent dominicain dont la fondation remontait au moyen âge, et dont le capitaine Nicolas Zani avait déjà signalé l'existence en 1380. Le nombre des missionnaires que les Frères Prêcheurs entretinrent dans ces diverses contrées durant trois siècles surpasse tout ce qu'on pourrait croire.

Innocent IV leur écrivait en ces termes le 23 juillet 1253 : « A nos chers Fils les Frères Prêcheurs qui prê-
« chent dans les terres des Sarrazins, des Grecs, des
« Bulgares, des Cumans, des Éthiopiens, des Syriens,
« des Goths, des Jacobites, des Arméniens, des Indiens,
« des Tartares, des Hongrois et autres nations infidèles
« de l'Orient, salut et bénédiction apostolique, etc. »

On fut obligé de créer dans l'ordre une congrégation particulière de *religieux voyageurs pour Jésus-Christ chez les infidèles*, et le pape Jean XXII, en 1325, ayant donné à tous les frères la permission générale d'en faire partie, il s'en présenta une si grande multitude, que le souverain pontife ne put en contenir son étonnement, et que, de peur de dépeupler les couvents d'Europe, il restreignit la faculté qu'il avait d'abord accordée sans limites. C'était le même spectacle qu'on avait vu dès le chapitre général tenu à Paris en 1222, lorsque le bienheureux Jourdain de Saxe ayant demandé à ses frères qui d'entre eux voulait partir pour les missions étrangères, tous, hormis quelques vieillards cassés par

l'âge, tombèrent à genoux et s'écrièrent avec larmes : « Père, envoyez-moi ! »

Il suffit de parcourir les chroniques de l'ordre pour y rencontrer à chaque pas des faits semblables qui témoignent d'une activité et d'un dévouement prodigieux. Et ces apôtres envoyés à toutes les nations alors connues n'étaient pas seulement des hommes d'une foi ardente, mais des hommes instruits, qui connaissaient les langues, les usages et la religion des peuples qu'ils se proposaient d'évangéliser. Saint Raymond de Pennafort, l'un des premiers maîtres généraux de l'ordre, de concert avec les rois d'Aragon et de Castille, avait fondé à Murcie et Tunis deux collèges pour l'étude des langues orientales. Saint Thomas d'Aquin, sur l'invitation du même maître général, avait écrit sa célèbre *Somme contre les nations*. Frère Accold de Florence publiait sur les erreurs des Arabes un traité dans leur langue ; frère Raymond Martin, une *Somme* spéciale contre le Koran.

Le passage du cloître aux voyages, des voyages au cloître, donnait aux Frères Prêcheurs un caractère particulier et merveilleux. Savants, solitaires, aventuriers, — ils portaient dans toute leur personne le sceau de l'homme qui a tout vu du côté de Dieu et du côté de la terre. Ce Frère que vous rencontriez cheminant à pied sur quelque route triviale de votre pays, il avait campé chez les Tartares, le long des fleuves de la haute Asie ; il avait habité un couvent de l'Arménie, au pied du mont Ararat ; il avait prêché dans la capitale du royaume de Fez ou de Maroc ; il allait maintenant en Scandinavie, peut-être de là dans la Russie-Rouge : il avait bien des ro-

saires à dire avant d'être arrivé. Si, comme l'eunuque des Actes des apôtres, vous lui donniez occasion de vous parler de Dieu, vous sentiez s'ouvrir un autre abîme, le trésor des *choses anciennes et nouvelles* dont parle l'Écriture, le cœur formé dans la solitude; et, à une certaine éloquence inimitable tombant de cette âme dans la vôtre, vous compreniez que le plus grand bonheur de l'homme terrestre est de rencontrer une fois dans sa vie un véritable homme de Dieu. Rarement ces *Frères pérégrinants*, comme on les appelait, revenaient mourir au couvent natal qui avait reçu leurs premières larmes d'amour. Beaucoup, épuisés de fatigues, s'endormaient loin de leurs frères; beaucoup finissaient par le martyre. Car ce n'étaient pas de faciles disciples que les Arabes, les Tartares, et les hommes du Nord, et tout Frère en partant avait fait le sacrifice de sa vie. Même en pleine chrétienté la mort sanglante fut souvent leur partage, tant les hérésies et les passions, qu'ils combattaient aussi de toutes leurs forces, avaient alors d'énergie.

Si l'on nous demande les noms de ces prédicateurs qui ont rempli trois siècles de leur parole, nous ne pourrons pas les dire : ils existent dans le sépulcre des chroniques; mais les prononcer ne serait pas les faire revivre. Voilà le sort de l'orateur. Cet homme qui a ravi des multitudes descend avec elles dans un même silence. En vain la postérité fait effort pour entendre sa voix et celle du peuple qui l'applaudissait; l'une et l'autre vont s'évanouissant dans le temps comme le son s'évanouit dans l'espace. L'orateur et l'auditoire sont deux frères qui naissent et meurent le même jour, et l'on peut ap-

pliquer à toute la destinée qui les lie ce que Cicéron disait dans un autre sens très-profond : « Il n'y a pas « de grand orateur sans la multitude qui l'écoute. »

Toutefois je citerai quelques-uns des noms les mieux préservés de l'oubli.

C'était saint Hyacinthe, l'apôtre du Nord au treizième siècle, qui prêcha Jésus-Christ dans la Pologne, la Bohême, la grande et la petite Russie, la Livonie, la Suède, le Danemark, sur les rivages de la mer Noire, dans les îles de l'archipel grec, le long des côtes de l'Asie Mineure, et dont on pouvait suivre la marche aux couvents qu'il semait sur sa route.

C'était saint Pierre de Vérone, tombé sous le fer des assassins après une longue carrière apostolique, et écrivant sur le sable avec le sang de ses blessures les premières paroles du Symbole des apôtres : *Je crois en Dieu*.

C'était Henri Suzon, cet aimable jeune homme de Souabe au quatorzième siècle, dont la prédication avait un tel succès, que sa tête fut mise à prix. Traité de novateur, d'hérétique, de visionnaire, d'homme infâme, il se contenta de répondre à ceux qui l'engageaient à demander justice aux magistrats : « Je suivrais votre « conseil si les mauvais traitements qu'on fait au pré« dicateur empêchaient le fruit de la prédication. »

A la même époque, frère Jean Taulère était applaudi dans Cologne et dans toute l'Allemagne. Mais après avoir brillé dans la chaire pendant plusieurs années, il en descendit tout à coup, et se retira dans sa cellule, laissant le peuple étonné de sa disparition. Or, un inconnu était

venu le trouver au sortir d'un de ses discours, et lui avait demandé la permission de lui dire à lui-même ce qu'il pensait de lui. Taulère la lui ayant accordée, l'inconnu lui dit : « Il y a encore dans votre nature un orgueil secret ; vous vous confiez à votre grande science et à votre titre de docteur ; vous ne cherchez pas Dieu avec une intention pure, ni seulement sa gloire dans l'étude des lettres ; mais vous vous cherchez vous-même dans la faveur passagère des créatures. C'est pourquoi le vin de la doctrine céleste et de la parole divine, quoique pur et excellent par lui-même, perd de sa force en passant par votre cœur, et il tombe sans saveur et sans grâce dans l'âme qui aime Dieu (1). » Taulère était assez grand pour entendre ce langage, et nul assurément ne le lui aurait tenu s'il n'avait été digne de l'entendre. Il se tut. La vanité de sa vie présente lui apparaissait. Retiré de tout commerce pendant deux ans, il s'abstint de prêcher et d'entendre les confessions, assidu, le jour et la nuit, à tous les offices du couvent, et passant le reste du temps dans sa cellule à pleurer ses péchés et à étudier Jésus-Christ. Au bout de deux ans, Cologne apprit que le docteur Taulère prêcherait de nouveau. Toute la ville se rendit à l'église, curieuse de pénétrer le mystère d'une retraite qui avait été fort diversement interprétée. Mais, arrivé en chaire, Taulère fit de vains efforts pour parler ; il ne put tirer de son cœur autre chose que des larmes. Ce n'était plus seulement un orateur, c'était un saint.

(1) Histoire de la Vie du sublime et illuminé théologien Jean Taulère, par Surius, p. 6.

Je nommerai encore saint Vincent Ferrier, qui, au quinzième siècle, évangélisa l'Espagne, la France, l'Italie, l'Allemagne, les royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, et parvint à un si haut degré d'estime, qu'il fut choisi parmi les arbitres qui décidèrent de la succession au trône d'Aragon, et que le concile de Constance lui envoya des députés pour le supplier de venir s'asseoir dans son sein. Et ce Jérôme Savonarole, l'ami constant des Français en Italie, l'idole de Florence, dont il défendit les libertés et voulut réformer les mœurs, vainement brûlé vif au milieu d'un peuple ingrat, puisque sa vertu et sa gloire s'élevèrent plus haut que les flammes du bûcher. Le pape Paul III déclara qu'*il regarderait comme suspect d'hérésie quiconque oserait en accuser Savonarole ;* et saint Philippe de Néri conserva toujours dans sa chambre l'image de ce grand homme.

Sur la fin du quinzième siècle, un théâtre nouveau s'ouvrit à l'ambition des Frères Prêcheurs par la découverte des deux Indes, et il ne faut pas oublier de dire que la moitié de cette découverte leur est due. Car, après que Christophe Colomb eut essuyé les rebuts des cours de Portugal, d'Angleterre et de Castille, ce fut un dominicain, frère Diégo Déza, précepteur de l'infant don Juan de Castille et confesseur de Ferdinand le Catholique, qui affermit dans son dessein l'illustre Génois, et lui promit le succès. En effet, dans le temps que Ferdinand achevait la conquête du royaume de Grenade, en 1492, Diégo obtint de lui qu'on équiperait trois vaisseaux dont le commandement serait donné à Christophe Colomb, et ce fut du haut de cette flotte

que l'heureux navigateur aperçut pour la première fois la terre que son génie lui avait révélée.

A peine le bruit de ces nouveaux mondes eut-il frappé l'oreille de l'Europe, qu'une foule d'hommes apostoliques s'élancèrent sur les traces des conquérants.

Dès 1503, douze Frères Prêcheurs partent pour les Indes orientales.

En 1510, d'autres arrivent à l'île de Saint-Domingue.

En 1513, frère Thomas Ortitz fonde au Mexique le premier couvent dominicain.

En 1526, douze Frères Prêcheurs se répandent dans toute la Nouvelle-Espagne, et y bâtissent cent maisons et couvents.

En 1529, quatorze Frères Prêcheurs descendent au Pérou, ayant parmi eux le fameux Barthélemy de Las Casas, qui avait pris l'habit de Saint-Dominique.

En 1540, il y avait dans la Nouvelle-Grenade treize couvents et soixante maisons avec église.

En 1541, le Chili possédait quarante maisons et couvents.

En 1542, les Florides sont évangélisées par frère Louis Cancéri.

En 1549, on comptait dans la presqu'île de Malacca et dans les îles voisines dix-huit couvents et soixante mille chrétiens.

En 1550, les Dominicains fondent une université à Lima.

En 1556, ils entrent dans le royaume de Siam, et frère Gaspard de la Croix a la gloire de mettre le pied à la Chine, où nul missionnaire ne l'avait précédé.

En 1575, frère Michel Bénavidès pénètre aussi en Chine avec deux compagnons, et y élève la première église catholique sous l'invocation de l'archange Gabriel. Il fait un travail sur la langue chinoise, et crée un collége pour l'éducation des enfants dans la religion chrétienne.

En 1576, vingt-cinq Frères Prêcheurs se mettent en route pour les îles Philippines, dont l'un d'eux, frère Dominique Salazar, devient le premier évêque.

En 1584, les dominicains évangélisent l'île de Mozambique et la côte orientale de l'Afrique.

En 1602, ils ont une maison au Japon.

En 1616, ils érigent une université à Manille (1).

Toutes ces missions, et beaucoup d'autres dont l'énumération serait fatigante, furent arrosées du sang le plus pur et le plus généreux. Il y avait alors entre les deux mondes une lutte à qui répandrait le plus largement le sang dominicain. Les protestants le versaient par flots en Europe; l'Amérique, l'Asie et l'Afrique l'offraient en sacrifice à d'autres erreurs : jamais l'ordre de Saint-Dominique n'avait présenté un si grand spectacle. Qui l'eût vu d'en haut et d'un seul regard, comme Dieu, n'eût pas cru possible qu'un si petit nombre d'hommes pût parler tant de langues, occuper tant de lieux, diriger tant d'affaires et donner tant de sang. Mais ce qui porta leur gloire plus loin que tout le reste fut leur courageuse résistance aux oppresseurs des indigènes de l'Amérique.

(1) Ces faits et ces dates sont tirés des *Monumenta Dominicana*, par le père Vincent-Marie Fontana.

Cette terre tranquille, qui avait reçu avec tant de naïveté les premiers vaisseaux de l'Europe, ne tarda pas à être inondée d'une race d'hommes qui se disaient Espagnols et chrétiens, mais que personne n'aurait pu en croire sur parole. Ils traitèrent l'Amérique et ses habitants comme un tigre qui est tombé sur une proie. Quatre traits de plume sur une carte géographique donnaient au premier venu un morceau de terre américaine avec les Indiens qui en étaient possesseurs. Leur possession devenait le titre de leur servitude, si l'on peut appeler servitude un travail où la vie d'esclave ne semblait plus même une *chose*, tant on la ménageait peu. Les conquérants croyaient avoir découvert d'inépuisables mines d'or et d'hommes. Ils tuaient un Indien sans y penser. Lorsqu'ils s'aperçurent que le nombre en diminuait, ils allèrent à leur chasse avec des meutes de chiens. L'Indien libre encore était une pièce de gibier; esclave, il n'était pas même un animal domestique. Bientôt le sang versé simplement finit par ennuyer ces hommes : ils le versèrent avec des circonstances amusantes. Ils ouvraient le ventre aux femmes enceintes, faisaient des gageures à qui fendrait le plus adroitement un Indien en deux, arrachaient les enfants des mamelles de leur mère et leur brisaient la tête contre un mur, ou bien ils les jetaient à la rivière, en leur disant : « Nage, mon petit, nage. » Enfin quelque chose qui semblait un remords les prit. Ils eurent un jour la pensée que peut-être ils avaient besoin de se justifier, et ils écrivirent la théorie de leurs actions. Selon eux, le Dieu tout-puissant, maître du ciel et de la terre,

leur avait donné l'Amérique, vu la supériorité d'eux, Espagnols, sur les Indiens. De plus, Jésus-Christ la leur avait donnée par leur baptême; et comme on pouvait leur objecter qu'il n'y avait qu'à baptiser les Indiens, ils soutenaient que les Indiens en étaient incapables, et que pour être chrétien il fallait d'abord être homme!

La question était de savoir si nul ne se présenterait au nom de la justice dans ces contrées malheureuses; si nul n'y vengerait l'humanité, l'Europe et la religion. La gloire en était réservée à l'ordre de Saint-Dominique. Tous ses missionnaires sans exception se portèrent défenseurs des Indiens avec une héroïque intrépidité. Ils attaquèrent leurs oppresseurs du haut de la chaire, dans des écrits, au conseil de Castille, devant le Saint-Siége, par tous les moyens dont on pouvait alors disposer pour créer l'opinion et en accabler la tyrannie. En 1537, frère Julien, évêque de Tlascala, et frère Dominique Bétanzos, prieur de la province, établirent dans un ouvrage le droit des Indiens à la liberté, à la propriété et au christianisme, et ils l'envoyèrent au pape Paul III par des députés, le suppliant de rendre un décret conforme à la doctrine qu'ils y exposaient. Paul III ne fit pas attendre sa décision. déclara solennellement que les Indiens étaient des hommes capables de la foi chrétienne, dignes des sacrements de l'Église, et qu'on ne pouvait sans injustice les priver de leurs biens et de leur liberté. Beaucoup de Frères Prêcheurs se firent alors un nom vénéré. Mais l'un de ces noms a surpassé tous les autres, et renfermé dans sa mémoire immortelle la gloire de tous.

Barthélemy de Las Casas, gentilhomme originaire de Séville, était passé en Amérique en 1502, à l'âge de vingt-huit ans. Il y eut à peine mis le pied, que ses entrailles s'émurent de compassion et d'horreur au spectacle dont il était témoin. Au lieu de songer à sa fortune, il résolut de consacrer sa vie à la défense de l'Amérique, et il s'y prépara en se faisant initier par la communication du sacerdoce aux secrets les plus intimes de la rédemption du monde. Jusqu'à soixante-dix-sept ans, tant qu'un peu de force coula dans ses veines, il ne cessa d'agir pour cette sainte cause. On le vit traverser huit fois l'Océan pour aller de l'Amérique à la cour d'Espagne et de la cour d'Espagne à l'Amérique, portant des plaintes et rapportant de vains décrets. On l'entendit s'écrier en présence d'un conseil qui méditait l'établissement de la monarchie universelle : « Toutes les nations sont également libres, et « il n'est permis à aucune d'entreprendre sur la liberté « des autres. » Il osa présenter à Charles-Quint, sous le titre de *la Destruction des Indes par les Espagnols*, un mémoire où les crimes de ses compatriotes étaient retracés avec un style d'une vérité sanglante, sacrifiant ainsi à la justice sa sûreté personnelle et l'honneur de sa nation. Charles-Quint fut assez grand pour le nommer *protecteur général des Indes*. Mais cette qualification magnifique, malgré les pouvoirs étendus qui y étaient joints, ne servit qu'à montrer à Las Casas le peu de bien qui est au pouvoir des rois lorsque l'ambition est leur pensée principale, et l'équité un simple accident de leur conscience. Un moment, au milieu de sa car-

rière, Las Casas tourna tristement ses regards sur lui-même et sur son temps : il ne put continuer à porter tout seul le poids de son cœur, et revêtit à quarante-huit ans l'habit de Saint-Dominique, comme celui qui couvrait alors tout ce qui restait de plus généreux sur la terre. Il sembla y puiser de nouvelles forces avec de nouvelles vertus, et sa soixante-dixième année le trouva sollicitant la cour d'Espagne pour les Indiens. Ce n'était pas là fin. Ce vieillard blanchi dans l'apostolat, qui avait refusé plus jeune l'évêché de Cusco, crut que l'épiscopat siérait à son âge, comme un bâton sied au voyageur qui n'en peut plus du chemin et des années ; il accepta l'évêché de Chiapa, et l'Océan le ramena encore une fois au secours de l'Amérique. Cette fois fut la dernière. Soit tendresse d'un homme de soixante-dix-sept ans à qui le pays de son enfance revient en mémoire, soit pour ne pas entendre de son lit de mort les derniers gémissements des populations indiennes moissonnées par un demi-siècle de barbaries, il voulut mourir en Espagne. Mais pendant que sa patrie le regardait avec vénération comme une flamme d'en haut qui va s'éteindre, comme une relique que la mort n'a pas encore tout à fait consacrée, lui, ranimant sa vie dans la charité, y glana quinze ans d'une arrière-vieillesse admirable. Sa voix presque séculaire se fit encore entendre au conseil de Castille en faveur des Indiens, et sa main qu'on eût crue glacée écrivit ce fameux traité de la *Tyrannie des Espagnols dans les Indes*. Enfin, rassasié de jours, comblé de mérites et de gloire, victorieux de tous ses détracteurs, Las Casas mourut à

quatre-vingt-douze ans au couvent des Frères Prêcheurs de Valladolid, laissant à la postérité un nom religieux et populaire.

L'Amérique espagnole s'est montrée sensible à tous ces pieux souvenirs. Elle n'a pas oublié ceux qui furent ses apôtres, ses amis, ses pères, ses tuteurs, les martyrs de ses droits. Vingt révolutions l'ont bouleversée, du détroit de Magellan au golfe de la Californie ; ses anciens souverains, qui s'intitulaient fastueusement les rois des Espagnes et des Indes, ont été chassés de tous leurs domaines transatlantiques : mais l'humble frère de Saint-Dominique et de Saint-François prie tranquillement sur cette terre reconnaissante, ne craignant rien du passé et rien de l'avenir. L'Église catholique, qui avait été fidèle à ces régions infortunées au temps de leur oppression, leur a été fidèle encore au temps de leur liberté, et, malgré les réclamations de la cour d'Espagne, elle a continué de pourvoir à la succession de leur épiscopat. Ç'a été l'une des actions illustres du souverain Pontife Grégoire XVI, actuellement régnant, de ce vieillard auguste qui, en si peu d'années, s'est fait dans le cœur des chrétiens une gloire antique, une mémoire qui a déjà le poids des siècles. De son côté, l'Amérique a donné à l'Église et aux ordres religieux des marques nouvelles de son inviolable attachement : elle a proclamé dans ses chartes les droits éternels de la religion, et récemment, lorsque l'Espagne eut brisé la porte des vieux cloîtres contemporains de sa nationalité, le gouvernement du Mexique envoya des ordres à ses consuls pour offrir un asile aux religieux dis-

persés. On devait leur donner trois cents écus pour les frais de route, un passage à bord des bâtiments de l'État, et une pension viagère sur le trésor public, avec la condition, tout à fait noble et chrétienne, de travailler dans les missions. En effet, beaucoup ont profité de ces offres généreuses, et, réunis de divers ports de l'Italie dans le port de Gênes, s'y sont embarqués pour chercher au Mexique les traces de leurs glorieux ancêtres. Ainsi, pendant que la plupart des monarchies de l'Europe persécutent les ordres religieux ou leur disputent avec avarice l'eau et le feu, les républiques du nouveau monde les transportent chez elles au prix de l'or. *Vanité des vanités, et tout est vanité, hormis d'aimer Dieu et de le servir.*

CHAPITRE IV

TRAVAUX DES FRÈRES PRÊCHEURS COMME DOCTEURS.
— SAINT THOMAS D'AQUIN.

A l'extrémité occidentale de Bologne, du côté où expirent au pied de la ville les dernières pentes des Apennins, le voyageur rencontre une église sur une place solitaire. J'entrai dans l'église avec l'anxiété d'un homme qui cherche tendrement quelque chose. Accoutumé que j'étais aux tombeaux gigantesques de l'art moderne, je fus ému par le doux monument qui s'offrait à ma vue. Là, sous cet albâtre si pur, repose le corps de saint Dominique, auprès de cette fameuse université de Bologne, qui n'avait d'égale que l'université de Paris, toutes deux grandement aimées du saint, toutes deux choisies par lui pour être le principal séjour des siens. L'université de Paris reconnaissante lui donna une partie du couvent de Saint-Jacques, et Bologne son tombeau. Il convenait, en effet, qu'une ville savante fût le dernier et suprême séjour sur la terre de l'homme étonnant qui avait réuni dans une même pensée l'apostolat et la science divine, et confié à un seul ordre cette double mission. L'événement justifia la hardiesse de l'entreprise, et prouva sans réplique qu'elle avait été

inspirée de Dieu. On a déjà vu avec quelle fidélité les Frères Prêcheurs accomplirent dans l'apostolat les espérances de leur saint patriarche : on va voir du côté de la science un succès bien autrement miraculeux ; car, après tout, le dévouement suffit pour mettre au monde un missionnaire ; mais la science exige, outre le dévouement, une intelligence toujours très-rare.

La science est la vue des rapports qui constituent et enchaînent tous les êtres, de Dieu jusqu'à l'atome, de l'infiniment petit jusqu'à l'infiniment grand. Chaque degré, sur cette vaste échelle, éclaire le degré qui le précède et le degré qui le suit, parce que tout rapport pénétré, de quelque manière que cette pénétration ait lieu, de bas en haut ou de haut en bas, est une révélation de ce qui est. En d'autres termes, le fait indique la cause, parce qu'il en est l'image ; la cause explique l'effet, parce qu'elle en est le principe. Néanmoins cette réciprocité n'est pas égale : la lumière véritable descend d'en haut ; le bas n'en donne qu'un simple reflet. « Maintenant, dit saint Paul, nous voyons en reflet et en « énigme, un jour nous verrons face à face. » La science, dans notre état présent, est donc nécessairement imparfaite, parce que nous ne voyons pas *face à face* le point de départ et le point de retour, qui est Dieu. Mais, tout voilé qu'il demeure à notre vue, cependant il nous est déjà possible de le connaître autrement que par le reflet qui en est contenu dans les êtres inférieurs. Avant de se montrer, Dieu s'est affirmé ; avant de paraître, il a dit son nom. L'acceptation volontaire de cette parole souveraine s'appelle la foi. La foi fait le

chrétien. Quand le chrétien est en possession de ce nouvel élément de connaissance, de ce point de vue d'en haut, il peut redescendre jusqu'aux extrémités de l'univers, interpréter par les rapports qui constituent l'essence divine ceux qui constituent les choses de l'homme et de la nature, puis, à l'aide d'un mouvement contraire, vérifier par les lois des êtres finis les lois de l'être infini. Cette comparaison des deux mondes ; l'illumination du second, qui est effet, par le premier, qui est cause, et la vérification du premier, qui est cause, par le second, qui est effet ; ce flux et reflux de lumières, cette marée qui va de l'Océan au rivage, et du rivage à l'Océan, la foi dans la science, et la science dans la foi, c'est le chrétien devenu théologien.

Il suit de là que le docteur catholique est un homme presque impossible ; car il doit connaître, d'une part, tout le dépôt de la foi, les Écritures, la tradition écrite et non écrite, les conciles, les actes de la papauté ; et, d'une autre part, ce que saint Paul appelle *les éléments du monde*, c'est-à-dire tout et tout. Qu'on ouvre le premier venu des Pères de l'Église, la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, l'*Explication de l'Œuvre des six jours*, par saint Basile, les *Tapisseries* de Clément d'Alexandrie, la *Cité de Dieu* de saint Augustin ; on les verra tous d'un moment à l'autre passer du ciel à la terre, puis de la découverte à la révélation, mêlant et broyant Dieu avec l'univers, pour en tirer la science de l'un et de l'autre. Toutefois, nul d'entre eux n'était parvenu à élever l'édifice total de la théologie. Après douze cents ans de travaux, leurs écrits épars dans le passé

ressemblaient aux ruines d'un temple qui n'a pas été bâti, mais à des ruines sublimes, attendant avec la patience de l'immortalité la main de l'architecte. L'architecte devait sortir des cendres de saint Dominique, et ce que nul n'aurait jamais prévu, l'homme de la Providence, dans cette œuvre incomparable, fut un grand seigneur.

Il y avait à Cologne, l'an 1245, un licencié dominicain d'un génie si remarquable, que son siècle lui a donné le nom de Grand. Quoique particulièrement exercé dans les mathématiques, la physique et la médecine, il enseignait alors la théologie, d'où s'étant élevé dans la suite jusqu'aux plus hautes dignités, il les abdiqua volontairement pour retourner à son école. Sa fin fut extraordinaire. Un jour qu'il faisait une leçon publique, il s'arrêta tout à coup comme un homme qui cherche péniblement sa pensée, et après quelque temps d'un silence qui étonnait et troublait tout le monde, il parla ainsi : « Quand j'étais jeune, j'avais une si grande difficulté d'apprendre, que je désespérais de jamais rien savoir, et c'est pourquoi je résolus de quitter l'ordre de Saint-Dominique, afin de m'épargner la honte d'être sans cesse comparé à des hommes plus instruits que moi. Comme je m'entretenais jour et nuit de ce projet, je crus voir en songe la Mère de Dieu qui me demandait dans quelle science je voulais devenir habile, si c'était dans la théologie, ou dans la connaissance de la nature. Je répondis que c'était dans la connaissance de la nature. Elle me dit alors : Tu seras ce que tu désires, et le plus grand des philosophes ; mais, parce que tu n'a pas

préféré la science de mon Fils, un jour viendra où, perdant même la science de la nature, tu te retrouveras comme tu es aujourd'hui. Or, mes enfants, ce jour qui m'a été prédit est arrivé. Désormais je ne vous enseignerai plus. Mais je confesse une dernière fois devant vous que je crois tous les articles du Symbole, et je supplie qu'on m'apporte les sacrements de l'Église quand mon heure sera venue. Si j'ai dit ou écrit quelque chose de contraire à la foi, je le rétracte, et soumets toute ma doctrine à ma sainte mère, l'Église romaine. » Ayant achevé ce discours, il descendit de sa chaire, et ses disciples pleurant et l'embrassant le reconduisirent jusqu'à sa maison, où il vécut encore trois années dans une extrême simplicité, lui qui avait été appelé *le miracle de la nature, la stupeur de son siècle*, et auquel la postérité conserve le nom d'Albert le Grand.

Mais ce n'était point Albert le Grand qui avait été choisi pour élever l'édifice de la théologie catholique. *Il avait préféré la science de la nature à la science du Fils de Dieu.*

Vers la fin de 1244 ou au commencement de 1245, Jean le Teutonique, quatrième maître général de l'ordre des Frères Prêcheurs, vint à Cologne, accompagné d'un jeune Napolitain, qu'il présenta à frère Albert pour être son disciple. L'Europe était, en ces temps-là, un pays de liberté, chacun allait s'instruire où il voulait, et toutes les nations se donnaient la main dans les universités. Le jeune homme que Jean le Teutonique venait d'attacher à l'école d'Albert le Grand était, par son père, petit-neveu de l'empereur Frédéric Ier, cousin de l'empereur

Henri VI, arrière-cousin de l'empereur Frédéric II, alors régnant; et, par sa mère, il descendait des princes normands qui avaient chassé les Arabes et les Grecs de l'Italie, et conquis les Deux-Siciles. Il n'avait que dix-sept ans. On racontait de lui que ses parents l'avaient enlevé et enfermé dans un château pour le détourner de sa vocation, mais qu'ils n'avaient pu réussir; qu'une femme ayant été introduite dans sa chambre, il l'avait poursuivie avec un tison enflammé à la main; qu'il avait gagné ses deux sœurs à la vie religieuse dans des conversations où elles voulaient l'en détourner lui-même; que le pape Innocent IV, sollicité de rompre les liens qui l'enchaînaient déjà à l'ordre de Saint-Dominique, l'avait entendu avec admiration, et lui avait offert l'abbaye du Mont-Cassin. Arrivé avec de tels bruits, le jeune comte d'Aquin, qui n'était plus que frère Thomas, fut beaucoup regardé de ses condisciples. Mais rien ne répondit en lui à leur attente : ils virent un jeune homme simple, qui ne parlait presque pas, et dont les yeux mêmes semblaient obscurs. On finit par croire qu'il n'avait d'élevé que la naissance, et ses camarades l'appelaient en riant *le grand bœuf muet de la Sicile*. Son maître Albert, ne sachant lui-même qu'en penser, prit l'occasion d'une grande assemblée pour l'interroger sur une suite de questions très-épineuses. Le disciple y répondit avec une sagacité si surprenante, qu'Albert fut saisi de cette joie rare et divine qu'éprouvent les hommes supérieurs lorsqu'ils rencontrent un autre homme qui doit les égaler ou les surpasser; il se tourna tout ému vers la jeunesse qui était là, et leur dit : « Nous appelons frère Thomas un

« bœuf muet, mais un jour les mugissements de sa doc-
« trine s'entendront par tout le monde. »

La prophétie ne tarda pas à s'accomplir; Thomas d'Aquin devint en peu de temps le docteur le plus célèbre de l'Église catholique, et sa naissance même, si royale qu'elle était, a disparu dans la magnificence de sa renommée personnelle.

A l'âge de quarante et un ans, et n'en ayant plus que neuf à vivre, saint Thomas songea au monument qui était le but encore inconnu de sa destinée. Il se proposa de rassembler dans un corps unique les matériaux épars de la théologie, et ce qui pouvait n'être qu'une compilation, il en fit un chef-d'œuvre dont tout le monde parle, même ceux qui ne le lisent pas, comme tout le monde parle des pyramides d'Égypte, que presque personne ne voit. Cette popularité, plus forte que l'ignorance, est le dernier terme de la gloire ici-bas : Dieu seul en obtient une plus haute, parce que seul il est à la portée de tous ceux qui l'adorent.

La théologie, comme nous l'avons dit, est la science des affirmations divines. Lorsque l'homme accepte simplement ces affirmations, il est à l'état de foi; lorsqu'il établit le rapport de ces affirmations entre elles et avec tous les faits intérieurs et extérieurs de l'univers, sa foi est à l'état théologique ou scientifique. Par conséquent la théologie résulte du mélange d'un élément humain avec un élément divin, et, s'il est vrai que ce mélange éclaire la foi, il est néanmoins sujet à un grand danger. Car, pour peu qu'on se donne carrière dans les choses de l'ordre visible, on a bien vite atteint la limite extrême

de la certitude qui leur appartient ; et si l'on pousse plus loin, l'esprit ne rapporte de ces régions mal explorées que des opinions capables quelquefois d'altérer la pureté et la solidité de la foi. Une des premières qualités du docteur catholique est donc l'esprit de discernement dans l'emploi de l'élément humain. Or, saint Thomas possédait ce tact à un illustre degré.

Toute la science humaine de son temps était renfermée dans les écrits d'Aristote : logique, métaphysique, morale, politique, physique, histoire naturelle, Aristote enseignait tout, et était regardé comme ayant dit sur tout le dernier mot de la nature. Cependant, il suffisait de parcourir quelques-uns de ses ouvrages pour s'apercevoir combien peu ce philosophe avait eu le génie chrétien, et déjà l'étude assidue qu'on faisait de lui avait porté des fruits déplorables. Il n'était pas extraordinaire d'entendre des maîtres ès arts, par exemple, soutenir qu'une proposition était vraie selon l'Évangile, et fausse selon le *Philosophe*. En 1277, Étienne II, évêque de Paris, fut obligé de porter une censure contre deux cent vingt-deux articles dont l'erreur avait été puisée dans les livres d'Aristote. Voilà les éléments scientifiques dont disposait saint Thomas. Il fallait avec cela créer une psychologie, une ontologie, une morale et une politique dignes de s'unir aux dogmes de la foi. Saint Thomas le fit. Laissant de côté les chimères et les aberrations du Stagyrite, il tira de ses écrits ce qui pouvait s'y glaner de vrai, éleva et transforma ces matériaux, et, sans abattre ni adorer l'idole de son siècle, il ourdit une philosophie qui avait encore dans les veines du sang d'Aristote, mais

purifié par le sien et par celui de tous ses grands prédécesseurs dans la doctrine.

A l'esprit de discernement dans l'emploi de l'élément humain ou fini, saint Thomas joignit une vue pénétrante de l'élément divin. Il eut, en considérant les mystères de Dieu, ce regard ferme représenté par l'aigle de saint Jean, ce trait de l'œil difficile à définir, mais que l'on reconnaît si bien lorsque, après avoir médité soi-même sur une vérité du christianisme, on interroge un homme qui a été plus loin que soi dans l'abîme, ou mieux écouté le son de l'infini. Il en est d'un grand théologien comme d'un grand artiste : l'un et l'autre voient ce que l'œil vulgaire ne voit pas ; ils entendent ce que l'oreille de la foule ne soupçonne pas ; et quand, avec les faibles organes dont l'homme dispose, ils viennent à rendre un reflet ou un écho de ce qu'ils ont vu et entendu, le pâtre même s'éveille et se croit du génie. Cette puissance de découverte dans l'infini étonnera ceux qui tiennent un mystère pour une affirmation dont les termes mêmes ne sont pas distincts ; mais ceux qui savent que l'incompréhensible n'est autre chose qu'une lumière sans bornes, qui fait qu'au jour même où nous verrons Dieu face à face nous ne le comprendrons pas encore, ceux-là se persuaderont aisément que plus l'horizon est immense, plus la vivacité du regard a de quoi s'exercer. Et la théologie a ce rare avantage, que les affirmations divines, qui lui ouvrent l'infini de part en part, lui sont une boussole en même temps qu'une mer. La parole de Dieu forme dans l'infini des lignes saisissables qui encadrent la pensée sans la restreindre, et qui fuient devant elle en l'em-

portant. Jamais l'homme arrêté dans les liens et les ténèbres du fini n'aura l'idée de la félicité du théologien nageant dans l'espace sans bornes de la vérité, et trouvant dans la cause même qui le contient l'étendue qui le ravit. Cette union, au même endroit, de la sécurité la plus parfaite avec le vol le plus hardi, cause à l'âme une aise indicible qui fait mépriser tout le reste à qui l'a une fois sentie. Or, nul ne la fait sentir plus souvent que la lecture de saint Thomas. Quand on a étudié une question même dans de grands hommes, et qu'on recourt ensuite à cet homme-là, on sent qu'on a franchi plusieurs orbes d'un seul coup, et que la pensée ne pèse plus.

Il faudrait parler encore de la force d'enchaînement qui lie l'un à l'autre dans saint Thomas l'élément naturel et l'élément divin, en subordonnant toujours le premier au second. Il faudrait dire cette unité puissante qui, dans le cours d'un ouvrage énorme, ne se dément jamais, ramasse à droite et à gauche toutes les eaux du ciel et de la terre, et les pousse en avant par un mouvement qui vient de la source et que le leur accroît sans le changer. Il faudrait enfin donner une idée de ce style qui fait voir la vérité dans les plus grandes profondeurs, comme on voit les poissons au fond des lacs limpides, ou les étoiles au travers d'un ciel pur, style aussi calme qu'il est transparent, où l'imagination ne paraît pas plus que la passion, et qui cependant entraîne l'intelligence. Mais le temps nous presse, et saint Thomas d'ailleurs n'a plus besoin de louanges. Les souverains pontifes, les conciles, les ordres religieux,

les universités, mille écrivains l'ont porté trop haut pour que la louange puisse l'atteindre désormais. Quand les ambassadeurs du royaume de Naples vinrent demander sa canonisation à Jean XXII, le pape, qui les reçut en plein consistoire, leur dit : « Saint Thomas a plus éclairé l'Église que tous les docteurs ensemble, et l'on profitera plus en une année avec ses livres que pendant toute une vie avec les livres des autres. » Et comme quelqu'un, dans le cours du procès de canonisation, remarquait qu'il n'avait point opéré de miracles, le souverain pontife répondit : « Il a fait autant de miracles qu'il a écrit d'articles. » Dans le concile de Trente, une table était placée au milieu de la salle où siégeaient les Pères du concile, et sur cette table étaient l'Écriture sainte, les décrets des papes, et la Somme de saint Thomas. Après cela, Dieu seul pourra louer ce grand homme dans le concile éternel de ses saints.

Saint Thomas mourut à Fosse-Neuve, monastère de l'ordre de Cîteaux, presque à moitié chemin de Naples et de Rome, entre sa patrie naturelle et sa patrie spirituelle, non loin du château de Roche-Sèche, où il est probable qu'il naquit, et proche du Mont-Cassin, où il avait passé une partie de son enfance. La mort le surprit là pendant qu'il était en route pour obéir aux ordres du pape Grégoire X, qui l'avait appelé au deuxième concile général de Lyon, dans lequel on devait traiter de la réunion de l'Église grecque avec l'Église latine. Les religieux, pressés autour de son lit, le prièrent de leur faire une courte exposition du Can-

tique des Cantiques, et ce fut sur ce chant de l'amour divin qu'il donna sa dernière leçon. A son tour, il demanda aux religieux de le mettre sur la cendre pour recevoir le saint viatique, et quand il vit l'hostie entre les mains du prêtre, il dit avec larmes : « Je crois fermement que Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, fils unique du Père éternel et d'une Vierge mère, est dans cet auguste sacrement. Je te reçois, prix de la rédemption de mon âme ; je te reçois, viatique du pèlerinage de mon âme, pour l'amour duquel j'ai étudié, j'ai veillé et travaillé, prêché et enseigné. Jamais je n'ai rien dit contre toi ; mais si j'avais dit quelque chose sans le savoir, je ne suis point opiniâtre dans mon sens : je laisse tout à la correction de la sainte Église romaine, dans l'obéissance de laquelle je m'en vais de cette vie. » Ainsi mourut saint Thomas d'Aquin, à l'âge de cinquante ans, le 7 mars 1274, quelques heures après minuit, au lever de l'aurore.

L'ordre religieux qui, presque à sa naissance, avait produit une si vive lumière de l'Église, ne cessa de nourrir des savants et des écrivains de mérite. Mais la liste en serait plus que fastidieuse : on en compte environ quatre à cinq mille. Il suffira d'ajouter que, moins d'un siècle après la mort de saint Dominique, son institut fut honoré par les contemporains du titre singulier d'*Ordre de la Vérité*. Ainsi fut accomplie dans toute son étendue la double pensée qui avait présidé à sa formation. Des générations d'apôtres et de savants sorties de ce germe ont répandu la vérité jusqu'en des mondes que saint Dominique ignorait, et, après six

cents ans révolus, les rejetons en fleurissent encore de Manille à Rome, de Saint-Pétersbourg à Lima. Quand le jeune Gusman passait les Pyrénées avec l'évêque dom Diégo, rien de tout cela n'existait, n'était attendu, ni cru possible : mais la pensée qui découvre un besoin, la vertu qui s'y dévoue, et le besoin qui vient en aide à la pensée et à la vertu, ces trois choses peuvent tout. Heureux le siècle où elles se rencontrent !

CHAPITRE V

DES ARTISTES, ÉVÊQUES, CARDINAUX, PAPES, SAINTS ET SAINTES DONNÉS A L'ÉGLISE PAR L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS.

Bien que l'apostolat et la science divine fussent le but principal de l'ordre des Frères Prêcheurs, néanmoins saint Dominique n'avait exclu de son œuvre aucun travail utile au salut des âmes. Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer le nom de ses disciples dans les arts, dans le ministère pastoral, dans le gouvernement général de l'Église, et dans une foule de situations particulières qui ne se lient entre elles que par le dévouement.

Si l'on s'étonnait, par exemple, de voir des artistes, et même de grands artistes, parmi les Frères Prêcheurs, on n'aurait pas de l'art l'idée religieuse qui lui convient. L'art, n'étant, comme la parole et l'écriture, que l'expression du vrai et du beau, a droit d'être cultivé par tous ceux qui s'occupent d'élever l'âme de leurs semblables à la contemplation de l'invisible, et Dieu lui-même, en même temps qu'il donnait à Moïse les tables de la loi, lui montrait sur le Sinaï la forme du tabernacle et de l'arche sainte. C'était nous apprendre que l'architecte des mondes est l'artiste par excellence, et que, plus l'homme reçoit de son esprit, plus il est

capable et digne d'aspirer lui-même aux saintes fonctions de l'art. Les religieux du moyen âge n'ignoraient pas cette vérité. Les cloîtres cachaient des architectes, des sculpteurs, des peintres, des musiciens, de la même manière qu'il s'y formait des écrivains et des orateurs. Le chrétien, en entrant sous le doux ombrage de leurs voûtes, offrait à Dieu avec son âme et son corps le talent qu'il avait reçu de lui, et, quel que fût ce talent, il ne manquait pas de prédécesseurs et de maîtres. Près de l'autel, tous les frères se ressemblaient par la prière; rentrés dans leurs cellules, le prisme était décomposé, et chacun d'eux exprimait à sa manière un rayon de la beauté divine. O temps fortunés! Paradis terrestres détruits par le despotisme et la barbarie! Toute la civilisation moderne ensemble ne peut bâtir aujourd'hui une église chrétienne, et de pauvres Frères Prêcheurs du treizième siècle tout à fait inconnus, Fra Sisto, Fra Ristoro et Fra Giovanni, élevaient dans Florence cette église de *Santa-Maria-Novella* que Michel-Ange allait voir tous les jours, et dont il disait qu'elle était belle, pure et simple comme une fiancée; d'où lui est venu le nom que lui donne encore le peuple florentin, le doux nom de *la Sposa*. A chaque instant le citoyen et l'étranger répètent cette louange en passant sur la place de *la Sposa*, mais nul ne parle des artistes : la gloire les respecte jusque dans leurs tombeaux, et craint d'alarmer ces chastes cœurs, où l'humilité surpassait le génie.

Quelquefois pourtant elle a fait violence à leurs frères d'art et de religion. Quel nom est plus célèbre dans la peinture que le nom du dominicain Fra Angelico de

Fiesole? « Fra Angelico, dit Vasari, eût pu mener une « vie heureuse dans le monde; mais comme il voulait « avant tout le salut de l'âme, il embrassa la vie reli- « gieuse dans l'ordre de Saint-Dominique, sans aban- « donner la peinture, unissant au soin de son bonheur « éternel l'acquisition d'une éternelle renommée parmi « les hommes. » Jamais Fra Angelico ne peignait qu'à genoux les images de Jésus-Christ et de sa sainte Mère, et souvent des larmes attestaient le long de ses joues la sensibilité de l'artiste et la piété du chrétien. Quand Michel-Ange vit dans l'église de Saint-Dominique, à Fiesole, le tableau de l'Annonciation qu'y avait peint notre Frère Prêcheur, il témoigna son admiration par ces paroles : « Un homme n'a pu faire ces figures-là qu'après les avoir vues dans le ciel. » Appelé à Rome par le pape Eugène IV, Fra Angelico peignit dans les appartements du Vatican les grandes fresques qui représentent l'histoire de saint Laurent et de saint Étienne, et le pape, encore plus ravi de son âme que de son pinceau, lui offrit l'archevêché de Florence, sa patrie. C'était une récompense quelquefois accordée dans ces temps-là et dans les temps antérieurs à de semblables mérites : on ne croyait pas qu'un peintre ou un architecte chrétien fût moins digne de l'épiscopat qu'un prédicateur, les uns et les autres disant les mêmes choses avec la même foi dans des arts différents. Mais Fra Angelico refusa obstinément la crosse archiépiscopale, et désigna au souverain pontife, comme étant plus digne que lui, le frère Antonin, que Nicolas V éleva depuis sur le siége de Florence, et qui devint saint Antonin.

Les annales de la peinture comptent encore avec orgueil Fra Bartolomeo, qui s'était appelé dans le monde Baccio della Porta. Un peu avant l'âge de vingt ans, lorsque déjà son talent se révélait à lui-même et aux autres, il entendit les prédications de Jérôme Savonarole, et prit parti pour la réforme que ce grand orateur s'efforçait d'introduire à Florence. Au moment où son maître fut arrêté, il était dans le cloître de Saint-Marc, parmi les cinq cents citoyens venus pour défendre Savonarole, et il fut tellement accablé de sa mort, qu'il alla prendre l'habit de Saint-Dominique au couvent de Prato, résolu d'y ensevelir à jamais sa vie, et de ne plus toucher une toile avec un pinceau. Beaucoup d'hommes illustres de cette époque éprouvèrent le même découragement, et, Savonarole mort, estimèrent que ce n'était plus la peine d'écrire, de parler, ni de peindre, ni de se donner un autre but dans le monde que le sentiment éternel de sa vanité. En effet, le paganisme moderne l'emportait. Luther était aux portes; et Savonarole, après avoir souvent prédit cette prochaine catastrophe, avait été sur son bûcher le dernier jet d'une flamme que ses contemporains ne devaient plus revoir. Fra Bartolomeo porta toute sa vie dans sa poitrine l'inconsolable deuil de cette mort, et l'amitié même de Raphaël ne put voiler dans son cœur la présence triste de son premier ami. Cependant, au bout de quatre années, il fut vaincu par les sollicitations de ses frères, et consentit à produire de nouveaux chefs-d'œuvre avec un regret que le succès ne tarissait point.

N'oublions pas non plus Fra Benedetto, peintre en

miniature au couvent de Saint-Marc, inconnu pour son talent, mais éternellement connu, parce qu'au jour où Savonarole fut arrêté, il s'était armé de pied en cap pour le défendre, et ne retint l'épée dans le fourreau que sur les remontrances de son maître, qui lui dit qu'un religieux ne devait avoir d'autres armes que les armes de l'esprit. Il voulut du moins l'accompagner au supplice et souffrir avec lui, et il fallut que Savonarole l'arrêtât en lui disant : « Frère Benedetto, au nom de l'obéissance, ne venez pas, parce que j'ai aujourd'hui à mourir pour l'amour du Christ. » Je ne me lasserais pas d'errer dans ces souvenirs, car nous ne sommes plus que des ombres, et c'est la consolation des morts de retourner parmi les vivants.

L'ordre des Frères Prêcheurs a donné à l'Église un grand nombre d'évêques dont plusieurs ont joué un rôle considérable. Je n'entrerai dans aucun détail biographique à leur sujet, ni sur ceux qui ont été revêtus du cardinalat, *la première dignité du monde après la suprême*, écrivait à Louis XIV le cardinal de Bouillon. Je me bornerai à dire qu'en 1825, six cents ans après la mort de saint Dominique, il y avait eu sous son habit soixante-dix cardinaux, quatre cent soixante archevêques, deux mille cent trente-six évêques, quatre présidents de conciles généraux, vingt-cinq legats *a latere*, quatre-vingts nonces apostoliques et un prince électeur du saint-empire romain. La plupart des Frères Prêcheurs qui furent élevés à ces hautes dignités étaient de simples religieux, sans naissance et sans fortune, ne devant qu'à leurs vertus le choix que faisaient d'eux les

souverains pontifes et les princes temporels. L'Église romaine a toujours conservé cet usage de tirer de la poussière des cloîtres de pauvres moines pour les mettre à la tête des peuples, en même temps qu'elle y place aussi des hommes d'une éminente condition. Cette Église, *mère et maîtresse*, n'a d'ostracisme contre aucune supériorité : elle accepte le gentilhomme et l'homme du peuple, et quand on assiste à ses saintes cérémonies, l'œil y découvre sous la même bure ou sous la même pourpre tous les rangs confondus dans l'égalité du mérite ou de l'abnégation. La papauté porte la première à son front cette auréole. La tiare va, sans rougir, du prince au pâtre, et le souverain pontife qui lutte aujourd'hui contre la maison de Brandebourg est à peine le fils d'un bourgeois de Bellune. La robe blanche qui le couvre était sa robe de camaldule, et, en passant du cloître au Vatican, il n'a pas même eu la peine de changer d'habit, pas plus qu'il n'avait à changer de cœur.

Plus d'un Frère Prêcheur reçut aussi et honora la tiare. Le premier fut Pierre de Tarentaise, archevêque de Lyon, transféré ensuite au siége de Tarentaise, cardinal-évêque d'Ostie et de Velletri, grand pénitencier, et enfin pape, en 1276, sous le nom d'Innocent V. Quoique son pontificat n'ait duré que cinq mois, il eut le temps de réconcilier les républiques de Lucques et de Pise, et de donner la paix à Florence.

La papauté du frère Nicolas Boccasini, élu en 1303, et qui prit le nom de Benoît XI, fut courte aussi; mais elle est célèbre par la gravité des circonstances où il la reçut, et qui ne surpassèrent point ses forces. Ce fut

lui, en effet, qui succéda à Boniface VIII. Le conclave le choisit pour le récompenser de sa courageuse conduite dans la journée d'Agnani, lorsque, tout le monde ayant abandonné le souverain pontife, il resta seul à ses côtés avec un autre cardinal, et soutint la majesté du Saint-Siége contre le soufflet de Nogaret. Dès que son élection fut consommée, il travailla à la paix de l'Église avec autant de douceur qu'il avait eu de fermeté dans le péril, et la France lui doit de l'avoir sauvée d'une situation très-critique sans une goutte de sang versé.

En 1566, frère Michel Ghisleri, appelé le cardinal Alexandrin parce qu'il était né proche d'Alexandrie de Piémont, fut élu pape, et prit le nom de Pie V. Il avait donné sous les pontificats précédents de si grandes preuves d'indépendance et de fermeté, que le peuple romain fut alarmé de son avénement. Le nouveau pape le sut, et répondit à ceux qui lui en parlaient : « Je ferai en sorte que le peuple romain ait plus de douleur de ma mort que de mon élection. » Ce fut ce qui arriva. Il sema tant d'illustres actions dans un règne de six ans, qu'un deuil universel accompagna ses funérailles. Personne n'ignore qu'en 1571 il conclut avec Venise et l'Espagne une ligue contre les Turcs, laquelle eut pour résultat cette fameuse bataille navale de Lépante, où les armes chrétiennes obtinrent un des plus mémorables et des plus nécessaires succès qui les aient signalées à la reconnaissance de l'Europe.

De saint Pie V à Benoît XIII, dernier pape dominicain, il s'écoula cent cinquante années. Le rôle du pontificat était bien changé : mis en dehors des affaires gé-

nérales de l'Europe par le traité de Westphalie et par le despotisme qui s'installait sur tous les trônes chrétiens, il ne pouvait plus offrir au monde que le spectacle de la vertu désarmée, en attendant l'heure des révolutions et du martyre. C'est le destin de la vérité sur la terre de puiser, dans quelque situation qu'on lui fasse, une illustration qui lui est propre. Si les hommes lui accordent un grand pouvoir, elle leur imprime un grand mouvement, change leurs guerres d'ambition en croisades civilisatrices, s'interpose entre l'injustice des grands et la violence des petits, fonde des universités, abolit l'esclavage, ouvre à la misère et au malheur d'innombrables asiles, contraint le sol à porter le poids d'éternels chefs-d'œuvre, élève, étend, affermit l'humanité. Si les hommes lui retirent le pouvoir, elle se retire elle-même en arrière, et se tient sur sa porte comme un vieillard, cassé par le temps et dépouillé de ses offices, s'asseoit sur la fin du jour au devant de sa maison, et présente encore à ses concitoyens qui passent en le saluant une image vénérable de tout ce qui est bien. Si les hommes vont plus loin et persécutent la vérité, alors, usée qu'on la croit, elle tire de son antiquité même des forces capables de vaincre tous les mondes; elle ouvre ses trésors : elle y ceint l'épée qui tua ses apôtres, les chaînes où furent meurtris les reins des jeunes filles mortes pour Dieu; elle met à son cou les os des enfants qui, déchirés sur les chevalets, ont ri des proconsuls et des empereurs; elle prend le bâton qui assommait ses fidèles par milliers, et, ainsi parée, elle attend debout sur la place publique, sachant que Dieu est derrière elle, et que tout

est sauvé quand tout est perdu. Quoi que fassent donc les hommes, la vérité ne fait que changer de gloire : elle quitte une couronne pour en prendre une autre, et, d'or ou de fer, cette couronne est toujours maîtresse.

Or, tel le sort de la vérité, tel le sort de la papauté, qui en est l'organe. Il ne dépend pas d'un pape de choisir son mode de puissance, pas plus qu'il ne dépend de lui de choisir son heure; mais toujours il dispose d'une puissance, s'il est digne de son rang. Benoît XIII, élu en 1724, ne pouvait pas, comme Innocent V, jouer le rôle de médiateur entre les républiques d'Italie; ni, comme Benoît XI, donner la paix à la France; ni, comme saint Pie V, gagner la bataille de Lépante; il ne pouvait pas davantage souffrir la prison et l'exil comme ses futurs successeurs Pie VI et Pie VII: son jour avait été marqué entre les deux époques, et il fut tout ce qu'un pape devait être au dix-huitième siècle, un homme de bien, un saint. Issu de l'illustre famille des Gravina-Orsini, il quitta le monde dès sa première jeunesse, donna toute sa vie l'exemple d'une simplicité qui couvrait d'un voile aimable ses autres vertus ; et lorsque enfin la tiare tomba d'elle-même sur son front, il se plut à la cacher souvent aux regards, allant à pied visiter les églises et les hôpitaux de Rome, et préférant aux traditions solennelles de la cour apostolique les inspirations d'un cœur parfaitement digne d'avoir échangé autrefois le palais de ses pères contre la cellule du Frère Prêcheur.

Dans ces quatre papes dominicains reluit le caractère de l'ordre entier. Chacun d'eux répondit à son

temps par un côté flexible, sans que le tact de leur siècle leur ôtât rien du courage militant qui fut toujours dans la nature dominicaine, et qui a fait de sa longue histoire une ligne droite. Rien ne ressemble plus au génie français que le génie dominicain. C'est pourquoi, dans la liste des maîtres généraux que j'ai sous les yeux, et qui ne va que jusqu'en 1720, sur soixante maîtres généraux, dix-sept ont été Français, c'est-à-dire presque le tiers : aucun autre ordre ayant son centre à Rome ne présente ce phénomène.

Mais tous les ordres religieux, quels que soient leur caractère particulier, leur origine, leur but et leurs moyens, doivent se rencontrer dans un point commun, qui est la sainteté. Là est le confluent de tout ce qui fut atteint du souffle de Dieu. Là se rejoignent tous ceux qui donnèrent à Dieu et aux hommes leur vie, quelle qu'ait été la forme de la donation : les vierges sans tache, les mères chrétiennes ; les apôtres, les docteurs, les martyrs de la vérité ; l'ouvrier gagnant son pain dans un travail vulgaire en soi, mais élevé par l'intention ; le soldat tombé avec le sentiment de la justice ; le criminel transformant son supplice en immolation volontaire par le repentir ; le religieux ceint de la corde de saint François ou du cilice de saint Bruno, pourvu qu'il y ait en dessous une chair dévouée ; tout corps et toute âme enfin qui n'a pas vécu pour soi, mais pour Dieu dans les hommes, et pour les hommes en Dieu. La sainteté, lien de tous les êtres moraux, n'est que le dévouement puisé à sa source la plus haute. C'est pour cela que le sacrifice est l'action religieuse par excel-

lence, et que la croix, symbole présent et futur du Christianisme, paraîtra au dernier jour pour juger les vivants et les morts. Quiconque pourra être mesuré à la taille de la croix sera sauvé; quiconque n'aura rien dans ses membres et son cœur qui s'adapte à la croix sera perdu : les uns iront au royaume de l'amour, les autres au royaume de l'égoïsme. Ici-bas, ces deux royaumes sont mêlés. L'Église, foyer de l'amour, et le monde, foyer de l'égoïsme, se pénètrent et se repoussent sans cesse, et, dans ce combat inépuisable, les ordres religieux sont l'effort le plus extrême de l'Église pour vaincre le monde à force de dévouement, et par conséquent de sainteté. Or, tout ce qui précède a fait voir si l'ordre de Saint-Dominique avait accompli sa tâche en ce genre. De siècle en siècle il a grossi d'une foule de noms la liste vénérable des hommes que la voix des peuples et celle de l'Église ont proclamés, dès cette terre, les concitoyens du ciel. Chaque jour, en mille lieux, le pauvre croise ses mains fatiguées sur le balustre qui entoure la châsse ou l'image de quelque Frère Prêcheur, et repose son âme dans le souvenir populaire d'une créature qui préféra la pauvreté à tous les biens. Laissons à la garde de ceux qui les savent et les invoquent ces noms révérés, et terminons cette légère esquisse d'un ordre immense par l'éloge qu'en faisait, au quatorzième siècle, un des plus grands poëtes chrétiens, le chantre indépendant de la *Divine Comédie* :

« En cette partie du monde d'où le Zéphire part, et vient ouvrir les feuilles nouvelles de l'Europe;

« Non loin du bruit des flots qui cachent le soleil à tout homme derrière leur immensité;

« Est assise la fortunée Calaroga, sous la protection du grand écu où le Lion domine la Tour, et la Tour le Lion.

« Là naquit l'amoureux serviteur de Dieu, le saint champion de la foi chrétienne, doux aux siens et rude aux ennemis.

« A peine était créée son âme, que, remplie d'une vive vertu, elle fit prophétiser sa mère.

« Lorsqu'au sacré baptême la foi et lui se fiancèrent ensemble, et promirent de se sauver l'un par l'autre,

« La marraine qui donnait pour lui le consentement vit en songe le fruit merveilleux qui devait sortir de lui et de ses héritiers.

« Et pour que son nom répondît à sa nature, un ange vint le nommer du nom même du Seigneur, auquel il était tout entier.

« Il fut appelé Dominique : et c'est de lui que je parle comme du jardinier choisi par le Christ pour l'aider dans son jardin.

« Bien parut-il qu'il était l'envoyé et l'ami du Christ, puisque son premier amour fut pour le premier conseil que donne le Christ.

« Souvent sa nourrice le trouva couché par terre, silencieux et éveillé, comme s'il eût dit : Je suis venu pour cela.

« Oh! vraiment heureux son père! Oh! vraiment pleine de grâces sa mère! comme le dit leur nom même de Félix et de Jeanne.

« En peu de temps, non pour le vain amour du monde, mais par amour de la manne véritable,

« Il devint grand docteur, et se mit à travailler la vigne qui blanchit et se dessèche lorsque le vigneron n'est pas digne d'elle.

« Et il ne demanda pas au siége suprême, meilleur autrefois aux pauvres chrétiens qu'il ne l'est aujourd'hui (non par la faute du siége, mais de celui qui est assis dessus),

« Il ne demanda pas de donner moins au lieu de donner plus, ni le premier bénéfice vacant, ni les dîmes qui appartiennent aux pauvres de Dieu;

« Mais seulement la liberté de combattre pour l'Évangile contre les erreurs du monde (1). »

Ainsi débordait de l'âme mélancolique et forte du Dante l'admiration que lui avait inspirée l'ordre de Saint-Dominique. Ce proscrit dont la plume n'a épargné aucune grandeur coupable, traita toujours les Frères Prêcheurs et les Frères Mineurs comme les héros de son siècle; et sa pensée, après avoir fait tristement le tour du monde dans les longs jours de l'exil, revenait à eux avec le difficile plaisir de pouvoir respecter. Tels furent aussi les sentiments des plus grands hommes du moyen âge. L'apparition simultanée de saint Dominique et de saint François fit sur tous ceux qui jouaient alors un rôle dans les affaires du monde l'effet d'un miracle de la Providence, et le tressaillement unanime qu'ils en eurent est un éloge que les siècles nouveaux

(1) Il Paradiso, chap. XII.

n'infirmeront jamais. C'est aux contemporains à juger les choses et les hommes de leur temps. C'est à ceux qui ont mangé le même pain à savoir ce qu'il valait : et de même que l'avenir ne comprendra pas les idées les plus généreuses d'aujourd'hui, accordons au passé d'avoir connu ceux qui lui firent du bien et ceux qui lui firent du mal. Le malade retourné à gauche demande ensuite qu'on le retourne à droite; mais en bénissant la seconde main qui le touche à son gré, il ne doit pas maudire la première : toutes les deux sont sacrées.

CHAPITRE VI

DE L'INQUISITION.

L'inquisition est un tribunal établi autrefois dans quelques pays de la chrétienté par le concours de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité civile, pour la recherche et la répression des actes qui tendent au renversement de la religion.

On accuse saint Dominique d'avoir été l'inventeur de ce tribunal;

On accuse les dominicains d'en avoir été les promoteurs et les principaux instruments;

On les rend comptables particulièrement des excès de l'inquisition espagnole.

Or, saint Dominique n'a point été l'inventeur de l'inquisition, et n'a jamais fait aucun acte d'inquisiteur;

Les dominicains n'ont point été les promoteurs et les principaux instruments de l'inquisition;

Et, quant à l'inquisition espagnole, loin d'en être responsables, ils en furent éloignés par les rois d'Espagne, dès que les rois d'Espagne, à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle, transformèrent ce tribunal en une institution nouvelle et politique qui exigeait des serviteurs plus dépendants que des religieux.

Ces assertions peuvent étonner ceux qui croient à l'histoire telle que les protestants et les rationalistes l'ont faite; mais elles ne surprendront point ceux qui savent que l'histoire, depuis trois siècles, est un mensonge perpétuel et flagrant, que les savants de France, d'Allemagne et d'Angleterre ont déjà démoli en partie. Dans tous les cas, je donnerai mes preuves.

En 1812, les Cortès espagnoles assemblées dans l'île de Léon nommèrent un comité de constitution qui fut chargé, entre autres travaux, de présenter un rapport et un projet de décret sur le tribunal de l'inquisition. Le comité fit dans son rapport un exposé de l'origine et du développement de ce tribunal, et conclut à ce qu'il fût aboli en Espagne. Cette pièce, de fabrique rationaliste, libérale et espagnole, et qui, à tous ces titres, ne saurait être suspecte de partialité en faveur de l'inquisition, sera mon premier moyen justificatif.

Un autre document non moins précieux est l'Histoire de l'Inquisition publiée à Amsterdam, en 1662, par Philippe de Lymborch, professeur de théologie dans le parti calviniste des *Remontrants*. Cette histoire, aussi hostile que possible à l'Église catholique, à l'inquisition et aux dominicains, sera mon second moyen justificatif.

Je ne dirai rien qui ne soit appuyé sur l'un ou l'autre de ces monuments ennemis, et quelquefois sur tous les deux ensemble. Ils me serviront de texte, et le reste de mes preuves n'en sera que le commentaire.

Voici, pour commencer, la manière dont le comité des Cortès s'exprime sur saint Dominique : « Les pre-« miers inquisiteurs n'opposèrent jamais à l'hérésie

« d'autres armes que la prière, la patience et l'in-
« struction, et saint Dominique surtout, comme l'as-
« surent les Bollandistes, et les Pères Eckhard et Tou-
« ron (1). » Et plus bas : « Philippe II, le plus absurde
« des princes, *fut le véritable fondateur de l'inquisition ;*
« ce fut sa politique raffinée qui la porta à ce point de
« hauteur où elle était montée. Toujours les rois ont
« repoussé les conseils et les soupçons qui leur ont été
« adressés contre ce tribunal, parce qu'ils sont dans
« tous les cas maîtres absolus de nommer, de suspendre
« ou de renvoyer les inquisiteurs, et qu'ils n'ont d'ail-
« leurs rien à craindre de l'inquisition, qui n'est ter-
« rible que pour leurs sujets (2). »

Ainsi le comité des Cortès distingue dans l'inquisition deux termes extrêmes, saint Dominique et Philippe II : le premier, n'ayant d'autres armes que *la prière, la patience et l'instruction ;* le second, *véritable fondateur de l'inquisition*, la transformant en un tribunal *terrible* dont les *rois* sont les *maîtres absolus*. Je pourrais m'arrêter là : car quoi de plus décisif pour qui sait lire ? Qu'importe que le comité range saint Dominique parmi les premiers inquisiteurs, si les premiers inquisiteurs n'employèrent jamais que *la prière, la patience et l'instruction ?* Que reste-t-il de commun entre l'œuvre de saint Dominique et celle de Philippe II, séparées par

(1) Rapport sur le tribunal de l'inquisition, avec le projet de décret concernant les tribunaux protecteurs de la religion, présenté aux Cortès générales et extraordinaires par la commission de constitution. Cadix, 1812.

(2) Rapport, etc., p. 89.

trois siècles d'intervalle ; l'une religieuse, et l'autre politique ; l'une confiée à des hommes qui prient et instruisent avec patience, l'autre à des rois qui *repoussent les conseils et les soupçons* contre un tribunal dont ils sont les maîtres absolus ? Mais en matière si grave, on ne peut pardonner au comité même une erreur inoffensive. Bien qu'il n'impute pas à saint Dominique d'avoir inventé l'inquisition, ni de l'avoir exercée avec dureté, il le nomme toutefois parmi les premiers inquisiteurs, et ce fait est absolument inadmissible, comme on va le voir.

Faisons-nous d'abord une juste idée de l'inquisition.

L'inquisition ne consiste pas dans les lois pénales établies contre la profession publique de l'hérésie, et, en général, contre les actes extérieurs destructifs de la religion. Depuis mille ans, des lois semblables étaient en vigueur dans la société chrétienne. Constantin et ses successeurs en avaient publié un grand nombre qu'on peut lire dans le Code Théodosien, toutes appuyées sur cette maxime, que, la religion étant le premier bien des peuples, les peuples ont droit de la placer sous la même protection que les biens, la vie et l'honneur des citoyens. Je n'examine pas la valeur de cette maxime, je ne fais que l'énoncer. Avant les temps modernes, elle passait pour incontestable ; toutes les nations de la terre l'avaient mise en pratique, et aujourd'hui même la liberté religieuse n'existe qu'en deux pays, aux États-Unis et en Belgique. Partout ailleurs, sans en excepter la France, l'ancien principe domine, quoique affaibli dans son application. On croyait, et presque tout l'univers croit encore que la société civile doit

empêcher les actes extérieurs contraires à la religion qu'elle professe, et qu'il n'est pas raisonnable de l'abandonner aux attaques du premier venu qui a assez d'esprit pour soutenir un dogme nouveau. C'est en ce sens qu'a jugé la cour de cassation, même après 1830, lorsqu'elle a décidé que la charte ne donnait pas droit à qui voulait d'ouvrir un temple et de fonder une chaire religieuse. Le principe ancien subsiste donc dans la jurisprudence interprète de nos lois; la magistrature française juge aujourd'hui, en ces matières, comme jugeait la magistrature du Bas-Empire et du moyen âge, comme jugent les mandarins chinois qui font étrangler nos missionnaires; et peu importe que la pénalité soit adoucie, car elle l'est également pour tous les autres crimes. Adoucir une pénalité, ce n'est pas déclarer innocent le fait qui en est atteint; ce n'est pas surtout le déclarer libre. Reste donc à la France la solidarité du principe d'où est née l'inquisition.

Jusqu'à la fin du douzième siècle, les attentats religieux étaient poursuivis et jugés par les magistrats ordinaires. L'Église frappait une doctrine d'anathème: ceux qui la propageaient opiniâtrément dans les assemblées publiques ou secrètes, au moyen d'écrits ou de prédications, étaient recherchés et condamnés par les tribunaux de droit commun. Tout au plus l'autorité ecclésiastique intervenait-elle quelquefois dans la procédure par voie de plainte. Mais à côté de ce fait social de la répression des hérétiques se développait un autre élément d'origine toute chrétienne, l'élément de la douceur à l'égard des criminels, et surtout à l'égard des

criminels d'idées. Tous les chrétiens étaient convaincus que la foi est un acte libre, dont la persuasion et la grâce sont la source unique; tous disaient avec saint Athanase : « Le propre d'une religion d'amour est de « persuader, non de contraindre (1). » Mais ils n'étaient pas d'accord sur le degré de liberté qu'il fallait accorder à l'erreur. Cette seconde question leur paraissait toute différente de la première; car autre chose est de ne pas violenter les consciences, autre chose de les abandonner à l'action arbitraire d'une force intellectuelle mauvaise. Ceux qui souhaitaient la liberté absolue parlaient ainsi par la bouche de saint Hilaire, évêque de Poitiers : « Qu'il nous soit permis de déplorer la misère de notre « âge, et les folles opinions d'un temps où l'on croit « protéger Dieu par l'homme, et l'Église du Christ par « la puissance du siècle. Je vous prie, ô évêques qui « croyez cela, de quels suffrages se sont appuyés les « apôtres pour prêcher l'Évangile? Quelles armes ont- « ils appelées à leur secours pour prêcher Jésus-Christ? « Comment ont-ils converti les nations du culte des « idoles à celui du vrai Dieu? Est-ce qu'ils avaient « obtenu leur dignité du palais, ceux qui chantaient « Dieu après avoir reçu des chaînes et des coups de « fouet? Était-ce avec des édits du prince que Paul, « donné en spectacle comme un malfaiteur, assemblait « l'Église du Christ? ou bien était-ce sous le patronage « de Néron, de Vespasien, de Décius, de tous ces enne- « mis dont la haine a fait fleurir la parole divine? Ceux

(1) Lettre aux Solitaires.

« qui se nourrissaient du travail de leurs mains, qui « tenaient des assemblées secrètes, qui parcouraient « les bourgs, les villes, les nations, la terre et la mer, « malgré les sénatus-consultes et les édits des princes, « ceux-là n'avaient-ils point les clefs du royaume des « cieux? et le Christ n'a-t-il pas été d'autant plus prêché « qu'on défendait davantage de le prêcher? Mais main- « tenant, ô douleur! des suffrages terrestres servent de « recommandation à la foi divine, et le Christ est accusé « d'indigence de pouvoir par des intrigues faites en sa « faveur! Que l'Église donc répande la terreur par « l'exil et la prison, elle qui avait été confiée à la garde « de l'exil et de la prison! Qu'elle attende son sort de « ceux qui veulent bien accepter sa communion, elle « qui avait été consacrée de la main des persécu- « teurs (1)! »

Saint Augustin, qui avait appartenu d'abord à cette école, s'adressait dans le même esprit aux Manichéens: « Que ceux-là sévissent contre vous qui ne savent pas « avec quel labeur la vérité se découvre, et combien « péniblement on échappe à l'erreur. Que ceux-là sé- « vissent contre vous qui ne savent pas combien il est « rare et difficile de vaincre les fantômes du corps par « la sérénité d'une pieuse intelligence. Que ceux-là « sévissent contre vous qui ne savent pas avec quelle « peine on guérit l'œil intérieur de l'homme pour le « rendre capable de voir son soleil, non pas ce soleil « que vous adorez, et qui brille aux yeux charnels de

(1) Contre Auxence.

« l'homme et de la bête, mais celui dont il est écrit par
« le Prophète : *Le soleil de la justice s'est levé pour moi ;*
« et dont l'Évangile dit qu'*il est la lumière qui illumine*
« *tout homme venant en ce monde*. Que ceux-là sévissent
« contre vous qui ne savent pas par quels soupirs
« et quels gémissements il arrive qu'on comprend
« Dieu tant soit peu. Enfin que ceux-là sévissent
« contre vous que n'a jamais trompés l'erreur qui vous
« trompe (1) ! »

Saint Augustin passa plus tard à l'école opposée. Les fureurs des Donatistes d'Afrique contre l'Église en furent la cause. Il crut être redevable à l'expérience de deux vérités que la méditation de l'Évangile ne lui avait point apprises, savoir : que l'erreur est essentiellement persécutrice, et n'accorde jamais à la vérité que le moins de liberté possible ; et, en second lieu, qu'il y a une oppression des intelligences faibles par les intelligences fortes, comme il y a une oppression des corps débiles par les corps robustes. D'où il concluait que la répression de l'erreur est une défense légitime contre deux tyrannies, la tyrannie de la persécution et la tyrannie de la séduction.

Je ne suis toujours qu'historien.

Néanmoins cette seconde école était travaillée comme la première, quoique à un moindre degré, par le besoin ineffaçable de la mansuétude chrétienne, et saint Augustin écrivait à Donat, proconsul d'Afrique, ces paroles bien remarquables, au sujet des hérétiques les

(1) Contre l'Épître du Fondement.

plus atroces qui fussent jamais : « Nous désirons qu'ils « soient corrigés, mais non mis à mort; qu'on ne « néglige pas à leur égard *une répression disciplinaire*, « mais aussi qu'on ne les livre pas aux supplices qu'ils « ont mérités..... Si vous ôtez la vie à ces hommes « pour leurs crimes, vous nous détournerez de porter « à votre tribunal des causes semblables, et alors l'au-« dace de nos ennemis, portée à son comble, achè-« vera notre ruine, par la nécessité où vous nous au-« rez mis d'aimer mieux mourir de leurs mains que « de les déférer à votre jugement (1). »

C'était en vertu de ces maximes que saint Martin de Tours refusa constamment sa communion aux évêques qui avaient pris part à la condamnation sanglante des Priscillianistes d'Espagne.

On voit donc l'Église placée dans cette question entre deux extrémités, la liberté absolue de l'erreur, ou sa poursuite à outrance par le glaive inexorable de la loi civile. Quelques-uns de ses docteurs penchent pour le premier parti, aucun pour le second : quelques-uns pour la douceur sans bornes, aucun pour la pénalité impassible et illimitée. L'Église est crucifiée là entre deux appréhensions également terribles. Si elle laisse à l'erreur toute latitude, elle craint l'oppression de ses enfants; si elle réprime l'erreur par l'épée de l'*évêque du dehors*, elle craint d'opprimer elle-même : il y a du sang partout. Le cours des événements augmentait encore cette angoisse; car les lois portées contre les hé-

(1) CXXVIIe lettre.

rétiques retombaient sans cesse sur les catholiques, et d'Arius aux Iconoclastes, ce n'étaient qu'évêques et prêtres emprisonnés, exilés, meurtris, refoulés aux catacombes par des empereurs qui ne se lassaient pas d'offrir à l'Église le choix entre leurs idées et leurs bourreaux.

Dès que l'Église le put, elle songea sérieusement à sortir de cette situation. La phrase de saint Augustin avait eu le temps de mûrir : « Nous désirons qu'ils soient « corrigés, mais non mis à mort ; qu'on ne néglige pas « à leur égard une répression disciplinaire, mais aussi « qu'on ne les livre pas aux supplices qu'ils ont méri- « tés. » Le pontificat conçut un dessein dont le XIXe siècle se glorifie beaucoup, mais dont les papes s'occupaient déjà il y a six cents ans, celui d'un *système pénitentiaire*. Il n'y avait pour les fautes des hommes que deux sortes de tribunaux en vigueur, les tribunaux civils et les tribunaux de la pénitence chrétienne. L'inconvénient de ceux-ci était de n'atteindre que les pécheurs apportant volontairement l'aveu de leurs crimes ; l'inconvénient de ceux-là, qui avaient la force en main, était de ne posséder aucune puissance sur le cœur des coupables, de les frapper d'une vindicte sans miséricorde, d'une plaie extérieure incapable de guérir la plaie intérieure. Entre ces deux tribunaux les papes voulurent établir un tribunal intermédiaire, un tribunal de *juste milieu*, un tribunal qui pût pardonner, modifier la peine même prononcée, engendrer le remords dans le criminel, et faire suivre pas à pas le remords par la bonté, un tribunal qui changeât le *supplice* en *pénitence*, l'écha-

faud en éducation, et n'abandonnât ses justiciables au bras fatal de la justice humaine qu'à la dernière extrémité : ce tribunal *exécrable*, c'est l'inquisition ; non pas l'inquisition espagnole, corrompue par le despotisme des rois d'Espagne et le caractère particulier de cette nation; mais l'inquisition telle que les papes l'avaient conçue, telle qu'après beaucoup d'essais et d'efforts ils l'ont enfin réalisée, en 1542, dans la *congrégation romaine du Saint Office*, le tribunal le plus doux qu'il y ait au monde, le seul qui en trois cents ans de durée n'ait peut-être pas versé une goutte de sang.

Je ne suis pas le premier, du reste, à m'être aperçu de la nature *pénitentiaire et progressive* de l'inquisition ; le *Journal des Débats* l'avait vue bien avant moi : « Quel « est cependant, dit-il, quel est le tribunal en Europe, « autre que celui de l'inquisition, qui absout le coupable « lorsqu'il se repent et confesse son repentir? Quel est « l'individu tenant des propos, affectant une conduite « irréligieuse, et professant des principes contraires à « ceux que les lois ont établis pour le maintien de l'ordre « social, quel est cet individu qui n'ait pas été averti « deux fois par les membres de ce tribunal? S'il récidive, « si, malgré les avis qu'on lui donne, il persiste dans « sa conduite, on l'arrête; et, s'il se repent, on le met « en liberté. M. Bourgoing, dont les opinions ne pou- « vaient être suspectées lorsqu'il écrivait son *Tableau* « *de l'Espagne moderne*, en parlant du saint office, dit : « — J'avouerai, pour rendre hommage à la vérité, que « l'inquisition pourrait être citée de nos jours comme « un modèle d'équité.—Quel aveu! Et comment serait-

« il reçu si c'était nous qui le faisions? Mais M. Bour-
« going n'a vu dans le tribunal de l'inquisition que ce
« qui est réellement, un moyen de haute police (1). »

C'est à propos de l'inquisition espagnole que le *Journal des Débats* s'exprimait de la sorte : que serait-ce donc si, au lieu d'arrêter ses regards sur une inquisition dénaturée, il eût considéré la donnée primitive de ce tribunal et sa réalisation complète dans la congrégation romaine du Saint Office? C'est pourquoi, si j'établis que saint Dominique n'a été ni l'inventeur de l'inquisition ni le premier inquisiteur, ce n'est pas pour décharger ses glorieuses épaules d'un fardeau trop inexplicable, c'est parce que le fait n'est pas vrai. Le germe de l'inquisition a précédé saint Dominique, saint Dominique n'a rien fait pour son développement, et ce n'est que longtemps après sa mort que ce tribunal a acquis une forme arrêtée et une puissance réelle.

En effet, les difficultés à vaincre étaient énormes du côté de la pensée et du côté de la réalisation. Il fallait tirer des cloîtres le système pénitentiaire, et l'appliquer à la société extérieure par un tribunal qui ne pouvait pas être laïque, tout en ayant besoin du concours des laïques, et qui ne pouvait pas non plus être épiscopal, tout en ayant besoin du concours des évêques. Ce tribunal ne pouvait pas être laïque, parce que la réforme intérieure des coupables et la proportion de la miséricorde

(1) *Journal des Débats* du 17 septembre 1805, sous le nom de *Journal de l'Empire*, rendant compte du *Tableau de l'Espagne moderne*, par M. Bourgoing, ancien ministre plénipotentiaire de la république française près de la cour d'Espagne.

au degré de la réforme obtenue, exigent nécessairement l'intervention du prêtre, une conscience consacrée pour recevoir des aveux : cependant le concours des laïques était nécessaire, puisque l'Église ne possède par elle-même aucun moyen de contrainte. Ce tribunal ne pouvait pas non plus être épiscopal, parce que les évêques, accablés du fardeau de leurs diocèses, auraient plié sous cette nouvelle charge, et que d'ailleurs la direction de procédures criminelles leur eût ôté devant les peuples quelque chose de la majesté tendre qu'ils ne doivent jamais abdiquer. Cependant leur concours était nécessaire, parce qu'ils sont juges-nés de toutes les questions de doctrine. C'était d'ailleurs un élément si nouveau à introduire dans la marche générale des affaires humaines, que jamais l'inconnu n'a dû exiger plus de tâtonnements.

En 1185, le pape Lucius III, chassé de Rome par les insultes répétées des Romains, était à Vérone. L'empereur Frédéric Ier y vint accompagné d'un grand nombre d'évêques et de seigneurs. Ils tinrent ensemble un grand concile, sur lequel Fleury fait la remarque suivante dans son *Histoire ecclésiastique* : « Je crois y « voir, dit-il, l'origine de l'inquisition contre les héré-« tiques, en ce que l'on ordonne aux évêques de s'in-« former par eux-mêmes ou *par commissaires* des per-« sonnes suspectes d'hérésie, suivant la commune « renommée et les dénonciations particulières ; que « l'on distingue les degrés de *suspects, convaincus,* « *pénitents* et *relaps*, suivant lesquels les peines sont « différentes ; enfin, qu'après que l'Église a employé

« contre les coupables les peines spirituelles, elle les « abandonne au bras séculier (1). »

Il n'est pas douteux, en effet, que les premiers linéaments de l'inquisition ne soient là tout entiers, quoique informes : recherche des hérétiques par commissaires, application de peines spirituelles graduées, abandon au bras séculier en cas d'impénitence manifeste, concours des laïques et des évêques. Il n'y manque qu'une forme définitive, c'est-à-dire l'élection d'un tribunal particulier qui exerce ce nouveau mode de justice; mais on n'en vint là que beaucoup plus tard.

Douze ans après le concile de Vérone, en 1198, apparaissent les premiers commissaires inquisiteurs dont l'histoire ait conservé le nom. C'étaient deux moines de l'ordre de Cîteaux, Rainier et Guy. Ils furent envoyés dans le Languedoc par le pape Innocent III, pour la recherche et la conversion des hérétiques albigeois. Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*, et dom Vaissette, dans l'*Histoire du Languedoc*, leur donnent également la qualification d'inquisiteurs (2).

Les trois légats de l'ordre de Cîteaux que saint Dominique et l'évêque d'Osma rencontrèrent à Montpellier vers la fin de l'an 1205, étaient pareillement des commissaires inquisiteurs.

Ainsi, au moment où saint Dominique arrive sur la scène, il y avait vingt et un ans que les bases de l'inquisition avaient été posées au concile de Vérone, et

(1) Hist. Eccl., liv. LXXIII, n° 54.

(2) Hist. Eccl., liv. LXXV, n° 8. — Histoire du Languedoc, . III, liv. XXI, p. 13.

c'était l'ordre de Cîteaux qui exerçait ce nouvel emploi sous sa forme primitive et encore inconsistante. Et comment saint Dominique se présente-t-il aux légats? « Laissez, leur dit-il, ces équipages, ces valets, ces insignes, ce luxe, qui n'est bon qu'à endurcir les hérétiques; allons à pied les chercher et leur parler, allons souffrir et mourir pour eux. » Chose inouïe! le rationalisme a pris juste le contre-pied de l'histoire. Dans cette terrible guerre des Albigeois, ce sont les abbés de Cîteaux qui conduisent tout, qui président les assemblées des évêques et des chevaliers, qui déploient contre les hérétiques toutes les forces du siècle et de l'Église; saint Dominique, au contraire, se montre ce que nous appellerions aujourd'hui *un homme nouveau*. Il ne paraît pas plus dans les conseils que dans les combats; il prie, il jeûne, il prêche; il arrache un jeune homme au dernier supplice en affirmant qu'il sera un jour un grand saint. Une pauvre femme hérétique lui déclare qu'elle ne peut pas quitter l'hérésie, qui la fait vivre; saint Dominique veut se vendre comme esclave pour lui procurer du pain. Il rassemble des jeunes filles en communauté, afin de les arracher à la tentation de la misère. Il fonde un nouvel ordre religieux, pour agir sur les hérétiques non par la contrainte, mais par la prédication et la science divine. De tous les contemporains qui ont écrit sa vie: Thierry d'Apolda; Constantin, évêque d'Orvieto; Barthélemy, évêque de Trente; le Père Humbert; Nicolas Trevet, aucun ne lui attribue un seul acte relatif à l'inquisition; tous le représentent comme les Cortès espagnoles de 1812, n'ayant d'autres

armes que *la prière, la patience et l'instruction*, sauf qu'ils ajoutent les miracles, ce qui ne fait de mal à personne. Il assiste en 1215 au quatrième concile œcuménique de Latran : c'était une belle occasion d'avancer les affaires de l'inquisition, s'il eût voulu s'en mêler ; elles y restent stationnaires. En 1216, son ordre est approuvé par deux bulles du pape Honorius III ; dans aucune de ces bulles il n'est parlé de ses services comme inquisiteur. Pendant les cinq années qu'il vécut encore, il reçut du Saint-Siége des brefs et des diplômes : aucun ne lui donne le titre d'inquisiteur. Huit ans après sa mort, un concile est assemblé à Toulouse sous la présidence d'un délégué apostolique ; on y renouvelle d'une manière plus complète les décrets du concile de Vérone relatifs à l'inquisition : eh bien ! dans cette ville de Toulouse, où saint Dominique était si connu, où son ordre avait commencé, où il avait un établissement, ce n'est pas aux Frères Prêcheurs que le concile confie la charge d'inquisiteurs.

« Les évêques, dit le concile, choisiront en chaque « paroisse *un prêtre et deux ou trois laïques* de bonne « réputation, auxquels ils feront faire serment de re- « chercher exactement et fréquemment les hérétiques, « etc.. (1). »

Ce décret eût-il été possible si saint Dominique avait été le fondateur et le promoteur de l'inquisition, s'il l'eût laissée aux siens comme une part de leur héritage ? Le nom même de *Frères Prêcheurs* est une immortelle

(1) Fleury, Hist. Eccl., liv. LXXIX, n° 58, à l'an 1229.

protestation du but que s'est proposé saint Dominique, comme le nom de *Frères Mineurs* est une immortelle protestation du but que s'est proposé saint François d'Assise. Tous les deux ont été les hommes nouveaux de leur temps. Ils ont arboré, pour sauver l'Église, un autre étendard que celui de la puissance humaine, et c'est pourquoi les esprits les plus indépendants de ces siècles-là ont exalté leur commune mémoire. Quand saint Dominique et saint François se rencontrèrent à Rome, se reconnurent sans s'être jamais vus, se jetèrent au cou l'un de l'autre, c'étaient les deux éternelles forces de l'Église qui s'embrassaient : la pauvreté et la parole.

J'ajouterai à ces preuves l'examen des raisons de nos adversaires, consignées dans l'*Histoire de l'Inquisition* de Philippe de Lymborch, au chapitre 10 du livre 1er. Lymborch avait un moyen fort simple d'établir sa thèse contre saint Dominique : il n'avait qu'à citer les auteurs contemporains; mais pas un auteur contemporain n'attribuant à saint Dominique les faits que lui imputent les protestants et les rationalistes, Lymborch s'est borné aux étranges preuves qu'on va voir.

Premièrement : la maison de l'inquisition, à Toulouse, est une maison qui avait été donnée à saint Dominique : donc saint Dominique a été le premier inquisiteur. La maison dont parle Lymborch fut donnée, l'an 1215, à saint Dominique par Pierre Cellani, et cette maison devint celle de l'inquisition en 1233, c'est-à-dire douze ans après la mort de saint Dominique, lorsque Pierre Cellani, à qui elle avait d'abord appartenu, et qui était alors Frère Prêcheur, fut nommé inquisiteur

de Toulouse par le pape Grégoire IX. Ces faits sont rapportés dans la chronique contemporaine de Guillaume de Puy-Laurens, chapelain de Raymond VII, comte de Toulouse.

Deuxièmement : Louis de Param, qui a écrit sur l'origine et les progrès de l'inquisition, dit que saint Dominique s'ouvrit à un légat du pape en France de la pensée qu'il avait d'*introduire l'inquisition*, et qu'il fut en effet nommé inquisiteur après le concile de Latran, dans des lettres pontificales que *quelques auteurs témoignent avoir vues*. Or, Louis de Param écrivait son traité à la fin du seizième siècle, près de quatre cents ans après la mort de saint Dominique, et il ne cite aucun auteur contemporain à l'appui de son assertion. Lymborch attache si peu de foi lui-même à son témoignage, qu'il ajoute immédiatement : « *Quoi qu'il en soit*, il est constant que « saint Dominique fut un homme cruel et sangui- « naire. » Puis, en preuve de cette cruauté, il cite l'acte d'une pénitence publique imposée par saint Dominique à un nommé Ponce Roger pour le réconcilier à l'Église, pénitence en usage alors, et qui était pour ce temps-là aussi simple que les pénitences canoniques de l'Église primitive.

Ceux qui prendront la peine d'ouvrir Lymborch s'assureront par leurs propres yeux qu'il ne donne pas d'autre raison de la qualité de premier inquisiteur par lui attribuée à saint Dominique.

Or, les Frères Prêcheurs ne furent pas plus les promoteurs de l'inquisition que leur patriarche n'en avait été l'inventeur. Les papes, les évêques, les rois, voilà

quels furent les promoteurs de l'inquisition : « Le pape,
« dit Lymborch, faisait tous ses efforts pour qu'une
« puissance plus grande fût conférée aux inquisiteurs,
« et pour qu'ils eussent un tribunal où ils siégeassent
« comme juges délégués du souverain pontife, et re-
« présentant sa personne dans toutes les causes d'hé-
« résie (1). »

Quant aux évêques, nous avons déjà vu leur action dans le concile de Toulouse en 1229; et ce furent encore eux qui, dans d'autres conciles, l'un tenu à Narbonne en 1235, l'autre à Béziers en 1246, dressèrent les premiers règlements de l'inquisition, de concert avec les légats du Saint-Siége (2).

Les princes s'en mêlèrent aussi, et plus que personne. « L'empereur Frédéric II, dit Lymborch, promulgua « à Padoue quelques lois contre les hérétiques, leurs « complices et leurs fauteurs, qui avancèrent beaucoup « l'affaire de l'inquisition (3). » Saint Louis, en 1255, pria le pape Alexandre IV d'établir des inquisiteurs de la foi dans le royaume de France (4). A peu près à cette même époque, le sénat de Venise, de son propre mouvement et de sa propre autorité, nomma quelques laïques inquisiteurs de la foi, chargea le patriarche de Grade et les autres évêques vénitiens de juger la question de doctrine, et se réserva de prononcer la peine capitale contre

(1) Hist. de l'Inquisition, liv. I, chap. XII.

(2) Fleury, Hist. Eccl., liv. LXXX, nº 51, et liv. LXXXII, nº 41. —Lymborch, Hist. de l'Inquisition, liv. I, chap. XII.

(3) Hist. de l'Inquisit., liv. I, chap. XII.

(4) Ibid., liv. I, chap. XVI.

ceux qui auraient été convaincus d'hérésie (1). En 1419, Alphonse, roi d'Aragon, demanda au pape Martin V d'étendre l'inquisition au royaume de Valence (2). Vers la fin du quinzième siècle, « les rois catholiques (Isabelle « et Ferdinand) sollicitèrent instamment le pontife ro« main de leur donner le pouvoir de créer des inquisi« teurs dans les royaumes de Castille et de Léon... et; « afin qu'aucune nation ne les surpassât dans le zèle « contre les adversaires de la foi romaine, ou plutôt « afin de les surpasser toutes, ils introduisirent l'in« quisition dans leurs royaumes par l'autorité du pape « Sixte IV, avec une pompe plus grande, un appareil « plus auguste et un pouvoir plus ample (3). Les Cortès de 1812 s'expriment comme Lymborch sur ce point : « L'inquisition fut, dans son principe, une ins« titution *demandée et établie par les rois d'Espagne* dans « des circonstances difficiles et extraordinaires (4). » En 1519, les Aragonais ayant obtenu du pape Léon X un adoucissement aux procédures de l'inquisition telles que les avaient réglées Isabelle et Ferdinand, Charles-Quint s'opposa à l'exécution des bulles, et obtint, à forces d'instances, que les choses resteraient sur le même pied (5). En 1543, l'inquisition étant tombée en désuétude dans la Sicile, « Charles-Quint, par un décret de « son conseil, la renouvela, et voulut qu'elle jouît de

(1) Hist de l'Inquisit., liv. I, chap. XVII.
(2) Ibid., liv. I, chap. XXIII.
(3) Ibid., liv. I, chap. XXIV, alinéas 3 et 4.
(4) Rapport sur le tribunal de l'Inquisition, etc., p. 37.
(5) Ibid., p. 52.

« tous ses priviléges antérieurs (1). » — « En 1521, le roi
« de Portugal, Jean III, supplia vivement le souverain
« pontife Clément VII d'accorder à ses royaumes le tri-
« bunal de l'inquisition. Et quoique ce pape, à cause
« des sollicitations des Juifs qui s'opposaient aux désirs
« du roi, *eût résisté longtemps et souvent*, il finit, *à regret*,
« par donner son consentement dans la forme du
« droit, le 16 des calendes de janvier de l'an 1531...
« Cependant, le même seigneur roi Jean III, voyant
« que les affaires de la foi allaient de plus en plus à leur
« ruine, et *que le souverain pontife ne paraissait pas en*
« *quelque sorte s'en soucier*, employa le remède de l'in-
« quisition, *sous une forme plus convenable à l'état des*
« *choses*, et il en écrivit au souverain pontife dans des
« lettres tout à fait dignes de son zèle, où il lui disait
« que, soit près de lui, soit près de son prédécesseur
« Clément VIII, il avait postulé à ce sujet pendant
« quinze années avec une extrême sollicitude. Le pape,
« touché de ces lettres et des raisons qu'elles conte-
« naient, céda enfin, l'an du Seigneur 1536 (2). »
Après tous ces princes arriva Philippe II, *le véritable fondateur de l'inquisition* en Espagne, selon les Cortès de 1812.

Ces faits ne laissent aucun doute sur les vrais promoteurs de l'inquisition : ce furent les papes, les évêques de France, l'empereur d'Allemagne, le sénat de Venise,

(1) Lymborch, Hist. de l'Inquisit., liv. I, chap. XXVII.

(2) Antonio Souza, *de l'Origine du saint office de l'Inquisition dans le royaume de Portugal*, cité par Lymborch, Hist. de l'Inquisit., liv. I, chap. XXV.

les rois d'Espagne et de Portugal. On aura même remarqué, en avançant, l'ardeur croissante des princes, et la répugnance marquée des souverains pontifes à se mêler du développement que la politique veut donner à l'inquisition. Nous en verrons tout à l'heure de nouvelles preuves.

Les Frères Prêcheurs ne furent pas davantage les principaux instruments de l'inquisition, ils y eurent part *comme tout le monde*. Il n'existe aucune bulle, aucun acte pontifical, épiscopal ou royal, qui ait jamais attribué exclusivement ni généralement aux dominicains l'office de l'inquisition. L'ordre de Cîteaux en fut chargé le premier, et le concile de Toulouse de 1229 ne songea même pas à en investir les Frères Prêcheurs dans le lieu de leur origine. Ce n'est qu'en 1232 qu'un diplôme de Grégoire IX, adressé à l'archevêque de Tarragone, lui recommanda de choisir pour l'office de l'inquisition des Frères Prêcheurs *et d'autres qu'il jugera capables* (1). En 1233, le même pape nomma deux dominicains inquisiteurs à Toulouse (2). En 1238, il donne pouvoir au provincial des Frères Prêcheurs de Lombardie de créer des inquisiteurs dans son arrondissement (3). Cependant les Frères Mineurs sont appelés au partage de ces fonctions. Dès 1233, l'histoire désigne un Frère Mineur comme inquisiteur à Toulouse ; et en 1238, le pape écrit en commun au ministre des Frères Mineurs et au

(1) Lymborch, Hist. de l'Inquisit., liv. I, chap. XXIII.
(2) Chroniques de Bernard Guidonis et de Guillaume de Puy-Laurens.
(3) Lymborch, Hist. de l'Inquisit., liv. I, chap. XIII.

maître des Frères Prêcheurs de la Navarre, pour leur confier le ministère de l'inquisition (1). En 1254, Innocent IV partagea l'Italie, sous ce rapport, entre les Frère Mineurs et les Frères Prêcheurs : il donna aux premiers la ville de Rome, le patrimoine de Saint-Pierre, le duché de Spolète, le reste des États romains jusqu'à Bologne, et de plus la Toscane; aux seconds, la Lombardie, le Bolonais, la Marche de Trévise et Gênes (2). Ainsi les Frères Prêcheurs n'eurent pas Rome ni les États romains dans leur juridiction; ce qui prouve évidemment que le pape n'avait à leur égard aucune intention de préférence. En 1254, à la prière de saint Louis, Alexandre IV partagea l'inquisition de France entre les Frères Prêcheurs et les Frères Mineurs (3). En 1285, l'inquisition de la Sardaigne est confiée aux Frères Mineurs par le pape Honorius IV (4). A la fin du même siècle, ils remplissaient ce ministère en Syrie et en Palestine (5).

D'ailleurs, il est bon de se souvenir que pendant longtemps les inquisiteurs n'eurent pas le pouvoir de juger les causes d'hérésie. Ce ne fut que sous Innocent IV, environ soixante-dix ans après le concile de Vérone, que ce droit leur fut dévolu, et qu'ils eurent un tribunal proprement dit (6). Jusque-là les évêques

(1) Lymborch, Hist. de l'Inquisit., liv. I, chap. XIII. — Et Lucas Wading, Hist. des Frères Mineurs, à l'an 1228.

(2) Hist. de l'Inquisit., liv. I, chap. XV.

(3) Bergier, Dict. de Théolog., au mot *Inquisition*.

(4) Hist. de l'Inquisit., liv. I, chap. XVI.

(5) Ibid., liv. I, chap. XVI.

(6) Ibid., liv. I, chap. XV.

demeuraient seuls juges des affaires qui leur étaient déférées par les inquisiteurs; et même après la constitution définitive des tribunaux de l'inquisition, nul jugement de condamnation ne devait être rendu sans le concours épiscopal. « Quand l'évêque et l'inquisiteur, « dit Lymborch, ne sont pas d'accord, ils ne peuvent « procéder à une sentence définitive; mais ils sont « tenus d'envoyer l'instruction au pape, ou bien, en « Espagne, à la cour suprême de l'inquisition (1). » Par conséquent les évêques ont été constamment les principaux et ordinaires juges de l'inquisition, tandis qu'aucun ordre religieux n'y était exclusivement appelé; et cela est encore plus vrai de l'inquisition espagnole que d'aucune autre.

Il y a eu dans l'inquisition espagnole deux moments solennels qu'il ne faut pas confondre : l'un à la fin du quinzième siècle, sous Isabelle et Ferdinand, avant que les Maures fussent chassés de Grenade, leur dernier asile; l'autre au milieu du seizième siècle, sous Philippe II, lorsque le protestantisme menaçait de se propager en Espagne. Le comité des Cortès a parfaitement distingué ces deux époques, et, autant il flétrit l'inquisition de Philippe II, autant il s'exprime avec modération sur l'inquisition d'Isabelle et de Ferdinand. Il dit de celle-là : « Philippe II, le plus absurde des princes, « fut le véritable fondateur de l'inquisition; ce fut sa « politique raffinée qui la porta à ce point de hauteur « où elle était montée (2). » Il dit de celle-ci : « L'in-

(1) Hist. de l'Inquisit., liv. II, ch. XVII.
(2) Rapport sur le tribunal de l'Inquisit., etc., p. 69.

« quisition fut, dans son principe, une institution « demandée et établie par les rois d'Espagne dans des « circonstances difficiles et extraordinaires (1). » En effet, la prise de Grènade n'avait pas encore décidé entre les Maures et les Espagnols la question de savoir qui resterait maître du territoire espagnol, cette question qui avait déjà huit siècles. Les Maures unis aux Juifs, et cachés sous de fausses apparences de conversion chrétienne, remplissaient l'Espagne. « Les richesses « des judaïsants, leur influence, leurs alliances avec les « familles les plus illustres de la monarchie, les ren- « daient infiniment redoutables; c'était véritablement « une nation renfermée dans une autre (2). » Les Cortès demandèrent contre ces ennemis abhorrés des mesures sévères, et Ferdinand crut que l'inquisition, mais une inquisition nouvelle et terrible, était le seul moyen d'en finir avec eux. Toute l'Europe le comprit ainsi, et lorsque plus tard Philippe voulut introduire à Milan l'inquisition espagnole, le peuple se souleva, et l'on entendit crier dans les rues : « C'est une tyrannie d'impo- « ser à une ville chrétienne une forme d'inquisition « imaginée contre les Maures et les Juifs (3)! »

Isabelle et Ferdinand, ayant pris leur parti, « con- « fièrent les affaires de la foi à l'archevêque de Séville, « Gonzalve de Mendoza, et lui donnèrent pour assistant « le dominicain Thomas de Torquémada (4). » Après

(1) Rapport sur le tribunal de l'Inquisit., etc., p. 37.
(2) Ibid., p. 33.
(3) Lymborch, Hist. de l'Inquisit., liv. I, chap. XXVII.
(4) Ibid., chap. XXIV.

plusieurs démarches qui durèrent quelques années, en 1584, « il fut tenu à Séville une illustre assemblée « d'hommes instruits dans les deux droits et dans la « sacrée théologie, et l'on y régla l'ordre qu'il faudrait « suivre dans les procédures contre les hérétiques. Ce « sont encore ces lois qu'observent aujourd'hui les in- « quisiteurs, mais augmentées plus tard de nouvelles « instructions (1). »

Charles-Quint mourant recommanda l'inquisition à son fils Philippe II par une clause de son testament ainsi conçue : Je lui recommande par-dessus tout de combler « de faveurs et d'honneurs l'office de la sainte inqui- « sition, divinement instituée contre les hérétiques. » Et il ajouta dans un codicille : « Je lui demande instam- « ment, de la manière la plus forte que je puis, et je « lui ordonne comme un père bien-aimé, au nom de « son amour respectueux pour moi, de se souvenir « ardemment d'une chose *d'où dépend le salut de toute* « *l'Espagne*, savoir : de ne jamais laisser les hérétiques « impunis, et, pour cela, de combler de grâces l'office « de la sainte inquisition, dont la vigilance accroît la « foi catholique dans ces royaumes et y conserve la « religion chrétienne (2). »

Philippe II n'oublia jamais le testament et le codicille de son père. Comme lui, il appliqua aux protestants l'inquisition qu'Isabelle et Ferdinand, de concert avec tous les ordres de l'Espagne, avaient créée contre les

(1) Lymborch, Hist. de l'Inquisit., liv. I, chap. XXIV.
(2) Ibid., chap. XXX.

Juifs et les Maures. Il la rendit plus dure encore ; il inventa, pour effrayer l'hérésie, ces fameux actes connus sous le nom d'*auto-da-fé*, où le supplice devenait une sorte de fête aussi extraordinaire par les spectateurs que par les patients. Le premier eut lieu à Séville, l'an 1559. De ce moment l'inquisition espagnole, ouvrage de la politique, affaire nationale et royale, appela sur le but et l'histoire générale de l'inquisition une facile calomnie. Ses procédés étranges se gravèrent dans les imaginations, et le peuple espagnol lui-même, qui voyait et souffrait tout cela, apparut au monde sous des couleurs odieuses. Je ne me charge pas de le justifier. Le comte Joseph de Maistre, dans ses *Lettres sur l'inquisition espagnole*, a essayé de le faire ; pour moi, ma tâche est tout autre.

Voici notre part dans l'inquisition espagnole, telle que nous l'enseigne le jurisconsulte Pegna dans ses commentaires sur le *Directoire des inquisiteurs*. « En « Espagne, Ferdinand, roi d'Aragon et de Castille, « cinquième du nom, vers l'an du Seigneur 1476, « ainsi que le témoignent nos histoires, *enleva aux « Frères Dominicains l'office de l'inquisition, et le donna « aux clercs séculiers*. Il chargea en même temps, par « l'autorité pontificale, le très-illustre cardinal Men- « doza de reconstituer cet office. Celui-ci, de concert « avec un grand nombre d'hommes savants, établit « les lois et prescrivit l'ordre que les inquisiteurs « doivent suivre en Espagne (1). »

(1) Pegna, Commentaire sur le *Directoire des Inquisiteurs* de Nicolas Eymeric, 3e partie, scholie 42.

Lymborch dit expressément la même chose : « Cet « office n'est plus comme autrefois confié aux Frères « Prêcheurs ou Dominicains ; mais on commença d'en « remettre la charge *aux clercs séculiers habiles dans les « canons et les lois*, et peu à peu il leur fut dévolu tout « entier, *de sorte que les Frères Dominicains n'y ont plus « aucune part*, sinon qu'on se sert souvent d'eux pour « qualifier les propositions qu'il s'agit de juger, et « faire le devoir de consulteurs (1). »

Ce ne fut qu'en 1618 que Philippe III donna *une place* aux dominicains dans le conseil suprême de l'inquisition, composé de *onze* ou *treize* membres.

Un fait inouï fera juger du crédit qu'avaient dans l'inquisition d'Espagne les Frères Prêcheurs. L'un d'eux, Barthélemy Caranza, était archevêque de Tolède, homme vénérable, qui avait été honoré de la confiance de ses souverains, et qui jouissait de l'estime universelle sur le premier siége épiscopal de la monarchie. Il fut tout à coup arrêté par ordre de l'inquisition. Vainement le pape Pie IV le réclama ; vainement le concile de Trente, qui était assemblé, intervint en sa faveur; vainement la congrégation chargée par le concile de l'examen des livres déclara orthodoxe le catéchisme de Caranza, qui servait de prétexte à son arrestation : l'inquisition fut inexorable. Elle le retint huit années dans ses prisons, et ne consentit à l'envoyer à Rome, pour y être jugé, que sur un ordre de Philippe II. Telle était la puissance des dominicains sur l'inquisition

(1) Hist. de l'Inquisit., liv. I, chap. XXIV.

d'Espagne; telle aussi celle du pape et d'un concile œcuménique, même dans une occasion où l'injustice paraissait manifeste, et où toute la cause se réduisait à ce mot spirituel de Caranza entrant au château Saint-Ange : « Je suis toujours entre mon plus grand « ami et mon plus grand ennemi, entre ma cons- « cience et mon archevêché de Tolède (1). »

Bref, l'inquisition espagnole était un tribunal royal, dont aucune ordonnance ne pouvait être publiée sans le consentement préalable du roi (2) : « tribunal qu'on avait bien cherché à élever sous le nom des souverains pontifes, mais qui, au fond, ne dépendait en rien de leur direction. Aussi les papes s'opposèrent-ils toujours à ce qu'il fût introduit à Naples, dans leur voisinage, et toutes les négociations de la cour d'Espagne n'ont pu parvenir à vaincre sur ce point leur insurmontable répugnance (3). Bien loin d'augmenter les rigueurs de l'inquisition, ils furent avertis, par l'abus qu'on en faisait, que le moment était venu de mettre à couvert devant Dieu et devant les hommes leur auguste responsabilité. Paul III fonda, en 1542, la congrégation romaine du Saint Office, qui ne fut d'abord composée que de six cardinaux, et révoqua tous les pouvoirs inquisitoriaux précédemment accordés. C'est cette congrégation, dont personne ne sait rien, tant elle a été douce, si ce n'est que, Galilée voulant à toute force appuyer un système

(1) Vie des hommes illustres de l'ordre des Frères Prêcheurs, par le Père Touron.

(2) Rapport sur le tribunal de l'Inquisit., etc., p. 89.

(3) Lymborch, Hist. de l'Inquisit., liv. I, chap. XXVI.

d'astronomie sur les livres saints, elle le traita par deux fois avec la plus magnifique délicatesse (1). Et Bergier a pu dire d'elle sans crainte d'être démenti par tout le dix-huitième siècle attentif, qu'*elle n'avait jamais signé une condamnation capitale* (2).

Ainsi, pendant que l'Espagne et le Portugal accouraient aux *auto-da-fé*, que la France créait ses *chambres ardentes* contre l'hérésie, que Henri VIII suppliciait soixante-dix mille hommes dans le cours de son règne, et que la *bonne* reine Élisabeth faisait manger les chevaux anglais dans le ventre ouvert des catholiques, à cette époque de sang, Rome n'en versait pas une goutte! Rome, aux pieds de laquelle venaient de fleurir les trois plus beaux siècles de l'Italie! Rome, qui avait vu naître autour d'elle le Dante, l'Arioste, le Tasse, Machiavel, Bembo, Galilée, Guichardin, et tant d'autres dont le nom n'a pas besoin d'être prononcé pour être entendu! Rome, se surpassant elle-même au plus fort du danger, conférait au vicaire de Dieu le titre inaliénable d'*inquisiteur universel*, et, par une magie dont elle seule a le secret, elle rendait ce titre invisible sur le front du pontife, comme l'épée l'est dans le fourreau. On dira peut-être que cela n'était guère difficile, puisqu'il n'y avait point d'hérétiques à Rome : mais le but de l'inquisition

(1) Lettres de Guichardin et du marquis Nicolini, ambassadeur de Florence à Rome, citées par Bergier dans son Dictionnaire de Théologie, article *Sciences humaines.*

(2) Dictionnaire de Théologie, au mot *Inquisition.* Voici la phrase exacte : « Les exécutions à mort sont très-rares, soit en « Espagne, soit en Portugal, *et l'on n'en connaît aucun exemple « à Rome.* »

avait été précisément qu'*il n'y eût pas d'hérétiques à punir*, et Dieu n'a pas permis que cette honorable pensée fût tout à fait dépourvue de succès. On a vu constamment Rome être à la fois la cité de l'orthodoxie et la cité de la douceur, pure comme une vierge et faible comme elle.

Je crois avoir prouvé par tout ce qui précède que les dominicains ne furent ni les inventeurs, ni les promoteurs, ni les principaux instruments de l'inquisition, et que personne moins qu'eux n'est responsable des excès de l'Espagne en ce genre. Il reste sans doute qu'ils prirent part à l'inquisition; mais qui n'y a point pris part en Europe? L'inquisition était un progrès véritable, comparée à tout ce qui avait eu lieu dans le passé. A la place d'un tribunal sans droit de grâce, assujetti à la lettre inexorable de la loi, on avait un tribunal flexible, duquel on pouvait *exiger* le pardon par le repentir, et qui ne renvoya jamais au bras séculier que l'immense minorité des accusés. L'inquisition a sauvé des milliers d'hommes qui eussent péri par les tribunaux ordinaires; les Templiers réclamèrent sa juridiction, *sachant bien*, disent les historiens, que, *s'ils obtenaient de tels juges, ils ne pouvaient plus être condamnés à mort* (1). Est-ce bien d'ailleurs à notre siècle à se plaindre de l'inquisition? A-t-il fondé la liberté des cultes, dont il parle tant, et ne vivons-nous pas en plein régime d'inquisition, avec un mensonge de plus? On recherche de pauvres filles qui couchent sur la dure (2); on les re-

(1) M. de Maistre, 1re lettre sur l'Inquisition espagnole.
(2) Affaire des Carmélites de Libourne.

cherche parce qu'elles vivent sous une pensée de foi, et qu'au lieu de s'associer pour quelque besogne industrielle, elles s'associent pour prier en travaillant; on les traîne devant les tribunaux; on y sollicite leur expulsion de leur propre foyer; on l'obtiendra peut-être: qu'eût fait de plus l'inquisition? On entend des orateurs dénoncer à la tribune le moindre bruit religieux, et l'on croirait qu'ils passent leur vie à écouter si quelque poitrine française ne bat pas chrétiennement contre une autre poitrine : qu'eut fait de plus l'inquisition? Ces hommes si âpres à persécuter devraient au moins comprendre pourquoi, de tout temps, le genre humain a pris des précautions contre l'erreur; ils devraient savoir par leurs propres passions que l'erreur et la tyrannie sont inséparables. Laissons là le passé, sur lequel il est aisé de se méprendre, et voyons le présent.

Qui persécute en Europe? Qui persécute après cent ans de déclamations en prose et en vers contre la persécution? Est-ce donc qu'il est besoin de le dire? Tout l'univers entend les gémissements de l'Irlande catholique opprimée par l'Église anglicane. Il a vu la Hollande calviniste pousser à bout les catholiques belges, sans que l'intérêt de la conservation ait pu prévaloir un moment contre l'instinct de la tyrannie *réformée*. Il voit la Prusse protestante, ayant à sa tête un roi que le malheur et la prospérité ont vainement instruit, jeter dans les prisons un archevêque en lui refusant des juges, traiter la conscience de crime d'État, violer pour une question de bénédiction spirituelle la foi promise à la moitié d'un peuple, et révéler, par un mélange per-

pétuel de violence et d'hypocrisie, le caractère d'un pouvoir à qui plus rien n'est sacré que ce que la peur déclare tel. Tout l'univers connaît le martyre de l'Église de Pologne, martyre atroce qui dure depuis sept ans, et qui paraît ne devoir cesser qu'après l'entière extinction de la nation polonaise et de sa foi. Il a été témoin, à l'autre extrémité de l'Europe, de spectacles non moins barbares, et cette fois ce n'étaient pas les rois qui étaient les bourreaux, mais le libéralisme rationaliste, qui cherchait apparemment dans les entrailles des moines espagnols et portugais le secret de la liberté de conscience. Et, au milieu de ces scènes sauvages d'oppression, où est-elle en Europe, la liberté de conscience? Un seul peuple l'a vraiment établie, et c'est un peuple catholique. Les Belges, victorieux de la Hollande par le secours de Dieu, maîtres de se donner la constitution qu'il leur plaisait, ont proclamé dans leur charte une vérité qui deviendra plus visible de jour en jour, c'est que l'Église catholique n'a besoin, pour être souveraine, que de sa libre action sur les intelligences et les volontés, et qu'elle n'a jamais recours au bras séculier que par la voie de défense contre les persécuteurs. Voilà la vérité, la vérité qui justifiera l'Église au tribunal de Dieu et du genre humain assemblés un jour en face l'un de l'autre. Oui, rois, peuples, majestés de la terre, l'Église catholique ne réclame de vous ici-bas que le passage, comme disait Bossuet, mais *le passage libre*. Il ne lui en faut pas davantage pour être plus forte que vous tous, non d'une force dominatrice qui s'adresse à vos affaires temporelles, mais d'une force

persuasive qui vous entraîne, âme et corps, à l'éternité. Vous le savez bien, et parce que vous ne voulez pas subir cette attraction spirituelle, vous en tarissez la source autant que possible : à la bonne heure, vous en êtes les maîtres, mais du moins avouez vos œuvres. Et s'il arrive qu'un peuple entier, devenu catholique, prenne des mesures unanimes contre le retour de votre iniquité, ne l'accusez pas d'être persécuteur, à moins que l'esclave qui enferme son geôlier ne soit un persécuteur, et que la victime qui fait reculer l'assassin ne soit un bourreau.

Soyons généreux : accordons, si vous le voulez, que la vérité et l'erreur furent également intolérantes. Eh bien ! qu'a gagné le monde à cette lutte funeste? La vérité n'a pas détruit l'erreur, et l'erreur n'a pas détruit la vérité; victorieux sur un point, on a succombé sur un autre. N'est-il pas temps de sortir de voies si malheureuses? Soixante siècles de vicissitudes sanglantes ne suffisent-ils pas à notre instruction? Posons enfin la borne aux maux du passé, et que cette pierre pacifique, plantée d'un commun accord entre ce qui fut et ce qui sera, présage à nos descendants une meilleure solution des problèmes humains que celle qu'on avait espérée du glaive, et que le glaive n'a point donnée.

CHAPITRE VII

CONCLUSION.

J'ai dit sans crainte à mon pays ce que je me propose et ce que je pense. Je crois qu'il a des raisons de m'être favorable. A toutes celles que je lui ai données, je n'en ajouterai plus qu'une. Une des bases de la société moderne est la division illimitée des propriétés par le partage égal entre les enfants, et l'admission de tous les citoyens aux fonctions sociales par voie de concurrence; ces deux principes ne sauraient fléchir sans que la société moderne fût attaquée dans son essence. Or, tout justes et necessaires qu'ils sont, ils ont leurs inconvénients, parce que rien sur la terre n'est exempt d'une certaine infirmité, qui est le germe de la mort mêlé à la vie. De la division des propriétés résulte, avec un accroissement de la population, une atténuation de la fortune des familles. Presque personne naissant en France n'a une existence assurée par ce seul fait; et, d'un autre côté, l'État n'est pas assez riche pour ac-

corder à toutes les ambitions qu'engendrent le besoin et la libre concurrence une part honorable de la fortune publique. Il est impossible que cet état de choses n'amène de grandes souffrances morales. Rien n'est beau comme le testament d'Alexandre : *Au plus digne ;* mais rien n'est triste comme le partage réel de sa succession entre ses capitaines. Nous assistons à un spectacle pareil. Il suffit d'avoir vécu parmi la jeunesse pour savoir les angoisses qui assiégent ces cœurs à qui tout est ouvert, et dont beaucoup pourtant n'entreront pas. La paix générale, destinée à être un jour plus solide qu'elle ne l'est aujourd'hui, augmente encore ces causes de malaise. Pourquoi, lorsqu'il en est ainsi, fermerait-on à la jeunesse l'issue de la vie commune ? Nous avons des fortunes trop petites, unissons-les. Nous souffrons de la lutte sociale, sortons-en. Personne jusqu'ici n'a paru s'opposer aux associations de simple travail : pourquoi s'opposerait-on à des associations où la religion serait unie au travail ? Serait-ce donc que les choses les plus naturelles deviennent illégitimes dès que le Christianisme y entre comme élément ?

On ferait de vains efforts pour se le dissimuler : les associations religieuses, agricoles, industrielles, sont les seules ressources de l'avenir contre la perpétuité des révolutions. Jamais le genre humain ne reculera vers le passé ; jamais il ne demandera secours aux vieilles constitutions aristocratiques, quelle que soit la pesanteur de ses maux ; mais il cherchera dans les associations volontaires fondées sur le travail et la religion, le remède à la plaie de l'*individualisme*. J'en appelle aux

tendances qui se manifestent déjà de toutes parts. Si le gouvernement laisse à ces tendances généreuses, tout en les surveillant, l'essor qu'elles sollicitent, il préviendra de grandes catastrophes. La nature humaine a cela d'admirable, qu'elle porte en elle-même le remède avec la maladie. Laissons-la faire un peu, et ne repoussons pas cette parole de l'Écriture : *Dieu a créé guérissables les nations de la terre.*

Je crois donc faire acte de bon citoyen, autant qu'acte de bon catholique, en rétablissant en France les *Frères Prêcheurs*. Si mon pays le souffre, il ne sera pas dix années peut-être avant d'avoir à s'en louer. S'il ne le veut pas, nous irons nous établir à ses frontières, sur quelque terre plus avancée vers le pôle de l'avenir, et nous y attendrons patiemment le jour de Dieu et de la France. L'important est qu'il y ait des Frères Prêcheurs français, qu'un peu de ce sang généreux coule sous le vieil habit de Saint-Dominique. Quant au sol, il aura son tour ; car la France arrivera tôt ou tard au rendez-vous prédestiné où la Providence l'attend. Ce qu'a prédit M. de Maistre s'accomplira : La France sera chrétienne, l'Angleterre catholique, et l'Europe chantera la messe à Sainte-Sophie. J'y crois, et je ne suis pas pressé.

Quel que soit le traitement que me réserve ma patrie, je ne m'en plaindrai donc pas. J'espérerai en elle jusqu'à mon dernier soupir. Je comprends même ses injustices, je respecte même ses erreurs, non comme le courtisan qui adore son maître, mais comme l'ami qui sait par quels nœuds le mal s'enchaîne au bien dans

le plus profond du cœur de son ami. Ces sentiments sont trop anciens en moi pour y périr jamais, et dussé-je n'en pas recueillir le fruit, ils seront jusqu'à la fin mes hôtes et mes consolateurs.

FIN DU MÉMOIRE.

VIE

DE

SAINT DOMINIQUE

APPROBATION DE L'ORDRE

Par commission du Révérendissime Père Ange Ancarani, maître général de tout l'ordre des Frères Prêcheurs, ayant examiné un livre qui a pour titre : VIE DE SAINT DOMINIQUE, *par le Révérend Père Frère Henri-Dominique Lacordaire, de l'ordre des Frères Prêcheurs*, je n'y ai rien trouvé qui fût contraire à la foi et à la morale de Jésus-Christ; mais j'y ai reconnu un grand mérite de pureté dans le style, de rectitude dans les idées, en même temps que j'admirais l'éloquence d'or et l'onction sainte qui caractérisent si particulièrement le génie propre de l'écrivain; c'est pourquoi je juge qu'en rendant ce livre public, ce sera faire une chose agréable à tous, surtout à la France, où l'ordre de Saint-Dominique a été autrefois si florissant et si utile.

Rome, Sainte-Marie-sur-Minerve, 26 juillet 1840.

Fr. Thomas-Hyacinthe CIPOLETTI,

Ancien maître général de l'ordre des Frères Prêcheurs, théologien de la Casanate, consulteur de la Congrégation de l'Index et de celle des Évêques et Réguliers.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

En publiant le *Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs*, mon but était de placer une œuvre utile, mais hardie peut-être, sous la protection de l'opinion. J'ai eu à me féliciter d'avoir agi de la sorte. Aucun organe de l'opinion n'a signalé le livre et l'œuvre à l'animadversion du pays, aucune bouche publique ne les a dénoncés du haut de la tribune, aucun fait n'a révélé du mépris, de la haine, de la prévention; et pourtant il s'agissait de saint Dominique et des dominicains! il s'agissait de replanter sur le sol français une institution longtemps calomniée dans son fondateur et dans sa postérité! Mais nous appartenons à un siècle placé à un point de vue tout nouveau, et qui, du haut des ruines où la Providence l'a fait naître, peut découvrir des

choses cachées aux âges intermédiaires et aux passions qui les gouvernaient. Les temps de vicissitudes politiques permettent tout bien comme tout mal, ils déracinent avec le passé les haines du passé ; ils font du monde un champ de bataille où la vérité bivouaque avec l'erreur, où Dieu descend dans la mêlée, et se reconnaît au besoin qu'on a de lui.

Mais quoique j'aie à me louer de l'opinion au sujet de l'accueil dont elle a honoré mon Mémoire et mon dessein, je sens bien cependant que je ne suis pas quitte envers elle. La grande figure de saint Dominique ne pouvait être que largement ébauchée dans un écrit destiné à donner un aperçu général de l'ordre des Frères Prêcheurs, et c'est pourquoi je me suis immédiatement appliqué, autant que les devoirs du cloître me l'ont permis, à tracer d'une main plus décisive la vie du saint patriarche. Peu de Français en ont quelque notion ; la plupart ignorent tout de lui, sauf qu'il a inventé l'inquisition et dirigé la guerre des Albigeois, deux choses si parfaitement fausses, qu'une question curieuse dans l'histoire de l'esprit humain est de savoir comment on les a crues. Peut-être un jour, si je rencontre des adversaires sérieux, sera-t-il nécessaire que j'entre dans l'examen de cette ques-

tion, et que je montre l'origine et le progrès des causes qui ont changé dans l'oreille de la postérité l'harmonie du nom de saint Dominique. Quant à présent, je me suis borné à décrire les faits de sa vie tels que les monuments contemporains me les ont fournis, et pour toute polémique je me retranche derrière ces invincibles monuments. A quiconque parlera de saint Dominique autrement que je n'en parle, je lui demanderai une ligne du treizième siècle, et, s'il me trouve trop exigeant, je me contenterai d'un seul mot.

Voilà pour le livre; parlons de l'œuvre.

J'étais parti de France, le 7 mars 1839, avec deux compagnons. Nous allions à Rome prendre l'habit de Frères Prêcheurs, et nous soumettre à l'année de noviciat qui précède les vœux. L'année finie, nous nous agenouillâmes, deux Français seulement, aux pieds de Notre-Dame de la Quercia, et, pour la première fois depuis cinquante ans, saint Dominique revit la France au banquet de sa famille. Aujourd'hui nous habitons le couvent de Sainte-Sabine au mont Aventin. Nous sommes six Français, tous tirés de ce monde par des voies diverses, tous ayant vécu d'une autre vie que celle que Dieu nous fait présentement. Nous passerons là plusieurs années, s'il plaît à Dieu,

non pour éloigner le moment du combat, mais pour nous préparer gravement à une mission difficile, et rapporter en France, outre nos droits de citoyens, les droits qui résultent toujours d'un dévouement éprouvé par le temps. Il nous est dur sans doute d'être séparés de notre patrie, et de manquer au bien qui nous y serait possible; mais Celui qui demandait à Abraham le sang de son fils unique a fait du renoncement à un bien immédiat la condition d'un bien plus grand. Il faut que quelqu'un sème pour que quelqu'un moissonne. Nous prions donc ceux qui espèrent quelque chose de nous, de nous pardonner une absence nécessaire, et de ne point nous retirer le souvenir de leur cœur, ni leur intercession auprès de Dieu. Les années passent vite; quand nous nous retrouverons ensemble dans les camps d'Israël et de la France, il ne sera pas mal pour tous d'avoir un peu vieilli, et la Providence sans doute aura fait du chemin de son côté.

CHAPITRE I

SITUATION DE L'ÉGLISE A LA FIN DU XIIe SIÈCLE.

Le douzième siècle de l'ère chrétienne s'était levé sous de magnifiques auspices. La foi et l'opinion, fortement unies, gouvernaient ensemble l'Occident, et y formaient d'une multitude de peuples obéissants et libres une seule communauté. Au faîte de l'ordre social était assis le pontife universel, sur un trône d'où la majesté descendait au secours du commandement trahi par l'infirmité de la nature, et la justice au secours de l'obéissance devenue intolérable par les excès du pouvoir. Tout à la fois vicaire de Dieu et de l'humanité, le bras droit sur Jésus-Christ et le bras gauche sur l'Europe, le pontife romain poussait les générations dans des voies droites, ayant en lui-même contre les abus de sa plénitude la ressource d'une faiblesse personnelle infinie. Jamais la foi, la raison, la justice ne s'étaient étreintes sur un plus haut piédestal ; jamais le rétablissement de l'unité dans les entrailles déchirées du genre humain n'avait paru plus probable et plus proche. Déjà le drapeau de la chrétienté flottait à Jérusalem sur le tombeau

du Sauveur des hommes, et conviait l'Église grecque à une réconciliation glorieuse avec l'Église latine. L'islamisme, vaincu en Espagne et chassé des côtes d'Italie, se voyait attaqué au centre de sa puissance, et vingt peuples, marchant ensemble aux frontières de l'humanité régénérée pour y défendre contre la brutalité de l'ignorance et l'orgueil de la force l'Évangile de Jésus-Christ, promettaient à l'Europe le terme de ces migrations sanglantes dont l'Asie était le foyer. Qui pouvait dire où s'arrêteraient les voies triomphales que venait d'ouvrir en Orient la chevalerie chrétienne? Qui pouvait prévoir ce qu'allait devenir le monde sous la direction d'un pontificat qui avait su créer au dedans une si vaste unité, au dehors un si grand mouvement?

Mais le douzième siècle n'acheva pas sa course comme il l'avait commencée, et quand, le soir venu, il pencha vers l'horizon pour se coucher dans l'éternité, l'Église parut s'incliner avec lui, le front chargé d'un pesant avenir. La croix de Jésus-Christ ne brillait plus sur les minarets de Jérusalem; nos chevaliers, vaincus par Saladin, conservaient à peine quelques pieds de terre en Syrie; l'Église grecque, loin de s'être rapprochée de l'Église romaine, avait été confirmée dans le schisme par l'ingratitude et la déloyauté des siens à l'égard des croisés. C'en était fait de l'Orient. L'histoire a montré depuis les conséquences de ce désastre : la chute de Constantinople, et l'occupation d'une partie du territoire européen par les Turcs ottomans; une dure servitude imposée à des millions de chrétiens sous leur domination, et leurs armes menaçant le reste de la chrétienté

jusqu'au temps de Louis XIV; trois siècles d'incursions par les Tartares au cœur de l'Europe; la Russie adoptant le schisme grec et prête à se ruer sur l'Occident pour y détruire toute foi et toute liberté; l'Europe troublée par l'affaiblissement des races musulmanes, comme elle l'avait été par leur élévation, et le partage de l'Asie aussi difficile que l'était auparavant sa conquête. Montaigne a dit, qu'*il y a des défaites triomphantes à l'envi des victoires* : on peut dire que le mauvais succès du plan de Grégoire VII et de ses successeurs, par rapport à l'Orient, a mieux révélé leur génie que ne l'eût fait le plus victorieux accomplissement de leurs desseins.

Le spectacle intérieur de l'Église n'était pas moins triste. Tous les efforts de saint Bernard pour le rétablissement de la saine discipline n'avaient servi que peu contre le débordement de la simonie, du faste et de l'avarice dans le clergé. La source de tous ces maux, peints avec tant d'éloquence par saint Bernard lui-même, étaient les richesses de l'Église, devenues l'objet de la convoitise universelle. Aux investitures violentes par la crosse et l'anneau avait succédé une usurpation sourde, une simonie lâche et rampante. « O vaine gloire ! « s'écrie Pierre de Blois; ô aveugle ambition ! ô faim « insatiable des honneurs de la terre ! ô désir des digni- « tés, qui est le ver rongeur des cœurs et le naufrage « des âmes ! D'où nous est venue cette peste ? Comment « s'est enhardie cette exécrable présomption qui pousse « les indignes à la recherche des dignités, d'autant plus « âpres à les poursuivre qu'ils les méritent moins ? C'est « par toutes les portes, c'est sans souci de leur âme et

« de leur corps, que les malheureux se précipitent sur « la chaire pastorale, devenue pour eux une chaire em« poisonnée, et pour tous une cause de perdition (1). » Trente années auparavant, saint Bernard disait avec une amère ironie : « Des écoliers enfants, des adolescents « impubères sont promus aux dignités ecclésiastiques à « cause de la dignité de leur sang, et passent de dessous « la férule au gouvernement du clergé ; plus joyeux « quelquefois d'être soustraits aux verges que d'avoir « obtenu un commandement, plus flattés de l'empire au« quel ils échappent que de celui qu'ils acquièrent (2). » Tel est le malheur de l'Église. Vous la voyez, au prix de son sang, convertir à Jésus-Christ des nations infidèles, adoucir leurs mœurs, façonner leur intelligence, défricher leurs forêts, peupler les villes et les solitudes de maisons de prières : puis, quand vingt générations de saints ont attiré sur ces pieux caravansérails les bénédictions du ciel et de la terre, alors, au lieu du riche, touché de Dieu, qui venait y pleurer ses fautes ; au lieu du pauvre, content de Dieu, qui y ployait ses forts genoux avec le vœu d'être plus pauvre encore ; au lieu des saints, héritiers des saints, vous y voyez paraître le pauvre qui veut devenir riche, le riche qui veut devenir puissant, les âmes médiocres qui ne connaissent pas même leurs désirs. Bientôt l'intrigue fait tomber la crosse épiscopale ou abbatiale en des mains qu'une intention pure n'a point bénies ; le monde a le plaisir de voir ses favoris gouverner l'Église de Dieu, et changer

(1) Lettre au cardinal Octavien.

(2) Lettre XLII, à Henri, archevêque de Sens.

le joug aimable de Jésus-Christ en une domination séculière. Les cloîtres retentissent de l'aboiement des chiens de meute, du hennissement des chevaux. Qui discernera les vocations vraies des vocations fausses? Qui en aura la science? qui en aura même le temps ou la pensée? On ne s'inquiète plus de savoir comment les âmes ont été engendrées à Jésus-Christ, mais seulement de connaître leur naissance selon la chair. La prière, l'humilité, la pénitence, le dévouement s'enfuient comme des oiseaux timides troublés dans leur nid : les tombeaux des saints sont étrangers dans leur propre maison.

Voilà l'état misérable où une ambition sacrilége avait réduit un trop grand nombre d'églises et de monastères d'Occident à la fin du douzième siècle; et en bien des lieux où le mal n'était pas si profond, il était encore grand. Le Saint-Siége, quoique troublé lui-même par les schismes qu'avait fomentés et soutenus contre lui l'empereur Frédéric Ier, n'avait cessé d'apporter les remèdes à de si graves désordres : il leur avait opposé trois conciles œcuméniques en cinquante-six ans, mais sans pouvoir réaliser qu'imparfaitement une réforme qu'étaient pourtant si dignes d'obtenir les illustres pontifes qui naissaient presque sans interruption des cendres de Grégoire VII.

Un jour, vers 1160, un riche habitant de Lyon nommé Pierre Valdo vit un de ses concitoyens frappé de la foudre à ses côtés. Cet accident le fit réfléchir; il distribua ses biens aux pauvres, et se consacra tout entier au service de Dieu. Comme la réforme de l'Église

préoccupait les esprits, il lui fut aisé, par son dévouement même, de croire qu'il était appelé à cette mission, et il réunit un certain nombre d'hommes auxquels il persuada d'embrasser avec lui une vie apostolique. De combien peu diffèrent souvent les pensées qui font les grands hommes, et celles qui ne font que les perturbateurs publics! Si Pierre Valdo eût eu plus de vertu et de génie, il eût été saint Dominique ou saint François d'Assise. Mais il succomba à une tentation qui a perdu, dans tous les temps, des hommes d'une assez haute intelligence. Il crut impossible de sauver l'Église par l'Église. Il déclara que la véritable épouse de Jésus-Christ avait défailli sous Constantin, en acceptant le poison des possessions temporelles; que l'Église romaine était la grande prostituée décrite dans l'Apocalypse, la mère et la maîtresse de toutes les erreurs; que les prélats étaient des scribes, et les religieux des pharisiens; que le pontife romain et tous les évêques étaient des homicides; que le clergé ne devait avoir ni dîmes ni terres; que c'était un péché de doter les églises et les couvents, et que tous les clercs devaient gagner leur vie du travail de leurs mains, à l'exemple des apôtres; enfin que lui, Pierre Valdo, venait rétablir sur ses fondements primitifs la vraie société des enfants de Dieu. Je laisse de côté les erreurs secondaires qui devaient nécessairement sortir de celles-là. Toute la force des Vaudois était dans leur attaque directe contre l'Église et dans le contraste réel ou apparent de leurs mœurs avec les mœurs mal réglées du clergé de leur temps. Arnaud de Bresse, mort à Rome sur un bûcher, avait

été leur précurseur. C'est un homme dont la figure personnelle ressort bien plus dans l'histoire que celle de Pierre Valdo; mais Pierre Valdo avait l'avantage de venir après lui, quand le scandale était mûr, et il eut un succès très-alarmant. Il fut le véritable patriarche des hérésies occidentales, et leur donna l'un des grands caractères qui les distinguent des hérésies grecques, je veux dire un caractère plus pratique que métaphysique.

A la faveur des mêmes circonstances qui protégeaient les Vaudois, une hérésie d'origine orientale s'était introduite en Allemage et en Italie, et vint asseoir son camp principal dans le midi de la France. Cette hérésie, toujours combattue et toujours vivace, remontait jusqu'à fin du troisième siècle. Elle s'était formée sur les frontières de la Perse et de l'empire romain par le mélange des idées chrétiennes avec la vieille doctrine persane, qui attribuait le mystère de ce monde à la lutte de deux principes coéternels, l'un bon, l'autre mauvais. Ces sortes d'alliances entre des religions et des philosophies diverses étaient alors très-communes; c'est la tendance des esprits faibles de vouloir unir ce qui est incompatible. Un Persan nommé Manès donna sa dernière forme à la mixtion monstrueuse dont nous parlons. Moins heureux que les autres hérésiarques, sa secte ne put jamais arriver à l'état de société publique, c'est-à-dire avoir des temples, un sacerdoce et un peuple reconnus. Les lois des empereurs, appuyées de l'opinion, la poursuivirent avec une infatigable persévérance : ce fut ce qui prolongea sa vie. L'état de société publique est une épreuve que l'erreur ne soutient jamais que peu de temps

et ce temps est d'autant plus court que l'erreur repose sur des fondements plus contradictoires, et entraîne des conséquences plus immorales. Les Manichéens, repoussés de dessous le soleil, se réfugièrent dans les ténèbres ; ils formèrent une société secrète, seul état qui permette à l'erreur de se perpétuer longtemps. L'avantage de ces associations mystérieuses est moins la facilité d'échapper aux lois que la facilité d'échapper à la raison publique. Rien n'empêche quelques hommes unis par les dogmes les plus pervers et les pratiques les plus ridicules, de recruter dans l'ombre les esprits mal faits, d'attirer les esprits aventureux par le charme des initiations, de les persuader au moyen d'un enseignement sans contrôle, de les saisir par un but grand et éloigné, dont cent générations se sont transmis, croient-ils, le culte profond; enfin de les lier par les parties basses du cœur de l'homme en consacrant leurs passions sur des autels inconnus du reste de l'humanité. Il y a aujourd'hui dans le monde telle société secrète qui ne compte peut-être pas trois initiés, et qui remonte par une succession invisible jusqu'à l'antre de Trophonius ou aux souterrains des temples de l'Égypte. Ces hommes, tout pleins de l'orgueil d'un si rare dépôt, traversent imperturbablement les siècles avec un profond mépris de ce qui s'y fait, jugeant de tout par la doctrine privilégiée qui leur est échue, et préoccupés du seul désir d'engendrer une âme qui soit, à leur mort, l'héritière de leur occulte félicité. Ce sont les Juifs de l'erreur. Ainsi vécurent les Manichéens, apparaissant çà et là dans l'histoire comme ces monstres qui suivent au fond de l'Océan des routes ignorées, et

qui quelquefois élèvent leur tête séculaire au-dessus des flots. Mais il y eut cela de merveilleux dans leur apparition du douzième siècle, que pour la première fois ils arrivèrent à un commencement de société publique. Spectacle vraiment inouï! ces sectaires, que le Bas-Empire avait tenus constamment à ses pieds, s'établissaient ouvertement en France, sous les yeux de ces pontifes qui étaient assez puissants pour contraindre l'empereur même à respecter la loi divine et la volonté des nations chrétiennes. Aucun fait ne révèle plus sûrement la réaction sourde qui travaillait l'Europe. Raymond IV, comte de Toulouse, était à la tête des Manichéens de France, vulgairement appelés Albigeois. C'était l'arrière-neveu de ce fameux Raymond, comte de Saint-Gilles, dont le nom est mêlé aux plus grands noms de la première croisade, aux noms des Godefroy de Bouillon, des Baudouin, des Robert, des Hugues, des Boëmond. Il abdiqua l'héritage de gloire et de vertu que lui avaient transmis ses ancêtres, pour se faire chef de la plus détestable hérésie qu'eût enfantée l'Orient, subjugué tout ensemble par les mystères propres des Manichéens et par le masque vaudois qu'ils avaient pris pour mieux entrer dans les pensées de l'Occident.

Ce n'était pas tout. L'enseignement des écoles catholiques, renouvelé après un long interrègne, se développait sous l'influence de la philosophie d'Aristote, et la tendance de ce mouvement était de faire prévaloir la raison sur la foi dans l'exposition des dogmes chrétiens. Abailard, homme célèbre par ses fautes encore plus que par ses erreurs, avait été l'une des victimes de cet esprit

appliqué à la théologie. Saint Bernard l'accusa de transformer la foi, fondée sur la parole de Dieu, en une pure opinion, assise sur des principes et des conclusions de l'ordre humain. Mais bien qu'il eût remporté une facile victoire, honorée par la soumission réelle de son adversaire et par un rare exemple de réconciliation, néanmoins le mal avait poursuivi son cours. Il est difficile, dans tous les temps, de résister à de certaines impulsions dont la force vient de loin et de haut. L'époque grecque était restée dans la mémoire des gens instruits comme le point le plus élevé où le génie de l'homme eût atteint. Le Christianisme n'avait pas eu le loisir de créer une littérature qui fût comparable à celle-là, ni de se faire une philosophie et une science propres. Le germe en existait sans doute dans les écrits des Pères de l'Église; mais il était beaucoup plus commode d'accepter un corps philosophique et scientifique tout fait. On accepta donc Aristote comme le représentant de la sagesse. Malheureusement Aristote et l'Évangile n'étaient pas toujours d'accord : de là trois partis. L'un sacrifiait le philosophe à Jésus-Christ, selon cette parole : *Vous n'avez qu'un seul maître, qui est le Christ* (1). L'autre sacrifiait Jesus-Christ au philosophe, sur ce fondement que la raison étant la lumière première de l'homme, elle devait conserver partout la primauté. Le troisième admettait qu'il y avait deux ordres de vérités, l'ordre de raison et l'ordre de foi, et que ce qui était vrai dans l'un pouvait être faux dans l'autre.

(1) Saint Matthieu, XXIII, 10.

En résumé, le schisme et l'hérésie, favorisés par le mauvais état de la discipline ecclésiastique et par la résurrection des sciences païennes, ébranlaient en Occident l'œuvre du Christ, pendant que la mauvaise issue des croisades achevait sa ruine en Orient, etouvrait aux Barbares les portes de la chrétienté. Les papes, il est vrai, résistaient avec une immense vertu aux dangers croissants de cette situation. Ils domptaient l'empereur Fredéric Ier, animaient les peuples à de nouvelles croisades, tenaient des conciles contre l'erreur et la corruption, veillaient à la pureté de la doctrine dans les écoles, resserraient dans leurs puissantes mains l'alliance de la foi et de l'opinion européenne, et du sang ému de ce vieux tronc pontifical on voyait naître Innocent III. Mais nul ne peut soutenir tout seul le poids des choses divines et humaines; les plus grands hommes ont besoin du concours de mille forces, et celles que la Providence avait accordées au passé semblaient plier sous le poids de l'avenir. L'ouvrage de Clovis, de saint Benoît, de Charlemagne et de Grégoire VII, debout encore et vivant des restes de leur génie, appelait à son secours une nouvelle effusion de l'Esprit en qui seul est l'immortalité. C'est en ces moments suprêmes qu'il faut être attentif aux conseils de Dieu. Trois cents ans plus tard il abandonnera la moitié de l'Europe à l'erreur, pour tirer un jour de l'erreur des triomphes dont nous commençons à entrevoir le secret : mais alors il lui plut d'aider son Église par la voie directe de la miséricorde. Jésus-Christ regarda ses pieds et ses mains percés pour nous, et de ce regard d'amour naquirent deux hommes : saint Dominique et

saint François d'Assise. L'histoire de ces deux hommes, si semblables et si divers, ne devrait jamais être séparée; mais ce que Dieu crée en une seule fois, une seule plume n'est pas capable de l'écrire. Ce sera déjà beaucoup pour nous si nous pouvons donner quelque idée du saint patriarche Dominique à ceux qui n'ont point étudié ses actes.

CHAPITRE II

GENÈSE DE SAINT DOMINIQUE (1).

Dans une vallée de la Vieille-Castille qu'arrose le Duéro, presque à égale distance d'Aranda et d'Osma, est un simple village appelé Calaruéga dans la langue du pays, et Calaroga dans la langue plus douce d'un grand nombre d'historiens. C'est là que naquit saint Dominique, l'an 1170 de l'ère chrétienne. Il dut la vie, après Dieu, à Félix de Gusman et à Jeanne d'Aza. Ces pieux seigneurs avaient à Calaruéga une habitation dans laquelle saint Dominique vint au monde, et qui jusqu'à présent n'a point péri tout entière. Alphonse le Sage, roi de Castille, y fonda en 1266 un monastère de religieuses dominicaines, de concert avec sa femme, ses fils, et les principaux grands d'Espagne. On voit dans ce monastère des appartements plus anciens que le

(1) On trouvera à la fin du volume la liste des auteurs contemporains où j'ai puisé les faits qui composent la vie de saint Dominique. Je ne les nomme en note que lorsque je cite leur texte même. Pour la vérification, facile du reste, on peut recourir au premier volume des *Annales de l'ordre des Frères Prêcheurs*, par le père Mamachi. Son travail, imprimé à Rome en 1756, est le plus complet qui existe sur la vie de saint Dominique.

corps de l'édifice, et étrangers à l'architecture d'un couvent; une tour de guerre du moyen âge où sont incrustées les armes des Gusmans, une fontaine qui porte leur nom, et beaucoup d'autres vestiges appelés par le peuple, organe de la tradition, le *Palais des Gusmans*. La branche castillane de cette illustre famille avait sa demeure principale à quelques lieues de là, au château de Gusman; le lieu de sa sépulture, pareillement voisin de Calaruéga, était à Gumiel d'Izan, dans la chapelle d'une église appartenant à l'ordre de Cîteaux. Félix de Gusman et Jeanne d'Aza furent portés à cette chapelle après leur mort, et couchés sous deux cryptes l'un à côté de l'autre. Mais la vénération même dont ils étaient l'objet ne tarda pas de les séparer. Vers 1318, l'infant de Castille Jean-Emmanuel transféra le corps de Jeanne d'Aza au couvent des dominicains de Pennafiel, qu'il avait bâti. Félix resta seul dans le tombeau de ses ancêtres, pour y être un témoin fidèle de la splendeur du sang qu'il avait transmis à saint Dominique, et Jeanne alla rejoindre la postérité spirituelle de son fils, pour jouir de la gloire qu'il avait acquise en préférant la fécondité qui vient de Jésus-Christ à la fécondité de la chair et du sang (1).

Un signe célèbre précéda la naissance de saint Domi-

(1) Voir une dissertation latine du père Brémond qui a pour titre : *De Gusmana stirpe sancti Dominici*, Romæ, 1740. Les continuateurs des *Actes des Saints* de Bollandus avaient mis en doute si réellement saint Dominique était issu des Gusmans; le père Brémond leur répondit dans cet ouvrage. Les monuments dont il abonde ont décidé par voie de critique une question qui l'était déjà par une tradition immémoriale.

nique. Sa mère vit en songe le fruit de ses entrailles sous la forme d'un chien qui tenait dans sa gueule un flambeau, et qui s'échappait de son sein pour embraser toute la terre. Inquiète d'un présage dont le sens était obscur, elle allait souvent prier sur la tombe de saint Dominique de Silos, autrefois abbé d'un monastère de ce nom, qui n'était pas loin de Calaruéga, et en reconnaissance des consolations qu'elle y avait obtenues, elle donna le nom de Dominique à l'enfant qui avait été l'objet de ses prières. C'était le troisième qui sortait de ses flancs bénis. L'aîné, Antoine, consacra sa vie au service des pauvres, et honora par une grande charité le sacerdoce dont il était revêtu; le second, Mannès, mourut sous l'habit de Frère Prêcheur.

Quand Dominique fut présenté à l'église pour y recevoir le baptême, un nouveau signe manifesta la grandeur de sa prédestination. Sa marraine, que les historiens ne désignent qu'en l'appelant une noble dame, vit en songe sur le front du baptisé une étoile radieuse. Quelque vestige en demeura toujours depuis sur le visage de Dominique, et l'on a remarqué, comme un trait singulier de sa physionomie, qu'une certaine splendeur jaillissait de son front, et attirait à lui le cœur de ceux qui le regardaient. Le vase de marbre blanc où il avait été lavé de l'eau sainte fut transporté en 1605 au couvent des Frères Prêcheurs de Valladolid par les ordres de Philippe III, qui voulut que son fils y fût baptisé. Il est aujourd'hui à Saint-Dominique de Madrid, et plusieurs infants d'Espagne y ont été initiés à la vie qui est en Jésus-Christ, notre bien-aimé Seigneur.

Dominique ne fut point nourri d'un lait étranger; sa mère ne permit pas qu'un autre sang que le sien coulât dans ses veines; elle le garda sur un sein où il ne pouvait puiser qu'une nourriture chaste, et sur des lèvres où il ne pouvait entendre qu'une parole vraie. Tout au plus, dans ce commerce maternel, avait-il à redouter la mollesse involontaire de ses langes, et cette abondance de soins que la tendresse la plus chrétienne ne sait pas toujours contenir. Mais la grâce qui était en lui se révolta de bonne heure contre ce joug. Dès qu'il put remuer ses membres de lui-même, il sortait en secret de son berceau et se couchait par terre. On eût dit qu'il connaissait déjà la misère des hommes, la différence de leur sort ici-bas; et que, prévenu d'amour pour eux, il souffrait d'avoir un lit meilleur que le dernier d'entre ses frères; ou bien qu'initié aux secrets du berceau de Jésus-Christ, il voulait se faire une couche semblable à la sienne. On ne sait rien de plus des six premières années de sa vie.

A sept ans commencés il quitta la maison paternelle, et fut envoyé à Gumiel d'Izan, chez un oncle qui remplissait dans cette église les fonctions d'archiprêtre. Ce fut là, près de la sépulture de ses aïeux, et sous la double autorité du sang et du sacerdoce, que Dominique passa la seconde partie de son enfance. « Avant « que le monde, dit un historien, eût touché cet en« fant, il fut confié, comme Samuel, aux leçons de « l'Église, afin qu'une discipline salutaire prît posses« sion de son cœur encore tendre; et il arriva, en « effet, que, posé sur ce fondement solide, il croissait

« en âge et en esprit, s'élevant chaque jour, par un « progrès heureux, à une plus haute vertu (1).

L'université de Palencia au royaume de Léon, la seule que possédait alors l'Espagne, fut la troisième école où se forma Dominique. Il y vint à quinze ans, et se trouva pour la première fois abandonné à lui-même, loin de l'heureuse vallée où, sous les murs de Calaruéga et de Gumiel d'Izan, il avait laissé tous ces doux souvenirs qui rappellent l'âme au lieu natal. Le séjour qu'il fit à Palencia fut de dix années. Il consacra les six premières à l'étude des lettres et de la philosophie; telles qu'on les enseignait alors. « Mais, dit un historien, « l'angélique jeune homme Dominique, bien qu'il pé« nétrât facilement dans les choses humaines, n'en « était cependant pas ravi, parce qu'il y cherchait vai« nement la sagesse de Dieu, qui est le Christ. Nul « des philosophes, en effet, ne l'a communiquée aux « hommes; nul des princes de ce monde ne l'a connue. « C'est pourquoi, de peur de consumer en d'inutiles « travaux la fleur et la force de sa jeunesse, et pour « éteindre la soif qui le dévorait, il alla puiser aux « sources profondes de la théologie. Invoquant et « priant le Christ, qui est la sagesse du Père, il ouvrit « son cœur à la vraie science, ses oreilles aux docteurs « des saintes Écritures: et cette parole divine lui pa« rut si douce, il la reçut avec tant d'avidité et de si « ardents désirs, que, pendant quatre années qu'il « l'étudia, il passait des nuits presque sans sommeil,

(1) Constantin d'Orvieto, *Vie de saint Dominique*, n. 3.

« donnant à l'étude le temps du repos. Afin de boire à « ce fleuve de la sagesse avec une chasteté plus digne « encore d'elle, il fut dix ans à s'abstenir de vin. C'é- « tait une chose merveilleuse et aimable à voir que cet « homme en qui le petit nombre de ses jours accusait « la jeunesse, mais qui par la maturité de sa conversa- « tion et la force de ses mœurs révélait le vieillard. Su- « perieur aux plaisirs de son âge, il ne recherchait que « la justice; attentif à ne rien perdre du temps, il préfé- « rait aux courses sans but le sein de l'Église sa mère, « le repos sacré de ses tabernacles, et toute sa vie « s'écoulait entre une prière et un travail également « assidus. Dieu le récompensa de ce fervent amour « avec lequel il gardait ses commandements, en lui « inspirant un esprit de sagesse et d'intelligence qui « lui faisait résoudre sans peine les plus difficiles « questions (1). »

Deux traits nous sont restés de ces dix années de Palencia. Pendant une famine qui désolait l'Espagne, Dominique, non content de donner aux pauvres tout ce qu'il avait, même ses vêtements, vendit encore ses livres annotés de sa main, pour leur en distribuer le prix, et, comme on s'étonnait qu'il se privât des moyens d'étudier, il prononça cette parole, la première de lui qui soit arrivée à la postérité : « Pourrais-je étudier sur « des peaux mortes, quand il y a des hommes qui « meurent de faim (2)? » Son exemple engagea les

(1) Thierry d'Apolda, *Vie de saint Dominique*, ch. I, n. 17 et 18.

(2) *Actes de Bologne*, déposition de frère Étienne, n. 1.

maîtres et les élèves de l'université à venir abondamment au secours des malheureux. Une autre fois, voyant une femme dont le frère était captif chez les Maures, pleurer amèrement de ne pouvoir payer sa rançon, il lui offrit de se vendre pour le racheter ; mais Dieu, qui le réservait pour la rédemption spirituelle d'un grand nombre d'hommes, ne le permit pas.

Quand le voyageur passe, à la fin de l'automne, dans un pays dépouillé de toutes ses moissons, il rencontre quelquefois pendant aux arbres un fruit échappé à la main du laboureur, et ce reste d'une fertilité disparue lui suffit pour juger les champs inconnus qu'il traverse. Ainsi la Providence, en laissant dans l'ombre du passé la jeunesse de son serviteur Dominique, a voulu cependant que l'histoire en sauvât quelques traits, révélations incomplètes, mais touchantes, d'une âme où la pureté, la grâce, l'intelligence, la vérité et toutes les vertus étaient l'effet d'un amour de Dieu et des hommes mûr avant le temps.

Dominique touchait à sa vingt-cinquième année sans que Dieu lui eût encore manifesté ce qu'il souhaitait de lui. Pour l'homme du monde, la vie n'est qu'un espace à franchir le plus lentement possible par le chemin le plus doux ; mais le chrétien ne la considère point ainsi. Il sait que tout homme est vicaire de Jésus-Christ pour travailler par le sacrifice de soi-même à la rédemption de l'humanité, et que, dans le plan de cette grande œuvre, chacun a une place éternellement marquée qu'il est libre d'accepter ou de refuser. Il sait que, s'il déserte volontairement cette place que la Providence lui offrait dans

la milice des créatures utiles, elle sera transportée à un meilleur que lui, et lui abandonné à sa propre direction dans la voie large et courte de l'égoïsme. Ces pensées occupent le chrétien à qui sa prédestination n'est pas encore révélée, et, convaincu que le plus sûr moyen de la connaître est de désirer l'accomplir, quelle qu'elle soit, il se tient prêt pour tout ce que Dieu voudra. Il ne méprise aucune des fonctions nécessaires à la république chrétienne, parce qu'en toutes peuvent se rencontrer trois choses d'où dépend leur valeur réelle : la volonté de Dieu qui les impose, le bien qui résulte de leur fidèle exercice, et le dévouement du cœur qui en est chargé. Il croit même fermement que les moins honorées ne sont pas les moins hautes, et que la couronne des saints ne tombe jamais plus droit du ciel que sur un front pauvre, blanchi dans l'humilité acceptée d'un dur service. Peu lui importe donc où Dieu marquera sa place; il lui suffit d'apprendre quelle est sa volonté. Or, Dieu avait préparé au jeune Dominique un médiateur digne de lui, qui devait non-seulement lui manifester sa vocation, mais lui ouvrir les portes de sa carrière future, et le conduire par des voies imprévues sur le théâtre où l'attendait la Providence.

Parmi les moyens de réforme auxquels avaient recours ceux qui s'efforçaient de relever la discipline ecclésiastique, il en était un particulièrement recommandé par les souverains pontifes, je veux dire l'établissement de la vie commune dans le clergé. Les apôtres avaient ainsi vécu, et saint Augustin, leur imitateur, avait laissé, à ce sujet, la fameuse règle qui porte son nom.

La vie commune n'est autre chose que la vie de famille et d'amour à son plus haut degré de perfection, et il est impossible qu'elle soit fidèlement pratiquée sans inspirer à ceux qui s'y dévouent les sentiments de fraternité, de pauvreté, de patience, d'abnégation, qui sont l'âme du Christianisme. Depuis un siècle et demi environ, on donnait aux prêtres qui se soumettaient à ce genre de vie le nom de chanoines réguliers. Ils ne formaient pas un seul corps sous un même chef; mais chaque maison avait son prieur, qui ne relevait que de l'évêque. Il faut excepter toutefois l'ordre des chanoines réguliers de Prémontré, fondé en 1120 par saint Norbert. Or, l'évêque d'Osma, Martin de Bazan, jaloux de contribuer à la restauration de l'Église, avait récemment converti les chanoines de sa cathédrale en chanoines réguliers, et, instruit qu'il y avait à l'université de Palencia un jeune homme d'un rare mérite, originaire de son diocèse, il avait conçu l'espérance de l'attacher à son chapitre ainsi qu'à ses desseins de réformation. Il chargea de cette affaire l'homme qui avait été son principal appui dans l'œuvre difficile qu'il venait d'accomplir, homme illustre dès lors par sa naissance, son génie, sa science et la beauté vénérable de sa vie, mais qui joignit plus tard à ces qualités, communes à d'autres, un titre que nul ne partage avec lui. Il y a six siècles que l'Espagnol dom Diégo de Azévédo est couché sous une pierre que je n'ai pas même vue, et pourtant je ne prononce son nom qu'avec un respect qui m'émeut. Car ce fut le médiateur choisi de Dieu pour éclairer et conduire le patriarche d'une dynastie dont je suis l'enfant, et quand je remonte

la longue chaîne de mes aïeux spirituels, je le rencontre entre saint Dominique et Jésus-Christ.

L'histoire ne nous a pas conservé les premiers entretiens de dom Diégo avec le jeune Gusman; mais il est facile de les deviner par leur résultat. A vingt-cinq ans, une âme généreuse ne cherche qu'à donner sa vie. Elle ne demande au ciel et à la terre qu'une grande cause à servir par un grand dévouement; l'amour y surabonde avec la force. Et si cela est vrai d'une âme qui n'a reçu sa trempe que d'une nature heureuse, combien plus de celle où le Christianisme et la nature coulent ensemble comme deux fleuves vierges dont pas une goutte ne s'est épanchée en de vaines passions! Je me représente donc sans peine l'entretien de dom Diégo avec le noble étudiant de Palencia. Il lui apprit en peu de moments ce qui ne s'apprend pas dans les livres et les universités: l'état de la lutte du bien et du mal dans le monde, les plaies profondes faites à l'Église, la pente générale des affaires, et enfin tout ce qui forme le nœud secret d'un siècle. Dominique, initié aux maux de son temps par un homme qui les comprenait, éprouva sans doute le besoin d'apporter le tribut de son corps et de son âme à la chrétienté souffrante. Il vit d'un seul trait sa place et son devoir: il les vit dans le sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech, à la suite de Jésus-Christ, seul Sauveur du monde, source unique de toute vérité, de tout bien, de toute grâce, de toute paix, de tout dévouement, et dont les ennemis sont les éternels ennemis du genre humain, quelque nom qu'ils prennent. Il vit que ce divin sacerdoce, avili par trop de mains indignes de

sa consécration, avait besoin d'être relevé devant Dieu et devant les peuples, et qu'il ne pouvait l'être que par la résurrection des vertus apostoliques en ceux qui en étaient ornés et chargés. Et le premier pas de toute rénovation étant de faire soi-même ce qu'on veut voir faire aux autres, l'héritier des Gusmans voua sa vie à Dieu dans le chapitre réformé d'Osma, sous la direction de dom Diégo, qui en était le prieur.

« Alors, dit le bienheureux Jourdain de Saxe, il « commença de paraître entre les chanoines, ses frères, « comme un flambeau qui brûle, le premier par la « sainteté, le dernier de tous par l'humilité de son « cœur, répandant autour de lui une odeur de vie qui « donnait la vie, et un parfum semblable à l'encens « dans les jours d'été. Ses frères admirent une si su« blime religion : ils l'établissent leur sous-prieur, afin « que, placé plus haut, ses exemples soient plus vi« sibles et plus puissants. Pour lui, comme un olivier « qui pousse des rejetons, comme un cyprès qui gran« dit, il demeurait jour et nuit dans l'église, vaquant « sans relâche à la prière, et se montrant à peine hors « du cloître; de peur d'ôter du loisir à sa contempla« tion. Dieu lui avait donné une grâce de pleurer pour « les pécheurs, pour les malheureux et les affligés; il « portait leurs maux dans un sanctuaire intérieur de « compassion, et cet amour douloureux, lui pressant « le cœur, s'échappait au dehors par des larmes. C'é« tait sa coutume, rarement interrompue, de passer la « nuit en prière, et de s'entretenir avec Dieu, sa porte « fermée. Quelquefois alors on entendait des voix, et

« comme des rugissements, sortir de ses entrailles
« émues, qu'il ne pouvait contenir. Il y avait une de-
« mande qu'il adressait souvent et spécialement à Dieu,
« c'était de lui donner une vraie charité, un amour à
« qui rien ne coûtât pour le salut des hommes, per-
« suadé qu'il ne serait vraiment un membre du Christ
« que lorsqu'il se consacrerait tout entier, selon ses
« forces, à gagner des âmes, à l'exemple du Sauveur
« de tous, le Seigneur Jésus-Christ, qui s'est immolé
« sans réserve à notre rédemption. Il lisait un livre qui
« a pour titre : *Conférences des Pères*, lequel traite à la
« fois des vices et de la perfection spirituelle, et il s'ef-
« forçait, en le lisant, de connaître et de suivre tous
« les sentiers du bien. Ce livre, avec le secours de la
« grâce, l'éleva à une difficile pureté de conscience, à
« une abondante lumière dans la contemplation, et à
« un degré de perfection fort grand (1). »

La Providence ne se pressait pas à l'égard de Dominique, quoique sa vie dût être courte. Elle le laissa pendant neuf années, à Osma, se préparer à la mission encore inconnue qu'il devait remplir. Dans cet intervalle, en 1201, dom Diégo de Azévédo succéda sur le siége épiscopal à Martin de Bazan. A peu près à la même époque, Dominique commença d'annoncer au peuple la parole de Dieu, mais sans s'éloigner beaucoup d'Osma, et il continua vraisemblablement ce ministère, sur lequel on ne possède aucun détail, jusqu'en 1203, moment solennel où il quitta l'Espagne, et s'achemina,

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. I, n. 8 et suiv.

sans le savoir, à l'âge de trente-quatre ans, vers le lieu de ses destinées.

Ici finit la genèse de saint Dominique, c'est-à-dire, la suite des choses qui ont formé son corps et son âme, et l'ont préparé pour la fin providentielle qu'il devait librement accomplir. Tout homme a sa genèse particulière, proportionnée à son service futur dans le monde, et dont la connaissance seule peut bien expliquer ce qu'il est. L'amitié nous ouvre ces replis profonds où sont ensevelis les mystères du passé et de l'avenir; la confession nous les révèle dans un autre but; l'histoire cherche à y descendre, afin de saisir les événements dans leurs sources premières, et d'en rattacher le fil à la main de Celui qui crée les germes, et y dépose le bien sous des formes sans nombre. Dominique, appelé de Dieu à fonder un ordre nouveau qui édifiera l'Église par la pauvreté, la prédication et la science divine, eut une genèse dont le rapport est manifeste avec cette prédestination. Il naît d'une famille illustre, parce que la pauvreté volontaire est plus frappante en celui qui méprise une fortune et un rang tout acquis. Il naît en Espagne, hors du pays qui sera le théâtre de son apostolat, parce qu'un des plus grands sacrifices de l'apôtre est d'abandonner sa patrie pour porter la lumière à des nations dont la langue même est ignorée de lui. Il passe au sein d'une université les dix premières années de sa jeunesse, afin d'y acquérir la science nécessaire aux fonctions évangéliques, et d'en transmettre l'estime et la culture à son ordre. Pendant neuf autres années, il se plie aux pratiques de la vie commune, afin d'en

connaître les ressorts, les difficultés et les vertus, et de n'imposer un jour à ses frères que le joug qu'il aura lui-même longtemps porté. Dès son berceau, Dieu lui donne l'instinct et la grâce de l'assujettissement du corps à une vie dure : car comment l'apôtre supportera-t-il la fatigue des voyages, le chaud, le froid, la faim, la prison, les coups, la misère, s'il n'a de bonne heure soumis son corps au plus rude apprentissage? Dieu lui donne aussi un goût précoce et ardent de la prière : car la prière est l'acte tout-puissant qui met les forces du Ciel à la disposition de l'homme. Le Ciel est inaccessible à la violence; la prière le fait descendre jusqu'à nous. Mais, par-dessus tout, Dominique reçoit le don sans lequel les autres ne sont rien, le don d'une immense charité qui le presse nuit et jour de se dévouer au salut de ses frères, et le rend sensible jusqu'aux larmes à toutes leurs afflictions. Enfin Dieu lui envoie, pour l'initier aux mystères de son siècle, un homme de forte trempe, qui devient son ami, son évêque, et, comme nous l'allons voir, son introducteur en France et à Rome. Ces faits peu nombreux, mais suivis et profonds, s'entrelacent lentement dans un cercle de trente-quatre années, et Dominique, formé par eux, arrive sans tache à la plus belle virilité que puisse souhaiter un homme qui connaît Dieu.

CHAPITRE III

ARRIVÉE DE SAINT DOMINIQUE EN FRANCE. — SON PREMIER VOYAGE A ROME. — ENTREVUE DE MONTPELLIER.

En ce temps-là, le roi de Castille Alphonse VIII eut la pensée de marier son fils à une princesse de Danemark. Il choisit pour négociateur l'évêque d'Osma, qui, prenant avec lui Dominique, partit à la fin de l'an 1203 pour le nord de l'Allemagne. Tous deux, en traversant le Languedoc, y furent témoins du progrès effrayant des Albigeois, et leur cœur en conçut une amère affliction. Arrivés à Toulouse, où ils ne devaient demeurer qu'une nuit, Dominique s'aperçut que leur hôte était hérétique. Quoique le temps fût court, il ne voulut pas que son passage fût inutile à l'homme égaré qui les recevait. Jésus-Christ avait dit à ses apôtres : *Quand vous entrerez dans une maison, saluez-la en disant : Paix à cette maison. Et si cette maison en est digne, votre paix descendra sur elle ; si elle n'en est pas digne, votre paix retournera sur vous* (1). Les saints, à qui toutes les paroles de Jésus-Christ sont présentes, et qui savent la puissance d'une bénédiction donnée même à qui l'ignore,

(1) Saint Matthieu, x, 12, 13.

se regardent comme envoyés de Dieu vers toute créature qu'ils rencontrent, et ils s'efforcent de ne pas la quitter sans avoir déposé dans son sein quelque germe de miséricorde. Dominique ne se contenta pas de prier en secret pour son hôte infidèle; il passa la nuit à l'entretenir, et l'éloquence imprévue de cet étranger toucha tellement le cœur de l'hérétique, qu'il revint à la foi avant que le jour se fût levé. Alors une autre merveille s'accomplit : Dominique, ému par la conquête qu'il venait de faire à la vérité, et par le triste spectacle des ravages de l'erreur, eut pour la première fois la pensée de créer un ordre consacré à la défense de l'Église par la prédication. Cette vue soudaine prit possession de lui et ne l'abandonna plus. Il quitta la France avec le secret éclairci de sa carrière future, comme si la France, jalouse de n'avoir pas produit ce grand homme, eût obtenu de Dieu qu'il ne touchât pas vainement son sol, et que ce fût elle au moins qui lui donnât le conseil décisif de sa vie.

Dom Diégo et Dominique, parvenus après beaucoup de fatigues au terme de leur voyage, trouvèrent la cour de Danemark disposée à l'alliance que souhaitait la Castille. Ils revinrent incontinent en porter la nouvelle au roi Alphonse, et repartirent ensuite dans un plus grand appareil pour ramener la princesse en Espagne. Mais elle était morte dans ces entrefaites. Dom Diégo, dégagé de sa mission, envoya un courrier au roi, et se dirigea vers Rome.

Il n'y avait pas de chrétien alors qui consentît à mourir sans avoir posé ses lèvres sur le seuil des bienheureux

apôtres Pierre et Paul. Le pauvre lui-même venait à pied visiter leurs lointaines reliques, et recevoir au moins une fois sur ses épaules joyeuses la bénédiction du vicaire de Jésus-Christ. Dom Diégo et Dominique s'agenouillèrent ensemble à ce tombeau qui gouverne le monde, et en relevant leur front de la poussière, ils eurent un second bonheur, le plus grand qu'un chrétien puisse éprouver ici-bas, celui de voir au trône pontifical un homme digne de l'occuper : c'était Innocent III. Quels furent, du reste, les sentiments dont remplit leur âme le spectacle de la ville universelle, l'histoire ne nous en dit rien. Ceux qui viennent à Rome une première fois en y apportant l'onction du Christianisme et la grâce de la jeunesse, savent l'émotion qu'elle produit : les autres le comprendraient difficilement, et j'aime la sobriété de ces vieux historiens qui s'arrêtaient où finit le pouvoir de la parole.

L'évêque d'Osma s'était proposé de demander une grâce au souverain Pontife. Il avait résolu d'abdiquer l'épiscopat, et de consacrer le reste de sa vie à prêcher la foi aux Cumans, peuplade barbare campée sur les confins de la Hongrie, et qui était célèbre pour la cruauté de ses mœurs. Innocent III refusa d'accéder à cet héroïque désir. Dom Diégo insista pour qu'il lui fût permis du moins, tout en conservant son évêché, d'aller évangéliser les infidèles ; mais le pape persista dans son refus, et lui ordonna de retourner à son siége. Les deux pèlerins repassèrent donc les Alpes au printemps de l'année 1205, avec l'intention de se rendre immédiatement en Espagne. Ils cédèrent toutefois à la pieuse envie de

visiter en passant un des plus célèbres monastères de la chrétienté, et, prenant un long détour, ils vinrent frapper à la porte de l'abbaye de Cîteaux. L'ombre de saint Bernard y habitait encore. Si ce n'était plus la même pauvreté, c'étaient pourtant des restes de vertu assez beaux pour que l'évêque d'Osma en fût épris d'amour. Il témoigna aux religieux le plaisir qu'il aurait de revêtir leur illustre habit. On le lui accorda sans peine, et il se consola un peu sous ces livrées monastiques de la douleur qu'il avait eue de ne pouvoir devenir un pauvre missionnaire chez les Barbares. Dominique s'abstint d'imiter en cela son ami; mais il remporta de Cîteaux beaucoup d'estime et d'affection pour les religieux de cet ordre. Tous deux, après un bref séjour à l'abbaye, se remirent en route, et descendant, comme il est probable, le long des rivages de la Saône et du Rhône, ils arrivèrent aux faubourgs de Montpellier.

Trois hommes qui ont joué un grand rôle dans les affaires de l'Église à cette époque étaient alors réunis sous les murs de Montpellier: Arnault, abbé de Cîteaux, Raoul et Pierre de Castelnau, moines du même ordre. Le pape Innocent III les avait nommés légats apostoliques dans les provinces d'Aix, d'Arles et de Narbonne, avec plein pouvoir d'y faire tout ce qu'ils jugeraient utile à la répression de l'hérésie. Mais leur légation, qui remontait déjà à plus d'une année, avait été sans succès. Le comte de Toulouse, maître de ces provinces, y soutenait ouvertement les hérétiques; les évêques refusaient d'aider les légats, l'un par lâcheté, l'autre par indifférence, celui-là parce qu'il était hérétique lui-

même; le clergé avait encouru le mépris des peuples, « jusque-là, remarque Guillaume du Puy-Laurens, « que le nom d'ecclésiastique était passé en proverbe « comme celui de juif, et qu'au lieu de dire : J'aimerais « mieux être juif que de faire cela, beaucoup disaient : « J'aimerais mieux être ecclésiastique. Lorsque les « clercs paraissaient en public, ils avaient soin de ra« mener leurs cheveux de derrière sur le front pour « cacher leur tonsure, qu'ils faisaient la plus petite « possible. Rarement les chevaliers destinaient leurs « fils à la cléricature, mais ils présentaient les fils de « leurs gens aux églises dont ils percevaient les dîmes, « et les évêques conféraient les ordres à qui ils pou« vaient (1). » Innocent III n'avait pas dissimulé la grandeur du mal à ses légats. Dans une lettre du 31 mai 1204, il leur disait : « Ceux que saint Pierre a appelés « au partage de sa sollicitude pour garder le peuple « d'Israël ne veillent pas la nuit sur le troupeau : ils « dorment, au contraire, et tiennent leurs mains reti« rées du combat pendant qu'Israël est aux prises avec « Madian. Le pasteur est dégénéré en mercenaire; il « ne paît plus le troupeau, mais lui-même; il cherche « le lait et la laine des brebis; il laisse faire les loups, « qui entrent dans le bercail, et ne s'oppose pas comme « un mur aux ennemis de la maison du Seigneur. « Mercenaire qu'il est, il fuit devant la perversité qu'il « pourrait détruire, et en devient le protecteur par sa « trahison. Presque tous ont déserté la cause de Dieu,

(1) *Chronique*, au prologue.

« et beaucoup parmi le reste lui sont inutiles (1). »

Les trois légats étaient des hommes d'une grande foi et d'un grand caractère ; mais, abandonnés de tous, ils n'avaient pu agir ni par voie d'autorité, ni par voie de persuasion. Aucun évêque de ces provinces n'avait voulu se joindre à eux pour exhorter le comte Raymond VI à se souvenir du rôle glorieux de ses ancêtres. Leurs conférences avec les hérétiques n'avaient pas réussi davantage, ceux-ci leur opposant toujours la vie déplorable du clergé, et leur rappelant la parole du Seigneur : *Vous les connaîtrez à leurs fruits* (2). Ils étaient donc abattus malgré la vigoureuse trempe de leur âme, et sentaient amèrement qu'il y a des fardeaux impossibles à soulever pour l'homme, quand les fautes accumulées ont donné aux passions une prise trop forte contre la vérité. C'était sous le poids de cette impression qu'ils délibéraient à Montpellier. Leur avis unanime était de rendre au souverain Pontife un compte exact de l'état des choses, et de résigner en même temps dans ses mains une charge qu'ils ne pouvaient remplir avec fruit ni avec honneur. Mais ce qui est désespéré pour les hommes ne l'est pas pour Dieu. Depuis trente ans passés la Providence préparait une réponse aux plaintes de ses serviteurs et aux injures de ses ennemis, et l'heure était venue où elle devait être donnée. Au moment où les légats prenaient de si tristes résolutions, ils apprirent que dom Diégo de Azévédo, évêque d'Osma, arrivait à Montpellier.

(1) Lettre d'Innocent III, liv. VII, lettre LXXV.
(2) Saint Matthieu, VII, 16.

Ils le firent aussitôt prier de venir les voir : dom Diégo se rendit à leur invitation.

Je laisserai parler le bienheureux Jourdain de Saxe. « Les légats le reçoivent avec honneur et lui demandent « conseil, sachant que c'était un homme saint, mûr, « et plein de zèle pour la foi. Lui, doué qu'il était de « circonspection, et instruit dans les voies de Dieu, « commence à s'enquérir des usages et des mœurs des « hérétiques. Il remarque qu'ils attiraient à leur secte « par des voies persuasives, par la prédication et les « dehors de la sainteté, tandis que les légats étaient « entourés d'un grand et fastueux appareil de servi- « teurs, de chevaux et d'habits. Il leur dit alors : « Ce « n'est pas ainsi, mes frères, qu'il faut vous y prendre. « Il me paraît impossible de ramener ces hommes par « des paroles, eux qui s'appuient sur des exemples. « C'est avec le simulacre de la pauvreté et de l'austérité « évangéliques qu'ils séduisent les âmes simples; en leur « présentant un spectacle contraire, vous édifierez peu, « vous détruirez beaucoup, et jamais leur cœur ne sera « touché. Combattez l'exemple par l'exemple; opposez « à une feinte sainteté la vraie religion : on ne triomphe « du faste menteur des faux apôtres que par une écla- « tante humilité. C'est ainsi que saint Paul fut contraint « de montrer sa vertu, ses austérités et les périls con- « tinuels de sa vie à ceux qui s'enflaient contre lui du « mérite de leurs travaux. » Les légats lui dirent : « Père « excellent, quel conseil nous donnez-vous donc ? » Il « leur répondit : « Faites ce que je vais faire. » Et aus- « sitôt l'esprit de Dieu s'emparant de lui, il appela les

« gens de sa suite, et leur donna l'ordre de retourner
« à Osma avec ses équipages et tout l'appareil dont il
« était accompagné. Il ne retint avec lui qu'un petit
« nombre d'ecclésiastiques, et déclara que son inten-
« tion était de s'arrêter dans ces contrées pour le service
« de la foi. Il retint aussi près de sa personne le sous-
« prieur Dominique, qu'il estimait grandement et aimait
« d'une égale affection; c'est là le frère Dominique, le
« premier instituteur de l'ordre des Prêcheurs, et qui,
« à partir de ce moment, ne s'appela plus le sous-
« prieur, mais le frère Dominique; homme vraiment du
« Seigneur par l'innocence de la vie et le zèle qu'il avait
« pour ses commandements. Les légats, touchés du con-
« seil et de l'exemple qui leur étaient donnés, y acquies-
« cèrent sur-le-champ. Ils renvoyèrent leurs bagages et
« leurs serviteurs, et, ne conservant que les livres né-
« cessaires à la controverse, ils s'en allèrent à pied,
« dans un état de pauvreté volontaire, et sous la con-
« duite de l'évêque d'Osma, prêcher la vraie foi (1). »

Avec quel art et quelle patience Dieu avait travaillé à ce dénoûment! Au bord d'un fleuve espagnol, deux hommes différents d'âge reçoivent avec abondance l'esprit de Dieu. Ils se rencontrent un jour, attirés l'un vers l'autre par le parfum de leurs vertus, comme deux arbres précieux plantés dans une même forêt se cherchent et s'inclinent pour se toucher. Quand une longue amitié a confondu leurs jours et leurs pensées, une volonté imprévue les tire de leur pays, les pro-

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. I, n. 16 et suiv.

mène en Europe, des Pyrénées à la mer Baltique, du Tibre aux collines de la Bourgogne, et ils arrivent juste, sans y avoir songé, pour donner à des hommes abattus malgré leur grand cœur un conseil qui change la face des affaires, sauve l'honneur de l'Église, et lui prépare pour un avenir prochain des légions d'apôtres ! Les ennemis de l'Église n'ont jamais lu attentivement son histoire : ils y auraient remarqué la fécondité invincible de ses ressources, et l'á -propos merveilleux de cette fécondité. L'Église est semblable à ce géant fils de la terre qui puisait dans sa chute même une nouvelle force : elle retourne par le malheur aux vertus de son berceau, et recouvre sa puissance naturelle en perdant la puissance empruntée qu'elle tenait du monde. Le monde ne saurait lui enlever que ce qu'elle en a reçu, c'est-à-dire la richesse, l'illustration du sang, une part dans le gouvernement temporel, des priviléges d'honneur et de protection : vêtements tissus par une main qui n'est pas pure, tunique de Déjanire que l'Église ne doit point porter sur sa chair sacrée, mais seulement par-dessus le sac de sa pauvreté native. Si l'or, au lieu d'être l'instrument de la charité et l'ornement de la vérité, altère l'une et l'autre, il faut qu'il périsse, et le monde alors, en dépouillant l'Église, ne fait que lui rendre la robe nuptiale qu'elle tient de son divin époux, et que nul ne peut lui ravir. Car comment ravir la nudité à qui la veut? Comment ôter le rien à qui en fait son trésor? C'est dans le dépouillement volontaire que Dieu a mis la force de son Église, et nulle main vivante ne peut pénétrer dans cet abîme pour y prendre

quelque chose. Aussi les persécuteurs habiles n'ont pas tant cherché à spolier l'Église qu'à la corrompre. C'est là le dernier degré de la profondeur dans le mal, et tout serait perdu par cette ruse, si Dieu permettait jamais que la corruption fût universelle. Mais la corruption enfante la vie, et la conscience renaît de ses ruines mêmes : cercle vicieux dont Dieu a le secret, et par quoi il domine tout.

Qu'y avait-il de plus désespéré en 1205 que l'état religieux du Languedoc? Le prince était un hérétique passionné; la plupart des barons favorisaient l'hérésie; les évêques ne montraient aucun souci de leurs devoirs, et quelques-uns, tel que l'évêque de Toulouse et l'archevêque d'Auch, étaient souillés de crimes publics; le clergé avait perdu l'estime; les catholiques demeurés fidèles n'étaient plus qu'en petit nombre; l'erreur insultait par le spectacle d'une vertu factice aux désordres de l'Église, et le découragement avait atteint ceux-là mêmes qui portaient une foi inébranlable dans un cœur chaste et fort. Mais deux chrétiens qui passent suffisent pour tout changer. Ils relèveront le courage des légats du Saint-Siége, ils confondront les hérétiques par un apostolat pauvre et austère, affermiront les âmes chancelantes, consoleront les âmes fermes, arracheront l'épiscopat à son apathie; un grand évêque montera sur le siége de Toulouse, et si le succès n'est pas décisif, il sera toujours assez remarquable pour manifester de quel côté est la raison, la droiture, le dévouement, et la certitude d'une cause divine.

CHAPITRE IV

APOSTOLAT DE SAINT DOMINIQUE DEPUIS L'ENTREVUE DE MONTPELLIER JUSQU'AU COMMENCEMENT DE LA GUERRE DES ALBIGEOIS. — FONDATION DU COUVENT DE NOTRE-DAME-DE-PROUILLE.

Ce qui venait d'être convenu entre les légats apostoliques et l'évêque d'Osma fut exécuté sans retard. L'abbé de Cîteaux partit pour la Bourgogne, où il devait présider le chapitre général de son ordre, et promit de ramener avec lui un certain nombre d'ouvriers évangéliques. Les deux autres légats, dom Diégo, Dominique et quelques prêtres espagnols, prirent à pied la route de Narbonne et de Toulouse. Ils s'arrêtaient en chemin dans les villes et les bourgs, selon que l'esprit de Dieu le leur inspirait, ou que les circonstances extérieures leur faisaient juger que leur prédication serait utile. Quand ils avaient résolu d'évangéliser quelque part, ils y demeuraient un temps proportionné à l'importance du lieu et à l'impression qu'ils produisaient. Ils prêchaient aux catholiques dans les églises, et tenaient des conférences avec les hérétiques dans les maisons particulières. L'usage de ces conférences remonte à une haute antiquité : saint Paul en avait de fréquentes avec les Juifs, saint Augustin avec les Donatistes et les Mani-

chéens d'Afrique. En effet, si l'obstination de la volonté est une des causes de l'erreur, l'ignorance en est peut-être la cause la plus générale. La plupart des hommes ne repoussent la verité que faute de la connaître, parce qu'ils se la représentent sous des images qui n'ont rien de réel. Une des fonctions de l'apostolat est donc d'exposer nettement la vraie foi en la dégageant des opinions particulières qui l'obscurcissent, et en laissant à l'esprit de l'homme toute la liberté que la parole de Dieu et l'Église, son interprète, lui ont donnée. Mais cette exposition n'est possible qu'autant qu'elle attire ceux qui en ont besoin, et elle n'est complète qu'autant qu'on leur cède le droit de la discuter, comme on se réserve le droit de discuter leur propre doctrine. C'est le but qu'atteignent les conférences, champ clos honorable, où des hommes de bonne foi appellent des hommes de bonne foi, où la parole est une arme égale pour tous, et la conscience le seul juge.

Mais si l'usage des conférences est ancien, il y eut pourtant dans celles qui se tinrent alors avec les Albigeois quelque chose de nouveau et de hardi. Les catholiques ne craignirent pas de choisir souvent pour arbitres de la discussion leurs adversaires mêmes, et de s'en rapporter à leur jugement. Ils priaient quelques-uns des hérétiques les plus notables de présider l'assemblée, déclarant d'avance qu'ils accepteraient leur décision sur la valeur des choses qui seraient dites de part et d'autre. Cette confiance héroïque leur réussit. Ils eurent plusieurs fois la consolation de n'avoir pas trop présumé du cœur de l'homme, et acquirent une

preuve remarquable de toutes les ressources qui y sont cachées pour le bien.

L'un des premiers bourgs où ils s'arrêtèrent fut Caraman, non loin de Toulouse. Ils y annoncèrent la vérité avec tant de succès pendant huit jours, que les habitants voulaient en chasser les hérétiques, et reconduisirent fort loin nos missionnaires à leur départ. Béziers les retint quinze jours. Leur petite armée y subit une diminution par la retraite du légat Pierre de Castelnau, que ses amis supplièrent de s'éloigner, à cause de la haine particulière que lui portaient les hérétiques. Une troisième station eut lieu à Carcassonne, une autre à Verfeil, dans le voisinage de Toulouse, une autre à Fanjeaux, petite ville située sur une hauteur entre Carcassonne et Pamiers. Celle-ci est célèbre par un fait miraculeux qui s'y passa, et que raconte ainsi le bienheureux Jourdain de Saxe : « Il arriva qu'une grande conférence fut tenue à « Fanjeaux, en présence d'une multitude de fidèles et « d'infidèles qui y avaient été convoqués. Les catho« liques avaient préparé plusieurs mémoires qui conte« naient des raisons et des autorités à l'appui de leur « foi : mais, après les avoir comparés ensemble, ils « préférèrent celui que le bienheureux homme de Dieu « Dominique avait écrit, et résolurent de l'opposer au « mémoire que les hérétiques présentaient de leur côté. « Trois arbitres furent choisis d'un commun accord « pour juger quel était le parti dont les raisons étaient « les meilleures, et par conséquent la foi plus solide. « Or, après beaucoup de discours, ces arbitres ne pou« vant s'entendre sur une décision, la pensée leur vint

« de jeter les deux mémoires au feu, afin que, si l'un « des deux était épargné par les flammes, il fût certain « qu'il contenait la vraie doctrine de la foi. On allume « donc un grand feu, on y jette les deux volumes : aus- « sitôt celui des hérétiques est consumé ; l'autre, qu'a- « vait écrit le bienheureux homme de Dieu Dominique, « non-seulement demeure intact, mais il est repoussé « au loin par les flammes, en présence de toute l'assem- « blée. On le rejette au feu une seconde et une troisième « fois ; autant de fois l'événement qui se reproduit ma- « nifeste clairement où est la vraie foi, et quelle est « la sainteté de celui qui avait écrit ce livre (1). »

Le souvenir de ce prodige, conservé par les historiens, l'était encore à Fanjeaux même par la tradition, et, en 1325, les habitants de ce bourg obtinrent du roi Charles le Bel la permission d'acheter la maison où le fait s'était passé, et d'y élever une chapelle que les souverains Pontifes ont enrichie de plusieurs grâces. Un miracle semblable eut lieu plus tard à Montréal, mais en secret, entre les hérétiques assemblés la nuit pour examiner un autre mémoire du serviteur de Dieu. Ils s'étaient promis de cacher ce prodige; l'un d'eux qui se convertit le rendit public.

Cependant Dominique s'était aperçu qu'une des causes du progrès de l'hérésie était l'adresse avec laquelle les hérétiques s'emparaient de l'éducation des jeunes filles nobles lorsque leurs familles étaient trop pauvres pour leur donner une éducation convenable à leur rang. Il

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. I, n. 20.

songea devant Dieu aux moyens de remédier à cette séduction, et crut qu'il y parviendrait par la fondation d'un monastère destiné à recueillir les jeunes filles catholiques que la naissance et la pauvreté exposaient aux piéges de l'erreur. Il y avait à Prouille, village situé dans une plaine entre Fanjeaux et Montréal, aux pieds des Pyrénées, une église dédiée à la sainte Vierge, et célèbre depuis longtemps par la vénération des peuples. Dominique affectionnait Notre-Dame-de-Prouille; il y avait souvent prié dans ses courses apostoliques. Soit qu'il montât les premières collines des Pyrénées, ou qu'il en descendît, l'humble sanctuaire de Prouille lui apparaissait, à l'entrée du Languedoc, comme un lieu d'espérance et de consolation. Ce fut donc là, tout à côté de l'église, qu'il établit son monastère, avec le consentement et l'appui de l'évêque Foulques, tout récemment monté sur le siége de Toulouse. Foulques était un moine de l'ordre de Cîteaux connu par la pureté de sa vie et l'ardeur de sa foi; les catholiques de Toulouse l'avaient élu pour évêque après que son prédécesseur, Raymond de Rabenstens, eut été privé de l'épiscopat par un décret du souverain Pontife. Son élévation sur un siége si important causa une joie universelle dans l'Église, et lorsque le légat Pierre de Castelnau, qui était gravement malade, en eut connaissance, il se souleva de son lit, les deux mains jointes, pour en remercier Dieu. Foulques ne tarda pas à être l'ami de Dominique et de dom Diégo. Il favorisa de tout son pouvoir l'érection du monastère de Prouille, auquel il accorda la jouissance, et plus tard la propriété de l'église Sainte-Marie, à côté de la-

quelle saint Dominique l'avait bâti. Bérenger, archevêque de Narbonne, l'avait précédé dans cette généreuse protection en donnant aux religieuses, quatre mois après leur clôture, l'église Saint-Martin de Limoux, avec tous les revenus qui en dépendaient. Dans la suite, le comte Simon de Montfort et d'autres catholiques de distinction firent de grands dons à Prouille, qui devint une maison florissante et célèbre. Une grâce particulière y sembla toujours attachée. La guerre civile et religieuse, qui éclata bientôt après, n'approcha de ses murs que pour les respecter, et tandis que les églises étaient spoliées, les monastères détruits, l'hérésie armée et souvent victorieuse, de pauvres filles sans défense priaient tranquillement à Prouille sous l'ombre toute jeune de leur cloître. C'est que les premiers ouvrages des saints ont une virginité qui touche le cœur de Dieu, et Celui qui protége le brin d'herbe contre la tempête veille sur le berceau des grandes choses.

Quels furent l'habit et les règles des Sœurs de Prouille dans ces premiers temps, on ne le sait pas d'une manière certaine. Elles avaient une prieure à leur tête, mais sous l'autorité de Dominique, qui retint l'administration spirituelle et temporelle du monastère, afin de ne pas séparer ses chères filles de l'ordre futur qu'il méditait, et qu'elles n'en fussent que le premier rameau. Néanmoins ses travaux apostoliques ne lui permettant pas de résider à Prouille, il se déchargea de l'administration temporelle sur un habitant de Pamiers qui s'était attaché à lui, et qui se nommait Guillaume Claret. Il appela aussi au partage de l'administration spirituelle un ou deux ecclé-

siastiques, soit Français, soit Espagnols, dont les noms sont ignorés. Une portion du monastère, en dehors de la clôture, contenait le logement de Dominique et de ses coadjuteurs, afin que cette habitation, distincte sous un même toit, fût un garant de l'unité qui existerait un jour entre les Frères Prêcheurs et les Sœurs Prêcheresses, ces deux branches sorties du même tronc. Quand tous les préparatifs furent terminés, le 27 décembre 1206, jour de saint Jean l'Évangéliste, Dominique eut la joie d'ouvrir les portes de Notre-Dame-de-Prouille à plusieurs dames et demoiselles qui avaient souhaité se consacrer à Dieu entre ses mains.

Telles furent les prémices des institutions dominicaines. Elles commencèrent par un asile en faveur de la triple faiblesse du sexe, de la naissance et de la pauvreté, comme la rédemption du monde commença dans le sein d'une Vierge pauvre et fille de David. Notre-Dame-de-Prouille, solitaire et modeste, attendit longtemps encore au pied des montagnes les Frères et les Sœurs qui devaient lui être donnés sans mesure, et porter son nom jusqu'aux extrémités de la terre. Fille aînée d'un père qui s'élevait lentement sous la direction patiente de Dieu, elle croissait elle-même en silence, honorée de l'amitié de plusieurs grands hommes et comme bercée sur leurs genoux. Dominique, qui, après l'entrevue de Montpellier, avait quitté le titre de sous-prieur d'Osma pour prendre celui de frère Dominique, ajouta pour lors à cette humble et douce qualification celle de prieur de Prouille, en sorte qu'on l'appelait le *frère Dominique, prieur de Prouille.*

Quelque temps après cette fondation, Dominique ayant prêché à Fangeaux, et étant resté dans l'église pour y prier selon sa coutume, neuf dames nobles vinrent se jeter à ses pieds, en lui disant : « Serviteur « de Dieu, soyez-nous en aide. Si ce que vous avez « prêché aujourd'hui est vrai, voilà bien du temps que « notre esprit est aveuglé par l'erreur ; car ceux que « vous appelez hérétiques, et que nous appelons *bons* « *hommes*, nous avons cru en eux jusqu'à présent, et « nous leur étions attachées de tout notre cœur. Main- « tenant nous ne savons plus que penser. Serviteur de « Dieu, ayez donc pitié de nous, et priez le Seigneur « votre Dieu qu'il nous fasse connaître la foi dans « laquelle nous vivions, nous mourions et nous soyons « sauvées. » Dominique, s'arrêtant de prier en lui-même, leur dit au bout de quelque temps : « Ayez pa- « tience, et attendez sans crainte ; je crois que le Sei- « gneur, qui ne veut la perte de personne, va vous « montrer quel maître vous avez servi jusqu'à présent. » En effet, elles virent tout à coup, sous la forme d'un animal immonde, l'esprit d'erreur et de haine ; et Dominique leur dit en les rassurant : « Vous pouvez juger « à cette figure, que Dieu a fait apparaître devant vous, « quel est celui que vous suiviez en suivant les héréti- « ques (1). » Ces femmes, rendant grâces à Dieu, se convertirent sur l'heure, et fermement, à la foi catholique ; plusieurs même d'entre elles se consacrèrent à Dieu dans le monastère de Prouille.

(1) Le B. Humbert, *Vie de saint Dominique*, n. 44.

Au printemps de l'année 1207, une conférence eut lieu à Montréal entre les Albigeois et les catholiques. Ceux-ci choisirent parmi leurs adversaires quatre arbitres, auxquels on remit de part et d'autre des mémoires sur les questions controversées. La discussion publique dura quinze jours, après quoi les arbitres se retirèrent sans vouloir prononcer. La conscience leur faisait sentir la supériorité des catholiques, mais ne leur donnait pas le courage de se déclarer contre leur parti. Néanmoins, cent cinquante hommes, abjurant l'hérésie, retournèrent dans le sein de l'Église. Le légat Pierre de Castelnau assistait à cette conférence. Bientôt arrivèrent aussi à Montréal l'abbé de Cîteaux, douze autres abbés du même ordre, et environ vingt religieux, tous gens de cœur, instruits dans les choses divines, et d'une sainteté de vie digne de la mission qu'ils venaient remplir. Ils avaient quitté Cîteaux à l'issue du chapitre général, et s'étaient mis en route sans rien emporter que le strict nécessaire, selon la recommandation de l'évêque d'Osma. Ce renfort exalta le courage des catholiques. Après deux laborieuses années, ils voyaient enfin le fruit de leurs sueurs, et qu'ils n'avaient pas vainement compté sur l'assistance promise à tous ceux qui travaillent pour Dieu dans la sincérité du dévouement. La province de Narbonne avait été évangélisée d'un bout à l'autre, des conversions obtenues, l'orgueil des hérétiques humilié par des vertus qui surpassaient leurs forces ; et les peuples attentifs à ce mouvement pouvaient comprendre que l'Église catholique n'était pas au tombeau. L'épiscopat s'était relevé dans la personne de Foulques ; Na-

varre, évêque de Conserans, l'imitait; ceux de leurs collègues qui n'avaient été que faibles sortaient de leur torpeur. L'érection du monastère de Prouille avait encouragé la noblesse pauvre et catholique. Mais le plus grand résultat était d'avoir réuni tant d'hommes éminents par leurs vertus, leur science et leur caractère, dans une pensée commune, celle de l'apostolat, et d'avoir donné à cet apostolat naissant une consistance inespérée. Toutefois l'unité manquait encore à ces éléments régis par quatre autorités différentes : celle des légats, des évêques, des abbés de Cîteaux et des Espagnols. On traitait donc souvent de la nécessité d'établir un ordre religieux dont l'office propre serait la prédication, et l'arrivée des cisterciens à Montréal, en confirmant tout ce qui s'était fait, inspira le désir plus ferme d'aller au delà. C'était, au fond, l'évêque d'Osma qui était le chef de l'entreprise, bien qu'en sa qualité de simple évêque il fût inférieur aux légats, et que, comme évêque étranger, il dépendît dans son action spirituelle des prélats français. Mais il avait donné le branle par ses conseils au moment où tout était désespéré; il avait mis le premier la main à l'œuvre, sans jamais regarder en arrière; il avait même conquis l'affection des hérétiques, qui disaient de lui « qu'il était impossible qu'un tel homme « n'eût pas été prédestiné à la vie, et que sans doute « il n'avait été envoyé parmi eux que pour apprendre « la vraie doctrine (1). » Enfin cette force secrète qui

(1) Le B. Jourdan de Saxe, *Vie de saint Dominique*, ch. I, n. 1.

place les hommes, l'avait élevé au-dessus de tous. Il pensa donc à retourner en Espagne pour régler les affaires de son diocèse, rassembler des ressources en faveur du couvent de Prouille, qui en avait besoin, ramener de nouveaux ouvriers en France, et mettre à profit l'état où les choses étaient parvenues. Cette résolution arrêtée, il prit à pied la route d'Espagne.

En entrant à Pamiers, dom Diégo y trouva l'évêque de Toulouse, celui de Conserans, et un grand nombre d'abbés de divers monastères qui, avertis de son départ, étaient venus pour le saluer. Leur présence donna lieu à une célèbre dispute avec les Vaudois, qui dominaient dans Pamiers sous la protection du comte de Foix. Le comte invita tour à tour les hérétiques et les catholiques à dîner, et leur offrit son palais pour tenir la conférence. Les catholiques choisirent pour arbitre un de leurs adversaires les plus déclarés, qui était aussi de la première noblesse de la ville. L'issue dépassa de beaucoup leur attente. Arnaud de Campraham, l'arbitre désigné, rendit sa sentence en faveur des catholiques, et abjura l'hérésie; un autre hérétique de distinction, Durand de Huesca, non content de se convertir à la vraie foi, embrassa la vie religieuse en Catalogne, où il s'était retiré, et fut le père d'une congrégation nouvelle sous le nom de *pauvres catholiques*. Ces deux abjurations, qui ne furent pas les seules, remuèrent profondement la ville de Pamiers, et attirèrent aux catholiques de grandes marques de joie et d'estime de la part du peuple. Après ce triomphe, qui couronnait dignement son apostolat, dom Diégo dit adieu à tous ceux qui s'étaient réunis pour lui

rendre honneur à sa sortie de France. On ignore si Dominique l'avait accompagné jusque-là ; peut-être leur séparation avait-elle eu lieu à Prouille, et fut-ce sous son toit bien-aimé que leurs yeux se virent une dernière fois ; car Dieu, dans ses inpénétrables conseils, avait decidé que ce regard ne se renouvellerait plus entre eux sur la terre.

Dom Diégo traversa les Pyrénées et l'Aragon toujours à pied. Il revit Osma, s'assit dans sa chaire, veuve de lui depuis trois ans, et comme il se préparait à quitter de nouveau sa patrie, Dieu l'appela à la cité permanente des anges et des hommes. Son corps fut enseveli dans une église de sa ville épiscopale sous cette brève inscription : *Ci-gît Diégo de Azévédo, évêque d'Osma ; il mourut l'ère* 1245 (1). Cette mort, annoncée à la postérité avec si peu de faste, eut pourtant un effet qui révéla clairement la fin d'un grand homme. A peine le bruit en fut-il parvenu au delà des Pyrénées, que l'œuvre héroïque dont il avait assemblé les éléments se dissipa. Les abbés et les religieux de Cîteaux reprirent le chemin de leurs monastères ; la plupart des Espagnols que dom Diégo avait laissés sous la conduite de Dominique retournèrent en Espagne ; des trois légats, Raoul venait de mourir, Arnault ne s'était montré qu'un instant, Pierre de Castelnau était en Provence, à la veille d'y périr sous les coups d'un assassin. Restait un seul homme avec l'ancienne pensée de Toulouse et de Montpellier, homme

(1) L'ère d'Espagne avait commencé trente-huit ans avant l'ère chrétienne.

jeune encore, étranger, sans juridiction, qui n'avait paru qu'en seconde ligne, et ne pouvait tout d'un coup tenir la place d'un homme tel qu'Azévédo, en qui l'épiscopat, l'antiquité et la renommée soutenaient le génie et la vertu. Tout ce que put faire Dominique fut de ne pas succomber au poids affreux de cette perte, et de demeurer ferme dans la privation d'un tel ami. Il lui fallut huit années de travaux pour en réparer le vide, et jamais homme ne gravita plus péniblement vers son but pour l'atteindre ensuite avec une rapidité plus merveilleuse.

Des miracles honorèrent la tombe d'Azévédo. Plus tard, dans la même église où reposaient ses restes, on érigea une chapelle à saint Dominique, et la piété les rapprocha tous deux en transportant le corps de l'un sous l'image de l'autre. Mais comme si Dominique n'eût pu souffrir de voir à ses pieds celui qui avait été son médiateur sur la terre, une main respectueuse enleva le chef vénérable qu'avait habité la pensée de son ami, et le donna au couvent des Frères Prêcheurs de Malaga. Malgré ces hommages, la mémoire d'Azévédo n'a point égalé son mérite. La France ne l'avait vu qu'en passant, l'Espagne le vit trop peu, et il mourut sans avoir rien consommé. Dieu ne l'avait destiné qu'à être le précurseur d'un homme plus saint encore et plus extraordinaire que lui : tâche difficile, qui suppose un cœur parfaitement désintéressé. Azévédo remplit cette tâche avec la même simplicité qui lui faisait passer à pied les Pyrénées : il s'oublia toujours lui-même ; mais la postérité de saint Dominique lui garde un souvenir aussi grand que l'était son humilité, et je ne me sépare de lui

qu'avec la piété d'un fils qui vient de fermer les yeux de son père.

Tout était donc dispersé par la mort de l'évêque d'Osma; Dominique se vit presque seul. Les deux ou trois coopérateurs qui ne l'abandonnèrent pas n'étaient liés à sa personne que par leur bon vouloir, et pouvaient le quitter d'un moment à l'autre. Encore la solitude cessa bientôt d'être l'unique malheur de sa situation; une guerre terrible vint en accroître l'amertume et les difficultés.

Le légat Pierre de Castelnau avait dit souvent que jamais la religion ne refleurirait dans le Languedoc qu'après que ce pays aurait été arrosé du sang d'un martyr, et il priait Dieu ardemment de lui faire la grâce d'être la victime. Ses vœux furent exaucés. Il s'était rendu à Saint-Gilles sur l'invitation pressante du comte de Toulouse, qu'il avait naguère excommunié, et qui voulait, disait-il, se réconcilier sincèrement avec l'Église. L'abbé de Cîteaux s'était joint à son collègue pour aller à cette entrevue, où tous deux apportaient un extrême désir de la paix. Mais le comte ne fit que se jouer d'eux, et il parut que son dessein avait été d'obtenir par la terreur la levée de l'excommunication; car il menaça les légats de la mort, s'ils osaient sortir de Saint-Gilles sans l'avoir absous. Les légats méprisèrent ses emportements, et se retirèrent avec une escorte que les magistrats de la ville leur avaient donnée. Ils couchèrent le soir au bord du Rhône, et le lendemain matin, ayant congédié les gens qui les accompagnaient, ils se disposaient à passer le fleuve. Ce fut alors que deux hommes

s'approchèrent, et l'un d'eux plongea une lance dans le corps de Pierre de Castelnau. Le légat blessé à mort dit à son meurtrier : « Que Dieu vous pardonne ; pour moi, « je vous pardonne (1) ! » Il répéta cette parole plusieurs fois, eut encore le temps d'exhorter ses compagnons à servir l'Église sans crainte et sans relâche, et rendit le dernier soupir. Son corps fut transporté à l'abbaye de Saint-Gilles : il avait été frappé le 15 janvier 1208.

Ce meurtre fut le signal d'une guerre à laquelle Dominique ne prit aucune part, et qui ne fut pour lui qu'une source de tribulations dans l'exercice de son apostolat. Toutefois les événements de cette guerre étant liés à ceux de sa vie, il est nécessaire que j'en trace rapidement l'histoire.

(1) Pierre de Vaulx-Cernay, *Histoire des Albigeois*, chap. VIII.

CHAPITRE V

GUERRE DES ALBIGEOIS (1)

La guerre est l'acte par lequel un peuple résiste à l'injustice au prix de son sang. Partout où il y a injustice, il y a cause légitime de guerre jusqu'à satisfaction. La guerre est donc, après la religion, le premier des offices humains : l'une enseigne le droit, l'autre le défend; l'une est la parole de Dieu, l'autre son bras. *Saint, saint, saint, est le Seigneur, le Dieu des armées :* c'est-à-dire, le Dieu de la justice, le Dieu qui envoie le fort au secours du faible opprimé, le Dieu qui renverse les dominations superbes, qui crée Cyrus contre Babylone, brise en faveur des peuples les portes d'airain, change le bourreau en soldat et le soldat en hostie. Mais la guerre, comme les plus saintes choses, peut être retournée contre son but, et devenir l'instru-

(1) Les principaux historiens contemporains de la guerre des Albigeois sont Pierre de Vaulx-Cernay, moine de Citeaux, et Guillaume de Puy-Laurens, chapelain du comte Raymond VII. Le *Recueil des Lettres d'Innocent III* contient sur ce sujet des renseignements précieux. On peut voir aussi l'*Histoire générale du Languedoc*, par les Bénédictins de Saint-Maur, et l'*Histoire du pape Innocent III et de ses contemporains*, par Hurter, président du consistoire de Schaffhouse.

ment de l'oppression. C'est pourquoi, pour juger de sa valeur dans un cas particulier, il faut connaître quel fut son objet. Toute guerre de délivrance est sacrée, toute guerre d'oppression est maudite.

Jusqu'aux croisades, la défense du territoire et du gouvernement légitime de chaque peuple occupa presque seule et retrempa la sainteté du glaive. Le soldat mourait aux frontières de la patrie, et ce nom était le plus élevé qui inspirait son cœur au moment des batailles. Mais quand Grégoire VII eut éveillé dans l'esprit de ses contemporains l'idée de la république chrétienne, l'horizon du dévouement s'étendit avec celui de la fraternité. L'Europe, confédérée par la foi, comprit que tout peuple catholique opprimé, quel que fût l'oppresseur, avait droit à son assistance, et pouvait mettre la main sur le pommeau de son épée. La chevalerie naquit ; la guerre devint non-seulement un service chrétien, mais encore un service monastique, et l'on vit des bataillons de moines couvrir de la haire et du bouclier les postes avancés de l'Occident. Il fut clair à toute âme baptisée qu'elle était la servante du droit contre la force, et qu'ouvrage de Dieu, qui entend la moindre plainte de ses créatures, elle devait être prête au premier cri de détresse. Comme un chasseur debout et armé écoute au pied d'un arbre de quel côté vient le vent, l'Europe en ces temps-là, la lance au poing et le pied dans l'étrier, écoutait attentivement de quel côté venait le bruit de l'injure. Qu'elle tombât du trône ou de la tour d'un simple château, qu'il fallût passer les mers pour l'atteindre, ou ne fournir que la course d'un cheval, le

temps, le lieu, le péril, la dignité n'arrêtaient personne. On ne calculait pas s'il y avait profit ou perte : le sang se donne pour rien ou ne se donne pas. La conscience le paie ici-bas, et Dieu là-haut.

Parmi les faiblesses que la chevalerie chrétienne avait prises sous sa garde, il y en avait une sacrée entre toutes, c'était celle de l'Église. L'Église, n'ayant ni soldats ni remparts pour se défendre, avait été toujours à la merci des persécuteurs. Dès qu'un prince lui voulait du mal, il pouvait tout contre elle. Mais quand la chevalerie se fut formée, elle prit sous sa protection la cité de Dieu, d'abord parce que la cité de Dieu était faible, ensuite parce que la cause de sa liberté était la cause même du genre humain. A titre d'opprimée, l'Église avait droit comme tout autre à l'assistance du chevalier ; à titre d'institution fondée par Jésus-Christ pour perpétuer l'œuvre de l'affranchissement terrestre et du salut éternel des hommes, l'Église était la mère, l'épouse, la sœur de quiconque avait un bon sang et une bonne épée. Je me persuade qu'il n'est personne aujourd'hui qui soit incapable d'apprécier cet ordre de sentiments ; la gloire de notre siècle, parmi bien des misères, est de connaître qu'il est des intérêts plus hauts, plus universels que les intérêts de famille et de nation. La sympathie des peuples franchit de nouveau leurs frontières, et la voix des opprimés retrouve dans le monde un écho. Quel est le Français qui n'accompagnerait de ses vœux, sinon de sa personne, une armée de chevaliers marchant à travers l'Europe au secours de la Pologne? Quel est le Français, même incroyant,

qui ne compte parmi les crimes dont souffre cet illustre pays la violence faite à sa religion, l'exil de ses prêtres et de ses évêques, la spoliation des monastères, le rapt des églises, la torture des consciences? Si l'arrestation arbitraire et l'emprisonnement de l'archevêque de Cologne ont causé à l'Europe moderne une si vive émotion, que dut-ce être de l'Europe du treizième siècle apprenant qu'un ambassadeur apostolique venait d'être tué en trahison par un coup de lance?

Ce n'était pas d'ailleurs le premier acte oppressif dont la chrétienté avait à demander raison au comte de Toulouse. Depuis longtemps nulle sécurité n'existait plus pour les catholiques dans les pays dépendants de sa domination. Les monastères étaient dévastés, les églises pillées; il en avait transformé plusieurs en forteresses; il avait chassé de leurs siéges les évêques de Carpentras et de Vaison; un catholique ne pouvait obtenir de lui justice contre un hérétique; toutes les entreprises de l'erreur étaient placées sous sa sauvegarde, et il affectait pour la religion ce mépris éclatant qui dans un prince est déjà une tyrannie. Un jour que l'évêque d'Orange était venu le supplier d'épargner les lieux saints, et de s'abstenir, au moins le dimanche et les fêtes, des maux dont il accablait alors la province d'Arles, il prit la main droite du prélat, et lui dit: « Je « jure par cette main de ne tenir aucun compte du « dimanche et des fêtes, et de ne faire merci ni aux « personnes ni aux choses ecclésiastiques (1). » La

(1) *Lettres d'Innocent III*, liv. x, lettre LXIX.

France, à cette époque, était infestée de gens de guerre sans service, qui, réunis par bandes nombreuses, remplissaient les chemins de brigandages et de meurtres. Poursuivis par Philippe-Auguste, ils trouvaient sur les terres du comte de Toulouse, son vassal, une sûre impunité, qui était due à l'ardeur avec laquelle ils coopéraient à ses desseins par leurs déprédations et leurs cruautés sacriléges. Ils enlevaient des tabernacles les vases sacrés, profanaient le corps de Jésus-Christ, arrachaient aux images des saints leurs ornements pour en couvrir des femmes perdues; ils détruisaient des églises de fond en comble; les prêtres étaient meurtris à coups de verges ou de bâton; plusieurs furent écorchés vifs. Une exécrable trahison du prince laissait ses sujets sans défense contre une persécution d'assassins. Quand donc, après tant de crimes, dont il était l'auteur ou le complice, le comte de Toulouse eut reçu au nombre de ses amis et comblé de faveurs le meurtrier de Pierre de Castelnau, la mesure fût pleine; il était arrivé à ce moment de la tyrannie où elle s'affaisse par son propre excès.

On se tromperait toutefois beaucoup en croyant qu'il était facile à la chrétienté d'avoir raison du comte de Toulouse. Sa position était formidable, et l'événement l'a bien prouvé. Raymond VI mourut victorieux de ses ennemis; après quatorze années de guerre il transmit à son fils, qui en jouit jusqu'à sa mort, le patrimoine de ses ancêtres, et ce grand fief ne fut réuni à la couronne de France que par suite du mariage d'un frère de saint Louis avec la fille unique du comte Raymond VII. La

force de cette maison tenait à bien des causes. Elle avait de longues racines dans le pays par l'antiquité, et une illustration méritée la recommandait à l'amour des peuples. L'hérésie, devenue presque générale, avait formé entre le prince et ses sujets un nouveau lien qui, en les séparant du reste de la chrétienté, donnait à leurs rapports le nerf d'une ligue religieuse. Les vassaux de tout rang partageaient les erreurs de leur suzerain, et la convoitise des biens du clergé ajoutait en eux à la communauté des idées celle des intérêts. Ce qui restait de catholiques n'était ni assez fervent ni assez nombreux pour affaiblir beaucoup le faisceau si bien serré dont le comte de Toulouse était le nœud. Il avait en outre pour alliés fidèles de sa cause les comtes de Foix et de Comminges, le vicomte de Béarn, le roi d'Aragon Pierre II, dont il avait épousé la sœur; et il était tranquille du côté de la Guienne, possédée par les Anglais. Philippe-Auguste, son suzerain, occupé chez lui par ses querelles avec l'Angleterre et l'Empire, ne pouvait être le chef de la croisade, et sans ce chef, le seul à craindre, l'armée des croisés, composée de bandes mal unies, n'avait guère à se promettre que de fragiles victoires, et une dissolution naturelle plus prompte encore que les revers. Maître de toute la ligne des Pyrénées, ayant derrière lui l'Aragon pour le soutenir, à droite et à gauche deux mers inoffensives, autour de lui une multitude de villes fortes défendues par des vassaux dévoués, le comte Raymond avait mille chances d'être supérieur à ses ennemis. La guerre des Albigeois était donc une guerre sérieuse, où les difficultés morales sur-

passaient encore les difficultés stratégiques. Car que faire de ce pays une fois qu'on en serait maître? Nous verrons le sens exquis et généreux d'Innocent III, sans cesse averti qu'il y avait là un abîme, et un grand capitaine, victorieux d'abord, tomber sous le poids de ses afflictions avant d'être atteint de la mort du soldat.

Dès qu'Innocent III eut appris le meurtre de Pierre de Castelnau, il écrivit une lettre aux nobles hommes, comtes, barons, chevaliers des provinces de Narbonne, Arles, Embrun, Aix et Vienne, dans laquelle, après avoir dépeint avec éloquence la mort de son légat, il déclarait le comte de Toulouse excommunié, ses vassaux et ses sujets déliés de leur serment d'obéissance, sa personne et ses terres mises au ban de la chrétienté. Il prévoyait néanmoins le cas où le comte se repentirait de ses crimes, et lui laissait une porte ouverte pour rentrer en paix avec l'Église. Cette lettre est du 10 mars 1208. Le souverain Pontife écrivit dans des termes semblables aux archevêques et évêques des mêmes provinces, à l'archevêque de Lyon, à celui de Tours, et au roi de France (1). Il adjoignit à l'abbé de Cîteaux, le seul de ses légats qui eût survécu, Navarre, évêque de Conserans, et Hugues, évêque de Riez, et chargea particulièrement l'abbé de Cîteaux de prêcher la croisade avec ses religieux. Les préparatifs s'en firent pendant le reste de l'année et le printemps de l'année suivante.

Cependant, effrayé de tout ce qui se passait, et sachant que les évêques de la province de Narbonne

(1) Liv. XI, lettres XXVI, XXVII et XXVIII.

avaient député vers le pape leurs collègues de Toulouse et de Conserans pour l'informer en détail des maux de leurs Églises, le comte Raymond envoya de son côté à Rome l'archevêque d'Auch et l'ancien évêque de Toulouse, Rabenstens. Ils devaient se plaindre amèrement de l'abbé de Cîteaux, et dire au souverain Pontife que leur maître était prêt à se soumettre et à donner au Saint-Siége toute satisfaction, si on lui accordait de plus équitables légats. Innocent III y consentit, et fit partir pour la France le notaire apostolique Milon, homme d'une prudence consommée, avec la mission spéciale d'entendre et de juger la cause du comte. Milon convoqua à Valence une assemblée d'évêques, où Raymond, s'étant présenté, accepta les conditions de paix qui lui furent proposées. C'étaient celles-ci : qu'il chasserait les hérétiques de ses terres, ôterait aux Juifs tout emploi public, réparerait les dommages qu'il avait causés aux monastères et aux églises, rétablirait dans leurs siéges les évêques de Carpentras et de Vaison, veillerait à la sûreté des routes, n'exigerait plus d'impôts contraires aux usages anciens du pays, et purgerait ses domaines des bandes armées qui les infestaient. En gage de sa sincérité, Raymond mit entre les mains du légat le comté de Melgueil et sept villes de Provence qui lui appartenaient, sous la condition d'en perdre la souveraineté s'il manquait à sa parole. On convint que sa réconciliation solennelle avec l'Église aurait lieu à Saint-Gilles, selon les formes usitées dans ces temps-là. Si le comte de Toulouse avait été de bonne foi, la pénitence publique à laquelle il se soumettait, loin de l'abaisser

devant ses contemporains et devant la postérité, eût été pour lui un titre au respect de tous les chrétiens. Théodose ne perdit rien de sa gloire pour s'être laissé arrêter par saint Ambroise aux portes de la cathédrale de Milan; le crime seul déshonore; l'expiation volontaire, dans un souverain surtout, est un hommage rendu à Dieu et à l'humanité, qui relève celui qui en est capable, et le rend participant de l'honneur invincible qui est en Jésus-Christ crucifié. L'orgueil peut-être ne comprend point ce que je dis là; mais qu'importe? Il y a longtemps que la croix est maîtresse du monde, sans que l'orgueil ait encore deviné pourquoi. Laissons cet aveugle-né, et répétons à qui peut l'entendre la parole de Celui qui a conquis la terre et le ciel par un supplice volontairement souffert : *Quiconque s'élève sera abaissé, quiconque s'abaisse sera exalté* (1). Si donc le comte de Toulouse eût été de bonne foi, la pénitence qu'il avait acceptée eût ramené l'intérêt sur sa tête par tous les côtés. Les hommes malheureux ne sauront jamais assez la puissance de l'arme qui est dans leurs mains. Mais le comte de Toulouse n'était pas de bonne foi; la politique seule lui avait arraché des promesses qu'il n'avait pas la volonté d'accomplir, et lorsque, aux portes de l'abbaye de Saint-Gilles, après avoir juré sur les reliques des saints et sur le corps même du Seigneur, de tenir tout ce qu'il avait promis, il présenta ses épaules nues aux verges du légat, ce n'était plus qu'une indigne scène de parjure et d'ignominie. Ce qu'il n'eût pas dû

(1) Saint Matthieu, XXIII, 12.

souffrir à la dernière extrémité, cet homme le souffrait sans avoir tiré l'épée. Une circonstance mémorable vint aggraver son châtiment et lui donner un grand caractère. Quand il voulut sortir de l'église, la foule était si pressée, qu'il ne put faire un pas; on lui ouvrit une issue secrète à travers les souterrains consacrés aux sépultures, et il passa nu et meurtri devant la tombe de Pierre de Castelnau.

Quelques jours après cette scène, qui avait eu lieu le 18 juin 1209, le légat Milon alla rejoindre à Lyon l'armée des croisés. Elle avait à sa tête le duc de Bourgogne, les comtes de Nevers, de Saint-Paul, de Bar, de Montfort, plusieurs autres seigneurs de marque et quelques prélats. Innocent III avait ordonné, en cas d'absolution du comte de Toulouse, qu'on respectât son domaine direct, mais qu'on marchât contre ses vassaux et ses alliés pour obtenir leur soumission. L'armée s'avança donc vers le Languedoc, et à peine avait-elle atteint Valence, que le comte Raymond vint au-devant d'elle revêtu lui-même de la croix. On mit le siége devant Béziers, qui, emporté d'assaut à l'improviste, fut victime de la fureur du soldat, sans distinction d'âge, de sexe, ni même de religion. Les légats, dans leurs lettres au souverain Pontife, estimèrent le nombre des morts à près de vingt mille. Ce carnage, qui n'avait été ni voulu ni prévu, est un des événements qui ont jeté sur la guerre des Albigeois une couleur qu'il n'est au pouvoir d'aucun historien d'effacer. La prise de Carcassonne suivit de près celle de Béziers. Les habitants se rendirent et eurent la vie sauve; la ville fut abandonnée

au pillage, de dessein prémédité. Il était difficile d'ouvrir plus mal une guerre plus juste dans son principe.

Jusque-là la croisade n'avait eu pour âme et pour chef que l'abbé de Cîteaux. Après le succès de Béziers et de Carcassonne, les croisés, dont beaucoup songeaient à la retraite, crurent utile d'élire un chef militaire. Le choix fut remis à un conseil composé de l'abbé de Cîteaux, de deux évêques et de quatre chevaliers, qui ne jugèrent personne plus digne du commandement que le comte Simon de Montfort. Cet homme de guerre descendait de la maison de Hainaut ; il était né du mariage de Simon III, comte de Montfort et d'Évreux, avec une fille de Robert, comte de Leicester, et il avait épousé Alice de Montmorency, femme héroïque comme son nom. On ne pouvait voir un plus hardi capitaine ni un plus religieux chevalier que le comte de Montfort, et s'il eût joint aux qualités éminentes qui resplendissaient en sa personne un meilleur fonds de désintéressement et de douceur, nul des croisés d'Orient n'aurait surpassé sa gloire. A peine eut-il été nommé au commandement général, qu'il se vit presque abandonné de tous. Le comte de Nevers, celui de Toulouse, le duc de Bourgogne se retirèrent l'un après l'autre, laissant avec Montfort une trentaine de chevaliers et un petit nombre de soldats. C'était un changement de fortune ordinaire à ces sortes d'expéditions, où chacun venait librement et s'en retournait de même.

Je ne veux tracer, on le sent bien, que le dessein général de la guerre et des négociations. Le nœud n'en est pas facile à saisir, parce que deux plans s'en disputaient la direction, celui de l'abbé de Cîteaux et celui du pape.

Le plan de l'abbé de Cîteaux, de concert avec les principaux évêques du Languedoc et des pays voisins, était de renverser de fond en comble la maison de Toulouse. Ce plan était injuste et impolitique. Il était injuste : car si Raymond VI méritait sa ruine, et s'il était impossible de se fier à lui pour l'avenir, il n'en était pas de même de son fils, enfant de douze ans, qui n'était point complice des crimes de son père, ni incapable d'une éducation chrétienne sous une tutelle désintéressée. Il était impolitique : car c'était mêler à la question religieuse, sur laquelle la chrétienté était d'accord, une question de famille qui pouvait la diviser; c'était aussi donner une couleur d'ambition à une guerre entreprise pour des motifs plus purs. Il est vrai que l'abbé de Cîteaux avait eu le rare bonheur de rencontrer dans le comte de Montfort un homme fait exprès pour son plan, et peut-être n'était-ce qu'après l'avoir vu agir qu'il s'était arrêté à la pensée d'anéantir la maison de Toulouse. Mais les qualités guerrières du comte de Montfort n'étaient pour les sujets et les vassaux de cette maison que les qualités d'un ennemi, et l'abbé de Cîteaux, qui voulait aller vite, de peur de ne pas disposer toujours des forces d'une croisade, aurait dû savoir que le temps, dont il se défiait, était nécessaire pour substituer dans le gouvernement d'un pays une famille nouvelle à une ancienne famille; il eût dû craindre de transformer une guerre catholique en une guerre personnelle entre les Raymond et les Montfort. C'est à l'abus qu'il fit de son autorité pour soutenir un plan mauvais, que sont dues les fautes et les violences qui ont ôté à la croisade contre

les Albigeois le caractère de sainteté qu'elle avait sous d'autres rapports.

Innocent III était un tout autre homme que l'abbé de Cîteaux. Il était d'ailleurs assis sur cette chaire privilégiée qui, outre l'assistance éternelle de l'Esprit saint, a encore l'avantage d'être étrangère, par son élévation même, aux passions qui s'insinuent jusque dans les meilleures causes. Tandis que trop souvent un zèle inconsidéré veut perdre les hommes avec les erreurs, la papauté s'efforça toujours de sauver les hommes en perdant les erreurs. Innocent III n'avait nul désir d'abattre la maison de Toulouse; il ne désespérait même pas de ramener le vieux Raymond à des sentiments dignes de ses aïeux. Dans les lettres d'excommunication qu'il avait fulminées contre lui, il avait formellement prévu le cas de son repentir, et aussitôt après les actes de Saint-Gilles, il s'était hâté d'enjoindre qu'on ne touchât point à ses terres. Mais le pape n'avait personne en France pour le seconder dans ses intentions généreuses; il ne put lutter contre la force des événements, et ses vains efforts n'ont servi qu'à honorer sa mémoire. Le comte Raymond lui-même, en abandonnant le système pacifique qu'il avait d'abord adopté, contribua au triomphe des ennemis de sa famille, et il fallut qu'une main suprême intervînt pour changer tout à coup la face des affaires.

Quoique Montfort fût resté avec peu de monde, il n'avait pas laissé d'aller en avant, de prendre des villes, de les perdre et de les reprendre, pendant que le comte de Toulouse, tranquille sur sa réconciliation avec l'Église, ne paraissait pas s'inquiéter de la chute de ses

alliés et de ses vassaux. Mais un concile tenu à Avignon par les métropolitains de Vienne, d'Arles, d'Embrun et d'Aix, sous la présidence des deux légats Hugues et Milon, vint le tirer de sa sécurité. Le concile, qui s'était ouvert le 16 septembre 1209, lui donnait un délai de six semaines pour accomplir les promesses qu'il avait faites à Saint-Gilles, faute de quoi il serait excommunié. Raymond, à cette nouvelle, partit pour Rome. Admis à l'audience du Saint-Père, qui le reçut avec des témoignages d'affection, il se plaignit de la rigueur des légats à son égard, produisit les attestations authentiques de plusieurs églises qu'il avait indemnisées, et se déclara prêt à exécuter le reste de ses serments, demandant aussi à se justifier du meurtre de Pierre de Castelnau, et des intelligences qu'on l'accusait d'entretenir avec les hérétiques. Le pape l'encouragea dans ces sentiments, et ordonna qu'un nouveau concile d'évêques s'assemblât en France pour entendre sa justification, avec cette clause expresse que, s'il était trouvé coupable, on réservât la sentence au Saint-Siége. Raymond, en quittant Rome, visita la cour de l'Empereur et celle du roi de France, dans l'espoir d'en obtenir quelque appui ; mais ce fut sans succès. Il lui fallut donc se présenter au concile où sa cause avait été renvoyée, et qui devait se tenir à Saint-Gilles vers la mi-septembre de l'an 1210. Il voulut s'y justifier des deux accusations d'intelligence avec les hérétiques et de complicité dans le meurtre de Pierre de Castelnau : le concile refusa de l'entendre sur ces deux points, et lui demanda simplement d'exécuter sa parole en purgeant ses domaines des hérétiques et des gens

perdus dont ils étaient pleins. Soit que Raymond ne pût satisfaire à cette exigence, ou qu'il n'en eût pas la volonté, il revint à Toulouse, persuadé que l'artifice était inutile, et que désormais il n'avait rien à attendre que du sort des armes. Le concile s'abstint néanmoins de l'excommunier, parce que le souverain Pontife s'était réservé la sentence, et Innocent III se contenta de lui écrire une lettre pressante et affectueuse, où il l'exhortait, sans aucune menace, à faire ce qu'il avait lui-même promis (1).

Le roi d'Aragon intervint de son côté pour empêcher une rupture définitive, et deux conférences se tinrent à ce sujet dans l'hiver de 1211, l'une à Narbonne, l'autre à Montpellier. Dans la première, le comte de Toulouse rejeta ouvertement les conditions qui lui avaient déjà été proposées à Saint-Gilles; dans la seconde, il parut d'abord y consentir, puis se retira tout à coup sans prendre congé. Le roi d'Aragon, irrité de cette conduite, fiança son fils, âgé de trois ans, à une fille du comte de Montfort qui avait le même âge, et remit l'enfant aux mains du comte pour être élevé sous sa direction. Mais peu après il s'en repentit, et donna sa sœur en mariage au fils unique de Raymond, resserrant par cette alliance les liens déjà trop étroits qui l'attachaient à la cause de l'hérésie.

Enfin l'abbé de Cîteaux lance l'excommunication, et envoie au pape un député pour obtenir qu'elle soit confirmée. Innocent III la confirme. Raymond se pré-

(1) Liv. XIII, lettre LXXXVIII.

pare à la guerre en s'assurant de la fidélité de ses sujets et du secours des divers seigneurs, particulièrement des comtes de Foix et de Comminges. Il repousse Montfort, qui s'était présenté sous les murs de Toulouse, et l'armée albigeoise va camper elle-même devant Castelnaudary. Une bataille sanglante la contraint d'en lever le siége. Les croisés l'emportent : ils prennent villes sur villes; le pays de Foix et de Comminges est envahi; Raymond va en Espagne implorer le secours du roi d'Aragon.

Ce qui se passa alors montre combien le pape était incertain et combattu. Le roi d'Aragon, avant de recourir aux armes pour protéger son beau-frère, jugea à propos de tenter encore la voie des négociations, et il envoya une ambassade au souverain Pontife pour se plaindre à la fois du comte de Montfort qui s'emparait des fiefs relevant de sa couronne, et des légats apostoliques qui refusaient absolument d'admettre à pénitence le comte de Toulouse. Innocent III, prévenu par ces plaintes, écrivit des reproches à ses légats, et leur enjoignit d'assembler un concile composé d'évêques et de seigneurs du pays, pour aviser aux moyens d'asseoir la paix (1). Il ordonna au comte de Montfort de restituer au roi d'Aragon et à ses vassaux les fiefs dont il les avait dépouillés, « de peur, disait-il, qu'on ne vînt à croire qu'il « avait combattu plutôt pour ses intérêts que pour la « cause de la foi (2). » Enfin il résolut de suspendre la

(1) Liv. xv, lettre ccxii.
(2) Ibid., lettre ccxiii.

croisade, et en manifesta l'intention dans une lettre particulièrement adressée à l'abbé de Câteaux, devenu depuis quelque temps archevêque de Narbonne (1).

Mais pendant que ces lettres, datées du commencement de l'année 1213, étaient en chemin, un concile s'était réuni à Lavaur, sur la demande du roi d'Aragon, qui, dans une requête écrite, avait supplié les légats et les évêques de rendre aux comtes de Toulouse, de Comminges et de Foix, ainsi qu'au vicomte de Béarn, les terres qu'on leur avait enlevées, et de les rétablir dans la communion de l'Église au prix de telle satisfaction que l'on voudrait. En cas de refus à l'égard du vieux Raymond, le roi sollicitait pour le fils la justice du concile. Le concile décida qu'on ne devait plus admettre le comte de Toulouse à aucune justification, parce qu'il avait constamment violé sa parole, mais qu'on recevrait à pénitence les comtes de Foix et de Comminges, et le vicomte de Béarn, dès qu'ils le souhaiteraient. Le roi d'Aragon, jugeant, à cette réponse, qu'il y avait un dessein arrêté contre la maison de Toulouse, déclara hautement qu'il en appelait de l'inexorable rigueur des légats et des évêques à la clémence du Saint-Siége, et qu'il prenait sous sa royale protection le comte Raymond et son fils. Ce prince ne pouvait être suspect d'hérésie; il avait soumis son royaume à l'Église romaine en qualité de fief apostolique, et avait vaillamment servi la chrétienté contre les Maures d'Espagne. Le poids de son nom et de son épée mettait donc tout en péril. Aussi le

(1) Liv. xv, lettre ccxv.

concile de Lavaur se hâta d'expédier quatre députés au souverain Pontife, avec une lettre dont le but était de lui persuader que la cause catholique était perdue, si le comte de Toulouse n'était privé à jamais de ses domaines, lui et ses héritiers. Les archevêques d'Arles, d'Aix et de Bordeaux; les évêques de Maguelonne, de Carpentras, d'Orange, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Cavaillon, de Vaison, de Bazas, de Béziers et de Périgueux, écrivirent dans le même sens au Saint-Père. Innocent III se plaignit d'avoir été trompé par le roi d'Aragon; il lui manda de se désister de son entreprise, de conclure une trêve avec le comte de Montfort, et d'attendre la venue d'un cardinal qu'il allait envoyer sur les lieux (1). Mais le sort en était jeté, le roi rassemblait une armée en Catalogne et en Aragon, et, repassant les Pyrénées, il vint joindre ses troupes à celles des comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges.

Montfort était à Fanjeaux lorsqu'il apprit que l'armée confédérée, grosse de quarante mille fantassins et de deux mille chevaux, s'était avancée vers Muret, place importante située sur la Garonne, à trois lieues au-dessus de Toulouse. Ce fut le moment sublime de sa vie. Il n'avait à son service qu'environ huit cents chevaux et un petit nombre de gens de pied : il partit aussitôt pour Muret, un matin, accompagné de ses hommes d'armes, et des évêques de Toulouse, de Nîmes et d'Uzès, de Lodève, de Béziers, d'Agde, de Comminges, et de trois abbés de Cîteaux. Arrivé le même jour au monastère de

(1) Liv. XVI, lettre XLVIII.

Bolbonne, qui appartenait à l'ordre de Citeaux, il entra dans l'église, y pria longtemps, et ayant posé son épée sur l'autel, il la reprit en disant à Dieu : « O Seigneur, « qui m'avez choisi, tout indigne que j'en étais, pour « faire la guerre en votre nom, je prends aujourd'hui « mon épée sur votre autel, afin de recevoir mes armes « de vous, puisque c'est pour vous que je vais com- « battre (1). » Il marcha ensuite à Saverdun, et y passa la nuit. Le lendemain il se confessa, écrivit son testament, et l'envoya à l'abbé de Bolbonne, avec prière de le transmettre au souverain Pontife s'il venait à périr. Le soir, il franchit la Garonne sur un pont sans être inquiété, et se trouva derrière les tours de Muret, gardées par une trentaine de chevaliers. C'était le mercredi 12 septembre 1213. Avant de mettre le pied dans la ville, il avait été rejoint par les évêques, qui l'avaient un moment quitté pour aller au camp des ennemis demander la paix ; mais le roi d'Aragon leur avait répondu que ce n'était pas la peine qu'un roi et des évêques entrassent en conférence pour une poignée de gladiateurs. Malgré le mauvais succès de cette tentative, quand l'aurore se fut levée, les évêques chargèrent un religieux de prévenir le roi qu'eux et tous les ordres ecclésiastiques viendraient nu-pieds le conjurer de prendre de meilleures résolutions. Combien alors le comte de Toulouse dut regretter ses résolutions et ses humiliations sans fruit ! Combien il dut s'accuser de n'avoir pas recouru, dès l'origine, à une guerre loyale

(1) Pierre de Vaulx-Cernay, *Histoire des Albigeois*, chap. LXXI.

et courageuse, au lieu de laisser écraser ses amis et déshonorer sa cause! Mais il se trompait : la guerre, comme l'artifice, devait lui être funeste. Dieu voyait le cœur de ce prince, et n'était pas touché de son sort.

Les évêques se disposaient à sortir de Muret en équipage de suppliants, lorsqu'un corps de chevaliers ennemis se précipita vers les portes. Montfort donna l'ordre aux siens de se ranger en bataille dans la partie basse de la ville; lui-même revêtit son armure, après avoir prié dans une église où l'évêque d'Uzès offrait le saint sacrifice. Il y retourna de nouveau quand il se fut armé, et en ployant le genou, les liens qui attachaient la partie basse de son armure se rompirent. On remarqua aussi qu'au moment où il posait le pied dans l'étrier, son cheval releva la tête et le blessa. Ces présages n'émurent point le cœur du chevalier, quoique d'ordinaire les hommes de cette trempe y soient sensibles. Il descendit vers ses troupes, suivi de Foulques, évêque de Toulouse, qui portait dans ses mains le crucifix. Les cavaliers mirent pied à terre pour adorer leur Sauveur et en baiser l'image. Mais l'évêque de Comminges, voyant que le temps s'écoulait, prit le crucifix des mains de Foulques, et, d'un lieu élevé, harangua l'armée en peu de mots, et la bénit. Après quoi tous les ecclésiastiques qui étaient présents se retirèrent dans l'église pour y prier, et Montfort sortit de la ville à la tête de huit cents chevaux, sans infanterie.

Le front des confédérés s'étendait dans une plaine à l'occident de la ville. Montfort, qui était sorti par une porte opposée, comme s'il eût voulu fuir, divisa son

monde en trois escadrons et alla droit au centre de l'ennemi. Son espérance, après celle qu'il mettait en Dieu, était de couper de part en part les lignes confédérées, d'y jeter le désordre et l'épouvante par la hardiesse de l'attaque, et de profiter de tous ces hasards que l'œil des grands capitaines découvre dans l'horreur d'une mêlée. Ce fut ce qui arriva. Le premier escadron rompit l'avant-garde ennemie ; le second pénétra jusque dans les derniers rangs, où le roi d'Aragon était entouré de l'élite des siens ; Montfort, qui suivait de près avec le troisième, prit en flanc les Aragonais déjà troublés. La fortune hésita là quelque temps, et le temps était précieux, car les bataillons si heureusement traversés étaient plutôt éblouis que défaits, et pouvaient accabler Montfort par derrière. Un coup qui renversa mort le roi d'Aragon décida de la journée. Le cri et la fuite des Aragonais entraînent tout le reste. Les évêques, qui priaient avec angoisse dans l'église de Muret, les uns prosternés sur le pavé, les autres levant leurs mains vers Dieu, sont bientôt attirés sur les murs par le retentissement de la victoire, et voient la plaine toute couverte de fuyards sous la main terrible des croisés. Un corps de troupes qui essayait d'emporter la ville d'assaut jette les armes bas, et est détruit dans sa fuite. Cependant Montfort revenait de la poursuite des vaincus ; en traversant le champ de bataille, il rencontra gisant par terre le corps du roi d'Aragon, déjà dépouillé et nu. Il descendit de cheval et baisa en pleurant les restes meurtris de ce prince infortuné. Pierre II, roi d'Aragon, était un brave chevalier, aimé de ses

sujets, catholique sincère, et digne de ne pas mourir ainsi. Les liens qui unissaient ses deux sœurs aux deux Raymond l'avaient engagé au soutien d'une cause qu'il estimait n'être plus celle de l'hérésie, mais celle de la justice et de la parenté. Il y succomba par un secret jugement de Dieu, peut-être pour avoir méprisé les supplications des évêques, et abusé dans son cœur d'une victoire qu'il regardait comme assurée. Montfort, après avoir pourvu à sa sépulture, entra dans Muret pieds nus, monta à l'église remercier Dieu de sa protection, et donna aux pauvres le cheval et l'armure avec lesquels il avait combattu. Cette bataille mémorable, fruit d'une conscience qui se croyait certaine de combattre pour Dieu, comptera toujours parmi les beaux actes de foi qu'aient faits les hommes sur la terre.

Dominique était à Muret avec les sept évêques que nous avons nommés, et les trois abbés de Cîteaux. Des historiens modernes ont écrit qu'il marcha en tête des combattants, la croix à la main; on montrait même à Toulouse, dans la maison de l'inquisition, un crucifix percé de flèches qu'on disait être celui qu'il avait ainsi porté à la bataille de Muret. Mais les historiens contemporains ne disent rien de semblable : ils affirment, au contraire, que Dominique resta dans la ville à prier, de concert avec les évêques et les religieux. Bernard Guidonis, l'un des auteurs de sa vie, qui habita l'inquisition de Toulouse de 1308 à 1322, ne fait aucune mention du crucifix, qu'on y a vu plus tard.

La bataille de Muret porta un coup mortel aux affaires du comte de Toulouse. Ses alliés et les habitants de sa

capitale offrirent leur soumission au souverain Pontife, qui chargea le cardinal Pierre de Bénévent de les réconcilier avec l'Église, et d'obliger le comte de Montfort à renvoyer en Espagne le nouveau roi d'Aragon, jeune enfant qu'il retenait en otage depuis qu'on l'avait fiancé à sa fille. Le cardinal accomplit sa double mission dans l'hiver de 1214. Il donna même, chose remarquable, l'absolution au comte de Toulouse; mais cet acte de miséricorde ne servit point au vaincu pour ses intérêts temporels. Un concile s'assembla à Montpellier, au mois de décembre suivant, pour décider à qui appartiendrait la souveraineté du pays conquis. Le concile fut unanime en faveur du comte de Montfort, dont la brillante et forte épée avait fait le destin de la guerre : toutefois le souverain Pontife, par une lettre du 17 avril 1215 (1), déclara que Montfort n'aurait que la garde de sa conquête jusqu'à ce que le concile œcuménique de Latran, auquel il avait réservé cette question, eût prononcé une sentence définitive. C'était un dernier effort d'Innocent III pour sauver la maison de Toulouse. Le comte Raymond, abandonné de tous, s'était retiré à la cour du roi d'Angleterre avec son fils.

Le 11 novembre 1215, le soleil, en s'élevant au-dessus des Appennins, rencontra dans l'église solitaire de Saint-Jean-de-Latran la plus auguste assemblée du monde. On y voyait assis soixante et onze primats et métropolitains, quatre cent douze évêques, plus de huit cents abbés et prieurs de monastères, une multitude de

(1) Voir aux *Conciles de Labbe*, t. XIII, p. 888.

procureurs, d'abbés et d'évêques absents; les ambassadeurs du roi des Romains, de l'empereur de Constantinople, des rois de France, d'Angleterre, de Hongrie, d'Aragon, de Jérusalem et de Chypre; les députés d'une foule innombrable de princes, de villes et de seigneurs, et au-dessus d'eux la vénérable figure d'Innocent III. L'abbé de Citeaux, archevêque de Narbonne, se remarquait parmi les assistants; le comte Simon de Montfort était représenté par son frère, Guy de Montfort; les deux Raymond étaient venus en personne, ainsi que les comtes de Foix et de Comminges. Au jour marqué pour juger cette grande cause de la croisade albigeoise, les deux Raymond entrèrent dans l'assemblée avec les comtes de Foy et de Comminges, et tous quatre se prosternèrent au pied du trône apostolique. S'étant relevés, ils exposèrent comment ils avaient été dépouillés de leurs fiefs, malgré leur soumission entière à l'Église romaine, et l'absolution qui leur avait été donnée par le légat Pierre de Bénévent. Un cardinal prit la parole en leur faveur avec beaucoup de force et d'éloquence; l'abbé de Saint-Tibère et le chantre de l'église de Lyon firent de même : ce dernier surtout parut émouvoir le pape. Mais la plus grande partie des évêques, surtout les évêques français, se prononcèrent contre les suppliants, protestant que c'en était fait de la religion catholique dans le Languedoc si on leur restituait leurs possessions, et que tout le sang répandu dans cette cause serait du sang et du dévouement perdus. Le concile déclara donc le comte Raymond VI déchu de ses fiefs, qui étaient définitivement transférés au comte de Montfort,

et lui assigna une pension de quatre cents marcs d'argent, à condition qu'il vivrait hors de ses anciens domaines; sa femme Éléonore devait conserver les biens qui formaient sa dot; le marquisat de Provence était réservé au jeune Raymond, leur fils, pour lui être remis à sa majorité, s'il était fidèle à l'Église. Quant aux comtes de Foix et de Comminges, leur cause fut renvoyée à un plus mûr examen. Il est digne de remarque que le marquisat de Provence, destiné au jeune Raymond, était composé des villes que son père avait abandonnées au Saint-Siége en cas qu'il vînt à manquer aux conventions de Saint-Gilles : on avait plusieurs fois proposé au souverain Pontife de le réunir au domaine apostolique; mais il ne voulut jamais y consentir, et ne se prévalut des droits qu'il y avait acquis que pour le conserver à la maison de Toulouse.

Après la clôture du concile, le jeune Raymond, qui s'était attiré l'estime de tous par sa noble conduite, alla prendre congé du pape. Il ne lui cacha pas qu'il se croyait injustement privé du patrimoine de ses ancêtres, et lui dit, avec une fermeté naïve et respectueuse, qu'il saisirait toutes les occasions de recouvrer avec gloire ce qu'il avait perdu sans faute. Innocent III, touché du malheur, de l'innocence et du courage de ce jeune homme de dix-huit ans, lui donna cette bénédiction prophétique : « Mon fils, dans toutes vos actions, puis-« siez-vous bien commencer, et mieux finir encore(1)! »

Montfort, investi par Philippe-Auguste des titres de

(1) *Histoire générale du Languedoc*, t. III.

duc de Narbonne et de comte de Toulouse, ne jouit pas longtemps de la puissance qu'il avait si laborieusement acquise. L'année 1216 n'avait pas encore achevé sa course, que déjà le jeune Raymond était maître d'une partie de la Provence. Toulouse, d'un autre côté, fatiguée du joug de son nouveau comte, rappela le vieux Raymond de la cour d'Angleterre, où il s'était réfugié, et lui ouvrit ses portes. Un grand nombre de seigneurs, au premier bruit de ce changement de fortune, se hâtèrent de prêter serment de fidélité à leur ancien suzerain. Le vainqueur de Muret put comprendre alors qu'il ne suffisait pas de gagner des batailles ni d'emporter des villes d'assaut pour acquérir le prestige qui gouverne les peuples; il avait rencontré, pour son malheur, cette force honorable qui est dans l'humanité, et qui fait qu'on ne peut pas régner sur les hommes quand on ne règne pas sur leurs cœurs. Chassé de Toulouse, qu'il avait en vain désarmée et effrayée par des supplices, il mit tristement le siége devant ses murs, où il ne devait plus rentrer. La longueur du siége, l'incertitude de l'avenir, les reproches que lui adressait sur son inaction le cardinal Bertrand, légat apostolique, et aussi cet affaissement que causent les revers quand ils viennent tard, jetèrent le preux chevalier dans une mélancolie qui lui faisait demander la mort à Dieu. Le 25 juin 1218, on vint lui dire, de grand matin, que les ennemis étaient en embuscade dans les fossés du château. Il demanda ses armes, et, s'en étant revêtu, il alla entendre la messe. Elle était déjà commencée, lorsqu'on l'avertit que les machines de guerre étaient assaillies et en danger d'être

détruites : « Laissez-moi, dit-il, que je voie le sacrement de notre rédemption. » Un autre messager survint qui lui annonça que ses troupes ne pouvaient plus tenir : « Je n'irai pas, dit-il, que je n'aie vu mon Sauveur (1). » Enfin, le prêtre ayant élevé l'hostie, Montfort, à genoux par terre et les mains au ciel, prononça ces mots : *Nunc dimittis*, et sortit. Sa présence sur le champ de bataille fit reculer l'ennemi jusqu'aux fossés de la place; mais c'était sa dernière victoire. Une pierre l'atteignit à la tête : il se frappa la poitrine, se recommanda à Dieu et à la bienheureuse Vierge Marie, et tomba mort.

La fortune continua d'être favorable aux Raymond. De deux fils qu'avait laissés le comte de Montfort, le plus jeune fut tué sous les murs de Castelnaudary. Quatre années de mauvais succès persuadèrent à l'aîné qu'il n'était pas capable de porter l'héritage de son père, et il céda tous ses droits au roi de France. Le vieux Raymond, tranquille à Toulouse, sous la protection des victoires de son fils, eut le temps de tourner ses regards vers le Dieu qui l'avait frappé, et qui l'avait rétabli. Le 12 juillet 1222, en revenant de prier à la porte d'une église, car il était toujours excommunié, il se sentit mal, et envoya chercher en toute hâte l'abbé de Saint-Sernin pour qu'il le réconciliât à l'Église. L'abbé le trouva déjà sans voix. Le vieux comte, en le voyant, leva les yeux au ciel, et lui prit les deux mains, qu'il garda dans les siennes jusqu'à son dernier soupir. Son corps fut transporté à l'église des chevaliers de Saint-Jean de Jérusa-

(1) Pierre de Vaulx-Cernay, *Histoire des Albigeois*, ch. LXXXVI.

lem, où il avait choisi sa sépulture ; mais on n'osa pas l'ensevelir, à cause de l'excommunication. Il fut laissé dans un cercueil ouvert, et trois siècles après on l'y regardait encore couché, sans qu'aucune main eût été assez hardie pour clouer une planche sur ce bois consacré par la mort et par le temps. La question de sa sépulture fut agitée sous les pontificats de Grégoire IX et d'Innocent IV, à la demande de son fils. De nombreux témoignages attestèrent qu'avant de mourir il avait donné des signes réels de repentance : toutefois, on craignit de remuer cette cendre par des honneurs tardifs.

Raymond VII survécut vingt-six ans à son père. Il sut se défendre contre les armes mêmes de la France ; mais, trop faible pour en soutenir toujours l'effort, il conclut avec saint Louis, en 1228, le traité qui termina cette longue guerre. Le mariage de sa fille unique au comte de Poitiers, l'un des frères du roi, avec la réversion du comté de Toulouse pour dot ; l'abandon de quelques territoires ; la promesse d'être fidèle à l'Église, et de se servir de son autorité contre les hérétiques : telles furent les conditions principales de la paix. L'Église la confirma en rendant sa communion au jeune comte, qui, pour pénitence, s'engagea à servir la chrétienté en Palestine pendant cinq années. Vingt ans après, il songea sérieusement à s'acquitter de ce devoir, et partit pour la terre sainte. Mais Dieu l'arrêta en chemin. Il tomba malade à Pris, non loin de Rodez, d'où s'étant fait transporter à Milhaud, il y mourut le 27 septembre 1248, entouré des évêques de Toulouse, d'Agen, de Cahors et de Rodez, des consuls de Tou-

louse, et d'une foule de seigneurs, tous venus pour recevoir les adieux d'un prince qu'ils aimaient, et en qui s'éteignait, dans la ligne masculine, la branche aînée d'une illustre race. Quand le saint viatique fut apporté au comte, il se leva de son lit et se mit à genoux par terre devant le corps de son Seigneur, réalisant dans sa mort, comme dans sa vie, le vœu qu'Innocent III avait autrefois formé pour lui en bénissant sa jeunesse : « Mon fils, dans toutes vos « actions, puissiez-vous bien commencer, et mieux « finir encore ! »

CHAPITRE VI

APOSTOLAT DE SAINT DOMINIQUE DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA GUERRE DES ALBIGEOIS JUSQU'AU QUATRIÈME CONCILE DE LATRAN. — INSTITUTION DU ROSAIRE. — RÉUNION DE SAINT DOMINIQUE ET DE SES PREMIERS DISCIPLES DANS UNE MAISON DE TOULOUSE.

Le moment où éclata la guerre des Albigeois fut celui qui révéla toute la vertu et tout le génie de Dominique. Il avait deux écueils également à craindre : ou d'abandonner sa mission dans un pays plein de sang et d'alarmes, ou de prendre à la guerre la même part que les religieux de Cîteaux. Dans l'un et l'autre cas, c'en était fait de sa destinée. En fuyant, il eût déserté l'apostolat; en se mêlant de la croisade, il eût ôté à sa vie et à sa parole le caractère apostolique. Il ne fit ni l'un ni l'autre. Toulouse était, en Europe, la capitale de l'hérésie : c'était à Toulouse qu'il devait s'attacher de préférence, à l'imitation des premiers apôtres, qui, loin de fuir le mal, allèrent toujours le chercher au centre de sa puissance. Saint Pierre avait posé d'abord son siége à Antioche, la reine de l'Orient, et il avait envoyé son disciple saint Marc à Alexandrie, l'une des plus commerçantes et des plus riches cités du monde; saint Paul habita longtemps Corinthe, renommée entre les

villes grecques par la splendeur de sa corruption ; tous deux, sans s'être donné rendez-vous, vinrent mourir à Rome. *Il ne sied pas,* disait Jésus-Christ, *qu'un prophète périsse hors de Jérusalem* (1). C'était donc à Toulouse, le foyer et le phare de toutes les erreurs, qu'il convenait à Dominique de planter sa tente, quelle que fût la face des affaires. Les hommes de peu de foi attendent la paix, disent-ils, pour agir ; l'apôtre sème dans la tempête pour recueillir dans le beau temps. Il se souvient de la parole de son maître : *Vous entendrez des batailles et des bruits de batailles : prenez garde d'en être troublés* (2). Mais en persévérant dans sa mission malgré les terreurs de la guerre, Dominique comprit qu'il devait moins que jamais en altérer la physionomie pacifique et dévouée. Quelque juste qu'il soit de tirer le glaive contre ceux qui oppriment la vérité par la violence, il est difficile que la vérité ne souffre pas de cette protection, et qu'on ne la rende pas complice des excès inséparables de tout conflit sanglant. L'épée ne s'arrête pas juste à la limite du droit ; il est de sa nature de rentrer malaisément dans le fourreau quand elle s'est une fois échauffée dans la main de l'homme. Il faudrait des anges pour combattre en faveur de la justice, et encore l'esprit humain a des retours si prompts, que les oppresseurs vaincus pourraient ne pas désespérer de trouver un asile dans la partialité de la compassion. Il importait donc souverainement que Dominique restât fidèle au

(1) Saint Luc, XIII, 33.
(2) Saint Matthieu, XXIV, 6.

plan magnanime d'Azévédo, et qu'à côté de la chevalerie armée pour défendre la liberté de l'Église, parût l'homme évangélique se fiant dans la seule force de la grâce et de la persuasion. En Pologne, quand le prêtre récitait l'Évangile à l'autel, le chevalier tirait à moitié son épée, et écoutait dans cette posture militaire la douce parole du Christ. Voilà les vrais rapports de la cité du monde et de la cité de Dieu. La cité de Dieu, représentée par le prêtre, parle, prie, bénit et s'offre en sacrifice; la cité du monde, représentée par le chevalier, écoute en silence, unie à tous les actes du prêtre, et tient son épée attentive, non pour imposer la foi, mais pour en assurer la liberté. Le prêtre et le chevalier remplissent dans le mystère du christianisme deux fonctions qui ne doivent jamais se confondre, et dont la première doit toujours être plus visible que la seconde. Tandis que le prêtre chante tout haut l'Évangile à la face du peuple et à la lueur des cierges, le chevalier retient à moitié son épée dans le fourreau, parce que la miséricorde lui parle en même temps que la justice, et que l'Évangile même, pour lequel il se tient prêt, lui dit à l'oreille : *Bienheureux les hommes doux, car ils posséderont la terre* (1).

Dominique et Montfort furent les deux héros de la guerre des Albigeois, l'un comme chevalier, l'autre comme prêtre. Nous avons vu la manière dont Montfort remplit sa tâche; voyons comment Dominique accomplit la sienne.

(1) Saint Matthieu, v, 4.

On aura remarqué sans doute qu'il n'est nommé nulle part dans les actes de cette guerre. Il est absent des conciles, des conférences, des réconciliations, des siéges, des triomphes ; il n'est fait mention de lui dans aucune lettre allant à Rome ou venant de Rome. Nous ne l'avons rencontré qu'une fois, à Muret, priant dans une église au moment d'une bataille. Ce silence unanime des historiens est d'autant plus significatif qu'ils appartiennent à des écoles différentes, les uns religieux, les autres laïques: les uns favorables aux croisés, les autres amis de Raymond. Il n'est pas possible de croire que, si Dominique eût joué un rôle quelconque dans les négociations et les faits militaires de la croisade, tous ces historiens l'eussent tu comme à l'envi. Ils ont rapporté de lui des actions d'un autre ordre : pourquoi auraient-ils caché celles-là? Or, voici les fragments qu'ils nous ont conservés de sa vie à cette époque.

« Après le retour de l'évêque Diégo à son diocèse, « dit le bienheureux Humbert, saint Dominique, de- « meuré presque seul avec quelques compagnons qui « ne lui étaient attachés par aucun vœu, soutint pen- « dant dix années la foi catholique en divers lieux de « la province de Narbonne, particulièrement à Carcas- « sonne et à Fanjeaux. Il s'était donné tout entier au « salut des âmes par l'office de la prédication, et il « souffrit de grand cœur beaucoup d'affronts, d'igno- « minies et d'angoisses, pour le nom de notre Seigneur « Jésus-Christ (1). »

(1) *Chronique*, n. 2.

Dominique avait choisi Fanjeaux pour résidence, parce que de cette ville, située sur une hauteur, on découvrait dans la plaine le monastère de Notre-Dame-de-Prouille. Quant à Carcassonne, qui n'était pas non plus éloigné de cette chère retraite, il a donné lui-même une autre raison de sa préférence. Interrogé un jour pourquoi il ne demeurait pas volontiers à Toulouse et dans son diocèse : « C'est, répondit-il, que, dans le diocèse de Toulouse, je rencontre beaucoup de gens qui m'honorent, tandis qu'à Carcassonne tout le monde m'est contraire (1). » En effet, les ennemis de la foi insultaient en toutes manières au serviteur de Dieu : on lui crachait au visage, on lui jetait de la boue, on attachait des pailles à son manteau par dérision. Mais lui, supérieur à tout, comme l'Apôtre, s'estimait heureux d'être jugé digne de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus. Les hérétiques songèrent même à lui ôter la vie. Une fois qu'ils lui en faisaient la menace, il leur répondit : « Je ne suis pas digne du martyre, je n'ai « pas encore mérité cette mort (2). » C'est pourquoi, ayant à passer dans un lieu où il savait que des embûches lui avaient été préparées, non-seulement il s'y hasarda avec intrépidité, mais gaiement et en chantant. Étonnés de sa constance, les hérétiques lui demandèrent une autre fois, pour le tenter, ce qu'il eût fait s'il fût tombé dans leurs mains : « Je vous aurais priés, répon-« dit-il, de ne pas me tuer d'un seul coup, mais de me

(1) Constantin d'Orvieto, *Vie de saint Dominique,* n. 44.
(2) Ibid., n. 12.

« couper les membres un à un, et, après en avoir mis
« les morceaux devant moi, de finir par m'arracher les
« yeux, en me laissant à demi mort dans mon sang, ou
« en m'achevant à votre plaisir (1). »

Thierry d'Apolda raconte le trait suivant : « Il arriva
« qu'une conférence solennelle devant avoir lieu avec
« les hérétiques, un évêque se disposait à s'y rendre
« en grande pompe. Alors l'humble héraut du Christ
« lui dit : — Ce n'est pas ainsi, seigneur mon père, ce
« n'est pas ainsi qu'il faut agir contre les enfants de
« l'orgueil. Les adversaires de la verité doivent être
« convaincus par des exemples d'humilité, de patience,
« de religion et de toutes les vertus, non par le faste
« de la grandeur et le déploiement de la gloire du siècle.
« Armons-nous de la prière, et, faisant reluire en
« notre personne des signes d'humilité, avançons-nous
« nu-pieds au-devant des Goliaths.—L'évêque se ren-
« dit à ce pieux conseil, et tous se déchaussèrent. Or,
« comme ils n'étaient pas sûrs de leur chemin, ils ren-
« contrèrent un hérétique qu'ils croyaient orthodoxe,
« et qui promit de les conduire droit à leur but. Mais il
« les engagea par malice dans un bois plein de ronces
« et d'épines, où leurs pieds se blessèrent, et bientôt
« le sang coula tout le long de leurs jambes. Alors
« l'athlète de Dieu, patient et joyeux, exhorta ses com-
« pagnons à rendre grâces de ce qu'ils souffraient, en
« leur disant : — Confiez-vous dans le Seigneur, mes
« très-chers, la victoire nous est assurée, puisque voilà

(1) Constantin d'Orvieto, *Vie de saint Dominique*, n. 12.

« nos péchés qui s'expient par le sang. — L'hérétique, « touché de cette admirable patience et des discours « du saint, avoua sa malice et abjura l'hérésie (1). »

Il y avait aux environs de Toulouse quelques femmes nobles que l'austérité des hérétiques avait détachées de la foi. Dominique, au commencement d'un carême, alla leur demander l'hospitalité avec l'intention de les ramener dans le sein de l'Église. Il n'entra avec elles dans aucune controverse; mais, pendant tout le carême, il ne mangea que du pain et ne but que de l'eau, lui et son compagnon. Quand, le premier soir, on voulut leur apprêter des lits, ils demandèrent deux planches pour se coucher, et jusqu'à Pâques ils n'eurent pas d'autre lieu de repos, se contentant chaque nuit d'un court sommeil qu'ils interrompaient pour prier. Cette éloquence muette fut toute-puissante sur l'esprit de ces femmes; elles reconnurent l'amour dans le sacrifice, et la vérité dans l'amour.

On se rappelle qu'à Palencia Dominique avait voulu se vendre pour racheter de l'esclavage le frère d'une pauvre femme. Il eut en Languedoc le même mouvement d'entrailles à l'égard d'un hérétique qui lui avouait ne tenir à l'erreur que par la misère; il résolut de se vendre pour lui donner de quoi vivre, et il l'eût fait si la Providence divine n'eût pourvu d'une autre manière à l'existence de ce malheureux.

Un fait encore plus singulier nous atteste les ruses de sa bonté. « Quelques hérétiques, dit Thierry d'A-

(1) *Vie de saint Dominique*, chap. II, n. 35.

« polda, ayant été pris et convaincus dans le pays de
« Toulouse, furent remis au jugement séculier, parce
« qu'ils refusaient de retourner à la foi, et condamnés
« au feu. Dominique regarda l'un d'eux avec un cœur
« initié aux secrets de Dieu, et il dit aux officiers de
« la cour : — Mettez à part celui-ci, et gardez-vous de
« le brûler. — Puis, se tournant vers l'hérétique avec
« une grande douceur : — Je sais, mon fils, qu'il vous
« faudra du temps, mais qu'enfin vous deviendrez bon
« et un saint. — Chose aimable autant que merveil-
« leuse! cet homme demeura vingt ans encore dans
« l'aveuglement de l'hérésie; après quoi, touché de la
« grâce, il demanda l'habit de Frère Prêcheur, sous
« lequel il vécut bien et mourut dans la fidélité (1). »

Constantin d'Orvieto et le bienheureux Humbert, en rapportant le même trait, y ajoutent une circonstance qui exige quelque explication. Ils disent que les hérétiques dont il s'agit avaient été *convaincus* par Dominique avant d'être livrés au bras séculier. C'est le seul mot du treizième siècle d'où l'on ait cru pouvoir induire la participation du saint à des procédures criminelles. Mais les historiens de la guerre des Albigeois nous apprennent très-clairement ce que c'était que cette *conviction* des hérétiques. Les hérétiques n'étaient point à l'état de société secrète en Languedoc; ils étaient armés et combattaient pour leurs erreurs à la face du soleil. Lorsque le sort de la guerre avait mis quelques-uns d'entre eux au pouvoir des croisés, on leur en-

(1) *Vie de saint Dominique*, chap. IV, n. 54.

voyait des gens d'Église pour leur exposer les dogmes catholiques et leur faire sentir l'extravagance des leurs. C'était ce qu'on appelait les *convaincre*, non pas d'être hérétiques, car ils ne le cachaient pas le moins du monde, mais d'être dans une fausse voie, contredite par les Écritures, la tradition et la raison. On les suppliait de la manière la plus pressante d'abdiquer leur hérésie, en leur promettant à ce prix leur pardon. Ceux qui se rendaient à ces instances étaient en effet épargnés; ceux qui résistaient jusqu'au bout étaient livrés au bras séculier. La *conviction* des hérétiques était donc un office de dévouement, où la force de l'esprit et l'éloquence de la charité s'animaient de l'espoir d'arracher des malheureux à la mort. Que saint Dominique ait rempli cet office au moins une fois, il n'est pas possible d'en douter, puisque deux historiens contemporains l'affirment : mais prendre texte de là pour l'accuser de rigueurs envers les hérétiques, c'est confondre le prêtre qui assiste un criminel avec le juge qui le condamne ou le bourreau qui le tue.

On s'étonnera peut-être que Dominique eût assez d'autorité pour arracher un hérétique au supplice par une simple prédiction. Mais, outre la renommée de sa sainteté, qui devait attirer toute confiance à sa parole, il avait été investi par les légats du Saint-Siége du pouvoir de *réconcilier* les hérétiques à l'Église. On en possède la preuve dans deux diplômes, tous les deux sans date, mais qui ne sauraient appartenir qu'à cette époque de sa vie.

L'un est ainsi conçu : « A tous les fidèles du Christ à

« qui les présentes lettres parviendront, frère Domi-
« nique, chanoine d'Osma, humble ministre de la pré-
« dication, salut et sincère charité dans le Seigneur.
« Nous faisons connaître à votre discrétion que nous
« avons permis à Raymond-Guillaume d'Hauterive Pé-
« lagianire de recevoir dans sa maison de Toulouse,
« pour y vivre de la vie ordinaire, Guillaume Hugue-
« cion, qu'il nous a dit avoir autrefois porté l'habit des
« hérétiques. Nous le lui permettons jusqu'à ce qu'il en
« soit autrement ordonné à nous ou à lui par le seigneur
« cardinal; et cette cohabitation ne devra tourner en
« rien à son préjudice ou déshonneur (1). »

L'autre diplôme porte ce qui suit : « A tous les fidèles
« du Christ à qui les présentes lettres parviendront,
« frère Dominique, chanoine d'Osma, salut dans le
« Christ. Par l'autorité du seigneur abbé de Cîteaux,
« *qui nous a enjoint cet office*, nous avons *réconcilié* à
« l'Église le porteur des présentes, Ponce Roger, con-
« verti par la grâce de Dieu de l'hérésie à la foi, et nous
« ordonnons, en vertu du serment qu'il nous a prêté,
« que, pendant trois dimanches ou jours de fête, il ira
« de l'entrée du village à l'église nu jusqu'à la ceinture
« et frappé de verges par le prêtre. Nous lui ordonnons
« aussi de s'abstenir en tout temps de chair, d'œufs, de
« fromage et de tout ce qui tire son origine de la chair,
« excepté les jours de Pâques, de la Pentecôte et de
« Noël, où il en mangera pour protester contre ses an-

(1) Dans Échard, *Écrivains de l'ordre des Prêcheurs*, t. I, p. 9, en note.

« ciennes erreurs. Il fera trois carêmes chaque année « en jeûnant et en s'abstenant de poisson, à moins que « l'infirmité du corps ou les chaleurs de l'été n'exigent « une dispense. Il se vêtira d'habits religieux tant dans « la forme que dans la couleur, auxquels il attachera « aux extrémités extérieures deux petites croix. Chaque « jour, s'il le peut, il entendra la messe, et il ira à « vêpres les jours de fête. Sept fois par jour il récitera « dix *Pater noster,* et il en dira vingt au milieu de la « nuit. Il observera la chasteté, et une fois par mois, « dans la matinée, il présentera le présent diplôme au « chapelain du village de Céré. Nous ordonnons à ce « chapelain d'avoir grand soin que son pénitent mène « une bonne vie, et celui-ci observera tout ce qui vient « d'être dit jusqu'à ce que le seigneur légat en ait au- « trement ordonné. Que s'il néglige avec mépris de « l'observer, nous voulons qu'il soit tenu pour excom- « munié, comme parjure et hérétique, et séparé de la « société des fidèles (1). »

Je renvoie ceux qui trouveraient ces prescriptions excessives et étranges, aux pénitences canoniques de l'Église primitive, aux usages pénitentiaux des cloîtres, et aux pratiques que s'imposaient volontairement et publiquement beaucoup de chrétiens du moyen âge pour expier leurs fautes. Tout le monde sait, pour n'en citer qu'un exemple, que Henri II, roi d'Angleterre, se fit battre de verges par des moines sur le tombeau de Tho-

(1) Dans Échard, *Écrivains de l'ordre des Prêcheurs*, t. I, p. 8, en note.

mas Becket, archevêque de Cantorbéry, à l'assassinat duquel il avait donné lieu. Aujourd'hui même encore, dans les grandes basiliques de Rome, le prêtre, après avoir absous le penitent, lui donne un coup d'une longue baguette sur les épaules. Saint Dominique se conformait naturellement aux coutumes de son siècle, et, pour quiconque les connaît, il y a dans les actes qu'on vient de lire un remarquable esprit de bonté.

Son désintéressement n'était pas moindre que sa charité et sa douceur. Il refusa les évêchés de Béziers, de Conserans et de Comminges, qui lui avaient été offerts, et dit une fois qu'il s'enfuirait la nuit avec son bâton plutôt que d'accepter l'épiscopat ou toute autre dignité.

Voici, du reste, le portrait qu'en a tracé Guillaume de Pierre, abbé d'un monastère de Saint-Paul, en France, l'un de ceux qui l'avaient particulièrement connu pendant les douze années de son apostolat en Languedoc, et qui fut entendu comme témoin, à Toulouse, dans le procès de sa canonisation. « Le bienheureux Do-
« minique avait une soif ardente du salut des âmes et
« un zèle sans bornes à leur égard. Il était si fervent
« prédicateur, que, le jour, la nuit, dans les églises,
« dans les maisons, aux champs, sur les routes, il ne
« cessait d'annoncer la parole de Dieu, recommandant
« à ses frères d'agir de même et de ne jamais parler que
« de Dieu. Il fut l'adversaire des hérétiques, auxquels
« il s'opposait par la prédication et la controverse, et
« en toutes les choses qu'il pouvait. Il aima la pauvreté
« jusqu'à renoncer aux possessions, fermes, châteaux et
« revenus dont son ordre avait été enrichi en plusieurs

« lieux. Il était d'une frugalité si austère, qu'il ne man-
« geait qu'un pain et un potage, sauf en de rares occa-
« sions, par égard pour les frères et les personnes qui
« étaient à table; car il voulait que les autres eussent
« tout en abondance, selon qu'il était possible. J'ai ouï
« dire à beaucoup qu'il était vierge. Il refusa l'évêché
« de Conserans, et ne voulut point gouverner cette
« Église, quoiqu'il eût été légitimement élu pour pas-
« teur et prélat. Je n'ai pas vu d'homme aussi humble,
« qui méprisât davantage la gloire du monde et tout ce
« qui s'y rapporte. Il recevait les injures, les malédic-
« tions, les opprobres avec patience et joie, comme des
« dons d'un grand prix. Les persécutions ne le trou-
« blaient point; il marchait souvent au milieu des dan-
« gers avec une sécurité intrépide, et la peur ne le
« détourna pas une fois de sa route. Bien mieux, quand
« il était pris de sommeil, il s'étendait le long du che-
« min ou proche du chemin, et dormait. Il surpassait
« en religion tous ceux que j'ai connus. Il se méprisait
« grandement et se comptait pour rien. Il consolait avec
« une bonté tendre les frères malades, supportant d'une
« manière admirable leurs infirmités. Savait-il quel-
« qu'un d'entre eux pressé sous le poids des tribula-
« tions, il l'exhortait à la patience et l'encourageait de
« son mieux. Il aimait la règle, et reprenait paternelle-
« ment ceux qui étaient en faute. Il était l'exemple des
« frères en toutes choses, dans la parole, les gestes, la
« nourriture, le vêtement et les bonnes mœurs. Je n'ai
« jamais vu un homme en qui la prière fût si habituelle,
« ni qui eût une si grande abondance de larmes. Quand

« il était en prière, il poussait des cris qu'on entendait « au loin, et il disait à Dieu dans ces cris : Seigneur, « ayez pitié du peuple, et qu'est-ce que deviendront les « pécheurs? Il passait ainsi les nuits sans sommeil, « pleurant et gémissant pour les péchés des autres. Il « était généreux, hospitalier, donnait volontiers aux « pauvres tout ce qu'il avait. Il aimait et honorait les « religieux et tous les amis de la religion. Je n'ai pas « ouï dire ni su qu'il eût un autre lit que l'église, quand « il trouvait une église à sa portée; si l'église lui man- « quait, il se couchait sur un banc ou par terre, ou bien « encore il s'étendait sur les cordes du lit qu'on lui avait « préparé, après en avoir ôté le linge et les couches. Je « ne l'ai jamais vu qu'avec une tunique, et encore toute « rapiécée. Il portait toujours des habits plus vils que « ceux des autres frères. Il fut amateur des affaires de « la foi et de la paix, et, autant qu'il le put, un très- « fidèle promoteur de l'une et de l'autre (1). »

Le don des miracles se développait en Dominique à côté de si nobles vertus. Un jour qu'il passait un fleuve dans une barque, le batelier, quand on fut à l'autre bord, lui demanda un denier pour sa peine. « Je suis, répondit Dominique, un disciple et un serviteur du Christ, je ne porte sur moi ni or ni argent; Dieu vous paiera plus tard le prix de mon passage. » Le batelier, mécontent, se met à le tirer par sa chape, en lui disant: « Ou vous laisserez la chape, ou j'aurai mon denier. » Dominique, levant les yeux au ciel, se recueillit un

(1) *Actes de Toulouse*, n. 15.

moment en lui-même, puis regardant la terre, il montra au batelier une pièce d'argent que la Providence venait de lui envoyer, et lui dit : « Mon frère, voilà ce que vous demandez, prenez-le, et laissez-moi aller en paix (1). »

Dans le temps que les croisés étaient devant Toulouse, l'an 1211, des pèlerins anglais qui se rendaient à Saint-Jacques de Compostelle, et qui voulaient éviter d'entrer dans la ville, à cause de l'excommunication dont elle était frappée, prirent une barque pour traverser la Garonne. Mais la barque trop pleine chavira ; ils étaient environ quarante. Aux cris des pèlerins et de l'armée, Dominique sortit d'une église voisine, et se jeta tout de son long par terre, les mains étendues en croix, implorant Dieu en faveur des pèlerins déjà submergés. Sa prière finie, il se leva, et, tourné du côté du fleuve, il dit à haute voix : « Je vous ordonne, au nom du Christ, de venir tous au rivage (2). » Aussitôt les naufragés apparurent au-dessus des eaux, et saisissant de longues piques que leur tendaient les soldats, ils gagnèrent le bord.

Le premier prieur du couvent de Saint-Jacques de Paris, appelé par les historiens Matthieu de France, devint le coopérateur de Dominique par suite d'un autre miracle dont il avait été témoin. Il était prieur d'une collégiale de chanoines dans la ville de Castres. Dominique venait souvent visiter son église, parce qu'elle renfermait les reliques du martyr saint Vincent, et il y restait ordinairement en prière jusqu'à l'heure de midi.

(1) Le B. Humbert, *Vie de saint Dominique*, n. 39.
(2) Thierry d'Apolda, *Vie de saint Dominique*, ch. III, n. 48.

Un jour il laissa passer cette heure, qui était celle du repas, et le prieur envoya un de ses clercs le chercher. Le clerc vit Dominique élevé de terre d'une demi-coudée en face de l'autel; il courut avertir le prieur, qui trouva Dominique en cet état d'extase. Ce spectacle lui causa une si vive impression, que peu de temps après il se joignit au serviteur de Dieu, lequel, selon sa coutume à l'égard de tous ceux qu'il admettait au partage de son apostolat, lui promit *le pain de la vie et l'eau du ciel.*

Les historiens racontent encore brièvement qu'il chassa le démon du corps d'un homme; que, voulant prier dans une église dont les portes étaient fermées, il s'y trouva transporté tout à coup; que, voyageant avec un religieux dont il n'entendait pas la langue, et qui n'entendait pas la sienne, ils s'entretinrent ensemble pendant trois jours, comme s'ils eussent parlé le même idiome; qu'ayant laissé tomber dans l'Ariége les livres qu'il portait avec lui, un pêcheur les en retira quelque temps après, sans qu'ils eussent souffert du contact de l'eau. Tous ces faits flottent épars et sans liaison dans l'histoire, et nous les recueillons au rivage comme de saints débris.

Dieu avait aussi communiqué à son serviteur l'esprit de prophétie. Pendant le carême de l'année 1213, qu'il passa à Carcassonne en prêchant et en exerçant les fonctions de vicaire général, que l'évêque absent lui avait confiées, il fut interrogé par un religieux de Cîteaux sur l'issue de la guerre. « Maître Dominique, lui dit ce religieux, est-ce que ces maux n'auront pas de fin? » Et comme Dominique se taisait, le religieux le pressa de

nouveau, sachant que Dieu lui révélait beaucoup de choses. Dominique lui dit à la fin : « Oui, ces maux finiront, mais non pas de sitôt ; le sang d'un grand nombre sera encore versé, et un roi périra dans une bataille. » Ceux qui entendirent cette prédiction craignirent qu'il ne voulût parler du fils aîné de Philippe-Auguste, qui avait fait vœu de se croiser contre les Albigeois ; mais Dominique les rassura en leur disant : « Ne craignez pas pour le roi de France, c'est un autre roi, et bientôt, qui succombera dans les vicissitudes de cette guerre (1). » Peu après le roi d'Aragon fut tué, à Muret.

La guerre, par sa durée et ses chances diverses, semblait mettre un obstacle presque invincible au dessein constant de Dominique, qui était de fonder un ordre religieux consacré au ministère de la prédication. Aussi ne cessait-il de demander à Dieu l'établissement de la paix, et ce fut dans le but de l'obtenir et de hâter le triomphe de la foi qu'il institua, non sans une secrète inspiration, cette manière de prier qui s'est depuis répandue dans l'Église universelle sous le nom de *Rosaire*. Lorsque l'archange Gabriel fut envoyé de Dieu à la bienheureuse Vierge Marie pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu dans son chaste sein, il la salua en ces termes : *Je vous salue, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes* (2). Ces paroles, les plus heureuses qu'aucune créature ait entendues, se sont répétées d'âge en âge sur les

(1) Le B. Humbert, *Vie de saint Dominique*, n. 48.
(2) S. Luc, I, 28.

lèvres des chrétiens, et du fond de cette vallée de larmes, ils ne cessent de redire à la Mère de leur Sauveur : *Je vous salue, Marie.* Les hiérarchies du ciel avaient député un de leurs chefs à l'humble fille de David pour lui adresser cette glorieuse salutation ; et maintenant qu'elle est assise au-dessus des anges et de tous les chœurs célestes, le genre humain, qui l'eut pour fille et pour sœur, lui renvoie d'ici-bas la salutation angélique : *Je vous salue, Marie.* Quand elle l'entendit pour la première fois de la bouche de Gabriel, elle conçut aussitôt dans ses flancs très-purs le Verbe de Dieu ; et maintenant, chaque fois qu'une bouche humaine lui répète ces mots, qui furent le signal de sa maternité, ses entrailles s'émeuvent au souvenir d'un moment qui n'eut point de semblable au ciel et sur la terre, et toute l'éternité se remplit du bonheur qu'elle en ressent.

Or, quoique les chrétiens eussent coutume de tourner ainsi leurs cœurs vers Marie, cependant l'usage immémorial de cette salutation n'avait rien de réglé et de solennel. Les fidèles ne se réunissaient pas pour l'adresser à leur bien-aimée protectrice ; chacun suivait pour elle l'élan privé de son amour. Dominique, qui n'ignorait pas la puissance de l'association dans la prière, crut qu'il serait utile de l'appliquer à la Salutation angélique, et que cette clameur commune de tout un peuple assemblé monterait jusqu'au ciel avec un grand empire. La brièveté même des paroles de l'ange exigeait qu'elles fussent répétées un certain nombre de fois, comme ces acclamations uniformes que la reconnaissance des nations jette sur le passage des souverains. Mais la répéti-

tion pouvait engendrer la distraction de l'esprit. Dominique y pourvut en distribuant les salutations orales en plusieurs séries, à chacune desquelles il attacha la pensée d'un des mystères de notre rédemption, qui furent tour à tour pour la bienheureuse Marie un sujet de joie, de douleur et de triomphe. De cette manière, la méditation intime s'unissait à la prière publique, et le peuple, en saluant sa mère et sa reine, la suivait au fond du cœur en chacun des événements principaux de sa vie. Dominique forma une confrérie pour mieux assurer la durée et la solennité de ce mode de supplication.

Sa pieuse pensée fut bénie par le plus grand de tous les succès, par un succès populaire. Le peuple chrétien s'y est attaché de siècle en siècle avec une incroyable fidélité. Les confréries du Rosaire se sont multipliées à l'infini; il n'est presque pas de chrétien au monde qui ne possède, sous le nom de chapelet, une fraction du rosaire. Qui n'a entendu, le soir, dans les églises de campagne, la voix grave des paysans récitant à deux chœurs la Salutation angélique? Qui n'a rencontré des processions de pèlerins roulant dans leurs doigts les grains du rosaire, et charmant la longueur de la route par la répétition alternative du nom de Marie? Toutes les fois qu'une chose arrive à la perpétuité et à l'universalité, elle renferme nécessairement une mystérieuse harmonie avec les besoins et les destinées de l'homme. Le rationaliste sourit en voyant passer des files de gens qui redisent une même parole : celui qui est éclairé d'une meilleure lumière comprend que l'amour n'a qu'un mot, et qu'en le disant toujours il ne le répète jamais.

La dévotion du Rosaire, interrompue au quatorzième siècle par la peste terrible qui ravagea l'Europe, fut renouvelée au siècle suivant par Alain de la Roche, dominicain breton. En 1573, le souverain pontife Grégoire XIII, en mémoire de la fameuse bataille de Lépante, gagnée contre les Turcs sous un pape dominicain, le jour même où les confrèries du Rosaire faisaient à Rome et dans le monde chrétien des processions publiques, institua la fête que toute l'Église célèbre chaque année le premier dimanche d'octobre, sous le nom de fête du Rosaire (1).

Telles étaient les armes auxquelles Dominique avait recours contre l'hérésie et contre les maux de la guerre: la prédication dans les injures, la controverse, la patience, la pauvreté volontaire, une vie dure pour lui-même, une charité sans bornes pour les autres, le don des miracles, et enfin la promotion du culte de la sainte Vierge par l'institution du Rosaire. Dix années passèrent ainsi sur sa tête depuis l'entrevue de Montpellier jusqu'au concile de Latran, avec une telle uniformité, que les historiens contemporains n'ont saisi qu'un petit nombre d'actes dans cette humble et héroïque persévérance des mêmes vertus. La crainte de la monotonie a arrêté leur plume, et dire quelques jours de Dominique

(1) Voir, sur les origines du Rosaire, la dissertation du P. Mamachi, dans les *Annales de l'ordre des Frères Prêcheurs*, t. I, p. 316 et suivantes. Les Bollandistes avaient mis en doute si réellement saint Dominique était l'auteur du Rosaire; Mamachi expose les monuments qui, outre la tradition constante, maintiennent le saint patriarche en possession de cet honneur.

c'était avoir dit ses années. Cette absence d'événements dans la vie d'un grand homme à une époque si pleine de mouvement, est le trait qui dessine la figure de Dominique à côté de celle de Montfort. Unis entre eux par une amitié sincère et par un but commun, leur caractère fut aussi dissemblable que l'armure d'un chevalier diffère du sac d'un religieux. Le soleil de l'histoire resplendit sur la cuirasse de Montfort, et y éclaire de belles actions mêlées d'ombres; à peine jette-t-il un rayon sur la chape de Dominique, mais si pur et si saint, que son peu de splendeur même est un éclatant témoignage. La lumière manque parce que l'homme de Dieu s'est retiré du bruit et du sang, parce que, fidèle à sa misson, il n'a ouvert la bouche que pour bénir, son cœur que pour prier, sa main que pour un office d'amour, et que la vertu, quand elle est toute seule, n'a son soleil qu'en Dieu.

Dominique était dans sa quarante-sixième année lorsqu'il commença de recueillir le fruit de ses longs mérites. Les croisés triomphants lui ouvrirent en 1215 les portes de Toulouse, et la Providence, qui donne rendez-vous à la même heure aux éléments les plus divers, lui envoya deux hommes dont il avait besoin pour asseoir les premiers fondements de l'ordre des Frères Prêcheurs. Tous deux étaient citoyens de Toulouse, d'une naissance distinguée et d'un mérite personnel remarquable. L'un, qui se nommait Pierre Cellani, ornait une grande fortune par une grande vertu; l'autre, qui ne nous est connu que sous le nom de Thomas, était éloquent et de mœurs singulièrement aimables. Poussés par une même inspiration de l'Esprit saint, ils se don-

nèrent ensemble à Dominique, et Pierre Cellani lui fit présent de sa propre maison, qui était belle et située près du château des comtes de Toulouse, qu'on appelait le château de Narbonne. Dominique rassembla dans cette maison ceux qui s'étaient attachés à lui : ils étaient au nombre de six, Pierre Cellani, Thomas, et quatre autres. C'était un bien petit troupeau, et pourtant il avait coûté dix années d'apostolat et quarante-cinq ans d'une vie tout immolée à Dieu. Combien connaissent peu les conditions des choses durables ceux qui sont pressés dans leurs voies! et combien peu les connaissent aussi ceux que rebute un siècle chargé d'orages! Depuis que Dominique, passant pour la première fois à Toulouse, avait, dans une veille employée à la conversion d'un hérétique, entrevu la pensée de son ordre, le temps s'était montré inexorable pour lui. La mort prématurée de son ami et de son maître Azévédo l'avait laissé orphelin sur un sol étranger; une guerre sanglante l'avait enveloppé de toutes parts; la haine des hérétiques, auparavant contenue par la certitude même de leur domination, s'était exaltée; l'attention des catholiques et leur dévouement ayant pris un autre cours que celui de l'apostolat, Dominique s'était vu réduit à une solitude désespérante. Cependant Dieu souffle sur les nuées; le comte de Toulouse, qui doit mourir chez lui tranquille et victorieux, est brisé pour un temps par une bataille aussi décisive qu'imprévue; Dieu donne à son serviteur quelques mois de paix, et l'ordre des Frères Prêcheurs s'établit entre deux tempêtes dans la capitale de l'hérésie.

Dominique revêtit ses compagnons de l'habit qu'il

portait lui-même, c'est-à-dire d'une tunique de laine blanche, d'un surplis de lin, d'une chape et d'un capuce de laine noire. C'était l'habit des chanoines réguliers, dont il avait gardé l'usage depuis son entrée au chapitre d'Osma. Lui et les siens s'en servirent jusqu'à un événement mémorable dont nous parlerons en son lieu, et qui fut la cause d'un changement dans ce costume. Ils commencèrent aussi à mener une vie uniforme sous une certaine règle. Cet établissement se fondait avec la coopération et par l'autorité de l'évêque de Toulouse, qui était toujours Foulques, ce généreux moine de Cîteaux que nous avons vu dès l'origine attaché aux projets d'Azévédo et de Dominique. Il ne se contenta pas d'en favoriser spirituellement la réalisation ; nous avons de sa libéralité à leur égard un monument insigne que la reconnaissance des Frères Prêcheurs doit éterniser autant qu'il est en eux. « Au nom de notre Seigneur « Jésus-Christ. Nous faisons savoir à tous présents et à « venir, que nous, Foulques, par la grâce de Dieu humble « ministre du siége de Toulouse, voulant extirper l'hé- « résie, bannir les vices, enseigner aux hommes la règle « de la foi et les former aux bonnes mœurs, nous ins- « tituons pour prédicateurs dans notre diocèse le frère « Dominique et ses compagnons, lesquels se sont pro- « posé de marcher dans la pauvreté évangélique, à pied « et en religieux, en annonçant la vraie parole. Et parce « que l'ouvrier est digne de sa nourriture, et qu'il ne « faut pas fermer la bouche au bœuf qui foule le grain, « mais qu'au contraire celui qui prêche l'Évangile doit « vivre de l'Évangile, nous voulons que le Frère Domi-

« nique et ses compagnons, en semant la vérité dans
« notre diocèse, y recueillent aussi de quoi soutenir
« leur vie. C'est pourquoi, du consentement du chapitre de l'église Saint-Étienne et de tout le clergé de
« notre diocèse, nous leur assignons à perpétuité, ainsi
« qu'à tous ceux que le zèle du Seigneur et le salut des
« âmes attacheront de la même manière à l'office de la
« prédication, la sixième partie des dîmes dont jouissent
« les fabriques de nos églises paroissiales, afin de servir
« à leurs besoins, et qu'ils puissent se reposer de temps
« en temps de leurs fatigues. S'il reste quelque chose
« à la fin de l'année, nous voulons et ordonnons qu'on
« l'emploie à l'ornement de nos églises paroissiales ou
« au secours des pauvres, selon qu'il paraîtra convenable à l'évêque. Car, puisqu'il est réglé par le droit
« qu'une certaine portion des dîmes doit être consacrée
« aux pauvres, nous sommes tenus sans doute d'admettre au partage ceux qui embrassent la pauvreté
« pour Jésus-Christ, dans le but d'enrichir le monde
« de leur exemple et du don céleste de la doctrine : de
« telle sorte que ceux de qui nous recevons les choses
« temporelles reçoivent de nous directement ou indirectement les choses spirituelles. Donné l'an 1215 du
« Verbe incarné, le roi Philippe régnant sur les Français, et le comte de Montfort tenant la principauté
« de Toulouse (1). »

Cet acte de munificence ne fut pas le seul à venir en

(1) Dans Échard, *Écrivains de l'ordre des Prêcheurs*, t. I, p. 12, en note.

aide à l'ordre naissant des Frères Prêcheurs. « En ce « temps-là, disent les historiens, le seigneur Simon, « comte de Montfort, prince illustre, qui combattit les « hérétiques avec le *glaive matériel*, et le bienheureux « Dominique, qui les combattait avec le *glaive de la « parole* de Dieu, se lièrent d'une grande familiarité « et amitié (1). » Montfort fit don à son ami du château et de la terre de Cassanel, dans le diocèse d'Agen. Il avait déjà précédemment confirmé plusieurs donations en faveur du monastère de Prouille, dont il avait lui-même augmenté les possessions. Son estime et son attachement pour Dominique ne s'étaient pas bornés à ce genre de témoignages : il l'avait prié de baptiser sa fille, un instant fiancée à l'héritier du royaume d'Aragon, et de bénir le mariage de son fils aîné, le comte Amaury, avec Béatrice, fille du dauphin de Vienne.

Nous verrons un jour Dominique, vieilli et près de retourner à Dieu, se repentir d'avoir accepté des possessions temporelles; il s'en débarrassera comme d'un fardeau avant d'entrer dans la tombe, laissant pour patrimoine à ses enfants cette Providence quotidienne qui soutient toute créature laborieuse, et dont il est écrit : *Charge le Seigneur du souci de ta vie, et lui-même te nourrira* (2).

(1) Le B. Humbert, *Chronique*, n. 3; Thierry d'Apolda, *Vie de saint Dominique*, chap. III, n. 45; Nicolas de Treveth, *Chronique*.

(2) Psaumes, LIV, 23.

CHAPITRE VII

SECOND VOYAGE DE SAINT DOMINIQUE A ROME. — APPROBATION PROVISOIRE DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS PAR INNOCENT III. — RENCONTRE DE SAINT DOMINIQUE ET DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

Au point de la réalisation où la pensée de Dominique était parvenue, il lui était permis d'espérer pour son œuvre l'approbation du Siége apostolique. C'est pourquoi, saisissant l'occasion de la prochaine tenue du concile de Latran, il partit pour Rome avec l'évêque de Toulouse, dans l'automne de l'an 1215. Mais, avant de dire adieu à ses disciples, il fit une action remarquable qui traçait pour jamais à son ordre une des grandes voies où il devait marcher. Toulouse possédait alors un docteur célèbre qui y occupait avec beaucoup d'éclat une chaire de théologie. Alexandre, c'était son nom, travaillant un jour, de grand matin, dans son cabinet, fut peu à peu distrait de l'étude par le sommeil, et s'endormit profondément. Pendant ce repos, il vit sept étoiles se présenter à lui, petites d'abord, mais qui, croissant en grandeur et en lumière, finissaient par éclairer la France et le monde. Éveillé sur ce songe, au point du jour il appela ses serviteurs qui avaient coutume de porter ses livres, et se rendit à son école. Au

moment où il y entrait, Dominique s'offrit à lui accompagné de ses disciples, tous vêtus de la tunique blanche et de la chape noire des chanoines réguliers. Ils lui dirent qu'ils étaient des frères prêchant l'Évangile aux fidèles et aux infidèles dans le pays de Toulouse, et qu'ils souhaitaient ardemment d'entendre ses leçons. Alexandre comprit que c'étaient là les sept étoiles qu'il venait de voir en songe, et étant plus tard à la cour du roi d'Angleterre, lorsque déjà l'ordre des Frères Prêcheurs avait acquis une immense renommée, il raconta lui-même comment il avait eu pour écoliers les premiers enfants de cette nouvelle religion.

Dominique, après avoir confié ses disciples à la garde de la prière et de l'étude, s'était acheminé vers Rome. Il y avait onze ans que dom Diégo et lui la visitaient ensemble pour la première fois, pèlerins tous les deux, et ne sachant pas encore pourquoi Dieu les avait amenés de si loin aux pieds de son vicaire. Maintenant Dominique rapportait au père commun de la chrétienté le fruit de sa bénédiction, et malgré la mort qui lui avait retiré le compagnon de son ancien pèlerinage, il ne revenait pas seul. C'était sa destinée de rencontrer à propos d'illustres amitiés. Tandis que l'Espagne, sa patrie de naissance, retenait dans le tombeau l'ami et le protecteur de sa jeunesse, la France, sa patrie adoptive, lui avait donné un autre protecteur et un autre ami dans la personne de Foulques. Il eut aussi le bonheur de retrouver Innocent III sur le siége de saint Pierre. Toutefois, ce grand pontife ne se montra point d'abord favorable à ses vœux. Il avait consenti sans peine à prendre

sous la tutelle de l'Église romaine le monastère de Prouille, et il en avait fait dresser des lettres datées du 8 octobre 1215; mais il ne pouvait se décider à approuver un ordre nouveau consacré à édifier l'Église par la prédication.

Les historiens exposent deux raisons de sa répugnance. En premier lieu, la prédication étant un office transmis des apôtres aux évêques, il semblait contraire à l'antiquité d'en faire la fonction d'un autre ordre que l'ordre épiscopal. Il est vrai que depuis longtemps les évêques s'abstenaient volontiers de l'honneur d'annoncer la parole de Dieu, et que le quatrième concile de Latran, tout récemment célébré, leur avait enjoint de placer dans la chaire chrétienne des prêtres capables de les représenter. Mais autre chose était que chaque évêque pourvût à la prédication dans son diocèse par le choix de vicaires révocables, autre chose de confier à un ordre vivant de sa vie propre la fonction perpétuelle et universelle d'enseigner l'Évangile. N'était-ce pas fonder dans l'Église un ordre apostolique, et pouvait-il y avoir dans l'Église un autre ordre apostolique que l'épiscopat? Telle était la question soulevée par le zèle de Dominique, question capable de tenir en suspens le génie d'Innocent III. Car, à côté des raisons prises du point de vue traditionnel, il en était d'autres puisées dans l'expérience et la nécessité. Il était certain que l'apostolat périssait dans l'Église, et que les progrès croissants de l'erreur étaient dus à l'absence d'un enseignement habile et dévoué. Les conciles réunis en Languedoc pendant la guerre des Albigeois avaient été unanimes

à rappeler aux évêques cette partie de leurs devoirs. Mais c'est la grâce de Dieu qui fait les apôtres, et non les ordonnances des conciles. Les évêques, retournés dans leurs palais au sortir de ces assemblées, y retrouvaient pour excuse à leur inertie évangélique le fardeau de l'administration diocésaine, les affaires d'État auxquelles ils avaient part, et cette puissance des choses établies que les plus forts caractères ont de la peine à surmonter. Il ne leur était pas facile davantage de créer des lieutenants de leur parole. On ne dit pas tout d'un coup à un prêtre : Sois apôtre! Les habitudes apostoliques sont le fruit d'un genre de vie particulier. Elles étaient communes dans l'Église primitive, parce que, le monde étant à conquérir, tous les esprits se tournaient vers le seul genre d'action qui pouvait atteindre ce but. Mais depuis que l'Église était la maîtresse des nations, le ministère pastoral avait prévalu sur l'apostolat; on cherchait plutôt à conserver qu'à étendre le royaume de Jésus-Christ. Or, par une loi qui assujettit toutes les choses créées, là où cesse le progrès, la mort commence à s'introduire. Le régime de conservation, qui suffit au plus grand nombre des intelligences, est incapable de retenir certaines âmes ardentes; elles échappent à une fidélité qui ne les pousse pas en avant, comme les soldats se lassent dans un camp retranché d'où on ne les mène jamais à l'ennemi. Ces âmes, isolées d'abord, se rallient dans l'ombre; elles se forment au hasard le mouvement qui leur manque, jusqu'à ce qu'un jour, se croyant assez fortes contre l'Église, elles lui apprennent, par une soudaine irruption, que la vérité ne gouverne

ici-bas les esprits qu'à la condition de les conquérir sans cesse. L'état de l'Europe ne révélait que trop à Innocent III cette loi de l'humanité. Devait-il repousser le secours qui lui venait si à propos? devait-il résister au souffle de Dieu, parce que, tout en suscitant plus d'un digne évêque à son Église, il leur donnait pour coopérateurs un corps de religieux?

Néanmoins un décret promulgué au sein du concile de Latran apportait dans cette question un obstacle à la liberté de sa pensée. Le concile avait décidé, en effet, que, pour éviter la confusion et tous les inconvénients qui naissaient de la multiplication des ordres monastiques, on ne permettrait plus qu'il s'en établît de nouveaux. Était-il possible de violer si vite une résolution si solennelle?

Dieu, qui prête à l'Église romaine une assistance dont la perpétuité est une des merveilles visibles de sa sagesse, et qui n'avait voulu qu'éprouver son serviteur Dominique par une dernière tribulation, mit un terme aux anxiétés d'Innocent III. Une nuit que ce pontife dormait dans le palais de Saint-Jean-de-Latran, il vit en songe la basilique près de tomber, et Dominique qui en soutenait sur ses épaules les murailles chancelantes. Averti de la volonté de Dieu par cette inspiration, il manda l'homme apostolique, et lui ordonna de retourner en Languedoc pour y choisir, de concert avec ses compagnons, celle des règles anciennes qui lui paraîtrait la plus propre à former la nouvelle milice dont il souhaitait enrichir l'Église. C'était un moyen de sauver le décret du concile de Latran, et de donner à un des-

sein tout neuf le sceau et la protection de l'antiquité.

Dominique eut à Rome une autre joie bien vive. Il n'était pas le seul que la Providence eût élu, dans ces temps critiques, pour arrêter la décadence de l'Église. Pendant qu'il ravivait aux saintes et profondes sources de son cœur le fleuve de la parole apostolique, un autre homme avait reçu la vocation de ressusciter au milieu d'une opulence corruptrice des âmes l'estime et la pratique de la pauvreté. Ce sublime amoureux de Jésus-Christ était né sur le penchant des montagnes de l'Ombrie, dans la ville d'Assise, d'un riche et avare marchand. La langue française, qu'il avait apprise dans l'intérêt du négoce de son père, fut cause qu'on lui donna le nom de François, qui n'était point le nom de sa naissance ni celui de son baptême. A l'âge de vingt-quatre ans, au retour d'un voyage de Rome, l'esprit de Dieu, qui l'avait déjà souvent sollicité, s'empara de lui tout à fait. Conduit par son père devant l'évêque d'Assise pour qu'il renonçât à tous ses droits de famille, l'héroïque jeune homme se dépouilla des vêtements qu'il portait, et les mit aux pieds de l'évêque, en disant : « Maintenant je pourrai dire avec plus de vérité que « jamais, *Notre Père qui êtes aux cieux* (1) ! » A quelque temps de là, assistant au saint sacrifice de la messe, il entendit lire l'évangile où Jésus-Christ recommande à ses apôtres de ne posséder ni or ni argent, de ne point porter de monnaie dans leurs ceintures, ni une besace par le chemin, ni deux tuniques, ni des souliers, ni

(1) Saint Bonaventure, *Vie de saint François*, chap. II.

une baguette. Une joie indicible se répandit en lui à ces paroles; il ôta ses souliers de ses pieds, déposa son bâton, jeta avec horreur le peu d'argent qu'il avait, et tout le reste de sa vie il n'eut plus pour couvrir et ceindre sa nudité qu'un caleçon, une tunique et une corde. Encore eut-il peur de cette richesse, et, avant de mourir, il se fit mettre nu sur le pavé devant ses frères, de même qu'au commencement de sa parfaite conversion à Dieu il s'était mis nu devant l'évêque d'Assise. Tout cela se passait pendant que Dominique évangélisait le Languedoc au péril de sa vie, et accablait l'hérésie du spectacle de son apostolat. Une merveilleuse correspondance avait été établie, à leur insu, entre ces deux hommes, et la fraternité de leur carrière subsista jusqu'en des événements qui suivirent leur mort. Dominique était l'aîné de douze ans; mais, préparé d'une manière plus savante à sa mission, il fut rejoint à temps par son jeune frère, qui n'avait pas eu besoin d'aller aux universités pour y apprendre la science de la pauvreté et de l'amour. Presque à la même époque où Dominique posait à Notre-Dame-de-Prouille, au pied des Pyrénées, les fondements de son ordre, François jetait les fondements du sien à Notre-Dame-des-Anges, au pied des Apennins. Un sanctuaire antique de la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, avait été pour tous deux l'humble et douce pierre angulaire de leur édifice. Notre-Dame-de-Prouille était le lieu chéri entre tous par Dominique; Notre-Dame-des-Anges était le coin de terre auquel François avait réservé une place d'affection dans l'immensité de son cœur détaché de toute

chose visible. L'un et l'autre avaient commencé leur vie publique par un pèlerinage à Rome; l'un et l'autre y retournèrent pour solliciter du souverain Pontife l'approbation de leurs ordres. Innocent III les rebuta d'abord tous les deux, et la même vision le contraignit de donner à tous deux une approbation verbale et provisoire. Dominique, comme François, renferma sous la flexibilité austère de sa règle les hommes, les femmes et les gens du monde, faisant de trois ordres une seule puissance combattant pour Jésus-Christ par toutes les armes de la nature et de la grâce : seulement Dominique commença par les femmes, François par les hommes. Le même souverain pontife, Honorius III, confirma leurs instituts par des bulles apostoliques; le même encore, Grégoire IX, les canonisa. Enfin les deux plus grands docteurs de tous les siècles fleurirent ensemble sur leurs tombeaux, saint Thomas sur celui de Dominique, saint Bonaventure sur celui de François.

Cependant ces deux hommes, dont les destinées offraient au ciel et à la terre de si admirables harmonies, ne se connaissaient pas. Tous deux habitaient Rome au temps du quatrième concile de Latran, et il ne paraît pas que le nom de l'un eût jamais frappé l'oreille de l'autre. Une nuit, Dominique étant en prière selon sa coutume, vit Jésus-Christ irrité contre le monde, et sa Mère qui lui présentait deux hommes pour l'apaiser. Il se reconnut pour l'un des deux; mais il ne savait qui était l'autre, et le regardant attentivement, l'image lui en demeura présente. Le lendemain, dans une église, on ignore laquelle, il aperçut sous un froc de mendiant

la figure qui lui avait été montrée la nuit précédente, et courant à ce pauvre, il le serra dans ses bras avec une sainte effusion, entrecoupée de ces paroles : « Vous êtes « mon compagnon, vous marcherez avec moi, tenons-« nous ensemble, et nul ne pourra prévaloir contre « nous (1). » Il lui raconta ensuite la vision qu'il avait eue, et leur cœur se fondit l'un dans l'autre entre ces embrassements et ces discours.

Le baiser de Dominique et de François s'est transmis de génération en génération sur les lèvres de leur postérité. Une jeune amitié unit encore aujourd'hui les Frères Prêcheurs aux Frères Mineurs. Ils se sont rencontrés dans des offices semblables et sur tous les points du monde ; ils ont bâti leurs couvents aux mêmes lieux ; ils ont mendié aux mêmes portes ; leur sang, répandu pour Jésus-Christ, s'est mêlé mille fois dans le même sacrifice et la même gloire ; ils ont couvert de leurs livrées les épaules des princes et des princesses ; ils ont peuplé à l'envi le ciel de leurs saints ; leurs vertus, leur puissance, leur renommée, leurs besoins se sont touchés sans cesse et partout : et jamais un souffle de jalousie n'a terni le cristal sans tache de leur amitié six fois séculaire. Ils se sont répandus ensemble dans le monde, comme s'étendent et s'entrelacent les rameaux joyeux de deux troncs pareils en âge et en force ; ils se sont acquis et partagé l'affection des peuples, comme deux frères jumeaux reposent sur le sein de leur unique mère ; ils sont allés à Dieu par les mêmes chemins, comme deux

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. I, chap. 1.

parfums précieux montent à l'aise au même point du ciel. Chaque année, lorsque le temps ramène à Rome la fête de saint Dominique, des voitures partent du couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve, où réside le général des dominicains, et vont chercher au couvent d'*Ara-Cœli* le général des franciscains. Il arrive accompagné d'un grand nombre de ses frères. Les dominicains et les franciscains, réunis sur deux lignes parallèles, se rendent au maître-autel de la Minerve, et, après s'être salués réciproquement, les premiers vont au chœur, les seconds restent à l'autel pour y célébrer l'office de l'ami de leur père. Assis ensuite à la même table, ils rompent ensemble le pain qui ne leur a jamais manqué depuis six siècles, et, le repas terminé, le chantre des Frères Mineurs et celui des Frères Prêcheurs chantent de concert au milieu du réfectoire cette antienne : « Le séra-« phique François et l'apostolique Dominique nous ont « enseigné votre loi, ô Seigneur ! » L'échange de ces cérémonies se fait au couvent d'*Ara-Cœli* pour la fête de saint François, et quelque chose de pareil a lieu par toute la terre, là où un couvent de dominicains et un couvent de franciscains s'élèvent assez proche l'un de l'autre pour permettre à leurs habitants de se donner un signe visible du pieux et héréditaire amour qui les unit.

CHAPITRE VIII

ASSEMBLÉE DE SAINT DOMINIQUE ET DE SES DISCIPLES A NOTRE-DAME-DE-PROUILLE. — RÈGLE ET CONSTITUTION DES FRÈRES PRÊCHEURS. — FONDATION DU COUVENT DE SAINT-ROMAIN DE TOULOUSE.

Dieu, pendant l'absence de Dominique, avait béni et multiplié son troupeau. Au lieu de six disciples qu'il avait laissés à Toulouse dans la maison de Pierre Cellani, il en retrouva quinze ou seize. Après les premiers épanchements, il leur donna rendez-vous à Notre-Dame-de-Prouille, pour y délibérer, conformément aux ordres du pape, sur le choix d'une règle. Jusque-là, c'est-à-dire jusqu'au printemps de l'année 1216, leur communauté n'avait eu qu'une forme provisoire et indéterminée, Dominique s'étant plus occupé d'agir que d'écrire, à l'imitation de Jésus-Christ, qui avait préparé ses apôtres à leur mission par la parole et l'exemple, non par des règlements écrits. Mais l'heure était venue de créer la législation de la famille dominicaine; car il est nécessaire que les lois secondent les mœurs, afin d'en perpétuer la tradition. Dominique, déjà père, allait devenir législateur. Après avoir tiré de son sein une génération d'hommes semblables à lui, il allait pourvoir à leur propre fécondité, et les armer contre l'avenir de la force

mystérieuse qui donne la durée. Si la perpétuité d'une race par la chair et le sang est un chef-d'œuvre de vertus et d'habileté ; si la fondation des empires est le dernier degré du génie humain, que doit-ce être d'établir une société purement spirituelle, qui ne puise point sa vie dans les affections de la nature, ni ne met sa défense dans le glaive et le bouclier? Les anciens législateurs, effrayés de leur tâche, avaient assis les nations, par un mensonge qui n'était qu'apparent, sur le piédestal de la Divinité. Venu au temps de Jésus-Christ, lorsque la plénitude de la réalité avait pris la place des ruines et des fictions, Dominique n'avait pas eu besoin de tromper pour être vrai. Avant d'oser tracer une loi de sa main mortelle, il était allé se mettre aux pieds du représentant de Dieu, et implorer de la plus haute paternité visible la bénédiction qui est le germe de longues postérités. Retiré ensuite dans la solitude, sous la protection de Celle qui fut mère sans cesser d'être vierge, il priait Dieu ardemment de lui communiquer une part de cet esprit qui a creusé à l'Église catholique d'inébranlables fondements.

Deux hommes nés à un siècle d'intervalle[1], saint Augustin et saint Benoît, avaient été en Occident les patriarches de la vie religieuse; mais ni l'un ni l'autre ne s'étaient proposé le même but que Dominique. Saint Augustin, encore nouveau converti, s'était renfermé dans une maison de Tagaste, sa ville natale, pour y vaquer, avec quelques amis, à l'étude et à la contemplation des choses divines. Élevé plus tard au sacerdoce, il s'était fait dans Hippone un autre monastère, qui n'était,

comme le premier, qu'une réminiscence de ces fameux instituts cénobitiques de l'Orient dont saint Antoine et saint Basile avaient été les architectes. Quand il eut succédé au vieux Valère sur le siége d'Hippone, son point de vue changea, sans changer l'ardent amour qui le portait à enchaîner sa vie dans les liens de la fraternité. Il ouvrit sa maison au clergé d'Hippone, et forma de ses coopérateurs une seule communauté, à l'exemple de saint Athanase et de saint Eusèbe de Verceil, imitateurs eux-mêmes des apôtres. C'était ce monastère épiscopal qui avait servi de modèle et de point de départ aux chanoines réguliers, comme celui de Tagaste aux religieux connus sous le nom d'ermites de Saint-Augustin. Quant à saint Benoît, son œuvre était encore plus manifestement étrangère au but de Dominique, puisqu'il n'avait fait que ressusciter la pure vie claustrale, partagée entre le chant du chœur et le travail des mains.

Obligé néanmoins de se choisir pour ancêtre l'un de ces deux grands hommes, Dominique préféra saint Augustin. Les raisons en sont faciles à pénétrer. Quoique l'illustre évêque n'eût pas eu l'idée d'instituer un ordre apostolique, il avait été lui-même apôtre et docteur; ses jours s'étaient usés à annoncer la parole de Dieu, et à en défendre l'intégrité contre tous les hérétiques de son temps. Sous quel plus naturel patronage pouvait-on placer l'ordre naissant des Frères Prêcheurs? Ce n'était pas d'ailleurs pour Dominique un patronage nouveau; il y avait été accoutumé pendant de longues années au chapitre régulier d'Osma, et les traditions de sa carrière passée s'accordaient pour ce choix avec les convenances

présentes de sa vocation. La règle de Saint-Augustin, il faut aussi le remarquer, avait sur toute autre l'avantage inappréciable de n'être qu'un simple exposé des devoirs fondamentaux de la vie religieuse. Aucune forme de gouvernement n'y était tracée; aucune observance n'y était prescrite, sauf la communauté des biens, la prière, la frugalité, la vigilance des frères sur leurs sens, la correction mutuelle de leurs défauts, l'obéissance aux supérieurs du monastère, et par-dessus tout la charité, dont le nom et l'onction remplissent ces admirables et trop courtes pages. Dominique, en se soumettant à leurs prescriptions, n'acceptait donc, à proprement parler, que le joug des conseils évangéliques; sa pensée était à l'aise dans ce cadre hospitalier dessiné par une main qui semblait avoir voulu créer une cité plutôt qu'un cloître. Il restait à bâtir, dans cette cité commune, sous la protection de ses vieux remparts, l'édifice particulier des Frères Prêcheurs.

Or, une première question se présentait : Un ordre destiné à l'apostolat devait-il adopter la tradition des mœurs monastiques, ou bien se rapprocher de l'existence plus libre du sacerdoce séculier, en abandonnant la plupart des usages claustraux? On ne pouvait faire entrer dans ce doute les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, sans lesquels aucune société spirituelle ne se conçoit, pas plus qu'on ne conçoit un peuple sans la pauvreté de l'impôt, la chasteté du mariage , et l'obéissance aux mêmes lois sous les mêmes chefs. Mais convenait-il au but de l'apostolat de conserver des coutumes telles que la récitation publique de

l'office divin, l'abstinence perpétuelle de chair, les longs jeûnes, le silence, le chapitre appelé de la coulpe, les pénitences pour les manquements à la règle, et le travail des mains. Toute cette discipline rigoureuse, propre à former le cœur solitaire du moine et à sanctifier le loisir de ses jours, était-elle compatible avec l'héroïque liberté d'un apôtre qui s'en va devant lui semant à droite et à gauche le bon grain de la vérité? Dominique le crut. Il crut qu'en remplaçant le travail des mains par l'étude de la science divine, en mitigeant certaines pratiques, en usant de dispenses à l'égard des religieux plus strictement occupés à l'enseignement et à la prédication, il serait possible de concilier l'action apostolique avec l'observance monastique. Peut-être même l'idée de leur séparation ne se présenta-t-elle point à son esprit. Car l'apôtre n'est pas seulement un homme qui sait, et qui enseigne au moyen de la parole; c'est un homme qui prêche le christianisme par tout son être, et dont la présence seule est déjà une apparition de Jésus-Christ. Or, quoi de plus propre à lui imprimer les sacrés stigmates de cette ressemblance que les austérités du cloître? Dominique lui-même était-il autre chose qu'un mélange intime du moine et de l'apôtre? Étudier, prier, prêcher, jeûner, dormir par terre, marcher nu-pieds, passer de l'acte pénitent à l'acte de prosélytisme, n'était-ce pas sa vie de chaque jour? et qui mieux que lui pouvait connaître toutes les affinités du désert et de l'apostolat?

Les traditions monastiques furent donc reçues à Prouille avec des modifications dont la première et la plus générale était celle-ci : « Que chaque prélat ait dans

« son couvent la puissance de dispenser les Frères des
« assujettissements communs, lorsqu'il le jugera utile,
« surtout dans les choses qui entraveraient l'étude,
« ou la prédication, ou le bien des âmes, notre ordre
« ayant été spécialement et dès l'origine institué pour
« la prédication et le salut des âmes, et tous nos efforts
« devant tendre sans cesse à l'avantage spirituel du
« prochain (1). »

C'est pourquoi il fut statué que l'office divin se dirait dans l'église brièvement et succinctement, pour ne pas diminuer la dévotion des Frères, ni empêcher l'étude; que les Frères en voyage seraient exempts des jeûnes réguliers, si ce n'est pendant l'Avent, à certaines vigiles, et le vendredi de chaque semaine; qu'ils pourraient manger de la chair hors des couvents de l'ordre; que le silence ne serait point absolu; que la communication avec les étrangers serait permise même dans l'intérieur des couvents, à l'exception des femmes; qu'un certain nombre d'étudiants seraient envoyés aux plus fameuses universités; qu'on recevrait des grades scientifiques; qu'on tiendrait des écoles : toutes constitutions qui, sans détruire dans le Frère Prêcheur l'homme monastique, l'élevaient au rang d'homme apostolique..

Sous le rapport administratif, chaque couvent devait être gouverné par un prieur conventuel; chaque province, composée d'un certain nombre de couvents, par un prieur provincial; l'ordre tout entier par un chef

(1) *Constitutions de l'ordre des Frères Prêcheurs,* Prologue, n. 3.

unique qui eut depuis le nom de maître général. L'autorité, descendue d'en haut et se rattachant au trône même du souverain Pontife, devait affermir tous les degrés de cette hiérarchie, pendant que l'élection, remontant du bas au faîte, maintiendrait entre l'obéissance et le commandement l'esprit de fraternité. Un double signe brillerait ainsi sur le front de tout dépositaire du pouvoir, le choix de ses Frères et la confirmation du pouvoir supérieur. Au couvent appartiendrait l'élection de son prieur ; à la province, représentée par les prieurs et un député de chaque couvent, celle du provincial ; à l'ordre entier, représenté par les provinciaux et deux députés de chaque province, celle du maître général, et, par une progression contraire, le maître général confirmerait le prieur de la province, et celui-ci le prieur du couvent. Toutes ces fonctions étaient temporaires, excepté la suprême, afin que la providence de la stabilité s'unît à l'émulation du changement. Des chapitres généraux, tenus à des intervalles rapprochés, devaient contre-balancer le pouvoir du maître général, et des chapitres provinciaux celui du prieur provincial ; un conseil était donné au prieur conventuel pour l'assister dans les devoirs les plus importants de sa charge. L'expérience a prouvé la sagesse de ce mode de gouvernement. Par lui l'ordre des Frères Prêcheurs a librement accompli ses destinées, aussi bien préservé de la licence que de l'oppression. Un respect sincère de l'autorité s'y allie à quelque chose de franc et de naturel, qui révèle dès la première vue le chrétien affranchi de la crainte par l'amour. La plupart des ordres religieux ont subi

des réformes qui les ont partagés en divers rameaux : celui des Frères Prêcheurs a traversé, toujours un, les vicissitudes de six siècles d'existence. Il a poussé dans tout l'univers ses branches vigoureuses, sans qu'une seule se soit jamais séparée du tronc qui l'avait nourrie.

Restait la question de savoir comment l'ordre pourvoirait à sa subsistance. Dominique, depuis le premier jour de son apostolat, s'était reposé de ce soin sur la bonté de Dieu. Il avait vécu d'aumônes quotidiennes, et détourné sur le monastère de Prouille toutes les libéralités qui outre-passaient les bornes de ses besoins du moment. Ce n'était qu'à la fin, après avoir vu croître sa famille spirituelle, qu'il avait accepté de Foulques la sixième partie des dîmes du diocèse de Toulouse, et du comte de Montfort la terre de Cassanel. Mais tous ses souvenirs et tout son cœur étaient pour la pauvreté. Il voyait trop les plaies que l'opulence avait faites à l'Église, pour souhaiter à son ordre une autre richesse que celle de la vertu. Toutefois l'assemblée de Prouille s'en remit à l'avenir pour l'établissement du statut de la mendicité. Dominique craignait sans doute quelque obstacle de Rome à une aussi hardie pensée, et il aima mieux en réserver l'exécution pour un temps moins critique.

Telles furent les lois fondamentales consacrées par les patriarches de l'institut dominicain. En les comparant à celles des chanoines réguliers de Prémontré, on y voit, malgré la diversité du but, des ressemblances qui attestent que Dominique avait soigneusement étudié l'œuvre de saint Norbert. Il est probable qu'il en avait eu l'occasion au chapitre d'Osma, et que la réforme de

Prémontré avait servi de modèle à la réforme de ce chapitre.

Cependant Foulques, dont la main ne se lassait pas de s'ouvrir en faveur des desseins de Dominique, lui donna trois églises en une seule fois : l'une à Toulouse, sous l'invocation de saint Romain martyr; l'autre à Pamiers; la troisième, située entre Sorèze et Puy-Laurens, et connue sous le nom de Notre-Dame-de-Lescure. Chacune de ces églises était destinée à recevoir un couvent de Frères Prècheurs. Mais la dernière n'en posséda jamais, et celle de Pamiers n'en eut un que très-tard, en 1269. Il convenait, nous l'avons déjà dit, que la grande et hérétique Toulouse vît fonder dans ses murs le premier couvent dominicain de la ligne masculine. Quoique les Frères y fussent réunis dès l'année précédente dans une même maison, cette maison n'avait rien d'un monastère proprement dit, sinon la vie qu'on y menait, et il était nécessaire de mettre d'accord la vie et l'habitation. On éleva donc rapidement sur le flanc de l'église de Saint-Romain un cloître modeste. Un cloître est une cour entourée d'un portique. Au milieu de la cour, selon les traditions anciennes, devait être un puits, symbole de cette eau vive de l'Écriture qui *rejaillit dans la vie éternelle*. Sous les dalles du portique, on creusait des tombeaux; le long des murs, on gravait des inscriptions funéraires; dans l'arc formé par la naissance des voûtes, on peignait les actes des saints de l'ordre ou du monastère. Ce lieu était sacré; les religieux mêmes ne s'y promenaient qu'en silence, ayant à l'esprit la pensée de la mort et la mémoire des

ancêtres. La sacristie, le réfectoire, de grandes salles communes régnaient autour de cette galerie sérieuse, qui communiquait aussi à l'église par deux portes, l'une introduisant dans le chœur, l'autre dans les nefs. Un escalier menait aux étages supérieurs construits au-dessus du portique et sur le même plan. Quatre fenêtres ouvertes aux quatre angles des corridors y répandaient une abondante lumière; quatre lampes y projetaient leurs rayons pendant la nuit. Le long de ces corridors hauts et larges, dont la propreté était le seul luxe, l'œil ravi découvrait à droite et à gauche une file symétrique de portes exactement pareilles. Dans l'espace qui les séparait pendaient de vieux cadres, des cartes de géographie, des plans de villes et de vieux châteaux, la table des monastères de l'ordre, mille souvenirs simples du ciel et de la terre. Au son d'une cloche, toutes ces portes s'ouvraient avec une sorte de douceur et de respect. Des vieillards blanchis et sereins, des hommes d'une maturité précoce, des adolescents en qui la pénitence et la jeunesse faisaient une nuance de beauté inconnue du monde, tous les temps de la vie apparaissaient ensemble sous un même vêtement. La cellule des cénobites était pauvre, assez grande pour contenir une couche de paille ou de crins, une table et deux chaises; un crucifix et quelques images pieuses en étaient tout l'ornement. De ce tombeau, qu'il habitait pendant ses années mortelles, le religieux passait au tombeau qui précède l'immortalité. Là même il n'était point séparé de ses frères vivants et morts. On le couchait, enveloppé de ses habits, sous le pavé du chœur;

sa poussière se mêlait à la poussière de ses aïeux, pendant que les louanges du Seigneur, chantées par ses contemporains et ses descendants du cloître, remuaient encore ce qui restait de sensible dans ces reliques. O maisons aimables et saintes! On a bâti sur la terre d'augustes palais ; on a élevé de sublimes sépultures ; on a fait à Dieu des demeures presque divines : mais l'art et le cœur de l'homme ne sont jamais allés plus loin que dans la création du monastère.

Celui de Saint-Romain était habitable à la fin du mois d'août de l'année 1216. Il était d'une humble structure. Les cellules avaient six pieds en largeur et un peu moins en longueur ; leurs cloisons ne s'élevaient pas jusqu'à hauteur d'homme, afin que les Frères, tout en vaquant avec liberté à leurs offices, fussent toujours en une demi-présence les uns des autres. Tous les meubles en étaient vils. L'ordre ne conserva ce couvent que jusqu'en 1232. A cette époque, les dominicains de Toulouse se transportèrent dans une maison et une église plus vastes, dont la révolution française les a dépouillés, et dont les restes magnifiques servent aujourd'hui de caserne et de magasins.

CHAPITRE IX

TROISIÈME VOYAGE DE SAINT DOMINIQUE A ROME. — CONFIRMATION DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS PAR HONORIUS III. — ENSEIGNEMENT DE SAINT DOMINIQUE DANS LE PALAIS DU PAPE.

Tandis que le couvent de Saint-Romain s'édifiait avec rapidité sous les yeux de Dominique, une nouvelle imprévue vint attrister le cœur du saint patriarche. Innocent III était mort à Pérouse le 16 juillet, et deux jours après, le cardinal Conti, de l'antique race des Sabelli, était monté, par une élection précipitée, sur le siége pontifical, en prenant le nom d'Honorius III. Cette mort enlevait aux affaires dominicaines un protecteur assuré, et les livrait à toutes les chances d'une cour nouvelle. Innocent III était de la famille de ces hommes rares que la Providence avait donnés pour appréciateurs et pour soutiens à Dominique; il était du sang d'Azévédo, de Foulques et de Montfort, généreuse constellation dont les astres s'éteignaient l'un après l'autre. Azévédo avait disparu le premier, emportant avec lui le tissu brisé de ses héroïques desseins; et maintenant que Dominique en avait laborieusement rassemblé les fils sous les auspices d'Innocent III, ce grand pape s'éclipsait à son tour, sans avoir consommé

l'œuvre à laquelle il s'était promis de mettre le dernier sceau. Mais cette épreuve fut de courte durée. Dominique, ayant passé les Alpes une troisième fois, obtint promptement du nouveau pontife, malgré les embarras d'une nouvelle administration, le prix qui était dû à ses longs travaux. Le 22 décembre de l'an 1216, son ordre fut solennellement confirmé par deux bulles dont voici le glorieux texte.

« Honorius, évêque, serviteur des serviteurs de « Dieu, à ses chers fils Dominique, prieur de Saint-« Romain de Toulouse, et les Frères présents et à « venir faisant profession de la vie régulière, salut et « bénédiction apostolique. Il convient de placer sous « la sauvegarde apostolique ceux qui embrassent la vie « religieuse, de peur que des attaques téméraires ne les « détournent de leur dessein, ou ne brisent, ce qu'à « Dieu ne plaise, la force sacrée de la religion. C'est « pourquoi, cher fils dans le Seigneur, nous accédons « sans peine à vos justes demandes, et, par le présent « privilége, nous recevons sous la protection du bien-« heureux apôtre Pierre, et sous la nôtre, l'église de « Saint-Romain de Toulouse, dans laquelle vous vous « êtes consacrés au service divin. Nous statuons, en « premier lieu, que l'ordre canonique établi dans cette « église selon Dieu et la règle de Saint-Augustin y soit « perpétuellement et inviolablement observé ; et, en « outre, que les biens acquis justement à cette église, « ou qui pourraient lui survenir par la concession des « pontifes, la largesse des rois et des princes, les obla-« tions des fidèles, et de quelque manière légitime que

« ce soit, demeurent fermes et intacts dans vos mains
« et dans celles de vos successeurs. Nous avons même
« jugé utile de désigner nommément les possessions
« suivantes, savoir : le lieu même où est située l'église
« de Saint-Romain avec toutes ses dépendances, l'é-
« glise de Prouille avec toutes ses dépendances, la
« terre de Cassanel, l'église de Notre-Dame-de-Les-
« cure avec toutes ses dépendances, l'hôpital de Tou-
« louse appelé Arnaud-Bérard avec toutes ses dépen-
« dances, l'église de la Sainte-Trinité de Lobens avec
« toutes ses dépendances, et les dîmes que notre véné-
« rable frère Foulques, évêque de Toulouse, dans sa
« pieuse et prévoyante libéralité, vous a cédées du
« consentement de son chapitre, comme on le voit par
« les actes. Que personne non plus ne présume d'exiger
« de vous les dîmes, soit à l'occasion des champs que
« vous cultivez de vos propres mains ou à vos frais, soit
« à propos du produit de vos bestiaux. Nous vous per-
« mettons de recevoir et de retenir parmi vous, sans
« crainte de contradictions, les clercs et les laïques
« désireux de quitter le siècle, pourvu qu'ils ne soient
« point liés par d'autres engagements. Nous interdi-
« sons à vos Frères, après leur profession, de passer
« à un autre lieu sans la licence de leur prieur, si ce
« n'est pour embrasser une religion plus austère, et à
« qui que ce soit d'admettre ces transfuges sans votre
« consentement. Vous pourvoirez au service des églises
« paroissiales qui vous appartiennent, en choisissant
« et en présentant à l'évêque diocésain des prêtres
« dignes d'obtenir de lui le gouvernement des âmes,

« et qui seront responsables envers lui des choses spi-
« rituelles, envers vous des choses temporelles. Nous
« défendons qu'on impose à votre église des charges
« nouvelles et inusitées, ni qu'on la frappe, elle ou
« vous, de sentence d'excommunication et d'interdit,
« à moins d'une cause manifeste et raisonnable. Si un
« interdit général était fulminé, vous pourrez célébrer
« l'office divin à voix basse, sans cloches, et les portes
« closes, après avoir fait sortir les excommuniés et les
« interdits. Pour le chrême, l'huile sainte, la consé-
« cration des autels ou des basiliques, l'ordination de
« vos clercs, vous les recevrez de l'évêque diocésain,
« si toutefois il est catholique, dans la grâce et commu-
« nion du Saint-Siége, et qu'il consente à vous les donner
« sans conditions injustes; dans le cas contraire, vous
« vous adresserez à tel évêque catholique qu'il vous
« plaira de choisir, pourvu qu'il soit en grâce et commu-
« nion avec le Saint-Siége, et il satisfera à vos demandes
« en vertu de notre autorité. Nous vous accordons
« la liberté de sépulture dans votre église, ordonnant
« que nul ne s'oppose à la dévotion et dernière volonté
« de ceux qui voudront y être ensevelis, à moins qu'ils
« ne soient interdits ou excommuniés, et sauf le droit
« des églises auxquelles appartient la levée des corps
« des défunts. A votre mort et à celle de vos succes-
« seurs dans la charge de prieur du même lieu, que
« nul ne prétende au gouvernement par la ruse ou la
« violence, mais celui-là seul qui aura été élu du con-
« sentement de tous ou de la plus grande et meilleure
« partie des Frères, selon Dieu et la règle de Saint-

« Augustin. Nous ratifions aussi les libertés, immunités
« et coutumes raisonnables anciennement introduites
« dans votre église et conservées jusque aujourd'hui,
« voulant qu'elles soient à jamais inviolables. Que nul
« donc d'entre les hommes n'ose troubler cette église,
« enlever et retenir ses biens, les diminuer ou en faire
« un sujet de vexations; mais qu'ils demeurent intacts
« pour l'usage et le soutien de ceux à qui ils ont été
« concédés, sauf l'autorité apostolique et la justice ca-
« nonique de l'évêque diocésain. Si quelque personne,
« ecclésiastique ou séculière, connaissant cette consti-
« tution que nous venons d'écrire, ne craint pas de
« l'enfreindre, et qu'avertie une seconde et une troi-
« sième fois, elle refuse de donner satisfaction, qu'elle
« soit privée de tout pouvoir et honneur, et sache
« qu'elle s'est rendue coupable au jugement divin
« d'une iniquité; qu'elle soit séparée de la communion
« du corps et du sang de notre Dieu, Seigneur et Ré-
« dempteur Jésus-Christ, et qu'au jugement final elle
« subisse une sévère peine. Ceux, au contraire, qui
« conserveront à ce lieu ses droits, que la paix de notre
« Seigneur Jésus-Christ soit sur eux, qu'ils reçoivent
« ici-bas le fruit d'une bonne action, et du juge souve-
« rain une récompense éternelle. Ainsi soit-il (1). »

La seconde bulle, monument aussi court que prophétique, est ainsi conçue :

« Honorius, évêque, serviteur des serviteurs de
« Dieu, au cher fils Dominique, prieur de Saint-Romain

(1) Bullaire de l'ordre des Frères Prêcheurs, p. 2.

« de Toulouse, et à vos Frères qui ont fait et feront « profession de la vie régulière, salut et bénédiction « apostolique. Nous, considérant que les Frères de votre « ordre *seront les champions de la foi et de vraies lumières « du monde*, nous confirmons votre ordre avec toutes « ses terres et possessions présentes et à venir, et nous « prenons sous notre gouvernement et protection « l'ordre lui-même avec tous ses biens et tous ses « droits (1). »

Ces deux bulles furent données le même jour à Sainte-Sabine. La première, outre la signature d'Honorius, est revêtue de la souscription de dix-huit cardinaux. Quelque favorable qu'en fût le style, cependant les vœux de Dominique n'étaient pas tous comblés; car il souhaitait que le nom même de son ordre fût un témoignage perpétuel du but qu'il s'était proposé en l'instituant. Dès l'origine de son apostolat, il s'était complu dans le nom de *Prêcheur*. On voit par un acte d'hommage auquel il avait assisté le 21 juin 1211, qu'il se servait d'un sceau où ces mots étaient gravés : *Sceau de Frère Dominique, Prêcheur*. Lorsqu'il vint à Rome au temps du concile de Latran, il se proposait, dit le bienheureux Jourdain de Saxe, d'obtenir du pape un ordre d'hommes qui eussent *l'office et le nom de Prêcheurs*. Il se passa même à cette époque un fait remarquable. Innocent III, qui venait d'encourager Dominique par une approbation verbale, eut besoin de lui écrire. Il appela un secrétaire et lui dit : « Écrivez sur telles

(1) Bullaire de l'ordre des Frères Prêcheurs, p. 4.

choses au *frère Dominique et à ses compagnons ;* » et s'arrêtant un peu, il lui dit : « N'écrivez pas ainsi, mais en cette manière : *Au frère Dominique et à ceux qui prêchent avec lui dans le pays de Toulouse ;* » puis, s'arrêtant de nouveau, il dit : « Écrivez commme ceci : *A Maître Dominique et aux frères Prêcheurs* (1). » Néanmoins Honorius, dans ses bulles, s'était abstenu de donner au nouvel ordre aucune dénomination.

Ce fut sans doute pour réparer ce silence qu'un mois après, le 26 janvier 1217, il dicta les lettres suivantes : « Honorius, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, « à ses chers fils le Prieur et les Frères de Saint-« Romain, *Prêcheurs* dans le pays de Toulouse, salut « et bénédiction apostolique. Nous rendons de dignes « actions de grâces au dispensateur de tous les dons « pour celui qu'il vous a fait, et dans lequel nous « espérons vous voir persévérer jusqu'à la fin. Dévorés « au dedans du feu de la charité, vous répandez au « dehors un parfum célèbre qui réjouit les cœurs sains « et rétablit ceux qui sont malades. Vous leur présentez, « en habiles médecins, des mandragores spirituelles qui « les préservent de la stérilité, c'est-à-dire la semence « de la parole de Dieu échauffée par une salutaire élo-« quence. Serviteurs fidèles, le talent qui vous a été « confié fructifie dans vos mains, et vous le restituerez « au Seigneur avec surabondance. Athlètes invincibles « du Christ, vous portez le bouclier de la foi et le

(1) Étienne de Salanhac, *des Quatre Choses en quoi Dieu a honoré l'ordre des Frères Prêcheurs.*

« casque du salut, sans crainte de ceux qui peuvent « tuer le corps, employant avec magnanimité contre les « ennemis de la foi cette parole de Dieu qui va plus « loin que le glaive le plus aigu, et haïssant vos âmes « en ce monde pour les retrouver dans la vie éternelle. « Mais parce que c'est la fin et non le combat qui cou- « ronne, et que la persévérance seule recueille le fruit « de toutes les vertus, nous prions et exhortons sérieu- « sement votre charité par ces lettres apostoliques, et « pour la rémission de vos péchés, de vous fortifier de « plus en plus dans le Seigneur, de répandre l'Évangile « à temps et à contre-temps, d'accomplir enfin pleine- « ment le devoir d'*évangélistes*. Si vous souffrez pour « cette cause quelques tribulations, non-seulement sup- « portez-les avec égalité d'âme, mais réjouissez-vous et « triomphez avec l'Apôtre d'avoir été jugés dignes de « souffrir des opprobres pour le nom de Jésus. Car ces « légères et courtes afflictions sont en travail d'un « poids immense de gloire, à quoi ne sont pas compa- « rables les maux de ce temps. Nous vous demandons « aussi, nous qui vous tenons sur notre sein comme des « fils plus particulièrement aimés, d'intercéder pour « nous auprès de Dieu par le sacrifice de vos prières, « afin que peut-être il accorde à vos suffrages ce que « nous n'obtiendrions pas par nos propres mérites(1).»

C'est ainsi que *l'office et le nom* de Frères Prêcheurs furent attribués pontificalement aux religieux dominicains. La gradation des trois actes que nous venons de

(1) Bullaire de l'ordre des Frères Prêcheurs, p. 4.

citer est très-remarquable. Dans la grande bulle, délibérée en consistoire et signée par les cardinaux, il n'est question en aucune manière du but de l'ordre. On le désigne simplement comme un *ordre canonique sous la règle de Saint-Augustin*. La seconde bulle est plus claire dans sa brièveté ; elle appelle les enfants de Dominique *des champions de la foi et de vraies lumières du monde*. Enfin le troisième diplôme les qualifie ouvertement de *Prêcheurs*, les loue pour le passé de leurs travaux apostoliques, et les y encourage pour l'avenir. Le mystère de ces actes a exercé la pénétration des historiens. Ils ont cherché surtout par quelles raisons le souverain Pontife avait donné deux bulles en un même jour sur le même objet : ils ont conjecturé que la première était destinée à rester dans les archives de l'ordre, la seconde à lui servir comme d'une sorte de passe-port quotidien. Mais un ordre solennellement approuvé par le Saint-Siége a-t-il besoin de présenter une bulle à tous venants ? ne porte-t-il pas son authenticité avec lui-même ? et en cas de contestation, n'est-il pas évident que l'acte nécessaire est celui qui contient ses libertés et ses priviléges, plutôt qu'un acte de quelques lignes qui ne détermine point sa situation canonique ? Il y a d'ailleurs dans la reconnaissance progressive des Frères Prêcheurs une singularité qui met sur la voie d'une autre explication. Il nous paraît probable qu'il existait dans la cour pontificale une opposition à l'établissement d'un *ordre apostolique*, et que ce fut la cause du silence absolu de la bulle principale sur le but de la nouvelle religion qu'elle autorisait. Mais, pressé par Dominique et inspiré de Dieu, le souverain

Pontife signa le même jour une déclaration du motif spécial qui l'avait dirigé, et, un mois plus tard, il crut convenable de ne plus garder de ménagement dans l'expression de sa pensée et de sa volonté.

Le 7 février suivant, Honorius confirma par un bref exprès une disposition de sa première bulle : c'était celle qui interdisait aux Frères Prêcheurs d'abandonner leur religion pour une autre, à moins qu'elle ne fût plus austère.

Dominique, ayant ainsi obtenu de Rome tout ce qu'il en avait espéré, devait avoir hâte de retourner vers les siens. Mais le carême, qui était à la veille de s'ouvrir, le retint. Il en prit occasion d'exercer dans la capitale du monde chrétien le ministère apostolique qui venait de lui être confié. Son succès fut très-grand. Il expliqua dans le palais même du pape les Épîtres de saint Paul en présence d'un auditoire considérable. Ce fait nous apprend qu'à part la controverse avec les hérétiques, il suivait dans sa prédication la méthode des Pères de l'Église, expliquant au peuple les saintes Écritures, non par phrases détachées prises çà et là, mais avec ordre, de manière à ce que l'histoire, le dogme et la morale se soutinssent l'un par l'autre, et que l'enseignement fût le fond de l'éloquence. La chaire est en effet une école de théologie populaire ; c'est elle qui, des lèvres du prêtre initié à tous les mystères de la science divine, doit faire couler sur le monde les flots de la doctrine éternelle avec la tradition du passé et les espérances de l'avenir. Selon que ce fleuve monte ou décroît, la foi s'élève ou diminue sur la terre. Dominique, choisi de

Dieu pour ranimer l'apostolat dans l'Église, avait sans doute réfléchi aux conditions de la parole évangélique, et, à en juger par le premier essai qu'il fit à Rome au plus fort de sa maturité, nous devons croire qu'il attachait un grand prix à l'exposition suivie des saintes lettres. Une création mémorable attesta le fruit de son enseignement. Le pape, jaloux que ce ne fût point un avantage passager pour le peuple romain, ni surtout pour les gens de sa cour, auxquels il avait été principalement destiné, l'érigea en un office perpétuel dont le titulaire devait s'appeler *maître du sacré palais*. Dominique fut revêtu le premier de cette charge, que ses descendants ont remplie avec honneur jusque aujourd'hui. Le temps en a beaucoup accru les droits et les devoirs. De prédicateur et de docteur tenant au Vatican une école spirituelle, le maître du sacré palais est devenu le théologien du pape, le censeur universel des livres qui s'impriment ou s'introduisent à Rome, le seul qui ait puissance d'élever au doctorat dans l'université romaine, l'électeur de ceux qui prêchent devant le saint-père dans les solennités, fonctions relevées encore par un grand nombre de priviléges honorables, et dont l'héritage s'est justement et inviolablement transmis d'un fils de Dominique à un autre de ses fils.

Dans le même temps que le saint patriarche se faisait connaître à Rome par ses prédications, il fréquentait la maison du cardinal Ugolin, évêque d'Ostie. Ugolin, de la noble famille des Conti, était un vieillard vénérable décoré de vingt années de pourpre et de soixante-treize années de vie. Il était l'ami de saint François d'Assise,

qui lui avait prédit la tiare, et lui écrivit plusieurs fois en ces termes : *Au très-révérend Père et seigneur Ugolin, futur évêque de tout le monde et père des nations.* Malgré le poids de son âge, il se sentit attiré vers Dominique comme il l'avait été vers François, et son cœur encore jeune se trouva capable de les aimer tous les deux d'une pareille amitié. C'est le privilége de certaines âmes d'être fécondes en chauds mouvements jusqu'à leur dernier jour, et c'était celui de Dominique de ne perdre des affections que pour en conquérir d'autres. Le vieux cardinal Ugolin, destiné à mourir presque centenaire sur le trône pontifical, lui était donné de Dieu pour être son introducteur dans la tombe et le protecteur de sa mémoire, pour célébrer ses funérailles avec la piété de l'ami, et graver son nom au livre des saints avec l'infaillibilité du pontife. Ce ne fut pas le seul fruit de cet illustre commerce.

Il y avait dans la maison du cardinal un jeune Italien appelé Guillaume de Montferrat, qui était venu à Rome pour y célébrer les fêtes de Pâques. La vue et les entretiens de Dominique touchaient singulièrement ce jeune homme, et finirent par lui inspirer des résolutions qu'il nous raconte ainsi lui-même : « Voilà environ seize ans « que je vins à Rome pour y passer le temps du carême, « et le pape aujourd'hui régnant, qui était alors évêque « d'Ostie, me reçut dans sa maison. En ce temps-là, « le frère Dominique, fondateur et premier maître de « l'ordre des Prêcheurs, était à la cour romaine, et il « visitait souvent le seigneur évêque d'Ostie. Cela me « donna lieu de le connaître : sa conversation me plut,

« et je commençai à l'aimer. Bien des fois nous nous « entretenions des choses qui regardaient notre salut et « le salut des autres, et il me semblait que je n'avais « jamais vu d'homme plus religieux, quoique j'eusse « parlé dans ma vie à beaucoup d'hommes qui l'étaient. « Mais aucun ne m'avait paru animé d'un si grand zèle « pour le salut du genre humain. J'allai la même année « étudier la théologie à Paris, parce que j'étais convenu « avec lui qu'après l'avoir étudiée deux ans, et lorsque « lui-même aurait achevé l'établissement de son ordre, « nous irions ensemble travailler à la conversion des « païens qui sont en Perse et dans les contrées du sep« tentrion (1). » Ainsi Dominique séduisait à la fois le cœur du vieillard et le cœur du jeune homme, et son ordre était à peine confirmé, que déjà il songeait à lui ouvrir en personne les portes du Nord et de l'Orient. Son âme, à l'étroit dans l'Europe civilisée, s'élançait vers les peuples que le christianisme n'avait point encore éclairés; il souhaitait d'y achever sa course, et de mettre à son apostolat le sceau du martyre.

Une vision l'encouragea dans ses ardents desseins. Un jour qu'il priait à Saint-Pierre pour la conservation et la dilatation de son ordre, il fut ravi à lui-même. Les deux apôtres Pierre et Paul lui apparurent, Pierre lui présentant un bâton, Paul un livre; et il entendit une voix qui lui disait : « Va et prêche, car c'est pour cela que tu « es élu (2). » En même temps il voyait ses disciples se

(1) *Actes de Bologne,* deuxième déposition.
(2) Le B. Humbert, *Vie de saint Dominique,* n. 26.

répandant deux à deux par tout le monde pour l'évangéliser. Depuis ce jour, il porta constamment avec lui les Épîtres de saint Paul et l'Évangile de saint Matthieu, et soit qu'il fût en voyage, soit qu'il habitât la ville, il ne marchait qu'un bâton à la main.

CHAPITRE X

NOUVELLE ASSEMBLÉE DES FRÈRES PRÊCHEURS A NOTRE-DAME-DE-PROUILLE, ET LEUR DISPERSION EN EUROPE.

Dominique, parti de Rome après les fêtes de Pâques de l'an 1217, ne tarda pas d'être réuni à ses Frères. Ils étaient alors au nombre de seize, savoir, huit Français, sept Espagnols et un Anglais.

Les Français étaient Guillaume Claret, Matthieu de France, Bertrand de Garrigue, Thomas, Pierre Cellani, Étienne de Metz, Noël de Prouille, et Odéric de Normandie. L'histoire nous a conservé avec leurs noms quelques traits qui dessinent la physionomie de la plupart d'entre eux.

Guillaume Claret était originaire de Pamiers, et l'un des plus anciens compagnons de Dominique. L'évêque d'Osma, en quittant la France, l'avait préposé au gouvernement temporel de la mission du Languedoc. On dit qu'après avoir consacré à l'ordre plus de vingt années de sa vie, il fit de nouveaux vœux dans l'abbaye de Bolbonne, chez les cisterciens, et voulut même leur transférer le monastère de Prouille.

Matthieu de France avait passé sa jeunesse dans les écoles de Paris. Le comte de Montfort l'établit prieur

d'une collégiale de chanoines, à Saint-Vincent de Castres. Ce fut là que Matthieu connut Dominique, et que, l'ayant vu un jour élevé de terre durant une extase, il se donna pleinement à lui. Il fut le fondateur du fameux couvent de Saint-Jacques de Paris. Son corps y reposait dans le chœur, au pied de la stalle qu'il avait occupée comme prieur du monastère.

Bertrand de Garrigue, ainsi nommé du lieu de sa naissance, petit bourg de Languedoc, proche d'Alais, était un homme d'une admirable austérité. Dominique lui conseilla un jour de pleurer peu ses péchés et beaucoup ceux des autres. Il lui avait confié le gouvernement de Saint-Romain pendant son dernier voyage d'Italie. Bertrand mourut en 1230, et fut inhumé à Orange, dans une maison de religieuses où ses reliques opérèrent des miracles. Elles furent transportées en 1427, par les ordres du pape Martin V, au couvent des Frères Prêcheurs de la même ville.

Thomas était un habitant distingué de Toulouse. Jourdain de Saxe l'appelle *un homme rempli de grâces et d'éloquence* (1). Il s'était fait disciple de Dominique, l'an 1215, en même temps que Pierre Cellani, son concitoyen.

Pierre Cellani, jeune, riche, honoré, encore plus noble de cœur que de naissance, donna le même jour à Dominique sa personne et sa maison. Il fut le fondateur du couvent de Limoges. Une grande vénération l'accompagna jusqu'au tombeau, où il descendit l'an 1259,

(1) *Vie de saint Dominique*, chap. I.

après qu'il eut rempli dans les temps les plus difficiles la charge d'inquisiteur que lui avait imposée Grégoire IX.

Étienne de Metz habitait Carcassonne avec Dominique dès l'an 1213. Il fut le fondateur du couvent de Metz, et c'est de là que lui est venu le surnom qui le distingue dans l'histoire.

On ne sait rien de remarquable sur Noël de Prouille.

Odéric de Normandie n'était point prêtre; il fut le premier frère convers de l'ordre.

Voilà quels étaient, à cette époque, les éléments français de la famille dominicaine. Faibles en nombre, ils eurent une action si rapide et si étendue, qu'on peut dire de la France avec vérité qu'elle fut la mine et le creuset d'où sortirent les Frères Prêcheurs. C'est avec des filles de France que Dominique institue Notre-Dame-de-Prouille, le berceau de son ordre; ce sont deux Fran-çrais qui, en se dévouant à lui, donnent lieu aux commencements de Saint-Romain de Toulouse; ce sera Matthieu de France que nous verrons créer Saint-Jacques de Paris, et un autre Français, qui nous est encore inconnu[1], Saint-Nicolas de Bologne. En étudiant la prédestination de la France, telle que nous la révèlent sa situation territoriale, son histoire et son génie, il est aisé de comprendre la large part que Dieu lui donnait dans la formation d'un ordre apostolique. On a dit de ce peuple que c'est un soldat : c'est surtout un missionnaire, car son épée même est prosélytique. Nul plus que lui n'avait contribué à étendre en Occident le règne de Jésus-Christ, et depuis les croisades, son nom n'était pas distinct du nom de chrétien dans la langue des royaumes

de l'Orient. Il avait reçu au baptême le don de croire et d'aimer avec une égale puissance, et une situation merveilleuse, correspondante à son caractère, ouvrait à ses conquêtes tous les continents du monde. La France est un vaisseau dont l'Europe est le port, et qui a ses ancres dans toutes les mers. Faut-il s'étonner que Dieu l'eût choisie pour être, sous la main de Dominique, le principal instrument d'un ordre destiné à une action universelle? Cependant l'Espagne n'était pas infidèle au grand homme qu'elle avait nourri dans ses entrailles, et, quoique tout occupée de sa patiente et glorieuse lutte contre les anciens dominateurs de son sol, elle avait envoyé plus d'un soldat à l'armée spirituelle de son Gusman.

C'étaient ceux-ci : Dominique de Ségovie, Suéro Gomez, le bienheureux Mannès, Michel de Fabra, Michel de Uséro, Pierre de Madrid, Jean de Navarre.

Dominique de Ségovie était l'un des plus vieux compagnons de l'apôtre du Languedoc; Jourdain de Saxe l'appelle *homme d'une humilité accomplie, petit par la science, mais magnifique par la vertu* (1). On raconte de lui qu'une femme sans pudeur étant venue pour mettre à l'épreuve sa sainteté, il se coucha dans sa chambre entre des tisons brûlants, et dit à la tentatrice : « S'il est « vrai que vous m'aimiez, voici le lieu et l'heure (2). »

Suéro Gomez était un des principaux seigneurs de la cour de Sanche Ier, roi de Portugal. Le bruit de la croisade contre les Albigeois l'avait attiré en Languedoc, où

(1) *Vie de saint Dominique*, chap. I.
(2) Ibid.

il servit comme chevalier la cause catholique. Mais, touché de Dieu, il connut qu'il y avait une milice meilleure, et abandonna toutes choses pour prêcher Jésus-Christ par la pauvreté et la parole. Il fut le fondateur du couvent de Santarem, à quelques lieues au-dessus de Lisbonne, sur le Tage. Le roi Alphonse II lui donna de grandes marques de confiance. Il mourut en 1233, honoré du titre de saint par plusieurs historiens.

Le bienheureux Mannès était frère de saint Dominique. On ignore à quelle époque et comment il prit l'habit de l'ordre. Il mourut vers 1230, et fut inhumé à Gumiel-d'Izan dans le tombeau de ses ancêtres.

Michel de Fabra fut le premier lecteur ou professeur en théologie qu'ait eu l'ordre. Il enseigna au couvent de Paris, fut confesseur et prédicateur de Jacques, roi d'Aragon, et fonda les couvents espagnols de Majorque et de Valence. D'anciens écrivains vantent son zèle apostolique, ses services dans la guerre contre les Maures, son assiduité à la prière et à la contemplation, et ses miracles. On avait d'abord placé ses restes dans la sépulture commune des Frères de Valence; mais le prieur, averti par un prodige de les transporter dans un lieu plus honorable, les déposa en grande pompe dans une chapelle du couvent dédiée à saint Pierre martyr.

La tradition ne nous a rien transmis de notable sur Michel de Uzéro et sur Pierre de Madrid.

Jean de Navarre était né à Saint-Jean-Pied-de-Port. Il reçut l'habit de l'ordre le 28 août 1216, jour de la fête de saint Augustin. Il est le seul des premiers compagnons de Dominique qui ait été témoin dans le procès

de sa canonisation, et on apprend de sa déposition même qu'il avait souvent habité et voyagé avec lui.

Enfin l'Angleterre mêla une goutte de son sang au sang français et espagnol de cette première génération de la dynastie dominicaine, comme si tous les peuples maritimes de l'Europe eussent dû lui apporter leur tribut. L'Anglais attaché à Dominique s'appelait Laurent.

Si la joie fut grande à l'arrivée du père de famille, l'étonnement ne fut pas moindre lorsqu'on sut la résolution qu'il avait apportée de disperser immédiatement son troupeau. Tout le monde s'était persuadé qu'il le retiendrait longtemps dans la sainte et studieuse obscurité du cloître. Quelle apparence de rompre l'unité d'un corps déjà si faible? et qu'attendre de quelques hommes épars sur les chemins de l'Europe avant même que le renom du nouvel ordre les eût précédés? L'archevêque de Narbonne, l'évêque de Toulouse, le comte de Montfort, tous ceux qui s'intéressaient à l'œuvre naissante conjuraient Dominique de ne point en exposer le succès par une ambition prématurée du bien. Mais lui, tranquille et inébranlable dans son dessein, leur répondait: « Mes seigneurs et mes pères, ne vous opposez point à « moi, car je sais bien ce que je fais (1). » Il songeait à la vision de la basilique de Saint-Pierre, et entendait à son oreille le mot des deux apôtres : « Va et prêche.» Un autre avertissement lui avait été donné sur la ruine prochaine du comte de Montfort. Il voyait en songe un grand arbre qui couvrait la terre de ses rameaux et

(1) *Actes de Bologne,* déposition de Jean de Navarre, n. 2.

abritait les oiseaux du ciel, lorsqu'un coup imprévu le faisant tomber, dissipa tout ce qui s'était confié à l'asile de son ombre. Quand c'est Dieu qui envoie ces présages mystérieux, il y joint une certaine lumière qui en donne le sens. Dominique comprit que Montfort était l'arbre dont la chute allait renverser les espérances des catholiques, et qu'il n'était pas prudent de bâtir sur un tombeau. Une vue supérieure de l'homme s'ajoutait encore à ces révélations pour le détourner du conseil de ses amis. Il pensait que l'apôtre se forme plutôt dans l'action que dans la contemplation, et que le plus sûr moyen de recruter son ordre était de le planter hardiment au centre des agitations de l'esprit humain. Il donna lui-même à ses disciples cette raison mémorable sous une figure aussi ingénieuse que solide : « Le grain, leur « dit-il, fructifie quand on le sème; il se corrompt lors- « qu'on le tient entassé (1). »

Trois villes gouvernaient alors l'Europe, Rome, Paris et Bologne : Rome par son pontife, Paris et Bologne par leurs universités, qui étaient le rendez-vous de la jeunesse de toutes les nations. Ce furent ces trois villes que Dominique choisit pour être les capitales de son ordre et en recevoir sur-le-champ des essaims. Mais il ne pouvait non plus oublier sa patrie, bien qu'elle ne fût point encore entrée dans le mouvement général de l'Europe, ni abandonner le Languedoc, qui avait eu les prémices de ses travaux. On voit donc quelle tâche il se proposait d'accomplir à la fois et avec quels éléments. Seize

(1) Constantin d'Orvieto, n. 21; — le B. Humbert, n. 26.

hommes lui paraissaient suffire pour conserver Prouille et Toulouse, pour occuper Rome, Paris, Bologne et l'Espagne. Encore ne bornait-il pas là ses projets : il aspirait, comme nous l'avons vu, à évangéliser les infidèles d'outre-mer, et déjà il laissait croître sa barbe à la manière des Orientaux, afin d'être prêt au premier vent favorable. Par un effet de la même prévoyance, il souhaitait que ses Frères élussent canoniquement l'un d'entre eux pour tenir sa place à son départ. Tout étant ainsi réglé dans sa pensée, et après avoir goûté quelque temps le bonheur de vivre en commun avec tous les siens, il les convoqua au monastère de Prouille pour le jour prochain de l'Assomption.

Ce jour-là, une nombreuse multitude d'hommes se pressait aux portes de l'église de Prouille. L'antique dévotion du lieu en avait attiré une partie; d'autres y avaient été conduits par la curiosité ; l'affection et le dévouement avaient amené des évêques, des chevaliers et le comte de Montfort. Dominique offrit le saint sacrifice à cet autel si souvent témoin de ses larmes secrètes; il reçut les vœux solennels de ses Frères, qui jusque-là n'étaient liés que par la constance de leur cœur, ou qui du moins n'avaient fait que des vœux simples, et à la fin du discours qu'il leur adressait, se tournant vers le peuple, il lui parla en ces termes : « Depuis bien des « années je vous exhorte inutilement avec douceur, en « vous prêchant, en priant et en pleurant ; mais, selon « le proverbe de mon pays, là où la bénédiction ne « peut rien, le bâton peut quelque chose. Voilà que « nous exciterons contre vous les princes et les prélats,

« qui, hélas! armeront contre cette terre les nations et
« les royaumes, et beaucoup périront par le glaive; les
« terres seront ravagées, les murs renversés, et vous
« tous, ô douleur! ils vous réduiront en servitude.
« Ainsi pourra le bâton où n'ont rien pu la bénédiction
« et la douceur (1). » Ces adieux de Dominique à la terre ingrate qu'il avait arrosée douze ans de ses sueurs, semblent un testament exprès contre ceux qui devaient un jour profaner sa mémoire. Ils fixent à jamais le caractère de son apostolat, dont toute la puissance avait été dans *la douceur, la prédication, la prière et les larmes*. La menace prophétique qui y est contenue rappelle par son accent cette célèbre lamentation de Jésus-Christ sur Jérusalem : *Ah! si tu avais connu, toi aussi, et même en ce jour qui est encore le tien, ce qui peut te donner la paix! Mais maintenant ces choses sont cachées à tes yeux. Des jours viendront sur toi où tes ennemis t'entoureront de fossés, et te ceindront et te presseront de toutes parts; et ils te coucheront par terre, toi et les enfants qui sont en toi, et ils ne laisseront pas de toi pierre sur pierre, parce que tu n'auras pas connu le temps où le Seigneur te visitait* (2). Dominique ne dit point qu'il excitera personnellement les princes et les prélats; mais, ne séparant point sa personne de la chrétienté tout entière, il dit, sous une forme qui n'implique qu'une solidarité générale : *Voilà que nous exciterons contre vous les princes et les prélats!* Pour lui, étranger à tout ce qui s'est

(1) Manuscrit de Prouille, dans les monuments du couvent de Toulouse, par le Père Percin, p. 20, n. 47.
(2) S. Luc, XIX, 42, 43, 44.

fait dans l'ordre de la guerre et de la justice, gémissant sur les malheurs à venir, il s'en va pur de sang; il quitte la France et avec elle le théâtre des affaires et des batailles; il va fonder des couvents en Italie, en France, en Espagne, et, le bâton de voyageur à la main, le sac sur le dos, user dans ces créations pacifiques les restes d'une vie que le sacrifice a déjà dévorée.

La cérémonie publique finie, Dominique déclara à ses Frères ses intentions sur chacun d'eux. Guillaume Claret et Noël de Prouille devaient rester au monastère de Notre-Dame-de-Prouille, Thomas et Pierre Cellani, à Saint-Romain de Toulouse. Il avait destiné pour l'Espagne Dominique de Ségovie, Suéro Gomez, Michel de Uzéro et Pierre de Madrid. Paris avait trois Français, Matthieu de France, Bernard de Garrigue et Odéric de Normandie; trois Espagnols, le bienheureux Mannès, Michel de Fabra et Jean de Navarre, et de plus l'Anglais Laurent. Dominique s'était réservé le seul Étienne de Metz pour la fondation des couvents de Rome et de Bologne. Les Frères, avant de se séparer, élurent Matthieu de France pour abbé, c'est-à-dire pour supérieur général de l'ordre sous l'autorité suprême de Dominique. Ce titre, qui emportait avec lui quelque choses de magnifique, à cause du grand état où s'étaient élevés les chefs d'ordre des anciennes religions, ne fut décerné que cette fois, et s'éteignit pour jamais dans la personne de Matthieu de France. On convint de donner le nom plus humble de *maître* à celui qui serait appelé au gouvernement général des Frères Prêcheurs.

Ce partage du monde entre quelques hommes était

déjà en lui-même un spectacle extraordinaire ; mais il le fut davantage encore par ses circonstances. Les nouveaux apôtres partirent à pied, sans argent, dénués de toutes ressources humaines, avec la mission non-seulement de prêcher, mais de fonder des couvents. Un seul d'entre eux, Jean de Navarre, refusa de se mettre en route à de telles conditions, et demanda de l'argent. Dominique, voyant un Frère Prêcheur qui ne se confiait pas pour vivre à la Providence, se prit à pleurer et se jeta aux pieds de cet enfant de peu de foi. Mais, comme il ne pouvait vaincre sa défiance envers Dieu, il ordonna qu'on lui remît douze deniers.

Quand toutes ces choses furent consommées, le 13 septembre 1217, quatre années jour pour jour après la bataille de Muret, le vieux comte Raymond rentra dans Toulouse : l'œuvre de l'abbé de Cîteaux était détruite, celle de Dieu était achevée.

CHAPITRE XI

QUATRIÈME VOYAGE DE SAINT DOMINIQUE A ROME. — FONDATION DES COUVENTS DE SAINT-SIXTE ET DE SAINTE-SABINE. — MIRACLES QUI ACCOMPAGNENT CES DEUX FONDATIONS.

Dominique ne quitta point le Languedoc immédiatement après la dispersion des Frères. On en a la preuve dans un traité qu'il conclut le 11 septembre suivant, au sujet des dîmes que Foulques lui avait précédemment accordées. Il s'agissait de savoir jusqu'où s'étendait ce droit. On convint qu'il ne serait point exigé des paroisses dont la population serait au-dessous de dix familles, et l'on choisit des arbitres pour régler toutes les difficultés qui pourraient naître à l'avenir. Cela fait, Dominique gravit à pied, selon sa coutume, les sentiers des Alpes. Il n'était accompagné que d'Étienne de Metz. L'histoire le perd de vue jusqu'à Milan, où elle le retrouve aux portes de la collégiale de Saint-Nazaire, demandant aux chanoines l'hospitalité. Ceux-ci le reçurent comme un des leurs, à cause de l'habit canonial dont il était revêtu.

Son premier soin, en arrivant à Rome, fut de chercher un lieu convenable pour la fondation d'un couvent. Au pied méridional du mont Cœlius, le long de la voie Appienne, et en face des ruines gigantesques des Ther-

mes de Caracalla, s'élevait une ancienne église dédiée à saint Sixte II, pape et martyr. Cinq autres papes, martyrs comme lui, reposaient à ses côtés dans cette sépulture. A l'un des flancs de l'église, nouvellement réédifiée, était attaché un cloître presque achevé. La solitude profonde de l'église et du cloître contrastait avec les travaux récents dont l'empreinte y était partout sensible. On voyait qu'un événement subit avait interrompu là l'exécution d'une pensée. En effet, c'était la mort d'Innocent III qui avait suspendu cette rénovation d'un lieu antique et célèbre. Le cloître avait été destiné par lui à réunir sous une même règle diverses religieuses vivant à Rome dans une trop grande liberté. Dominique, qui ignorait cette circonstance, s'empressa de demander l'église et le monastère au souverain Pontife; Honorius III lui en fit la concession verbale.

En trois à quatre mois, Dominique eut rassemblé à Saint-Sixte jusqu'à cent religieux. Une fécondité rapide et prodigieuse succédait en lui à la lenteur qui avait toujours été le caractère de sa destinée. Cet homme qui n'avait commencé sa carrière véritable qu'à trente-cinq ans, et qui avait mis douze années à se former seize disciples, les voyait maintenant tomber à ses pieds comme les épis mûrs tombent en été sous la faucille du moissonneur. Il ne faut pas s'en étonner : c'est une loi de la grâce et de la nature, qu'une puissance longtemps comprimée agisse avec impétuosité lorsqu'elle vient à rompre ses langes ou ses digues. Il y a d'ailleurs en toutes choses un point de maturité qui en rend le succès aussi prompt qu'inévitable. Saint-Sixte, placé sur la route que sui-

vaient autrefois les triomphateurs romains pour monter au Capitole, fut témoin pendant une année de scènes plus merveilleuses que les spectacles auxquels les généraux de Rome avaient accoutumé la voie Appienne. En aucun lieu et en aucun temps Dominique ne manifesta davantage l'autorité que Dieu lui avait donnée sur les âmes, et jamais la nature ne lui obéit avec un empressement plus respectueux. C'est le moment triomphal de sa vie.

Il fallut d'abord achever le monastère. Pendant qu'on y travaillait, Dominique reprit le cours de ses prédications dans les églises, et de son enseignement au palais du pape. Sa parole lui créait chaque jour quelque nouveau disciple dont il peuplait la partie habitable du couvent; sorti le matin avec son bâton, il revenait le soir avec sa proie, et l'édifice spirituel de Saint-Sixte s'avançait de concert avec l'édifice matériel. Le démon, jaloux de si heureux progrès, voulut en troubler la joie. Un jour que les Frères avaient conduit un architecte sous une voûte qu'il était question d'abattre ou de réparer, la voûte s'écroula et ensevelit l'ouvrier sous ses ruines. Une grande désolation s'empare des Frères assemblés autour des débris qui couvrent le corps du malheureux; ils gémissent sur l'état incertain où son âme aura été surprise, sur les bruits défavorables qui vont courir dans le peuple, et la consternation les rend longtemps incapables de conseil. Cependant Dominique arrive; il fait retirer le corps du monceau de pierres où il était caché et brisé; on le lui apporte; il prie Celui qui a promis de ne rien refuser à la foi, et la vie, obéis-

sant à sa prière, ranime les restes sanglants qui gisaient devant lui.

Une autre fois le procureur du couvent, Jacques de Melle, était tombé si gravement malade, qu'on lui avait apporté les derniers sacrements. Les Frères attendaient autour de son lit, protégeant de leurs prières la sortie de son âme, et tristes de perdre un homme qui leur était alors tout à fait nécessaire, parce que nul d'entre eux n'était aussi connu que lui à Rome. Dominique, qui voyait la peine de ses enfants, ordonne que tout le monde quitte la chambre ; il ferme la porte, et, seul avec le malade, il se répand en une si fervente prière, qu'elle retient la vie sur les lèvres du mourant. Il appelle ensuite les Frères, et le leur rend sain et sauf.

L'office de procureur, dont était investi Jacques de Melle, consistait à pourvoir avec l'aide de la Providence aux nécessités extrêmes de Saint-Sixte : car le couvent n'avait aucun revenu ; on y vivait d'aumônes quotidiennes recueillies de rue en rue par les Frères. Un matin Jacques de Melle vint prévenir Dominique qu'il n'y avait rien à la maison pour le dîner, si ce n'est deux ou trois pains. A cette nouvelle, Dominique parut ravi ; il ordonna au procureur de partager le peu qu'il y avait en quarante portions, selon le nombre des religieux, et de faire sonner le repas à l'heure accoutumée. En entrant au réfectoire, chacun trouva à sa place une bouchée de pain ; on récita les prières de la bénédiction avec encore plus de joie que de coutume, et l'on s'assit. Dominique était à la table priorale, les yeux du cœur levés vers Dieu. Après un moment d'attente, deux jeunes

hommes vêtus de blanc parurent au réfectoire, et s'avançant jusqu'à la table où était Dominique, y déposèrent des pains qu'ils avaient apportés dans leurs manteaux.

Le même miracle se renouvela plus tard avec des circonstances qu'il faut entendre de la bouche même de l'antiquité. « Lorsque les Frères habitaient encore au-
« près de l'église de Saint-Sixte, et étaient au nombre
« de cent, un certain jour le bienheureux Dominique
« commanda à frère Jean de Calabre et à frère Albert
« le Romain d'aller par la ville chercher des aumônes.
« Mais ils s'y employèrent inutilement depuis le matin
« jusqu'à la troisième heure du jour. Ils revenaient
« donc à la maison, et déjà ils atteignaient l'église de
« Sainte-Anastasie, quand une femme qui avait une
« grande dévotion à l'ordre les rencontra, et voyant
« qu'ils ne rapportaient rien, leur donna un pain : — Je
« ne veux pas, leur dit-elle, que vous retourniez tout à
« fait à vide. — Un peu plus loin, ils furent accostés
« par un homme qui leur demanda instamment la cha-
« rité. Ils s'excusèrent de lui donner, parce qu'ils
« n'avaient rien pour eux-mêmes. Mais l'homme in-
« sistant toujours davantage, ils se dirent l'un à l'autre :
« — Que ferons-nous d'un pain ? Donnons-le-lui pour
« l'amour de Dieu. — Ils lui donnèrent donc le pain,
« et aussitôt ils le perdirent de vue. Or, comme ils
« rentraient au couvent, le pieux père, à qui le Saint-
« Esprit avait déjà révélé tout ce qui s'était passé, vint
« à leur rencontre, et leur dit d'un air joyeux : — En-
« fants, vous n'avez rien ? — Non, Père, répondirent-
« ils. — Et ils lui racontèrent ce qui était arrivé, et

« comment ils avaient donné le pain au pauvre. Il leur
« dit : —C'était un ange du Seigneur ; le Seigneur saura
« bien nourrir les siens ; allons prier. — Là-dessus il
« entra dans l'église, et en étant sorti au bout de peu
« de temps, il dit aux Frères d'appeler la communauté
« au réfectoire. Ceux-ci lui répondirent : — Mais, Père
« saint, comment voulez-vous que nous les appelions,
« puisqu'il n'y a rien à leur servir ? — Et ils tardaient
« exprès d'accomplir l'ordre qui leur avait été donné.
« C'est pourquoi le bienheureux père fit venir frère
« Roger, le cellerier, et lui commanda de rassembler
« les Frères pour le dîner, parce que le Seigneur pour-
« voirait à leurs besoins. On couvrit donc les tables ;
« on posa les coupes, et à un signal donné, tout le
« couvent entra au réfectoire. Le bienheureux père
« prononça la bénédiction, et tout le monde s'étant
« assis, frère Henri le Romain commença la lecture.
« Cependant le bienheureux Dominique priait, les
« mains jointes sur la table : et voilà que tout à coup,
« selon qu'il l'avait promis par l'inspiration de l'Esprit
« saint, deux beaux jeunes hommes ministres de la
« divine Providence apparurent au milieu du réfec-
« toire, portant des pains dans deux nappes blanches
« qui leur pendaient de l'épaule devant et derrière. Ils
« commencèrent la distribution par les rangs inférieurs,
« l'un à droite, l'autre à gauche, et mirent devant
« chaque frère un pain entier d'une admirable beauté.
« Puis, lorsqu'ils furent parvenus jusqu'au bienheureux
« Dominique, et qu'ils eurent mis semblablement de-
« vant lui un pain entier, ils inclinèrent la tête et dis-

« parurent, sans qu'on ait jamais su jusque aujourd'hui
« où ils allaient ni d'où ils venaient. Le bienheureux
« Dominique dit aux Frères : — Mes frères, mangez le
« pain que le Seigneur vous a envoyé. — Il dit ensuite
« aux frères servants de verser du vin. Mais ceux-ci
« répondirent : — Père saint, il n'y en a pas. — Alors
« le bienheureux Dominique, plein de l'esprit de pro-
« phétie, leur dit : — Allez au muid, et versez aux
« Frères le vin que le Seigneur leur a envoyé. — Ils y
« allèrent en effet, et trouvèrent le muid plein jus-
« qu'au bord d'un vin excellent, qu'ils s'empressèrent
« d'apporter. Et le bienheureux Dominique dit : —
« Buvez, mes frères, du vin que le Seigneur vous a
« envoyé. — Ils mangèrent donc et burent tant qu'il
« leur plut ce jour-là, le lendemain et le surlendemain.
« Mais après le repas du troisième jour, il fit donner
« aux pauvres tout ce qui restait du pain et du vin, et
« ne voulut pas qu'on en conservât davantage à la mai-
« son. Pendant ces trois jours personne n'était allé de-
« mander l'aumône, parce que le Seigneur avait envoyé
« du pain et du vin en abondance. Le bienheureux père
« fit ensuite un très-beau sermon aux Frères, pour les
« avertir de ne jamais se défier de la divine Providence,
« même dans la plus grande pénurie. Frère Tancrède,
« prieur du couvent, frère Odon le Romain, frère Henri
« du même lieu, frère Laurent d'Angleterre, frère Gau-
« dion et frère Jean le Romain, et plusieurs autres
« étaient présents à ce miracle, qu'ils racontèrent à la
« sœur Cécile et aux autres sœurs qui demeuraient en-
« core au monastère de Sainte-Marie au delà du Tibre.

« Ils leur apportèrent même de ce pain et de ce vin, et
« elles le conservèrent longtemps comme des reliques.
« Or, le frère Albert, que le bienheureux Dominique
« avait envoyé quêter avec un compagnon, fut l'un des
« deux frères dont le bienheureux Dominique prédit la
« mort à Rome. L'autre était le frère Grégoire, homme
« d'une grande beauté et d'une grâce parfaite. Frère
« Grégoire fut le premier à s'en retourner au Seigneur,
« après avoir reçu pieusement les sacrements. Le troi-
« sième jour d'après, frère Albert, ayant aussi reçu
« pieusement les sacrements, s'en alla de cette prison
« ténébreuse au palais du ciel (1). »

Ce récit ingénu nous fait pénétrer dans l'intérieur de la famille de Saint-Sixte, et nous transporte mieux que toutes les descriptions aux temps primitifs de l'ordre. On y voit comment s'élevaient sans or ni argent de populeux monastères; comment la foi suppléait à la fortune, et quelle exquise simplicité était en ces hommes dont plusieurs avaient habité des palais. Frère Tancrède, le prieur de Saint-Sixte, était un chevalier de grande naissance, attaché à la cour de l'empereur Frédéric II. Il se trouvait à Bologne au commencement de l'année 1218, lorsque Dominique y envoya quelques frères, ainsi que nous le verrons en son lieu, et un jour, sans qu'il sût pourquoi, il se prit à considérer le danger que courait son salut éternel. Troublé de cette pensée subite, il adressa une prière à la sainte Vierge; la nuit suivante la sainte Vierge lui apparut en songe et lui dit : « Entre

(1) Relation de la sœur Cécile, n. 3.

dans mon ordre. » Il s'éveilla et se rendormit. Dans ce second sommeil il vit deux hommes en habit de Frères Prêcheurs, et l'un d'eux, qui était un vieillard, lui disait : « Tu demandes à la sainte Vierge de te diriger dans « la voie du salut : viens à nous, et tu seras sauvé (1). » Tancrède, qui ne connaissait point encore l'habit de l'ordre, crut que c'était une illusion. Il se leva le matin, et pria son hôte de le conduire à une église pour y entendre la messe. L'hôte le conduisit à une petite église appelée Sainte-Marie-de-Mascarella, laquelle venait tout récemment d'être donnée aux Frères Prêcheurs. A peine y fut-il entré, qu'il rencontra deux frères, dans l'un desquels il reconnut sur-le-champ le vieillard qu'il avait vu en songe. Ayant donc mis ordre à ses affaires, il prit l'habit et vint rejoindre Dominique à Rome.

Frère Henri, dont il est aussi question dans le récit de la sœur Cécile, était un jeune noble romain. Ses parents, indignés de ce qu'il s'était donné à l'ordre, avaient résolu de l'enlever. Dominique, averti de leur dessein, fit partir le jeune homme avec quelques compagnons par la voie Nomentane. Mais les parents se mirent à sa poursuite, et arrivèrent au bord de l'Anio lorsque Henri venait de le passer. Lui, se voyant si près de tomber dans leurs mains, éleva son cœur vers Dieu, et se recommanda à sa protection par les mérites de son serviteur Dominique. Aussitôt les eaux du torrent grossirent à vue d'œil, et ce fut en vain que les cavaliers qui étaient à l'autre bord essayèrent de le franchir.

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères,* liv. IV, chap. 14.

Henri revint tranquillement à Saint-Sixte après qu'ils se furent retirés.

Frère Laurent d'Angleterre, autre témoin du miracle des pains, était le même que Dominique avait envoyé à Paris lors de la dispersion des Frères. Il en était revenu depuis peu avec Jean de Navarre. Deux autres frères, Dominique de Ségovie et Michel de Uzéro, étaient aussi revenus d'Espagne sans avoir rien fait.

Cependant Honorius III avait repris le dessein de son prédécesseur, de réunir dans un seul monastère, sous une même règle, les religieuses éparses en divers couvents de Rome, et il en fit part à Dominique, comme à l'homme qui pouvait le mieux conduire cette œuvre difficile à sa fin. Dominique accepta d'autant plus volontiers la proposition du pape, que c'était un moyen de restituer Saint-Sixte à sa destination primitive, tout en y fondant une communauté de religieuses dominicaines sur le modèle de Notre-Dame-de-Prouille. Il demanda seulement que des cardinaux lui fussent adjoints pour couvrir sa faiblesse de leur autorité. Le pape lui en désigna trois : Ugolin, évêque d'Ostie, Étienne de Fosseneuve, du titre des saints Apôtres, et Nicolas, évêque de Tusculum. Et en échange de l'habitation de Saint-Sixte il lui donna l'église et le monastère de Sainte-Sabine au mont Aventin, à côté de son propre palais. On faisait donc à la fois des préparatifs à Sainte-Sabine et à Saint-Sixte, à l'un pour y recevoir les sœurs, à l'autre pour y transporter les Frères.

Dominique, occupé de ce double soin, ne laissait pas de continuer ses prédications. Un jour qu'il devait prê-

cher à Saint-Marc, une femme qui avait son enfant malade quitta tout pour venir l'entendre. Au sortir du sermon, elle trouva l'enfant sans vie. Son espérance fut aussi prompte que sa douleur. Elle prend avec elle une servante pour porter l'enfant, et marche tout éperdue vers Saint-Sixte sans se donner le temps de répandre une larme. Lorsqu'on entrait dans la cour de Saint-Sixte par la voie Appienne, on avait à sa gauche l'église et le monastère, et en face de soi la porte d'une chambre basse et isolée qu'on appelait le chapitre. Dominique était debout à cette porte lorsque la malheureuse mère arriva dans la cour. Elle va droit à lui, saisit l'enfant, le met aux pieds du saint, et avec des regards et des prières elle lui redemande son fils. Dominique se retire un moment dans l'intérieur du chapitre, revient au seuil, fait le signe de la croix sur l'enfant, se baisse pour lui prendre la main, le relève vivant, et le rend à sa mère en lui ordonnant de cacher à tout le monde ce qui venait de se passer. Mais la nouvelle s'en répandit à Rome incontinent. Le pape voulait que ce miracle fût publié dans toutes les églises du haut de la chaire; Dominique s'y opposa, en menaçant de passer chez les infidèles et de quitter Rome pour jamais. Le bruit ne fut pas moins grand. La vénération qu'on avait déjà pour lui fut à son comble. Partout où il se montrait, il était suivi des grands et du peuple comme un ange de Dieu; on s'estimait heureux de le toucher; on lui coupait des morceaux de sa chape pour en faire des reliques, de sorte qu'à peine lui venait-elle aux genoux. Quelquefois les Frères s'opposaient à ce qu'on coupât ainsi ses vêtements; mais il leur disait:

« Laissez-les faire, puisque c'est leur dévotion (1). » Or, frère Tancrède, frère Odon, frère Henri, frère Grégoire, frère Albert et plusieurs autres étaient présents à ce miracle.

Quelque éclatante que fût la sainteté de Dominique, elle n'aplanissait pas toutes les difficultés que rencontrait la réunion des religieuses romaines à Saint-Sixte. La plupart refusaient de sacrifier la liberté qu'elles avaient eue jusque-là de sortir du cloître et de visiter leurs parents. Mais Dieu vint au secours de son serviteur. Il y avait à Rome un monastère de filles appelé Sainte-Marie au delà du Tibre à cause de sa situation; on y conservait une des images de la sainte Vierge attribuées par la tradition au pinceau de saint Luc. Celle-là était célèbre et vénérée du peuple, parce que le pape saint Grégoire le Grand avait arrêté le fléau de la peste en la portant en procession dans la ville. On croyait aussi que, le pape Sergius III l'ayant placée dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, elle était revenue d'elle-même à son ancienne demeure. L'abbesse de ce monastère et toutes les religieuses, excepté une, s'offrirent volontairement à Dominique, et firent profession d'obéissance entre ses mains, à cette seule condition, qu'elles apporteraient avec elles l'image de la sainte Vierge, et que si l'image quittait Saint-Sixte d'elle-même pour retourner à son église primitive, leur vœu d'obéissance serait annulé. Dominique accepta la condition, et, en vertu de l'autorité qu'elles venaient de lui donner, il

(1) Relation de la sœur Cécile, n. 1.

leur défendit de franchir désormais le seuil de leur couvent. Ces filles étaient de la première noblesse de Rome. Lorsque leurs parents surent à quoi elles s'étaient engagées et tout ce nouveau dessein de réformation, ils vinrent à Sainte-Marie pour les dissuader d'accomplir ce qu'elles avaient promis. Aveuglés par la passion, ils traitaient Dominique d'inconnu et d'aventurier. Leurs discours ébranlèrent le courage des religieuses; plusieurs se repentirent du vœu qu'elles avaient fait. Dominique, qui en fut intérieurement averti, vint un matin les voir, et, après avoir célébré la messe et prononcé un sermon, il leur dit: « Je sais, mes filles, que vous « avez du regret de votre résolution, et que vous vou- « lez mettre le pied hors de la voie du Seigneur. Que « celles-là donc qui demeurent fidèles fassent de nou- « veau profession dans mes mains (1). » Alors toutes ensemble, l'abbesse à leur tête, renouvelèrent l'acte qui les dépouillait de leur liberté. Dominique prit les clefs du couvent, et y établit des frères convers pour le garder nuit et jour, avec défense aux sœurs de parler désormais à qui que ce fût sans témoin.

Les choses en étant là, les cardinaux Ugolin, Étienne de Fosseneuve et Nicolas se réunirent à Saint-Sixte le jour des Cendres de l'an 1218, c'est-à-dire le 28 février, Pâques tombant cette année le 15 avril. L'abbesse de Sainte-Marie-du-Tibre s'y rendit de son côté avec ses religieuses, pour résigner solennellement son office et céder à Dominique et aux Frères tous les droits du cou-

(1) Relation de la sœur Cécile, n. 13.

vent. « Comme donc le bienheureux Dominique était
« assis avec les cardinaux, l'abbesse et ses filles étant
« présentes, voilà qu'un homme entre en s'arrachant
« les cheveux et en poussant de grands cris. On lui de-
« mande ce qu'il a ; il répond : — C'est le neveu de
« monseigneur Étienne qui vient de tomber de cheval
« et de se tuer !—Or, le jeune homme s'appelait Napo-
« léon. Son oncle, en l'entendant nommer, se pencha
« défaillant sur la poitrine du bienheureux Dominique.
« On le soutint ; le bienheureux Dominique se leva, lui
« jeta de l'eau bénite, et le laissant dans les bras des
« autres, courut à l'endroit où le corps du jeune homme
« était gisant, tout brisé et horriblement déchiré. Il
« ordonna qu'on le transportât dans une chambre sépa-
« rée, et qu'on l'y enfermât. Puis il dit à frère Tancrède
« et aux autres Frères de tout préparer pour la messe.
« Le bienheureux Dominique, les cardinaux, les Frères,
« l'abbesse et les religieuses allèrent donc au lieu où
« était l'autel, et le bienheureux Dominique célébra
« avec une grande abondance de larmes. Mais lorsqu'il
« fut arrivé à l'élévation du corps du Seigneur, et qu'il
« le tenait en haut dans ses mains, selon la coutume,
« lui-même fut élevé de terre d'une coudée, tous le
« voyant et en étant dans la stupeur. La messe achevée,
« il retourna au corps du défunt, lui, les cardinaux,
« l'abbesse, les sœurs, et tout le monde qui se trouvait
« là, et, lorsqu'il fut auprès du corps, il en arrangea
« les membres l'un après l'autre de sa main très-sainte;
« ensuite il se prosterna à terre en priant et en pleurant.
« Trois fois il toucha le visage et les membres du dé-

« funt pour les remettre en leur lieu, et trois fois il se « prosterna. Lorsqu'il se fût relevé pour la troisième « fois, il fit le signe de la croix sur le mort, et, debout « du côté où était la tête, les mains tendues vers le ciel, « son corps au-dessus de la terre de plus d'une coudée, « il cria à haute voix : —O jeune homme Napoléon, je « te dis au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, lève-« toi ! Aussitôt, à la vue de tous ceux qu'un si étonnant « spectacle avait attirés, le jeune homme se leva sain « et sauf, et dit au bienheureux Dominique : — Père, « donnez-moi à manger.—Le bienheureux Dominique « lui donna à manger et à boire, et le rendit joyeux « et sans aucune trace de blessure au cardinal son « oncle (1). »

Quatre jours après, au premier dimanche de carême, les religieuses de Sainte-Marie au delà du Tibre, d'autres religieuses du monastère de Sainte-Bibiane et de divers couvents, et quelques femmes du monde, entrèrent à Saint-Sixte, où saint Dominique leur donna l'habit de l'ordre. Elles étaient, toutes ensemble, au nombre de quarante-quatre. Il y avait parmi elles une sœur de Sainte-Marie au delà du Tibre, âgée de dix-sept ans, et appelée Cécile. C'est à elle que nous devons de connaître les principaux traits de la vie du saint patriarche à cette époque. Elle nous les a conservés dans un mémoire écrit sous sa dictée, qui est un chef-d'œuvre de narration simple et vraie.

La nuit du même jour où les religieuses entrèrent à

(1) Relation de la sœur Cécile, n. 2.

Saint-Sixte, l'image de Sainte-Marie au delà du Tibre y fut transférée. On avait choisi la nuit parce que les Romains s'opposaient à ce déplacement. Dominique, accompagné des cardinaux Étienne et Nicolas, précédé et suivi de beaucoup de gens qui tenaient des flambeaux, portait l'image sur ses épaules. Tout le monde était pieds nus. Les religieuses, en prière et pieds nus, attendaient l'image à Saint-Sixte, où elle fut heureusement inaugurée dans l'église.

Tous ces faits, en y comprenant le voyage de France à Rome, s'étaient accomplis dans l'espace de cinq à six mois, du 11 septembre 1217 au commencement de mars de l'année suivante. Et cependant, malgré tant d'occupations et de devoirs, Dominique trouvait encore le temps de se livrer à des œuvres particulières de charité. Il allait souvent visiter les *recluses*, c'est-à-dire des femmes qui s'étaient volontairement enfermées dans des trous de muraille pour n'en sortir jamais. Il y en avait çà et là par la ville, aux flancs déserts du mont Palatin, au fond des vieilles tours de guerre, aux arches rompues des aqueducs, sentinelles de l'éternité placées sur des ruines. Dominique les visitait au coucher du soleil ; il leur portait dans son cœur un reste de forces qu'il avait mis en réserve pour elles ; après avoir parlé à la foule, il allait parler à la solitude. Une de ces recluses, appelée Lucia, qui habitait derrière l'église de Sainte-Anastasie, sur le chemin de Saint-Sixte, avait un bras rongé jusqu'à l'os par un mal cruel et dévorant. Dominique la guérit un soir par une simple bénédiction. Une autre, dont la poitrine était mangée de vers,

avait sa loge dans une tour voisine de la porte de Saint-Jean-de-Latran. Dominique la confessait et lui apportait de temps en temps la sainte Eucharistie. Une fois il lui demanda de voir un des vers qui la tourmentaient, et qu'elle gardait avec amour dans son sein, comme des hôtes envoyés par la Providence. Bona, c'était son nom, consentit au désir de Dominique. Mais lever se changea en une pierre précieuse dans la main du thaumaturge, et la poitrine de Bona se trouva pure comme celle d'un enfant.

Dominique était alors dans la splendeur de la maturité. Son corps, aussi bien que son âme, avait atteint ce terme de la vie où la vieillesse n'est encore qu'une perfection et une grâce de la vigueur. « Sa stature était « médiocre, sa taille maigre, son visage beau et un peu « coloré par le sang, ses cheveux et sa barbe d'un blond « assez vif, ses yeux beaux. Il lui sortait du front et « d'entre les cils une certaine lumière radieuse qui atti- « rait le respect et l'amour. Il était toujours joyeux et « agréable, excepté quand il était mû à compassion par « quelque affliction du prochain. Il avait les mains « longues et belles, une grande voix noble et sonore. « Il ne fut jamais chauve, et il avait sa couronne reli- « gieuse tout entière, semée de rares cheveux « blancs (1). »

C'est ainsi que le dépeint sœur Cécile, qui l'avait connu dans ces temps héroïques de Saint-Sixte et de Sainte-Sabine.

(1) Relation de la sœur Cécile, n. 14.

CHAPITRE XII

SÉJOUR DE SAINT DOMINIQUE A SAINTE-SABINE. — SAINT HYACINTHE ET LE BIENHEUREUX CESLAS ENTRENT DANS L'ORDRE. — ONCTION DU BIENHEUREUX REGINALD PAR LA SAINTE VIERGE.

L'église de Sainte-Sabine, près de laquelle habitaient les Frères depuis qu'ils avaient quitté Saint-Sixte, était bâtie sur le mont Aventin. Une vieille inscription atteste qu'elle avait été fondée sous le pontificat de Célestin Ier, au commencement du cinquième siècle, par un prêtre d'Illyrie appelé Pierre. Ses murs se dressaient à l'endroit le plus élevé et le plus abrupt du mont, au-dessus de l'étroit rivage où le Tibre murmure en fuyant de Rome, et en heurtant de ses flots les débris du pont qu'Horatius Coclès défendit contre Porsenna. Deux rangs de colonnes antiques, supportant un toit sans déguisement, partageaient l'église en trois nefs, terminées chacune par un autel. C'était la basilique primitive dans toute la gloire de sa simplicité. Les reliques de sainte Sabine, qui avait souffert la mort pour Jésus-Christ au temps d'Adrien, reposaient sous l'autel principal, aussi proche du lieu de son martyre qu'avait pu le permettre la tradition. D'autres ossements précieux brillaient à côté des siens. L'église touchait au palais des Sabelli, occupé alors

par Honorius III, et d'où avait été datée la bulle qui approuvait l'ordre des Frères Prêcheurs. Des fenêtres de cette habitation, dont une partie venait d'être cédée à Dominique, l'œil plongeait sur l'intérieur de Rome et s'arrêtait aux collines du Vatican. Deux rampes sinueuses conduisaient à la ville : l'une tombant sur le Tibre, l'autre à l'un des angles du mont Palatin, près de l'église de Sainte-Anastasie. C'était cette voie que suivait Dominique pour aller de Sainte-Sabine à Saint-Sixte. Nul sentier sur la terre ne conserve davantage la trace de ses pas. Presque chaque jour, pendant plus de six mois, il en descendit ou en remonta la pente, portant d'un couvent à l'autre l'ardeur de sa charité.

Quand le voyageur entre à Sainte-Sabine, demeurée jusque aujourd'hui l'un des chefs-d'œuvre de Rome, et qu'il en visite avec soin les pieuses nefs, il remarque dans une chapelle latérale des fresques antiques. L'une d'elles représente Dominique revêtant de l'habit de Frère Prêcheur un jeune homme agenouillé devant lui, pendant qu'un autre jeune homme est étendu par terre ; le visage de l'un et de l'autre est caché au spectateur, et tous les deux pourtant lui causent de l'émotion. Ces deux jeunes gens sont deux Polonais, Hyacinthe et Ceslas Odrowaz. Ils avaient accompagné à Rome leur oncle Yve Odrowaz, évêque élu de Cracovie, et, conduits probablement à Saint-Sixte par le cardinal Ugolin, ancien condisciple d'Yve à l'université de Paris, ils avaient assisté à la résurrection du jeune Napoléon. L'évêque avait aussitôt prié Dominique de lui donner quelques Frères Prêcheurs pour les emmener avec lui en Pologne. Le

saint lui objecta qu'il n'en avait aucun qui fût initié à la langue et aux mœurs polonaises, et que si quelqu'un de sa suite voulait prendre l'habit, ce serait le meilleur moyen de propager l'ordre en Pologne et dans les contrées du Nord. Hyacinthe et Ceslas s'offrirent alors de leur propre mouvement. On croit qu'ils étaient frères, et il est hors de doute qu'ils appartenaient à la même famille. Leur cœur se ressemblait comme leur sang. Consacrés tous les deux à Jésus-Christ par le sacerdoce, ils avaient honoré leur maître aux yeux de leur patrie, et la jeunesse ne paraissait en eux qu'une vertu de plus. Hyacinthe était chanoine de l'église de Cracovie, Ceslas préfet ou prévôt de l'église de Sandomir. Ils prirent ensemble l'habit à Sainte-Sabine, de concert avec deux autres compagnons de leur voyage, connus dans l'histoire dominicaine sous le nom d'Henri le Morave et d'Herman le Teutonique. La Pologne et l'Allemagne, seuls pays de l'Europe qui n'eussent point encore donné de leurs fils à l'ordre des Frères Prêcheurs, lui apportèrent ce jour-là leur tribut, sur cette colline mystérieuse que les Romains n'avaient point comprise dans leur enceinte sacrée, et dont le nom signifie *Séjour d'oiseaux* (1).

Que les voies de Dieu sont grandes et simples ! Ugolin Conti d'Italie et Yve Odrowaz de Pologne se rencontrent à l'université de Paris. Ils y passent ensemble quelques jours de leur jeunesse; puis le temps, qui confirme ou

(1) Dirarum nidis domus opportuna volucrum.
VIRG. *Æn.*, lib. VIII.

qui brise l'amitié comme toutes choses, met entre leurs cœurs l'abîme de plus de quarante ans. Yve, promu à l'épiscopat, est obligé de se rendre à Rome; il y retrouve sous la pourpre l'ami de ses anciennes années. Le cardinal conduit un jour son hôte à l'église de Saint-Sixte pour lui faire connaître un homme dont le nom n'était jamais parvenu jusqu'à lui, et ce jour-là même, la vertu de cet homme éclate à l'improviste par l'acte le plus élevé de la puissance, par un acte de souveraineté sur la vie et sur la mort. Yve, subjugué, demande à Dominique quelques-uns de ses Frères, sans se douter qu'il n'était venu autrefois à Paris et maintenant à Rome que pour amener à Dominique quatre nobles enfants du Septentrion prédestinés de Dieu à semer des couvents de Frères Prêcheurs en Allemagne, en Pologne, en Prusse, et jusqu'au cœur de la Russie.

Hyacinthe et ses compagnons ne demeurèrent que peu de temps à Sainte-Sabine. Dès qu'ils furent suffisamment instruits des règles de l'ordre, ils partirent avec l'évêque de Cracovie. En passant à Friesah, ville de l'ancienne Norique, entre la Drave et le Murh, ils furent poussés par l'Esprit saint à y annoncer la parole de Dieu. Leur prédication remua ce pays de fond en comble. Animés par le succès, la pensée leur vint d'y ériger un couvent. Ils y réussirent en six mois, et le laissèrent, sous la direction d'Herman le Teutonique, peuplé déjà d'un grand nombre d'habitants. De retour à Cracovie, l'évêque leur donna, pour en faire un couvent, une maison de bois qui dépendait de l'évêché. Ce furent là les prémices de l'ordre dans les régions septentrionales. Ceslas fonda les

couvents de Prague et de Breslau, et Hyacinthe, avant de mourir, planta jusque dans Kiew les tentes dominicaines sous les yeux des schismatiques grecs et au bruit des invasions tartares.

Le Midi et le Nord semblaient combattre à qui enverrait à Dominique de plus grands ouvriers. Il y avait en France un docteur célèbre appelé Reginald, qui avait enseigné le droit canonique à Paris pendant cinq années, et qui était doyen du chapitre de Saint-Aignan d'Orléans. L'an 1218, il vint à Rome au tombeau des saints Apôtres, se proposant de passer ensuite à Jérusalem pour y vénérer le tombeau du Seigneur. Mais ce double pèlerinage n'était, dans son intention, que le prélude d'un nouveau genre de vie qu'il avait résolu d'embrasser. « Dieu lui avait inspiré le désir d'abandon-
« ner toutes choses pour la prédication de l'Évangile, et
« il se préparait à ce ministère, sans savoir encore de
« quelle façon le remplir; car il ignorait qu'un ordre de
« prédicateurs eût été institué. Or, il arriva que dans un
« entretien confidentiel avec un cardinal, il lui ouvrit son
« cœur à ce sujet, lui disant qu'il pensait à tout quitter
« pour prêcher Jésus-Christ çà et là dans un état de pau-
« vreté volontaire. Alors le cardinal lui dit : — Voilà jus-
« tement qu'un ordre vient de s'élever qui a pour but
« d'unir la pratique de la pauvreté à l'office de la prédi-
« cation, et nous avons dans la ville le maître du nouvel
« ordre, qui y annonce lui-même la parole de Dieu. —
« Ayant ouï cela, maître Reginald s'empressa de cher-
« cher le bienheureux Dominique et de lui révéler le
« secret de son âme. La vue du saint et la grâce de ses

« discours le séduisirent; il résolut dès lors d'entrer
« dans l'ordre. Mais l'adversité, qui est l'épreuve de
« tous les saints projets, ne tarda pas de s'en prendre
« au sien. Il tomba si gravement malade, que la nature
« paraissait succomber sous les assauts de la mort, et
« que les médecins désespéraient de le sauver. Le bien-
« heureux Dominique, affligé de perdre un enfant dont
« il n'avait pas même joui, se tourna vers la divine mi-
« séricorde avec importunité, la suppliant, ainsi qu'il
« l'a raconté lui-même aux Frères, de ne pas lui ravir
« un fils qui était plutôt conçu que né, et de lui en ac-
« corder la vie au moins pour un peu de temps. Pendant
« qu'il priait ainsi, la bienheureuse Vierge Marie, Mère
« de Dieu et Maîtresse du monde, accompagnée de deux
« jeunes filles d'une beauté sans mesure, apparut à
« maître Reginald, éveillé et consumé par l'ardeur de la
« fièvre, et il entendit cette Reine du ciel qui lui disait :
« —Demande-moi ce que tu veux, et je te le donnerai.
« —Comme il délibérait en lui-même, une des jeunes
« filles qui accompagnaient la bienheureuse Vierge lui
« suggéra de ne rien demander, mais de s'en remettre à
« la volonté de la Reine des miséricordes, ce qu'il agréa
« volontiers. Alors celle-ci, étendant sa main virginale,
« lui fit une onction sur les yeux, les oreilles, les na-
« rines, la bouche, les mains, les reins et les pieds, et
« elle prononçait en même temps certaines paroles ap-
« propriées à chaque onction. Je n'ai pu connaître que
« les paroles relatives à l'onction des reins et des pieds.
« Elle disait donc en touchant les reins : — Que tes reins
« soient ceints du cordon de la chasteté ; — et en tou-

« chant les pieds : — J'oins tes pieds pour la prédica-
« tion de l'Évangile de paix. — Elle lui montra ensuite
« l'habit des Frères Prêcheurs, en lui disant : — Voici
« l'habit de ton ordre ; — et elle disparut à ses yeux.
« Reginald se trouva aussitôt guéri, oint qu'il avait été
« par la Mère de Celui qui a le secret de tout salut. Le
« lendemain matin, quand Dominique vint le voir et
« lui eut demandé familièrement de ses nouvelles, il
« lui répondit qu'il n'avait plus aucun mal, et lui raconta
« la vision. Tous deux en rendirent ensemble et dévo-
« tement, comme je le crois, des actions de grâces au
« Dieu qui frappe et qui guérit, qui blesse et qui panse
« les blessures. Les médecins admirèrent un retour à
« la vie si subit et si inespéré, ne sachant pas la main
« qui avait donné le remède (1). »

Trois jours après, Reginald étant assis avec Dominique et un religieux de l'ordre des Hospitaliers, l'onction miraculeuse fut renouvelée sur lui en leur présence, comme si l'auguste Mère de Dieu eût attaché à cet acte une importance considérable, et qu'elle eût tenu à l'accomplir devant témoins. En effet, Reginald n'était ici que le représentant de l'ordre des Frères Prêcheurs, et la Reine du ciel et de la terre contractait alliance en sa personne avec l'ordre entier. Le Rosaire avait été le premier signe de cette alliance, et comme le joyau de l'ordre à son baptême ; l'onction de Reginald, indice de virilité et de confirmation, devait aussi avoir un signe durable et commémoratif. C'est pourquoi la bienheureuse Vierge,

(1) Le B. Humbert, *Vie de saint Dominique*, n. 27.

en présentant au nouveau frère l'habit de l'ordre, ne le lui présenta pas tel qu'on le portait alors, mais avec un changement remarquable qu'il est nécessaire d'expliquer.

Nous avons dit que Dominique, longtemps chanoine d'Osma, avait continué en France d'en porter l'habit, et l'avait adopté pour le costume de son ordre. Cet habit consistait en une tunique de laine blanche recouverte d'un surplis de lin, l'un et l'autre enveloppés d'une chape et d'un capuce de laine noire. Or, dans le vêtement que la sainte Vierge montra à Reginald, le surplis de lin était remplacé par un scapulaire de laine blanche, c'est-à-dire par une simple bande d'étoffe destinée à couvrir les épaules et la poitrine en descendant des deux côtés jusqu'aux genoux. Ce vêtement n'était pas nouveau. Il en est question dans la vie des religieux de l'Orient, qui l'avaient sans doute adopté pour complément de la tunique, lorsque le travail ou la chaleur les contraignait de se dépouiller du manteau. Né au désert d'un sentiment de pudeur, tombant comme un voile sur le cœur de l'homme, le scapulaire était devenu dans la tradition chrétienne le symbole de la pureté, et par conséquent l'habit de Marie, la Reine des Vierges. En même temps donc qu'en la personne de Reginald Marie ceignait les reins de l'ordre du *cordon de la chasteté*, et préparait ses pieds à la *prédication de l'Évangile de paix*, elle lui donnait dans le scapulaire le signe extérieur de cette vertu des anges sans laquelle il est impossible de sentir et d'annoncer les choses célestes.

Après ce grand événement, l'un des plus fameux de

l'antiquité dominicaine, Reginald partit pour la Terre-Sainte, dont nous le verrons revenir un jour, et l'ordre quitta le surplis de lin pour le scapulaire de laine, devenu la partie principale et caractéristique de son habillement. Lorsque le Frère Prêcheur fait profession, son scapulaire seul est bénit par le prieur qui reçoit ses vœux, et en aucun cas il ne peut sortir de sa cellule sans en être revêtu, même pour aller au tombeau.

La sainte Vierge manifesta d'une autre manière encore, à la même époque, la tendresse maternelle qu'elle portait à l'ordre. « Un soir que Dominique était resté « dans l'église à prier, il en sortit à l'heure de minuit, « et entra dans le corridor où les Frères avaient leurs « cellules et dormaient. Lorsqu'il eut achevé ce qu'il « était venu faire, il se mit de nouveau à prier à l'une « des extrémités du corridor. En regardant par hasard à « l'autre bout, il vit s'avancer trois femmes, dont l'une, « qui était au milieu, paraissait la plus belle et la plus « vénérable. Ses compagnes portaient, l'une un vase « magnifique, l'autre un aspersoir qu'elle présentait à « sa maîtresse. Celle-ci aspergeait les Frères et faisait « sur eux le signe de la croix. Mais lorsqu'elle fut arri- « vée devant un certain frère, elle passa sans le bénir. « Dominique, ayant remarqué quel était ce frère, alla « au-devant de la femme qui bénissait, et qui était déjà « au milieu du corridor, près de la lampe suspendue en « cet endroit. Il se prosterna à ses pieds, et, quoiqu'il « l'eût déjà reconnue, il la supplia de lui dire qui elle « était. En ce temps-là, cette belle et dévote antienne, « le *Salve Regina*, ne se chantait point dans le couvent

« des Frères et des Sœurs de Rome; elle y était seule-
« ment récitée à genoux après complies. La femme qui
« bénissait répondit donc au bienheureux Dominique:
« — Je suis celle que vous invoquez tous les soirs;
« et lorsque vous dites: *Eia ergo, advocata nostra,* je
« me prosterne devant mon Fils pour la conservation de
« cet ordre. — Alors le bienheureux Dominique s'in-
« forma qui étaient ces deux jeunes filles dont elle était
« accompagnée. A quoi la bienheureuse Vierge répon-
« dit : — L'une est Cécile, l'autre Catherine. — Le
« bienheureux Dominique demanda encore pourquoi
« elle avait passé l'un des Frères sans le bénir; et il lui
« fut répondu : — Parce qu'il n'était pas dans une pos-
« ture convenable.—Et ayant achevé sa ronde, aspergé
« et béni le reste des Frères, elle disparut. Or, le bien-
« heureux Dominique retourna prier au lieu où il était
« auparavant, et à peine commençait-il à prier, qu'il
« fut ravi en esprit jusqu'à Dieu. Il vit le Seigneur ayant
« à sa droite la bienheureuse Vierge, et il lui semblait
« que notre Dame était vêtue d'une chape de couleur de
« saphir. Et regardant tout autour de lui, il voyait de-
« vant Dieu des religieux de tous les ordres, mais il n'en
« voyait aucun du sien. Il se prit donc à pleurer amère-
« ment, et il n'osait s'approcher du Seigneur ni de sa
« Mère. Notre-Dame lui fit signe avec la main de venir.
« Mais il n'osa point s'approcher, jusqu'à ce que le Sei-
« gneur lui eût fait signe à son tour. Il vint alors et se
« prosterna devant eux en pleurant amèrement. Le Sei-
« gneur lui dit de se lever, et lorsqu'il fut levé, le Sei-
« gneur lui dit: — Pourquoi pleures-tu si amèrement?

« — Il répondit : — Je pleure parce que je vois ici des
« religieux de tous les ordres, et que je ne vois per-
« sonne du mien. — Et le Seigneur lui dit : — Veux-tu
« voir ton ordre ? — Il répondit en tremblant : — Oui,
« Seigneur. — Le Seigneur posa la main sur l'épaule
« de la bienheureuse Vierge, et il dit au bienheureux
« Dominique : — J'ai confié ton ordre à ma Mère. —
« Il dit ensuite : — Veux-tu absolument voir ton ordre?
« — Il répondit : — Oui, Seigneur. — A ce moment,
« la bienheureuse Vierge ouvrit la chape dont elle pa-
« raissait revêtue, et l'étendant sous les yeux du bien-
« heureux Dominique, de telle sorte qu'elle couvrait de
« son immensité toute la céleste patrie, il vit sous elle
« une multitude de ses Frères. Le bienheureux Domi-
« nique se prosterna pour rendre grâces à Dieu et à la
« bienheureuse Marie, sa Mère, et la vision disparut ;
« il revint à lui-même, et sonna la cloche des matines.
« Lorsque les matines furent terminées, il convoqua les
« Frères au chapitre, où il leur fit un beau discours sur
« l'amour et la vénération qu'ils devaient avoir pour la
« bienheureuse Vierge, et il leur rapporta entre autres
« choses cette vision. A l'issue du chapitre, il prit en
« particulier le frère que la bienheureuse Vierge n'avait
« point béni, et lui demanda avec douceur s'il ne lui
« avait point caché quelque péché secret ; car ce même
« frère avait fait au bienheureux Dominique une con-
« fession générale. Il répondit : — Père saint, je n'ai
« rien sur la concience, si ce n'est que cette nuit, en
« m'éveillant, je me suis trouvé au lit sans aucun vête-
« ment. — Le bienheureux Dominique lui-même ra-

« conta cette vision à la sœur Cécile et aux autres sœurs
« de Saint-Sixte, comme si elle fût arrivée à un autre;
« mais les Frères qui étaient présents faisaient signe
« aux Sœurs que c'était à lui-même qu'elle était arri-
« vée. Ce fut à cette occasion que le bienheureux Domi-
« nique ordonna que les Frères, partout où ils couche-
« raient, couchassent avec une ceinture et les pieds
« chaussés (1). »

Le second dimanche de carême qui suivit la translation des Sœurs à Saint-Sixte, Dominique leur fit une prédication solennelle dans l'église, en présence d'un grand concours de peuple, et il chassa le démon du corps d'une femme qui troublait l'assemblée par ses cris. Une autre fois, s'étant présenté au tour du monastère sans être attendu, il demanda à la tourière comment se portaient les sœurs Théodora, Thédrana et Nimpha; et sur la réponse qu'elles avaient la fièvre, il dit à la tourière : « Allez les avertir de ma part que je leur « ordonne de ne plus avoir la fièvre (2). » La tourière y alla en effet, et dès qu'elle leur eut intimé l'ordre du saint, elles se trouvèrent guéries.

« C'était l'habitude constante du vénérable père d'em-
« ployer tout le jour à gagner des âmes, soit par d'assi-
« dues prédications, soit en confessant, soit par d'autres
« œuvres de charité. Le soir, il venait auprès des Sœurs,
« et leur faisait en présence des Frères un discours ou
« une conférence sur les devoirs de l'ordre ; car elles

(1) Relation de sœur Cécile, n. 7.
(2) Ibid., n. 9.

« n'eurent point d'autre maître qui les en instruisît. Or,
« un soir, il tarda plus que de coutume à venir, et les
« sœurs, croyant qu'il ne viendrait pas, avaient déjà
« quitté la prière et étaient rentrées dans leurs cellules.
« Mais voilà que tout d'un coup les Frères sonnent la
« petite cloche qui donnait le signal aux Sœurs lorsque
« le bienheureux père venait les voir. Elles se hâtèrent
« de se rendre toutes à l'église, et la grille ayant été
« ouverte, elles le trouvèrent qui était déjà assis avec
« les Frères, et qui les attendait. Le bienheureux Do-
« minique leur dit : — Mes filles, j'arrive de la pêche,
« et le Seigneur m'a envoyé un grand poisson. — Il
« disait cela de frère Gaudion, qu'il avait reçu dans
« l'ordre, et qui était le fils unique d'un certain sei-
« gneur Alexandre, citoyen romain et homme magni-
« fique. Il leur fit ensuite une grande conférence qui
« leur causa beaucoup de consolation. Après quoi il
« leur dit : — Ce sera une bonne chose, mes filles,
« que nous buvions un peu. — Et appelant frère Roger,
« le cellerier, il lui ordonna d'aller chercher du vin et
« une coupe. Le Frère les ayant apportés, le bienheu-
« reux Dominique lui dit de remplir la coupe jusqu'au
« bord. Ensuite il la bénit, en but le premier, et après
« lui tous les Frères qui étaient présents. Or, ils étaient
« au nombre de vingt-cinq, tant clercs que laïques, et
« ils burent tant qu'il leur plut, sans que la coupe fût
« diminuée. Quand ils eurent tous bu, le bienheureux
« Dominique dit : — Je veux que toutes mes filles
« boivent aussi. — Et appelant la sœur Nubia, il lui
« dit : — Allez au tour, prenez la coupe, et donnez à

« boire à toutes les Sœurs. — Elle y alla avec une com-
« pagne, et prit la coupe pleine jusqu'au bord, dont
« pas une goutte ne se répandit. La prieure but la pre-
« mière, ensuite toutes les Sœurs, tant qu'elles vou-
« lurent, et le bienheureux père leur répétait souvent :
« — Buvez à votre aise, mes filles. — Elles étaient
« alors au nombre de cent quatre, et burent toutes et
« tant qu'il leur plut, et néanmoins la coupe demeura
« pleine, comme si l'on n'eût fait que d'y verser le vin;
« et lorsqu'elle fut rapportée elle était pleine jusqu'au
« bord. Cela fait, le bienheureux Dominique dit :
« — Le Seigneur veut que j'aille à Sainte-Sabine. —
« Mais frère Tancrède, prieur des Frères, et frère
« Odon, prieur des Sœurs, et tous les Frères, et la
« prieure avec les Sœurs, s'efforçaient de le retenir en
« lui disant : — Père saint, l'heure est passée, il est
« près de minuit, et il n'est pas expédient que vous
« vous retiriez. — Lui cependant refusait d'acquiescer
« à leurs prières, et disait : — Le Seigneur veut abso-
« lument que je parte, il enverra son ange avec nous. —
« Il prit donc pour compagnons frère Tancrède, prieur
« des Frères, et frère Odon, prieur des Sœurs, et se
« mit en chemin. Arrivés à la porte de l'église pour
« sortir, voilà que, selon la promesse du bienheureux
« Dominique, un jeune homme d'une grande beauté
« s'offrit à eux, tenant un bâton à la main et comme
« prêt à marcher. Alors le bienheureux Dominique fit
« passer devant lui ses compagnons ; le jeune homme
« était en tête, et lui le dernier, et ils parvinrent ainsi à
« la porte de l'église de Sainte-Sabine, qu'ils trouvèrent

« fermée. Le jeune homme qui les précédait s'appuya
« sur un côté de la porte, et elle s'ouvrit aussitôt ; il
« entra le premier, ensuite les Frères, et après eux le
« bienheureux Dominique. Puis le jeune homme sortit,
« et la porte se referma. Frère Tancrède dit au bien-
« heureux Dominique : — Père saint, qui est ce jeune
« homme venu avec nous ? — Il répondit : — Mon fils,
« c'est un ange du Seigneur, que le Seigneur a envoyé
« pour nous garder. — Les matines sonnèrent cepen-
« dant, et les Frères descendirent au chœur, surpris
« d'y voir le bienheureux Dominique avec ses compa-
« gnons, et inquiets de savoir comment il était entré les
« portes closes. Or, il y avait au couvent un jeune no-
« vice, citoyen romain, nommé frère Jacques, qui,
« ébranlé par une violente tentation, avait résolu de
« quitter l'ordre après matines, lorsqu'on ouvrirait les
« portes de l'église. Dominique, qui en avait eu la ré-
« vélation, fit venir le novice à l'issue des matines, et
« l'avertit doucement de ne pas céder aux ruses de l'en-
« nemi, mais de persister avec courage dans le service
« du Christ. Le jeune homme, insensible à ses avis et à
« ses prières, se leva, s'ôta l'habit de dessus le corps,
« et lui dit qu'il avait absolument résolu de sortir. Le
« très-miséricordieux père, touché de compassion, lui
« dit : — Mon fils, attendez un peu, après cela vous
« ferez ce que vous voudrez. — Et il se mit à prier,
« prosterné par terre. On vit alors quels étaient les mé-
« rites du bienheureux Dominique auprès de Dieu, et
« combien facilement il pouvait obtenir de lui ce qu'il
« souhaitait. En effet, il n'avait pas achevé sa prière,

« que le jeune homme se jeta en larmes à ses pieds, le « conjurant de lui rendre l'habit qu'il s'était ôté à lui-« même dans la violence de la tentation, et lui promet-« tant de ne jamais quitter l'ordre. Le vénérable père « lui rendit donc l'habit, non sans l'avertir encore de « demeurer ferme dans le service du Christ ; ce qui ar-« riva, car ce religieux vécut longtemps dans l'ordre « avec édification. Le lendemain matin, le bienheureux « Dominique retourna à Saint-Sixte avec ses compa-« gnons, et les Frères racontèrent en sa présence à « sœur Cécile et aux autres Sœurs ce qui était arrivé, et « le bienheureux Dominique confirma leurs discours « en disant : — Mes filles, l'ennemi de Dieu voulait ra-« vir une brebis du Seigneur, mais le Seigneur l'a dé-« livrée de ses mains (1). »

L'an 1575, sous le pontificat de Grégoire XIII, les religieuses de Saint-Sixte, chassées de leur retraite par l'air fiévreux de la campagne romaine, vinrent s'établir sur le Quirinal, au nouveau monastère de Saint-Dominique et de Saint-Sixte, emportant avec elles dans cette émigration l'image de la sainte Vierge. Saint-Sixte, dépouillé et abandonné, resta seul sous la garde de ses souvenirs. Ni marbres précieux, ni airain ciselé, ni colonnes ravies à l'antiquité profane par le christianisme, ni tableaux peints sur un plâtre immortel, rien de ce qui frappe les yeux n'y attire personne. Quand l'étranger, au retour du tombeau de Cécilia Métella et du bois de la nymphe Égérie, rentre à Rome par la voie Ap-

(1) Relation de la sœur Cécile, n. 6.

pienne, il découvre devant lui, sur sa droite, une sorte de masure grande et triste, surmontée d'un de ces clochers aigus si rares dans les points de vue romains : il passe sans même en demauder le nom. Que lui importe *Saint-Sixte le Vieux?* Ceux-là mêmes qui cherchent avec amour la trace des saints ne connaissent pas le trésor caché dans ces murailles, à qui le temps a laissé leur humilité. Ils passent ainsi sans que rien les avertisse d'un lieu qu'habita l'un des plus grands hommes du christianisme, et où il opéra tant de merveilles. La cour extérieure, l'église, les bâtiments du monastère, l'enclos subsistent encore, et jusqu'à la révolution française les maîtres généraux de l'ordre y avaient conservé un appartement. Le pape Benoît XIII, au dernier siècle, avait coutume d'y passer quelques jours du printemps et de l'automne, et il avait restauré l'église, qui tombait en ruine. Maintenant une manufacture de l'État occupe le corps du monastère, à la réserve de cette fameuse salle du chapitre, où Dominique ressuscita trois morts. On y a élevé un autel à l'emplacement même où il offrit le saint sacrifice pour le jeune Napoléon. L'église est demeurée l'une des stations du clergé romain, qui, le mercredi de la troisième semaine de carême, vient y célébrer l'office solennel du jour.

Sainte-Sabine a été plus heureuse. Dès l'an 1273, il est vrai, sous le pontificat de Grégoire X, elle a cessé d'être la résidence du maître général, qui s'est transporté au centre de Rome, dans le couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve. L'Aventin est devenu aussi solitaire que la voie Appienne, et les oiseaux mêmes, ses pre-

miers hôtes, ne l'habitent plus. Mais une colonie des enfants de Dominique n'a cessé de vivre à l'ombre des murs de Sainte-Sabine, protégée aussi par la beauté de son architecture. On voit dans l'église, sur un tronçon de colonne, une grosse pierre noire, que la tradition affirme avoir été jetée à Dominique par le démon, pour interrompre ses méditations de la nuit. Le couvent possède aussi l'étroite cellule où il se retirait quelquefois, la salle où il donna l'habit à saint Hyacinthe et au bienheureux Ceslas, et dans un coin du jardin un oranger, planté par lui, tend ses pommes d'or à la pieuse main du citoyen et du voyageur.

CHAPITRE XIII

FONDATION DES COUVENTS DE SAINT-JACQUES DE PARIS ET DE SAINT-NICOLAS DE BOLOGNE.

Les Frères que Dominique avait envoyés à Paris, après l'assemblée de Prouille, s'étaient partagés en deux bandes. La première, composée de Mannès, de Michel de Fabra et d'Odéric, arriva le 12 septembre à sa destination. La seconde, composée de Matthieu de France, de Bertrand de Garrigue, de Jean de Navarre et de Laurent d'Angleterre, arriva trois semaines plus tard. Ils se logèrent au centre de la ville, dans une maison qu'ils avaient louée près de l'hôpital de Notre-Dame et aux portes de l'évêché. Hormis Matthieu de France, qui avait passé une partie de sa jeunesse aux écoles de l'Université, nul d'eux n'était connu à Paris. Ils y vécurent dix mois dans une extrême détresse, mais soutenus par le souvenir de Dominique et par une révélation qu'avait eue Laurent d'Angleterre sur le lieu futur de leur établissement.

En ce temps-là, Jean de Barastre, doyen de Saint-Quentin, chapelain du roi et professeur à l'Université de Paris, avait fondé à l'une des portes de la ville, appelée la porte de Narbonne ou d'Orléans, un hospice pour les

pauvres étrangers. La chapelle de l'hospice était dédiée à l'apôtre saint Jacques, si célèbre en Espagne, et dont le tombeau est l'un des plus grands pèlerinages du monde chrétien. Soit que les Frères espagnols s'y fussent présentés par dévotion ou de toute autre manière, Jean de Barastre vint à savoir qu'il y avait dans Paris des religieux nouveaux qui prêchaient l'Évangile à la façon des Apôtres. Il les connut, les admira, les aima, et sans doute comprit l'importance de leur institut, puisque, le 6 août 1218, il les mit en possession de cette maison de Saint-Jacques, qu'il avait préparée à Jésus-Christ dans la personne des étrangers. Jésus-Christ reconnaissant lui envoya de plus illustres hôtes que ceux sur lesquels il comptait, et le modeste asile de la porte d'Orléans devint un séjour d'apôtres, une école de savants, et le tombeau des rois. Le 3 mai 1221, Jean de Barastre confirma par un acte authentique la donation qu'il avait faite aux Frères, et l'Université de Paris, à la prière d'Honorius III, abandonna les droits qu'elle avait sur ce lieu, en stipulant toutefois que ses docteurs, à leur mort, y seraient honorés des mêmes suffrages spirituels que les membres de l'ordre, à titre de confraternité.

Ainsi pourvus d'un logement stable et public, les Frères commencèrent à être connus davantage. On venait les entendre, et ils faisaient des conquêtes parmi ces innombrables étudiants qui, de tous les points de l'Europe, apportaient à Paris l'ardeur commune de leur jeunesse et le génie divers de leurs nations. Dès l'été de 1219, le couvent de Saint-Jacques renfermait trente religieux. Parmi ceux qui prirent l'habit à cette époque,

le seul dont le souvenir soit venu jusqu'à nous est Henri de Marbourg. Il avait été envoyé à Paris plusieurs années auparavant par un de ses oncles, pieux chevalier qui habitait la ville de Marbourg. Cet oncle, étant mort, lui apparut en songe, et lui dit : « Prends la croix en « expiation de mes fautes, et passe la mer. Quand tu « seras de retour de Jérusalem, tu trouveras à Paris un « nouvel ordre de prédicateurs, à qui tu te donneras. « N'aie pas peur de leur pauvreté et ne méprise pas leur « petit nombre ; car ils deviendront un peuple, et se « fortifieront pour le salut de beaucoup d'hommes (1). » Henri passa en effet la mer, et, revenu à Paris dans le temps où les Frères commençaient à s'y établir, il embrassa leur institut sans hésiter. Ce fut un des premiers et des plus célèbres prédicateurs du couvent de Saint-Jacques. Le roi saint Louis le prit en affection et l'emmena avec lui en Palestine, l'an 1254. Il mourut au retour, dans la compagnie du roi.

Voici un trait qu'il racontait sur ces commencements des Frères à Paris : « Il arriva que deux Frères *itinérants* « n'avaient encore rien mangé à trois heures de l'après-« midi, et ils se demandaient l'un à l'autre comment ils « pourraient apaiser leur faim dans le pays pauvre et « inconnu qu'ils traversaient. Pendant qu'ils tenaient « ces discours, un homme en habit de voyageur se pré-« senta à eux et leur dit : — De quoi vous entretenez-« vous, hommes de peu de foi ? Cherchez d'abord le « royaume de Dieu, et le reste vous sera donné sur-

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères,* liv. IV, chap. 13.

« abondamment. Vous avez eu assez de foi pour vous
« sacrifier à Dieu : et maintenant avez-vous peur qu'il
« ne vous laisse sans nourriture? Passez ce champ, et
« lorsque vous serez dans la vallée qui est au-dessous,
« vous rencontrerez un village; vous entrerez dans l'é-
« glise, et le prêtre de l'église vous invitera, et il sur-
« viendra un chevalier qui voudra vous avoir chez lui
« presque par la force, et le patron de l'église, se jetant
« entre eux, emmènera le prêtre, le chevalier et vous
« dans sa maison, où il vous traitera magnifiquement.
« Ayez donc confiance dans le Seigneur, et excitez vos
« Frères dans la confiance en lui. — Ayant dit cela, il
« disparut, et tout se passa comme il l'avait annoncé.
« Les Frères, de retour à Paris, racontèrent ce qui
« était arrivé à frère Henri et au petit nombre de très-
« pauvres Frères qui y étaient alors (1). »

Cette extrême pénurie des Frères avait été cause probablement que deux d'entre eux, Jean de Navarre et Laurent d'Angleterre, étaient allés rejoindre Dominique à Rome. Le saint, dès leur arrivée, au mois de janvier 1218, avait ordonné à Jean de Navarre de se rendre à Bologne, accompagné d'un autre Frère que les historiens appellent un certain Bertrand, pour le distinguer de Bertrand de Garrigue. Un peu après, il leur envoya Michel de Uzéro et Dominique de Ségovie, revenus d'Espagne, et trois autres Frères, Richard, Chrétien et Pierre, dont le dernier n'était que laïque. Cette petite colonie obtint à Bologne, on ne sait comment,

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. I, chap. 5.

une maison et une église appelées Sainte-Marie-de-Mascarella. Mais, du reste, elle y vivait dans un profond dénûment, sans pouvoir soulever ce fardeau d'une grande ville, où la religion, les affaires et les plaisirs ont leur cours réglé, et que la nouveauté n'émeut qu'à de difficiles conditions. Tout changea de face à l'arrivée d'un seul homme. Reginald parut dans Bologne le 21 décembre 1218, à son retour de la Terre-Sainte, et bientôt la ville fut ébranlée jusque dans ses fondements. Rien n'est comparable à ces succès de l'éloquence divine. Reginald en huit jours était maître de Bologne. Des ecclésiastiques, des jurisconsultes, des élèves et des professeurs de l'Université entraient à l'envi dans un ordre qui la veille encore était inconnu ou méprisé. De grands esprits en vinrent jusqu'à redouter d'entendre l'orateur, de peur d'être séduits par sa parole. « Lorsque frère « Reginald, de sainte mémoire, autrefois doyen d'Or- « léans, dit un historien, prêchait à Bologne, et atti- « rait à l'ordre des ecclésiastiques et des docteurs de « renom, maître Monéta, qui enseignait alors les arts « et était fameux dans toute la Lombardie, voyant la « conversion d'un si grand nombre d'hommes, com- « mença à s'effrayer pour lui-même. C'est pourquoi il « évitait avec soin frère Reginald, et détournait de lui « ses écoliers. Mais le jour de la fête de saint Étienne, « ses élèves l'entraînèrent au sermon; et comme il ne « pouvait s'empêcher de s'y rendre, soit à cause d'eux, « soit pour d'autres motifs, il leur dit : — Allons « d'abord à Saint-Procul entendre la messe. — Ils « y allèrent en effet, entendirent non pas une messe,

« mais trois. Monéta faisait exprès de traîner le temps
« en longueur, pour ne pas assister à la prédication.
« Cependant ses élèves le pressaient, et il finit par leur
« dire : — Allons maintenant. — Lorsqu'ils arrivèrent
« à l'église, le sermon n'était point encore achevé, et
« la foule était si grande, que Monéta fut obligé de se
« tenir sur le seuil. A peine eut-il prêté l'oreille qu'il fut
« vaincu. L'orateur s'écriait en ce moment : — *Je vois*
« *les cieux ouverts !* Oui, les cieux sont ouverts à qui
« veut voir et à qui veut entrer ; les portes sont ouvertes
« à qui veut les franchir. Ne fermez pas votre cœur, et
« votre bouche, et vos mains, de peur que les cieux ne
« se ferment aussi. Que tardez-vous encore? les cieux
« sont ouverts. — Aussitôt que Reginald fut descendu
« de chaire, Monéta, touché de Dieu, alla le trouver,
« lui exposa son état et ses occupations, et fit vœu
« d'obéissance dans ses mains. Mais comme beaucoup,
« d'engagements lui ôtaient sa liberté, il garda encore
« l'habit du monde pendant une année du consentement
« de frère Reginald, et cependant il travailla de toutes
« ses forces à lui amener des auditeurs et des disciples.
« Tantôt c'était l'un, tantôt l'autre, et chaque fois qu'il
« avait fait une conquête, il semblait prendre l'habit
« avec celui qui le prenait (1). »

Le couvent de Sainte-Marie-de-Mascarella ne suffisait plus aux Frères. Reginald obtint de l'évêque de Bologne, par l'entremise du cardinal Ugolin, alors légat apostolique dans ces contrées, l'église de Saint-Nicolas-des-

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. IV, chap. 10.

Vignes, située près des murs et entourée de champs. Le chapelain de l'église, appelé Rodolphe, homme bon et craignant Dieu, loin de s'opposer à la générosité de l'évêque envers les Frères, prit lui-même l'habit. Il racontait qu'avant l'arrivée des Frères à Bologne il y avait une pauvre femme méprisée des hommes, mais aimée de Dieu, qui se mettait souvent à genoux et en prière près d'une certaine vigne où le couvent de Saint-Nicolas fut établi dans la suite ; et lorsqu'on se moquait d'elle en la voyant ainsi prier le visage tourné vers cette vigne, elle répondait : « O malheureux insensés que vous êtes ! si « vous saviez quels hommes habiteront ici et quelles « choses s'y passeront, vous vous prosterneriez vous-« mêmes en adoration devant Dieu ; car le monde entier « sera illuminé par ceux qui habiteront ici (1). »

Un autre Frère, Jean de Bologne, racontait que les cultivateurs de la vigne de Saint-Nicolas y avaient souvent vu des lumières et des apparitions de splendeurs. Frère Clarin se rappelait que dans son enfance, passant un jour près de cette vigne, son père, qu'il accompagnait, lui dit : « Mon fils, on a souvent entendu dans ce « lieu le chant des anges, ce qui est un grand présage « pour l'avenir. » Et comme l'enfant remarquait que peut-être étaient-ce des hommes qu'on avait entendus, son père lui répondit : « Mon fils, autre est la voix des « hommes, autre la voix des anges, et on ne saurait les « confondre (2). »

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. I, chap. 3.
(2) Ibid.

Les Frères, transférés à Saint-Nicolas au printemps de l'année 1219, continuèrent à s'y multiplier, grâce aux prédications de Reginald, à la bonne odeur de leurs vertus, et à une protection de Dieu qui éclatait de temps en temps par de merveilleuses histoires. Un étudiant de l'Université fut appelé à l'ordre de la manière suivante. Une nuit, pendant son sommeil, il se crut seul dans un champ et surpris par une tempête. Il court à la première maison venue, il frappe, il demande l'hospitalité; mais une voix lui répond : « Je suis la Justice, et parce que « tu n'es pas juste, tu n'entreras point dans ma maison. » Il frappe à une autre porte, une autre voix lui répond : « Je suis la Vérité, et je ne te reçois point, parce que la « Vérité ne délivre que ceux qui l'aiment. » Il s'adresse ailleurs, on le repousse en lui disant : « Je suis la Paix, « il n'y a pas de paix pour l'impie, mais seulement pour « l'homme de bonne volonté. » Enfin il frappe à une dernière porte, une personne lui ouvre et lui dit : « Je « suis la Miséricorde. Si tu veux te sauver de la tem-« pête, va au couvent de Saint-Nicolas, qu'habitent les « Frères Prêcheurs : tu y trouveras l'étable de la péni-« tence, la crèche de la continence, l'herbe de la doc-« trine, l'âne de la simplicité, le bœuf de la discré-« tion, Marie qui t'éclairera, Joseph qui t'aidera, et « Jésus qui te sauvera (1). » L'étudiant, éveillé sur ce songe, le prit pour un avertissement du Ciel et s'y conforma.

Aucun attrait humain ne coopérait à ces conversions

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. I, chap. 3.

de jeunes gens et d'hommes déjà avancés dans la carrière des emplois publics. Rien n'était plus dur que la vie des Frères. La pauvreté d'un ordre naissant se faisait sentir à eux par toutes sortes de privations. Leur corps et leur esprit, fatigués du travail de la propagation évangélique, ne se réparaient que dans le jeûne et l'abstinence ; une nuit brève sur une couche austère succédait aux longues heures du jour. Les moindres fautes contre la règle étaient sévèrement punies. Un frère convers ayant accepté sans permission je ne sais quelle étoffe grossière, Reginald lui ordonna de se découvrir les épaules, selon la coutume, pour recevoir la discipline en présence des Frères. Le coupable s'y refusa. Reginald le fit dépouiller par les Frères, et levant les yeux au ciel avec larmes, il dit : « O Seigneur Jésus-Christ, qui « aviez donné à votre serviteur Benoît la puissance « de chasser le démon du corps de ses moines par « les verges de la discipline, accordez-moi la grâce de « vaincre la tentation de ce pauvre frère par le même « moyen (1). » Il le frappa ensuite avec tant de force, que les Frères qui étaient présents en furent émus jusqu'à pleurer.

On conçoit que la nature était vaincue en des hommes capables de se soumettre à de pareils traitements. Et cette victoire obtenue sur eux-mêmes par la répression sanglante de l'orgueil et des sens, ils la retournaient ensuite glorieusement contre le monde. Car que pouvait désormais le monde sur des cœurs ainsi fortifiés à l'en-

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. IV, chap. 2.

contre de la honte et de la douleur? Chose admirable! la religion se sert pour élever l'homme des moyens dont le monde se sert pour l'avilir. Elle lui rend la liberté par les pratiques de la servitude; elle le fait roi en le crucifiant. Aussi n'étaient-ce point les pénitences du cloître qui étaient la plus rude épreuve des jeunes ou des illustres novices qui se pressaient aux portes de Saint-Nicolas de Bologne. La principale tentation des œuvres naissantes est dans leur nouveauté même, dans cet obscur horizon où flottent les choses qui n'ont point encore de passé. Quand un établissement a les siècles pour soi, il sort de ses pierres un parfum de stabilité qui rassure l'homme contre les doutes de son cœur. Il y dort comme l'enfant sur les vieux genoux de son aïeul; il y est bercé comme le mousse sur un vaisseau qui a cent fois traversé l'Océan. Mais les œuvres nouvelles ont une triste harmonie avec les endroits faibles du cœur humain : ils se troublent réciproquement. Saint-Nicolas de Bologne ne fut pas à l'abri de ces sourdes tempêtes qui, selon une loi de la Providence, doivent éprouver et purifier tous les ouvrages divins dont l'homme est le coopérateur. « Dans le temps, dit un historien, que l'ordre des Prê-« cheurs était comme un petit troupeau et une planta-« tion nouvelle, il s'éleva parmi les Frères, au couvent « de Bologne, une telle tentation d'abattement, que « beaucoup d'entre eux conféraient ensemble sur l'ordre « auquel ils devaient passer, persuadés que le leur, si « récent et si faible, ne pouvait avoir de durée. Deux « des Frères les plus considérables avaient déjà même « obtenu d'un légat apostolique la permission d'entrer

« dans l'ordre de Cîteaux, et ils en avaient présenté les
« lettres à frère Reginald, autrefois doyen de Saint-Ai-
« gnan d'Orléans, alors vicaire du bienheureux Domi-
« nique. Frère Reginald ayant assemblé le chapitre et
« exposé l'affaire avec une grande douleur, les Frères
« éclatèrent en sanglots, et un trouble incroyable s'em-
« para des esprits. Frère Reginald, muet et les yeux au
« ciel, ne parlait qu'à Dieu, en qui était toute sa con-
« fiance. Frère Clair le Toscan se leva pour exhorter les
« Frères. C'était un homme bon et de grande autorité,
« qui avait autrefois enseigné les arts et le droit cano-
« nique, et qui fut depuis prieur de la province romaine,
« pénitentier et chapelain du pape. A peine achevait-il
« son discours, qu'on voit entrer maître Roland de Cre-
« mone, docteur excellent et renommé qui enseignait la
« philosophie à Bologne, et le premier des Frères qui
« ait ensuite professé la théologie à Paris. Il était seul,
« plutôt ivre que transporté de l'esprit de Dieu, et sans
« dire une autre parole, il demande à prendre l'habit.
« Frère Reginald, hors de lui-même, ôte son propre
« scapulaire et le lui met au cou. Le sacristain sonne la
« cloche; les Frères entonnent le *Veni, creator Spiritus,*
« et pendant qu'ils le chantent avec des voix étouffées
« par l'abondance de leurs larmes et de leur joie, le
« peuple accourt; une multitude d'hommes, de femmes
« et d'étudiants inondent l'église; la ville entière s'é-
« meut au bruit de ce qui arrive; la dévotion envers les
« Frères se renouvelle; toute tentation s'évanouit, et
« les deux Frères qui avaient résolu de quitter l'ordre,
« se précipitant au milieu du chapitre, renoncent à la

« licence apostolique qu'ils avaient obtenue, et promet-
« tent de persévérer jusqu'à la mort (1). »

Tels furent les commencements de Saint-Nicolas de Bologne et de Saint-Jacques de Paris, les deux pierres angulaires de l'édifice dominicain. Là, au foyer des plus savantes universités de l'Europe, venait se former une élite de prédicateurs et de docteurs ; là s'assemblaient alternativement chaque année, selon le texte primitif des constitutions, les députés de toutes les provinces de l'ordre ; là vécurent de siècle en siècle des hommes que ne surpassait aucun de leurs contemporains, et qui perpétuaient parmi les peuples le respect de l'institution qui les avait nourris. Saint-Nicolas de Bologne eut la gloire de posséder les dernières années de Dominique et d'être son tombeau; Saint-Jacques de Paris devint par un autre endroit une sépulture fameuse. Tendrement aimé du roi saint Louis, il reçut sous ses marbres les entrailles et le cœur d'une foule de princes du sang français. Robert, sixième fils du saint roi et tige de la maison de Bourbon, y avait été tenu sur les fonts de baptême par le bienheureux Humbert, cinquième maître général de l'ordre, et y fut inhumé. Son fils, son petit-fils et son arrière-petit-fils l'y rejoignirent, et leurs restes unis ne formèrent plus qu'un tombeau sur lequel était gravée cette épitaphe : « Ici est la souche « des Bourbons; ici est renfermé le premier prince de « leur nom; ce sépulcre est le berceau des rois (2). »

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. I, chap. 5.
(2) *Hic stirps Borbonidum. Hic primus de nominē princeps*

Destinée singulière! Le couvent de Saint-Jacques, où la maison de Bourbon avait été baptisée dans la personne de son fondateur, et où reposaient ses quatre premières générations, fut le lieu d'où partirent les coups qui la renversèrent du trône de France (1). Les plus implacables destructeurs de la monarchie se rassemblaient dans son cloître désolé, et le nom qu'avaient porté les dominicains français ne sortit plus que sanglant de la bouche des nations. Aujourd'hui Saint-Jacques n'est pas même une ruine; un amas de maisons et de baraques en couvre les reliques de son ombre ignoble, et à la parfaite indifférence dont ce lieu a été l'objet, il est probable que la maison de Bourbon elle-même ne sait plus que c'était le tombeau de ses premiers aïeux.

conditur. Hi tumuli venit incunabula. Cette inscription est de Santeuil.

(1) Ce n'était pas proprement au couvent de Saint-Jacques que se réunissait le club des Jacobins, mais dans un autre couvent dominicain, vers le centre de la rue Saint-Honoré.

CHAPITRE XIV

VOYAGE DE SAINT DOMINIQUE EN ESPAGNE ET EN FRANCE. — SES VEILLES DANS LA GROTTE DE SÉGOVIE. — SA MANIÈRE DE VOYAGER ET DE VIVRE.

Quand Dominique, par une année de travaux, eut eu fondé Saint-Sixte et Sainte-Sabine, il tourna les yeux vers les contrées lointaines où il avait dispersé ses premiers enfants. Un désir lui vint de les revoir, de les fortifier par sa présence, et de bénir Dieu avec eux des maux et des biens qui leur avaient été envoyés. Il partit donc dans l'automne de 1218, accompagné de quelques religieux de son ordre, et d'un Frère Mineur appelé Albert, qui se joignit à eux en chemin. Arrivés en je ne sais quel lieu de la Lombardie, ils s'arrêtèrent dans une auberge, et se mirent à table avec tous les voyageurs qui étaient là. On servit de la viande; mais Dominique et les siens refusèrent d'en manger. L'hôtesse, voyant qu'ils se contentaient de prendre du pain et de boire un peu de vin, entra dans une grande colère contre le saint, et l'accabla d'injures. Ce fut en vain que Dominique tâcha de la désarmer par sa patience et ses bons discours; ni lui ni les assistants ne pouvaient venir à bout d'arrêter le torrent de ses malédictions. A la fin, Dominique lui dit avec douceur : « Ma fille, pour que

« vous appreniez à recevoir charitablement les ser-
« viteurs de Dieu par égard pour le maître qu'ils
« servent, je prie le Seigneur Jésus de vous imposer
« silence (1). » A peine eut-il achevé, que l'hôtesse devint muette. Huit mois après, lorsqu'il repassa dans le même endroit, à son retour d'Espagne, cette femme le reconnut, et se jetant à ses pieds, lui demanda pardon par ses larmes. Dominique lui fit sur la bouche le signe de la croix, et sa langue fut aussitôt déliée. Frère Albert, de qui on tient cette histoire, racontait aussi que sa tunique ayant été déchirée par un chien, le saint en rapprocha les morceaux avec un peu de boue, et en répara de la sorte le dommage.

Dominique, ayant passé les Alpes, se retrouva sur ces chemins du Languedoc qui lui étaient si connus. Mais tout était bien changé. Il n'eut pas même la consolation de prier au tombeau de son magnanime ami, le comte de Montfort. On avait emporté ses restes à l'abbaye de Fontevraud, loin de cette terre où il avait été couronné duc et comte, et où son épée, morte avec lui, ne pouvait plus protéger son cercueil. Après un baiser rapide donné à Saint-Romain de Toulouse et à Notre-Dame-de-Prouille, Dominique se hâta vers sa patrie, dont il n'avait pas foulé le sol depuis quinze ans. Il l'avait quittée simple chanoine d'Osma : il y revenait apôtre, thaumaturge, fondateur d'ordre, législateur, patriarche, le marteau des hérésies de son temps, un des plus puissants serviteurs de l'Église et de la vérité. Mais cette

(1) Pierre Cali, *Vie de saint Dominique*, n. 20.

gloire était son seul équipage et son seul fardeau. Qui l'eût rencontré dans les gorges des Pyrénées, le visage tourné vers l'Espagne, l'eût pris pour quelque mendiant étranger venant s'asseoir au riche soleil de l'Ibérie. Où dirigea-t-il d'abord ses pas? Fut-ce vers la vallée du Duéro? Était-il attendu au palais d'où la mort avait chassé son père et sa mère? Alla-t-il prier sur leur tombe, à Gumiel d'Izan, et sur celle d'Azévédo à Osma? L'abbaye de Saint-Dominique de Silos le vit-elle à genoux sur les dalles où sa mère avait été consolée par des présages énigmatiques? L'histoire ne nous en dit rien, et elle n'avait pas besoin de nous dire ce que le cœur du saint nous racontait tout seul. Il avait appris de Jésus-Christ à élever tous les sentiments naturels sans en détruire aucun. Le premier lieu certain où nous le trouvions en Espagne est une preuve de la tendresse qu'il avait conservée à son pays natal. C'est à Ségovie, ville voisine d'Osma, et l'une des principales de la Vieille-Castille, que l'histoire le remet en scène. Il s'y était logé dans la maison d'une pauvre femme, qui fut bientôt avisée du trésor qu'elle possédait. Dès le temps de son séjour en Languedoc, Dominique avait eu l'habitude de porter sur son corps un rude cilice, tantôt de laine, tantôt de crin. Étant donc à Ségovie chez cette pauvre femme, il quitta la chemise de laine dont il était intérieurement revêtu, pour en prendre une d'un tissu plus dur. Son hôtesse s'en aperçut, et par un sentiment de vénération elle cacha dans un coffre la tunique dont le saint s'était dépouillé. A quelque temps de là, le feu prit dans sa chambre, d'où elle était absente, et tous ses meubles

furent consumés, hormis le coffre qui contenait avec la relique ses effets les plus précieux.

Un autre miracle excita le reconnaissance publique des habitants de Ségovie. On était aux approches des fêtes de Noël de l'an 1218, et une sécheresse persévérante avait empêché jusque-là d'ensemencer les terres. Tout le peuple s'était rassemblé hors de la ville pour demander à Dieu, par une commune supplication, la fin du fléau. Dominique se leva au milieu de la foule, et après quelques paroles qui ne dissipaient point l'inquiétude générale, il s'écria : « Cessez, mes frères, de vous « effrayer, confiez-vous en la miséricorde de Dieu ; car « aujourd'hui même il vous enverra une pluie abon- « dante, et votre tristesse se changera en joie (1). » Quoique aucun signe de changement n'eût précédé, le ciel ne tarda pas de s'obscurcir, les nuages s'amoncelèrent, et le discours du saint fut interrompu par une pluie violente qui dissipa l'assemblée. Les habitants de Ségovie consacrèrent le souvenir de ce miracle par une chapelle élevée à l'endroit même où il avait eu lieu.

Un autre fois, Dominique se rendit à un conseil où les principaux habitants de la ville étaient réunis, et après qu'on eut lu les lettres du roi, il prit la parole en ces termes : « Vous venez, mes frères, d'entendre les « volontés du roi terrestre et mortel ; écoutez à cette « heure les commandements du Roi céleste et immor- « tel. » En entendant cela, un seigneur dit tout haut avec colère : « Est-ce que ce parleur veut nous retenir

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. II, chap. 6.

« ici toute la journée, et nous empêcher de dîner ?» Et à l'instant il tourna la bride de son cheval pour aller chez lui. Le serviteur de Dieu lui dit : « Vous vous retirez maintenant; mais l'année ne s'achèvera pas qu'à « la même place où vous êtes votre cheval manquera « de son cavalier, et ce sera en vain que, pour échapper « à vos ennemis, vous fuirez vers la tour que vous avez « bâtie dans votre maison (1). » La prophétie se vérifia exactement : avant la fin de l'année, ce seigneur fut tué, avec son fils et l'un de ses parents, sur la même place où il se trouvait lorsque Dominique lui avait adressé la parole.

Ségovie est bâtie entre deux collines séparées par une rivière. Sur la colline du nord, où ne s'étendaient point les murs de la ville, Dominique avait découvert une grotte sauvage propre aux mystères de la pénitence et de la contemplation. Ce fut là qu'il jeta les fondements d'un couvent auquel il donna le nom de Sainte-Croix. Pendant qu'on élevait des murs dans ces humbles proportions que le saint aimait, il fit de la grotte voisine son oratoire de nuit; car il avait coutume de consacrer une partie de la nuit à la prière et à toute sorte d'exercices mystérieux. Il donnait le jour aux hommes, à la prédication, aux voyages, aux affaires, et lorsque le soleil, en se retirant, préparait le repos de tous, lui, quittant aussi le monde, cherchait en Dieu la réparation dont avaient besoin son âme et son corps. Il restait au chœur à l'issue des complies, après avoir pris soin qu'aucun des Frères ne l'imitât, soit qu'il ne voulût point leur impo-

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. II, chap. 7.

ser un exemple au-dessus de leurs forces, soit aussi qu'une sainte pudeur lui fît craindre qu'on ne découvrît les secrets de son commerce avec Dieu. Mais la curiosité l'emporta plus d'une fois sur ses précautions; des Frères se cachaient dans l'obscurité de l'église pour épier ses veilles, et c'est ainsi qu'on en a connu les touchantes particularités. Quand donc il se sentait seul, protégé dans son amour par l'ombre et le silence, il entrait avec Dieu dans d'ineffables épanchements. Le temple, symbole de la cité permanente des anges et des saints, devenait pour lui comme un être vivant, qu'il attendrissait de ses larmes, de ses gémissements et de ses cris. Il en faisait la ronde en s'arrêtant à chaque autel pour prier, tantôt incliné profondément, tantôt prosterné, tantôt à genoux. C'était ordinairement par l'inclination profonde qu'il commençait à révérer Jésus-Christ, comme si l'autel, signe et mémoire de son sacrifice, eût été sa personne même. Il se prosternait ensuite la face contre terre, et on l'entendait dire tout haut ces paroles de l'Évangile : *Seigneur, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur;* et celles-ci de David : *Mon âme est attachée au pavé, donnez-moi la vie selon votre promesse;* et d'autres semblables. Lorsqu'il s'était relevé, il regardait fixement le crucifix, puis il fléchissait le genoux un certain nombre de fois, regardant et adorant tour à tour. De temps en temps, cette contemplation muette était interrompue par des éclats de voix; il disait : *Seigneur, j'ai crié vers vous; ne vous détournez point de moi; ne vous taisez point de moi;* et d'autres expressions tirées de l'Écriture. Quelquefois sa génuflexion se prolongeait; la parole n'arri-

vait plus de son cœur jusqu'à ses lèvres ; il semblait entrevoir le ciel par l'intelligence ; et il essuyait des larmes sur ses joues ; sa poitrine était haletante comme celle du voyageur qui approche de sa patrie. D'autres fois il se tenait debout, les mains ouvertes devant lui à la manière d'un livre, et il semblait lire attentivement ; ou bien il les élevait des deux côtés jusqu'aux épaules, comme un homme qui écoute, ou bien encore il s'en couvrait les yeux, pour méditer plus profondément. On le voyait aussi dressé sur la pointe des pieds, le visage au ciel, les mains jointes au-dessus de la tête en forme de flèche, puis les séparant comme pour demander, et les rejoignant comme s'il eût reçu, et en cet état, où il ne paraissait plus tenir à la terre, il avait coutume de dire : *Seigneur, exaucez-moi pendant que je vous prie, pendant que j'élève mes mains vers votre sacrée demeure.* Il avait un mode de prier qu'il n'employait que rarement, lorsqu'il voulait obtenir de Dieu quelque grâce extraordinaire : c'était de se tenir droit, les mains et les bras fortement étendus en croix, à l'imitation de Jésus-Christ mourant et poussant vers son Père ces clameurs puissantes qui sauvaient le monde. Il disait alors avec un son de voix grave et distinct : *Seigneur, j'ai crié vers vous ; j'ai étendu mes mains vers vous tout le jour ; j'ai étendu mes mains vers vous : mon âme est devant vous comme une terre sans eau, exaucez-moi promptement.* Il avait ainsi prié lorsqu'il ressuscita le jeune Napoléon ; mais ceux qui étaient présents n'entendirent point les paroles qu'il prononçait, et ils n'osèrent jamais lui demander ce qu'il avait dit.

Outre les supplications particulières qu'inspiraient à Dominique les besoins et les événements de chaque jour, il avait la cause de l'Église universelle toujours présente à l'esprit. Il priait pour la dilatation de la foi dans le cœur des chrétiens, pour les peuples encore assis dans l'esclavage de l'erreur, pour les âmes souffrantes au purgatoire des restes de leurs péchés. « Il avait une charité « si grande pour les âmes, dit un des témoins dans le « procès de sa canonisation, qu'elle s'étendait non-seu- « lement à tous les fidèles, mais aux infidèles, et à ceux- « là mêmes qui sont dans les douleurs de l'enfer, et il « versait pour eux beaucoup de larmes (1). » Encore les larmes ne lui suffisaient point : trois fois chaque nuit il mêlait son sang à ses prières, satisfaisant ainsi, autant qu'il le pouvait, cette soif d'immolation qui est la moitié généreuse de l'amour. On l'entendait se meurtrir les reins avec des nœuds de fer, et la grotte de Ségovie, témoin de tous les excès de sa pénitence, a gardé pendant des siècles la trace du sang qu'il y avait répandu. Il faisait dans son cœur trois parts de ce sang : la première était pour ses péchés ; la seconde, pour les péchés des vivants ; la troisième, pour les péchés des morts. Plus d'une fois même il contraignit quelqu'un des frères de le frapper, afin d'augmenter l'humiliation et la douleur de son sacrifice. Un jour viendra où, en présence du ciel et de la terre, les anges de Dieu apporteront sur l'autel du jugement deux coupes remplies : une main irrécusable les pèsera toutes deux, et il sera connu, à la gloire éter-

(1) *Actes de Bologne*, déposition de frère Ventura, n. 9.

nelle des saints, que chaque goutte de sang donnée par l'amour en a sauvé des flots.

Quand Dominique avait longtemps veillé, prié, pleuré, offert son âme et son corps en sacrifice, si la cloche des matines ne lui annonçait pas le réveil des Frères, il montait leur rendre visite, comme si une trop longue absence l'en eût séparé. Il entrait doucement dans leurs cellules, faisait sur eux le signe de la croix, et recouvrait ceux dont les vêtements s'étaient dérangés pendant le sommeil. Il retournait ensuite les attendre au chœur. Quelquefois le sommeil le surprenait dans les pieux mystères de sa nuit; on le trouvait alors appuyé contre un autel, ou bien étendu sur le pavé. L'heure des matines sonnée, il se réunissait aux Frères, et allant d'un côté du chœur à l'autre, il les exhortait à psalmodier de toutes leurs forces et joyeusement. Après l'office, il se retirait pour dormir dans un coin de la maison; car il n'avait point de cellule propre comme les autres Frères, il se jetait tout habillé dans le premier endroit venu, sur un banc, sur la paille, sur la terre nue, quelquefois sur le brancard des morts. Son sommeil était si court pendant la nuit, qu'il dormait souvent à table, au milieu de son repas.

Au sortir de Ségovie, où il laissa pour prieur frère Corbalan, Dominique vint à Madrid. Il y trouva un couvent déjà commencé. On conjecture qu'il l'avait été par Pierre de Madrid, l'un de ceux que Dominique avait envoyés en Espagne lors de la dispersion des Frères. Il était situé hors des murs de la ville. Dominique en changea la destination; au lieu des Frères, il y établit

des Sœurs, et le dédia à saint Dominique de Silos. Mais le nom de Silos disparut avec le temps, et le couvent resta dédié à son fondateur, par une transformation insensible dont tout le monde fut complice. Il est digne de remarque qu'en Espagne, comme en France et en Italie, le saint patriarche mettait autant de zèle à créer des maisons de Sœurs que des maisons de Frères, se souvenant toujours que Notre-Dame-de-Prouille avait été les prémices de son institut. Un monument nous est resté de sa sollicitude pour les religieuses de Madrid, dans une lettre qu'il leur écrivait peu après leur fondation, et qui est ainsi conçue: « Frère Dominique, maître « des Prêcheurs, à la mère prieure et à tout le couvent « des Sœurs de Madrid, salut et amélioration de vie par « la grâce de Dieu, notre Seigneur. Nous nous réjouis- « sons beaucoup et nous remercions Dieu de votre pro- « grès spirituel, et de ce qu'il vous a tirées de la boue « de ce monde. Combattez, mes filles, contre votre an- « cien ennemi, par les prières et les jeûnes; car celui-là « seul sera couronné qui aura légitimement combattu. « Jusqu'à présent vous manquiez d'une maison conve- « nable pour suivre toutes les règles de notre sainte re- « ligion; mais, à cette heure, il ne vous resterait aucun « sujet d'excuse, puisque, par la grâce de Dieu, vous « jouissez de bâtiments où l'observance régulière peut « être exactement accomplie. C'est pourquoi je veux que « désormais le silence soit gardé dans tous les lieux mar- « qués par les constitutions de l'ordre, savoir : au chœur, « au réfectoire, dans les corridors, et que partout ail- « leurs vous viviez selon vos règles. Que nulle de vous

« ne franchisse la porte du couvent ; qu'aucune per-
« sonne n'y entre, si ce n'est un évêque ou quelque
« prélat , pour prêcher, ou bien pour faire une visite
« publique. N'omettez pas les disciplines, les veilles;
« soyez obéissantes à votre prieure ; ne perdez pas le
« temps en vaines conversations. Et parce qu'il nous
« est impossible de subvenir à nos besoins temporels,
« ne voulant pas en revanche les aggraver, nous défen-
« dons à quelque Frère que ce soit de recevoir des no-
« vices à votre charge ; ce pouvoir n'appartiendra qu'à
« la prieure avec le conseil du couvent. Nous mandons
« à notre très-cher frère Mannès, qui a tant travaillé
« pour votre maison et vous a établies dans votre saint
« état, de disposer, de régler et d'ordonner les choses
« comme il lui semblera bon, pour que vous viviez sain-
« tement et religieusement. Nous lui donnons pouvoir
« de vous visiter, de vous corriger, et même de déposer
« la prieure, s'il le juge nécessaire, mais avec le con-
« sentement de la plus grande partie des religieuses; il
« pourra aussi vous accorder des dispenses, selon qu'il
« l'estimera prudent. Adieu dans le Christ (1). »

Beaucoup d'autres couvents d'Espagne réclament l'honneur d'avoir été fondés ou préparés par Dominique. Les historiens primitifs s'en taisant, nous ne croyons pas à propos de rappeler ces prétentions, que ne confirme point assez la brièveté du séjour de Dominique en Espagne. Nous ne mentionnerons que Palencia, où

(1) Dans le 1er vol. des *Annales des Frères Prêcheurs*, par Mamachi, p. 60 de l'Appendice.

le saint avait passé dix années de sa jeunesse, et où il paraît certain qu'il établit une confrérie du Rosaire et un couvent sous le nom de Saint-Paul.

A Guadalaxara, non loin de Madrid, sur la route de France, Dominique fut abandonné des frères qu'il emmenait avec lui. Trois seulement lui demeurèrent fidèles, frère Adam et deux convers. Il se tourna vers l'un d'eux, et lui demanda s'il ne voulait pas aussi le quitter. « A Dieu ne plaise, répondit le Frère, que je « quitte la tête pour suivre les pieds (1) ! » Cette défection avait été annoncée à Dominique par une vision. Il pria, sans s'émouvoir, pour les brebis perdues, et il eut la consolation de les voir presque toutes rentrer au bercail. Ce fut probablement en leur faveur qu'aux approches de Toulouse, n'ayant à dîner qu'une coupe de vin pour huit qu'ils étaient, il l'augmenta miraculeusement, « mû à compassion, disent les historiens, par « quelques-uns des Frères qui avaient été délicatement « nourris dans le siècle (2). »

Dominique rencontra à Toulouse Bertrand de Garrigue, l'un de ses disciples les plus anciens. Ils prirent ensemble la route de Paris, et visitèrent, en passant, le célèbre pèlerinage de Roc-Amadour, vieux sanctuaire dédié à la bienheureuse Vierge dans une solitude escarpée et sauvage du Quercy. « Le lendemain de la nuit « qu'ils avaient consacrée à cette dévotion, ils furent « joints sur la route par des pèlerins allemands, qui,

(1) Vincent de Beauvais, *Miroir histor.*, liv. xxx. chap. 77.
(2) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. II, chap. 5.

« les ayant entendus réciter des psaumes et des litanies, « les suivirent pieusement. Au prochain village, leurs « nouveaux compagnons les invitèrent à dîner, et ils « agirent de même pendant quatre jours consécutifs. Le « cinquième jour, le bienheureux Dominique dit en gé- « missant à Bertrand de Garrigue : — Frère Bertrand, « j'ai conscience de voir que nous moissonnions le tem- « porel de ces pèlerins, sans pouvoir semer en eux le « spirituel. C'est pourquoi, s'il vous plaît, mettons-nous « à genoux, et demandons à Dieu la grâce d'entendre et « de parler leur langue, afin que nous leur annoncions « le Seigneur Jésus. — Ce qu'ayant fait, ils commen- « cèrent à s'exprimer en allemand, à la grande surprise « des pèlerins, et pendant quatre autres jours qu'ils « furent ensemble, jusqu'à Orléans, ils s'entretinrent « du Seigneur Jésus. A Orléans, les pèlerins suivirent « la route de Chartres, et laissèrent Dominique et Ber- « trand sur celle de Paris, après avoir pris congé d'eux « et s'être recommandés à leurs prières. Le lendemain, « le bienheureux Père dit à Bertrand : — Frère, voici « que nous arrivons à Paris ; si les Frères apprennent « le miracle que le Seigneur a fait, ils nous regarderont « comme des saints, tandis que nous ne sommes que « des pécheurs ; et, s'il vient aux oreilles des gens du « monde, notre humilité courra de grands risques ; « c'est pourquoi je vous défends d'en parler à personne « avant ma mort (1). »

L'une des premières maisons qui frappèrent les yeux

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. II, chap. 10.

de Dominique entrant à Paris par la porte d'Orléans, fut le couvent de Saint-Jacques. Il renfermait déjà trente religieux. Le saint patriarche n'y demeura que quelques jours, pendant lesquels il donna l'habit à ce jeune Guillaume de Montferrat, qu'il avait connu à Rome chez le cardinal Ugolin, et qui lui avait promis d'être Frère Prêcheur après qu'il aurait étudié deux ans la théologie à l'Université de Paris. Il tint parole en ce temps-là. Dominique fit une autre rencontre dans la personne d'un bachelier saxon qui s'appelait Jourdain. C'était un jeune homme ingénieux, éloquent, aimable, aimant Dieu. Il était né dans le diocèse de Paderborn, de la noble famille des comtes d'Ebernstein, et il était venu à Paris boire aux sources de la science divine. Déjà tourmenté de Dieu, qui le destinait à être le premier successeur de Dominique dans le gouvernement général des Frères Prêcheurs, il se sentit attiré vers le grand homme dont il devait être l'héritier, et lui découvrit les impressions ardentes de Jésus-Christ sur son cœur. Dominique, dont l'attouchement était ordinairement si décisif, ne voulut point hâter le mouvement de cette âme prédestinée; il conseilla seulement au jeune Saxon de s'essayer au joug de Dieu en recevant l'ordre du diaconat, et il le laissa se débattre contre le vent du ciel, en attendant la main qui devait le cueillir dans sa maturité.

Rien ne manifeste mieux la hardiesse et la rapidité du génie de Dominique que l'action exercée par sa courte apparition au couvent de Saint-Jacques. Depuis près d'un an, le travail opiniâtre de plusieurs hommes de mérite y avait rassemblé trente religieux, et tout l'effort de cette

communauté naissante était de s'accroître au dedans par une laborieuse multiplication. Dominique arrive : il jette un regard sur le petit troupeau français, et l'estime suffisant pour peupler la France de Frères Prêcheurs. A sa voix, Pierre Cellani part pour Limoges, Philippe pour Reims, Guerric pour Metz, Guillaume pour Poitiers, quelques autres Frères pour Orléans, avec la mission de prêcher dans ces villes et d'y fonder des couvents. Pierre Cellani objecte son ignorance, la pénurie de livres où il est ; Dominique lui répond avec une confiance intrépide en Dieu : « Va, mon fils, va sans crainte ; deux « fois par jour je penserai à toi devant Dieu ; n'aie pas « de doute. Tu gagneras beaucoup d'âmes ; tu feras du « fruit, tu croîtras et tu multiplieras, et le Seigneur « sera avec toi (1). » Pierre Cellani racontait plus tard dans l'intimité, que toutes les fois qu'il avait été troublé au dedans ou au dehors, il s'était remis en mémoire cette promesse, invoquant Dieu et Dominique, et que tout lui avait réussi.

Dominique sortit de Paris par la porte de Bourgogne. A Châtillon-sur-Seine, il rappela à la vie le neveu d'un ecclésiastique chez lequel il était logé. Cet enfant était tombé d'un étage supérieur, et on l'avait relevé demi-mort. Son oncle donna un grand repas en l'honneur du saint. Dominique, voyant que la mère de l'enfant ne mangeait pas, parce qu'elle avait la fièvre, lui présenta de l'anguille, qu'il bénit en lui disant de manger par la vertu de Dieu, et ce remède la guérit aussitôt.

(1) Bernard Guidonis, *Catalogue des Maîtres de l'ordre.*

« Après cela, le glorieux Père retourna en Italie, « accompagné d'un frère convers nommé Jean. Ce frère « Jean se trouva mal tout à coup au milieu des Alpes « Lombardes à cause de la faim, et il ne pouvait plus « marcher ni même se lever de terre. Le pieux Père lui « dit : — Qu'avez-vous, mon fils, que vous ne marchez « plus? — Il répondit : — Père saint, c'est que je meurs « de besoin. — Le saint lui dit : — Prenez courage, « mon fils, marchons encore un peu, et nous arrive- « rons quelque part où nous trouverons à réparer nos « forces. — Mais comme le frère répliquait qu'il lui était « impossible de faire un pas de plus, le saint, avec la « bonté et la commisération dont il était rempli, re- « courut à son refuge accoutumé, qui était la prière. Il « pria brièvement le Seigneur, et se tournant vers le « Frère, il lui dit : — Levez-vous, mon fils, allez à ce « lieu qui est devant vous, et apportez ce que vous y « trouverez. — Le Frère se leva avec une extrême diffi- « culté, et se traîna jusqu'au lieu qui lui était indiqué, « à la distance d'un jet de pierre environ. Il vit un pain « d'une admirable blancheur enveloppé dans un linge « très-blanc ; il l'apporta, et, d'après l'ordre du saint, « il en mangea jusqu'à ce que la force lui fût revenue. « Quand il eut fini, l'homme de Dieu lui demanda s'il « pouvait marcher, maintenant qu'il avait apaisé sa « faim : il répondit que oui. — Levez-vous donc, lui « dit-il, et reportez le reste du pain, enveloppé dans le « linge, là où vous l'avez pris. — Le Frère obéit, et ils « continuèrent leur route. Un peu plus loin, le Frère, « revenant à lui-même, se dit : O mon Dieu ! et qui est-

« ce qui avait posé là ce pain, et d'où avait-il été ap-
« porté? N'ai-je pas perdu l'esprit de ne m'en être pas
« encore inquiété? Et il dit au saint : — Père saint,
« d'où ce pain avait-il été apporté, ou qui l'avait posé
« là? — Alors ce vrai amateur et gardien de l'humilité
« lui dit : Mon fils, n'avez-vous pas mangé autant que
« vous souhaitiez? — Il répondit : Oui. — Puis donc,
« ajouta le saint, que vous avez mangé autant que vous
« souhaitiez, rendez grâces à Dieu, et n'entrez point
« en peine du reste (1). »

Arrêtons-nous ici, dans ce sentier des Alpes Lombardes où le courage manqua au compagnon de Dominique, et, voyageurs nous-mêmes sur de si pieuses traces, ne nous envions pas le bonheur de les considérer de plus près.

Dominique voyageait à pied, un bâton à la main, un paquet de hardes sur les épaules. Quand il était hors des lieux habités, il ôtait sa chaussure et marchait nu-pieds. Si quelque pierre le blessait en chemin, il disait en riant : « Voilà notre pénitence (2). » Une fois, étant accompagné de frère Bonvisi, et passant dans un endroit semé de cailloux aigus, il lui dit : « Ah! malheureux que « je suis, j'ai été obligé un jour de me chausser dans cet « endroit. » Et le Frère lui demandant pourquoi, il répondit : « Parce qu'il avait beaucoup plu (3). » Lorsqu'il approchait d'une ville ou d'un village, il remettait sa

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères,* liv. II, chap. 6.
(2) *Actes de Bologne,* déposition de Jean de Navarre, n. 3.
(3) *Actes de Bologne,* déposition de Bonvisi de Plaisance, n. 2.

chaussure à ses pieds, jusqu'à ce qu'il en fût sorti. Rencontrait-il une rivière ou un torrent à passer, il faisait le signe de la croix sur les eaux, et y entrait hardiment le premier, donnant l'exemple à ses compagnons. La pluie venait-elle à tomber, il chantait des hymnes à haute voix, l'*Ave maris Stella*, le *Veni creator Spiritus*. Il ne portait ni or, ni argent, ni monnaie, jaloux d'être pour tout à la merci des hommes et de la Providence. Il logeait de préférence dans les monastères, ne s'arrêtant jamais à sa fantaisie, mais selon la fatigue et le désir des Frères qui étaient avec lui. Il mangeait ce que ses hôtes apportaient sur la table, sauf les viandes; car, même en route, il observait rigoureusement l'abstinence et les jeunes de l'ordre, quoiqu'il dispensât ses compagnons de jeûner. Plus on le traitait mal, plus il était content. On le vit, étant malade, manger des racines et des fruits plutôt que de toucher à des mets délicats. Lorsqu'il devait loger chez des gens du monde, il étanchait d'abord sa soif à quelque fontaine, de peur que le besoin ne le fît outre-passer en buvant la modestie d'un religieux, et qu'il ne scandalisât les assistants. Quelquefois il allait mendier son pain de porte en porte; il remerciait toujours avec humilité ceux qui lui donnaient, jusqu'à se mettre à genoux en de certaines occasions. Il prenait son repos tout habillé, sur la paille ou sur une planche.

Le voyage n'interrompait aucune de ses pratiques de piété. Tous les jours, à moins qu'une église ne lui manquât, il offrait à Dieu le saint sacrifice avec une grande abondance de larmes; car il lui était impossible de célé-

brer les divins mystères sans attendrissement. Lorsque le cours des cérémonies lui annonçait l'approche de Celui qu'il avait aimé de préférence dès ses jeunes années, on s'en apercevait à l'émotion de tout son être; une larme n'attendait pas l'autre sur son visage pâle et rayonnant. Il prononçait l'Oraison dominicale avec un accent séraphique qui rendait sensible la présence du *Père qui est aux cieux*. Le matin, il gardait et faisait garder le silence à ses compagnons jusqu'à neuf heures, et, le soir, depuis complies. Dans l'intervalle, il parlait de Dieu, soit en forme de conversation, soit par manière de controverse théologique, et de toutes les façons qu'il pouvait imaginer. Quelquefois, surtout dans les lieux solitaires, il priait ses compagnons de rester à une certaine distance de lui, en leur disant gracieusement avec le prophète Osée : *Je le conduirai dans la solitude, et je lui parlerai au cœur*. Il les précédait ou les suivait alors en méditant quelque passage des Écritures. Les Frères remarquaient qu'en ces sortes d'occasions il faisait souvent un geste devant son visage, comme pour écarter des insectes importuns, et ils attribuaient à cette méditation familière des textes saints l'intelligence merveilleuse qu'il en avait acquise. Son habitude d'être avec Dieu était si puissante, qu'il ne levait presque pas les yeux de terre. Jamais il n'entrait dans la maison où l'hospitalité lui était accordée, sans avoir été prier à l'église, s'il y en avait une en ce lieu-là. Après le repas, il se retirait dans une chambre pour lire l'Évangile de saint Matthieu ou les Épîtres de saint Paul, qu'il portait toujours avec lui. Il s'asseyait, ouvrait le livre, faisait

le signe de la croix, et lisait attentivement. Mais bientôt la parole divine le mettait hors de lui. Il faisait des gestes comme s'il eût parlé avec quelqu'un; il paraissait écouter, disputer, lutter; il souriait et pleurait tour à tour; il regardait fixement, puis baissait les yeux, puis se parlait bas, puis se frappait la poitrine. Il passait incessamment de la lecture à la prière, de la méditation à la contemplation; de temps en temps il baisait le livre avec amour, comme pour le remercier du bonheur qu'il lui donnait, et s'enfonçant de plus en plus dans ces sacrées délices, il se couvrait le visage de ses mains ou de son capuce. Quand la nuit était venue, il allait à l'église y pratiquer ses veilles et ses pénitences accoutumées; ou bien, s'il n'avait pas d'église à sa disposition, il se couchait dans quelque chambre écartée, d'où ses gémissements venaient malgré lui interrompre le sommeil de ses compagnons. Il les réveillait à l'heure des matines pour réciter l'office en commun, et lorsqu'il était logé dans quelque couvent, même étranger à son ordre, il allait frapper à la porte des religieux, les excitant à se lever et à descendre au chœur.

Il prêchait à tout venant sur la route, dans les villes, les villages, les châteaux, et jusque dans les monastères. Sa parole était enflammée. Initié par ses longues études de Palencia et d'Osma à tous les mystères de la théologie chrétienne, ils sortaient de son cœur avec des flots d'amour qui en révélaient aux plus endurcis la vérité. Un jeune homme, ravi de son éloquence, lui demanda dans quels livres il avait étudié. « Mon fils, répondit-il, c'est « dans le livre de la charité plus qu'en tout autre, car

« celui-là enseigne tout (1). » Aussi pleurait-il souvent en chaire, et généralement il était rempli de cette mélancolie surnaturelle que donne le sentiment profond des choses invisibles. Quand il apercevait de loin les toits pressés d'une ville ou d'un bourg, la pensée des misères des hommes et de leurs péchés le plongeait dans une réflexion triste dont le contre-coup apparaissait aussitôt sur son visage. Il passait ainsi rapidement aux expressions les plus diverses de l'amour, et la joie, le trouble et la sérénité se succédant à tout propos dans les plis de son front, portaient en lui la majesté de l'homme à une incroyable puissance de séduction. « Il se rendait « aimable à tous, dit un des témoins dans le procès de « sa canonisation, aux riches, aux pauvres, aux Juifs « et aux infidèles, qui sont nombreux en Espagne, où « il était aimé de tous, excepté des hérétiques et des « ennemis de l'Église, qu'il convainquait par ses con- « troverses et ses prédications (2). »

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères,* liv. II, chap. 25.
(2) *Actes de Bologne,* déposition de Jean de Navarre, n. 8.

CHAPITRE XV

CINQUIÈME VOYAGE DE SAINT DOMINIQUE A ROME. — MORT DU BIENHEUREUX REGINALD. — LE BIENHEUREUX JOURDAN DE SAXE ENTRE DANS L'ORDRE.

C'était au fort de l'été de 1219, que Dominique, descendant une dernière fois les rampes escarpées des Alpes, revoyait la riche et vaste plaine destinée à posséder l'une des grandes parts de sa vie. La Vieille-Castille avait nourri son enfance et sa jeunesse; le Languedoc avait dévoré les plus belles années de sa maturité; Rome était le centre où l'avait sans cesse ramené l'ardeur de sa foi : la Lombardie devait être son tombeau. On ignore par quelle route il y rentra; les historiens primitifs se taisent sur son itinéraire jusqu'à Bologne. Il fut reçu au couvent de Saint-Nicolas avec une immense joie par la multitude de Frères qui y vivaient sous le gouvernement de Reginald. Son premier acte fut un acte de désintéressement. Odéric Gallicani, citoyen de Bologne, avait récemment donné aux Frères, en forme authentique, des terres d'une valeur considérable. Dominique déchira le contrat en présence de l'évêque, déclarant qu'il voulait que ses religieux mendiassent leur pain de chaque jour, et qu'il ne leur permettrait jamais d'amasser des posses-

sions. Nulle vertu, en effet, ne lui était plus chère que la pauvreté. Il n'était couvert en toute saison que d'une seule tunique d'un tissu vil, avec laquelle il ne rougissait pas de se présenter devant les plus grands seigneurs. Il voulait que ses frères fussent vêtus comme lui, qu'ils habitassent de petites maisons, que même à l'autel ils ne se servissent ni de soie ni de pourpre, et qu'à part les calices, ils n'eussent aucun vase d'or ni d'argent. Il portait à table le même esprit de retranchement et de pénitence. On servait deux plats aux Frères; mais il ne mangeait que d'un seul. Rodolphe de Faënza, procureur du couvent de Bologne, racontait qu'ayant augmenté quelquefois l'ordinaire des religieux pendant le séjour de Dominique, le saint l'avait appelé, et lui avait dit à l'oreille : « Pourquoi tuez-vous les Frères avec ces pitances (1)? »

Quand le pain ou le vin manquait au couvent de Saint-Nicolas, ce qui arrivait de temps en temps, frère Rodolphe allait trouver Dominique. Le saint lui ordonnait de prier; il le suivait même à l'église pour prier avec lui, et la Providence faisait si bien, qu'elle arrangeait le dîner de ses enfants. Un jour de jeûne, toute la communauté étant déjà assise au réfectoire, frère Bonvisi vint dire à Dominique qu'il n'y avait absolument rien. Le saint leva les yeux et les mains au ciel d'un air gai, et rendit grâces à Dieu d'être si pauvre. Mais bientôt deux jeunes gens inconnus entrèrent au réfectoire, l'un portant des pains, l'autre des figues sèches, qu'ils distri-

(1) *Actes de Bologne,* déposition de Rodolphe de Faënza, n. 2.

buèrent aux religieux. Un autre jour qu'il n'y avait que deux pains au couvent, Dominique ordonna qu'on les rompît en petits morceaux, bénit la corbeille, et dit au servant de faire le tour du réfectoire en donnant à chaque Frère deux ou trois de ces petits morceaux. Quand il eut fini, Dominique lui ordonna de faire un second tour et de continuer jusqu'à ce que tous les Frères fussent rassasiés. Les Frères ne buvaient ordinairement que de l'eau; mais on tâchait d'avoir toujours un peu de vin pour les malades. Un jour l'infirmier vint se plaindre à Dominique que le vin des malades manquait, et il lui apporta le vase, qui était vide. Le serviteur de Dieu se mit en prière, selon sa coutume, exhortant les autres par humilité à faire de même, et lorsque l'infirmier releva son vase il était plein.

Les historiens n'ont dit qu'un mot pour exprimer la joie des Frères de Bologne à l'arrivée de Dominique; mais on conçoit sans peine l'effet de sa présence au milieu de tous ces hommes, qui ne le connaissaient point encore, et qui pourtant étaient ses fils. Ils voyaient de leurs yeux l'Espagnol qui les avait convertis à Dieu par la bouche d'un Français, et qui, ressuscitant les merveilles primitives de l'Église, avait réuni en une communauté d'apôtres des chrétiens de toutes nations. Ils le voyaient, et ses vertus, ses miracles, sa parole, sa physionomie composaient un spectacle que leur imagination même n'avait pu se figurer. Dans le peu de temps qu'il fut parmi eux, Dominique accrut encore leur sainte et nombreuse famille par l'ascendant qu'il exerçait au dehors aussi bien qu'au dedans. Rien ne fut singulier

comme la prise d'habit d'Étienne d'Espagne. Il la raconte lui-même en ces termes : « Pendant que j'étudiais « à Bologne, maître Dominique y vint, et il prêchait « aux étudiants ainsi qu'à d'autres personnes. J'allais « me confesser à lui, et je crus remarquer qu'il m'ai« mait. Un soir que je me disposais à souper dans mon « hôtel avec mes compagnons, il envoya deux Frères « pour me dire : — Frère Dominique vous demande, et « souhaite que vous veniez sur-le-champ. — Je répondis « que j'irais aussitôt que j'aurais soupé. Ils répliquèrent « qu'il m'attendait à l'instant même. Je me levai donc, « laissant tout là pour les suivre, et j'arrivai à Saint« Nicolas, où je trouvai maître Dominique au milieu de « beaucoup de Frères. Il leur dit : — Apprenez-lui com« ment on fait la prostration. — Quand ils me l'eurent « appris, je me prosternai en effet avec docilité, et il « me donna l'habit de Frère Prêcheur, en me disant : « — Je veux vous munir des armes avec lesquelles « vous combattrez le démon tout le temps de votre vie. « — J'admirai beaucoup alors, et jamais je n'y ai pensé « sans étonnement, par quel instinct Frère Dominique « m'avait ainsi appelé et revêtu de l'habit de Frère « Prêcheur ; car je ne lui avais jamais parlé d'entrer « en religion, et sans doute il agit de la sorte par quel« inspiration ou révélation divine (1). »

Ce que Dominique avait précédemment fait à Paris, il le fit à Bologne, c'est-à-dire qu'il envoya des Frères dans les principales villes de la haute Italie pour y prê-

(1) *Actes de Bologne*, déposition d'Étienne d'Espagne, n. 2.

cher et y fonder des couvents. Il ne se départait point de sa maxime favorite, qu'*il faut semer le grain, et non l'entasser*. Milan et Florence reçurent alors des colonies de Frères Prêcheurs. Il jugea aussi à propos que Reginald quittât Bologne pour Paris. Il espérait beaucoup de son éloquence et de sa renommée pour achever de planter l'ordre en France. Les Frères de Bologne le virent s'éloigner avec un amer regret, pleurant d'être séparés si tôt *des mamelles de leur mère*. Ce sont les expressions du bienheureux Jourdain de Saxe, qui ajoute immédiatement : « Mais toutes ces choses arrivaient par « la bonté de Dieu. Il y avait je ne sais quoi de mer- « veilleux dans la manière dont le bienheureux servi- « teur de Dieu Dominique dispersait çà et là les Frères « dans toutes les régions de l'Église de Dieu, malgré les « représentations qu'on lui adressait quelquefois, et « sans que sa confiance fût jamais obscurcie par l'ombre « d'une hésitation. On eût dit qu'il connaissait d'avance « le succès, et que l'Esprit saint le lui avait révélé. En « effet, qui oserait en douter? Il n'avait avec lui, dans « le principe, qu'un petit nombre de Frères, simples et « illettrés pour la plupart, qu'il avait envoyés en petits « pelotons par toute l'Église, de sorte que les enfants « de ce siècle, qui jugent selon leur prudence, l'accu- « saient de détruire ce qui était commencé plutôt que « d'élever un grand édifice. Mais il accompagnait de « ses prières ceux qu'il envoyait ainsi, et la vertu du « Seigneur se prêtait à les multiplier (1). »

(1) *Vie de saint Dominique*, chap. II, n. 45.

Dominique partit lui-même de Bologne vers la fin du mois d'octobre. Il traversa l'Apennin dans la direction de Florence, et s'arrêta quelque temps sur les bords de l'Arno, où son ordre devait élever les célèbres couvents de Santa-Maria-Novella et de Saint-Marc. Les frères y jouissaient dès lors d'une église, à côté de laquelle demeurait une femme nommée Béné, connue par les désordres de sa vie, et que Dieu avait châtiée en l'abandonnant aux atteintes sensibles du mauvais esprit. Cette femme, ayant entendu prêcher Dominique, se convertit, et les prières du saint la délivrèrent des obsessions qui la tourmentaient. Mais la paix même fut pour elle une occasion de rechute, et quand Dominique revint à Florence une année après, elle lui avoua le mauvais effet qu'avait produit en elle sa délivrance. Dominique lui demanda avec bonté si elle voulait retourner à son ancien état, et sur sa réponse, qu'elle s'abandonnait à Dieu et à lui, le saint pria le Seigneur de faire ce qui conviendrait le mieux à son salut. Au bout de quelques jours, le mauvais esprit la tourmenta de nouveau, et le châtiment même de ses anciennes fautes devint pour elle une source de mérites et de perfection. Béné prit dans la suite le voile religieux, et s'appela sœur Bénédicte. On lit encore d'elle, qu'au retour de Dominique à Florence, elle se plaignit vivement à lui d'un ecclésiastique qui la persécutait à cause de son attachement pour les Frères. Cet ecclésiastique était irrité contre eux parce qu'on leur avait donné l'église dont il était auparavant chapelain, Dominique répondit à Béné : « Ayez patience, ma fille, « celui qui vous persécute sera bientôt des nôtres, et

« il supportera dans l'ordre de grands et longs tra-
« vaux (1). » Prédiction qui fut vérifiée par l'événement.

Dominique trouva le souverain Pontife à Viterbe. Honorius III lui accorda des lettres datées du 15 novembre 1219, par lesquelles il recommandait les Frères aux évêques et prélats d'Espagne. Le 8 décembre suivant, il étendit cette recommandation aux archevêques, évêques, abbés et prélats de toute la chrétienté. Le 17 du même mois, étant à Civita-Castellana, il fit à Dominique et aux Frères la donation authentique du couvent de Saint-Sixte au mont Cœlius; car jusque-là Saint-Sixte n'était possédé par l'ordre qu'en vertu d'une concession verbale. Les sœurs de Saint-Sixte ne sont pas mentionnées dans l'acte, sans doute parce qu'elles ne formaient avec les Frères qu'un seul et même ordre, dont l'administration temporelle et spirituelle appartenait au maître général.

Ce n'était pas la première fois que le saint patriarche voyait Viterbe. Trois années auparavant, lorsqu'il retournait en France après la confirmation de l'ordre, il y était venu avec le cardinal Capocci, qui lui donna sur une éminence voisine de la ville une chapelle et un monastère du nom de Sainte-Croix, et une église qu'on bâtissait à côté par son commandement. Le cardinal avait été averti en songe d'élever cette église à la sainte Vierge, et l'amitié qui l'unissait à Dominique l'avait porté à la lui offrir avant qu'elle fût achevée, de peur que le temps

(1) Constantin d'Orvieto, *Vie de saint Dominique*, n. 37.

ne trahît sa bonne volonté. Il n'eut pas, en effet, la satisfaction de la terminer; mais il en assura la possession à l'ordre avant sa mort, et elle est devenue, sous le nom de Notre-Dame de Gradi, l'un des plus illustres couvents de la province romaine. On y voit encore des restes de l'ancienne chapelle de Sainte-Croix, dans laquelle Dominique avait passé des nuits, et qui jusqu'au dernier siècle fut ornée des traces de son sang.

Dominique célébra à Rome les commencements de l'an 1220. Une phrase d'un historien nous apprend qu'il distribua aux Sœurs de Saint-Sixte des cuillers d'ébène qu'il leur avait apportées d'Espagne. Simplicité de ce grand homme! La pensée de faire plaisir à de pauvres religieuses l'avait préoccupé au sein des fatigues et des affaires d'un long voyage, et il leur avait apporté sur ses épaules, pendant une route de six à sept cents lieues, un souvenir de son pays. Je dis sur ses épaules, car jamais il ne souffrait qu'un autre que lui fût chargé de son bagage.

Cependant Reginald était arrivé à Paris, et il y annonçait l'Évangile avec toute l'autorité de son éloquence et de sa foi. Il était alors, après Dominique, l'astre le plus éclatant de la nouvelle religion. Tous les Frères avaient les yeux sur lui, et, sans prévoir la mort trop prochaine de leur fondateur, ils voyaient avec joie qu'il n'était pas le seul capable de porter le fardeau de son œuvre. Mais Dieu trompa bientôt ces sentiments d'amour et d'admiration. Reginald fut atteint d'une maladie mortelle au moment où il inspirait de lui une plus grande

attente que jamais. Le prieur de Saint-Jacques, Matthieu de France, vint l'avertir que l'heure du dernier combat approchait, et lui demanda s'il ne voulait pas permettre qu'on fît sur son corps les suprêmes onctions. « Je ne « crains pas le combat, répondit Reginald, je l'attends « avec joie. J'attends aussi la Mère de miséricorde qui « m'a oint à Rome de ses propres mains, et en laquelle « je me confie; mais de peur que je ne paraisse mépriser « l'onction ecclésiastique, il me plaît aussi de la rece- « voir, et je la demande (1). » Les Frères ne savaient point alors, du moins généralement, la manière mystérieuse dont Reginald avait été appelé à l'ordre; car il avait prié Dominique de n'en point parler de son vivant. Mais le souvenir de cette insigne faveur se présentant à son esprit à l'instant de la mort, il ne put s'empêcher d'y faire allusion, et la reconnaissance lui arracha un secret que son humilité avait caché jusque-là. Il avait dit précédemment à Matthieu de France une autre parole que l'histoire a conservée. Celui-ci, qui l'avait autrefois connu dans le siècle vivant avec toutes les aises de la célébrité et de la délicatesse, lui témoignant son étonnement de ce qu'il avait embrassé un institut aussi sévère : « C'est sans aucun mérite de ma part, répon- « dit-il, car je m'y suis toujours trop plu (2). » On ne sait pas le jour exact de sa mort; elle eut lieu à la fin de janvier ou au commencement de février de l'an 1220.

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. v, chap. 2.

(2) Le B. Jourdain de Saxe, *Vie de saint Dominique*, chap. III, n. 46.

Les Frères, qui n'avaient point encore chez eux le droit de sépulture, l'ensevelirent dans l'église de Notre-Dame-des-Champs, voisine de Saint-Jacques. Ses restes, déposés sous un monument, opérèrent des miracles, et furent pendant quatre cents ans l'objet d'un culte dont la tradition semblait devoir être ineffaçable. Mais l'an 1614, l'église de Notre-Dame-des-Champs ayant été donnée aux Carmélites de la réforme de sainte Thérèse, les religieuses transportèrent dans l'intérieur de leur cloître le corps de Reginald, et, malgré leur vénération héréditaire pour lui, sa mémoire cessa peu à peu d'être populaire; elle devint, comme son tombeau, le secret de ceux qui connaissent et habitent en esprit l'antiquité. Aujourd'hui le tombeau même n'existe plus; il a disparu avec l'église et le cloître de Notre-Dame-des-Champs: et le fondateur du couvent de Bologne, celui que les Frères appelaient *leur bâton*, que la sainte Vierge avait appelé à la religion de sa propre bouche, qui avait reçu d'elle en ses membres une onction miraculeuse, qui avait donné sa dernière et sacrée forme à notre habit, le bienheureux Reginald enfin ne jouit nulle part d'aucun culte, pas même dans l'ordre des Frères Prêcheurs, dont il fut l'un des plus beaux ornements par la sainteté de sa vie, la puissance de sa parole, et le grand nombre d'illustres enfants qu'il lui engendra. Cette fécondité ne se tarit en lui qu'à la mort. La veille même de sa dernière et courte maladie, il poussait encore de sa tige de sublimes rejetons.

On se rappelle l'étudiant saxon que Dominique avait connu à Paris, et dont il n'avait point voulu hâter la vo-

cation, toute visible qu'elle était déjà. Reginald avait été destiné à cueillir cette fleur précieuse que la main de Dominique avait respectée, par une sorte de pressentiment délicat, pour honorer et consoler la fin prématurée d'un de ses plus dignes enfants. Voici comment Jourdain de Saxe raconte son entrée dans l'ordre et celle d'Henri de Cologne, son ami : « La nuit même où l'âme du saint « homme Reginald s'envola au Seigneur, moi qui n'étais « point encore Frère par l'habit, mais qui avais fait « vœu de l'être entre ses mains, je vis en songe les Frères « sur un vaisseau. Tout à coup le vaisseau fut submergé, « mais les Frères ne périrent point dans le naufrage : « je pense que ce vaisseau était frère Reginald, regardé « alors des Frères comme leur bâton. Un autre vit en « songe une fontaine limpide qui cessait subitement « de verser de l'eau, et qui était remplacée par deux « sources jaillissantes. En supposant que cette vision « représentât quelque chose de réel, je connais trop ma « propre stérilité pour oser en donner l'interprétation. « Je sais seulement que Reginald ne reçut à Paris que « la profession de deux religieux, la mienne et celle de « frère Henri, qui fut depuis prieur de Cologne, homme « que j'aimais dans le Christ d'une affection que je n'ai « accordée aussi entière à aucun autre homme, vase « d'honneur et de perfection tel, que je ne me sou- « viens pas d'avoir vu en cette vie une plus gracieuse « créature. Le Seigneur se hâta de le rappeler à lui, et « c'est pourquoi il ne sera pas inutile de dire quelque « chose de ses vertus.

« Henri avait eu dans le siècle une naissance distin-

« guée, et on l'avait nommé tout jeune chanoine d'U-
« trecht. Un autre chanoine de la même église, homme
« de bien et de grande religion, l'avait élevé dès ses
« plus tendres années dans la crainte du Seigneur. Il
« lui avait appris par son exemple à vaincre le siècle en
« crucifiant sa chair et en pratiquant les bonnes œuvres;
« il lui faisait laver les pieds des pauvres, fréquenter
« l'église, fuir le mal, mépriser le luxe, aimer la chas-
« teté : et ce jeune homme, étant d'une nature excel-
« lente, se montra docile au joug de la vertu; les
« bonnes œuvres crurent en lui aussi vite que l'âge, et
« on l'eût pris, à le voir, pour un ange en qui la nais-
« sance et l'honnêteté n'étaient qu'une même chose. Il
« vint à Paris, où l'étude de la théologie ne tarda pas
« de le ravir à toute autre science, doué qu'il était d'un
« génie naturel très-vif et d'une raison parfaitement
« ordonnée. Nous nous rencontrâmes dans l'hôtel que
« j'habitais, et bientôt la commensalité de nos corps se
« changea en une douce et étroite unité de nos âmes.
« Frère Reginald, d'heureuse mémoire, étant venu
« aussi à la même époque à Paris, et y prêchant avec
« force, je fus touché de la grâce, et fis vœu au dedans
« de moi-même d'entrer dans son ordre; car je pensais
« y avoir trouvé un sûr chemin de salut, tel qu'avant
« de connaître les Frères je me l'étais souvent repré-
« senté. Cette résolution prise, je commençai à désirer
« d'enchaîner au même vœu le compagnon et l'ami de
« mon âme, en qui je voyais toutes les dispositions de
« la nature et de la grâce requises dans un prédicateur.
« Lui me refusait, et moi je ne cessais de le presser.

« J'obtins qu'il irait se confesser à frère Reginald, et « lorsqu'il fut de retour, ouvrant le prophète Isaïe par « manière de consultation, je tombai sur le passage « suivant : *Le Seigneur m'a donné une langue savante pour « que je soutienne par la parole celui qui tombe ; il m'é- « veille le matin pour que j'écoute sa voix. Le Seigneur Dieu « m'a fait entendre sa voix, et je ne lui résiste point, je « ne vais point en arrière* (1). Pendant que je lui inter- « prétais ce passage, qui répondait si bien à l'état de « son cœur, et que, le lui présentant comme un avis « du Ciel, je l'exhortais à soumettre sa jeunesse au joug « de l'obéissance, nous remarquâmes quelques lignes « plus bas ces deux mots : *Tenons-nous ensemble*, qui « nous avertissaient de ne point nous séparer l'un de « l'autre, et de consacrer notre vie au même dévoue- « ment. Ce fut par allusion à cette circonstance que, « lui étant en Allemagne et moi en Italie, il m'écrivit « un jour : — Où est maintenant le *tenons-nous ensemble?* « Vous êtes à Bologne, et moi à Cologne ! — Je lui di- « sais donc : — Quel plus grand mérite, quelle plus « glorieuse couronne que de nous rendre participants « de la pauvreté du Christ et de ses apôtres, et d'aban- « donner le siècle pour l'amour de lui ! — Mais bien « que sa raison le fît tomber d'accord avec moi, sa vo- « lonté lui persuadait de me résister.

« La nuit même où nous tenions ce discours, il alla « entendre matines dans l'église de la bienheureuse « Vierge, et il y demeura jusqu'à l'aurore, priant la

(1) Ch. L, v. 4, 5.

« Mère du Seigneur de fléchir ce qu'il sentait de rebelle
« en lui. Et comme il ne s'apercevait pas que la dureté
« de son cœur fût amollie par la prière, il commença à
« dire en lui-même : Maintenant, ô Vierge bienheu-
« reuse, j'éprouve que vous n'avez point compassion de
« moi, et que je n'ai point ma place marquée dans le
« collége des pauvres du Christ! Il disait cela avec dou-
« leur, parce qu'il y avait en lui un désir de la pau-
« vreté volontaire, et que le Seigneur lui avait une fois
« montré combien elle a de poids au jour du jugement.
« La chose s'était ainsi passée. Il voyait en songe le
« Christ sur son tribunal, et deux multitudes innom-
« brables, l'une qui était jugée, l'autre qui jugeait avec
« le Christ. Pendant que, sûr de sa conscience, il re-
« gardait tranquillement ce spectacle, l'un de ceux qui
« étaient à côté du juge étendit tout à coup la main
« vers lui, et lui cria : — Toi qui es là-bas, qu'as-tu
« jamais abandonné pour le Seigneur? — Cette question
« le consterna, parce qu'il n'avait rien à y répondre,
« et c'est pourquoi il souhaitait la pauvreté, quoiqu'il
« n'eût pas le courage de l'embrasser de lui-même, et
« il se retirait de l'église de Notre-Dame, triste de n'a-
« voir point obtenu la force qu'il avait demandée. Mais,
« à ce moment, Celui qui regarde d'en haut les humbles
« renversa les fondements de son cœur : des ruisseaux
« de larmes arrivèrent à ses yeux; son âme s'ouvrit et
« s'épancha devant le Seigneur; toute la dureté qui
« l'opprimait fut brisée, et le joug du Christ, aupara-
« vant si dur à son imagination, lui apparut ce qu'il
« est réellement, doux et léger. Il se leva dans le pre-

« mier mouvement de son transport, et courut chercher
« frère Reginald, entre les mains duquel il prononça
« ses vœux. Il vint ensuite me trouver, et pendant que
« je considérais sur son angélique figure la trace des
« larmes, et que je lui demandais où il était allé, il me
« répondit : J'ai fait un vœu au Seigneur, et je l'ac-
« complirai. — Nous différâmes cependant notre prise
« d'habit jusqu'au temps du carême, et nous gagnâmes
« dans l'intervalle un de nos compagnons, frère Léon,
« qui succéda depuis à frère Henri dans la charge de
« prieur.

« Le jour étant venu où l'Église, par l'imposition des
« cendres, avertit les fidèles de leur origine et de leur
« retour à la poussière d'où ils sont sortis, nous nous
« disposâmes à acquitter notre vœu. Nos autres com-
« pagnons n'avaient aucune connaissance de notre des-
« sein, et l'un d'eux, voyant sortir frère Henri de
« l'hôtel, lui dit : — Monsieur Henri, où allez-vous?
« — Je vais, répondit-il, à Béthanie, faisant allusion
« au sens hébraïque de ce nom, qui veut dire *maison*
« *d'obéissance*. Nous nous rendîmes, en effet, tous les
« trois à Saint-Jacques, et nous entrâmes au moment
« où les Frères chantaient *Immutemur habitu.* Ils ne
« s'attendaient pas à notre visite, mais, quoique impré-
« vue, elle ne laissait pas d'être opportune, et nous
« dépouillâmes le vieil homme pour revêtir le nouveau,
« pendant que les Frères chantaient la même chose
« que nous faisions (1). »

(1) *Vie de saint Dominique,* chap. III, n. 47 et suiv.

Reginald ne vit pas de ses yeux la prise d'habit de Jourdain de Saxe et d'Henri de Cologne; il était retourné à Dieu avant d'avoir consommé cette dernière œuvre, semblable à l'aloès qui meurt en fleurissant et ne voit jamais ses fruits.

CHAPITRE XVI

PREMIER CHAPITRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE. — SÉJOUR DE SAINT DOMINIQUE EN LOMBARDIE. — INSTITUTION DU TIERS ORDRE.

Trois ans ne s'étaient pas écoulés depuis la dispersion des Frères à Notre-Dame-de-Prouille, et déjà ils possédaient des couvents en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, et jusqu'en Pologne. La bénédiction de Dieu leur avait donné grâce partout pour se multiplier et s'établir. Dominique, qui avait vu de ses yeux leurs progrès, et qui en avait hâté le cours par sa présence, crut que l'heure était venue de les faire jouir eux-mêmes du spectacle de leur force, non pour exciter en eux une vaine satisfaction, mais pour les encourager à de plus grands travaux, assurer leur unité, et mettre la dernière main à la législation qui les régissait. Il convoqua donc le chapitre général de son ordre à Bologne; le jour marqué par la convocation était la Pentecôte de l'an 1220. Lui-même quitta Rome à la fin de février ou au commencement de mars. Il passa quelques jours à Viterbe près du souverain Pontife, qui lui donna de nouvelles marques de sa constante affection dans trois lettres qu'il écrivit coup sur coup aux peuples de Madrid, de Ségovie et de Bologne, pour les remercier de la charité qu'ils

avaient témoignée aux Frères, et les exhorter à persévérer dans les mêmes sentiments. Ces lettres sont datées du 20, du 23 et du 24 mars. Il avait écrit, le 26 février précédent, aux religieux de Notre-Dame-des-Champs de Paris, pour les féliciter d'avoir accordé la sépulture aux Frères dans leur église. Le 6 mai suivant, il les recommanda en termes très-vifs à l'archevêque de Tarragone, et le 12, il permit à des religieux de divers ordres de se joindre à Dominique pour exercer avec lui le ministère de la prédication.

Au jour de la Pentecôte, Dominique était à Bologne, entouré des frères de Saint-Nicolas et des représentants de l'ordre entier. On ignore les noms de ceux qui étaient venus, on sait seulement que Jourdain de Saxe avait été envoyé de Paris avec trois autres Frères, peu de semaines après sa prise d'habit. Dominique se leva au milieu de cette assemblée, non plus simple prieur de quelques religieux, mais maître général d'un ordre répandu par toute l'Europe; non plus dans une simple église de village comme Prouille, mais au sein d'une grande et célèbre ville, le rendez-vous de la jeunesse cultivée des nations; non plus en butte aux doutes de ses propres amis, mais ayant assis son œuvre, et voyant à côté de lui pour la défendre des hommes dont les chaires des universités regrettaient la voix. Il avait alors cinquante ans.

La première chose qu'il proposa au chapitre général fut de renoncer à tous les biens que l'ordre possédait, afin de ne plus vivre que d'aumônes au jour le jour. Cette résolution était déjà ancienne dans son esprit,

et lors des délibérations qui avaient eu lieu à Prouille l'an 1216, les Frères l'avaient adoptée en principe, quoique ajournée pour l'exécution. Quant à Dominique personnellement, il avait toujours vécu de la charité publique depuis cette fameuse entrevue de Montpellier qui marquait le commencement de son apostolat, et où il avait été décidé que la pauvreté volontaire était la seule arme capable de vaincre l'hérésie. Mais autre chose était que quelques missionnaires vécussent en mendiant leur pain, autre chose de fonder un ordre stable sur les incertitudes quotidiennes de la mendicité. Toutes les traditions semblaient contraires à une construction si hardie. L'Église, dès qu'elle avait pu jouir du droit de propriété, en avait fait usage, afin d'être libre envers ses ennemis, libérale envers les pauvres, magnifique envers Dieu. Les solitaires mêmes de l'Orient vendaient et achetaient; ils se faisaient gloire de vivre du travail de leurs mains. Fallait-il, parce qu'on avait abusé de la richesse, abuser aussi de la pauvreté? Si le siècle avait besoin d'un extrême exemple, était-il sage d'étendre à l'avenir une réponse destinée à des temps d'exception? Que ces raisons ou d'autres eussent touché Dominique, il est certain qu'il avait accepté pour son ordre des possessions territoriales, tout en gardant l'arrière-pensée de les abandonner un jour. On a dit que ses relations avec saint François d'Assise lui avaient inspiré l'idée de cet abandon, et il est vrai que saint François avait reçu de Dieu plus particulièrement la mission de ranimer dans l'Église l'esprit de pauvreté; mais, avant même qu'il eût renoncé à tout pour suivre Jésus-Christ, déjà

Dominique parcourait le Languedoc nu-pieds, couvert d'un cilice et d'une tunique rapiécée, et s'en remettant à la Providence de son pain de chaque jour. Les deux saints se virent à Rome pour la première fois au temps du quatrième concile de Latran, lorsqu'ils sollicitaient d'Innocent III l'approbation de leur ordre, et que tous deux avaient donné au monde, sans se connaître, le spectacle des mêmes vertus. Saint François d'Assise eut la gloire de n'hésiter jamais à faire de la mendicité le patrimoine de sa religion; Dominique, non moins austère envers lui-même, mais moins hardi à l'égard des autres, attendit de l'expérience la confirmation de ses plans de pauvreté, et eut la gloire d'abdiquer des biens tout acquis. Il les céda, du consentement du chapitre général, à des religieuses de divers ordres, et on établit par un décret perpétuel que désormais les Frères ne possèderaient rien en ce monde que leurs vertus. Dominique voulait aller plus loin, et que toute l'administration domestique fût laissée entre les mains des Frères convers, afin que les autres pussent vaquer sans aucun souci à la prière, à l'étude et à la prédication. Mais les Pères du chapitre s'en défendirent par l'exemple récent des religieux de Grandmont, qu'un règlement semblable avait mis à la merci des laïques, et réduits à un état de servitude dégradant. Dominique se rangea de leur avis.

D'autres constitutions, demeurées depuis en vigueur, furent encore décrétées par le chapitre général; l'histoire ne s'en explique point, et les actes du chapitre ne sont pas non plus arrivés jusqu'à nous. Dominique

supplia les Pères de le décharger du poids du gouvernement. « Je mérite, leur dit-il, d'être déposé, car je « suis inutile et attiédi (1). » Outre le sentiment d'humilité qui le faisait parler de la sorte, il n'avait pas perdu le désir d'achever sa vie chez les infidèles, et d'obtenir, en leur portant la vérité, cette palme du martyre dont son cœur avait toujours eu une ardente soif. Il avait dit plus d'une fois qu'il souhaitait d'être battu de verges et coupé en morceaux pour Jésus-Christ. S'épanchant avec frère Paul de Venise, il lui disait : « Quand nous aurons réglé et formé notre ordre, nous « irons chez les Cumans; nous leur prêcherons la foi « du Christ, et nous les gagnerons au Seigneur (2). »

Or, ce moment lui paraissait venu. N'avait-il pas réglé et formé son ordre? Ne le voyait-il pas de ses yeux comme un cep mûri? Quoi de mieux à faire que d'offrir les restes de son corps et de son âme en sacrifice? Mais les Pères ne voulurent point entendre parler de sa démission. Loin d'y consentir, ils le confirmèrent à l'envi dans la charge de maître général, et ajoutèrent à l'autorité du Siége apostolique, de qui il la tenait, le lustre d'une libre et unanime élection. Dominique obtint que du moins son pouvoir serait limité par des magistrats appelés *définiteurs*, lesquels, au temps du chapitre, auraient le droit d'examiner et de régler les affaires de l'ordre, et même de déposer le maître général, s'il venait à prévariquer. Ce remarquable statut fut approuvé dans

(1) *Actes de Bologne,* déposition de Rodolphe Faënza, n. 4.
(2) *Actes de Bologne,* déposition de Paul de Venise, n. 3.

la suite par Innocent IV. Le chapitre se sépara après avoir décrété qu'il se réunirait tous les ans, une année à Bologne, et l'autre année à Paris, alternativement. Néanmoins, par une exception immédiate, on désigna Bologne pour la prochaine assemblée.

La haute Italie était l'un des points de l'Europe que l'hérésie avait le plus travaillé. Exposée aux contacts de l'Orient et aux influences schismatiques des empereurs d'Allemagne, elle avait subi dans sa fidélité à l'Église une notable altération. Dominique crut donc utile de l'évangéliser. Il la parcourut presque tout entière dans l'été de 1220. Mais les historiens contemporains, qui nous apprennent ce fait, ne le confirment par aucun détail. La plupart des villes de la Lombardie réclament l'honneur d'avoir possédé et entendu le saint patriarche, et leurs annales, écrites longtemps après, contiennent sur son séjour quelques anecdotes dont l'authenticité n'est pas suffisamment prouvée. Il est certain qu'il visita Milan et y tomba malade. Frère Bonvisi, dont il était accompagné dans ce voyage, parle ainsi de sa constance à souffrir : « Lorsque j'étais à Milan avec frère Domi-
« nique, il eut des accès de fièvre. Je le gardai pendant
« ce temps-là, et je ne l'entendis jamais se plaindre.
« Il était en prière et en contemplation, ce que je pou-
« vais juger à certains signes qui paraissaient sur son
« visage et que je connaissais bien, parce que toutes les
« fois qu'il priait et contemplait, je les avais remarqués
« en lui. Dès que l'accès de fièvre était passé, il com-
« mençait à parler de Dieu aux Frères; il lisait ou se
« faisait lire; il louait le Seigneur, et se réjouissait de

« sa maladie, chose qui lui était ordinaire dans les « tribulations bien plus que dans la prospérité (1). »

A Crémone, Dominique se rencontra avec saint François d'Assise. Pendant qu'ils conversaient ensemble, quelques Frères de Saint-François s'approchèrent et dirent : « Nous manquons d'eau pure au « couvent, et c'est pourquoi nous vous prions, vous qui « êtes nos pères et les serviteurs de Dieu, d'intercéder « auprès du Seigneur, afin qu'il bénisse notre puits, « dont l'eau est trouble et corrompue. » Les deux patriarches se regardèrent, chacun invitant l'autre par son régard à répondre. Alors Dominique dit aux Frères : « Puisez de l'eau, et apportez-la-nous. » Ils allèrent en chercher dans un vase et ils l'apportèrent; et Dominique dit à François : « Père, bénissez cette eau au nom du « Seigneur. » François répondit : « Père, bénissez-la « vous-même, car vous êtes le plus grand (2). » Cette pieuse contestation dura entre eux ; à la fin Dominique, vaincu par François, fit le signe de la croix sur le vase, et ordonna qu'on versât l'eau dans le puits, dont la source fut purifiée pour toujours.

A Modène, un chanoine français qui allait à Rome vint le trouver à l'issue d'une prédication, et lui confessa qu'il désespérait de son propre salut, à cause d'une tentation contre la chasteté qu'il n'avait jamais pu vaincre. « Ayez courage, lui répondit le saint, reprenez « confiance en la miséricorde de Dieu; je vous obtien-

(1) *Actes de Bologne*, déposition de Bonvisi, n. 3.
(2) Pierre Cali, *Vie de saint Dominique*, n. 21.

« drai de lui le don de continence (1). » Le chanoine se retira guéri.

Dominique avait coutume de visiter les monastères qu'il rencontrait sur son chemin. Il s'arrêta entre autres à celui de Colombe, dans le Parmesan, et on conjecture que c'est là qu'il faut placer un trait de bonté qu'un historien raconte en ces termes : « Dominique arriva « un soir à l'entrée d'un couvent dont tous les religieux « étaient déjà au lit. Craignant de les troubler, il se « coucha devant la porte avec son compagnon, et pria « le Seigneur de pourvoir à leurs besoins sans éveiller « les moines. Au même instant ils se trouvèrent tous « les deux dans l'intérieur (2). » Colombe était un célèbre monastère de l'ordre de Cîteaux, fondé par saint Bernard lui-même; il fut ruiné par l'empereur Frédéric II, en 1248.

Dominique était de retour à Bologne le jour de l'Assomption. Cette date est constatée par la prise d'habit de Conrad le Teutonique. Conrad était un docteur de l'université de Bologne, si fameux en ce temps-là par sa science et sa vertu, que les Frères désiraient ardemment de le compter parmi les hommes remarquables qui avaient embrassé leur religion. La veille donc de l'Assomption de la bienheureuse Vierge, Dominique s'entretenait confidemment avec un religieux de l'ordre de Cîteaux qui fut depuis évêque d'Alatri, et qui était alors prieur du monastère de Casemare. Dominique l'avait

(1) Le B. Humbert, *Vie de saint Dominique*, n. 51.
(2) Rodrigue de Cerrat, *Vie de saint Dominique*, n. 31.

connu à Rome, et s'était épris pour lui d'une grande affection. C'est pourquoi, lui ouvrant son cœur ce soir-là, il lui dit dans l'entraînement de la conversation : « Je vous avoue, prieur, une chose que je n'ai encore « dite à personne, et dont je vous prie de me garder le « secret jusqu'à ma mort, c'est que jamais en cette vie « Dieu ne m'a rien refusé de ce que je lui ai demandé. » Le prieur entra dans une grande admiration à ce discours, et sachant le désir qui pressait les Frères au sujet de maître Conrad le Teutonique, il lui dit : « S'il en « est ainsi, père, pourquoi ne demandez-vous point à « Dieu qu'il vous donne maître Conrad, dont je vois « que les Frères envient si passionnément la posses- « sion? » Dominique lui répondit : « Mon bon frère, « vous parlez là d'une chose bien difficile à obtenir; « mais si vous voulez prier cette nuit avec moi, j'ai « confiance au Seigneur qu'il nous accordera la grâce « que vous souhaitez (1). » Après les complies, le serviteur de Dieu resta donc dans l'église selon sa coutume, et le prieur de Casemare avec lui. Ils assistèrent ensuite aux matines de l'Assomption, et le jour étant venu, à l'heure de prime, pendant que l'on entonnait le *Jam lucis orto sidere,* on vit entrer dans le chœur maître Conrad, qui se jeta aux genoux de Dominique et lui demanda instamment l'habit. Le prieur de Casemare, fidèle au secret qu'il avait promis, ne raconta cette histoire qu'après la mort de Dominique, auquel il survécut plus de vingt ans. Il avait craint d'abord de mourir le premier,

(1) Le B. Humbert, *Vie de saint Dominique*, n. 50.

et il en fit au saint l'observation : mais celui-ci l'assura qu'il n'en serait rien.

Parmi ceux que Dominique reçut encore dans l'ordre à cette époque, on remarqua Thomas de Pouille. C'était un jeune homme d'une si grande innocence et simplicité de mœurs, que le saint l'aima tendrement, et on l'appelait son fils. Quelques-uns des anciens compagnons du nouveau religieux, indignés de l'avoir perdu, l'attirèrent hors du couvent, et se mirent à lui arracher les habits de l'ordre. On courut en avertir Dominique, qui entra aussitôt dans l'église pour prier ; et lorsque les ravisseurs, ayant ôté à frère Thomas jusqu'à sa chemise de laine, s'efforçaient de lui en passer une de toile, leur victime poussa des cris lamentables, disant qu'il se sentait brûler, et il n'eut pas de repos qu'on ne l'eût reconduit au bercail, revêtu des rudes et doux habits dont on l'avait dépouillé. Un fait à peu près semblable arriva pour un jurisconsulte de Bologne. Ses amis entrèrent à main armée dans le cloître de Saint-Nicolas pour l'enlever. Les Frères voulaient aller querir quelques chevaliers amis de l'ordre, pour opposer la force à la force ; mais Dominique leur dit : « Je vois plus de deux « cents anges autour de l'église, que le Seigneur a « destinés à la défense des Frères (1). »

Le serviteur de Dieu prêchait fréquemment à Bologne, et la vénération qu'on y avait pour lui était si grande, que le peuple, au lieu de l'attendre à l'église où le discours

(1) Thierry d'Apolda, *Vie de saint Dominique*, chap. XVII, n. 209.

était annoncé, allait le chercher à Saint-Nicolas et l'accompagnait jusqu'au lieu de la station. Un jour que la foule était venue le prendre, deux étudiants s'approchèrent, et l'un d'eux lui dit : « Je vous prie de demander « à Dieu pour moi la rémission de mes péchés ; car je « m'en repens, si je ne me trompe, et je les ai tous « confessés. » Dominique, qui était encore dans l'église, s'approcha d'un autel, y fit une courte prière, et revenant au jeune homme, lui dit : « Ayez confiance, « et persévérez dans l'amour de Dieu, il vous a remis « vos fautes. » L'autre étudiant, qui entendait cela, s'approcha plus près du saint, et lui dit à son tour : « Père, priez aussi pour moi, car j'ai confessé tous mes « péchés. » Dominique s'agenouilla de nouveau à l'autel et y pria. Mais, de retour vers le jeune homme, il lui dit : « Mon fils, n'essayez pas de tromper Dieu, votre « confession n'a point été entière ; il y avait un péché « que vous avez tu sciemment par une mauvaise honte. » Et le tirant à part, il lui dit quel était ce péché qu'il avait rougi d'avouer. L'étudiant répondit : « Père, cela « est ainsi, pardonnez-moi (1). » Dominique lui parla encore quelque temps, et il partit ensuite avec le peuple qui l'attendait.

Cet esprit de prophétie était habituel chez lui. Il rencontra une fois un Frère qui allait en mission. Il l'arrêta, et après quelques moments d'entretien, averti intérieurement que ce Frère était en faute, il lui demanda s'il n'avait pas d'argent sur lui. Le Frère l'avoua humble-

(1) Pierre Cali, *Vie de saint Dominique*, n. 18.

ment. Dominique lui ordonna de le jeter sur-le-champ, et lui imposa une pénitence ; car il ne laissait jamais aucune faute impunie. « Il était, dit Thierry d'Apolda, « le premier à observer les statuts de l'ordre, et il ne « négligeait rien pour qu'ils fussent religieusement et « entièrement observés par tous. Si quelquefois, par « suite de la fragilité humaine, quelqu'un des Frères « manquait à son devoir, il ne lui épargnait pas la cor- « rection ; mais il tempérait si bien la sévérité par la « douceur, que le coupable était puni sans que l'homme « fût troublé. Il ne reprenait pas toujours immédiate- « ment celui qui tombait : il passait sans faire semblant « de s'apercevoir de la faute, et lorsqu'une occasion fa- « vorable se présentait, il disait au délinquant : — Mon « frère, vous n'avez pas bien fait telle chose, rendez « gloire à Dieu et confessez votre péché. — Et de même « qu'il se montrait père par la correction, il ouvrait « aussi des entrailles de mère à ceux qui étaient affligés. « Nulle parole n'était plus douce et plus rassurante que « la sienne, et ceux qui venaient chercher en lui le « remède à leurs troubles ne se retiraient jamais sans « être consolés. Il gardait l'âme des Frères comme la « sienne propre, les maintenant dans la pratique de « toute honnêteté et de toute religion. C'est pourquoi, « comme il est écrit que *la démarche de l'homme, et le « rire de ses lèvres, et le vêtement de son corps parlent de « lui*, s'il voyait quelqu'un des Frères manquer dans « son habit à la forme ou à la pauvreté religieuse, il « ne le supportait point. Chaque jour, à moins d'un « grand empêchement, il faisait aux Frères un sermon

« ou une conférence, et il leur parlait avec tant de foi
« et tant de larmes, qu'il excitait en eux la grâce de la
« componction. Nul ne fut semblable à lui pour tou-
« cher le cœur des Frères (1). »

Selon le même historien, il y avait trois choses que Dominique recommandait par-dessus tout à ses enfants : c'était de parler toujours de Dieu ou avec Dieu, de ne jamais porter d'argent en voyage, et de ne point recevoir de possessions temporelles. Il les exhortait incessamment à étudier et à annoncer la parole de Dieu. Il discernait ceux qui avaient du talent pour la chaire, et ne pouvait souffrir qu'ils fussent appliqués à d'autres travaux.

Ainsi qu'il est arrivé à tous les saints, Dominique exerçait une grande puissance sur l'esprit de ténèbres. Il le chassa plusieurs fois du corps des Frères. Il le voyait se présenter à lui sous des formes diverses, tantôt pour le détourner de sa méditation, tantôt pour le troubler pendant qu'il prêchait. J'emprunte à Thierry d'Apolda l'histoire suivante : « Un jour que le saint, sentinelle
« vigilante, faisait le tour de la cité de Dieu, il rencontra
« le démon qui rôdait dans le couvent comme une bête
« dévorante ; il l'arrêta et lui dit : — Pourquoi rôdes-tu
« de la sorte? — Le démon répondit : — A cause du
« bénéfice que j'y trouve. — Le saint lui dit : — Que
« gagnes-tu au dortoir? — Il répondit : — J'ôte aux
« Frères le sommeil, je leur persuade de ne point se
« lever pour l'office, et, quand cela m'est permis, je
« leur envoie des songes et des illusions. — Le saint le

(1) *Vie de saint Dominique,* chap. XVI, 186 et 187.

« conduisit au chœur et lui dit : — Que gagnes-tu dans
« ce saint lieu? — Il répondit : — Je les fais venir tard,
« sortir tôt, et s'oublier eux-mêmes. — Interrogé au
« sujet du réfectoire, il répondit : — Qui ne mange plus
« ou moins qu'il ne faut? — Mené au parloir, il dit en
« riant : — Ce lieu-ci est à moi; c'est le lieu des rires,
« des vains bruits, des paroles inutiles. — Mais quand
« il fut au chapitre, il commença à vouloir s'enfuir,
« en disant : — Ce lieu m'est en exécration, j'y perds
« tout ce que je gagne ailleurs; c'est ici que les Frères
« sont avertis de leurs fautes, qu'ils s'accusent, qu'ils
« font pénitence, et qu'on les absout (1). »

Dominique, en parcourant la Lombardie, avait vu de bien tristes signes de l'affaiblissement de la foi. En un grand nombre de lieux, les laïques s'étaient emparés du patrimoine de l'Église, et sous prétexte qu'elle était trop riche, tout le monde la pillait. Le clergé, réduit à une pauvreté dégradante, ne pouvait plus pourvoir aux magnificences du culte ni exercer envers les pauvres le devoir de la charité, et l'hérésie, qui avait engendré la spoliation, en naissait à son tour comme moyen de la justifier. Il n'y a pas pour l'Église de pire situation que celle-là. Les biens qu'elle a perdus lui font de ceux qui les possèdent d'implacables ennemis; l'erreur se transmet comme une condition de la propriété, et le temps, qui efface tout, semble impuissant contre cette alliance des intérêts de la terre avec l'aveuglement de l'esprit. Dominique, fondateur d'un ordre mendiant, avait plus

(1) *Vie de saint Dominique*, chap. xv, n. 174 et 175.

de droit que personne de s'opposer à une aussi effroyable combinaison du mal. Il institua, pour y résister, une association à laquelle il donna le nom de *Milice de Jésus-Christ* (1). Elle était composée de gens du monde des deux sexes, qui s'engageaient à défendre les biens et la liberté de l'Église par tous les moyens en leur pouvoir. Leur habit, resté le même pour la forme que celui du monde, s'en distinguait par les couleurs dominicaines, le blanc, symbole de l'innocence, et le noir, symbole de la pénitence. Sans être liés par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, ils participaient autant que possible à la vie religieuse. Ils observaient des abstinences, des jeûnes, des veilles, et remplaçaient par un certain nombre de *Pater noster* et d'*Ave Maria* la récitation de l'office divin. Ils avaient, sous l'autorité de l'ordre, un prieur de leur choix; ils s'assemblaient à des jours fixes dans une église des Frères Prêcheurs pour y entendre la messe et le sermon. Quand Dominique eut été mis au rang des saints, les Frères et les Sœurs de

(1) Les historiens ne sont pas d'accord sur l'époque où fut instituée la *Milice de Jésus-Christ*. Les uns la font remonter au temps du séjour de saint Dominique en Languedoc; les autres la placent au temps de son séjour en Lombardie. Nous adoptons ce dernier sentiment, qui est appuyé sur le texte le plus ancien que l'on possède à ce sujet. On y lit: « Cette iniquité régnait en « *beaucoup d'endroits d'Italie*; ce que voyant avec peine le saint « père Dominique, lui qui avait choisi pour lui et les siens « l'extrême pauvreté, commença de travailler au recouvrement « des biens de l'Église. » Et plus bas: « Après que le bien- « heureux Dominique eut ainsi réglé cette association, il s'en « alla au Seigneur. » (Le B. Raymond de Capoue, *Vie de sainte Catherine de Sienne*, part. I, chap. 8.)

l'association prirent le titre de *Milice de Jésus-Christ et du bienheureux Dominique*. Plus tard, ce qu'il y avait de militant dans cette appellation disparut avec les causes publiques du combat, et l'association demeura consacrée aux progrès de l'homme intérieur sous le nom de *Frères et Sœurs de la Pénitence de Saint-Dominique*. C'est sous ce nom que Munion de Zamora, septième maître général des Frères Prêcheurs, la confirma et en modifia les règlements. Les papes Grégoire IX, Honorius IV, Jean XXII et Boniface IX lui accordèrent des priviléges à différentes époques, et le pape Innocent VII en approuva la règle, telle que l'avait écrite Munion de Zamora. Sa bulle est de l'an 1406, et fut promulguée en 1439 par Eugène IV.

La *Milice de Jésus-Christ* était le troisième ordre institué par Dominique, ou plutôt le troisième rameau d'un seul ordre qui embrassait dans sa plénitude les hommes, les femmes, et les gens du monde. Par la création des Frères Prêcheurs, Dominique avait tiré du désert les phalanges monastiques, et les avait armées du glaive de l'apostolat; par la création du Tiers-Ordre, il introduisit la vie religieuse jusqu'au sein du foyer domestique et au chevet du lit nuptial. Le monde se peupla de jeunes filles, de veuves, de gens mariés, d'hommes de tout état qui portaient publiquement les insignes d'un ordre religieux, et s'astreignaient à ses pratiques dans le secret de leurs maisons. L'esprit d'association qui régnait au moyen âge, et qui est celui du christianisme, favorisa ce mouvement. De même qu'on appartenait à une famille par le sang, à une corporation par le service auquel

on s'était voué, à un peuple par le sol, à l'Église par le baptême, on voulut appartenir par un dévouement de choix à l'une des glorieuses milices qui servaient Jésus-Christ dans les sueurs de la parole et de la pénitence. On revêtait les livrées de Saint-Dominique ou de Saint-François; on se greffait sur l'un de ces deux troncs, pour vivre de leur séve tout en conservant sa propre nature; on fréquentait leurs églises, on participait à leurs prières, on les assistait de son amitié, on suivait d'aussi près que possible la trace de leurs vertus. On ne croyait plus qu'il fallait fuir le monde pour s'élever à l'imitation des saints : toute chambre pouvait devenir une cellule, et toute maison une thébaïde. A mesure que l'âge et les événements de la vie dégageaient le chrétien du pesant fardeau de la chair, il sacrifiait au cloître une plus grande portion de lui-même. Si la mort d'une épouse ou d'un enfant venait à tout briser autour de lui; si une révolution la précipitait des honneurs dans l'exil et l'abandon, il avait une autre famille prête à le recevoir dans ses bras, une autre cité dans laquelle le droit de bourgeoisie lui était acquis. Il passait du Tiers Ordre à l'ordre complet, comme on passe de la jeunesse à la virilité. L'histoire de cette institution est une des plus belles choses qu'on puisse lire. Elle a produit des saints sur tous les degrés de la vie humaine, depuis le trône jusqu'à l'escabeau, avec une telle abondance, que le désert et le cloître pouvaient s'en montrer jaloux. Les femmes surtout ont enrichi les Tiers Ordres du trésor de leurs vertus. Trop souvent enchaînées dès l'enfance à un joug qu'elles n'ont point souhaité, elles échappaient à

là tyrannie de leur position par l'habit de Saint-Dominique ou de Saint-François. Le monastère venait à elles, puisqu'elles ne pouvaient aller chercher le monastère. Elles se faisaient, dans quelque réduit obscur de la maison paternelle ou conjugale, un sanctuaire mystérieux, tout plein de l'époux invisible qu'elles aimaient uniquement. Qui n'a entendu parler de sainte Catherine de Sienne et de sainte Rose de Lima, ces deux étoiles dominicaines qui ont éclairé deux mondes? Qui n'a lu la vie de sainte Élisabeth de Hongrie, la franciscaine? Ainsi l'esprit de Dieu prend cœur à son ouvrage avec le temps; il proportionne les miracles aux misères; après avoir fleuri dans les solitudes, il s'épanouit sur les grands chemins.

CHAPITRE XVII

SIXIÈME ET DERNIER VOYAGE DE SAINT DOMINIQUE A ROME. — DEUXIÈME CHAPITRE GÉNÉRAL. — MALADIE ET MORT DU SAINT PATRIARCHE.

Avec la création du Tiers Ordre la carrière de Dominique était achevée. Il ne lui restait plus qu'à faire ses adieux à tout ce qu'il avait aimé sur la terre, et Rome occupait sans doute la première place dans ses affections. C'était là qu'il était venu avec Azévédo, son premier ami, lorsque sa vie publique n'était point encore commencée; là qu'il était retourné pour obtenir l'approbation et la confirmation de son ordre; là qu'il avait édifié Saint-Sixte et Sainte-Sabine, planté le centre de son ordre, exercé la charge de maître du sacré palais, obtenu la confiance de deux grands papes, ressuscité trois morts, et vu s'élever jusqu'au triomphe la vénération que le peuple avait pour lui; là que résidait dans une infaillible majesté le vicaire de Celui qu'il avait aimé et servi tous les jours de sa vie. Pouvait-il mourir sans avoir reçu de lui une dernière bénédiction? Pouvait-il fermer les yeux sans les avoir jetés encore une fois sur les collines de la sainte cité? Pouvait-il croiser ses mains pour jamais avant d'avoir offert un sacrifice suprême sur

les autels des apôtres Pierre et Paul? Pouvait-il livrer ses pieds à l'immobilité avant d'avoir foulé, pour n'y plus revenir, les sentiers de l'Aventin et du Cœlius? Rome ouvrit donc une sixième fois ses entrailles de mère au grand homme qu'elle avait enfanté dans sa vieillesse, et qui devait lui susciter des fils et des fidèles jusqu'en des mondes dont le nom n'était pas encore connu. Honorius III lui donna dans plusieurs diplômes de nouvelles marques de sa sollicitude et de sa souveraine paternité. Par le premier, daté du 8 décembre 1220, il relevait quelques-uns des Frères de l'irrégularité qu'ils avaient encourue par une réception peu canonique des ordres sacrés. Par trois autres, des 18 janvier, 4 février et 29 mars de l'année suivante, il recommandait les Frères Prêcheurs à tous les prélats de la chrétienté. Un autre, du 6 mai, leur permettait d'offrir le saint sacrifice sur un autel portatif, en cas de besoin. C'est la dernière page qu'Honorius III ait signée en faveur de l'ordre du vivant de son fondateur, pontife qui eut la gloire singulière de voir fleurir sous son règne saint Dominique et saint François, et de ne point se montrer par ses actes indigne de cette grâce du Ciel.

Pendant que Dominique faisait ses adieux à Rome, la Providence lui envoya, dans la personne de Foulques, évêque de Toulouse, le plus vieil ami qui lui fût resté. Foulques représentait à lui seul ces temps du Languedoc déjà si loin, l'érection de Notre-Dame-de-Prouille et de Saint-Romain de Toulouse, tous les bienfaits et tous les souvenirs qui entouraient le berceau des Frères Prêcheurs. Combien dut être douce la conversation de ces

deux hommes ! Dieu avait couronné par un succès inouï tant de vœux secrets qu'ils avaient autrefois formés ensemble ; ils voyaient l'office de la prédication relevé dans l'Église par un ordre religieux déjà répandu d'un bout de l'Europe à l'autre, eux qui avaient parlé tant de fois de la nécessité de rétablir l'apostolat. La part qu'ils avaient eue à ce grand ouvrage ne les tentait point d'orgueil ; mais ils sentaient avec plus de joie la gloire de l'Église, parce qu'ils avaient senti ses maux avec plus de douleur. Foulques, qui n'avait point été le principal instrument du dessein de Dieu, n'en concevait aucune tristesse. Il avait été supérieur, dès le commencement, à l'aiguillon secret de la jalousie, et son âme épiscopale avait méprisé les appréhensions trop naturelles au pouvoir à l'égard des choses qu'il n'accomplit pas de ses propres mains. Il avait laissé faire le bien, et il avait aidé à le faire, ce qui est plus difficile encore que de le faire soi-même. Sa couronne était pure, son cœur content. Pour Dominique, que pouvait-il souhaiter de plus ? O moment heureux, où le chrétien, au bout de sa course, se rend le témoignage d'avoir accompli la volonté de Dieu, et où il épanche la paix qu'il a gagnée à son service dans le cœur d'un autre chrétien, son compagnon et son ami ! Un acte nous est resté de cet embrassement de Foulques et de Dominique, sorte de testament dont la lecture nous consolera de ne pouvoir entendre plus distinctement leurs derniers entretiens.

« Au nom du Seigneur, soit connu à tous ceux qui « verront la présente page, que nous, Foulques, évêque « de Toulouse par la grâce de Dieu, nous donnons en

« notre nom et au nom de nos successeurs, pour la « rémission de nos péchés, la défense de la foi catho- « lique, et l'utilité de tout le diocèse de Toulouse, à « vous, cher Dominique, MAÎTRE DE LA PRÉDICATION, « ainsi qu'à vos successeurs et aux Frères de votre « ordre, l'église de Notre-Dame-de-Fanjeaux, avec « toutes les dîmes et tous les droits qui en dépendent, « tant ceux qui appartiennent à notre personne que « ceux de la fabrique et du chapelain de l'église : sauf « la réserve pour nous et nos successeurs du droit ca- « thédratique, de celui de procuration, et de la charge « d'âmes que nous confierons au prêtre qui nous sera « présenté par le maître de l'ordre, ou par le prieur « établi dans cette église, ou par les Frères. Et nous, « Dominique, MAÎTRE DE LA PRÉDICATION, pour nous, « nos successeurs et les Frères de l'ordre, nous aban- « donnons à vous, Foulques, évêque, et à vos succes- « seurs, la sixième partie des dîmes de toutes les églises « paroissiales du diocèse de Toulouse, que vous nous « aviez autrefois accordée du consentement des cha- « noines de Saint-Étienne; nous renonçons à perpé- « tuité à cette donation, et à la réclamer jamais en « vertu des lois et des canons (1). »

Cet acte est daté de Rome, le 17 avril 1221. Trois sceaux y sont attachés, celui de la cathédrale de Saint-Étienne, celui de Foulques, et celui de Dominique. Le sceau de Dominique le représente debout en habit de

(1) Dans Mamachi, *Annales de l'ordre des Frères Prêcheurs*, vol. I, Appendice, p. 70.

Frère Prêcheur, un bâton à la main ; tout autour sont gravés ces mots : *Sceau de Dominique, ministre des prédications*. On voit par là que le titre magnifique de *maître de la prédication*, qui lui est attribué dans le corps de l'acte, n'était pas de son choix, mais un hommage de Foulques, qui ne pouvait exprimer plus grandement ce qu'il pensait de son ami. Le souverain Pontife dans ses bulles et ses lettres n'avait jamais appelé Dominique que le *prieur de Saint-Romain*, et ensuite le *prieur de l'ordre des Frères Prêcheurs*.

Foulques survécut dix ans à Dominique. Il mourut le 25 décembre 1231, et fut inhumé dans une chapelle de l'abbaye de Grand-Selve, non loin de Toulouse. Son tombeau a disparu sous les ruines que l'on voit encore ; mais les révolutions du temps et des empires ne peuvent rien contre sa mémoire, étroitement liée à un homme et à une œuvre dont il protégea le berceau, et qui le couvrent maintenant de leur immortalité.

Quelques jours après l'acte qu'on vient de rapporter, Dominique s'éloigna de Rome par la route de Toscane. Il y avait à Bolsena, sur cette route, une maison dont le maître avait coutume de lui donner l'hospitalité, et qui en fut récompensé avant la mort du saint d'une manière miraculeuse. Un jour que la grêle tombait sur les vignes qui entourent Bolsena, Dominique apparut dans le ciel, étendant sa chape sur la vigne de son hôte, et la préservant du fléau. Tout le monde fut témoin de cette apparition, et, au témoignage de Thierry d'Apolda, on voyait encore dans la vigne, à la fin du XIIIe siècle, la petite maison que Dominique avait ha-

bitée quand il passait à Bolsena. Elle était soigneusement conservée par les descendants de son ancien possesseur, lesquels, selon la recommandation expresse de leur ancêtre, y accueillaient avec bonté les Frères Prêcheurs toutes les fois qu'ils en avaient l'occasion.

La Pentecôte de l'an 1221 tombait le 30 mai. C'était le jour marqué pour la célébration du deuxième chapitre général à Bologne. Dominique, en entrant à Saint-Niçolas, remarqua que l'on travaillait à élever l'un des bras du couvent, pour en agrandir les cellules; il pleura beaucoup en voyant cet ouvrage, et dit à frère Rodolphe, procureur du couvent, et aux autres Frères : « Hé quoi ! « vous voulez sitôt abandonner la pauvreté, et vous « bâtir des palais ! » Il ordonna ensuite qu'on arrêtât les travaux, qui ne furent repris qu'après sa mort (1).

Les actes du deuxième chapitre général ne sont point parvenus jusqu'à nous. Tout ce que nous en savons, c'est la division qui y fut faite de l'ordre en huit provinces, savoir : l'Espagne, la Provence, la France, la Lombardie, Rome, l'Allemagne, la Hongrie et l'Angleterre. La primauté d'honneur fut donnée à l'Espagne, non par droit d'antiquité, mais par vénération pour la personne du saint patriarche dont elle était le berceau. Elle eut pour prieur provincial Suéro Gomez ; la Provence, Bertrand de Garrigue; la France, Matthieu de France; la Lombardie, Jourdain de Saxe; Rome, Jean de Plaisance; l'Allemagne, Conrad le Teutonique; la Hongrie, Paul de Hongrie; l'Angleterre, Gilbert de

(1) *Actes de Bologne,* déposition d'Étienne d'Espagne, n. 4.

Frassinet. Les six premières provinces renfermaient à elles seules environ soixante couvents fondés en moins de quatre années; les deux dernières, la Hongrie et l'Angleterre, n'avaient point encore reçu de Frères Prêcheurs. Dominique leur en envoya du sein même du chapitre général.

Paul, qui fut destiné à la Hongrie, était un professeur de droit canonique à l'université de Bologne tout récemment entré en religion. Il partit avec quatre compagnons, parmi lesquels était frère Sadoc, renommé par l'éminence de sa vertu. Vesprim et Albe-Royale furent les premières villes où ils fondèrent des couvents. Ils s'avancèrent plus tard jusque vers cette nation des Cumans qui avait tant excité la sollicitude de Dominique, et où il aurait voulu finir ses jours. Je ne raconterai qu'une seule histoire de l'établissement des Frères en Hongrie, parce qu'elle nous initiera de plus en plus à la manière dont s'accomplissaient ces saintes expéditions.
« En ce temps-là, deux Frères de la province de Hon-
« grie vinrent à un certain village, à l'heure où le
« peuple chrétien a coutume de s'assembler pour en-
« tendre la messe. Lorsqu'elle fut finie, et que les habi-
« tants retournaient chacun en leur maison, le sacristain
« ferma la porte de l'église, et les Frères demeurèrent
« au dehors, sans que personne leur ouvrît les entrailles
« de la charité. Un pauvre pêcheur vit cela; il en fut
« touché de compassion, et pourtant il n'osa pas les
« inviter à venir chez lui, parce qu'il n'avait rien pour
« les recevoir. Mais il courut à sa maison, et dit à sa
« femme : — Oh! si nous avions de quoi donner à man-

« ger à ces deux Frères! Je suis tourmenté pour ces « pauvres gens qui sont là à la porte de l'église, et à « qui personne n'offre l'hospitalité. — La femme ré- « pondit: — Nous n'avons qu'un peu de millet pour « toute nourriture. — Néanmoins, son mari lui ayant « ordonné de secouer la bourse pour voir s'il n'y avait « rien dedans, il en tomba, contre leur espérance, « deux pièces de monnaie. Le pêcheur, ravi de joie, lui « dit : — Va vite acheter du pain et du vin; fais cuire « aussi le millet et des poissons. — Puis il courut à l'é- « glise, où les Frères étaient encore debout à la porte, « et les invita humblement à venir à sa maison. Les « Frères s'assirent donc à cette pauvre table servie par « une immense charité; ils y apaisèrent leur faim, et, « après avoir rendu grâces à leur hôte, ils se retirèrent « en priant Dieu de le récompenser. Le Seigneur enten- « dit leur prière. Depuis ce jour-là, la bourse du pê- « cheur ne fut jamais vide; deux pièces de monnaie s'y « trouvaient toujours. Il acheta une maison, des champs, « des brebis, des bœufs, et le Seigneur lui donna de « plus un fils. Mais quand il fut suffisamment pourvu, « la grâce des deux pièces de monnaie cessa (1). »

La mission d'Angleterre eut un succès non moins heureux que celle de Hongrie. Gilbert de Frassinet, qui en était le chef, se présenta avec douze compagnons à l'archevêque de Cantorbéry. L'archevêque, ayant ouï qu'ils étaient des Frères Prêcheurs, ordonna inconti-

(1) Thierry d'Apolda, *Vie de saint Dominique*, chap. XXVI, n. 319 et 320.

nent à Gilbert de prêcher devant lui dans une église où lui-même s'était proposé de monter en chaire ce jour-là. Il en fut si content, qu'il donna son amitié aux Frères, et les protégea tout le temps qu'il vécut. Leur premier établissement fut à Oxford; ils y élevèrent une chapelle à la sainte Vierge, et ouvrirent des écoles qui furent appelées les écoles de Saint-Édouard, du nom de la paroisse où elles étaient situées.

Par ces deux missions d'Angleterre et de Hongrie, Dominique avait achevé de prendre possession de l'Europe. Il ne tarda pas à recevoir du Ciel un avertissement que sa fin approchait. Un jour qu'il était en prière, et qu'il soupirait ardemment après la dissolution de son corps, un jeune homme d'une grande beauté lui apparut et lui dit : « Viens, mon bien-aimé, viens dans la joie, « viens (1). » Il connut en même temps l'époque précise du rendez-vous qui lui était donné, et étant allé voir quelques étudiants de l'université de Bologne pour lesquels il avait de l'affection, après plusieurs discours il se leva pour se retirer, et les exhorta au mépris du monde et à la pensée de la mort. « Mes chers amis, leur « dit-il, vous me voyez maintenant en bonne santé, « mais avant que vienne l'Assomption de Notre-Dame, « je serai enlevé de cette vie mortelle (2). » Il partit ensuite pour Venise, où se trouvait le cardinal Ugolin en qualité de légat apostolique. Il voulait lui recommander une dernière fois les affaires de l'ordre, et sou-

(1) Barthélemy de Trente, *Vie de saint Dominique*, n. 13.
(2) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. II, chap. 27.

haitait de ne pas mourir sans avoir pris congé d'un tel ami. On était au plus fort des chaleurs de l'été. Un soir, à la fin du mois de juillet, Dominique rentra au couvent de Saint-Nicolas. Quoique très-fatigué du voyage, il eut un long entretien sur les choses de l'ordre avec frère Ventura et frère Rodolphe, l'un procureur, l'autre prieur du couvent. Vers minuit, frère Rodolphe, qui avait besoin de repos, engagea Dominique à aller dormir et à ne point se lever pour les matines; mais le saint n'y voulut point consentir. Il entra dans l'église, et y pria jusqu'à l'heure de l'office, qu'il célébra ensuite avec les Frères. Après l'office, il dit à frère Ventura qu'il sentait une douleur à la tête; bientôt une dyssenterie violente accompagnée de fièvre se déclara. Malgré la souffrance, le malade refusa de se coucher dans un lit; il se tenait tout habillé sur un sac de laine. Les progrès du mal ne lui arrachaient aucune marque d'impatience, aucune plainte, aucun gémissement; il paraissait joyeux comme à l'ordinaire. Cependant la maladie s'aggravant toujours, il manda près de lui les Frères novices, et avec les plus douces paroles du monde, qu'animait la gaieté de son visage, il les consola et les exhorta au bien. Il appela ensuite douze des plus anciens et des plus graves d'entre les Frères, et fit tout haut en leur présence la confession générale de sa vie à frère Ventura. Quand elle fut terminée, il leur dit : « La miséricorde de Dieu m'a con-
« servé jusqu'à ce jour une chair pure et une virginité
« sans tache; si vous désirez la même grâce, évitez
« tout commerce suspect. C'est la garde de cette vertu
« qui rend le serviteur de Dieu agréable au Christ, et

« qui lui donne gloire et crédit devant le peuple. Persistez à servir le Seigneur dans la ferveur de l'esprit; appliquez-vous à soutenir et à étendre cet ordre, qui n'est que commencé; soyez stables dans la sainteté, dans l'observance régulière, et croissez en vertu (1). » Il ajouta, pour les exciter davantage à veiller sur eux-mêmes : « Quoique la bonté divine m'ait préservé jusqu'à cette heure de toute souillure, je vous avoue cependant que je n'ai pu échapper à cette imperfection, de trouver plus de plaisir à la conversation des jeunes femmes qu'à celle des femmes âgées (2). » Puis, troublé en lui-même de son aimable et sainte naïveté, il dit tout bas à frère Ventura : « Frère, je crois que j'ai péché en parlant publiquement aux Frères de ma virginité; j'aurais dû m'en taire (3). » Après cela, il se tourna de nouveau vers eux, et employant la forme sacrée du testament, il leur dit : « Voici, mes Frères bien-aimés, l'héritage que je vous laisse comme à mes enfants : Ayez la charité, gardez l'humilité, possédez la pauvreté volontaire (4). » Et afin de donner une plus grande sanction à la clause de ce testament qui regardait la pauvreté, il menaça de la malédiction de Dieu et de la sienne quiconque oserait corrompre son ordre en y introduisant la possession des biens de ce monde.

(1) Thierry d'Apolda, *Vie de saint Dominique,* chap. xx, n. 234.

(2) Le B. Jourdain de Saxe, *Vie de saint Dominique,* chap. iv, n. 68.

(3) *Actes de Bologne,* déposition de frère Ventura.

(4) Le B. Humbert, *Vie de saint Dominique,* n. 53.

Les Frères ne désespéraient pas encore de la vie de leur père. Ils ne pouvaient croire que Dieu le ravît sitôt à l'Église et à eux. D'après le conseil des médecins, et dans la pensée que le changement d'air lui serait utile, ils le transportèrent à Sainte-Marie-du-Mont, église dédiée à la sainte Vierge sur une hauteur voisine de Bologne. Mais la maladie, rebelle à tous les remèdes et à tous les vœux, ne fit qu'empirer. Dominique, se croyant près de mourir, appela de nouveau les Frères auprès de lui. Ils vinrent au nombre de vingt avec leur prieur Ventura, et se rangèrent autour du malade gisant devant eux. Dominique leur adressa un discours dont rien ne s'est conservé, sinon que jamais paroles plus touchantes n'étaient sorties de son cœur. Il reçut ensuite le sacrement de l'extrême-onction. Puis, ayant su de frère Ventura que le religieux préposé à l'église de Sainte-Marie-du-Mont se promettait d'y garder son corps et de l'y ensevelir, il dit : « A Dieu ne plaise que je sois enseveli ailleurs que sous les pieds de mes Frères ! Portez-moi dehors, dans cette vigne, afin que j'y meure, « et que vous me donniez la sépulture dans notre « église (1). » Les Frères le rapportèrent donc à Bologne, craignant à chaque pas de le voir s'éteindre dans leurs bras. Comme il n'avait pas de cellule propre au couvent, on le déposa dans celle de frère Monéta. On voulut le changer de vêtements ; mais il n'en avait pas d'autres que ceux qu'il portait sur lui, et Monéta donna une de ses tuniques pour le couvrir. Frère Rodolphe

(1) *Actes de Bologne*, déposition de frère Ventura, n. 8.

soutenait la tête du saint, et essuyait la sueur de son visage avec un linge; les autres Frères assistaient en pleurant à ce spectacle. Dominique, pour les consoler, leur dit : « Ne pleurez pas, je vous serai plus utile au « lieu où je vais que je ne le fus ici (1). » Quelqu'un des Frères lui demanda où il voulait que son corps fût inhumé; il répondit : « Sous les pieds de mes Frères (2). » Une heure s'était écoulée depuis qu'on était arrivé à Bologne. Dominique, voyant que les Frères, troublés par leur douleur, ne songeaient pas à la recommandation de l'âme, fit appeler frère Ventura, et lui dit : « Préparez-« vous (3). » Ils se préparèrent aussitôt, et vinrent se ranger avec solennité autour du mourant. Dominique leur dit : « Attendez encore (4). » Ventura, profitant de ce moment extrême, dit au saint : « Père, vous savez « dans quelle tristesse et quelle désolation vous nous « laissez; souvenez-vous de nous devant le Seigneur (5). » Dominique, levant les yeux et les mains au ciel, fit cette prière : « Père saint, j'ai accompli votre volonté, et ceux « que vous m'aviez donnés, je les ai conservés et gardés; « maintenant je vous les recommande; conservez-les et « gardez-les (6). » Un moment après, il dit : « Com-« mencez (7). » Ils commencèrent donc la recommandation solennelle de l'âme, et Dominique la faisait avec

(1) *Actes de Bologne,* déposition de frère Rodolphe, n. 4.
(2) Ibid., n. 7.
(3) Ibid., déposition de frère Ventura, n. 7.
(4) Ibid.
(5) Ibid.
(6) Ibid.
(7) Ibid.

eux, du moins on voyait ses lèvres se remuer. Mais lorsqu'ils furent à ces mots : *Venez à son aide, saints de Dieu; venez au-devant de lui, anges du Seigneur, prenez son âme et portez-la en présence du Très-Haut*, ses lèvres firent un dernier mouvement, ses mains se levèrent au ciel, et Dieu reçut son esprit. On était au 6 août de l'an 1221, à l'heure de midi, un vendredi.

Le même jour, à la même heure, frère Guala, prieur du couvent de Brescia, et depuis évêque de cette ville, s'étant appuyé un instant contre la tour où étaient les cloches du couvent, fut pris d'un léger sommeil. Dans cet état, il vit des yeux de l'âme une ouverture qui se faisait au ciel, et deux échelles qui descendaient jusqu'à terre par cette ouverture. Au sommet de l'une était Jésus-Christ; au sommet de l'autre était la bienheureuse Vierge, sa Mère. Au bas, entre les deux échelles, un siége était placé, et sur ce siége quelqu'un était assis ayant la ressemblance d'un Frère; mais on ne discernait pas quel était ce frère, parce qu'il avait la tête voilée de son capuce, à la manière des morts. Le long des deux échelles, des anges montaient et descendaient en chantant des cantiques, et les échelles s'élevaient au ciel, tirées par Jésus-Christ et sa sainte Mère, et avec elles le siége et celui qui était assis dessus. Quand elles furent tout à fait en haut, le ciel se ferma, et la vision disparut. Frère Guala, quoique encore faible d'une maladie récente, se rendit aussitôt à Bologne, et connut que Dominique était mort le même jour et à la même heure où il avait eu cette vision.

Le même jour encore, deux Frères de Rome, Tan-

crède et Raon, allaient de la ville à Tivoli. Ils y arrivèrent un peu avant l'heure de midi, et Tancrède ordonna à Raon d'aller célébrer la sainte messe. Raon s'étant confessé avant de monter à l'autel, Tancrède lui donna pour pénitence de se souvenir au saint sacrifice de leur père Dominique, malade à Bologne. Lorsque Raon fut parvenu à l'endroit de la messe où l'on fait mémoire des vivants, et qu'il s'appliquait à la pensée qui lui avait été enjointe pour pénitence, il fut ravi en extase, et vit Dominique sortant de Bologne, le front ceint d'une couronne d'or, enveloppé d'une admirable lumière, et ayant à droite et à gauche de lui deux hommes vénérables qui l'accompagnaient. Un avertissement intérieur lui donna en même temps la certitude que le serviteur de Dieu venait de mourir et d'entrer glorieusement dans la sainte patrie.

Il n'est pas difficile d'entendre ce que signifiaient les deux échelles du songe de Guala et les deux vieillards de l'extase de Raon. Ils représentaient sans doute l'action et la contemplation, que Dominique avait si merveilleusement unies dans sa personne et dans son ordre.

Par une disposition de la Providence, le cardinal Ugolin arriva à Bologne peu après que Dominique eut rendu le dernier soupir. Il voulut célébrer lui-même l'office des funérailles, et vint à Saint-Nicolas, où se trouvèrent aussi le patriarche d'Aquilée, des évêques, des abbés, des seigneurs, et tout un peuple. On apporta sous les yeux de cette multitude le corps du saint, dépouillé du seul trésor qui lui fût resté : c'était une chaîne de fer qu'il portait sur sa chair nue, et que lui avait ôtée

frère Rodolphe en le revêtant des habits du cercueil. Il la donna depuis au bienheureux Jourdain de Saxe. Tous les regards et tous les cœurs étaient attachés sur ce corps sans vie. L'office commença par des chants qui se ressentaient de la tristesse universelle, et qui tombaient des lèvres comme des larmes. Mais peu à peu la pensée des Frères s'éleva au-dessus de ce monde; ils ne virent plus leur père vaincu par la mort et ne leur laissant que des restes inanimés. Sa gloire leur apparut par la certitude qu'ils en avaient. Un chant de triomphe succéda aux lamentations funèbres, et une joie inénarrable descendit du ciel dans les esprits. En ce moment, le prieur de Sainte-Catherine de Bologne, nommé Albert, que Dominique avait affectionné, entra dans l'église, et la joie des Frères tombant à l'improviste au sein de sa douleur personnelle, il ne se posséda plus. Le voilà qui se jette sur le corps du saint; il le couvre de baisers; il le sollicite par de longs embrassements, comme s'il eût voulu le forcer de revivre et de lui répondre. Les reliques de son ami se montrent sensibles à l'excès de sa piété. Albert se relève et dit à Ventura: « De bonnes « nouvelles, Père prieur, de bonnes nouvelles. Maître « Dominique m'a embrassé, et m'a dit que cette année « même j'irais le rejoindre dans le Christ (2). » Il mourut en effet dans l'année.

Quand cet office, qui n'avait plus de nom dans la langue de la douleur et dans celle de la joie, fut achevé, les Frères déposèrent le corps de leur père dans un coffre

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères,* liv. II, chap. 23.

de simple bois fermé de longs clous de fer. Il y fut mis tel qu'il était à l'heure de la mort, sans autre aromate que l'odeur de ses vertus. Une fosse avait été creusée dans l'intérieur de l'église, sous le pavé, et on en avait fait un caveau avec de fortes pierres. Le cercueil y fut descendu. On le recouvrit d'un bloc pesant, cimenté avec soin, pour qu'aucune main téméraire n'eût l'envie d'y toucher. Rien ne fut gravé sur cette pierre; aucun monument ne s'y éleva. Dominique était, à la lettre, sous les pieds de ses Frères, comme il l'avait voulu. La nuit du jour où il y fut placé, un étudiant de Bologne qui n'avait pu assister à ses funérailles le vit en songe dans l'église de Saint-Nicolas, assis sur un trône et couronné de gloire. Étonné de ce spectacle, il lui dit : « N'est-ce « pas vous, maître Dominique, qui êtes mort? » Le saint répondit : « Je ne suis pas mort, mon fils, parce « que j'ai un bon maître avec lequel je vis (1). » Dès le matin, l'étudiant se rendit à l'église de Saint-Nicolas, et il y trouva le sépulcre de Dominique à l'endroit même où il l'avait vu assis sur un trône.

Tel fut, dans la vie et dans la mort, Dominique de Gusman, fondateur de l'ordre des Frères Prêcheurs, l'un des hommes, à le considérer même humainement, le plus hardi par le génie, le plus tendre par le cœur qui ait existé. Il posséda dans une fusion parfaite ces deux qualités qui ne sont presque jamais possédées ensemble au même degré. Il exprima l'un par une vie extérieure d'une activité prodigieuse, et l'autre par une vie inté-

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. I, chap. 29.

rieure dont on peut dire que chaque souffle était un acte d'amour envers Dieu et envers les hommes. Son siècle nous a laissé sur lui des monuments courts mais nombreux. Je les ai lus avec admiration, à cause du talent simple et sublime dont ils sont pleins, et avec étonnement, à cause du caractère qu'ils attribuent à leur héros. Car, bien que je fusse sûr que saint Dominique avait été calomnié par les écrivains modernes, il m'était impossible de penser que son histoire y prêtât si peu. J'ai dû me détromper, et acquérir une preuve de ce qu'il en coûte de providence à Dieu, et aux hommes de travaux et de vertus, pour conserver ici-bas quelque vestige de la vérité. J'ai rapporté fidèlement ce que j'ai trouvé; mais je n'ai pu rendre l'amour qui surabonde dans ces vieux écrits pour la personne de saint Dominique, ni les pléonasmes intarissables avec lesquels des gens du treizième siècle parlent de sa douceur, de sa bonté, de sa miséricorde, de sa compassion, et de toutes les nuances que la charité prenait dans son cœur. Leur témoignage ne saurait être suspect, et nul d'eux assurément ne songeait à écrire au point de vue de notre temps. Si je n'ai pu égaler la tendresse de leur plume en peignant d'après eux saint Dominique, du moins ils m'ont fait rougir de la pensée de transformer son histoire en une apologie. L'apologie est une injure dont ce grand homme n'a pas besoin. Je clos donc sa vie sans la défendre. J'imite ses enfants, qui ne mirent sur sa tombe aucune épitaphe, persuadés qu'elle parlerait toute seule, et assez haut. Mais puisque ses premiers historiens, avant de se séparer de lui, ont pieusement rassemblé les principaux traits de sa physio-

nomie, je les imiterai aussi, et, me reconnaissant incapable d'égaler la force et la naïveté de leur pinceau, j'emprunte au plus ancien et au plus illustre d'entre eux le portrait vénéré de mon père.

« Il y avait en lui, dit le bienheureux Jourdain de « Saxe, une si grande honnêteté de mœurs, un si grand « mouvement de ferveur divine, qu'on voyait tout de « suite que c'était un vase d'honneur et de grâce, à qui « ne manquait aucun ornement de prix. Rien ne trou- « blait l'égalité de son âme, si ce n'est la compassion et « la miséricorde. Et parce qu'un cœur content réjouit le « visage de l'homme, on devinait sans peine à la bonté « et à la joie de ses traits sa sérénité intérieure, que le « moindre mouvement de colère n'obscurcissait jamais. « Il était ferme dans ses desseins, et rarement il lui « arrivait de revenir sur une parole qu'il avait dite après « y avoir mûrement réfléchi devant Dieu. C'est pour- « quoi, bien que sa figure brillât d'une lumière aimable « et douce, cette lumière pourtant ne se laissait point « mépriser; mais elle gagnait facilement le cœur de « tous, et à peine l'avait-on regardé, qu'on se sentait « entraîné vers lui. Partout où il se trouvait, soit en « route avec ses compagnons, soit dans une maison « étrangère avec un hôte et sa famille, soit au milieu « des grands, des princes et des prélats, il abondait en « discours et en exemples qui provoquaient au mépris « du siècle et à l'amour de Dieu. Partout il se montrait « l'homme évangélique par sa parole et par ses œuvres. « Pendant le jour avec ses Frères ou ses compagnons, « nul n'était d'un commerce plus facile et plus agréable;

« pendant la nuit, nul ne l'égalait pour les veilles et la
« prière. Il gardait les pleurs pour le soir et la joie pour
« le matin. Il donnait le jour au prochain, la nuit à
« Dieu, sachant que Dieu a consacré le jour à la misé-
« ricorde, et la nuit à l'action de grâces. Il pleurait abon-
« damment et souvent; ses larmes étaient son pain le
« jour et la nuit: le jour, quand il offrait le saint sacri-
« fice; la nuit, quand il veillait. Il avait coutume de
« passer dans l'église le temps du repos, et on ne lui
« connaissait aucun lit pour coucher, si ce n'est bien
« rarement. Il priait et veillait dans les ténèbres tant
« que la fragilité de son corps le lui permettait, et lors-
« qu'enfin la lassitude l'avait contraint au sommeil, il
« dormait un peu devant un autel ou en quelque autre
« lieu, la tête appuyée sur une pierre comme le pa-
« triarche Jacob; après quoi il reprenait la vie et la
« ferveur de l'esprit. Il embrassait tous les hommes dans
« le sein d'une large charité, et, comme il les aimait
« tous, il était aimé de tous. Rien ne lui était plus na-
« turel que de se réjouir avec ceux qui étaient dans la
« joie, de pleurer avec ceux qui pleuraient, de se don-
« ner au prochain et aux malheureux. Il y avait encore
« une chose qui le rendait aimable à tous, c'était la sim-
« plicité de sa conduite, où n'apparut jamais l'ombre
« de la finesse et du déguisement. Amateur de la pau-
« vreté, il ne portait que de vils habits; toujours maître
« de son corps, il observait une extrême réserve dans
« le boire et dans le manger, content de quelque simple
« mets, et usant du vin si modérément, qu'il satisfai-
« sait au besoin de la nature sans émousser la pointe

« subtile et délicate de son esprit. Qui atteindra jamais « jusqu'à la vertu de cet homme? Nous pouvons bien « l'admirer et comprendre par son exemple l'inertie « de notre temps; mais pouvoir ce qu'il a pu n'appar- « tient qu'à une grâce singulière, si jamais Dieu la « donne encore une fois à quelque autre homme qu'il « voudra élever au faîte de la sainteté. Imitons cepen- « dant, mes Frères, selon nos faibles forces, les « exemples de notre père, et rendons grâces au Ré- « dempteur, qui, dans cette même voie où nous mar- « chons, a donné un tel chef à ses serviteurs. Prions le « Père des miséricordes, afin qu'aidés de cet esprit qui « gouverne les enfants de Dieu, et marchant sur les « traces de nos ancêtres, nous arrivions par un chemin « tout droit à l'éternelle patrie où le bienheureux Do- « minique nous a précédés (1). »

(1) *Vie de saint Dominique,* chap. IV, n. 75 et suiv.

CHAPITRE XVIII

TRANSLATION DU CORPS DE SAINT DOMINIQUE, ET SA CANONISATION.

Douze ans s'étaient écoulés depuis la mort de saint Dominique. Dieu avait manifesté la sainteté de son serviteur par une foule de miracles opérés à son tombeau ou dus à l'invocation de son nom. On voyait sans cesse des malades entourer la pierre qui couvrait ses restes, y passer le jour et la nuit, et s'en retourner en lui rendant gloire de leur guérison. Des images s'appendaient aux murs voisins en souvenir des bienfaits qu'on avait reçus de lui, et les signes de la vénération populaire ne se démentaient point avec le temps. Cependant un nuage couvrait les yeux des Frères, et tandis que le peuple exaltait leur fondateur, eux, ses enfants, loin de prendre soin de sa mémoire, semblaient travailler à en obscurcir l'éclat. Non-seulement ils laissaient sa sépulture sans ornement; mais, de peur qu'on ne les accusât de chercher une occasion de gain dans le culte qu'on lui rendait déjà, ils arrachaient des murs les simulacres qu'on y attachait. Quelques-uns souffraient de cette conduite, sans oser aller jusqu'à la contradiction. Il arriva même que le nombre des Frères croissant toujours, on fut

obligé de détruire la vieille église de Saint-Nicolas pour en bâtir une nouvelle, et le tombeau du saint patriarche demeura en plein air, exposé à la pluie et à toutes les injures des saisons. Ce spectacle toucha plusieurs des Frères; ils délibéraient entre eux sur la manière de transporter ces précieuses reliques dans une sépulture plus convenable, et ils ne croyaient pas pouvoir le faire sans l'autorité du pontife romain. « Des fils avaient sans « doute le droit d'ensevelir leur père, dit le bienheu- « reux Jourdain de Saxe; mais Dieu permettait qu'ils « recherchassent, pour remplir cet office de piété, l'ap- « pui d'un plus grand qu'eux, afin que la translation « du glorieux Dominique prît un caractère de canoni- « cité (1). » Les Frères préparèrent donc un nouveau sépulcre, plus digne de leur père, et ils envoyèrent plusieurs d'entre eux au souverain Pontife pour le consulter. C'était le vieux Ugolin Conti qui occupait alors le trône pontifical sous le nom de Grégoire IX. Il reçut très-durement les Frères, et leur reprocha d'avoir négligé si longtemps l'honneur dû à leur patriarche. « J'ai « connu, ajouta-t-il, cet homme tout apostolique, et je « ne doute pas qu'il ne soit associé dans le ciel à la « gloire des saints apôtres (2). » Il eût même souhaité venir en personne à sa translation; mais, retenu par les devoirs de sa charge, il écrivit à l'archevêque de Ravenne de se rendre à Bologne avec ses suffragants pour assister à la cérémonie.

(1) *Lettre encyclique aux Frères*, dans les *Actes des saints* de Bollandus, t. I d'août, p. 524.
(2) Ibid.

On était à la Pentecôte de l'an 1233. Le chapitre général de l'ordre était assemblé à Bologne sous la présidence de Jourdain de Saxe, successeur immédiat de saint Dominique dans le généralat. L'archevêque de Ravenne, obéissant aux ordres du pape, les évêques de Bologne, de Brescia, de Modène et de Tournay, étaient présents dans la ville. Plus de trois cents Frères y étaient venus de tous pays. Un grand nombre de seigneurs et de citoyens honorables des villes voisines se pressaient dans les hôtelleries. Tout le peuple était dans l'attente. « Cependant, dit le bienheureux Jourdain de Saxe, les « Frères sont livrés à l'angoisse; ils prient, ils pâlissent, « ils tremblent; ils ont peur que le corps de saint Domi- « nique, longtemps exposé à la pluie et à la chaleur « dans une vile sépulture, n'apparaisse rongé des vers, « et n'exhale une odeur qui diminue l'opinion de sa « sainteté (1). » Dans le tourment que leur causait cette pensée, ils songèrent à ouvrir en secret la tombe du saint; mais Dieu ne permit pas qu'il en fût ainsi. Soit qu'on en eût quelques soupçons, soit pour constater davantage l'authenticité des reliques, le podestat de Bologne fit garder nuit et jour le sépulcre par des chevaliers armés. Toutefois, afin d'avoir plus de liberté pour la reconnaissance du corps, et d'éviter au premier moment la confusion du peuple immense qui remplissait Bologne, on convint de faire la nuit l'ouverture du tombeau. Le 24 mai, surlendemain de la Pentecôte,

(1) *Lettre encyclique aux Frères*, dans les *Actes des saints* de Bollandus, t. I d'août, p. 521.

avant l'aurore, l'archevêque de Ravenne et les autres évêques, le maître général de l'ordre avec les définiteurs du chapitre, le podestat de Bologne, les principaux seigneurs et citoyens tant de Bologne que des villes voisines, se réunirent à la lueur des flambeaux autour de l'humble pierre qui couvrait depuis douze ans les restes de saint Dominique. En présence de tous, frère Étienne, prieur provincial de Lombardie, et frère Rodolphe, aidés de plusieurs autres Frères, se mirent à enlever le ciment qui liait la pierre au sol. Il était d'une grande dureté, et ne céda qu'avec peine aux efforts du fer. Quand on l'eut écarté, et que les murs extérieurs du caveau furent visibles, frère Rodolphe en endommagea la maçonnerie avec un marteau de fer, et ensuite on souleva péniblement, à l'aide de pics, la pierre supérieure du monument. Pendant qu'on la soulevait, un inénarrable parfum s'échappa du sépulcre entr'ouvert : c'était une odeur qui ne rappelait à personne rien de ce qu'il avait senti, et qui surpassait toute imagination. L'archevêque, les évêques et tous ceux qui étaient présents, remplis de stupeur et de joie, tombèrent à genoux en pleurant et en louant Dieu. On acheva d'ôter la pierre, qui laissa voir au fond du caveau le coffre de bois où étaient renfermées les reliques du saint. Il y avait à la table de dessus une faible ouverture, d'où sortait avec abondance le parfum qui avait saisi les assistants, et qui devint plus pénétrant encore lorsque le cercueil fut hors de la fosse. Tout le monde s'inclina pour vénérer ce bois précieux ; des flots de larmes y tombaient avec des baisers. On l'ouvrit enfin en arrachant les clous de la

partie supérieure, et ce qui restait de saint Dominique apparut à ses Frères et à ses amis. Ce n'étaient plus que des ossements, mais des ossements pleins de gloire et de vie par l'arome céleste qui s'en exhalait. Dieu seul connaît la joie dont surabondèrent alors tous les cœurs, et nul pinceau ne saurait peindre cette nuit embaumée, ce silence ému, ces évêques, ces chevaliers, ces religieux, tous ces fronts brillants de larmes et penchés sur un cercueil, y cherchant à la lueur des cierges le grand et saint homme qui les voyait du haut du ciel, et répondait à leur piété par ces embrassements invisibles qui navrent l'âme d'un trop fort bonheur. Les évêques ne crurent pas leurs mains assez filiales pour toucher les os du saint; ils en laissèrent la consolation et l'honneur à ses enfants. Jourdain de Saxe se baissa vers ces sacrés restes avec une respectueuse dévotion, et les transporta dans un cercueil nouveau fait de bois de mélèze. Pline dit que ce bois résiste à l'action du temps. Le cercueil fut fermé de trois clefs, dont on remit l'une au podestat de Bologne, l'autre à Jourdain de Saxe, la troisième au prieur provincial de Lombardie. Il fut ensuite porté dans la chapelle où s'élevait le monument destiné à en garder le dépôt : ce monument était de marbre, mais sans aucun ornement sculpté.

Quand le jour fut venu, les évêques, le clergé, les Frères, les magistrats, les seigneurs se rendirent de nouveau à l'église de Saint-Nicolas, déjà inondée d'une foule innombrable de peuple et d'hommes de toutes nations. L'archevêque de Ravenne chanta la messe du jour, qui était celle du mardi de la Pentecôte, et par une tou-

chante rencontre, les premières paroles du chœur furent celles-ci : *Accipite jucunditatem gloriæ vestræ* : — *Recevez la joie de votre gloire*. Le cercueil était ouvert, et répandait dans l'église des baumes sublimes que les suaves fumées de l'encens ne parvenaient point à corrompre; le son des trompettes se mêlait par intervalles au chant du clergé et des religieux; une multitude infinie de lumières brillaient dans les mains du peuple : nul cœur, si ingrat qu'il fût, n'était à l'abri des chastes enivrements de ce triomphe de la sainteté. La cérémonie achevée, les évêques déposèrent sous le marbre le cercueil refermé, pour y attendre en paix et en gloire le signal de la résurrection. Mais huit jours après, à la sollicitation de beaucoup de personnes honorables qui n'avaient pu assister à la translation, on ouvrit le monument. Jourdain de Saxe prit dans ses mains le chef vénérable du saint patriarche, et le présenta à plus de trois cents Frères, qui eurent la consolation d'en approcher leurs lèvres, et y gardèrent longtemps l'ineffable parfum de ce baiser. Car tout ce qui avait touché les os du saint devenait imprégné de la vertu qu'ils possédaient. « Nous avons senti, dit le « bienheureux Jourdain de Saxe, cette précieuse odeur, « et ce que nous avons vu et senti, nous en rendons « témoignage. Nous ne pouvions nous rassasier d'ou- « vrir nos sens à l'impression qu'elle nous causait, « quoique nous fussions resté de longues heures près « du corps de saint Dominique à la respirer. Elle n'ap- « portait avec le temps aucun ennui, elle excitait le « cœur à la piété, elle opérait des miracles. Touchait-on

« le corps avec la main, avec une ceinture ou quelque « autre objet, aussitôt l'odeur s'y attachait (1). »

Thierry d'Apolda remarque en cet endroit que, même avant la mort du saint, Dieu lui avait communiqué déjà ce signe extérieur de la pureté de son âme. Un jour qu'il célébrait la messe à Bologne, dans une fête solennelle, un étudiant s'approcha au moment de l'offertoire et lui baisa la main. Or, ce jeune homme était livré à une grande incontinence, dont probablement il cherchait la guérison. Il sentit, en baisant la main de saint Dominique, un parfum qui lui révéla tout d'un coup l'honneur et la joie des cœurs purs, et depuis ce moment, avec la grâce de Dieu, il surmonta la corruption de ses penchants.

Les miracles éclatants qui avaient accompagné la translation du corps de saint Dominique déterminèrent Grégoire IX à ne pas retarder davantage l'affaire de sa canonisation. Par une lettre du 11 juillet 1233, il commit pour procéder à une enquête sur sa vie trois ecclésiastiques éminents, savoir : Tancrède, archidiacre de Bologne; Thomas, prieur de Sainte-Marie-du-Rhin, et Palmeri, chanoine de la Sainte-Trinité. L'enquête eut lieu du 6 au 30 août. Les commissaires apostoliques entendirent dans cet intervalle, et sous la foi du serment, la déposition de neuf Frères Prêcheurs choisis parmi ceux qui avaient eu avec saint Dominique les plus intimes relations. C'étaient Ventura de Vérone, Guillaume de Montferrat, Amison de Milan, Bonvisi de Plaisance,

(1) *Lettre encyclique aux Frères.*

Jean de Navarre, Rodolphe de Faënza, Étienne d'Espagne, Paul de Venise, Frugéri de Penna. Comme tous ces témoins, sauf Jean de Navarre, n'avaient point connu saint Dominique dans les premiers temps de son apostolat, les commissaires du Saint-Siége crurent nécessaire d'établir en Languedoc un second centre d'enquête, et déléguèrent à cet effet l'abbé de Saint-Saturnin de Toulouse, l'archidiacre de la même église, et celui de Saint-Étienne. Vingt-six témoins furent entendus par eux, et, en outre, plus de trois cents personnes honorables confirmèrent par leur serment et leur signature tout ce que ces témoins avaient dit des vertus de saint Dominique et des miracles obtenus par son intercession. La date précise de l'acte n'est pas connue; il est de la fin de 1233 ou du commencement de 1234.

Les dépositions de Bologne et de Toulouse ayant été envoyées à Rome, Grégoire IX en délibéra avec le sacré collége. Un auteur contemporain rapporte qu'il dit dans cette occasion, en parlant de saint Dominique: « Je ne doute pas plus de sa sainteté que de celle des « apôtres Pierre et Paul (1). » La bulle de canonisation qui fut la suite de toutes ces procédures est ainsi conçue :

« Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, « à nos vénérables frères les archevêques et évêques, « et à nos chers fils les abbés, prieurs, archidiacres, « archiprêtres, doyens, prévôts et autres prélats des

(1) Étienne de Salanhac, *des Quatre Choses en quoi Dieu a honoré l'ordre des Frères Prêcheurs.*

« églises à qui ces lettres parviendraient, salut et bé-
« nédiction apostolique.

« La source de la sagesse, le Verbe du Père, dont la « nature est bonté, dont l'œuvre est miséricorde, qui « rachète et régénère ceux qu'il a créés, et veille jus- « qu'à la consommation des siècles sur la vigne qu'il a « tirée d'Égypte, notre Seigneur Jésus-Christ fait pa- « raître de lui de nouveaux signes à cause de l'instabi- « lité des esprits, et change les miracles à cause des « défiances de l'incrédulité. A la mort de Moïse, c'est- « à-dire à l'expiration de la loi, il monte sur le char à « quatre chevaux de l'Évangile, accomplissant les ser- « ments qu'il avait jurés à nos pères, et ayant en main « cet arc de la parole sainte qu'il avait tenu bandé pen- « dant tout le règne des Juifs; il s'avance au milieu des « flots de la mer, dans cette vaste étendue des nations « dont le salut était figuré par Rahab; il va fouler aux « pieds la confiance de Jéricho, la gloire du monde, et « celui qu'à l'étonnement des peuples il a déjà vaincu « par le premier frémissement de la prédication. Le « prophète Zacharie (1) avait vu ce char à quatre che- « vaux sortir quatre fois d'entre deux montagnes d'ai- « rain. Le premier char avait des chevaux roux : et en « eux nous étaient représentés les maîtres des nations, « les forts de la terre, ceux qui, se soumettant par la « foi au Dieu d'Abraham, le père des croyants, ont, à « l'exemple de leur chef, et pour assurer les fonde- « ments de la foi, teint leurs habits dans Bosra, c'est-

(1) Chap. VI.

« à-dire dans les eaux de la tribulation, et rougi de
« leur sang tous les signes de leur milice; ceux-là à
« qui la joie de la gloire future a fait mépriser le glaive
« temporel, et qui, devenus martyrs, c'est-à-dire té-
« moins, ont souscrit par leur confession le livre de
« la nouvelle loi, ajouté à leur confession le poids des
« miracles, consacré le livre et le tabernacle, ouvrage
« de Dieu et non de l'homme, et tous les vases du
« ministère évangélique, par le sang d'hosties raison-
« nables substitué au sang des animaux, et, jetant enfin
« le filet de la prédication sur la vaste étendue des mers,
« ont formé l'Église de Dieu de toutes les nations qui
« sont sous le ciel. Mais parce que la multitude a en-
« gendré la présomption, et que la malice est née de la
« liberté, le second char a paru avec des chevaux de
« couleur noire, symbole de deuil et de pénitence : et
« en eux nous était représenté ce bataillon conduit par
« l'Esprit au désert sous la direction du très-saint Bé-
« noît, nouvel Élisée du nouvel Israël, bataillon qui
« rendit aux enfants des prophètes le bien perdu de la
« vie commune, rétablit le filet rompu de l'unité, et se
« répandit par les bonnes œuvres jusqu'en cette terre
« de l'aquilon d'où vient tout mal, et fit reposer dans
« les cœurs contrits Celui qui n'habite point dans les
« corps soumis au péché. Après cela, comme pour ré-
« créer les troupes fatiguées et faire succéder la joie aux
« lamentations, le troisième char est venu avec des che-
« vaux blancs, c'est-à-dire avec les Frères des ordres
« de Cîteaux et de Flore, qui, semblables à des brebis
« tondues et chargées du lait de la charité, sont sortis

« du bain de la pénitence, ayant à leur tête saint Ber-
« nard, ce bélier revêtu d'en haut de l'esprit de Dieu,
« qui les a menés dans l'abondance des vallées, afin que
« les passants délivrés par eux crient avec force au Sei-
« gneur, chantent des hymnes et assoient sur les flots
« le camp du Dieu des batailles. C'est avec ces trois
« armées que le nouvel Israël s'est défendu contre un
« pareil nombre de Philistins. Mais à la onzième heure,
« lorsque le jour penchait déjà vers le soir, et que la
« charité s'étant refroidie dans l'iniquité, le soleil de
« justice descendait lui-même au couchant, le père de
« famille a voulu rassembler une milice plus propre
« encore à protéger la vigne qu'il avait plantée de sa
« main, et cultivée par des ouvriers loués en différents
« temps, laquelle néanmoins n'était plus seulement
« embarrassée de ronces et d'épines, mais presque dé-
« molie par une multitude ennemie de petits renards.
« C'est pourquoi, comme nous le voyons présentement,
« à la suite des trois premiers chars, différents par leurs
« symboles, Dieu a suscité, sous la figure du quatrième
« char attelé de chevaux forts et de couleur variée, les
« légions des Frères Prêcheurs et Mineurs, avec leurs
« chefs élus pour le combat. L'un de ces chefs fut saint
« Dominique, homme à qui Dieu avait donné la force
« et l'ardeur de la foi, et au cou duquel il avait attaché,
« comme au cheval de sa gloire, le hennissement de la
« divine prédication. Dès l'enfance, il eut un cœur de
« vieillard, pratiqua la mortification de la chair, et re-
« chercha l'auteur de la vie. Consacré à Dieu sous la
« règle du bienheureux Augustin, il imita Samuel dans

« le service assidu du temple, et continua Daniel dans « la ferveur de ses religieux désirs. Athlète courageux, « il suivait les sentiers de la justice et la voie des saints, « se reposait à peine de la garde du tabernacle et des « offices de l'Église militante, soumettait la chair à la « volonté, le sens à la raison, et, transformé en un seul « esprit avec Dieu, s'efforçait de se perdre en lui par « l'excès de la contemplation, sans diminuer dans son « cœur et dans ses œuvres l'amour du prochain. Pen- « dant qu'il blessait à mort les délices de la chair, et « frappait d'éclat lumineux l'intelligence aveuglée des « impies, toute la secte des hérétiques trembla, toute « l'Église des fidèles tressaillit. La grâce cependant « croissait en lui avec l'âge, et le zèle du salut des âmes « l'enivra d'une ineffable joie; non content de s'être « donné tout entier à la parole de Dieu, il convertit au « ministère évangélique un si grand nombre d'hommes, « qu'il mérita d'avoir un nom et une œuvre dans la terre « des patriarches. Devenu pasteur et prince parmi le « peuple de Dieu, il institua par ses mérites un nouvel « ordre de prédicateurs, le régla par ses exemples, et « ne cessa de le confirmer par d'évidents et authen- « tiques miracles. Car, entre autres signes qui manifes- « tèrent sa puissance et sa sainteté durant le cours de « sa vie mortelle, il rendit la parole aux muets, la vue « aux aveugles, l'ouïe aux sourds, l'action aux para- « litiques, la santé à une foule de malades, et il parut « clairement, à tous ces prodiges, quel était l'esprit qui « animait la glèbe de son très-saint corps. Nous donc « qui l'avons connu familièrement au temps que nous

« occupions une moindre charge dans l'Église, et qui
« avons eu dans le spectacle même de sa vie une in-
« signe preuve de sa sainteté, maintenant que des té-
« moins dignes de foi nous ont attesté la vérité de ses
« miracles, nous croyons avec le troupeau du Seigneur
« confié à nos soins, que, grâce à la miséricorde de
« Dieu, il pourra nous être utile par ses suffrages, et
« qu'après nous avoir consolé sur la terre par son ai-
« mable amitié, il nous aidera dans le ciel de son puis-
« sant patronage. C'est pourquoi, du conseil et du
« consentement de nos Frères, et de tous les prélats
« assistant alors le Siége Apostolique, nous avons résolu
« de l'inscrire au livre des Saints, et nous statuons fer-
« mement, et vous ordonnons à tous par les présentes
« de célébrer et de faire célébrer sa fête avec solennité
« aux nones d'août, la veille du jour où il déposa le
« fardeau de la chair (1), et pénétra, riche en mérites,
« dans la cité des saints, afin que le Dieu qu'il honora
« vivant, touché de ses prières, nous accorde la grâce
« dans le siècle, et la gloire dans le siècle futur. Vou-
« lant en outre que la sépulture de ce grand confes-
« seur, laquelle illustre l'Église catholique par d'écla-
« tants miracles, soit dignement fréquentée et vénérée
« par les chrétiens, nous accordons à tous les fidèles
« pénitents et confessés qui la visiteront chaque année

(1) Le jour de la fête de saint Dominique était occupé par la fête de saint Sixte, pape et martyr. Le jour précédent, 5 août, fut consacré à la fête de Notre-Dame-des-Neiges par le pape Clément VIII, et saint Dominique se trouva reporté au 4 août, qu'il occupe actuellement dans le calendrier.

« avec dévotion et respect, au jour de la fête du saint,
« la remise d'un an de pénitence, nous confiant, pour
« cela, dans la miséricorde du Dieu tout-puissant et
« dans l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et
« Paul. Donné à Riéti, le 5 des nones de juillet, la
« huitième année de notre pontificat (1). »

Grégoire IX fut, à l'exception de saint Hyacinthe, le dernier survivant des grands hommes qui avaient aimé saint Dominique et concouru à l'accomplissement de ses desseins. Il mourut le 21 août 1241, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, après trente années de cardinalat et quatorze années de pontificat, sans que la majesté de l'âge ni l'éclat des dignités eussent pu surpasser en lui la splendeur du mérite personnel. Jurisconsulte, homme de lettres, négociateur, il joignait à tous les dons du corps et de l'esprit une âme magnanime, où purent tenir à l'aise saint Dominique et saint François, tous les deux canonisés par lui. On ne reverra probablement jamais autour d'un seul homme des hommes tels qu'Azévédo, Montfort, Foulques, Reginald, Jourdain de Saxe, saint Hyacinthe, Innocent III, Honorius III, Grégoire IX, ni tant de vertus, de nations et d'événements concourir à un aussi grand but dans un temps aussi court.

Le culte de saint Dominique ne tarda pas à se répandre en Europe avec la bulle qui le canonisait; des autels lui furent élevés en un grand nombre de lieux.

(1) *Bullaire de l'ordre des Frères Prêcheurs*, t. I, p. 67. Voir dans les Bollandistes, t. I d'août, *Commentaire préalable aux actes de saint Dominique*, 5, 47, une dissertation sur la date de cette bulle, date qui a souffert quelque controverse.

Mais Bologne se distingua toujours par son zèle pour le grand concitoyen que la mort lui avait donné. En 1267, elle transporta son corps du tombeau sans sculpture où il reposait, dans un tombeau plus riche et plus orné. Cette seconde translation eut lieu par les mains de l'archevêque de Ravenne, en présence de plusieurs autres évêques, du chapitre général des Frères Prêcheurs, du podestat et des anciens de Bologne. Le cercueil fut ouvert, et le chef du saint, après avoir reçu les baisers des évêques et des Frères, fut présenté à tout le peuple du haut d'une chaire élevée en dehors de l'église de Saint-Nicolas. En 1383, le cercueil fut ouvert une troisième fois, et la tête placée à part dans une urne d'argent, afin que les fidèles pussent jouir plus aisément du bonheur de vénérer ce précieux dépôt. Enfin, le 16 juillet 1473, les marbres du monument furent enlevés de nouveau, et remplacés par des sculptures plus achevées dans le goût du quinzième siècle. Elles étaient l'ouvrage de Nicolas de Bari, et représentent divers traits de la vie du saint. Je ne les décrirai pas. Je les ai vues deux fois, et deux fois, en les regardant à genoux, j'ai senti, à la douceur de ce tombeau, qu'une main divine avait conduit celle de l'artiste, et forcé la pierre d'exprimer sensiblement l'incomparable bonté de cœur dont elle couvre la poussière. Depuis lors cette glorieuse sépulture n'a point été touchée, et trois siècles ont passé sans qu'un œil humain ait aperçu les sacrés ossements qu'elle contient, ni même le bois du cercueil. Le monde n'était plus digne de semblables apparitions. Dominique était vaincu, autant qu'on peut l'être lorsqu'on a gardé trois

cents ans le champ de bataille. Il devait partager avec tous les hommes et toutes les œuvres du moyen âge l'ingratitude d'une postérité séduite, et attendre patiemment dans son sépulcre scellé et muet cette justice de seconde vie qu'il n'est pas au pouvoir des hommes de refuser toujours à ceux qui les ont servis. Déjà plusieurs de ses contemporains ont vu l'histoire relever leurs statues abolies. Je n'ai pas l'espérance d'avoir aussi bien réussi ; mais le temps tiendra la plume après moi, et je lui laisse, sans crainte ni jalousie, le soin d'achever.

FIN DE LA VIE DE SAINT DOMINIQUE.

NOTICE

SUR

LES MONUMENTS PRIMITIFS

DE LA VIE DE SAINT DOMINIQUE

NOTICE

SUR

LES MONUMENTS PRIMITIFS

DE LA VIE DE SAINT DOMINIQUE

I. *Du commencement de l'ordre des Frères Prêcheurs, par le bienheureux Jourdain de Saxe, deuxième maître général de l'ordre.* Cette légende de saint Dominique est la première de toutes; elle fut écrite avant sa translation et sa canonisation, ainsi qu'il résulte du silence gardé par l'auteur sur l'un et l'autre de ces faits. Elle est par conséquent antérieure à l'an 1233. Le texte en a été publié, avec des notes, par le dominicain Jacques Echard, dans l'ouvrage qui a pour titre: *Écrivains de l'ordre des Frères Prêcheurs, Paris,* 1719. Il fut publié de nouveau en 1733, par les Bollandistes, dans les *Actes des Saints*, premier volume du mois d'août. C'est l'édition de ceux-ci que nous citons dans le corps de l'ouvrage.

II. *Lettre Encyclique aux Frères sur la translation du bienheureux Dominique, par le bienheureux Jourdain de Saxe.* Cette lettre, dont la date précise est ignorée, mais qui doit se placer entre la translation et la canonisation de saint Dominique, c'est-à-dire entre le 24 mai 1233 et le 3 juillet 1234, est le complément de sa légende précédente. Elle

a été publiée par les Bollandistes, dans le commentaire préliminaire aux actes de saint Dominique.

III. *Actes de Bologne.* Ces actes renferment les témoignages de neuf disciples de saint Dominique sur les vertus et les miracles du saint patriarche. Leur date est du 6 au 30 août 1233, intervalle pendant lequel l'enquête se prolongea. Ils ont été publiés par Jacques Echard dans l'ouvrage cité plus haut, par les Bollandistes dans les *Actes des Saints*, et par le dominicain Mamachi dans l'*Appendice* du premier volume des *Annales de l'ordre des Frères Prêcheurs*, imprimé en 1755. C'est cette dernière édition que nous citons constamment.

IV. *Actes de Toulouse.* Ces actes, dont la date précise est ignorée, mais qui sont nécessairement antérieurs à la canonisation de saint Dominique, renferment les témoignages de vingt-six personnes, tant ecclésiastiques que laïques, sur les vertus et les miracles du saint pendant son séjour de douze années en Languedoc. Ils ont été publiés avec ceux de Bologne dans les trois ouvrages énoncés ci-dessus. Nous les avons cités d'après Mamachi.

V. *Vie du bienheureux Dominique, premier fondateur de l'ordre des Frères Prêcheurs, par Constantin Médicis, évêque d'Orvieto, du même ordre.* Cette seconde légende, qui parut de 1242 à 1247, eut pour but de compléter celle qu'avait écrite le bienheureux Jourdain de Saxe. Elle contient, en effet, quelques nouveaux détails; mais elle resta de beaucoup inférieure à la première pour le style et l'intérêt. Elle a été publiée par Jacques Echard.

VI. *Vie du bienheureux Dominique, par le bienheureux Humbert, maître général de l'ordre des Frères Prêcheurs.* Elle parut avant son élévation au généralat, qui eut lieu en 1254, et fut appelée la troisième légende. Elle est beaucoup plus complète que les deux autres, très-supérieure pour l'ordre et le style à celle de Constantin Médicis. Les contem-

porains de saint Dominique commençaient à vieillir et à diminuer ; on sent que le bienheureux Humbert a voulu rassembler tout ce qu'il avait appris d'eux, afin que rien ne pérît d'une si grande mémoire. Son travail a été publié par Mamachi dans les annales précitées.

VII. *Chronique de l'ordre des Frères Prêcheurs, par le bienheureux Humbert.* Cette chronique, courte mais très-intéressante pour le classement des faits, va de 1202 à 1254. On la trouve également dans Mamachi.

VIII. *Vie de saint Dominique, par Barthélemy de Trente, de l'ordre des Frères Prêcheurs.* Cette pièce est extrêmement courte; elle se place pour la date entre 1234 et 1251, mais ne compta point parmi les trois grandes légendes écrites dans l'intervalle de 1233 à 1254. Les Bollandistes l'ont publiée au premier tome d'août de leur collection.

IX. *Vies des Frères de l'ordre des Prêcheurs, par Gérard de Frachet, du même ordre.* Cet ouvrage fut entrepris d'après l'ordre du chapitre général assemblé à Paris en 1256. On voulait sauver de l'oubli un certain nombre de faits héroïques qui avaient illustré les premiers temps de l'ordre, et qui vivaient encore dans la mémoire des vieillards. Le bienheureux Humbert, alors maître général, chargea de ce soin le frère Gérard de Frachet, Français de naissance et prédicateur célèbre. Il répondit aux vœux de son ordre par un ouvrage d'une simplicité exquise, auquel il est impossible de toucher sans le gâter. Il l'appela *Vies des Frères*, et le divisa en quatre parties. La seconde est relative à saint Dominique, mais ne contient que quelques faits épars échappés aux légendes antérieures. L'ouvrage entier a été imprimé à Douai en 1619.

X. *Relation de la sœur Cécile.* La sœur Cécile, de la famille des Césarini, était une des religieuses que saint Dominique avait transférées du couvent de Sainte-Marie au delà du Tibre au couvent de Saint-Sixte. Elle avait alors

dix-sept ans. A vingt-deux ans, elle fut envoyée comme prieure au couvent de Sainte-Agnès de Bologne, où elle vécut jusqu'en 1290 en grande réputation de sainteté. Parmi les religieuses du même couvent de Sainte-Agnès, il y en avait une appelée sœur Angélique, à laquelle sœur Cécile confia plus particulièrement tout ce qu'elle avait vu de saint Dominique au temps qu'il habitait Saint-Sixte et Sainte-Sabine. Sœur Angélique en écrivit la relation sous les yeux mêmes de sœur Cécile, relation admirable par la naïveté du talent, et qui, mieux qu'aucune autre histoire, fait entrer dans l'intimité de la vie du saint. Elle se termine ainsi: « La « sœur Cécile a rapporté tout ce qui vient d'être dit du bien- « heureux Dominique, et elle affirme que tout est si vrai, « qu'elle est prête, s'il est nécessaire, à l'assurer par ser- « ment. Mais cette précaution est inutile, car elle est d'une « si grande sainteté et religion, que l'on croit sans peine à « ses discours, et c'est pourquoi la sœur Angélique, du cou- « vent de Sainte-Agnès, a écrit ce qu'elle lui avait entendu « dire, afin que cela serve à la gloire de notre Seigneur « Jésus-Christ, de notre bienheureux père Dominique, et à « la consolation des Frères. Vous qui lisez, pardonnez au « style, car elle ignore la grammaire. » Cette relation forme, avec les légendes du bienheureux Jourdain de Saxe, de Constantin Médicis et du bienheureux Humbert, les quatre principaux monuments primitifs de la vie de saint Dominique. Sa date est fixée par l'époque où sœur Angélique florissait à Bologne, au couvent de Sainte-Agnès, c'est-à-dire vers 1240; mais elle ne fut répandue que plus tard, dans le dernier tiers du treizième siècle. Mamachi en a publié le texte.

XI. *Chronique vaticane*. Cette chronique est anonyme; elle s'étend des commencements de saint Dominique jusqu'en 1263. On la trouve dans Mamachi.

XII. *Des Sept Dons du Saint-Esprit, par Étienne de Bourbon, de l'ordre des Frères Prêcheurs*. Étienne de Bourbon

entra dans l'ordre en 1219, et mourut en 1261. Son livre des *Sept Dons du Saint-Esprit* contient un assez grand nombre de traits de la vie de saint Dominique, tirés des légendes qui avaient cours.

XIII. *Le Bien universel des Abeilles, par Thomas de Catimpré, de l'ordre des Frères Prêcheurs.* Ce livre, publié vers l'an 1261, traite en divers endroits de saint Dominique et de son ordre.

XIV. *Miroir historique, par Vincent de Beauvais, de l'ordre des Frères Prêcheurs.* Plusieurs chapitres de cet ouvrage sont consacrés à saint Dominique. Il est de la même époque à peu près que le précédent.

XV. *Vie du bienheureux Dominique, par Rodrigue de Cerrat, de l'ordre des Frères Prêcheurs.* Rodrigue de Cerrat était né en Espagne, dans la vallée de Cerrat, proche de Palencia, et florissait dans le dernier tiers du treizième siècle. Sa légende est une compilation imparfaite des précédentes. La date précise n'en est pas connue; mais elle est postérieure à l'an 1266, puisqu'elle parle du couvent établi à Calaruéga, dans la maison de naissance de saint Dominique, par le roi Alphonse le Sage. Elle est imprimée dans Mamachi.

XVI. *Vie de saint Dominique, par Thierry d'Apolda, de l'ordre des Frères Prêcheurs.* Le treizième siècle touchait à sa fin. Munion de Zamora, septième maître général de l'ordre des Frères Prêcheurs, jugea convenable de rassembler dans un plus grand cadre tous les travaux antérieurs sur la vie de saint Dominique, et d'y réunir les moindres fragments qui avaient pu échapper à la pieuse attention des légendaires. Il en donna la charge à Thierry d'Apolda, dominicain allemand, né dans le bourg d'Apolda, entre Iéna et Weimar. Celui-ci, conformément aux ordres de son général, fit paraître vers 1288 une nouvelle vie de saint Dominique, beaucoup plus ample que toutes les autres, et où était mise en

œuvre pour la première fois la relation de la sœur Cécile, restée jusque-là dans l'ombre du couvent de Sainte-Agnès, à Bologne. Cette histoire est faite avec amour, mais avec peu d'ordre, et dans un style qui s'éloigne trop de la simplicité des premiers historiens, quoiqu'il ne manque pas de force et d'onction. Thierry d'Apolda clôt évidemment la série des écrivains qui avaient communiqué avec saint Dominique lui-même ou avec ses disciples survivants. Il a su tout ce qu'il était possible de savoir sur son héros ; il a glané les derniers épis de la moisson, et, malgré le temps qui s'est écoulé, malgré la différence énorme qui sépare son style de celui du bienheureux Jourdain de Saxe, on retrouve dans son écrit le caractère de saint Dominique sans aucune altération. On doit aux Bollandistes l'impression de cette longue et dernière légende.

XVII. *Chronique de l'ordre des Frères Prêcheurs, par Galvani de la Flamma.* Galvani de la Flamma était né en 1283 ; il entra dans l'ordre en 1298. Sa chronique, utile pour quelques détails, n'a point été imprimée. Il en existe un manuscrit à la bibliothèque *Casanatense,* au couvent de la Minerve, à Rome.

XVIII. *Des Quatre Choses en quoi Dieu a honoré l'ordre des Frères Prêcheurs, par Étienne de Salanhac, du même ordre.* Si l'on considère le temps où vécut Étienne de Salanhac, et où il écrivit, nous devrions le ranger parmi les légendaires du treizième siècle, immédiatement avant Thierry d'Apolda. Car il était né en 1210 ; il prit l'habit de Frère Prêcheur en 1230, des mains de Pierre Cellani, et il termina son traité vers 1278. Malheureusement nous n'avons point ce traité tel qu'il sortit de sa plume. Voici comment il nous est parvenu. En 1304, frère Aymeric de Plaisance ayant été élu maître de l'ordre au chapitre général assemblé à Toulouse, commanda à Bernard Guidonis, dominicain déjà connu par son zèle et sa science, de réunir en un seul corps tout ce qu'il pourrait trouver d'inédit sur l'histoire de l'ordre. Ber-

nard Guidonis lui rendit compte de ses recherches dans une lettre datée de la même année 1304. Il y mentionne en premier lieu le traité de Salanhac, traité, dit-il, qu'il a découvert, et auquel il a ajouté diverses choses oubliées par l'auteur. Il eut soin de répéter cette remarque au commencement et à la fin du traité, en disant qu'il avait noté le plus souvent ses additions en marge, mais non pas toujours. Quand donc nous aurions aujourd'hui le traité de Salanhac tel que le publia Bernard Guidonis, nous n'aurions qu'un ouvrage interpolé, où il serait impossible de discerner la première main de la seconde. Mais la négligence des copistes a de beaucoup accru cette confusion. Car dans les manuscrits de Salanhac qui subsistent, les notes marginales destinées à indiquer la plus grande partie des additions ont disparu complétement. Le traité de Salanhac manque donc de sa valeur originelle, et n'a d'autre autorité que celle du temps où Bernard Guidonis le mettait en ordre et en œuvre. Aussi y remarque-t-on en plusieurs choses une contradiction manifeste avec les monuments du treizième siècle. Il n'a jamais été imprimé; on en a un manuscrit à la bibliothèque *Casanatense* du couvent de la Minerve, à Rome.

XIX. *Vie de saint Dominique, par Pierre Cali.* Cette légende est une sorte de rapsodie. Ses douze premiers nombres ou paragraphes sont tirés du traité d'Étienne de Salanhac, et le reste n'est qu'un amas d'anecdotes sans ordre. Dans la partie copiée d'Étienne de Salanhac, l'auteur a encore exagéré les nouveautés qui avaient déjà corrompu l'ouvrage de celui-ci : Pierre Cali écrivait en 1324, plus d'un siècle après la mort de saint Dominique. C'est ce qui résulte du paragraphe douze de sa légende, où il parle de la promotion de Bernard Guidonis à l'évêché de Lodève, promotion qui eut lieu en 1324, sous le pape Jean XXII.

Jusqu'à la fin du quinzième siècle, saint Dominique n'eut plus de nouveaux historiens, si ce n'est en très-petit nombre; et ceux-là se bornèrent à copier les légendes du treizième

siècle. Il faut en excepter le dominicain breton Alain de la Roche, qui corrompit toutes les traditions fidèlement respectées jusque-là, et prétendit écrire la vie de saint Dominique à l'aide de révélations particulières, en s'appuyant sur des auteurs dont personne n'avait jamais ouï parler, et dont on ne peut retrouver la trace nulle part. Saint Antonin, archevêque de Florence, mort en 1459, fait le contre-poids d'Alain de la Roche par son respect exemplaire pour les monuments primitifs.

XX. Il existe un grand nombre de portraits de saint Dominique, dont il est malaisé d'établir l'authenticité. On a préféré celui qui est en tête de l'ouvrage. Il est dû au pinceau du bienheureux Angélique de Fiesole, dominicain célèbre qui florissait au commencement du quinzième siècle. Frère Angélique avait pour le patriarche de son ordre une piété et une vénération dont ses œuvres font foi, et il semble hors de doute qu'il s'attacha, pour en retracer l'image, aux monuments les plus certains qui subsistaient de son temps. On est confirmé dans cette croyance par l'unité parfaite qui règne entre tous les portraits de saint Dominique sortis de son pinceau. Celui que l'on donne au public est tiré du *Couronnement de la Vierge,* tableau qui appartient à la France, et qu'on peut voir au Louvre dans une des salles consacrées aux collections des *vieux maîtres.*

FIN.

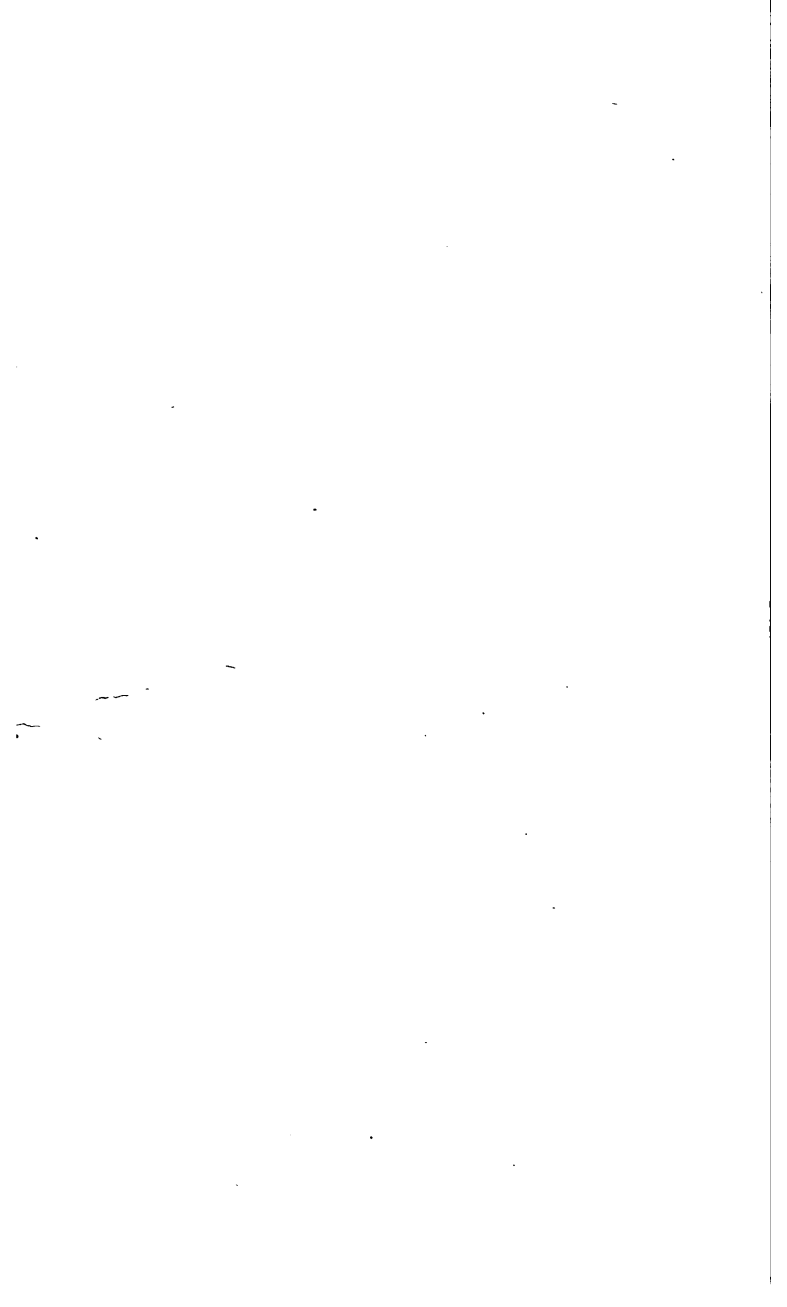
TABLE

MÉMOIRE POUR LE RÉTABLISSEMENT EN FRANCE DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS.

VIE DE SAINT DOMINIQUE.

FIN DE LA TABLE.

TOURS, IMPRIMERIE MAME.



151. St Dominic & St Francis. Extraordinary figure of rhetoric.

207-8. Memorable sayings of St. Dom.

324. Dream of young man.

359. "Livre de la charité."







ELEMENTARY EXPERIMENTS
IN
PSYCHOLOGY

BY

CARL E. SEASHORE

Head of the Department of Philosophy and Psychology and Dean of the Graduate College in the State University of Iowa



NEW YORK
HENRY HOLT AND COMPANY
1909

THE QUINN & BODEN CO. PRESS
RAHWAY, N. J.

PREFACE

This manual is designed to meet the requirements for a series of individual experiments in the first course in psychology. It makes individual experiments, as opposed to class demonstrations, practicable, regardless of laboratory facilities or the size of the class. The student is given means and encouragement for pursuing each problem intensively in order that he may acquire independence of thought and action, realize the actuality of mental processes, and get here and there a vision of the vastness, the orderliness, the practical significance, and the charms of mental life.

No laboratory facilities are required. In this there is a triple gain: it saves the manifolding of equipment, it frees the student from the technicalities incidental to the manipulation of apparatus at a time when his energies need to be conserved for the grasping of the psychological problem, and it saves time for the class period, the experiments being adapted for outside assignments. The apparatus other than that ordinarily at the disposal of students is supplied with the book in the accompanying envelope.*

* The president of a college asked a distinguished psychologist how much money his board ought to appropriate for the equipment of a fair elementary laboratory. The reply came: "Three thousand dollars a year for a good instructor and one dollar for paper and pins." This manual supplies the paper and pins and, in part, the instructor.

The experiments are independent and self-explanatory. Provided the manual is used in connection with the customary elementary text-book or lectures, the experiments require no introduction; the directions are adequate, and the running comment furnishes the setting for each step and enables the student to see the significance of the results. The beginner needs much help in his experiments in psychology, and there is no more practical way of giving it than through a manual.

This is not a laboratory manual. It is a manual of experiments which the student should perform before he is admitted to the laboratory, or in case he does not intend to pursue the subject beyond one course. It is not a text-book by itself, but a supplement to any good text-book. It does not review the field of psychology, but simply furnishes the intensive, individual, experimental part of the instruction. It does not furnish technical instruction on methods of experimenting, but, like the conversational method of teaching language, everywhere encourages right procedure. It does not purport to cover the most important matters; sometimes an almost insignificant topic (for example, the subject of the first chapter) is chosen for the purpose of deepening insight. It by no means supplants the class demonstrations and experiments, except in the few topics selected, and even here the instructor may profitably supplement and show how the same experiments may be performed by the usual laboratory apparatus.

The manual presupposes such knowledge of the nervous system as is imparted by the text-books most used in psychology. It aims to retain the most generally ac-

cepted classifications and terms, to introduce those experiments which have come into most general favor, and to leave untouched those fields in which experiment has been of doubtful value. The discussion on each topic is limited to the bearings of the experiment.

As to the method of using the book, each instructor will naturally adopt that best suited to his situation. If space is available, the students should be encouraged to perform the experiments in the rooms of the department during certain open hours, and under the general supervision of an assistant. There should be sufficient time allowed in the recitation-period for special suggestions and directions to the students, and for reports upon the completed experiment. The students' notes on each topic must be collected and checked rigorously; for, no matter how explicit the directions may be, the quality of the work must be passed upon by the instructor. It is profitable to require the students to take turns in working over the reports to show difficulties, original observations, special demonstrations, etc. Ordinarily each experiment will take two hours. The first experiment should be divided into two assignments, on account of the newness of the work and in order to avoid fatigue.

Titchener's monumental four-volume set of laboratory manuals is a most valuable compendium.* It contains bibliographies, besides technical discussions of nearly every topic in this course. Sanford's,† Wit-

*Titchener, "Experimental Psychology": Qualitative (I) Student's Manual and (II) Instructor's Manual; Quantitative (III) Student's Manual and (IV) Instructor's Manual.

† Sanford, "Experimental Psychology."

mer's,* and Judd's† manuals are helpful references. Baldwin's dictionary of Philosophy and Psychology should also be on the reference-table, together with the most approved elementary texts.

The author has gleaned material from many sources and wishes here to acknowledge his grateful obligations to those who find themselves contributors to this volume. He has had the benefit of helpful advice from many psychologists of experience; several of them have kindly read the manuscript and made valuable suggestions. He is especially indebted to his colleague Dr. Mabel Clare Williams for coöperation.

*Witmer, "Analytical Psychology."

†Judd, "Laboratory Manual of Psychology" and "Laboratory Equipment for Psychological Experiments."

CONTENTS

INTRODUCTION

To the Student:

PSYCHOLOGY is a systematic study of mental life. You now turn from the study of physical forces, rocks, flowers, and animal tissues, in nature without, to a study of your own mind. You are to perform experiments upon yourself.

The experimental method enables you to analyze and reduce a mental process to its simplest elements; to control, repeat, and vary the conditions systematically; to record the results; to trace interrelations and explanations of known phenomena; and to discover new facts and problems.

This manual is so arranged as to furnish set exercises in which directions, aids, and explanations are given in the order needed. Only a few of the most general suggestions for your guidance need be given here.

Finish as you go along. The paragraph is the unit; always read a paragraph at a time and perform the experiment, write the report, or master the explanation before you read the next. This is mandatory, because glancing ahead would often vitiate the experiment.

Take systematic notes. The directions for notes are specific in certain minimum requirements. These notes are not primarily for the information of the instructor, or for reviews and examinations, but for the purpose

of clinching the observed facts and gaining practice in the recording of the results, which is an essential step in an experiment. Use loose-leaf note-books; hand in the report for each experiment to the instructor for inspection; and file the notes as they are returned.

Work intensively. Seek the most thorough insight into the problem under consideration; note new observations, test ideas suggested to you, verify and check as much as time permits. Reason, and thus develop confidence in your own judgment and power of observation. But always adhere to the set topic. Do not ramble, or follow up the countless fascinating side lines which come to view. Follow the directions closely, then develop your original ideas.

Apply what you learn. You will learn, for example, many laws of mental economy in this course. When you have discovered and demonstrated such laws, use them. Economize mental energy! Psychologize in your history lesson, your literature, your material science, your athletics,—wherever you are concerned with mental processes. To educate, to heal, to govern, to please, to interpret the efforts and products of the human mind; to understand inclinations, proclivities, and capacities of your own and other minds, involves knowledge of mind, which is psychology.*

* "Only with the aid of psychology can one to the fullest possible extent reap the benefits of the study of other forms of science. Language cannot be understood, literature cannot be appreciated, read, and interpreted, art cannot be profoundly comprehended, and even the natural sciences cannot have their full import revealed, without a knowledge of the mind of man. And, indeed, how could this be otherwise, since all science itself is only the product of the human mind?" (Ladd.)

Be impartial: be not self-centered. You will be called upon to exhibit and measure your mental capacities in various ways, and it requires the integrity and courage of a scientist to observe and report these without bias.

Go only as far in an assignment as you can go thoroughly. One student may be able to proceed two or three times as fast as another. If you find that the lesson is too long for you, do not skim over any part, but proceed as far as you can and record the time limit.

In the experiments that follow, "For one" means that the experiments so headed may be performed by one person alone. "For two" means that two must work together, one acting as experimenter (E) and the other as observer (O). Shift in each experiment so that each one may serve in turn both as experimenter and as observer. Record which one served as observer first. Each should keep the notes which naturally go into his book according to the directions. Record also the date, the hour of the beginning of the experiment, interruptions, and any general conditions which might influence the results. Use terse language.

To experiment is to ask questions of nature. Do not simply repeat the set questions of the book, but let them open deeper and more serviceable inquiries into your mental nature. Your primary aim in this course should be, not to collect facts, but to acquire training. Carry habits of introspection, precision, analysis, and natural explanation into life and you will realize the force of our motto: Not psychology, but to psychologize.

CHAPTER I

VISUAL AFTER-IMAGES

*For One.**

Most of us have observed that, if we look for a moment at a light as it is being turned out, we see an image of it a while afterward. That image is an after-image, or after-sensation. Such images manifest themselves according to traceable laws and play an important, though seldom recognized, rôle in our experience. We shall now make a study of some of their characteristic modes of behavior.

Success in this experiment depends mainly upon concentration of attention and economy in the use of the eyes. The eyes should not be allowed to wander aimlessly over the figures, and it is well to close them for rest as often as possible. Clear images can be obtained only after steady fixation. It is easier to get the after-image with one eye alone, but in the long run it is more restful to use the two eyes together.

1. **Existence.** *a. Brightness.*—Place the black square at the center of the upper half of a white sheet of paper; fixate the center of it (i.e., look intently and

*Take from the envelope the large black and gray squares, and the following small squares: black, gray, white, red, blue, yellow, green, violet, and orange. Make a pinhole at the center of each of these squares.

steadily at the pinhole) for about fift
look at the center of the lower half of
paper and you will see a bright squ
after-image. Record your estimate o
and duration.

b. *Color.*—Try the red square in t
Record the color of the after-image.

An after-image is a sensory image
the result of the stimulation of a
not until after the stimulus has been
is a sort of echo and bears certain rela
ject of which it is a copy as regards spa
the primary impression, sense quality,
Thus, in this experiment, you saw, on
the blank paper, copies of the squares p
original in every respect except brightne
After-images combine certain characteri
tions and mental images and might eq
called after-sensations.

The causes of after-images are prese
vision and tend to modify practically all
Yet many persons live long and happily wi
allowance for their distortions or even dis
existence of them. Every object that we s
impression which may bob up as an after-i
ficiently strong and isolated. We look at
black paper and the next moment we

* A fixation-time of fifteen seconds is too long
too short for other observers; each will soon det
time is most favorable for his eyes.

† Black, white, and all the intervening grays are c
nesses. Brightness is also present in color.

of it wherever we cast our eyes; the same is true about a light, a color, an apple, a man, a tree, a book, a house—any object which may impress the eye. The after-images in themselves are not useful, and it is fortunate that we have the instinctive power to disregard them as effectively as we do. But even though we disregard them, they modify our sensory experience and continually tone the colors, lights, and shades of our environment.

After-images occur in all the senses, but the visual are the most conspicuous.

2. **Setting.**—Repeat Exp. 1 *a* and observe that, when the light after-image appears, there is a change in the white surface surrounding it.* Describe the change.

When we look at an object we may secure an after-image not only of that object but also of its surroundings within a limited field of vision. This complexity of the impression is one of the reasons why specific after-images are so difficult to detect and so easy to disregard.

After-images are local effects of the adaptation of the eye to changes in brightness and color. When we enter a dark room, it seems at first intensely dark, but later it assumes gray or color effects. When we pass from a dark into a light room, the light at first is dazzling, but the eye soon adapts itself so that after a while the light does not seem so bright. During adaptation all brightnesses and all colors tend toward

* If the white sheet is placed against a dark background, the outline of the whole sheet may be seen in the after-image.

gray. In the above exper
retina is adapted to dark
to light.

3. **Color.**—In successive
of the five colors, blue, green,
Record the dominating color i
you formulate a law for this
state it.

The after-image of any colo
of rapid changes, possibly coveri
but there is always one partici
inates by being the most distinct
longest. This color is complement
stimulus.† Of course it is modifi
tain laws, by the color and the bri
ground upon which it is projected.

The after-image of the dark sti
experiment was light; that is, antag
therefore combine the observations o
on color and say that the dominant col
of an after-image are antagonistic tc
brightness of the stimulus. All color a
involve brightness-effects. Colors are of
after-images of non-colored objects.

4. **Projection-background.** *a. Brightn*
Brightness.—Repeat Exp. 1 *a* in six succ

* Do not try these in too rapid succession; it m
intersperse them with following experiments. Be
ing at the colors out of mere curiosity or aimlessne

† Every color has a complementary, i.e., an opposi
onistic color. Colors are said to be complement
neutralize each other and produce gray when mixed.

under uniform conditions, except that you project the image upon different backgrounds; * namely, white, gray, and black, in the double-fatigue order.† Record the relative effectiveness of the three backgrounds.

The clearness of an image depends upon the brightness-difference between it and its projection-background. When projected upon the white ground, in this experiment, the light of the image is intensified and the darkness of the surroundings is reduced by the white; on the black ground, the light of the image is minimized and the darkness of the surroundings is enhanced by the black; while, on the gray, there is a moderate interference with both image and surroundings. Hence brightness of the background makes comparatively little difference in the effectiveness of the after-image, although the brightness of the three images varies greatly. For a dark object the white projection-background is, however, usually more effective, because here the white enhances the image of the object itself, whereas on a black projection-background it is the background of the object that is enhanced.

b. Brightness-effect on Color.—Repeat Exp. 1 *b* in three successive trials, projecting the image upon white, gray, and black backgrounds respectively. Record the effect of the background upon the color of the after-image.

*Use the two large squares for gray and black projection-backgrounds.

† *Double-fatigue order* is the technical term for the giving of a series of trials in one order and repeating them in the reverse order; thus, white, gray, black; black, gray, white. The theory is that such factors as fatigue and practice tend to even up by this order.

There is a distinct effect upon the brightness of the color; the actual color of the image mixes with the brightness of the background.

c. Color-effect on Color.—Project the after-image of the red square, in successive trials, upon the yellow, the blue, and the red square itself. Record the resulting color-effects.

The color of the after-image mixes with the color of the background. Thus, the result on the yellow is a greenish yellow; on the blue, a greenish blue; and on the red a tendency toward gray. This last trial—red upon red—explains why colors change and blur when we look intently at them; the after-image of the red disk is a pale green, and if it were projected upon a pale red of the same strength, the result would be to cancel both colors, according to the law of complementaries.

d. Absence of Background.—Fixate the black square as before, and then put your hands over your eyes and you will see the image projected somewhere into space.* Record your estimate of its size and distance and the relative effectiveness of this and the foregoing modes of projection.

The image may be projected anywhere—upon any color or brightness, upon any form, at any distance within sight. A glance at the setting sun produces shifting color-effects upon the object we look at immediately afterward; the after-image of the green leaf in

* It is usually better to keep the eyes open when covered by the hands; still, it makes but little difference whether they are open or closed, provided the covering is adequate.

a woman's hat may be taken for a rosy blush upon her cheek.

5. **Negative and Positive.**—Look at a lighted lamp * for half a second, and then instantly cover the eyes and observe the radical changes in color of the after-image. Record the two dominant colors in the order of their appearance.†

The positive after-image has the same relations of brightness as the stimulus, as in a photographic positive. The negative after-image has the relations of light and shade reversed, as in the photographic negative. The after-image may be of the same color as the stimulus, or it may be other-colored. There are positive same-colored and positive other-colored, negative same-colored and negative other-colored after-images. Generally, however, positive after-images are same-colored and negative other-colored are complementary.

The positive after-image appears first and is usually very short in duration and difficult to detect. To make it conspicuous, one must employ a strong stimulus, as in this experiment. After some training one may see the positive after-image before the negative in the exposure of ordinary objects of moderate intensity.

* Any kind: daylight does not interfere seriously.

† Positive after-images of brightness without color may be demonstrated as follows: Face some distant object, as the branching limb of a tree outlined against a clear sky; close the eyes and cover with the hands for a minute; then open the hands and eyes for a fraction of a second, and observe, *immediately* after closing the eyes again, an image like the object in brightness. This is the positive after-image.

6. **Size and Distance.**—In three
project an after-image of the black squ
upon backgrounds at different distan
e.g., 1 ft., 3 ft., and 10 ft. Formul
relation between size and distance.

This variation of the size with dist
the after-image follows the same optic
projection as the normal retinal image i

7. **Relief.**—Project an after-image of
globe, or any other object that presents re
Is there any suggestion of relief or volum
image?

The perception of relief depends upon t
between the images in the two eyes, delica
in brightness, and eye-movements, among
The blurred edges, the reversal of brightn
confusion of eye-muscle sensations militate
perceptions of relief in the after-image.
the after-image presents only the outline an
suggest relief, but training and care may
to identify marks of relief.

8. **Plasticity.**—Project an after-image of
square into an upper corner of the room.
whether the image adapts itself to the ceiling
surfaces, or retains its flat form.

It may do either; which it shall do is a m
apperception. Usually it adapts itself plasticall
surfaces. This is particularly true if the image
jected upon some familiar surface, as the sleeve
hand.

9. **Movement.**—Fixate the black square, as in Exp. 1 *a*, and project the image with eyes closed and covered by the hands, and try to keep the after-image directly before you. Does the image seem to move irresistibly? If so, in what direction?

It is clear by this time that the after-image moves with the eyes; with the eyes open, we see it in whatever direction we look. But when the eyes are closed, and we are not aware of their movement, most observers find that the image has a curiously irresistible tendency to move upward.

10. **Latent Period, Duration, and Clearness.**—In each of the following four experiments record (1) the approximate latent time,* (2) duration, and (3) relative clearness.

a. Time.—Project the after-image of the black square first after a fixation of five seconds and then after a fixation of ten seconds,† allowing due time for recovery between the two.

b. Brightness.—Place the black and the gray squares edge to edge upon the white sheet; fixate the adjoining edges and project the double image upon a white background.

c. Color.—Place the red, the green, the yellow, and the blue squares in a cluster upon the white sheet; mark

* The latent time of an after-image is the time which elapses between the withdrawal of the stimulus and the beginning of the appearance of the after-image.

† This time should be adapted to the individual needs, the requirement being that a relatively short exposure-time shall be compared with a longer one.

a point in the center of the cluster; fixate the central point and project the four-colored after-image upon a white background.

d. Area.—Cut a piece of white paper about eight millimeters square and place it and the white square five millimeters apart upon the large black square; fixate a middle point and project the double image upon a white background.*

Long stimulation, large brightness-difference between the object and its background, and a moderately large area are conducive to a short latent time, long duration, and clearness of the after-image.† These laws are, however, subject to numerous qualifications.

These experiments merely show how it is possible to work out laws of the relation between stimuli and after-images.‡ The rule is to study one factor at a time and keep all other conditions constant. The factor which is studied may be varied, as in the above separating of time, brightness, and area under controllable conditions, and the effect of such variations may be measured.

The certainty that the image shall appear depends mainly upon the exposure-time, the area, and the brightness of the stimulus, but also upon such subjective conditions as are mentioned in the following paragraph.

* A millimeter scale is printed on the last page of this book. Fold the margin of that page so as to bring the scale marking to the edge of the page.

† The variations with color are perhaps essentially due to the difference in the brightness of the color. For this reason blue is the most effective color in this group on a white background.

‡ See Franz, "After-images," The Psychological Review Monograph Supplement, Vol. III, No. 12.

If any one of these is inadequate the image fails to appear. As a rule, the after-image may be produced if the object is presented under such conditions as to be clearly perceptible. Thus, an electric spark, which endures only for an infinitesimal part of a second, may produce an after-image; in the present experiments the observer may not have noticed the after-image of the white seen through the pinhole, but objects of that size may produce after-images under favorable conditions; and one may not be able to get a distinct image of a white plate upon a white tablecloth because the brightness-difference is too small.

The duration of the after-image varies within wide limits. In extreme cases the impression has been known to persist for days and months, as with Newton, who looked at the sun with his right eye and then saw the sun continually before him for many days. The ordinary duration is, however, limited to a few seconds, and the image passes away gradually. In addition to such objective conditions as exposure-time, area, and brightness which we have noted, there are subjective factors, such as practice, expectation, attention, etc., which condition the duration.

11. **Indirect Vision.**—Fixate a point about seven centimeters away from the center of the back square; it then stimulates the indirect field of the retina. Project the after-image. Compare the effectiveness of this image with the foregoing images from the direct field.

The best after-images are obtained from the center of the retina. Clearness and duration gradually de-

crease toward the periphery, and it is very difficult to get any image from the extreme periphery of the retina. In this respect the after-image behaves like the primary image in perception.

12. **Periodicity.**—Fixate the black square until it begins to blur and then project the after-image in the most favorable way, and observe that it recurs again and again. Record the number of appearances.

Under favorable circumstances the image may appear twenty or thirty times. This periodic recurrence is a fundamental law. Sometimes the usual sequence of positive and negative phases may be observed in each period.

The cause of after-images lies chiefly in the fact that, as soon as a light stimulus ceases to act upon a given portion of the retina, a reaction of the chemically antagonistic sort follows. The play of the after-image in all its transitions through brightness and color follows the course of this reaction in the retinal elements.*

* A good account of the principal physiological theories of color-vision is found in Calkins, "Introduction to Psychology," pp. 464-79.

CHAPTER II

VISUAL CONTRAST

*For One.**

EVERY sensation is different from what it would have been if it had been experienced together with, or in sequence to, some other sensation. One of the best illustrations of this "law of relativity" is to be found in contrast, which we shall now study in the sense of sight.

These experiments should be performed in good diffused daylight. Unless otherwise directed, the object must invariably be viewed through the tissue-paper. The foregoing exercise has taught the importance of avoiding fatigue for color and brightness. Make prompt judgments and avoid unnecessary exposure of the eyes to the figures.

1. **Brightness-contrast.**—Lay the black and the white squares about three centimeters apart upon the background; place a gray bar upon each of them and cover the whole with the tissue-paper. Compare the

*Take all the small squares from the envelope. Cut two bars from the small gray square and two from the pale green square each 5 millimeters wide. Use the page at the end of the book containing the millimeter scale for a background, and cover the colors laid upon it with the facing sheet of tissue-paper.

brightness of the two gray bars and record which is the brighter.

The two gray bars are exactly alike in brightness; but, by contrast with their backgrounds, one becomes a light gray and the other a dark gray.

There are two kinds of contrast, successive and simultaneous. Successive contrast is in many respects synonymous with after-images, and may be defined as "the apparent alteration of a gray or a colored surface by the previous stimulation of the same retinal area by some other sort of light." (Sanford.) Simultaneous contrast, the theme of the present chapter, is described as "the mutual effects in respect to color and brightness which simultaneously seen but separated visual areas have upon each other." (Baldwin.) The difference between the two kinds of contrast lies in the fact that one is due to successive impressions, whereas the other is due to simultaneous impressions. The effects of the two kinds of contrast are closely related.

Consider for a moment the practical consequences of the phenomenon just demonstrated. Wherever surfaces of different brightness are seen together, each modifies the brightness of the other. To see the world of lights and shades as it really is, to guide ourselves accurately in seeing form, relief, and distance, and to be able to make the proper correction wherever contrast operates, we must carry in our minds an idea of the magnitude and a knowledge of the laws of brightness-contrast. Contrast is both helpful and deceptive; it magnifies differences and therefore often helps in distinguishing surfaces; on the other hand, unless we

are prepared to make the correction, we are constantly deceived as to the strength of lights and shades.*

2. **Color-contrast.**—Lay any two color-squares upon the background; lay one of the gray bars upon each of the colors and cover with the tissue-paper. Observe that the gray of each bar assumes a distinct color-tinge. Record the color of each bar. Repeat the same with other color-squares, pair by pair. If possible reduce these records to a law of color-contrast.†

The two bars are colorless—exactly the same gray, yet each shows a distinct tinge of color. Those who fail to see one or more of the contrast-colors of these figures

* *Supplementary Experiment.*—(Not to be performed unless directed by the instructor.) The following measurement of brightness-contrast is very simple and effective and may be demonstrated if a color-wheel or a color-top is available. Revolve a black and a white disk upon the color-wheel and adjust the proportions of black and white until the resulting gray matches the gray bar on one square. Record the amount of white in the mixture. Then measure the grayness of the other square in the same manner. The difference in the amount of white in the two measurements is a measure of the difference between the two gray bars.

By similar procedure it is easy to determine how much of this contrast-effect is due to the white and the black fields respectively.

† A very pretty demonstration of color-contrast may be made as follows: Put a large white paper or cloth upon a table; place upon it some tall, slender object which will cast a long, narrow shadow; pull down all window-shades except one which is left open about a foot; light a candle or any other artificial light and hold it a little to the side of the window. There will be two shadows of the object, one from the white daylight and the other from the yellow artificial light. The latter shadow is seen distinctly blue. In reality, or physically, it is gray; the blue is the contrast from the surroundings which are made yellow by the artificial light. *The induced blue is a much stronger color than the inducing yellow.*

after a fair trial have a corresponding color-blindness or color-weakness, which can be measured.

Color-contrast is most effective when there is no brightness-contrast between the two fields. The effect would have been very much enhanced in the present figures if each gray bar had been matched in brightness with the color-field upon which it rested. An otherwise strong color-contrast may be almost obliterated by the introduction of a simultaneous brightness-contrast.*

Here again we have a sweeping principle: all colors tinge their surroundings with their complementary color. Things are not what they seem! The colors in nature, art, fabrics—everywhere—are active and modify their environments. Flowers and foliage, grass and sky, all play their harmonies and discords in modulations of color. The artist trusts the subjective colors as surely as he trusts the pigment on his canvas. The milliner and the modiste use contrast effectively and artistically: a dark hat and a green gown give a fair and rosy complexion. There is almost as much in the art of knowing what to avoid as in knowing what to employ.†

3. **Brightness-effect on Color.**—Lay the black and the white squares upon the background; lay one of the

*The color-contrast may be measured on the same principle as the brightness-contrast.

†Chevreul, "The Laws of Contrast of Color and their Application to the Arts of Painting, Decoration of Buildings, Mosaic Work, Tapestry and Carpet-weaving, Calico-printing, Dress, Paper-staining, Printing, Military Clothing, Illumination, Landscape-gardening, etc.," is an interesting book, though somewhat out of date.

green bars upon each of these and cover with tissue-paper. Record the effect of the black and the white upon the green.

The colorless brightness of the surroundings modifies the color near it. When placed upon similar fields, the two greens are exactly alike; but when placed upon fields which differ in brightness, the greens appear to change in brightness according to the laws of brightness-contrast. A dark field makes an adjacent color brighter, a light field makes it darker.

4. **Color-effect on Color.** *a. Canceling.*—Lay the green and the gray squares upon the white background; lay a pale green bar upon each one and cover with the tissue-paper. Record the effect of the deep green upon the pale green.

b. Enhancing.—Lay one green bar upon the red square and the other upon the gray and cover with the tissue-paper. Record the effect of the red upon the green.

c. Modulating.—Lay the yellow and the blue squares upon the background; lay a green bar upon each one and cover with the tissue-paper. Record the apparent change in the color-tone of the two bars.

These three variations represent the three types of effect of one color upon another. The two pale-green bars are alike, but the one upon the green tends to lose its color, while the one on the red is enhanced in color. The green square throws a contrast red upon its bar and this tends to cancel the green and produce a gray. This illustrates how one color tends to obliterate a neighbor-

ing color. Wherever shades or tints run together with a more saturated form of the same color, the weaker color must be made stronger to compensate for the loss by contrast with its own but stronger color.

The field of the red square induces a contrast green which reinforces the original green of the bar. The effect of the red upon the green illustrates the general law that opposites enhance each other, which is true for both brightness and color.

The green on the yellow field looks bluish green and the one on the blue field looks yellowish green. These are illustrations of the law that colors which are not complementary or identical have a modulating effect upon each other. This is by far the most frequent of the three types of the effect of color upon color.

This condition, that every color changes adjoining colors, reduces itself, then, to a simple order and an easily applicable law. The effect can always be predicted. Knowing the series of complementaries and the principles of color-mixing, we can always predict the result.

All these contrast-phenomena are very much stronger in ordinary experience than under these experimental conditions, because, in the experiment, we are not only in a more critical attitude, but we are also biased by the knowledge of the actual conditions, e.g., that the gray bars are alike and that the green bars are alike. In nature and in art, especially where we are not conscious of the contrast, the illusion has full play.

5. **Effect Immediate.** *a. Direct Observation.*—Repeat Exps. 1 and 2 and observe that the contrast is present as soon as the object is clearly seen.

b. Comparison with After-images.—Determine the shortest exposure-time which will bring out a noticeable after-image of the black square. Record the approximate time.

This experiment proves two things: first, that the purely simultaneous contrast-effect is immediate and is not due to adaptation; and, second, that it is very closely related to the adaptation of successive contrast or after-images in effect, so that the greatest care must be taken to avoid complication of the two kinds of contrast as far as possible. After some training in observation one may obtain an after-image from a mere glance at the figure. We seldom see an object so quickly that adaptation does not play a rôle in the perception.

6. **Effect Marginal and Reciprocal.**—Lay the green, the yellowish-green, the greenish-yellow, and the yellow color-squares side by side in the order named, with edges slightly overlapping. Observe them both with and without the tissue-paper cover. Describe the changes in these colors which are due to the juxtaposition.

Contrast, whether of brightness or color, is always reciprocal. Which of the two or more fields shall show the greatest effect depends upon the means of comparison, the relative area, the relative brightness, the relative saturation, the point of regard, and many other conditions. When seen by itself, each of these squares is of uniform color and brightness; but when seen to-

gether, the green brings out the yellow of the adjoining less green square by counterbalancing the green of the contrast red. The yellow brings out the green of the less yellow square by counterbalancing the yellow with the contrast blue. Each color makes the different element in the contiguous color more conspicuous. The effect is striking even without the elimination of contour by the tissue-paper. When the effect tapers off rapidly from the margin, as in this case, it is spoken of as marginal contrast.

Marginal contrast is one aspect of the general principle that the contrast-effect decreases with increase in the distance between the two contrasting surfaces. Certain conditions tend to make it prominent, as here, but there has been opportunity for observing the fact in every experiment.

7. **Area.**—Place a gray bar and the gray square some distance apart upon the background and cover with the tissue-paper. Record which appears to be the darker.

The two grays are really alike, but the bar looks the darker on account of its relatively small area and the form which is favorable to the exposure from the white inducing field. In all the above experiments the effects have been reciprocal, but we have directed our attention to the smaller areas because they show the greatest relative effect.

8. **Contour.**—Compare the force of the contrast in Exps. 1 and 2 when the squares are covered with the tissue-paper with the force when they are not covered. Record the difference in the effect.

The observer has undoubtedly been annoyed and puzzled by the constant demand for covering with tissue-paper. What can be its purpose? The tissue-paper has been employed for the purpose of eliminating contour, and that only. This has been done on the principle that contrast is very much enhanced by uncertainty in the surface. Surfaces with very sharp delineations counteract the motives for contrast.

There are other ways of eliminating contour. Nature as a rule presents more or less uncertain contour and therefore favors contrast. Distance, for example, serves the same purpose as the tissue-paper. When we admire a flower-bed or a landscape we are far enough away to get the dim outline and the vagueness of contour which are so favorable for contrast.*

9. **Contrast in the After-image.**—Lay one gray bar upon the black square and the other near by upon the white background; cover with tissue-paper. Fixate a point between them and secure an after-image. Record the relative brightness of the two bars in the after-image.

The contrast is effective in the after-image.

The explanation of visual contrast in color and brightness is probably to be found chiefly in physiological terms—in the indirect stimulation of adjacent areas of the retina.

* The color-wheel serves the same purpose. If we cut three concentric gray circles of different brightness and place them on the wheel, the contrast will hardly be perceptible so long as the wheel is motionless; but revolve the disk and the contrast at once becomes conspicuous, because the spinning takes away the sharp rigidity of outline and surface.

The experiments have all been devoted to color and brightness. The phenomena of visual contrast might have been equally well illustrated in visual perception of space. The general law is that opposites enhance each other although the actual explanation for this may be different in different cases. As black enhances white and red enhances green, so there is a reciprocal enhancement between the long and the short, the large and the small, the narrow and the wide, the irregular and the regular, the dull and the sharp, the smooth and the rough, the straight and the crooked, the ugly and the beautiful, etc. When the tall and the short man walk together, the tall one looks taller and the short one looks shorter than otherwise. A poor penman is mortified to see his signature together with the signature of a good penman. A pocket-knife is dull in comparison with a razor, but sharp in comparison with a hatchet.

Similar illustrations might be found in the time, or duration, of visual acts. Contrast operates in all the attributes of sensation—quality, intensity, duration, and space. And we find it in all the senses. Indeed, one of the laws of contrast is that it is strongest in those senses with which we make the poorest discrimination. Hence the most striking illustrations of contrast are found in the lower senses, as in taste, smell, and temperature.

CHAPTER III

THE VISUAL FIELD

For One.

The problem is to measure the field of vision for white and colors, and to determine some characteristic color-changes in the indirect field.

Make the following preparation for the experiment: Lay a piece of cardboard back of Fig. 1. Prick through the page with a pin at each number on the arc, at the free end of the heavy line, and at the principal points in the light line. Trim the card by cutting according to the tracing of the light line. Insert the degree-numbers at the appropriate points. Draw the heavy line. Punch a pinhole at the free end of the heavy line, which is the center of the arc. Put a thread through the hole and tie a knot at the back of the card. Tie a knot at the other end of the thread, fifty centimeters away. Take the large black square and the small white, red, green, yellow, and blue squares from the book envelope. Lay the white square upon the large black square as a background; then stick a pin through the knot at the free end of the cord, through the two squares near a corner of the small one, and finally through a cork

which may serve as a handle. The quadrant and object-card thus arranged may be called a perimeter.*

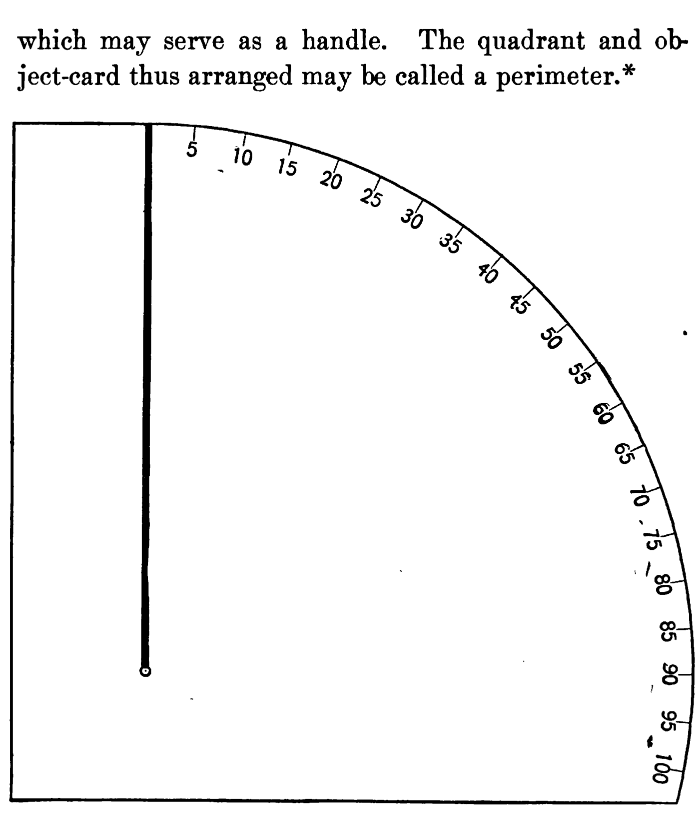


Fig. 1.

The perimeter is a simple means of measuring the direction of an object in the indirect field of vision.

* There have been two general types of instruments employed in perimetry of vision: (1) those in which the measurements are made upon a plane surface, and (2) those in which the measurements are made upon the arc of a circle centered at the eye. The former is called a campimeter, the latter a perimeter. The present outfit works on the perimeter principle. The most effective perimeter is an instrument with colored lights in a dark room.

Seat yourself in good reflected light with the back toward the source of light. Mark a dot on a piece of white paper and fasten it up sixty centimeters directly in front of the eyes. Blindfold one eye; hold the quadrant with one edge close to the other eye so that in looking straight forward at the dot, the eye sights along the heavy straight line on the quadrant. When the eye is fixed upon it, the dot becomes the fixation-point, or point of regard, and is said to lie in the direct field of vision. The visual space around it is spoken of as the indirect field.

1. **The Field for White.**—Hold the quadrant in the horizontal plane in front of the right eye so that the regard-line on the quadrant points exactly toward the fixation-point when you sight along it. Keep the head upright and firm. Fixate the dot which is the point of regard and do not allow the eye to wander away from it during the actual trial. Move the object-card inward from the extreme right until the white disk can first be seen as white.* The thread being held taut will indicate the number of degrees from the line of regard. Record this. Make five trials, and find the average and the mean variation for these.†

Proceed in the same manner and measure along the other three cardinal radii, namely, with the white entering from below, from the left, and from above.

* Move inward at such a rate that the destination is reached in about eight seconds. Take special care that the head does not turn or the eye wander from the point of regard, and that the point of regard is directly in front of the eye.

† The mean variation (m. v.) is a measure of the degree of agreement in a series of records. It represents the average of

To represent these results graphically, draw four radii from a point representing the point of regard—one to the right, one to the left, one down, and one up,—and place a dot on each radius to represent the corresponding measurement on the scale of one millimeter to one degree. Mark each of these dots *w*.*

These results are stated with reference to the field of vision; they might equally well have been stated in terms of regions on the retina. The outer or temporal field of vision corresponds to the inner or nasal region of the retina, and the upper field of vision corresponds to the lower region of the retina. The temporal field of vision is larger than the nasal, and the lower is larger than the upper. This difference is due to the limitations placed by the nose, cheek-bone, and brow.†

the deviations of each individual record from the average of all the records for the group, regardless of sign. Thus

75	- 1
73	- 3
78	- 2
80	- 4
75	- 1
5)381	5)11
Ave. 76	2.2 m. v.

* Thus, if the white square was first seen as white at fifty degrees above the eye, put a dot fifty millimeters from the center on the appropriate radius.

† *Supplementary Exercise.*—There is a totally blind spot in the nasal region of each eye. It is located at the point of entrance of the optic nerve, about fifteen degrees from the fovea, or point of clearest vision. If this exercise is assigned, the student should devise his own methods and means for one or more of three exercises: (1) to locate the blind spot; (2) to survey and determine its shape and area; and (3) to determine how it is filled out in perception.

2. **The Fields for Colors.**—Substitute the red square for the white and determine the limits * for red on the two meridians, right and down, making five trials for each.† Compute the average and mean variation and insert the averages on the two corresponding radii of the chart for Exp. 1 and mark them *r*.

Measure and record in the same manner for yellow, blue, and green.

Assuming that the results for the meridians selected are typical of what we should find in the other meridians in regard to the order of limits, this and the foregoing experiments demonstrate that the color-fields are all smaller than the field for white; and, in the normal eye, the colors supplied have fields which vary in magnitude in the order yellow, blue, red, and green. There is such a large difference that the field for green has less than one-fourth the area of the field for yellow.

How does this affect our ordinary perception of color in the indirect field of vision? If we look steadily at one flower in a flower-bed and attempt, without movement of the eyes, to see the coloration of the whole bed, we observe that, outside of a certain narrow limit, the leaves do not look green; beyond a somewhat larger limit, no flowers are seen red, although the blue and yellow ones look brilliant; and in the outermost parts of the bed all flowers and leaves

* The observer knows what the color is to be, and the task is to discover the limit at which he can identify the disk as being of that particular color. The inward movement should begin just clearly outside the field and be made at such a rate that the limit is reached in from five to ten seconds.

† If desired, these color squares may be cut smaller, but the size must be recorded.

look gray. This is literally true, but not alarming, because we do not usually look at flower-beds in that way. When we want to see the color of a bed of flowers, a painting, or a sky, we regard (that is, pay attention to), or apperceive, only the color of the direct field at and around the point of regard; our eyes sweep back and forth over the object automatically with astonishing swiftness and take a series of snapshots, as it were, on the central portion of the retina, and then we combine these into a whole in memory, although the process is almost instantaneous and seems to be a single act of perception. We have the feeling that the color-impressions from the direct and indirect fields are simultaneous, but the fact is that we have memory-images of impressions from different parts of the object and the simultaneous impressions from the whole object become merely a sort of plat on which we unconsciously distribute these impressions and reconstruct the true color-relations.

If we had used the four truly fundamental colors,* the absolutely complementary pairs, yellow and blue, and red and bluish green, and had reduced them to the same brightness and saturation, we should have found that the limits for blue and yellow coincide and those for red and green coincide. In Fig. 2 the inner curve represents the red-green boundary and the outer the yellow-blue boundary. The shading shows the limit for

* The colors which answer for this purpose are very difficult to obtain. Those furnished are neither fully complementary nor of the right hue as fundamental colors. They also differ much in brightness.

white and should be compared with the record in Exp. 1.

Thus, the retina may be conceived of as being divided into three zones: (1) a central zone over which all colors and brightnesses can be seen; (2) a middle zone over which only blues and yellows and their derivatives can be seen; and (3) an outermost zone over which all objects, colored and uncolored, appear gray. Let us

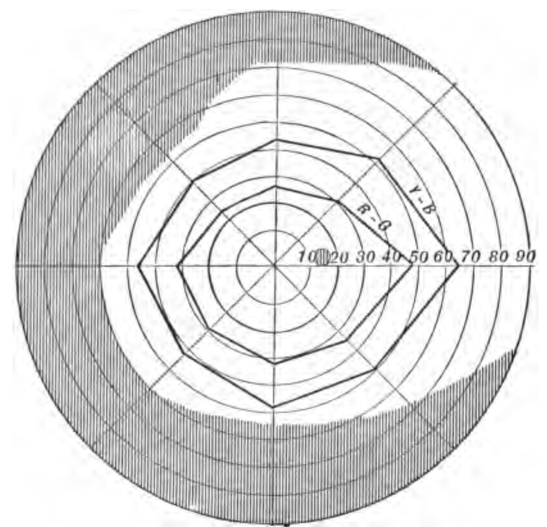


FIG. 2.

note some of the most significant applications of this law of distribution.

Color-vision is made possible by the existence in the retina of the so-called color-elements. There are many theories in regard to the probable number of these. The close coincidence of these two pairs of colors tends to support the conjecture that the retina contains either

two doubly-functioning or two pairs of color-elements, one for red-green and one for yellow-blue. The psychological chart of the fields of color-vision must therefore be used as one of the criteria of a physiological theory of the nature and distribution of the color-elements.

The three zones probably indicate as many epochs in the evolution of color-vision. The primitive eye was sensitive only to brightness; some of these elements in the central portion of the retina differentiated and became sensitive to yellow and blue, and these elements spread gradually, during evolutionary ages, from the fovea to the periphery of the retina and have now reached the expanse outlined by the yellow-blue curve in the chart; very much later, a higher differentiation of the elements at the fovea resulted in the development of sensitiveness to red and green and these elements are now spreading toward the periphery but have not yet reached farther than the limits which correspond to the red-green curve in Fig. 2.*

This arrangement also becomes an explanation for the well-known fact about color-blindness, that by far the most numerous cases of color-blindness are of the red-green type. Why should this be so? There is a well-known biological law to the effect that, in general, the last acquired structure is the first to become defective or to be lost. Now, the red-green elements are the least stable because they have been acquired most recently, and therefore a person is much more likely

* All colors other than the fundamental are mixtures of two or more of the fundamental colors. Hence the four color-elements can produce all the experienced color-effects.

to be red-green blind than yellow-blue blind, if his color-vision is defective.

These zones, as determined in the experiments upon which Fig. 2 is based, are not fixed except for the particular conditions specified. Among the conditions which determine the limits of the zones the following may be noted:

a. Color tone.—The four colors in this experiment go by the same name as the four upon which Fig. 2 is based, but the two sets of colors differ very much in tone and the results vary accordingly.

b. Saturation or Purity.—As a rule, the purer the color the larger the field.

c. Brightness.—The brighter the color or the gray the larger will be its field. One of the chief causes for the difference between the record in this experiment and in the curves in Fig. 2 is that of brightness; in a standard experiment the colors are all reduced to the same brightness, while in the common tones as here used there is a great difference in brightness. As the illumination of the colored stimulus is increased the field is enlarged.

d. Area or Magnitude.—Within certain limits, the larger the colored object the larger is its field.

e. Background.—The background has profound influence upon the color. Numerous laws of the relation of the peripheral color to its background have been worked out. In general for mixed colors (all pigment colors) the field is largest when the contrast between the background and the color is the greatest.

f. Adaptation and Fatigue.—It makes a difference

whether the eye has become adapted to darkness or to some kind of light before a trial. The rested eye is more efficient and gives a larger field than the non-rested eye. Retinal fatigue shows itself more rapidly in a retinal area the farther the area is away from the fovea. We have only to recall what we learned in the two foregoing chapters to realize what a large variable this is. It is necessary to make comparatively rapid movements in order to secure the best results.

g. Practice.—It is probable that the extension of the color-fields as the result of practice is not an increase of sensitivity in the retinal elements, but merely a development in capacity for observation.

h. Age.—Color-fields enlarge with age. The difference between the field of a boy of ten years and one of twenty is large; but we do not know how much of this is due merely to the former's lack of power in application and skill in observation.

i. Disease.—Certain nervous diseases are characterized by peculiar changes in the fields of color. There may be, for example, general contraction of the color-fields, loss of vision in one half of the retina, impairment in the vision of certain colors, or central color-blindness. This last-named defect often results from nicotine-poisoning; it is discovered by the fact that, in order to see colors, the patient must view the object by indirect vision.

j. Color-blindness.—This is a large topic by itself. About one per cent of all women and more than four per cent of all men are distinctly blind to some colors; and indeed the most recent and most efficient tests of

color-blindness make it seem probable that these figures are underestimations. No one can have come successfully to the present stage in this course without discovering whether or not his color-vision is defective.

k. Arbitrary Limits.—A color comes into its field gradually; the magnitude of the field therefore depends upon what degree of resemblance to the color as seen in direct vision the observer has set himself as a standard for the purpose of the measurement. The incoming color is never exactly like the color as known through direct vision.

3. **Transition Colors.**—Starting to the right, outside the color-field, and going by ten-degree steps toward the point of regard, observe and record the color of the red square as it appears at the first momentary impression in each step. Make three independent series of trials.*

Record three series of observations for yellow in the same manner.†

According to the Hering theory of color-vision, there are four "Urfarben", that is, primary or fundamental colors. All other colors may be built up from these, and to them the color elements in the retina correspond. They are the two pairs of perfect complementaries spoken of in Exp. 2. They undergo no change when passed outward through the indirect field and are therefore called stable colors. All other than the stable

* If the right eye shows fatigue, this and the following experiments may be made with the left eye. The practice gained, however, makes it easier to use the right eye.

† The record must necessarily be a crude description of the changes in color and brightness.

colors undergo more or less radical changes when passed through the indirect field, as in this experiment. The following is a typical record, though much abbreviated:*

Color as seen in the direct field.	*Transition colors; the same color when passed inward through the indirect field appeared successively as follows:*
Deep red	Yellowish, yellow, orangish yellow, yellow-orange, orange-red, red.
Reddish orange	Yellowish, orangish yellow, reddish orange.
Orange-yellow	Yellowish, yellow, orangish yellow.
Green	Yellowish, yellow, greenish yellow, green.
Blue	Blue. (This happened to be the stable blue.)
Violet	Bluish, blue, violet.
Purple (red end)	Yellowish, orange-yellow, yellow-orange, orange-red, red, purplish red, reddish purple, purple.

This record expresses a general law: the colors of the red end of the spectrum first appear as yellowish or yellow in the outer regions of the field of vision, while those of the blue end first appear as bluish or blue. Red, orange, yellow, and green come in with a yellowish tinge, while blue and violet come in with a bluish or blue tinge.

Every color enters the field of vision as a gray. Within the yellow-blue zone all colors appear in some aspect of yellow or blue, if they are seen as colors. Only within the central zone can the reds and greens and their derivatives reveal their true color. A comparison of this statement with the above law makes what is otherwise an apparently chaotic condition of affairs seem natural and intelligible.

*From Baird's "*The Color-sensitivity of the Peripheral Retina,*" Publication 29, Carnegie Institution. The present chapter is based mainly upon this monograph.

The pigment colors of papers and fabrics are always mixed colors. The reds, oranges, and greens, for example, contain considerable yellow, and it is this yellow which becomes dominant and represents those colors within the yellow-blue zone. In the same way, it is the blue of the violet end which represents violet outside of the red zone.

All colors also undergo characteristic changes in brightness in passing through the indirect field.

4. **Adaptation Colors.**—Hold the red square at 25° on the right meridian for about ten seconds, being careful to maintain a steady fixation on the point of regard, and observe the changes the color goes through in that time. Record from memory. Make three trials, allowing adequate rest.

Repeat the same for yellow.

Constant stimulation of a given area of the peripheral retina produces definite cycles of change in brightness and color. The following is a typical record of the changes for three seconds by a trained observer:

Color as seen in the direct field.	*Adaptation colors: the succession of colors this object revealed in a three-second exposure at 30° right.*
Red	Red, orange, yellow, white, blue.
Orange	Rich orange, yellowish orange, yellow.
Yellow	Orange-yellow, yellow, gray, bluish.
Green	Yellow-green, yellow, gray, bluish. (25°.)
Blue	Blue, gray, yellowish.
Violet	Blue?, blue, bluish.
Purple	Red, orange-red, orangish. (25°.)

From records of this kind we derive a law which expresses a cycle of three stages: the colors of the red

end of the spectrum pass toward yellow, and those of the violet end toward blue; then follows a momentary gray; and then appears the complementary color of the one just before the gray.

In the above fragment of a record, these three stages are represented in the case of red, yellow, green, and blue; the other colors did not complete their cycles within the time limit.

The reasons for this law of adaptation are as follows: * The peripheral retina is not much used and

* Dr. Baird describes this process in a personal letter as follows: "The reasons for the existence of these characteristic phenomena of adaptation or exhaustion are these: The peripheral regions of the retina contain but a relatively scant supply of color-sensing substance; and they, too, are very seldom employed in the vision of every-day life. Consequently the advent of retinal exhaustion must be relatively rapid when these regions are stimulated. Now, the pigment colors which we ordinarily see are not pure, but mixed colors; green leaves and red ribbons contain a considerable admixture of yellow, orange, blue, etc. Hence, when a colored object stimulates the peripheral retina, its stimulation is not confined to a single color-sensing substance, as would be the case if certain pure colors were employed. The impure red of the ribbon may affect both the red-sensing substance and the yellow-sensing substance of the retina. Reasons for believing that the yellow-sensing substance is more stable and persistent in function than the red-sensing substance have already been cited. So long as both these substances continue to function in approximately equal degree, a red (or yellowish red) ribbon will be seen. But in proportion as the red-sensing substance becomes exhausted—by reason of its scantiness or as a result of its lesser tenacity of function—the function of the yellow-sensing substance becomes dominant in the visual process; the ribbon which originally seemed red now appears yellowish or even yellow. This marks the completion of the first phase of the color process of indirect vision, and the beginning of the second phase. If the ribbon still continues to stimulate the same retinal region, the yellow-sensing substance will in turn become exhausted; and the ribbon will appear gray so long as the black-white substance continues to function alone. When this third stage of adaptation is reached the retinal region is completely exhausted. But this peculiar condition of adapta-

therefore fatigues with embarrassing rapidity. The colors we ordinarily see are all mixed, and the yellow or blue element in a mixture is more stable than the red or green, for reasons explained under Exp. 2; hence the latter fatigues more quickly and falls out, leaving the other dominant. This is the goal of the first stage. Then follows the process of adaptation, as in after-images, when the stable color element becomes fatigued, and leaves a blank or gray. Then follows the last stage, which corresponds to the after-image of the strongest element in the first stage.*

The fact of order in these changes is perhaps as astonishing as their rapidity. Our common experience of these changes in daily life has resulted simply in a distrust—both conscious and unconscious—of indirect color-vision. When we think of it, we think of it as chaotic; when we inadvertently follow it, we feel uneasy; in normal perception we automatically neglect it.

These four experiments may suffice to give a glimpse of the complexity and wonderful arrangement of the color-fields and to point the way in which the scientific attitude is rewarded by revelation of system and reason

tion does not last long. A process of regeneration takes place within the organ; and so long as the retinal regeneration continues, one sees color whether the colored object be present or not. This fourth stage of the visual process is analogous to that which you studied in your experiments with after-images. The visual sensation which now appears in indirect vision is complementary to the color which was present in the second stage."

* It is remarkable that after-images are never observed in the periphery of the dark-adapted retina, and very rarely more than 30° from the fovea. They may be observed, however, in the periphery of the light-adapted retina.

in it all. Many of the problems of indirect color-vision have not even been mentioned, and conditions and variables have been stated in the barest way possible.

In conclusion, let us notice a beautiful biological arrangement. If we compare the direct with the indirect field with reference to sensitiveness, we find that we are most sensitive to color and form in the direct field, and to light and movement in the indirect field. That is, we can see color and form most accurately when the image falls upon the central region of the retina, but we can detect movements and changes in brightness more readily when the outer-lying portions of the retina are stimulated.

This is a story of adjustment and it suggests to us the real office of the indirect field. The central region of the retina, corresponding as it does to the direct field, is the organ of attention, of concentrated mental activity, which represents the environment in terms of space and color; while the indirect field is merely accessory. Its functions are those of a scout or guardian. The life-preserving value of this arrangement is clear. Consciousness is warned of the presence or approach of an object beneficent or noxious to life, by impressions of luminosity or movement in the indirect field. If then the signal is heeded, the eye quickly turns so as to bring the object of scrutiny into the direct field where its true nature can be seen accurately, by the most efficient and economical expenditure of energy.

CHAPTER IV

VISUAL SPACE

*For One.**

ALTHOUGH we have several space-senses, most of us live predominatingly in a world of visual space. Visual space-perception is therefore one of the largest and most important topics in psychology. We shall limit our experiments in this chapter to a few features of visual space images.

1. Outward Projection of the Visual Image. *a. Floating Flakes.*—Look toward the sky with your eyelids almost closed and observe a sort of snowfall effect. Describe it.

These flakes are the shadows, on the retina, of particles floating in the vitreous humor. They are projected as objects in outer space in accordance with the law of outward projection.†

* This chapter presupposes knowledge of the structure and function of the eye, as outlined in the text-books on psychology.

†"We see indistinct motes floating about in the field of view and slowly gravitating downward. Sometimes they are undulating, transparent tubes, with nucleated cells within; sometimes they are like inextricably tangled threads, or like matted masses of spider's web; sometimes they are slightly darker spots, like faint clouds." (Le Conte.)

*b. Shadows of the Retinal Blood-vessels.**—Standing in a dark room with one eye closed, wave a candle-flame or burning match gently in a small circle close to the side and slightly downward and forward from the other eye; look at the opposite wall and you will see a network like Fig. 3.†

Describe size, distance, color if any, stability, etc.



Fig. 3.

The retinal blood-vessels enter at the same point as the optic nerve and spread in a network inside of the retina. As the rods and cones lie back of this layer, the blood-vessels cast shadows which become visible under the prescribed conditions of illumination. There is nothing on the wall to correspond to this system, yet you see it distinctly out there in space, in accordance with the law of outward projection.

We are never directly aware of the retinal impression.

* Perform this experiment in the evening, if necessary.

† Do not fatigue the eye. Nothing is gained by straining it. If you do not get the effect at once, it is because it seems unreasonable to look for such a thing. Look for a network like Fig. 3, very much enlarged, and you will see it. The experiment should not require more than a minute or two.

We always see objects out in space. The retinal impression is automatically referred to its normal source: that is the law of outward projection. The history of the evolution and development of this tendency constitutes one of the most important chapters in psychology as well as in the theory of knowledge.

The conditions of the above experiments were unusual, if not unnatural, but the mind responded in its habitual way, and this misdirected tendency revealed to us something of the nature of the normal process. The image was laid bare, as it were, by the absence of the object.

The retinal light furnishes us another illustration of this class of entoptic phenomena.* But the best and most serviceable illustration of all is the after-image, with which we are already familiar. It represents a physiological condition of the retina but is always seen out in space, never within the eye.†

* To observe the retinal light, go into a dark room and cover your eyes so as to shut out all possibility of objective light. Behold, in a moment you see a gorgeous array of colors in front of the eye. They tend to grow brighter, usually fashion themselves into fantastic designs, and are in a continual kaleidoscopic commotion. These are nothing but the projection of the local irritation of the retina, chiefly through the circulation of the blood. These retinal lights are the stuff from which many visual dreams are "made".

† "Seeing stars" from a blow or fall illustrates the same principle. The story is told of a man who was attacked and knocked senseless by a blow on the temple during a pitch-dark night. He accused a neighbor whom he had to confront in court with the evidence, which was essentially this: "It was pitch-dark, but the moment I felt the blow there was a great flash by the light of which I saw my assailant." This may have been naïve testimony: he had seen a light at the proper time; he suspected his neighbor; his conviction was that he had seen his neighbor.

2. The Line of Projection. *a. Projection of the After-image.*—Repeat Exp. 6, Ch. I.

The two spatial factors in the outward projection are distance and direction. We are here concerned with direction. The law of visible direction may be stated thus: When the rays from any radiant strike the retina, the impression is referred back along the ray-line into space. The retina is a small copy of the plane of projection, a plane across the visual field at right angles to the line of regard. This is illustrated in Fig. 4.

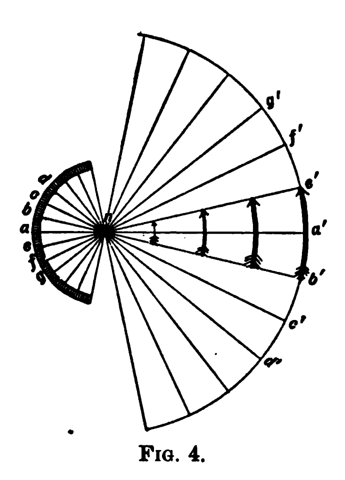


FIG. 4.

Every point in the plane of projection has a corresponding point on the retina. When the retina is stimulated at *c*, let us say, the image is referred back along the ray-line *c-c'* and the object is seen in that direction. If an area, e.g. *b-e*, is stimulated, the object will be seen in the corresponding area *e'-b'* in the plane of projection.

The experiment shows that the size of the after-

image varies with the distance of the plane of projection. This law of size of the retinal image may be derived from the above law of direction. It is illustrated by the four arrows in Fig. 4, which are all projections of the same image but at different distances.*

b. The Size of the Retinal Image.—To determine the length of the retinal image of your pencil held upright at a distance of 50 centimeters in the line of regard, proceed as follows: Let the arrow *e'b'*, Fig. 4, represent the pencil, *eb* its image upon the retina, and *n* the nodal point in a simple scheme of the eye. The two triangles *e'b'n* and *ebn* are similar. The distance *an* in the normal eye is about 16 millimeters; the distance *a'n* is by direction 50 centimeters; you measure the length of the pencil. You then get the proportion $e'n : e'b' :: en : eb$, or x, the length of the retinal image. Assume that the retinal image is on a flat surface in order to simplify the equation.

c. The Inversion of the Retinal Image.—Make a pinhole in a card and hold it toward the light about 10 centimeters from the eye. Looking at the pinhole, hold the head of a pin very close to the eye, and in front of the pupil, and observe that you see the pin inverted back of the card.

Pierce five pinholes close together and proceed as before. Record how many pins you see.

* To illustrate how little attention we pay to the analysis of perceptions, a professor asked a large class in psychology to estimate how large the image of the moon at the horizon would appear if projected upon a plane at arm's length from the eye. The estimates of the diameter were nearly all too large; as, the size of a dollar, a saucer, or a wagon-wheel, but one man said, "The size of a pea," and he was right.

Examination of Fig. 4 showed that normally all rays cross at the nodal point in the eye, and this results in the reversal of the image: what is up in the plane of projection becomes down on the retina; and what is right becomes left. This is true, however, only when the object is at such a distance that the rays from it can pass properly through the lens and form an image on the retina. Now, in this experiment, the pin was held too close to the eye to allow a clear retinal image, and it was so close as to cast a good shadow upon the retina. This shadow is not inverted on the retina, but it is projected according to the normal law of visible direction for inverted images, and the result is that it is seen inverted in the plane of projection.

Our normal projection of the retinal image is a habit based, indeed, upon neural mechanism and inherited tendency, yet subject to modification by training. If we should wear, for a month, prism glasses which completely and consistently reversed the whole visual field, we should in that time acquire new habits of projection and be able to harmonize the reversed retinal images with the touch and movement experiences. Space-perception is always a complex process of association and interpretation, though normally extremely abridged.

d. The Muscular Sensations of Position of the Eye.—Roll a sheet of paper into a tube one inch in diameter. Hold your left hand about 12 centimeters in front of your face; place the tube in front of the right eye, lean it against the hand and point it toward some distant object. Now look with both eyes (in spite of

the fact that the hand is in the way of the left eye) at the distant object and you will see it and a circular section of its surroundings through a round hole in the palm of your hand.

So far, we have considered the retinal image as a basis for the perception of direction. But muscular impressions of position and movement of the eyeball are of no less importance. Normally the two coöperate. Thus, in perceiving the direction of a flock of birds in the distance, the head turns in the approximate direction, then the eyeballs turn for finer adjustment and sweep back and forth from one object to the other, measuring the angular difference in direction, and finally the local sign * of the retinal image indicates the relative direction of the different birds in the flock. The perception of form is, of course, merely the perception of a complex system of directions. †

This experiment illustrates the rigidity of these muscle-sense marks of direction. The hole in the hand is clean-cut and absolute: it is a very striking illusion. The local sign of the retina is so rigid and the position of the eyeball is sensed so accurately that we see the objects upon which the eyeballs were converged in the true direction in spite of the intervening obstacle.

* Local sign is that special character of a sensation whereby we are enabled to refer it to a particular place, "that differential quality of a sensation which varies with the part of the sensitive surface stimulated, but not with the nature of the stimulus." (Stout.)

† Normally we are not conscious of either location of the retinal image or the sensations of muscular adjustment in the eye. The process of vision has become so abbreviated and automatic that we merely have a sort of direct awareness of direction without knowing why or how we become aware of it.

3. **Accommodation.**—*a. Range : the Near-point of Vision.*—Hold the point of a pin close in front of one eye (the other eye covered) and observe that you cannot see it clearly. Move it back and forth and find the nearest point at which you can see it without a blur. That point is called the near-point of vision. Record the distance from the eye.

If we are to have a clear image of the point, the rays of light reflected from that point must come to a focus upon the retina. The near-point marks the limit of nearness for which the lens in the eye can adapt itself. In the normal eye it is about 20 centimeters from the eye. In Fig. 5, *p* represents the pin-point and *r* its

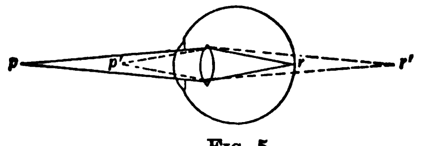


FIG. 5.

image upon the retina. If the pin-point be brought nearer than the near-point of the eye, say to *p'*, the rays from it, if continued, would come to a focus back of the retina at *r'* and would form a diffusion circle where the pencil *p'r'* pierces the retina. This diffusion circle corresponds to the blur which you observed when the pin was too near. We can see objects clearly only when they lie at or beyond the near-point.

Near-sighted persons also have a far-point beyond which objects blur because the lens cannot adapt itself to that distance. But, in the normal eye, this point is at infinite distance; i.e., the eye can accommodate for

parallel rays. The range between the near-point and the far-point is called the range of accommodation.

b. Line of Accommodation.—Pierce two pinholes, about 1 millimeter apart, in a card. Stick two pins through a sheet of paper, 20 centimeters apart. Cover one eye and hold the card close in front of the other eye so that the two holes are in a horizontal position and fall within the circumference of the pupil; hold the paper with the pins pointing upward so that the near pin is 20 centimeters from the eye and the two pin-points

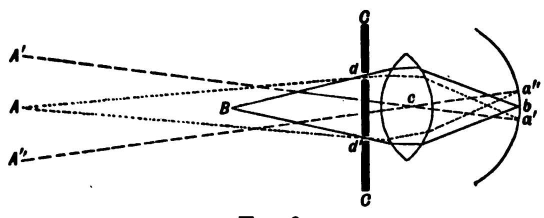


FIG. 6.

are in the same line of regard. Observe that, when you accommodate for the near pin, it is clear, but the distant one is double; and when you accommodate for the distant pin, it is clear and the near one is double. Take out the distant pin and move it toward the near one and find how close you must bring it before you can see both clearly with a single accommodation.* Record this distance, which is called the line of accommodation.

Fig. 6 represents the accommodation for the near pin, and Fig. 7 the distant. Write out a full explana-

* Make sure that both holes are in front of the pupil. Work with precision and a purpose and you will not strain the eye!

tion of each figure, assuming that *A* and *B* represent the two pins.

Strictly the eye can accommodate for only one point in distance at a time. All points in front of and behind that point must appear blurred. This can be verified roughly by looking systematically with one eye along a row of objects in the line of regard. Looking through the two pinholes has the advantage of simplifying the situation by producing two images instead of a blur. If there were more holes, there would be more images.

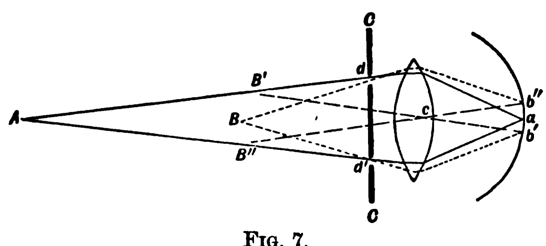


FIG. 7.

Practically, however, the two pins may be separated by a considerable distance and yet both be seen single or clear with the same compromise accommodation because "they seem clear enough." We must therefore speak of a line of accommodation rather than a point. We can see two or more objects clearly at the same time only if they lie within the line of accommodation.

4. **Convergence: Double Images.**—*a. Doubling the Distant Object.*—Hold two objects such as a pen and a pencil in the same line of regard, the former about 20 and the latter about 40 centimeters away from the eyes. Fixate the point of the pen and, while the eyes are thus

converged, observe that you see two pencils. Close one eye at a time and determine which of the double images belongs to each eye. Record to which eye each image belongs, the distance between the double images, and the position of the double images with reference to the actual position of the pencil.

Write explanation of Fig. 8, which illustrates this.*

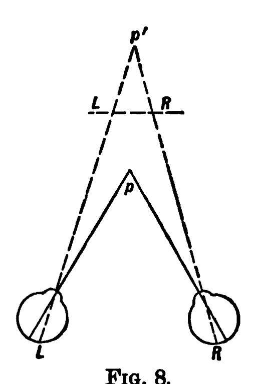


Fig. 8.

Our two eyes constitute an effective mechanism for the perception of distance or relief. One of the limitations which follows from the very efficiency of the mechanism is that we can see only one point in distance clearly at a time; every object nearer or farther away than this point must be seen double if attended to.

* The level of the horizontal line *L-R* is somewhat arbitrary, expect that it must lie between *p* and *p'*. If the observer had not known the actual distance of the pencil he would probably have seen it at about the same distance as the pen; but, knowing the actual distance, there is a tendency to see the double images at approximately the true distance. The level chosen in the diagram represents a compromise.

This experiment has demonstrated that fact as regards an object beyond the fixation-point. The next experiment demonstrates it for objects nearer than the fixation-point, and the experiment following that proves in a most general way that all points within the line of vision, which are nearer or more remote than the fixation-point are seen double.

b. Doubling the Near Object.—With pen and pencil as before, fixate the pencil and, while the eyes are thus converged, observe that you see two pens. Close one eye

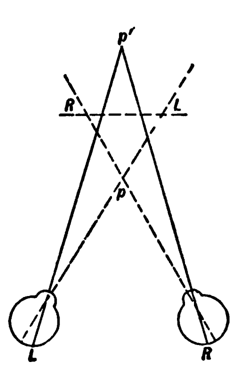


Fig. 9.

at a time to identify the double images and record as in Exp. 4 *a*. Write explanation of Fig. 9, which illustrates this.*

c. Doubling of all Points except the Fixation-point.—Stick a pin into a pencil at the middle, point the pencil

* The double images of objects nearer than the point of fixation are said to be "crossed," while those of objects beyond the point of fixation are "uncrossed." Titchener gives the mnemonic:
"Remote regard reverses;
Nearer, notice, not."

straight forward and fixate the pin; observe that you see two pencils forming an X, with the crossing at the pin. Close one eye at a time and observe that the law of crossed and uncrossed images is verified.

Practically, again, this point of clear vision in convergence is really a line which we might by analogy call the line of convergence. Experiments with fine points show that within a moderately near range it is really a point, for one of two pin-points will double until they come together, but as we recede the possible separation becomes appreciable, although the "line of convergence" is relatively much shorter than the line of accommodation.

d. Double Images in Indirect Vision.—Hold pen and pencil as in Exp. 4 *a;* fixate the pen (near) and observe how far you can move the pencil to the right from the line of vision before one of the double images of the pencil disappears. Record five trials.

It becomes more and more difficult to perceive the double images as we pass the object gradually into the indirect field. One of the double images can be seen far beyond where the two can be seen. In this case it is the right-eye image, as can be demonstrated by closing one eye at a time.

e. Doubling Numerous Objects.—Double a strip of paper and stick a row of five pins through it about 1 centimeter apart. Hold the paper in a horizontal position at arm's length and at right angles to the line of regard; fixate the eyes upon the pen-point, held midway between the eyes and the pins, and count the pins. Record number.

All objects outside of the "line of convergence" double when seen with both eyes.* Why, then, do we see single objects in nature and elsewhere when many objects outside of the line of convergence are seen at the same time? First, we pay attention to only one point at a time; the eyes shift with the greatest rapidity from point to point and make snapshots which we are aware of only as a composite view. Second, the utility of disregarding double images has resulted in a natural capacity for "counting" only the impressions which favor single vision. The fact that the single eye can get a fully satisfactory image only at the fovea favors this discarding of other images. And, third, a complex view is never clear.

But why do we see single objects at all from two images? Like the projection of the single image (indeed it is a part of the process), the identifying of images which fall upon corresponding points of the two retinæ has been learned through race and individual experience in associating sight with touch and movement.

f. Doubling Complex and Large Objects.—Hold one or more postage-stamps or other complex objects at arm's length and observe by near fixation, as in Exp. 4 *b,* or far fixation, as in Exp. 4 *a,* that the whole objects double. Try larger objects, such as a letter or a wall-picture.

* The indirect field, Exp. 4 *d,* is no exception, because when one of the double images disappears we see only with one eye.

Of course, the doubling is always in the line of the eyes, normally the horizontal—the whole paper strip doubled, but lengthwise.

Embody the results of these six experiments on double images in binocular vision in one general law and write it out.

5. **Relief.**—*a. Similar Images.*—Look at Fig. 3, with one eye at a time, and observe that the two images are similar and there is no relief.

b. Disparate Images.—Hold the closed text-book erect and with the back toward you at arm's length; look at it first with one eye and then with the other and observe that the two images are disparate, i.e., unlike. Look with both eyes and observe that you see the book in relief.

The basis for the perception of relief lies in the disparateness of the two images. Relief is a mental synthesis based upon two independent series of sense data which become harmonized through the relief-interpretation. The mind interprets each image as a different view of the same object. Look again at the book and observe how the two disparate views supplement each other, blend and are satisfied in the appropriate combination. Knowing the character of the difference between two images and the degree of convergence, we can predict the relief. This is well illustrated in stereoscopic vision.

6. **Stereoscopic Vision.**—Roll a piece of paper into a truncated cone and trim it to a diameter of 8 centimeters at the base and 2 centimeters at the frustum, and make it about 6 centimeters high. Pin it together and set it up about 50 centimeters away, with the frustum

facing you at the level of your eyes. Look at it with the two eyes alternately and observe the disparateness of the two images.

Draw the diameters of the two ends, for each eye separately, as they would be projected on a pane of glass held about 15 centimeters in front of the eyes. When this drawing is seen in a stereoscope it should give the true skeleton of the cone.*

There are two fundamental conditions of stereoscopic vision: first, that the two views shall differ so as to produce the appropriate disparateness in the two retinal images; and, second, that the two views shall be seen with the two eyes converged upon one point. The drawings provide the first; the lenses in the stereoscope, or converging for a point back of the card without the stereoscope, provide for the second.†

* With a little practice stereoscopic views may be seen in relief without the use of the stereoscope by merely converging the eyes upon a point at a suitable distance back of the card. Try it.

† One of the best elementary treatments of this topic, visual space, is found in Witmer, "Analytical Psychology," Ch. IV.

CHAPTER V

AUDITORY SPACE

*For Two.**

THERE are three aspects of the problem of auditory space; namely, direction, distance, and volume. The present chapter is devoted to the problem of hearing the direction of sound.

The experiments in this chapter should be helpful in answering such questions as: Is the ear a space-sense organ? How do we perceive the direction of sound by hearing? What are some of the laws of localization? †

Produce the sound, which is to be localized, by snap-

* These experiments must be performed at some other time than during the class period, unless there is opportunity for the class to scatter into different rooms or out of doors. Two students must work together; the one who manipulates the apparatus is called the experimenter, (E), and the one on whom the experiment is performed is called the observer, (O). Each takes turn as E and O for each experiment. E always keeps the record obtained as experimenter; thus each preserves the record of the other. O should be blindfolded and seated comfortably in such a position that he can hold his head erect and steady in a given position during an experiment.

† There is difference of opinion as to whether or not the ear is a space-sense organ. Those who hold that it is not a space-sense organ base their opinion largely upon two anatomical facts: (1) that the portion of the ear which is the organ of hearing possesses no spread-out surface such that an arrangement of stimulations upon it may represent the spatial relations of the external world; and (2) that the ear is unprovided with a muscular apparatus for focusing itself for different directions. In these respects the ear is contrasted with the visual and tactual arrangements for perception of space.

It is also well to bear in mind the chief theories of localiza-

ping two coins.* Place one coin on each side of the forefinger and press them together with the thumb and the forefinger until they slide together with a snap. Shift the coins deftly from one hand to the other and avoid swaying movements of the body and rustling of the garments. Stand on the side and reach out both arms symmetrically. Blindfold and seat the observer.

1. **Radially in the Median Plane.**†—Let it be understood that the sound may come from any of the seven directions 45° apart: up, up-front, front, down-front, down-back, back, and up-back, all within the median plane. Produce the sound three times in each of these

tion. These may be divided into five classes:

(*a*) The intensity theory. The difference in the strength of the sound in the two ears is the basis for the hearing of direction.

(*b*) The tactual theory. Sound vibrations also give rise to sensations of touch, and we confuse these touch sensations with sound sensations.

(*c*) Semicircular-canal theories. The semicircular canals in the ear are special organs for the sensing of direction.

(*d*) Original space differences in the sensations of the two ears.

(*e*) The intensity-quality theory. Both quality and intensity aid in the perception of direction.

At the end of this chapter we shall turn back and ask which of these theories has been supported.

*The following are better sources of sound if available: (1) a telephone receiver in circuit with a battery and a mercury key; (2) a "frog snapper" (electric supply houses, 25 cents); or (3) a paper clip such as is used in hanging placards.

The apparatus which is used for accurate work in the laboratory is called a sound-perimeter or sound-cage. It is so constructed that the experimenter can manipulate it from one point in the room without moving around. It enables him to vary the direction, the distance, the kind, the strength, the pitch, and the complexity of the sound; to control these conditions; and to make accurate measurements.

†The median plane is that vertical plane which, passing through the body, divides it into right and left symmetrical halves.

directions, at a distance of about 50 centimeters, measuring from the center of the head. Distribute the trials approximately as they might run by chance. Require O to say in which of the seven directions he hears the sound.* Record each answer under the appropriate heading in a prepared tabular form. Figure how many answers out of the 21 are right, and how many are 45°, 90°, 135°, and 180° wrong respectively.

Exp. 1 might well have been entitled the "inability to localize sound." The observer is very much surprised and discouraged when he sees his record.

There are two factors in the record, the number of correct localizations and the magnitude of the incorrect localizations, to be considered. As there are 21 trials distributed equally among 7 points, three of the localizations would be right by pure chance. The trials are not sufficiently numerous to enable us to apply the laws of chance in prediction, but extensive experiments show that a few more localizations than can be accounted for by chance, will be right, probably less than 10 per cent. On that basis, the observer might have four or five correct localizations in this experiment.†

*It is of the greatest importance that O should have no other means of detecting direction than by hearing. E must therefore take every possible precaution to avoid giving any suggestion or clue by word, situation, or movement.

Of course, the experimenter will be shrewd enough to give no intimations to the observer about his errors during the progress of the experiment.

† If the observer gave more than one-fourth of the localizations correctly, it is probable that this was due to failure on the part of the experimenter to snap the coins exactly in the median plane, or to eliminate accessory sounds from his own movements, breathing, etc. Creaking sounds from the coat-sleeve are often taken as a cue.

The other factor, the degree of error in the misplacements, is equally significant. Under strict experimental conditions the observer is almost as liable to make an error of 180° as of 45° misplacement.*

If the same stimulus is used, a person can improve in this localization; but the improvement will be almost entirely lost as soon as the kind of sound and the strength of sound are varied.

It is a striking fact that the observer has undue confidence in his ability. When he said "up-front" he heard the sound distinctly there, although it may have come from any other point. This illusion of certainty is characteristic of all our hearing of direction. We continually either misjudge the direction, or learn the direction through other means than hearing; yet we have a distinct feeling that we have heard the direction.†

2. **Horizontally in Front.**—Measure the discriminative sensibility for direction of sound in a horizontal plane in front, at the level of the ears. Proceed as follows: Mark a stick about 50 centimeters long into 3-centimeter steps, beginning at the middle, and marking

* This inability to localize sounds in the median plane was discovered by Lord Rayleigh in 1875. The inability is peculiar to this plane, and therefore has great significance as a test of theories.

† Sitting near the central aisle of the Fifth Avenue Cathedral, New York, and looking straight forward, it is practically impossible to tell whether the organ-tones issue from the front or back of the cathedral. If we could see the organ, the matter would be different. One of the reasons that this inability does not disturb us much is that, when there is no correlation in the other senses or in reason, we remain uncorrected in the illusion of having heard the direction rightly.

symmetrically in both directions. Seat O as in Exp. 1. Hold the stick 1 meter from the center of his head, directly in front, in a horizontal position, at right angles to the median plane, and at the level of his ears. Sound, in quick succession, two clicks—the first, or standard, sound directly in front (at the middle or 0° of the stick) and the second, or compared, click on either side of the standard, the order of sides to be practically such as would follow from chance. Require O to say whether the second sound was to his right or left. Start with a distance of 3 centimeters between the standard and compare sounds and repeat the trials until O makes a mistake or has ten successive answers right. If a mistake is made, try with a distance of 6 centimeters in the same way. Continue thus, trying successive larger steps, increasing each time by 3 centimeters, until you have reached one for which O gives ten successive correct answers. Record the number of right answers for each step.

3. **Horizontally at the Back.**—Make the same measurement as in Exp. 2, for the symmetrical position at the back of O. In this and the following experiments, E should retain the same position, and O should turn around in order to have the resonance in the room constant.

4. **Horizontally at the Side.**—Make the same measurement as in Exp. 2 for a point in the horizontal plane at the level of the ears and 1 meter directly to the right of the center of O's head. Let O answer "forward" or "backward."

5. Vertically at the Side.—From the same position as in Exp. 4, but in the vertical plane, make the same measurement as in Exp. 2. Let O answer "up" or "down."

6. Introspections.—Repeat the largest step in Exp. 4 deliberately a number of times and allow O to study and describe the subjective differences of the sounds by which he judges their direction. Record in full his observations on differences in intensity, quality, distance, tactual sensations, motor tendencies, visual

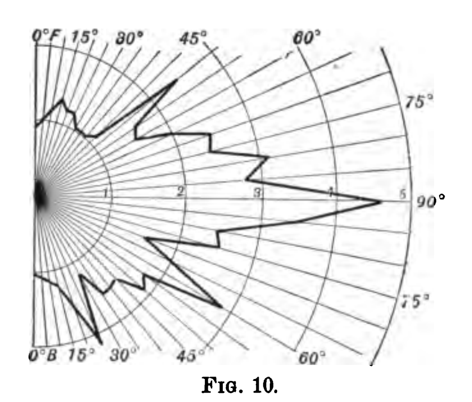


FIG. 10.

imagery,—in short, all features which seem to result from change in the direction of the sound.

The last five experiments may be discussed together most profitably. Fig. 10 is the record of the localizations of a trained observer within the right half of the horizontal plane at the level of the ears. It is based upon 18,000 measurements under the most favorable conditions and therefore has a high degree of validity. The radii show the directions and the arcs represent the

distance between the standard and the compared sound which will yield 75 per cent of right judgments.* As the sounds were produced 1 meter from the center of the head, each degree corresponds to 17.5 millimeters. Thus the curve shows a limit of .9° at 0° F (our Exp. 2), 1° at 0° B (our Exp. 3), and 4.5° at the right (our Exp. 4).

In general, then, the law which should stand as the prediction of our results is that the localization in this horizontal plane is poorest at the side, improves by three large steps in front and three behind in passing toward the median plane; it is about equally fine for front and back, and it is more than four times as delicate for these points as for the side.

Curves of this kind have been worked out for representative planes in the field of space around the head. The results of some of these are shown graphically in Fig. 11, which represents the right hemisphere. Observe that the first vertical at the left stands for the front half of the median plane, and the first vertical at the right represents the back half of the same plane, and that the other vertical lines represent intervening meridians at intervals of 15° on the surface of a hemisphere centered at the observer's head and lying toward

* In laboratory experiments it is customary to use the difference which is calculated to yield 75 per cent of correct judgments as the measure of the discrimination. In the present experiments we have adopted the much higher standard of 100 per cent correct judgments, partly to shorten and simplify the method, and partly to avoid computations. Of course, the records for our experiments will therefore be correspondingly larger. They are also larger on account of the observer's lack of training, but they should express the above general tendency equally well.

his right.* The middle horizontal line represents the one in which our Exps. 4 and 5 are located; above and

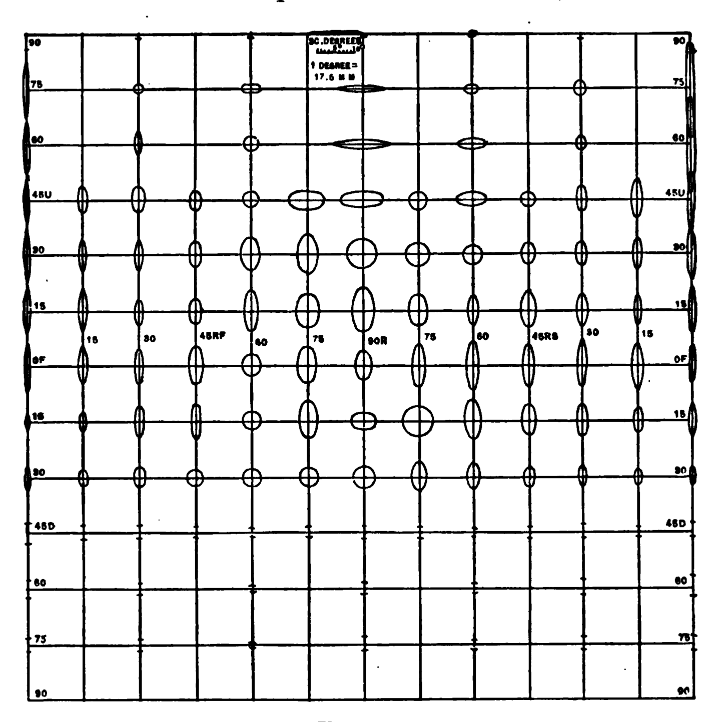


Fig. 11.

below this the parallel horizontal lines represent meridians at the respective latitudes marked.

The little figures may be called sensory ellipses in auditory space discrimination. They are constructed

*In reality these converge to one point at the top and one point at the bottom; the top and bottom lines become single points within the median plane. They are projected in the present manner in order to show the relative dimensions of the ellipses.

in the following manner: At any intersection, vertical and horizontal distances are laid off on the basis of the corresponding measurements. Thus, if the measure of the discriminative ability is 5°, the points are laid off 2 1-2° below and 2 1-2° above the intersection. Two points are laid off on the horizontal line on the same principle. An ellipse is then constructed with these points as the termini of the two diameters.

The ellipses mean that every diameter represents, on the scale of the chart, the degree of separation of two sounds which would yield 75 per cent correct judgments of direction under the given conditions of the experiments.*

Thus, following the middle horizontal line, 0° F, 0° B, and 90° R represent the points in Fig. 10 which correspond to our measurements in Exps. 2, 3, and 4 respectively. Exp. 5 is represented on the vertical axis at 90° R. This ellipse shows that at this point our discrimination is keener in the horizontal direction than in the vertical.

The psychologist can lay out a plot of the acoustic field, represent measurements of significant distances and directions upon it, trace their laws and distributions and tell why the features represented have taken these particular forms. And furthermore he can give his chart of the acoustic field to the world as a guide in the attempt to hear direction, and as a criterion of the validity of purported hearing of direction.

The introspections in Exp. 6 bring out a number of

* Where there are only two dots and no ellipse, the measurements have not been made for the other diameter.

interesting subjective factors. Some of them may be predicted.

The sound seems to be strongest at the aural axis. This in turn makes the sounds which are at the aural axis seem nearer than those which are away from it; these sounds are also richer and clearer.

There is also a tendency to hear the forward sound as higher and the backward sound as lower in pitch than the standard sound. The most interesting and complicated observations probably refer to misplacements: the observer knows that the sound comes from a given point, but he hears it in some other direction. These misplacements, in a careful observer, follow definite laws, which may be worked out, as many of them already have been.

Most observers have distinct visual imagery for the movements of the sounding body. Frequently one is conscious only of this mental vision, and the sound changes as interpreted in terms of sight. The observer says that the sound is forward because he has a mental picture of the sounding body in that position. Nearly all observers make automatic movements in adaptation to the changes in direction of the sound, and may be conscious of these movements and be guided by them without being aware of their auditory basis. Mental images of movement or tendencies to movement are also prominent. One may detect images of strain and movement which vary with the direction of the sound.

Among the numerous tendencies which affect localization are the following:

There is a tendency to locate every median sound in

the upper front quarter, by the force of habit. Likewise sounds at the level of the ears are usually misplaced upward, and sounds in the vertical plane through the aural axis are usually misplaced forward.

The effect of expectation is exceedingly complicated. Thus, we tend to hear a sound from the direction it is expected; but if the direction is sensibly different, there is a tendency to overestimate this difference. Try it.

There is a tendency to turn the eyes in the direction of attention, and this turning of the eyes influences the perception of direction.

The hearing of direction is a neglected capacity. We ordinarily depend upon sight; but should the exigencies of life demand it, we could improve very much in the hearing of direction.

Two ears are necessary for the normal hearing of direction, but certain localizations are possible with one ear alone. Fig. 12 is the curve of localization, in the same plane as is represented by Fig. 10, for a person who hears only with the right ear. It shows that hearing of direction is keenest opposite the ear which is intact and gradually decreases both in front and behind to a point of poorest hearing in a symmetrical point on the other side. Thus, he detects a difference of 4° opposite the good ear, but there has to be a difference of 21.6° opposite the deaf ear. Note the bearing of this upon a theory. The dotted curve is a copy of Fig. 10.

It is probable that pure tones cannot be localized at all by one ear alone.

Difference in the keenness of the two ears leads to misplacements whenever the decline or restoration of

hearing in one ear is sudden. When the loss or restoration is gradual, we adapt ourselves to it.

There are numerous systems of confusion-points; that is, two points in different quarters which have the same "local sign" so that, although far apart, the sounds from these two sources cannot be distinguished. Thus 45° right-back and 45° right-front are often confused.

Every unnatural position of the body, or part of the body, tends to produce errors in localization. For example, if the head is turned to the right, a sound will be slightly misplaced in the direction in which the head is turned.

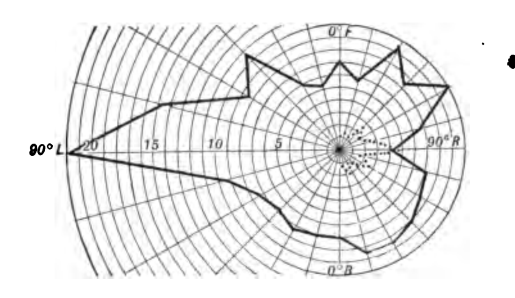


Fig. 12.

It is usually supposed that a sound cannot be heard as well from behind as from the front. But experiments show that we can hear just as faint a sound from the back as from the front. Still the common supposition leads to many misplacements.

Our hearing is keenest directly opposite each ear and it decreases gradually toward the median plane both in front and back. Intensity of sound may therefore be

interpreted in terms of direction; it is possible to predict an apparent change in direction from the mere varying of the intensity of the sound.

Other things being equal, the fainter sound is judged to be more distant.

Timbre is the characteristic quality of a sound and depends upon the presence and reinforcement of overtones. The difference between the tones of the various musical instruments is chiefly a difference in timbre. As a rule, the richer the tone the better it can be localized. The human voice in normal speech can be localized better than any other sound. The localization of the sound of a tuning-fork is very much inferior to that of the voice; and some contend that a simple pure tone cannot be localized at all. At any rate, the richer the tone the more "ear-marks" of direction it can have.

The longer a sound lasts within certain limits, the better it is localized.

By introducing a funnel into the ear and turning it in different directions, one can make the same sound seem to come from different places.

The resonance and similar modifications of the sound by the environment are familiar sources of disturbance to localization. If the experiments are made indoors, they should preferably be made near the center of a relatively empty cubical room.

There are exceedingly interesting phenomena of sound fusions. No matter how many sounds are produced simultaneously, no matter from what different directions they may come, provided the sounds are of

the same kind and pitch, they will be heard as one. A very pretty experiment is to connect two telephone receivers to the same tuning-fork so that the same tone is produced in both receivers. The two tones will invariably be heard as one, and this one is located according to definite laws. If the two receivers are pressed against the ears, the fused sound will be heard at the root of the tongue—a very weird experience. The laws for the localization of fused sounds are among the most valuable criteria for testing a theory of sound localization.*

To revert, then, to the questions at the beginning of the chapter, we may sum up the evidence in the form of a reply. The following points may be considered in favor of the intensity theory:

(*a*) The general variation in the delicacy of localization; that is, the form and distribution of the sensory ellipses.

(*b*) The existence of confusion-points.

(*c*) The difficulty of localizing sounds radially in the median plane.

(*d*) The introspections which reveal our dependence upon intensity.

(*e*) The inferiority of monaural localization.

From experiments of this kind we may therefore conclude that intensity is the primary factor in the local sign of hearing.

But intensity operates in two distinct ways: (1) through the binaural ratio and (2) through monaural

* This may be made a very effective demonstration exercise to be developed by two or three members of the class.

ratios. With two ears we get simultaneous impressions in which the intensity for one ear stands in a certain ratio to the intensity for the other ear. But, for each ear or with a single ear, a sound in one direction has a certain intensity ratio to the same sound in another direction.*

We have also found distinct evidence of another factor, namely tone quality, or the modification of the character of the sound by the form of the outer ear. Among the evidences for this are:

(*a*) Complex sounds can be localized more accurately than relatively pure tones.

(*b*) The possibility of improvement with practice, especially within the median plane.

(*c*) The inability to localize pure tones by one ear alone.

(*d*) The curve of monaural localization.

(*e*) The introspective evidences; i.e., consciousness of quality difference.

Hence we shall conclude in favor of the fifth theory, the intensity-quality theory: sound is localized by means

* An interesting corroboration of this twofold nature of the local sign of direction of sound is found in the "teeth" of the curve in Fig. 10. There are five prominent teeth, namely, 15° RF, 50° RF, 90° R, 60° RB, and 25° RB. The more accurate the measurement the more distinct these teeth become. Now, the explanation is to be found in the fact that there is a change at these points in the means of localization. At 15° RF and 25° RB there is a transition from the simple balancing of the relative intensity of the two ears to the recognition of quality changes for one ear. At 50° RF and 60° RB there is a transition from this double standard to the monaural localization on the basis of the character of the sound. The large peak at 90° R is due to the fact that this represents a sort of zero-point for both modes of localization.

of binaural and monaural ratios of intensity and characteristic differences in quality.*

Is the ear a space-sense organ? It is. As we have in two eyes a means for the perception of distance, we have two ears for the perception of direction. We also have on each side, where the two ears cannot well co-operate, ear-funnels which change the quality and the intensity of the sound with reference to the direction in which the vibrations impinge upon one ear.

Movement, tendencies to movement, images of movement, visual or auditory images, tactual sensations or images, and other factors may have been observed as secondary factors which influence localization.

What are some of the laws of localization? The graphic representation in Fig. 11, for example, embodies a whole system of laws.†

*Quality is here used in the popular sense, as synonymous with timbre. Strictly, the quality of the tone is its pitch.

†A good survey of this topic is found in Pierce, "Studies in Space-perception." The present chapter is based mainly upon Starch, "The Localization of Sound," The University of Iowa Studies in Psychology, Nos. 4 and 5.

CHAPTER VI

TACTUAL SPACE

For Two.

1. Tactual Localization of a Point.—Mark off an area 50 millimeters wide and 100 millimeters long from the wrist upward, on the volar (inner) surface of the forearm by ink-dots at the corners of the parallelogram. Make a similar plot in the note-book. Working within this area, touch O, who sits with eyes closed, lightly with the point of a pencil and require him to try to locate this spot, eyes opened, by touching with another pencil.* Mark the relative positions of the two spots by dots in the note-book plot, and connect them by a light line to indicate the magnitude of the error. Label the dots S (stimulus) and L (location) respectively. Make 15 trials. Record O's analysis of what constitutes the "local sign"—the terms in which he recognizes the location of a touch.†

There are three factors in the record: the measurement of accuracy of localization in terms of the magnitude of the error; the direction of the error; and the analysis of the local sign.

Accuracy of localization varies for different parts of the skin; in general, the portions of the skin which are

* Keep the results secret from O.
† For definition of local sign see Ch. IV, p. 45.

used most in tactual perception are most sensitive. Hence we find but a crude localization for the large areas for which tactual localization is relatively unimportant, and a fine ability for those portions which are small, movable, and readily accessible. This should be illustrated in the chart just made by large errors in that portion which is toward the middle of the forearm, and small errors at or near the wrist.

The probable direction of an error is predictable according to a general law; the point touched is generally misplaced toward the nearest joint or actively used portion of the skin in the localization. This should show in the chart by a tendency of the L-dots to be nearer the wrist than the S-dots. The largest errors are along the axis of the arm, unless the point touched is on or very close to the wrist. The errors in the radial and ulnar directions are small.

It is difficult to discover by introspection just what constitutes the local sign. The localization of the tactual impression, like the projection of the retinal image, is automatic. The mode of the accompanying consciousness varies for different parts of the skin and with different individuals. The record might mention visual imagery, association with blood-vessels, ridges, wrinkles, curvatures, relative callousness of the skin, tendencies to movement, etc. The following account of the local sign of the skin is apposite.

"Not only is the skin, physiologically regarded, a localizing organ: the organism is endowed with reflex localizing movements. If a spot of the skin is irritated, hand or foot moves to it reflexly, in obedience to purely physiological laws. Out of this unconscious localization the conscious local mark arises, by the following stages: (*a*) The movement of the hand or foot, though

reflexly set up, occasions organic sensations in the joint, tendon, etc.; so that definite groups of organic sensations become connected with pressures upon particular parts of the body. The local sign may consist, therefore, of remembered organic sensations. (*b*) The reflex movement toward the irritated spot will usually be seen; so that the local sign may contain a visual sensation, a picture of the part touched, as well as organic sensations. (*c*) The organic sensations may pass unnoticed, owing to the habitual nature of the movement. The local sign of a pressure will then be a sensation of a quite different order—a sensation of sight. (*d*) Finally the visual picture itself may disappear, and its place be taken by a word, the name of the part of the body pressed. Often enough, when we say that we remember an occurrence, we remember only the form of the word which describes it. So now, when I am touched upon the arm, there flashes up in my mind the word 'arm,' and this word is the local sign of the pressure."—Titchener, "Outlines of Psychology," p. 157.

Tactual space is inseparably bound up with visual space. In this experiment it is extremely difficult to make a purely tactual localization; there is almost invariably at least a visual image of the arm and particularly the portion stimulated. To test the effect of the visual image upon the accuracy of localization, experiments have been made upon trained observers who had the power of practically inhibiting the visual images, of neglecting them, or of utilizing them in locating the pressure sensations. The results show much greater accuracy with the employment of visual imagery than without it.

Blind persons, however, who cannot rely upon the visual imagery, exhibit no larger errors in localization than seeing persons. This is of course due to the great reliance which they must place upon pressure sensations, and to the practice effects in delicacy of discrimination which follow. This would tend to show that, although vision constitutes for normal persons an im-

portant element in the local sign of pressure, it is not an indispensable element.

The right arm and hand of the observer have been used to carry the pencil in locating the pressure sensations. This has added a whole group of muscle sensations further to complicate matters. It is well known that distances are not properly judged by movements of the arm and hand when flexed, as required in touching a part of the other arm. Much of the constant misplacement distally has been found to be due to this factor. This suggests again the interconnection between tactual and muscular space.*

2. **The Two-point Space Threshold.**—To measure the threshold of space discrimination for two points upon the skin, determine the minimum distance that two spots lying in the longitudinal axis of the volar surface of the forearm, stimulated simultaneously, may be separated and still be perceived as two.

From a calling-card cut a strip 15 millimeters wide and as long as the card; cut this diagonally. Take the two triangular "points," and improvise a pair of compasses by holding these between the thumb and first finger. Set the points at the desired distance by measuring on the millimeter scale. Adopt the following scale of steps in separation: 1, 2, 3, 4, 7, 11, 16, 22,

* Other methods of localizing have been designed to eliminate some of these complicating factors: (*a*) hold the pencil just over the point stimulated, but do not touch the skin; (*b*) mark the localization upon a photograph or plaster-of-Paris model of the arm; (*c*) describe in words as nearly as possible the location. These methods may be combined and other methods derived from them.

29, 37, and 46 millimeters. Press the two points simultaneously, gently and evenly, for about 1 second and require O to report whether he feels one or two.* Start with the smallest step, and if O reports "One" try the next larger step, and continue thus until O reports "Two." With this step give successive trials, interspersing control trials,† until O makes a mistake or has perceived the two points correctly ten times in succession. If a mistake is made, take next higher steps in order until ten successive correct judgments are given on one step. Record the number of correct judgments for each step tried; the last may be considered the threshold required and a measure of O's power of space discrimination under these conditions.

3. **Relation to Direction on Limbs.**—Measure, in a similar manner, the two-point space discrimination with the compass-points applied in a transverse direction on the same region as in Exp. 2. Compare results with those of Exp. 2.

4. **Relation to Part of Body.**—Measure the two-point space discrimination, as in Exp. 2, (1) on the tip of the first finger of the left hand and (2) in a vertical line on the back of the neck. Record and compare results.

* Avoid all unnecessary fatigue of the skin area selected for exploitation. Take great care to apply and to withdraw the two points simultaneously. Do not press hard; a clearly defined sensation of contact is all that is necessary.

† Control trials may be made by touching with one point only in about one-third of the trials; if O answers "Two" in a control trial, this is an error indicating that he has not set himself a sufficiently high standard of certainty and he must be tried on a next higher step.

The two-point space threshold, which is measured in Exps. 2, 3, and 4, is an index to spatial sensitiveness.

Exp. 2, the results of which may seem startling to the uninitiated, demonstrates the fact that the two points may be separated some distance and yet be perceived as one. This is to be explained upon the assumption that the local signs for the two points stimulated are indistinguishable and therefore there is no basis for a differentiation of the impressions. The two-point threshold for this direction upon the arm is large.

In Exp. 3, with a transverse direction upon the arm, the threshold is smaller. This is in line with the fact, found in Exp. 1, that the radial and ulnar misplacements in localization are small. The explanation for this is based in part upon the anatomical fact that the pressure-spots lie closer together transversely than in a longitudinal direction.

In Exp. 4 the spatial sensitiveness is found to vary with the different parts of the body; upon the fingers it is very delicate, upon the neck very obtuse. The following table * gives a list of representative threshold values for various parts of the body in longitudinal direction:

Tongue-tip	1.1 m.m.
Palm side of last phalanx of finger	2.2 "
Red part of lips	4.4 "
Tip of nose	6.6 "
Back of second phalanx of finger	11.0 "
Heel	22.0 "
Back of hand	30.8 "
Forearm	39.6 "
Sternum	44.0 "
Back of neck	52.8 "
Middle of back	66.0 "

* James, Psychology, Briefer Course, p. 62.

The space discrimination in any given portion of the skin may be represented by so-called sensory circles, more properly called sensory ellipses, on the same plan as we represented auditory space discrimination in Chapter V, Fig. 11. Thus, the data in this table would furnish the major axes for ellipses.

The difference in distribution of the pressure end-organs and nerves, the unequal amount of practice occasioned by exposure and use of certain parts of the body, and habitual protection of others by the garments, are probably sufficient to account for the wide range of the two-point threshold on different bodily regions.

There is a gradual transition from oneness to twoness. Titchener quotes from Henri the following introspections for a series of increasing distances:

1. One small sharp point.
2. A larger blunter point.
3. A small area of oval form.
4. A line.
5. Two points, near together, connected by a line of light contact.
6. Two separate points; direction of line of junction uncertain.
7. Two separate points; direction known.

The two-point space threshold varies also under other conditions. Practice reduces it; for instance, a threshold of 14 millimeters may after a few periods of practice be reduced to 5 or 6 millimeters. Practice on one area also lowers the threshold for other bodily areas; the left forearm has been stimulated and the threshold for the right forearm thereby reduced from 11 to 7 millimeters in six practice periods. On the other hand, fatigue raises the threshold; that is, it decreases the sensitiveness. And drugs, such as atropine, morphine, strychnine, and alcohol, have a similar effect. With

reference to temperature it may be said that if the points are cold when they are applied to the skin the threshold is in general lower than if the stimulus points are warm: the cold points seem to be more sharply localized. Warming the skin before applying the points also increases the sensitiveness, while cooling the skin has an opposite effect. In the experiments it is best to exclude simultaneous temperature sensations. Rotation of one point reduces the threshold. Disease, especially of the nervous system, affects spatial sensitiveness, sometimes increasing, sometimes decreasing it, depending upon the nature of the disturbance. In some diseases all pressure sensations are lost throughout more or less circumscribed skin areas. Very large individual differences are found among different persons, some being several times more sensitive than others.

5. **Simultaneous Compared with Successive Touch.** —Measure the two-point space discrimination in the same region and in the same manner as in Exp. 2, except that instead of touching the two spots simultaneously you touch each with the same point quickly in succession. To regulate the distance, hold a ruler near the skin as a guide.

When two points are applied successively instead of simultaneously, as in Exp. 5, the threshold for the discrimination of two points is very much lowered, probably by about one half.

Two points may be clearly perceptible as two, without knowledge on the part of the observer of the direction of one from the other. Two successive stimuli were

correctly perceived as two upon the forearm when 3 millimeters apart, but their directions were known only when the separation was increased to 7 millimeters. These figures show that the direction threshold is larger than the difference or two-point threshold. The same is true for simultaneous pressures. An analogous tendency is also common in other sensations; for instance, we can tell that an odor is present before we can identify it, or, we may know that two tones are unlike in pitch without being able to tell which is the higher one.

Related to the comparison of simultaneous and successive touch is the discrimination for the motion of a point upon the skin. We can detect motion before we can detect the direction of the motion. The discrimination for motion varies greatly with the rate of motion.

6. **Method "with Knowledge" Compared with Method "without Knowledge."**—Repeat Exp. 2, but let O, with his eyes open, apply the compasses. Record as before.

In this experiment we have the coöperative effect of the visual, tactual, and muscular space senses; the method is "with knowledge" as compared with the method of Exp. 2, which was "procedure without knowledge." The two-point threshold by this method is lower than when obtained by the method "without knowledge."

The most effective method of securing a knowledge of objects by tactual impressions is not to allow them to press against the unmoved skin, but to pass the sensitive skin surface over the objects and thereby gain a wealth

of information quite impossible by the passive method. This is active pressure. It is keen, quick, and sure. It is the method we most often employ. We do not test the smoothness of a surface by simply laying the hands upon it; we rub the tips of the fingers upon it. The knife-grinder draws the edge of the blade he is sharpening along the finger; he does not merely hold the edge of it against the finger. In active pressure the skin really seems to be more sensitive; certainly the efficiency of the sensitive skin in mediating sensations of the space qualities of objects is very much increased, but this is really due to favorable conditions for perception and does not indicate any real increase in sensitiveness after all.

The blind live in a world of tactual, muscular, and auditory space. Their fine space distinctions are made by touch, in which they acquire most extraordinary skill. A blind person can read with his finger-tips almost as fast as we ordinarily read with our eyes, impossible though it may seem. The print for the blind consists in raised points or ridges made by embossing a stiff paper. We experience difficulty in detecting even the form of a single letter by touch.*

Yet the superiority of the blind in this capacity does not lie so much in superior sensitivity as in the habit of couching impressions in tactual terms. The two-point threshold is only a trifle lower in the blind than in see-

* The style of the raised print has been improved by experiments on the principles here studied; for example, on the relative legibility of a line as compared with a dot alphabet, or simultaneous impressions of dots compared with successive impressions, most favorable spacing, etc.

ing persons after brief practice; and the blind person's sensitivity to pressure does not differ much from that of seeing persons under careful experimental conditions.* But the blind person is a "*tactile*." He thinks in terms of touch as we think in terms of sight. Tactual discriminations therefore have immediate meaning to him. The superiority of the blind in this activity is not in sensation but in perception. This is a fundamental but neglected distinction.

When we read we see one word at a time by direct vision, and the words around this shade off gradually in indirect vision. In the same manner the blind person gets a clear image of one letter or word at a time by the left hand and skirmishes with the right so as to get a general impression of what lies ahead. He may also learn to read by word instead of letter units.

* Put a human hair 3 centimeters long on a sheet of smooth glass. Lay over it a sheet of clear writing-paper and locate the hair by touch. Add sheet after sheet and locate as before until you come to such thickness that you cannot locate the hair by touch. The greatest thickness through which the hair can be located correctly is a measure of the sensitivity to pressure. The average person whose hands are not callous should locate the hair under forty to fifty sheets of "20-pound" bond paper. A blind person cannot do very much better.

CHAPTER VII

CUTANEOUS SENSATIONS

*For One.**

THE problem is to explore, identify, and plot charts of cold spots, warmth spots, pain spots, and pressure spots found in the skin.

Outline four blocks, each 10 by 10 millimeters, into 2-millimeter squares with pen and ink on the back of the left hand. Outline a copy of each of these in the note-book and label them Cold, Warmth, Pain, and Pressure respectively.†

Put six of the nails on crushed ice and the other six into water just below the boiling-point.‡ The sense-organs in the skin fatigue very quickly—almost instantaneously—when touched. Therefore, select points for stimulation systematically; follow parallel lines, apply the stimulus with precision and with a constant vertical pressure, remove it within a second, and always trust to first impressions. Make a few preliminary trials for practice on some other skin area.

* Provide a dozen tenpenny wire nails, a small cork, a horse-hair from the mane, warm water, and ice.

† Freehand ruling is accurate enough for the purpose.

‡ For more accurate work a pointed metal tube is kept at a constant temperature by having warm or cold water at the desired temperature flow through it. Another way is to put the warm water or crushed ice into a tube and change it as often as necessary.

1. **Cold Spots.**—With the point of a cold nail, explore a plotted area of the skin systematically and mark on the note-book copy of this plot the location and approximate area of the spots which give rise to clear and localized sensations of cold.*

When the cold nail touched certain portions of the skin it did not feel cold; but at other places definite and unmistakable sensations of cold were experienced. These spots may perhaps be spoken of more properly as areas.

2. **Warmth Spots.**—Take a warm nail—as warm as it can be made without making it uncomfortable to hold in the hand—and survey another plotted area systematically, and mark on its copy the location and approximate area of the spots which give rise to clear and localized sensations of warmth.

The spots sensitive to warmth are more difficult to find. The warmth spots are less numerous than the cold, they are less sharply localized, and they seem to lie deeper down in the skin than the cold spots. The warmth sensations do not follow so quickly after the application of the stimulus as do the cold sensations; that is, there is a more appreciable latent time. The area of a warmth spot usually seems larger than that of a cold spot.

The kind of stimulus which can best call forth a

* Start at one side and pass by parallel lines until the whole plot has been covered by point stimulations. Never retrace or verify in the same sitting. Lift the nail vertically up and down and touch with the very point. Change the nails as often as it is necessary to keep them cold. If the spots are large and taper off, this may be shown by shading on the chart.

certain sensation is known as an adequate stimulus. Thus, light-waves constitute the adequate stimulus for sight sensations. The adequate stimulus for sensations of cold is the cooling of the skin, or the lowering of its temperature; that for warmth is the warming of the skin, or the raising of its temperature, in other words the application of radiant energy.

Now, since the skin is not the same temperature all over the body, the same object may feel warm to one part and cool to another. The temperature of a given portion of the skin at a given time is known as its physiological zero-point. Whether or not the stimulus shall excite the cold or warmth spots depends in part upon the physiological zero-point; if the stimulus is slightly warmer than the skin, warmth sensations result; if it is slightly cooler, cold sensations result.

The nerve-endings in the skin which correspond to the cold spots are probably separate and distinct from those which correspond to the warmth spots. Each temperature spot has its own nerve-fiber or group of fibers which responds with its own characteristic sensation only; that is, it has its own specific energy. This means that even though a warm stimulus be applied to a cold spot, a sensation of cold and that only, if any, will result. The same principle applies to warmth spots. Ordinarily only warmth spots respond to a warm stimulus and cold spots to a cold stimulus, but they sometimes respond to inadequate stimuli, so that a neutral stimulus, say a pin, may be used to find all four kinds of spots called for in this chapter.

Cold and warmth are the two qualities of temperature

sensations. Introspection has revealed a third temperature experience qualitatively different from cold and warmth, the perception heat. Heat or hotness is something distinct from mere warmth, and it is not due alone to the excessive stimulation of a warmth nerve. Heat is due to a fusion of cold and warmth sensations aroused by the simultaneous stimulation of cold and warmth nerves by rather high temperatures. That is, the same stimulus, by radiation of heat or otherwise, excites both cold and warmth nerves, each of which responds with its specific sensation, but the complex experience is neither that of cold nor of warmth but of heat.

The fact of temperature spots was discovered independently by Blix, Goldscheider, and Donaldson in the years 1884 and 1885. It is thought that the nerve-endings of Ruffini are the organs for warmth, and the endings of Krause are the organs for cold.*

3. **Pain Spots.**—Slit the small end of the cork and insert a horsehair into the slit, so that a squarely cut end of the hair projects from one side about 5 millimeters.† Hold the cork firmly near the slitted end, and, by pressing the hair down vertically until it begins to bend, survey a third plotted area systematically and mark on the copy of it the location of those spots which give rise to clear and localized sensations of pain.

* See Barker, "The Nervous System."
† The bristle should project from the cork about 3 millimeters if the hand is callous, or 10 millimeters if it is very sensitive. Adjust the length of the hair between these two limits as required. The pressure exerted should be as uniform as possible.

When the whole plot has been surveyed, verify about a dozen pain spots by a single touch at each and mark differences in intensity of painfulness on the scale of 1, 2, 3, where 1 represents the faintest and 3 the strongest sensations, by connecting each spot with a number in the margin, as in correcting printer's proof.

Pain spots are easily located, and the pain sensations are very vivid and very unlike any other cutaneous sensations. The pain sensations usually give rise to distinct reflex movements; indeed the movement is sometimes perceived before the pain. The pain spots are more numerous than even the cold spots; and, while they themselves are very sensitive, intervening skin areas are usually quite anæsthetic as regards pain, sometimes to such a degree that a needle may be inserted deeply into the skin without pain. The cold and warmth spots are analgesic, i.e., insensitive to pain; but it is difficult to stimulate these without at the same time stimulating one of the very numerous pain spots. Pain spots are to be found only upon the skin or structures closely connected with it genetically. The free nerve-endings in the skin are probably the end-organs of pain.

There is no single adequate stimulus for pain. Any of the general classes of stimuli—mechanical, thermal, chemical, electrical—will cause pain. This general nature of pain stimuli is necessary from the biological point of view. Pain is one of the most valuable endowments of living organisms in enabling them to avoid danger. Pain means disaster; when an experience be-

comes painful it means that injury may follow unless there is some protective reaction. The point at which experiences become painful is usually just before injury is likely to result. From the point of view of evolution, pain was probably the first experience to appear, because the most necessary. It is still the best safeguard we ourselves have against bodily injury.

That pain is a special sense is a relatively recent discovery. It was formerly thought that pain resulted from the excessive stimulation of any sensory nerve. Such, however, is not the case. The pain we experience under the influence of a very bright light comes from real pain-nerves in the eye, not from the overstimulation of the optic nerve. The most bitter sensations are not, in the strict sense of the word, painful. When we bear in mind the profuse distribution of the pain end-organs and the general nature of pain stimuli, the above fact readily becomes intelligible.

Our English word "pain" is ambiguous. We use it to refer, on the one hand, to pain sensations, as in this chapter; and, on the other hand, to refer to the feeling of unpleasantness.* Now, pain sensations are nearly always unpleasant, but not all unpleasant experiences are painful by any means. It is exceedingly unpleasant to overturn one's cup of coffee at dinner, but it is not necessarily painful unless one happens to be scalded by the liquid. As we have used the word pain, it has had

* The Germans have two words, "Schmerz" and "Unlust", to cover the ground of our word pain.

reference alone to a special sense of pain, with central, peripheral, and connecting nervous apparatus such as every other special sense possesses.

Pain sensations have only one quality, pain. The various kinds of pain we think we experience, such as throbbing, burning, sharp or dull pains, are due to variation in attributes other than quality and to the accompaniment of sensations other than pain. Thus, a prick, a pinch, a toothache, and a headache differ in local sign, areal distribution, intensity, duration, and combination with other sensations, but, as pains, they all have the same quality.

4. **Pressure Spots.**—With the same finder as in Exp. 3, and in the same manner, survey the plotted area and mark on the copy of it the spots which give rise to clear and localized sensations of pressure. Record on the same plot the relative position of the nearest hair to each pressure spot.

The fourth specific cutaneous sensation is pressure. Pressure spots are more numerous than cold and warmth spots, but less numerous than pain spots. They are distributed over the surface of the whole body and extend some distance into the natural openings of the body cavities. Each minute hair on the body has its pressure spot, usually situated to the windward, but pressure spots also occur on the hairless regions. The pressure nerves, which of course are distinct from the temperature and pain nerves, have a specialized mode of termination in the skin, each nerve-fiber bearing a little terminal bulb, such as the Pacinian

corpuscle or the spindle of Meissner. The adequate stimulus for pressure is mechanical.

Pressure sensations are of one quality only, usually described as feeling like a tiny seed embedded in the skin and pressed downward. Ordinarily this peculiar quality is not noticed, as a number of pressure spots are stimulated simultaneously, and, for the most part, there are accompanying temperature and pain sensations.

In all the above cutaneous sensations we assume that the "spot" of a specific character is due to the presence of the corresponding specific end-organ. The spot becomes an appreciable area when the taut skin surrounding the end-organ communicates the stimulus indirectly.

A few years ago a schoolboy who did not know how many senses he had would have been considered a dull boy. He learned on his father's knee that he had five, the five gates to Milton's city of Man-soul, namely, eye-gate, ear-gate, nose-gate, tongue-gate, and feel-gate. To-day the professor of psychology does not know with certainty how many senses he has, but he does know that he has more than five—possibly twice as many as he was supposed to have fifty years ago. The newer senses have been discovered and explored by the natural-history method followed in these experiments.

How shall we know when we come across a new sense? Among the chief criteria are the following: (1) the sensation, as a conscious experience, is unlike every other known sense quality; (2) it is objective and localized, and (3) it comes through specific end-organs.

Some psychologists and physiologists hold that hunger and thirst are special senses, but the prevailing opinion is that hunger and thirst fail on the first and the third criteria; they can be reduced to other known sense-complexes.

CHAPTER VIII

WEBER'S LAW

*For Two.**

If you can just barely perceive a difference of one gram added to twenty grams, what is the smallest difference you can perceive when added to forty grams? Eighty grams? Two hundred grams?

Weber's law gives the answer: "Equal difference between sensations means proportional difference between stimuli." The ratio just posited is 1:20; hence 2 grams added to 40 grams, 4 grams added to 80 grams, and 10 grams added to 200 grams would be equally perceptible.

This law applies in various ways in the different senses. Weber first demonstrated it for the perception of weight, and as this field presents the simplest as well as the most exact conditions for measurement, we shall verify and illustrate the law for lifted weights.

Specifically, this is what we shall try to do: Exp. 1 is a preliminary skirmish to determine within what range of weight it will be most profitable to make the measurement on the observer; Exp. 2 reduces this to an exact measurement; and Exp. 3 makes the same measurement with doubled weight and doubled incre-

* Provide two tumblers, some medium-sized shot or small nails or coins, a wad of cotton, and two small pieces of woolen cloth.

ment. Now, if Weber's law holds, there should be about the same degree of success in the discrimination in Exps. 2 and 3.

Select two ordinary tumblers of the same kind and weight. A fairly heavy jelly-glass is good, but the sides must slope so that the one fits snugly into the other. Put a wad of cotton or soft cloth into the bottom of one. Make a cushion out of three or four folds of cloth on which to set the glass.

Prepare a differential weight as follows: Take a quantity of small pieces of metal that are uniform in weight (e.g., small coins, nails, or shot) and select what you judge to be about one tenth the weight of a glass. Tie these into a small cloth so that this bag can be lifted into the glass and out of it quickly and without sound or other disturbance.

Blindfold O and let him be seated at the table with the padded glass before him in such a position that he can lift it conveniently and accurately by a free-arm movement. Vary the weight of the glass by putting the differential weight into it or taking it out for successive trials. Every precaution must be taken to prevent any other means of information than the actual sense of weight. Use two signals: "Ready" for the first of two liftings in a comparison, and "Now" for the second. Make the time between the two liftings as short as possible. Allow repetition of a trial only when the observer calls for it on the ground of some specific disturbance. Any accidental clue obtained from the experimenter would, of course, be such disturbance.

To determine the order in a comparison, flip a coin

for each trial and put the differential weight into the first lifting if head is up, or into the second if tail is up.

1. The Approximate Threshold of Discrimination for Weight.—Let O lift the glass twice in close succession and say whether it was heavier in the first or the second lifting. If O is right in more than 75 per cent of a few trials, lessen the differential weight; if he is right only in much less than 75 per cent of the trials, increase it. Skirmish in this way until you get such an increment of the weight that O will get about 75 per cent of the judgments right in 20 trials. Between 65 and 85 per cent will do. The increment thus obtained is the one with which to make the more accurate measurement in the next experiment. Record it in terms of the number of objects (coins, nails, or shot).

The weight of an object is judged most accurately when it is lifted in the most convenient position. The same object appears to be heavier if grasped lightly than if grasped tightly. An object appears heavier if lifted in contact with a small area of skin than if in contact with a larger area. An object appears heavier if lifted with a slow movement than if lifted by a quick, but not jerking, movement. A heavy weight grows heavier and a light weight grows lighter when sustained undisturbed in the hand. Of two equal weights lifted in succession, the second appears to be the heavier. An object of moderate weight appears to be heavier or lighter than it really is according as a lighter or a heavier object has been lifted just before. An object held in one hand appears to be lighter than it really is if the other hand

supports another weight or is otherwise engaged, as in a grip or push. Any deviation from the physiological zero of temperature increases the apparent weight of the object. An object appears to be heavier or lighter than it really is according as the material of which it is made suggests lighter or heavier weight than the actual. Of two objects that are of the same weight but different size, the larger appears to be the lighter when lifted.

This formidable array of assertions represents some of the well-established laws of the perception of weight. These laws must be kept clearly in mind in the performance of a weight test in order to avoid introducing errors which would result from the violation of such laws. Thus, two objects which are to be compared in weight by lifting must be lifted in the same position; they must be grasped with the same area of pressure, and with a grip proportional to their weights; they must be lifted at the same rate, to the same height, and be sustained the same length of time; the order must be alternated fairly; contrast-weight, counter-weight, or division of energy must be avoided; temperature must be kept constant; the weights must appear to be made of the same material and must be of the same size. Violation of these principles is certain to result in error and often appears in the most astonishing distortions of weight. We must assume that they are eliminated in the following experiments.*

*The flipping of the coin is another type of precaution. It may seem useless, but it is indeed very essential in order to forestall any tendency in the observer to make some inference, whether true or false, as to what the next order shall be. Suppose that the experimenter should determine the order arbitrarily,

2. **The Least Perceptible Difference.**—With the differential weight which in Exp. 1 gave the nearest to 75 per cent correct judgments, make 100 consecutive trials. Record 1 for right or *x* for wrong in each trial.

3. **The Least Perceptible Difference in the Double Weight.**—Put the glass used into the other one. Double the differential weight. With this doubled weight and doubled increment make 100 trials in the same manner as in Exp. 2. Compare the per cent of right cases in Exp. 2 and Exp. 3. If Weber's law applies, the per cent of error should be approximately equal in the two cases.

There are mathematical formulæ by which we may calculate from the above results what increment is needed in order to yield any particular degree of certainty. It is customary to use 75 per cent of right judgments as a norm or standard, as it lies half-way between no knowledge and absolute certainty in this method. Thus, if the glass in Exp. 2 weighs 200 grams

that is, as he felt it would run by chance, and suppose that he had given the order "Second heavier" three times in succession, would not the observer require more than an ordinary degree of assurance before he would pronounce a fourth one also of the same order? Yet according to chance, and in the flipping of the coin, the number of times head has been up has not the slightest influence on the next throw. On account of our community of ideas there is always a more or less subconscious tendency present to anticipate the order of a so-called chance series which is determined by one human will for another.

Another important variable is the bodily attitude taken by the observer at the table. The attitude of attention is a bodily attitude of muscular tension. If the observer rests against the back of the chair he will make a much poorer record than if he sits up with body erect and firm, bending his head gently toward the lifting hand.

and the differential weight is 12 grams, and this ratio (6:100) gives 72 per cent of right judgments; then, by referring to a simple table,* we find that the increment must be 14 grams in order to yield a certainty of 75 per cent right judgments. This computation is not needed in the present case because we may here compare the percentages directly.

Working with compact hard-rubber blocks, which are more favorable than the glasses for fine discrimination, the average constant for a good observer is about 1:24. The ratio obtained in this test is probably considerably larger, mainly for two reasons—the bulkiness of the glass,† and the lack of practice of both experimenter and observer.

Similar ratios may be worked out for different conditions in this sense and for different senses. Each individual has his own ratio, which is an expression of his personal equation.

The principle of its application is illustrated in Fig. 13, which is drawn for the constant ratio 1:24. 16, 25, 50, 64, etc., represent selected standards and .6, 1.0, 2.0, 2.6, etc., the respective increments that would be just perceptible.

This illustration and the above experiment have reference to sensation-difference. To be more specific,

* Sanford, "Experimental Psychology," p. 354; or Titchener, "Experimental Psychology," Quantitative, Instructors' Manual, p. 288.

† The more compact the weight is the finer the discrimination will be. The discrimination will be finer if a thick glass is used rather than a thin one, because for the thin glass the bulk is proportionally greater than the weight. Both glasses seem to be lighter than they really are.

the law stated in the first paragraphs might be restated thus: "To increase the sensation-difference in arithmetical ratio, it is necessary to increase the stimulus-difference in geometrical ratio." There is a parallel aspect of Weber's law which has reference in a more direct way to sensation-magnitudes, greater than the least perceptible: "To increase the sensation in arithmetical ratio, it is necessary to increase the stimulus in geometrical ratio." This latter form of the law has great practical significance in our classification of magnitudes by sense-perception.

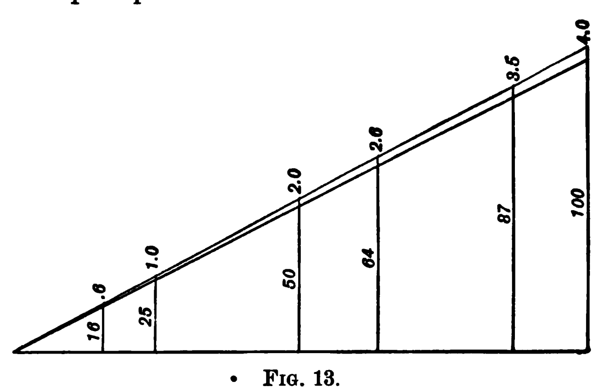


Fig. 13.

Suppose we have a thousand pebbles which range in weight from 1 gram up to 100 grams and we are required to sort them into five piles, according to weight, so divided that we shall be equally sure for each pile that the sorting is right. If we could resort to the use of accurate scales, the piles would range in arithmetical ratio; each pile would cover a range of 20 grams. But not so when we judge the weight by lifting. Weber's law enables us to predict what the grouping should be.

An excellent illustration of this second aspect of the law is found in the astronomer's classification of the stars. Stars are classified into a comparatively small number of groups, usually fifteen, according to their perceived magnitudes. Astronomers assume that this classification follows Weber's law; namely, that the physical magnitudes (the amounts of light emitted) do not stand in a direct arithmetical ratio, but in a geometrical ratio, in the grouping. Each group is supposed to stand in a certain ratio in the following group, say 1:10.

A psychologist attempted to verify this hypothesis. He produced, in the psychological laboratory, artificial stars whose physical magnitudes could be measured, and then he grouped these empirically into five groups on the basis of perceived magnitude and ascertained their average candle-power by physical measurements. The results ran as follows:

Magnitude, or group	I	II	III	IV	V
Average candle-power	269	146	83	45	21

When one considers the crudeness of a measurement of this kind, one feels that these results show a fair approximation to the law.*

Another type of demonstration of Weber's law may

* There is at least a very close analogy to Weber's law in any practical grouping of the stars. Thus from Kapteyn's recent work we learn that within a sphere the radius of which is 560 light-years there will be found:

1 star	giving from	100,000	to	10,000	times the light of our sun
26 stars	" "	10 000	"	1,000	" " " " " "
1,300	" " "	1,000	"	100	" " " " " "
22,000	" " "	100	"	10	" " " " " "
140,000	" " "	10	"	1	" " " " " "
430,000	" " "	1	"	0.1	" " " " " "
650,000	" " "	0.1	"	0.01	" " " " " "

be made in terms of discrimination-time; that is, the time that it takes to perceive a difference. It rests on the postulate that if differences are equally difficult to perceive, the discrimination-time for all such cases should be the same. Take, for example, an increment of one tenth on different weights. There is an apparatus in the psychological laboratory which consists of a system of weights and balances which may be attached to an instrument that measures time in hundredths of a second. To verify the law, we might measure the discrimination-time for an increment of 1 gram on 10, 5 grams on 50, 9 grams on 90, etc.; and, if the law holds, the discrimination-times should be equal.

We may take a good illustration of the same type from sight—the perception of the difference in the length of lines. Suppose we have three sets of lines, Fig. 14, and we consider the middle one in each group

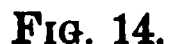


FIG. 14.

the standard for that group. We see in the figure that the longer and the shorter lines differ from the standard by one fifth in all cases. Therefore, the difference should be equally clear in all the cases, according to Weber's law. To measure the discrimination-time, we arrange the apparatus so that a compared line is exhibited immediately after the standard line, and then measure for each group the time it takes the observer to perceive whether the compared line is longer or shorter than the standard. If the law holds, other things being

equal, this discrimination-time should be equal for all the standards within a normal range so long as the ratio is constant.

These three demonstrations of Weber's law—the application to the least perceptible difference, the application to the classification of larger differences in sense-magnitudes, and the application to discrimination-time—might be repeated in various respects for other senses.

We know this world in terms of four aspects of experience, which are the four attributes of sensation, namely, quality, intensity, duration, and extensity. Weber's law is primarily a law of the intensity of sensations, but it applies in some respects to each of the other attributes.

It is generally conceded that the law applies approximately to sensation-intensities in all the senses. We have drawn our experimental illustrations from the kinæsthetic sensations in the perception of weight. The classification of the stars is an illustration from the intensity of light.*

A clear case of the operation of Weber's law is found in the intensity of sound. It is perhaps equally rigid for the intenstity of pressure sensations. It has been demonstrated within a narrow range for taste and smell. Although it has not been worked out fully for the intensity of pain and temperature sensations, it probably applies, to some extent, there also.

* Fechner's cloud experiment is the classical illustration in terms of the intensity of light, or brightness. It is to the effect that if we look at a partly clouded sky and select a spot where we can just detect a difference in the shading of the two clouds by the naked eye and then look at this through darkening glasses of different densities, the difference will remain equally clear.

The operation of the law in the other sense-attributes is not so clear. It has been demonstrated for visual qualities (color), for arm-space, eye-movements, the duration of sounds, etc., but even where it applies to sense-attributes other than intensity it has reference to sense-magnitude.

The most general evidence of the law is in terms of the least perceptible difference, as in the above experiments on weight-discrimination. Its application to larger sense-magnitudes is always more doubtful.

The law can apply only within a middle or normal range of sensation-intensities in any sense. It does not hold for very faint sensations, nor for excessively strong sensations.

Much depends upon the method of the test. Thus, the application of the law to lines, Fig. 14, is much more likely to give a positive demonstration by the discrimination-time test than by the classification test; indeed, we should hardly expect any evidence of it by the classification method, because that method introduces factors which may interfere with its operation. We must always bear in mind that every case of discrimination is a complex operation depending upon scores of variables, and the law could at best apply absolutely only to one set of conditions.

The greatest gain in an experiment of this sort should be in the revelation of the complexity and the interrelations of mental laws even in such a simple operation as the lifting of a weight. Such revelations help us to analyze and understand our daily activities and should result in greater efficiency. We follow Weber's law

unconsciously in many of our well-regulated actions in which we are guided by our senses.

Aside from the demonstration of Weber's law, these experiments illustrate a common form of measurement in all the senses; namely, the determination of the least perceptible difference (*l. p. d.*).* The two most elementary forms of measurement in all the senses are (1) the threshold of sensitivity and (2) the *l. p. d.* or threshold of discrimination. In measuring sensitivity we determine the smallest quantity of any stimulus—a color, a pressure, an odor, a sound, etc.—that can be sensed. In measuring discrimination we determine the smallest increase (or decrease) that can be perceived on any given strength of stimulus. The former is chiefly a measure of the delicacy of the organism, while the latter is chiefly a measure of the intellectual capacity for using sense-differences. Thus, if one observer obtained the discrimination ratio 1:12 and the other 1:18 in the above test, we have in these ratios a measure of the relative usefulness of the sense of weight for the two persons.

The *l. p. d.* may be used as a sort of foot-rule in the quantitative study of a great variety of processes. Thus, with it, we may measure features of fatigue, rhythm, attention, memory, mental development, race differences, the effect of a stimulant, the power of emulation, etc., provided always that we bear in mind that in such cases we measure only one feature, the discrimi-

*The term "just noticeable difference" (*j. n. d.*) is often used in place of *l. p. d.*; so also is the term "discrimination limen" (*d. l.*), many authors using the term "limen" for threshold.

nation, and that our conclusions must not go beyond this. To illustrate the reservation, suppose that the experimenter sets himself the task of determining what the mental effect of a cup of coffee is. Among other measurements he may include the discrimination-tests in the various senses and for different attributes in each sense, and after a long series of measurements he should be able to say: My discrimination in such and such activities is heightened to such and such a degree for such and such a period after drinking coffee, and then there is a reaction which shows at such and such a time in such and such a degree for such and such of the activities.

CHAPTER IX

MENTAL IMAGES

For One.

The problem is to determine the capacity for vividness of mental images. In perception, which we have studied so far, the object is present to sense. We see the color, hear the sound, feel the cold point, etc.; that is, we refer the mental picture to its object. In memory, imagination, and the various stages of thinking, the object is not present, but the mental picture is present as in perception, although usually less integral, less vivid, less enduring, and less distinct. This mental picture which re-presents the object is the mental image.*

To illustrate the fact of imagery, recall your breakfast-table as you sat down to it this morning. What is it that you recall? Is it merely the names for things and qualities, or is it their images? The whiteness of the china and the linen, the brightness of the silver, the form of the sugar-bowl, the taste, the odor, the temperature, and the hardness or softness of the cereal,—how

* "Images, along with sensations, constitute the materials of all intellectual operations; memory, reasoning, imagination, are acts which consist of grouping and coördinating images, in apprehending the relations already formed between them, and in reuniting them into new relations." (Binet.)

do these arise in your memory? Can you image only in certain senses? Or are all these experiences abstractions to you? If they are, in what terms do you remember their names?

If we could compare answers to such questions as these, we should find the most astonishing individual differences in capacity for types of imagery. One person is eye-minded, another is ear-minded. One lives in a world of vivid imagery, another lives in a dull and somber world of vague abstractions and names for things. One has an accurate, serviceable memory, another has a "miserable" memory. One has an aptitude for geometry, another for music. One has a fertile, constructive imagination, another is as devoid of imagination as a desert is devoid of vegetation. One is sensitive and responsive, another is deliberate and unmoved.

If we were blind, or should walk about with our eyes closed, the world would be different to us from what it is now. The congenitally blind person is not only deprived of the ability to see color, form, and motion, but he is also deprived of the power to remember, imagine, and think of colors and visual forms and movements. His world is not a visible world. Similarly, the world to the deaf person is a world without sound. Helen Keller lives in a world in which there is neither light, nor color, nor sound.* Her world is a world of touch, muscle sensations, smell, taste, temperature, and pain.

* Helen Keller retained normal sensibility until she was nineteen months old, and she says: "A person who has ever seen will retain images of light throughout life; sight and sound are, however, of little if any use to me."

Yet she lives a more intelligent and cultured life than the average college graduate.

This shows what great and varied resources the mind has. Our worlds of memory and imagination may be built of vastly varied materials, although to serve the same purpose. Miss Keller judges character by the touch of the hand; so also do many seeing persons. Many persons have normal ears for hearing, but can recall things heard only in terms of the other senses. A comparatively small number of persons can remember coffee in terms of taste and smell.

The differences we notice in the traits of individuals are not due so much to differences in sensory endowment as to differences in the endowment of capacity for representing sensory experiences in realistic, efficient, and economic imagery. Although Aristotle said that one cannot think without a sensible image, it is only a generation ago that the fact of mental imagery attracted much attention. Taine, Sir Francis Galton, Fechner, Charcot, and others found that they had vivid visual imagery, and made investigations which revealed the fact that such imagery is almost universal. These investigations led also to the discovery that some persons have auditory imagery. Later, more general inquiry revealed the fact that it is even possible to have images in terms of each and all the senses.

The main body of this exercise is devoted to a test of the capacity for *vividness* of imagery.

This is a distinct exercise in introspection. It is best to keep the eyes closed as you introspect. If the observer does not have strong imagery he may be lost in

the effort to create an image out of the retinal light. To avoid this, it is best to think of the object as in a distant place; for example, the rose on the bush.

Sometimes the image comes in the most realistic way when it comes without effort as a sort of a reverie image which passes the mental horizon. As a rule, it is best not to direct the attention primarily to the detail of the image, but rather to the effort to recall the fact; when the fact comes into consciousness the character of the image may be observed.

Fix clearly in mind and use as consistently as possible the following scale of degrees of vividness:

0. No image at all.
1. Very faint.
2. Faint.
3. Fairly vivid.
4. Vivid.
5. Very vivid.
6. As vivid as in perception.

Answer the following questions by writing after the number of the question the number which denotes the degree of vividness characteristic of your image.* In-

* To some students this exercise will be entirely too easy; to others, equally bright, it will seem like an impossible task. The reason for this difference lies in the fact that one person may have such vivid imagery that it is as easy for him to answer the first question as to say whether or not he sees a rose which is held before his open eyes, while to another person the task seems unreasonable, for with the best effort, he cannot see the slightest evidence of any concrete image, nor does he know what it is to have such an image. These are extreme types, between which normal types range. The student who finds difficulty should not be discouraged. The aim of this exercise is not to develop imagery, but to test the actual normal capacity.

stead of taking the questions in the order given, follow the order: I 1, II 1, III 1, IV 1, V 1, VI 1, VII 1, VIII 1, I 2, II 2, III 2, IV 2, etc., I 3, II 3, III 3, IV 3, etc. Introspective notes to supplement the numerical answers are very desirable.

I. VISUAL.—1. Can you image the color of—(*a*) A red rose? (*b*) A green leaf? (*c*) A yellow ribbon? (*d*) A blue sky?

2. Can you image the brightness of—(*a*) A white teacup? (*b*) A black crow? (*c*) A gray stone? (*d*) The blade of a knife?

3. Can you image the form of—(*a*) The rose? (*b*) The leaf? (*c*) The teacup? (*d*) The knife?

4. Can you form a visual image of—(*a*) A moving express train? (*b*) Your sharpening of a pencil? (*c*) An up-and-down movement of your tongue?

5. Can you image simultaneously—(*a*) A group of colors in a bunch of sweet peas? (*b*) Colors, forms, brightnesses, and movements in a landscape view?

6. Can you compare in a visual image—(*a*) The color of cream and the color of milk? (*b*) The tint of one of your finger-nails with that of the palm of your hand?

7. Can you hold fairly constant for ten seconds—(*a*) The color of the rose? (*b*) The form of the rose?

II. AUDITORY.—1. Can you image the sound of—(*a*) The report of a gun? (*b*) The clinking of glasses? (*c*) The ringing of church-bells? (*d*) The hum of bees?

2. Can you image the characteristic tone-quality of—(*a*) A violin? (*b*) A cello? (*c*) A flute? (*d*) A cornet?
3. Can you repeat in auditory imagery the air of—(*a*) Yankee Doodle? (*b*) America?
4. Can you form auditory images of the intensity of a violin-tone—(*a*) very strong; (*b*) strong; (*c*) weak; (*d*) very weak?
5. Can you form auditory imagery of the rhythm of—(*a*) The snare-drum? (*b*) The bass-drum? (*c*) "Dixie," or other air heard played? (*d*) "Tell me not in mournful numbers" spoken by yourself?

III. MOTOR.—1. Can you image, in motor terms, yourself—(*a*) Rocking in a chair? (*b*) Walking down a stairway? (*c*) Biting a lump of sugar? (*d*) Clenching your fist?
2. Does motor imagery arise in your mind when you recall—(*a*) A waterfall? (*b*) A facial expression of fear? (*c*) The bleating of sheep? (*d*) Two boys on a teeter-board?
3. Aside from the actual inceptive movements, do you get motor imagery when recalling—(*a*) A very high tone? (*b*) A very low tone? (*c*) Words like "Paderewski," "bubble," "tête-à-tête," "Hurrah!"?
4. Can you form motor images of—(*a*) An inch? (*b*) A yard? (*c*) A mile?
5. Can you form a motor image of—(*a*) The weight of a pound of butter? (*b*) Your speed in running a race? (*c*) The speed of an arrow?

IV. Tactual.—1. Can you form a tactual image of the pressure of—(*a*) Velvet? (*b*) Smooth glass? (*c*) Sandpaper? (*d*) Mud?

2. Can you form tactual imagery of the following impressions made in the palm of your hand—(*a*) The size of a certain coin? (*b*) The form of the same coin? (*c*) The direction of a line traced by a pencil-point? (*d*) The intermittent touch of a vibrating body?

3. Can you form tactual imagery of—(*a*) The flow of water against the finger? (*b*) The sensation from a pressure spot? (*c*) The weight of a particular coin in the hand?

V. Olfactory.—1. Can you image the odor of—(*a*) Coffee? (*b*) Camphor? (*c*) An onion? (*d*) Apple-blossoms?

2. Can you image odors from—(*a*) A meadow? (*b*) A confectioner's shop?

VI. Gustatory.—1. Can you image the taste of—(*a*) Sugar? (*b*) Salt? (*c*) Vinegar? (*d*) Quinine?

2. Can you image the taste of—(*a*) An apple? (*b*) A chocolate cake? (*c*) Beefsteak?

VII. Thermal.—1. Can you image the coldness of—(*a*) Ice cream? (*b*) A draught of cold air? (*c*) The sensation from the stimulation of a cold spot?

2. Can you image the warmth of—(*a*) Hot tea? (*b*) A warm poker? (*c*) A warm bath? (*d*) The sensation from the stimulation of a warmth spot?

VIII. Pain.—1. Can you secure a sensory image of the pain of—(*a*) The prick of a pin? (*b*) Running your finger along the edge of a sharp knife? (*c*) A toothache or headache? (*d*) The stimulation of a pain spot?

Compute the averages for all the answers in each of the experiments I to VIII. Lay off a plot in pencil as in Fig. 15, eight blocks long and six high, and number

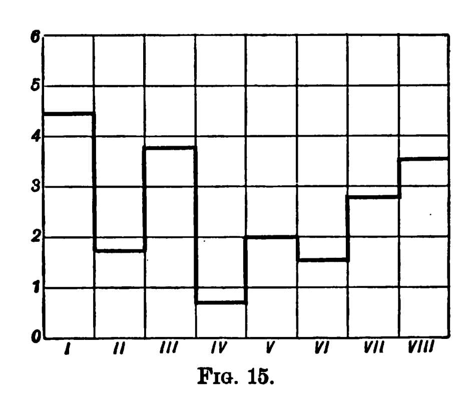


Fig. 15.

as in this figure, where the vertical series represents the scale of vividness from 0 to 6, and the horizontal series represents the senses I to VIII. Plot the averages with ink in a curve as in Fig. 15.*

Thus, we have arrived at a very simple and telling graphic representation of the observer's capacity for vividness of imagery. It is, of course, relative to this

*This model curve is purely arbitrary, and does not purport to represent any particular type of observer. It is inserted merely to show how to make the graphic representation of the results. It shows an average of 4.4 for I, 1.8 for II, 3.8 for III, .8 for IV, etc.

particular set of questions; a different set of questions covering the same ground might change the curve. A set of questions is legitimate only in so far as it covers the principal types of imageable facts in a fair distribution of tests.

You are fully aware of the unreliability of the results. They are unreliable for at least two reasons. First, the power of imagery varies with numerous conditions and attitudes. The method of measuring, crude as it is, is fully fine enough to be commensurate with the constancy of the fact tested. Second, the results are unreliable because you were untrained. This sort of introspection is a severe test upon the power of discriminative attention and is made particularly difficult and uncertain for the beginner on account of the novelty and complexity of the undertaking. Faithful practice in the training of any particular type of imagery is usually rewarded with rapid improvement and increased confidence in judgments. The difficulties and uncertainties are greatest where there is poverty of imagery.

Such factors as vividness, stability, and integrity of the image do not necessarily vary together. An image may be very vivid but flitting; it may be complete but faint. For a full study of the capacity the above questions might be repeated and answered in turn with reference to each of the variables in the image. This same exercise might be used for the determination of such factors as the stability of the image, completeness of the image, effort in producing it, etc. In such cases, words representing stability, completeness, effort, etc.,

would be substituted for the word vivid in the scale; thus: No image, very fluctuating, fluctuating, fairly stable, stable, very stable, as stable as in perception.

It is customary to speak of organic sensations and organic images, but that is rather misleading; for we then refer to sensation-complexes or perceptions. Thus, the organic feeling of movement in pointing a finger may be reduced to sensations of pressure and strain in the joints, muscles, and tendons. Hunger may ordinarily be reduced to a complex of pressure, pain, strain, and temperature. It is of course as much easier, as it is more superficial, to say that one has an image of hunger than to trace the pressure-pain-strain-temperature elements in the composite image.

The sense of equilibrium is not included in the above list, for the reason that it, more than any other sense, acts automatically and therefore plays a very small rôle in consciousness.

Normally the image is in the same sense as the original experience; for instance, the memory of a color comes as a color image, the memory of pressure comes as a pressure image, the memory or imagination of taste comes as a taste image, and even when present, it is often overshadowed by the image in another sense. But this is not always so. One's memory of running blindfolded may be recalled entirely in visual terms; one's memory of the taste of coffee may come in no more significant imagery than sight.

Dream-life is almost purely a life of imagery; and dream images are for many persons as vivid as the perceptions of waking life. They even transcend them,

for we often dream of more brilliant colors, more beautiful harmonies, more graceful movements, than we ever perceive in waking life.

Hallucinations are common occurrences, although but few persons observe or report them. Who has not heard a sound where there was no sound, smelled something where there was nothing to smell, seen something where there was nothing visible? These hallucination images are often vivid; their very vividness makes them deceptive.

This test pertains merely to the capacity for imaging in terms of the respective senses and does not necessarily reveal the dominant type. Indeed, should the capacity be limited to but one or two senses, or should there be no capacity at all, the type would be determined, but such a condition is not a common occurrence. We not infrequently find a record for pain images as high as that for color images, but this does not signify that the world is equally one of pain and of color to the possessor of that curve; for pains do not occur so frequently as colors, and it is customary to translate all imagery into the terms of one sense whenever possible.

There are numerous methods in vogue for determining the type of imagery. One of these is to proceed as follows:

Write, in a column, a list of thirty words that give scope for imagery in the different senses about as in ordinary conversation; for example, dog, field, waves, beefsteak, sunset, war, springtime, accident, apple-blossoms, desert. Cover the list with a card and expose one word at a time. As soon as the word has been seen, look away and note the imagery which comes to represent the word and the object it denotes. Thus, the word dog may be

grasped in terms of visual, auditory, and motor images, and the dog may be imaged as a baying hound close on the scent of a fox, these aspects being experienced in terms of visual, auditory, motor, tactual, and pain images respectively. The record would then read:

Word.	*Word Image.*	*Object Image.*
Dog	Visual-auditory-motor	Visual-auditory-motor-tactual-pain.

If a list of such words is made fairly representative, the records will furnish a basis for an estimate of the relative frequency of the images of each sense, both in word memory and object memory. These records may be reduced to percentages.

To show the significance of the sense through which the word is first received, the series should be repeated, by having the words read aloud to the observer. For most persons this will cause a radical change in the imagery.

The type of imagery may also be determined roughly from answers to questions like these:

Into what sense do you normally translate your sensory experiences? In terms of what imagery do you normally remember a person? A place? A date? An abstract quality? Can you secure images in any other sense than sight without also having a visual image? (This question may be adapted to the other senses.) Do you visualize the situations as you read a story? Do you find geometry difficult? Do you recall music readily? Have you a good sense of rhythm? Are you moved by realistic descriptions? Do you dream much and vividly? Is there any sense in which you cannot recall having had a dream image? Is your word imagery conspicuous and helpful?

Among the curious idiosyncrasies which come out in a test like this is that of synæsthesia. Some persons invariably project numbers upon forms or skeletal

shapes which may be maintained constant throughout life. Others have colored hearing; when they hear or remember a tone, it seems to have color. There are numerous other forms of synæsthesia, and these differ very much in force and complexity. Some fairly well-marked form of it may be found in from 5 to 10 per cent of the people in a community. The explanation is to be found in the fact that we have a tendency to give fulness to perceptions and images. Synæsthesia is simply a specialized form of this tendency and should be regarded merely as a habit.*

Reverie also gives opportunity for the flow of realistic imagery. The procession of images moves on without effort as though it were controlled by some external machinery. Reverie and concentrated attention are the antipodal types of normal experience. Our ordinary life is a blending of the two, and even the most reflective student will find upon introspection that reverie plays by far the larger part. The reading of a passage, the solving of a problem, the examination of a situation, or any other such activity as requires concentration of attention is accompanied

* Answers to questions like the following reveal the presence or absence of the principal forms of synæsthesia: "Do you think of particular colors in connection with letters of the alphabet, or numerals, or proper names, or musical sounds, or any other unusual connection? Do you think of numerals or names of months, days, or years, or of any series of words as arranged in any particular shapes, like circles, squares, zigzags, or very long lines? Do single numerals, letters, musical notes, etc., make you think of different shapes? Do you especially like or dislike any numerals, letters, etc.? Do numerals, letters, etc., seem to you to be like people?" (Calkins, American Journal of Psychology, VII.)

by broad streams of reverie images. These irrelevant images constitute what we call distraction or mind-wandering; they are often more vivid and coercive than the images obtained from the object of attention.

CHAPTER X

ASSOCIATION

*For Two.**

The problem is to determine certain characteristics of association; namely, rapidity, kind, reinforcement, error, and persistence.

1. **Rapidity.**—Call out a key-word, for example "star", and give O exactly 8 seconds, counting from the moment of the giving of the key-word, in which to speak as many disconnected words as he possibly can. Let O write them down in a vertical column, beginning with the key-word, while they are fresh in his memory. Secure five records, using as many key-words. † Find the total number of words in each column excluding the key-word, and divide 8 by that number to get the average duration of each association.

This experiment might be called chain reaction in free association. It has three objects: first, to secure

* Provide coins or disks for Exp. 4, and a paper bag and weights for Exp. 5.

† Speed is the aim. O must not stop to consider the fitness, significance, kind of association, or anything else which may impede the rapidity of speaking. There is a great temptation to hesitate. No series should be considered successful unless O has spoken at least six words in the allotted time. The only limitation on words is that they shall be disconnected; that is, they cannot be a sentence, a familiar list of words, a prepared list, or any series of words which have a fixed connection or sequence.

lists of words under definite conditions for use in the following experiments; second, to measure the rapidity of association; and third, to give a glimpse of the existence and natural flow of associations.

The observer is convinced that the associations came much faster than he could express them. It is equally clear to him that he did not speak as fast as mere words could be uttered; there was a continual groping to extract one out of the many more or less remotely available words.

An average observer should secure a list of about ten words in 8 seconds; the average time for each word would then be .8 of a second.

Each word represents a complex process or act. The average time of such acts varies very much with different conditions and individuals. We speak of one as having a quick reaction-time, and another as having a slow reaction-time. One is mentally alert, another mentally sluggish, and still another is erratic. Such individual differences can be measured in great detail by reaction experiments in association.*

The more completely the observer followed the instructions and abandoned himself in the battle of imagery, the more surprising some of the words were to him. At first thought there may be neither sense nor order in them. Yet every word came according to law. These laws we shall now proceed to trace.

Associations are modes of connection between per-

* In the laboratory, chronoscopes are used which record the time in hundredths or thousandths of a second. One single act at a time is studied, and the conditions are so varied that this act may be separated into its component elements.

cepts, images, and ideas. There is difference of opinion in regard to the number and kinds of association, but this is largely a matter of how fine distinctions we wish to make. For the present purpose it is convenient to posit three kinds of association, namely, contiguity, similarity, and contrast, which include all possible kinds.* These three kinds of association are spoken of as laws. The law of contiguity asserts that things which have occurred together in time or space tend to recur together. The law of similarity asserts that things which are alike tend to recall one another. The similarity may be of any kind,—color, form, sound, odor, motion, use, etc. The law of contrast asserts that opposites tend to recall one another. There may be as many modes of contrast as there are of similarity. The use of this classification may be illustrated best by an actual case. The following record was made by the author when writing this section. The key-word was "fig."

Fig	"Fig suggested apple (simil.). Tree struggled to appear as a separate word (contig.), but finally fused with apple and formed a compound word de-
Apple-tree	noting three distinct images,—apple, tree, blossoms (contig.). The incongruity of apples and blossoms on the same tree was not noted. The images of flowers were soon accompanied by images of bees (contig.), but as the images came much faster than
Honey	I could speak the words, the image of honey (contig.) was uppermost in consciousness before I could begin to speak the next word. The image of honey made me irresistibly conscious of the

* This view is most serviceable for the elementary analysis of a concrete experience, regardless of what ultimate theory of association one may have. Thorndike's discussion of association in his "Elements of Psychology" would supplement this exercise very well.

question why honey should have followed flower
(contig.), and there came to me, as a reply, con-
Juice — sciousness of the fact that honey is the juice of
a flower (contig. and simil.). This bit of forbidden
reasoning, very complex, reminded me that the
Sweetness — characteristic quality of flower-juice is sweetness
(simil.). (Our imagery is much richer than our
vocabulary, and our associations are often couched
in words coined at the moment to serve their pur-
pose, for instance 'flower-juice', although they
may be of doubtful value for currency in speech.)
There followed a bombardment by a mob of images
which struggled for recognition as representatives
of sweet juices or extracts (simil.). The image of
sugar was distinctly in the foreground (simil.),
Malt — but before I could speak, I thought of malt as an
extract which contains sugar (simil.). Then a
whole flock of extract-bottles in varied colors and
forms flew before my mental eye (simil.). They
had so equal recognition of attention that, for the
moment, I could not decide to discriminate in favor
of one or another in the group by mentioning it,
so I compromised by including them all and said
Extract — extract (simil. by whole and part). But when I
heard the word extract I thought 'I'll take
Vanilla — vanilla' (simil.), and saw myself seated on a high
chair consuming a soda in the front of a drug-
store with a fountain to the left, fruit-dishes to the
right, and in front of me a white-jacketed waiter
Clerk — (clerk), with a supercilious air and limited brain
capacity. (This scene was all one composite image
which was suggested by soda-water (contig.).
The last-mentioned feature in this impression
brought a feeling of compunction which took the
Phrenologist — form of the question, 'Am I a phrenologist (simil.
and contr.), that I profess to judge a man's
brain?' There followed a jumble of more or less
fragmentary images of long hair, a phrenological
chart, the word 'fake', etc., but these overran the
time limit."

There are two particularly conspicuous tendencies in this introspection. The first is that, although the observer was free to use any part of speech, nouns were used exclusively. The reason for this lies in the fact that economy of speech has made the object-image the

most available antecedent to a speech-word. The objects, i.e., images of objects, seem to be the things in consciousness. The other peculiarity is that there was only one clear case of association by contrast. Contrast is a principle which should be used only for effect, and in the ordinary flow of images it is not frequent.

If one has a good grasp of images, they may be traced in much greater detail.

2. **Kinds of Association: Primary Laws.**—Let O trace the chain of associations in one of the lists he has and write out, on the plan of the above specimen, an introspection showing which of the three kinds of association operated in the transition from image to image.* Make the report even more detailed than the model, and point out as many links of association as possible among the images of which the words represent only a few.

An introspection of this kind reveals to the observer something of the richness and connectedness of such a simple and apparently incoherent mental act. There was no trouble in seeing why each word came; there was a reason for every word. The words do not express the full chain of the processes, not even all the clearly conspicuous images, but simply one here and there, for the flow of images is more rapid than thought and incomparably more rapid than speech. There were reasons for every image, though few can be tracd. And, furthermore, the images did not stand out isolated and

* Some observers may prefer to make a new list in order to have the chain of associations fresh in the mind.

stripped, but were supported by a background and bridging material of more or less undifferentiated imagery and non-integrated mental activity. There was a reason for each element in this.

Two facts of most profound significance are therefore impressed upon the observer in this experiment: all images flow according to law; the number of primary laws is surprisingly small. Similarity and contrast are usually considered inseparable. Each of these also involves an element of contiguity. This has led some to say that there is only one law of association. But these three phases vary so much in relative prominence that it is helpful to trace the dominating aspect, as in this experiment.

But the question arises, what determined which particular image should come forth by the law of contiguity when there was a vast number of possibilities of the same kind? Why does apple and not a score of equally similar things follow fig? Or, in similarity, why does sweetness suggest sugar and not one of the many other sweet things? Why does darkness suggest black horse and not some of the many other dark things? The answers to these questions are to be found in the secondary laws which are laws of neural action or habit. Four of these are: primacy, frequency, intensity, and recency.* Other things being equal, the first or primary association will dominate; other things being equal, the most frequently repeated association will dominate; other things being equal, the most impressive

* Calkins, "Association", Monograph Supplement to the Psychological Review, No. 2, 1896.

or intense association will dominate; other things being equal, the most recent association will dominate.

These four secondary laws may operate within any of the three primary; that is, contiguity, similarity, and contrast. There is thus established a complex mechanism of forces which coöperate or counteract in various ways and to various degrees.

We may think of the primary laws as kinds of ties or bonds for the image, and the secondary laws as power applied to each tie. Each image ordinarily has a large number of ties. Usually all three kinds are represented, and each is supplied with more or less power. The image brought up by the key-word above had a rich supply of these ties. The next image which came to the front came because it was, as it were, most effectively tied up with the other. This is illustrated in the following introspection which is supplementary to the one quoted above:

"Fig suggested apple because apple is the most common (freq.) specimen of the kind of thing a fig is, a fruit. Apple suggested tree because they have been experienced together frequently (freq.). Tree suggested blossoms because I had been looking for blossoms on the cherry trees this morning (rec.). Blossoms suggested bee because bees are frequently seen with blossoms and their presence has an exciting interest (freq. and int.). Bee suggested honey because bee and honey are thought of as cause and effect (freq.). Honey suggested juice of a flower because the image of honey had followed the image of flowers (rec.). Flower-juice suggested sweetness because sweetness is the principal characteristic of flower-juice or honey (inten. and freq.). Sweetness suggested the mass of images of sweet things because there is a tendency for the mind to think the abstract in terms of the concrete (freq.). Sugar came to the front from these because it is the commonest of sweet things (freq.). Sugar suggested malt because sugar was thought of as an extract and malt is a common form of extract which contains sugar (freq.). Extract was present in the image of malt (rec. and freq.). Vanilla came to the front because it is one of the most familiar extracts

(freq.). Vanilla suggested ice-cream soda on account of my frequent choice of that flavor in soda (freq.). Soda-water suggested myself and the whole setting in the drugstore (prim. and freq.). Clerk was named from the many objects in the setting because the image represented something living and active in relation to myself (inten. and freq.). Phrenologist was drawn out from the situation of my judging brain capacity on account of the strangeness and incongruity of the idea (inten.). The images came very much faster than words could be spoken, and there was a distinct tendency to fit the word to the image which was just coming into consciousness at the moment that I could begin to articulate the next word. For this reason many very strongly associated images were deprived of opportunity for expression."

3. **Reinforcement; Secondary Laws.**—Let O retrace the chain of associations in the same list as in Exp. 2, and write out an introspection showing, as in the above specimen, where and how the four secondary laws, primacy, frequency, intensity, and recency, operated,—not only for these words, but for all the recognized images which the words represent only in part.

The primary laws are qualitative; they denote kinds of association. The secondary laws are quantitative; they denote force or magnitude of a quality. The two invariably operate together. Had it not been for the sake of clearness, the introspections of Exps. 2 and 3 should have been written out together, stating, for example, that in a given instance the law of contiguity operated in several directions, but a certain one of these became dominant by the law of frequency.

The associations in the list quoted above were in a light, agreeable vein. The observer accounts for this on the ground of "emotional congruity." Emotional congruity is one of a number of so-called laws of association which are neither primary nor secondary. They might properly be described as unanalyzed com-

plexes of association. Thus, according to this law, one thinks of good and pleasant things when one is well and happy, and this in turn makes one better and happier; when one is blue, the disagreeable things come to mind. Now, a state of happiness or a state of misery, if reduced to the constituent elements in so far as they are cognitive, would probably resolve itself into a very intricate complex of the above primary and secondary laws, or laws of a similarly elementary order.

One of the easiest ways of getting material for the study of images and their modes of connection is simply to sit down and relax one's self and allow a passive flow of imagery, as in reverie, for a few seconds, and then go over it and retrace the connections. Another good way is to analyze a specific act of remembering or thinking; for instance, let the observer recall his last boat-ride, or answer the question "What is courage?" Each of these instances can be reduced to a definite network of the operations of these primary and secondary laws of association.*

4. **Errors of Association.**—Take a dollar, two half-dollars, two quarter-dollars, two nickels, and two dimes † and arrange them edge to edge in a row, with the dollar in the middle and the other coins ranging in opposite directions away from the dollar in the order of diminishing size. Let O take such a position that his eyes are directly over the dollar, the row pointing toward

* Work out these two examples if time permits.

† Circles cut any size but varying in about the same proportion as the coins may be used in place of the coins.

him, and, *without sighting or measuring*, straighten the row of coins so that one side tangent to all the coins will seem to be a straight line. When he is satisfied that the line is as straight as he can make it, without sighting or measuring, lay a straight-edge alongside and measure in millimeters the amount of misplacement of each coin.

The normal observer will arrange the coins so that what seems to be a straight line is really a gracefully curved line. The straight-edge touches only the dollar, and the other coins retreat from it by distances inversely proportional to their size. This is true only for the normal and careful observer; an unfaithful observer may read this paragraph before he performs the experiment and try to correct for the error.

The explanation for this normal error lies in the fact that when we make one judgment we are invariably beset by a number of other, often irrelevant, judgments. In this case the observer was asked to make one side straight; but he could not do that without having more or less dimly in the background of consciousness a line through the center of the coins and a line on the other side of the coins. The presence of these associations influenced his judgment on the straightness of the one line in question.

Fig. 16 illustrates the same principle. The middle sections of the five bars are parallel; they do not look parallel because we cannot entirely dissociate direction of the end lines from the direction of the middle sections.

Normal life, in all its phases and all the degrees of its

complexity, is full of errors; the greatest number of these are errors of association. The association need not be a conscious one; it may have been reduced to the simplest law of neural habit.

Popularly we say "I had something else on my mind." Thus, in reading we read largely by the context; and for this reason there are very few good proof-readers. A good author may read a proof-sheet a half-dozen times without noticing that a senseless word, not to speak of an error in spelling, is flagrantly evident. The good

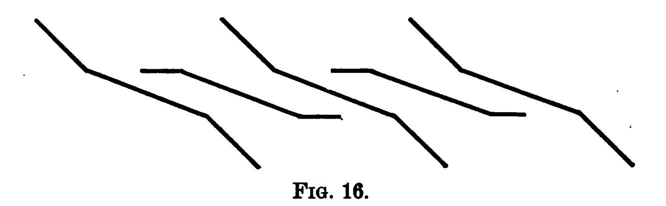


FIG. 16.

proof-reader has mastered, to a considerable extent, the power of suppressing meaning-associations.*

5. **Irrepressibility of Association.**—Inflate a large paper bag and tie it up. Place this bag on one hand of the observer and put coins, nails, or any other heavy material into the other hand until O judges that the weights in the two hands are equal. Let him change hands and verify his judgments until he is satisfied. Then weigh the bag and the coins separately and record the results.

There is a general tendency toward harmony of

* In reading this last word in the copy, the author read it "meaningless associations."

properties in nature. In the long run, large objects are heavier than small objects. This observed fact has crystallized under the principle of frequency into a neural habit which acts without our attending to it. This association is a very economic principle, for it helps us to adjust our efforts to our tasks. Without thinking of it, we make the proper differences in adjustment of muscles for the lifting of a peck of apples and a bushel of apples. Now, when a large object like the bag is extraordinarily light, the association causes us to put forth too great effort in lifting it and this maladjustment leads to underestimation of the weight of the bag. Similarly, coins are small for their weight, and the same association probably leads us to make too delicate an adjustment for the lifting of these; this maladjustment leads to an overestimation of the weight of small objects. If we now compare the actual weight of the bag with that of the coins, we find that the normal observer has selected coins which weigh only from a half to a tenth as much as the bag. Here is the real answer to the old quibble: which is heavier, a pound of lead or a pound of feathers? That this illusion persists after training and accurate knowledge of the actual weights is an illustration of the fact that habits of association continue irrepressibly in the face of sense and reason.

We have, in this and foregoing chapters, marshalled before our mind's eyes the material in the structure of our knowing processes. The materials are the perceptions, images, and ideas;* the structure is their modes

* **All mental life is activity; perceptions, images, and ideas are always *processes*.**

of connection—the associations. But just as in a building the material is all there is, so here the perceptions, images, and ideas constitute the mental states, the cognitive life. Association merely denotes the ways in which the materials are joined together in the mental framework.

Education consists in the development of associations. To the uneducated, the grain of sand does not suggest the great number of geological forces that brought it together; it may not even suggest the economical uses to which it might be put.

CHAPTER XI

MEMORY

For Two.

The problem is to determine certain factors in the capacity for memorizing geometrical figures. Two

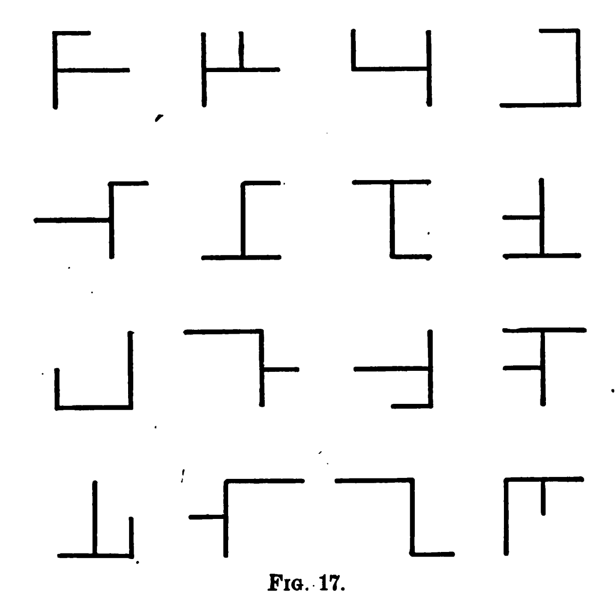


Fig. 17.

styles of figures will be used. One the style shown in Fig. 17, and the other the style shown in Fig. 18. Let

the first experimenter use the former style, and the second the latter. As the illustrations in the book contain the material which is to be memorized, each person must refrain rigorously from examination of the

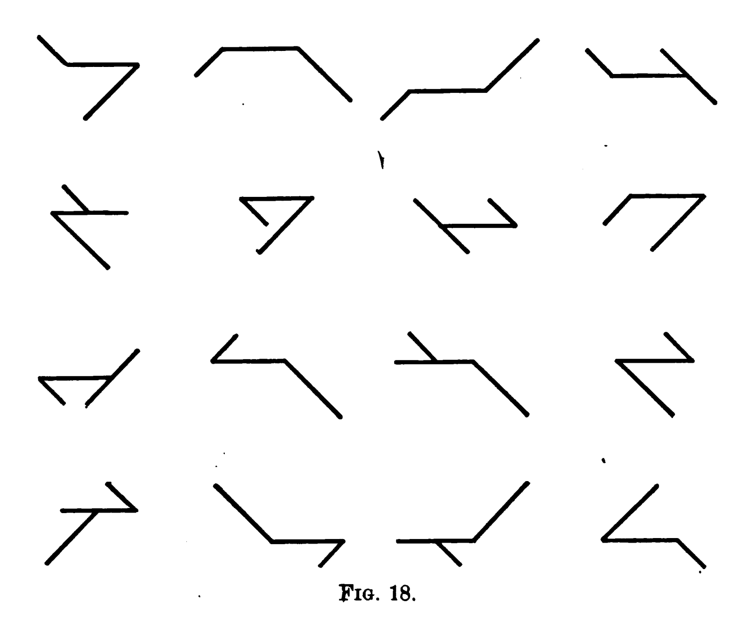


Fig. 18.

material assigned to the other. This is imperative. Both may proceed independently to prepare materials for the experiment, as follows:

Set A: Select nine of the figures of your style and draw them neatly by freehand in a single vertical column in your note-book.

Set B: Arrange the same nine figures, on another page, into a regular parallelogram with three figures in each row horizontally and vertically.

Set C: Rearrange the same nine figures, on another page, into the same kind of a parallelogram but in a radically different order; leave no figures in the same position as in B.

All the figures have certain features in common:* each figure is composed of three lines; the lines are all straight; two lines are equally long, and the third is half as long as these; the two long lines always adjoin each other; the lines join either at the end or in the middle; no line is crossed; no two figures are alike. The angles in one style are right angles, and in the other angles of 45° or the supplement of 45.°

1. **Memorizing the Form of Figures.**—Allow O to see the figures in Set A exactly ten seconds, in a uniform and favorable position, and then let him reproduce as many of these as he can, regardless of the order in the column. Examine the reproduction to see if there is any error or omission † and then cover it with some opaque object. Show him the set again for ten seconds and let him reproduce as before. Repeat this procedure until O has reproduced the form of all the figures correctly, regardless of the order or position in the column.

Check those that are right in each reproduction, and

* In verifying this refer only to the sets of figures you have selected and constructed.

† After examining a reproduction, E can say only "Right" or "Wrong". If any figures are wrong in form, O must discover it for himself.

‡ In case of excessive difficulty the experiment may be left incomplete, say at twelve trials.

write in tabular form the number of correct figures for each trial. Plot a curve of the results, as in Fig. 19, where the numbers at the bottom denote the successive trials, and the numbers at the side denote the number of figures that remain unlearned.

Let O record observations as to method of learning the figures, groupings, disturbing factors, peculiar aids

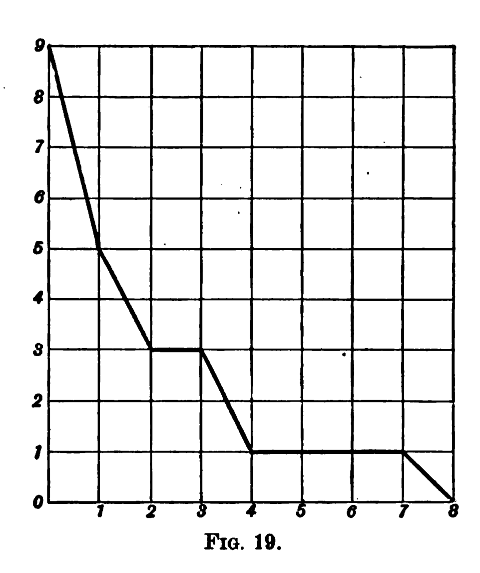


Fig. 19.

such as the use of imagery schemes, etc.—in short, anything which may aid in the interpretation of the curve.

One of the fundamental requirements for an experiment, as we have seen, is that the problem shall be reduced to its elements; only one element at a time may be varied, and all other elements and conditions must

be kept constant. This is an ideal which is never fully attained, yet the value of an experiment may often be measured or tested by this criterion.

This experiment is an illustration of a fair control of conditions in a memory test. The observer started with a full and adequate knowledge of certain specifications as to the number, the length, the straightness, and non-crossing of the lines, the adjacency of the lines, the place of joining, the magnitude of the angle, the number of figures, and the absence of repetition. These are all features in the memorizing of the form of the figures. They could be learned by accurate discrimination in repeated observation, but to have left them unmentioned in the present experiment would have complicated it and made it practically worthless. The experiment begins with the supposition that these are known; hence they are eliminated from the memory task which is before the observer.*

With all these factors under control, the problem was reduced to the specific task of learning the *form* of the figures. Other desirable features, such as the order of the figures, were excluded.

Then followed the control of conditions for learning and recording. The exposure of the figures was made definite,—ten seconds at a time. The time of retention was made definite; the observer reproduced immediately. The means of verifying were limited; the ob-

* Suppose the observer had been required to learn by observation that every figure has three lines, and that no two figures are alike, and to learn by very close discrimination that the lines do not vary in length by small steps, that the angles are uniform, that the place of the joint is limited, etc. He would then have faced a very different problem from the present one.

server had no access to the records of his foregoing trials. The experimenter's approval or disapproval was uniform; the experimenter gave no clue as to which or how many were wrong. The records were all preserved, making it possible to trace certain peculiarities in the learning process objectively.

Yet the introspective notes show that several conditions which might have been controlled were not controlled. For example, the observer might have been instructed as to how to proceed most effectively in mode of impression, grouping, classification, associating, using concrete imagery, etc. He might have been warned of certain avoidable difficulties. In technical experiments such factors must also be isolated and controlled. There are two reasons for not attempting it here: in the natural development of a problem these factors come out in introspection first and are then taken into consideration, one after another, as they are revealed; they are too intricate to control in the time allotted for an elementary experiment. The careful observer has seen the force of many of them and has mentioned them in his introspections.

Closely related to these are many individual and temporary conditions which never can be controlled entirely. Among such are the fluctuations of attention, peculiar associations, temperamental disqualification for the task, imagery types, habits of memorizing, etc.

Thus we see in a general way how far we have succeeded in complying with the requirements for analysis of the problem and control of its elements. The recognition of difficulties is the first step toward progress.

This experiment should serve two purposes: it should give a glimpse of the complexity of the conditions that enter into a memory test, and it should leave the impression that with patience and skill the complex situation may be reduced to more elementary ones which can be isolated and controlled.

2. **Memorizing the Position of the Figures.**—Allow O to see the figures in Set B in ten-second exposures and proceed as in Exp. 1, except that the task here is to memorize the positions, the forms being known from Exp. 1.

Check, tabulate, plot curve, and write introspections as in Exp. 1.

This experiment builds upon the foregoing. The observer acquired a definite degree of certainty in the memory of the form of the figures in Exp. 1; he was just barely able to reproduce all the forms from memory. These figures, whose form was known, were redistributed and the task was to memorize their present positions.

This task was made difficult by the similarity of the figures and their relative lack of immediate associations or names. The figures were "stripped" in this way to secure relatively simple and homogeneous material which should enable the observer to follow the development of his method and to record his introspections.

Probably the most striking fact the observer learned was that he could not "handle" the figures without enriching them with associations in concrete imagery.

He faced the same kind of difficulty as he would face in trying to remember individually a dozen hailstones, all perceptibly different in shape.

The observers may be divided, on the basis of these two experiments, into two types: those who go about it by some sort of rote method, and those who develop imagery which gives them something tangible. Both of these types have various subtypes, as may be seen in the introspections. In general we may say that those of the first type found the first experiment very difficult and the second even worse; while those of the second type soon mastered the first experiment and profited very much by it in the second. An important exception may be noted later.

It is a well-known fact that memorizing is facilitated by giving meaning to the new material. This is illustrated in the remembering of poetry, a landscape, a face, an invention, a work of art, etc. Such objects are exceedingly rich in meaning; we cannot think of them at all except in terms of certain meanings. Such material is not suitable for experimental study because it is too complex; there are too many possibilities and uncertainties.

Nonsense syllables, as buk, miv, pok, dal, etc., have been used extensively on account of their supposed lack of meaning. But work with such syllables soon reveals the fact that one cannot memorize ten of them without reading into them curious, varied, and efficient associations or meanings. The present figures are undoubtedly much freer from natural associations, yet one cannot regard them without "feeling into them" (German,

hineinfühlen) motor, visual, tactual, or other forms of imagery and perceiving analogies of various sorts.

Let us notice some of the means at the command of the observer of the second, the ingenious, type. He may prepare for the test by fixating clearly an image of the plot of positions and then number these mentally. He may make one of the specifications the basis for a starting-point in the grasping of a figure. Thus, knowing that there is only one short line in each figure, he may classify the figures with reference to the position of the short line, or with reference to the type of figure formed by the other two lines. He may fix in each trial a group of similar figures, the easiest figures, the most difficult figures, the figures in one line, etc., and then proceed systematically by concentrating on as many as he can master in one exposure. He may, if he has a fertile imagination, give fantastic descriptive names to the figures, or make the situation dramatic.* He may classify the figures into the T and F types and then remember them as the one or the other upturned, leaning to the right, leaning forward, top and middle lines interchanged, etc. He will fix the group grasped deliberately in the reproduction so that there shall be no danger of losing any part of it when he gets other groups in mind. He will adhere vigorously to the principle adopted, and not mix methods.

The curve of learning is probably of the same general shape here as in Exp. 1.

*Thus, in the first line of forms in Fig. 18 he may see this episode: The folding chair gives away (1), the man makes a dive (2), he puts the chair into a position for comfort (3), but soon finds it on the floor (4).

3. Memorizing the Position of the Figures after Redistribution.—Allow O to see the figures in Set C in ten-second exposures and proceed as in Exp. 2.

Check, tabulate, plot curve, and write introspections as in Exp. 2.

The object of this experiment is to determine to what extent and in what respect the observer has profited by the foregoing training. The extent of improvement is shown by a comparison of the curves. The character of the cause of improvement is shown in the introspections.

Observers of the first type find this experiment, like the two foregoing ones, difficult, and show but little if any progress; while observers of the second type make improvement and feel the task growing easier.

Those who made improvement have probably recorded that they acquired some power or insight as to means of grasping the figures in the first two experiments. They also probably acknowledge having benefited by one or more of the suggestions in the discussion of Exp. 2. But the greatest gain undoubtedly depends upon the fact that the observer could here place the figures in terms of their position in Set B, which he remembers. Thus, he may have observed at once that the first is now the seventh, the seventh is now the fourth, the second is now the fifth, etc.

In any or all of the experiments a person with natural ability may fail to make good progress for several reasons. He may have undertaken to use some means which are not suited to him. He may change methods and thus lose both by the discarding and by the resulting

confusion. These and many like causes may account for the levels and even rises in the curve at any stage. They are, of course, stated in the introspections, and the idiosyncrasies of the curve are to be explained principally by them.

In foregoing chapters we have learned something about the significance of individual differences in sensibility, discrimination, imagery, and association. There are even greater differences in memory types. One person has good memory for names, another for faces, another for poetry, another for geometrical figures, etc. Here we have tested one narrow type of memory. The observer's other memories may or may not be like it.

This experiment suggests that improvement in memory consists largely in learning how to observe. This fact has great pedagogical and psychological significance. It makes psychological analysis relatively simple, and gives promise that a pedagogy of memory may be based upon a psychology of improvement in memory.

There are three general types of methods employed in experiments on memory: the method of reproduction, the method of identification, and the method of introspection of the memory image. The above experiments have illustrated the first. The second might be illustrated by experiments on the memory for the size of circles. A standard circle is shown; after a given time-interval a compared circle which is either equal to the standard or slightly different in diameter is presented, and the observer is required to say whether it is equal, larger, or smaller. By varying the diameter of the com-

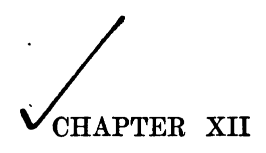
pared circles in small steps and making a large number of trials it is possible to get a measure of the observer's space-memory in terms of the error made. The third method is really not a method of measurement, but a method of controlling introspection. The observer sets himself constant conditions for observation and then observes in repeated trials the character of the imagery and other factors, much in the same way as in the above introspections.*

Memory is not a suitable title for an experimental problem because the term is too comprehensive. It is customary to speak of four elements in memory: impression, retention, recollection, and recognition. These are in turn very broad terms. Thus, we may have impressions through the different senses, imagination, reasoning, and feeling, and all sorts of combinations of these. Within one sense, the impression may have reference to different attributes; namely, quality, intensity, duration, and extensity or space.

The experiment must be limited to one factor at a time, as we have seen. It may be a study, e.g., of the

* Kuhlmann, American Journal of Psychology, October, 1907, suggests problems from this third point of view, as follows: "This general aim is threefold. First, the analysis of the memory consciousness into its elements. What different kinds of mental imagery, what organic sensations and affective states occur in the mind from the beginning to the end of the process of the recall of a given thing? Secondly, the determination of the function in the memory consciousness of each of these elements. What is the order in which they appear, of what use is each in attaining the end that is desired, to wit, the reinstatement of the imagery that is wanted and the recognition of this imagery as correct or not? Thirdly, since the end product of a recall process is often a memory illusion, a prominent question in memory analysis is that of the nature and causes of these memory illusions."

materials of impression such as tones, spoken numbers, noises, colors, distances, etc.; it may be a study of the modes of impression, such as rote, logical analysis, forced association, etc.; or it may be a study of the effect of repetition, length of retention, mental occupation, etc. The pursuit of any of these problems will do much to enrich one's conception of the orderliness, the beauty, and the worth of the life of re-presentation.



CHAPTER XII

APPERCEPTION

For Two.

Apperception is the meaning-aspect of experience. It is the grasping of a new experience in terms of previous experience in such a way as to give it meaning and clearness and to make it serviceable. Some authors reduce it to "clearest perception," others identify it with "attention activity," and still others look upon it as a classifying or "pigeonholing" process. It is well to keep these theories in mind. But apperception is not a process in itself, such as perception, memory, or feeling; it rather designates the fusion of the presentative with the representative and the relating processes and all their affective and conative tendencies, in the moment of a new experience.*

1. **The Meaning-tendency.**—Place a drop of ink on a clean sheet in the note-book, place a sheet of paper over it and press gently so that the ink forms an irregular blot. Make three such blots in each note-book. Let

* Presentation includes sensation and perception; representation includes memory and imagination; and elaboration or the relating processes include conception, judgment, and reasoning. Affection has reference to feeling, and conation to will and action.

each student write for each of these six * "gobolinks" a secret list (not in the note-book) of three different things it might represent, giving them in the order in which they are thought of, but counting only such as are apt.†

When these lists have been completed, without co-operation or consultation, write the two sets of answers from the lists under the respective dots and observe (1) that the objects suggested may be very radically different, (2) that the meaning given is related to the observer's interests, recent experience, habits, etc., and (3) that the actual physical blot seems to change with the change in meaning.

The objects suggested may be widely different; but when one observer sees the other's list he is ordinarily able to see the same interpretations, although he had not seen the slightest hint of them before.

If we had hundreds of records of this kind, it would be interesting to compare them and observe how they reflect the observer's interests, recent experiences, habits, temperament, mental capacity, knowledge, etc.

It is most significant that the actual physical blot seems to change radically as we pass from one interpretation to another.

The object in using the ink-blots is, of course, clear; there is no intentional design in them and they are free from fixed associations. They should not represent anything, yet they do suggest things in terms of past experience to every alert mind. The person who ap-

* Three in each note-book.

† Do not stare at the figures or search for details.

plies himself to the study of these supposedly meaningless objects in a free and artistic mood gets a glimpse of that tendency in human nature which justifies the poet in saying

> ". . . not the slightest leaf but trembling teems
> With golden visions and romantic dreams."

The analogy between the human eye and the photographic camera is instructive. There is the dark chamber, the sensitive film, the lens with mechanism which adjusts for clearness, distance, and size, the iris diaphragm, and the cap. The camera-maker simply imitates nature. But if this analogy suggests to us that the human eye is nothing but a living camera, it is very misleading. The camera copies the object; the human eye, "the mind's eye," interprets the object.

All perception is inceptive interpretation. Among different persons viewing the same point in a landscape under exactly similar outward conditions, the botanist sees the cause for the shape of the overhanging tree, the artist sees effective shadows for the setting of a sketch, the carpenter sees a good location for a cottage, the farmer sees the rich clover going to waste, and the summer girl sees the location for a romance.*

> "We see things not as they are but as we are." (Patrick.)

And let a man recall what he has seen in a familiar landscape as a child, as a ball-player, as a lover, as a

* Speaking of a certain ink-blot, one writer says: "To the hunter it is a beaver or a woodchuck; to the naturalist, a hedgehog or a flounder, according as his mind has been most directed to land animals or fish; to the mason, a trowel; to the keeper of pets, an Angora cat." (Colgrove.)

real-estate investor, as a naturalist—in happy moods or in gray moods, in company or alone. No matter how constant the outward features, he has always seen in the landscape just what it meant to him in the light of his knowledge, needs, and tendencies of the moment.

All interpretation is partial. It is confined to the limits of the sense-organs, the time, opportunity, and inclination for detailed scrutiny, habits of inference, the purpose in mind, the store of knowledge about it, etc. These facts are so universal that we scarcely take cognizance of them. Before the psychologist was interested in the doctrine of apperception, schoolboys delighted in reciting the happy story of the six blind men of Indostan who went to see the elephant. The essential lines suffice for quotation:

First blind man, falling against the elephant's side:
"God bless me! but this elephant
Is very like a wall."

Second blind man, feeling the tusk:
"This wonder of an elephant
Is very like a spear."

Third blind man, grasping the squirming trunk:
"I see", quoth he, "the elephant
Is very like a snake."

The fourth blind man, clasping the knee:
" 'Tis clear enough, the elephant
Is very like a tree."

The fifth blind man, catching the ear:
"This marvel of an elephant
Is very like a fan."

The sixth, seizing the swinging tail:
"I see", quoth he, "the elephant
Is very like a rope."

"And so these men of Indostan
Disputed loud and long,
Each in his own opinion
Exceeding stiff and strong,
Though each was partly in the right,
And all were in the wrong."

The interpretation is personal; it is an act for itself. We can never fully perceive anything without falling into a cluster of associations which are peculiar to ourselves. How does the salad taste? That depends upon the season, how much one has eaten, one's preference for certain dressing, the stage of dyspepsia, and the attitude toward the hostess and the cook. What do you see in this picture? The reflection of something in yourself. It is a happy freak of nature that so many men sincerely marry the "best woman on earth," and that their children are the most wonderful children in the community.

Our normal interpretation is always purposive. As a rule, we attend to sense impressions only in such a manner as to get the needed meaning out of them. We instinctively do this in the most economic way. As we grow in experience we can get along with less and less of the outward impression, the sensory cue. A good reader will easily see only the significant words on a page; prepositions, articles, and adverbs are often supplied from the context. When we discover that it is John Smith who is approaching, we have attained to certain marks of identification which suffice to give us the desired information. It may be that we have seen

his beard, his profile, the swagger of his walk, his sombrero hat, or merely a vague something in the place which we knew Mr. Smith to be; we may have heard his greeting, or only the sound of his footsteps. When we see a horse we do not ordinarily examine if it has four legs. Many intelligent persons do not know how many legs a fly has, although they have observed flies with decided interest, from the point of view of comfort, a thousand times.

Perception is of "definite and probable things." The sound of the approaching footsteps comes out from the chaos of noises around and becomes something definite.

Furthermore, pictorial representations to the eye are "mere suggestions." An artist can draw a human face, full of expression, with half a dozen lines. The speedy crayon artist can delight his audience with character sketches that remind one of moving pictures. The depth, the distance, the relief, the solidity, and the size in a drawing have hardly any correspondence to real life. Drawing is an exceedingly abbreviated code of signals to the eye. Hence we have formed a habit of approaching all graphic representations with a generous constructive imagination.

2. **Bias.**—Record what Fig. 20 represents to you, and observe the operation of the principles mentioned in Exp. 1.

Which of the two possible views shall present itself first depends largely upon which side of the figure one attempts to read meaning into. The face is of greater significance than the back of the head. One person

sees a rabbit, another sees a duck. Fortunately in this case one can accept the view of the other when it is pointed out.

The thing to be emphasized is that when the object is a rabbit it is a rabbit, and when it is a duck it is a duck. Yet here the object consists in a rigid and clear figure on the paper. Now, when the objective marks are not so rigid, as in vague sensations, indistinct images, partial generalization; and when the interpretation is an expression of feeling or the realization of a longing, what an enormous range in the possibilities of interpretation



Fig. 20. (After Jastrow.)

is opened! There is abundant opportunity for bias, prejudice, and old-fogyism.

Regarding the kaleidoscopic appearances under the microscope when new features are under discussion, one says rabbit and another says duck. In giving testimony on the incidents of a wreck, one witness maintains rabbit and another maintains duck. Is the world going to the dogs? One says rabbit, another says duck. Considering the beauty of a painting, one says rabbit, another says duck. Considering the future life, one says rabbit, another says duck.

Like the blind men of Indostan, each can remain

sincere, honest, and unshaken in his convictions because he is satisfied with the view he has obtained and does not give the other side an opportunity to develop. One approaches his object with the expectation of rabbit, another with the expectation of duck. This expectation can in turn be traced to environment, temperament, training, desire, etc. Bias is the satisfaction with a partial view. Our experiment contains a simple and rigid illustration. The more complex the situation is, the more danger there is of warp, twist, prepossession,

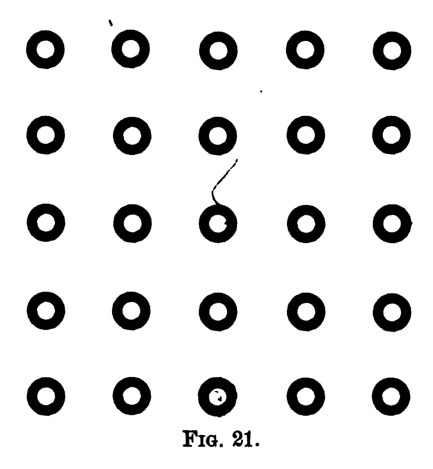


FIG. 21.

bigotry, quirk, crotchet, whim, and other forms of obliquity which may result from falling into a rut.

To become educated is to acquire the ability to put oneself into the place of another.

3. **Subjective Grouping.**—The circles in Fig. 21 are all alike and they are grouped symmetrically. Group them subjectively by voluntary attention in turn as fol-

lows: (1) five horizontal lines, (2) five vertical lines, (3) two diagonal lines, and (4) an outside large square with an inside small square and a circle in the center. Record how these subjective groupings affect the apparent size, clearness, and spacing of the circles.

This experiment further emphasizes the fact that the actual physical object seems to change as we ascribe different meanings to it. This figure in its plainness and rigidity puts the principle to a most critical test. The subjective grouping unquestionably changes the apparent spacing, clearness, and size of the circles.

The same principle is illustrated in Fig. 22. Now it is a star; now it is a polygon with accessory points; now

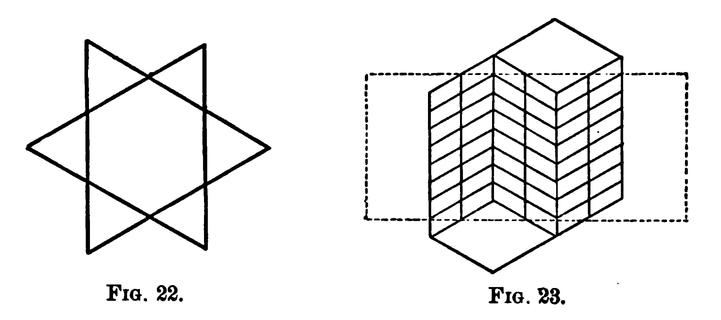


FIG. 22. FIG. 23.

it is a figure with two sides parallel and ends feathered. In each case the lines on the page look different.

4. **Reversible Perspective.** *a. The Reversal.*—Look for a few moments at Figs. 23, 24, and 25 in turn and observe that these figures are unstable; they are seen clearly and satisfactorily in a given aspect at one moment, but all at once they suddenly lop over and

present a radically different relief.* Record the number of blocks in Fig. 24.

This experiment is introduced in order to illustrate how it is possible to take a given case of apperception and trace it to underlying fundamental motives. There is a reason for every actual apperception of an object or event, no matter how bizarre it may be. It is the

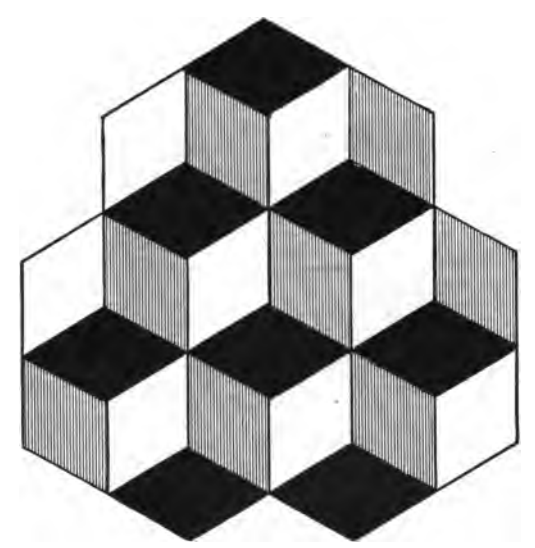


FIG. 24.

business of psychology to trace such motives in order to explain mental life.

These figures are not drawn in true relief; they are made ambiguous so that either of two radically different views may appear. Why should they not be

* Looking at figures with one eye favors the reversal; so does also holding the figure at a distance.

seen as they really are—plane figures on the surface of the page? The answer is to be found in a tendency whose history can be traced. Nearly all objects in which we are interested have volume and relief; relief can be only suggested in a drawing; hence we have formed deep-rooted habits of interpreting objects as having relief, no matter how imperfect the device for representing it in the drawing.

Here again it is significant that when one particular view is obtained it is entirely adequate; there is no



Fig. 25. (After Wallin.)

ambiguity in the experience. Indeed, some observers find difficulty in obtaining any reversal. Yet, presto! there is an instantaneous and complete reorganization of the figure right under the eye, as if by some magic wand. As soon as the reversal has once taken place, the figure continues to oscillate irresistibly. The reason it may not have reversed soon after the first trial is that the observer did not know what to expect to see. Now

that the two views have been seen and are equally clear and convincing, expectant attention favors the change.

b. The Normal Rate of Fluctuation.—Call the first relief that appears "One" and the second "Two." Let O look continuously at Fig. 23 and call out "One" or "Two" as the respective changes take place. Start when the second-hand of your watch is at 60 and record the position of the hand at each signal for two minutes. Record the approximate duration of each relief in the successive appearances.* Observe Figs. 24 and 25 in the same manner.

The observer has now completely overcome his bias. He has been liberated from the attitude in which he asserted that there were only six blocks and now takes a more generous and enlightened view of the situation. He now realizes that there are greater resources in the figures than he had first credited them with, and perhaps draws a sweeping moral as to the operation of the same principles in his ordinary interpretation of people, events, theories, ideals, etc. After one has once grasped the truth, it will not down, but lights the way for further penetration.

c. The Fastest Rate of Fluctuation.—Proceed with Fig. 23 as in Exp. 4 *b*, but let O force the rate of change as much as possible. Record the number of changes and O's introspection of the effort to force the rate.

d. The Slowest Rate of Fluctuation.—Proceed as in Exp. 4 *c*, but let O struggle to maintain the figure in a stable view.

* If no reversal takes place in the two minutes, it is because O did not get sufficiently familiar with the two views in Exp. 4 *a*.

The results differ with ingenuity and chance clues of the observer. For some the effect of the effort is to increase the rate of the fluctuation in both experiments; for others there may be some appreciable success both in the increase and the decrease of the rate; still others may discover the secret of the reversal and be able to hold or reverse at pleasure. What this secret is we shall discover in the next experiment.

e. Control of the Reversal.—Observe that Fig. 26 may appear to represent a glass jar one moment as seen

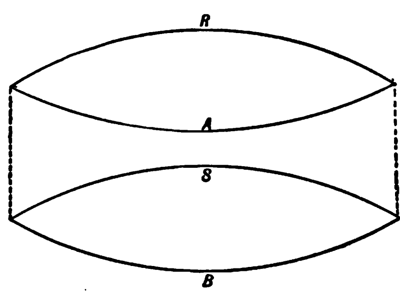


FIG. 26.

from above, and another as seen from below. Fixate the eyes in successive trials, upon the points in the edges marked *A, B, R,* and *S* respectively, and observe that the figure remains stable so long as you retain a steady fixation of one of these points, and that the relief is always the same for a given point. Record for each point whether the top or the bottom view prevails.

The secret then lies in allowing a certain point in the figure to catch and hold the eye. Fig. 26 is favorable for the demonstration of this because it is large

and simple enough to enable one to control the regard. It is difficult to verify this principle on the smaller figures which have finer patterns over which the eye involuntarily wanders from one point of regard to another.

The general law observed is that the point which first catches the eye or tends to hold its regard is perceived as a near part of the object. This fixes the view.

Why should the part which first catches the eye be judged near? It is a habit. Whenever we look at objects, economy bids us look first at the near side, other things being equal; this has resulted in the tendency of assuming that the first part seen is the near part of the object.

Why should the point upon which we maintain regard be judged near? It is a habit. Whenever we try to see a whole complex object there is a tendency to accommodate for a point near the center of the surface, and this is, as a rule, near us; the uniformity of this experience has resulted in the tendency of assuming that when we regard a fairly central point in a complex figure, this point is a near part of the object.

CHAPTER XIII

ATTENTION

*For Two.**

In reading this paragraph your attention moves from word to word, following close upon the movement of the point of regard, and you are probably aware of this movement of attention as an expression of personal activity, as an advancing wave in the tide of your feeling of interest, and as a complex of sensory impressions of bodily condition and processes of adjustment. These are the most direct ways in which we become aware of it; but attention is not an activity in itself, it is not essentially a feeling of interest, nor is it essentially awareness of the processes of bodily accommodation. Attention is the focus of consciousness as a whole, the state or form of concentration of the seeing, thinking, remembering, feeling, doing, etc., at a given moment. Attention is to consciousness as the point of regard is to the field of vision, the focal point.

1. **Rhythm of Attention.**—When O is seated with eyes closed, in a quiet room, hold an open watch at such a distance from his ear that he can barely hear it. At a signal let him direct his attention as steadily as

* This experiment must be performed in comparative quiet, which is usually best obtained in the evening.

possible upon the hearing of the sound for one minute and, with a pencil in hand, point upward when he hears the sound and downward when he does not hear it.* Following the second-hand on the watch, tap time quietly in the note-book, making a dotted line, thus, ..., one dot per second; adopt two levels and trace on the upper when O points upward, and on the lower when he points downward, like this, ·······........·······.

Preserve and number the curves as permanent records. Make a table showing the number of periods and the length of each period in seconds (*a*) for "Sound heard" and (*b*) for "Sound not heard." Make five trials.

This experiment demonstrates that attention fluctuates and is periodic. For reasons of biological economy, consciousness cannot remain focused upon a single unchanging object for more than a moment at a time; the focus, i.e., the attention, is intermittent.

A liminal stimulus was chosen because it is easier to observe the changes in that than in strong stimuli, although the principle of fluctuation applies to both, indeed perhaps to all objects of consciousness. And the sense of hearing was chosen because the stimulus can be most satisfactorily controlled for that sense. In

* If the fluctuation does not occur, the watch is either too near or too far away; find such a distance that it will be heard about half of the time.

A common source of failure in a beginner is that he expects to hear the tick at one moment as well as at another and therefore fails to observe that he does not actually hear it but merely imagines that he hears it part of the time. An attentive observer may be able to record the missing of a single tick or two.

If any wave in a curve is due to outside disturbance, discard that record and try it over again.

sight, touch, and smell the test is complicated by the rapid changes of adaptation and fatigue. The most satisfactory stimulus is a constant tone of medium pitch.

The waves of attention are not smooth. If we could get a detailed record of attention to a constant stimulus such as a sustained tone, a gray surface, or a uniform pressure, it would probably take a form something like the white surface in Fig. 27, which might represent the distribution of attention for about ten seconds schematically.* Both crests and troughs are rugged. In the case of a tone, for example, the result of a very faint tone might be represented at the level *a-a′*, where the tone is heard very faintly and only for a relatively short period; the result for a stronger stimulus might be represented at the level *b-b′*, where the tone is clearer and stronger and the periods of duration are relatively longer; while the result for a strong stimulus might be represented at the level *c-c′*, which indicates that the observer has the impression of being aware of the tone



FIG. 27.

* For attention this is merely a hypothetical diagram; actually it is a photograph of the manometric flame for a vowel.

all the time but that there is a rhythmic fluctuation in its clearness and strength.*

Probably all mental activity—sensation, discrimination, feeling, memory, will, etc.—is rhythmic. The two waves in Fig. 27 are made up of smaller waves, and these in turn of still smaller ones. Measurements on long periods of attention show that there may be waves as long as an hour; smaller waves, reckoned in minutes, may be traced inside of these; and within the "minute-waves" we find the so-called "second-waves." Our conception of the flow of attention, or the fluctuation in the capacity for a certain conscious activity, is then this: There are infinitely short ripplets of attention, hardly perceptible; these form the surface of ripples, which in turn form the surface of wavelets; and these wavelets in turn form the surface of waves, and so on. Thus, all attention is rhythmic, and there is rhythm within rhythm from the infinitesimally short to the very long, even daily and annual periodicities.

The length of the attention-wave (second-wave) varies with numerous conditions, such as kind and strength of stimulus, practice, temperament, psychophysical condition, effort, etc. The shortest fluctuations are probably too rapid to be detected, and ordinarily a single crest of attention cannot be maintained for more than ten or twelve seconds. For conditions

* It is evident that the ratio of the length of the crests to the length of the troughs in the above experiment depended upon the strength of the stimulus adopted. When a stimulus is comparatively weak the troughs are long and the crests short; whereas the order is reversed when the stimulus is comparatively strong.

like those of the present experiment an average of from six to eight seconds for a complete wave is about normal.

The periodicity has come into existence because it is effective, economic, and agreeable.* To illustrate these three features, let us aid our constructive imagination by Fig. 28. The vertical bar represents something that we can be conscious of, e.g., a tone which is not heard because not attended to, and that, as we turn to listen to it, our attention may flow in any one of the forms *a*, *b*, or *c*, which represent surfaces of equal magnitude. Now if it takes the form *a*, the object will be in con-

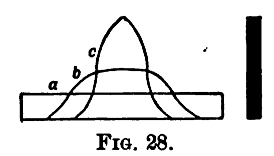


FIG. 28.

sciousness continuously, but only in small part; if it takes the form *c*, the object will be comprehended completely as it passes through consciousness; *b* represents a mean between these two extremes. As nothing would be gained by holding the tone in consciousness longer than *c* does, *c* is the most effective form.

Then, *c* gives consciousness a period of rest proportional in length to the degree of concentration. As *c* accomplishes four times as effective work as *a* with a given quantity of energy and still allows a good period of complete rest before the next wave, it follows that *c* represents the most economic form of expenditure.

* The old philosophers had a sort of poetic dream that all nature is rhythmical; and the more we discover of nature's ways the more we see of periodicity. Electricity furnishes a good example: the alternating current is far more effective and economic than the direct.

When, as in this case, the object of consciousness is constant, when it can be divided into natural groups by attention itself, or when the object is itself periodic, as in music, poetry, or rhythmic movements, the attention-waves adapt themselves to the rhythm so that the essentials of the group are grasped during the crest of the attention-wave and each momentary effort is well timed and is followed by a period of rest. Applying this, then, to the three wave-forms in the figure, we see that as *c* affords the greatest feeling of ease and completeness in the grasp, permits rest, and tends to make the process automatic, it is the most agreeable.*

The psychological explanation for our enjoyment of rhythm in all sorts of mental activity is to be found largely in this basal fact of a natural, biological rhythm of attention.

What are the immediate psychophysical causes and conditions of these wave-forms? Numerous investigators are at work on that problem at the present time, but it is too early to draw any general conclusion, and details would take us too far into technicalities. It is probable that we shall be able to trace the waves into their constituent elements, both central and peripheral.

Language forces us to use terms which might signify the adoption of one or another of the extreme theories of attention. This should not mislead us into thinking that we know what the ultimate nature of consciousness or attention is.

* There is an analogy in the learning of a game. The beginner is conscious of every step in the process and usually fails; whereas the expert times his effort and uses it only at crucial points. The secret of the Japanese wrestling feat jiu-jitsu lies in the instantaneity of the act.

2. **Division of Attention.**—Time O for thirty seconds and let him count aloud as fast as he can from one up and at the same time write numbers in an independent series as fast as he can from one up; thus, 1, 2, 3, etc. Note errors made in the counting. Let O record the number reached in counting and writing respectively, the errors noted in counting and in writing, and any influence of one series upon the other that he can remember or observe. Make five trials.

The observer failed in the effort to divide attention and direct it upon both processes at the same time. He noticed an irresistible tendency to allow the attention to oscillate from one process to the other. In so far as the two processes actually went on simultaneously, one was automatic, i.e., went on without attention. Among the conspicuous errors are probably speaking a number due in writing, writing a number due in speaking, and partial combination of a number in one series with a number in the other.

Strictly we can attend to only one process at a time. When two or more mental processes are supposed to be carried on simultaneously, either the attention oscillates so rapidly from one to the other that they seem simultaneous, or all but one of the processes are automatic. Usually these two principles coöperate.*

* James quotes Paulhan: "I multiply 421,312,212 by 2; the operation takes six seconds; the recitation of four verses also takes six seconds. But the two operations done at once take only six seconds, so that there is no loss of time from combining them." Here the reciting must have been entirely automatic and habitual in connection with the multiplying. We should not think that the reciting required more attention than ordinary, unchecked, happy whistling would.

Still we must remember that attention is a matter of degree of concentration. I may see the whole landscape before me, but see nothing in particular. The process upon which attention is actually directed is in the focus of consciousness, while the other processes must be more or less out of focus, if consciousness is focused at all. All that we do skillfully and nearly all that we do well is done without much attention. Several such processes can go on simultaneously to advantage because they are more or less automatic and demand attention only at crucial points which attention can reach in its oscillations. In the development of habit such points are reduced to a minimum.*

3. **The Scope of Attention.**—Lay a sheet of paper on the table and tap at a uniform rate with the point of a pencil as rapidly as you can on the sheet. Make from three to twelve taps, and require O to say, without counting them, how many taps he heard. Record O's estimate and the true number as shown by the number of dots on the paper. Make ten trials. Before showing the results to O record his statement of how many taps he feels sure that he can estimate correctly within a single span of attention like this.

The above test, though crude, serves to illustrate the principle that the range, scope, or span of attention is limited. The observer's estimate was probably correct

* In transcribing rough notes into a finished paragraph on the typewriter, reading, thinking, and fingering are three processes which run parallel, thereby favoring oscillation of attention where necessary. Yet the best work is done when the writer is oblivious of notes or fingering and is completely absorbed in the flow of the thought.

up to about five taps, but when a group had more than that number of taps the estimate was more or less of a guess on the "mass."

The experiment is usually performed as a sight test with elaborate apparatus. Letters, numerals, dots, lines, etc., are shown in groups in exposures which are so short as to prevent eye-movement. In a 0.05-second exposure one can normally grasp with certainty from three to six similar and simple objects, such as letters. If the objects are psychologically more complex, fewer are grasped. If the simple objects are united into larger units, e.g., the letters are united into short words, one can grasp almost as many of the larger units, provided they are familiar; one can grasp about three times as many letters when they form words as when they do not form words. It is about as easy to grasp one's full name as to grasp the initials. In short, the span depends upon the coherence of the elements which are grasped together.*

Interest and practice are the main sources of strong grasp of attention. The artist perceives the color

* The capacity for grasping facts by large units increases with mental development. Take the case of writing: the child first begins on the penmanship stage and is conscious of "position" and parts of letters; he then passes to the spelling stage and is conscious of letters as the elements of words; later he enters the grammar stage and is conscious of words in the construction of the sentence; this leads to the rhetoric stage, in which he is conscious of the construction of the paragraph from phrases, clauses, and sentences; and finally, if he really becomes an effective writer, he reaches the logical stage and the writing is grasped in terms of ideas which take the form of paragraphs. As he reaches each higher stage, the units of the lower stage must more or less "take care of themselves". Few adults reach the highest level.

scheme of a painting at a glance; and many a woman sees intricate details in a rival's toilette in but a moment's observation.

4. **Intensifying Effect of Attention.**—Suspend two watches, one to the right and the other to the left of the head, at such distances that each can be just distinctly heard. With eyes closed, direct your attention alternately to one and the other and observe whether the tick seems louder in the one to which you attend.

The sensation to which the attention is directed probably becomes stronger. If we strike a chord on the piano and hold the keys down while the tones ring off, "it is possible, by successive attentions, to construct a melody from the separate tones, while the whole chord sounds on as an accompaniment" (Titchener). Some psychologists think that the same may be illustrated in weak sensations in other senses, e.g., color and touch.* But this intensifying effect is limited to comparatively weak stimuli. Strong tones, colors, and pressures are not intensified by attention. An overtone, but not its fundamental, is intensified by attention.

In a similar manner attention increases the apparent duration of comparatively short mental processes.

A further closely related characteristic of the process attended to is that it seems to precede other processes which occur simultaneously with it but are not attended

* This is the principal element in the explanation of "the feeling of being stared at". Many persons report distinct experiences of feeling that a person somewhere behind is staring at them; they are conscious of prominent tactual sensations in the neck. These sensations are normally always present if attended to; the expectant attention intensifies them.

to. The usual form of the experiment illustrative of this law is to present simultaneously two stimuli while the observer notes that according to the direction of the attention, he can make the one or the other appear to come first. One can make either the bell-stroke or the click of the metronome arise first, although in a good instrument they really sound at the same instant.

This explains a celebrated experiment which proves that we cannot attend to auditory and visual stimuli at the same time. The experiment is an imitation of the recording of the transit of a star by an astronomer. A sound and a visual impression occur together, but the observer invariably records one as having occurred before the other. What the order shall be is determined by the type of imagery the observer represents.*

5. **Clearness and Detail.**—Look at Fig. 29 and answer the question. Observe the apparent changes in the lines of the figure the moment you solve the puzzle.

Attention makes the image of an object clearer and more meaningful. This is the most striking and fundamental characteristic of attention. Fig. 29 is usually seen first as a disagreeable face and then as

* About a hundred years ago two astronomers who compared notes found that there was a large constant difference in their observations on the transit. Investigation revealed the fact that one of them was a visualizer and the other an audile; one attended first to the visual impression and the other attended first to the auditory impression. The difference between the observations of the two astronomers was always the algebraic sum of their errors. This discovery marks the beginning of the study of the so-called "personal equation".

something entirely different, agreeable, and clear. The details which are clear and dominant when we apperceive one view tend to vanish in the background when we apperceive the other.

It is, however, important to make a distinction between clearness and intensity. Faint stimuli become



Fig. 29.

both more intense and clear, while medium and strong stimuli, as a rule, gain only clearness through attention.

6. **Distraction of Attention: Mind-Wandering.**— Select fifteen consecutive lines from a paragraph and count how many *a*'s there are in the selection. Count as fast and accurately as possible and apply yourself to the task as exclusively as possible. Immediately after

the counting, retrace the selection and write out a full, frank, and specific account of the irrelevant impressions, memories, thoughts, feelings, and impulses which came more or less into the focus of attention against your best effort.

Unwavering attention is a fiction. There are great individual differences in the power of application of attention, but no mentally alert student can apply himself so closely even to this simple task but that he will have a long and intricate list of mind-wanderings to report. Indeed, the mind wanders so much for all persons that a scant report in this experiment would be indicative of lack of power of observation rather than a high degree of concentration. Like many other processes, such as after-images, double images, etc., which ordinarily are not desirable, these mind-wanderings are not easy to trace without some practice.

The great scholar who held the egg in his hand while he boiled his watch, and the other one who dropped his watch down the well in place of a stone when he wished roughly to measure its depth, were really thinking about things vastly more important than eggs and watches. There are two kinds of absent-mindedness: the one which comes from extreme absorption in something else (the philosophical), and the one which comes from inability to apply oneself to anything (the scatter-brain).

The conditions of distraction, the effect of various types of training, the relative value of different types of attention, the advantages and disadvantages of distraction, such are some of the numerous problems connected

with this topic which await solution in the experimental psychology of education.

7. **Sense Processes in Attention.**—Observe by introspection, in repeated trials, and record the sensory and motor tendencies which are characteristic of each of the following attitudes of attention:

(*a*) The attitude of listening as in Exp. 4.

(*b*) The effort to see clearly the irregularities in the period at the end of this sentence.

(*c*) Resting a finger upon the point of a pin or sharp penknife and observing the fluctuation in the sensation of pain from the pricking.

(*d*) Thinking the names of the five largest towns in your State, eyes closed.

(*e*) Imagining a baseball flying directly toward your face.

All attitudes of attention have certain tendencies in common, and each attitude probably has peculiar tendencies which give characteristic sensory impressions.*

* Pillsbury in his work on "Attention" sums up his chapter on the motor accompaniments of attention as follows: (1) The muscles of the sense-organs contract so as to give the greatest efficiency. (2) The voluntary muscles of the limbs and the trunk tend to make contractions which have been useful in similar situations of previous experience. (3) There is a tendency to contract certain muscles regardless of the nature of the stimulus. (4) The processes of respiration and circulation are profoundly affected. (5) The bodily processes accompany attention; they do not precede it.

It is these motor processes that one has sensory impressions of in the state of attention.

CHAPTER XIV

NORMAL ILLUSIONS

For One.

THE problem is to measure certain normal illusions in visual perception of space. The observer must bear the following principles clearly in mind:

a. These illusions are normal; if they do not appear in the record, that is proof of either incompetence or abnormality in space estimation.*

b. These experiments involve a clear distinction between what *looks* right and what *is* right. We shall here devote attention to the way things look, not what they really are. The observer is asked to make adjustments so that they look right according to his very best ability, but to make any allowance on the basis of a guess or knowledge of the possible direction and magnitude of the illusion is forbidden. The value of these experiments depends upon the power of self-possession in observing this distinction, and its chief training value also lies in this. The assignment of this experiment is an expression of confidence in the ability and integrity of the observer.

c. The observer must perform all the experiments

* Barring rare cases of special training in certain types of lusion.

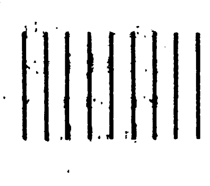


PLATE I.

Plate I.

before checking any or verifying the accuracy of his judgment *by any means whatever.**

d. The book should lie upon the table in a normal position for reading, except when otherwise specified, and the observer should maintain the same position with reference to it throughout the series of experiments. This will prevent sighting.

1. **The Arc Terminal Illusion.** *a. One Horizontal Distance.*—Place three silver dollars or other coins,† edge to edge, in a straight row on the table. Remove the middle coin and place it to the right, in the same line, in such a position that the distance between the adjacent edges of the moved coin and the coin now in the middle shall be equal to the original distance across the three coins. Measure and record the distance between the middle and right-end coins, but do not measure the standard or verify by it.

b. Two Vertical Distances.—Place the three coins edge to edge as before; push the middle one straight out forward into such a position that the distance from this coin to each of the other coins shall look equal to the original distance across the three coins. Record the two variable distances only.

In the following experiments geometrical figures are made variable by combining some figure in Pl. I on the

* If, by any adventure or slip in self-command, the observer should gain objective knowledge of the validity of his judgment or aid in the estimation, this must be recorded, as it is sure to influence the following experiments.

† In the absence of coins, use three disks cut from paper.

tissue-paper with some figure in Pl. II or Pl. III. Tear the tissue-paper off at the perforation and use it with the printed face down. As printed numbers or letters in the plate would be disturbing elements, we may simply agree upon the following designation of the figures in the plates:

Pl. II: A, the feathered figure at the top; B, the second figure from the top; C, the slanting bar with the three dots; D, the forked figure at the bottom.

Pl. III: A, the large double figure in the upper left-hand corner; B, the slanting, crossed bar with its dot above; C, the cylinder top; D, the parallel lines; and E, the horizontal line.

2. **The Angle-line Terminal Illusion: Lengthening and Shortening Effects.**—Place the tissue-paper over Pl. II so that the apex of the angle of the figure on the tissue-paper lies over the base-line of Fig. A and points toward the left. Bisect the base-line by placing the apex of the angle so that it looks to be at the middle of the line. Measure and record the left section only.

3. **The Angle-line Terminal Illusion: Shifting Effect.**—Bisect the base-line of Fig. A, Pl. II, as above, but use one of the dots on the tissue-paper instead of the apex of the angle figure to mark the middle point. Measure and record the left section only.

4. **The Secondary-figure Terminal Illusion: Attraction of Regard in Length.**—Place the long line of the tissue-paper to the right of Fig. B, Pl. II, by the side of the book; * cover one end with a piece of thick paper

* To measure in the book, mark the distance with some sharp point on the edge of a sheet of paper and then measure that on the millimeter scale.

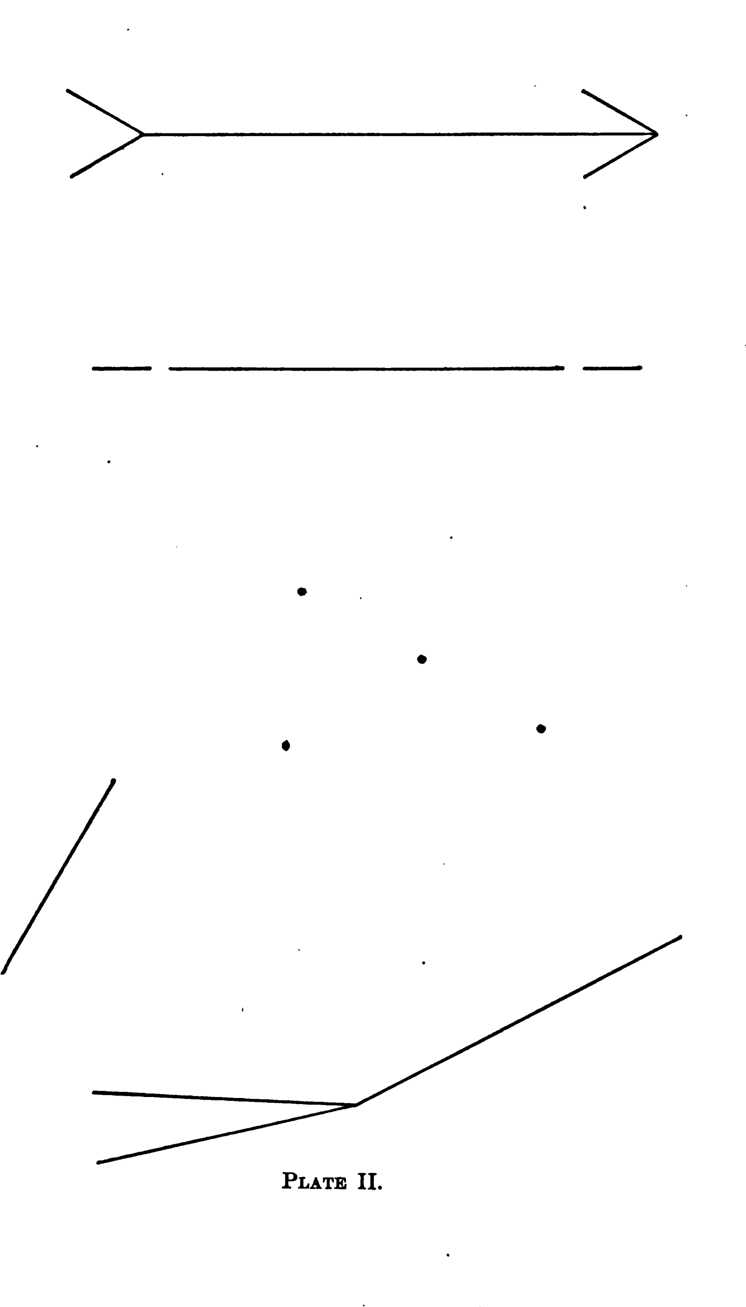


Plate II.

and adjust this paper until the exposed part of the tissue-paper line looks equal to the middle line of Fig. B. Measure and record the varied line only.

5. **The Attraction of Regard in Direction.**—Place the tissue-paper over Fig. C, Pl. II, so that the short line on the tissue-paper coincides with the line of the three dots, then slide the tissue-paper upward and toward the left, within the same line marked by the dots, until the upper end of the moved line looks to be where the lower line would strike if continued upward in its present direction as a straight line. Measure and record the distance between the right dot and the right end of the moved line only.

6. **The Oppel Illusion: The Bending Effect.** *a. Upper Line.*—Place one of the two dots on the tissue-paper on the joint of Fig. D, Pl. II, and turn the tissue-paper so that the other dot shall indicate what direction the lower left line would take if continued upward to the right as a straight line. Sighting is, of course, forbidden. Measure the distance between the movable dot and the end of the line above it only.

b. Lower Line.—Make the same kind of a measurement for the upper left line.

7. **The Poggendorff Illusion: The Breaking Effect.**—Place one of the dots on the tissue-paper over the right vertical line of Fig. A, Pl. III; indicate with this dot the point at which the short slanting line at the left would strike if continued as a straight line across the

space between the two verticals. Measure and record the distance from the top of the line to the dot only.

8. **The Zöllner Illusion: The Leaning Effect.**—Place one end of the short line on the tissue-paper end to end with the top of the slanting base-line of Fig. B, Pl. III, and adjust the upper end of the movable line until it seems to make a straight and continuous line with the base-line. Beware of sighting! Measure and record the distance between the upper end of this line and the dot lying over toward the left.

9. **The T-Illusion.**—Place the long line on the tissue-paper over Fig. E, Pl. III, so that it crosses it at right angles at the middle; place a sheet of thick white paper over the tissue-paper so that its upper edge is close to and parallel with the lower edge of the line of Fig. E; draw the tissue-paper up or down until the vertical line thus formed above the middle of the horizontal appears to be equal to the horizontal in length. Measure and record the length of the varied line only.

10. **The Illusion of the Vertical.**—Proceed in the same manner and with the same means as in Exp. 9, except that you erect the vertical at one end of the line in Fig. E, instead of at its middle.

11. **The Illusion of Interrupted Space.** *a. Horizontal.*—Place the bar figure on the tissue-paper over Fig. D, Pl. III, so that the bars coincide and adjust up and down until the whole figure looks square. Measure and record the vertical dimension only.

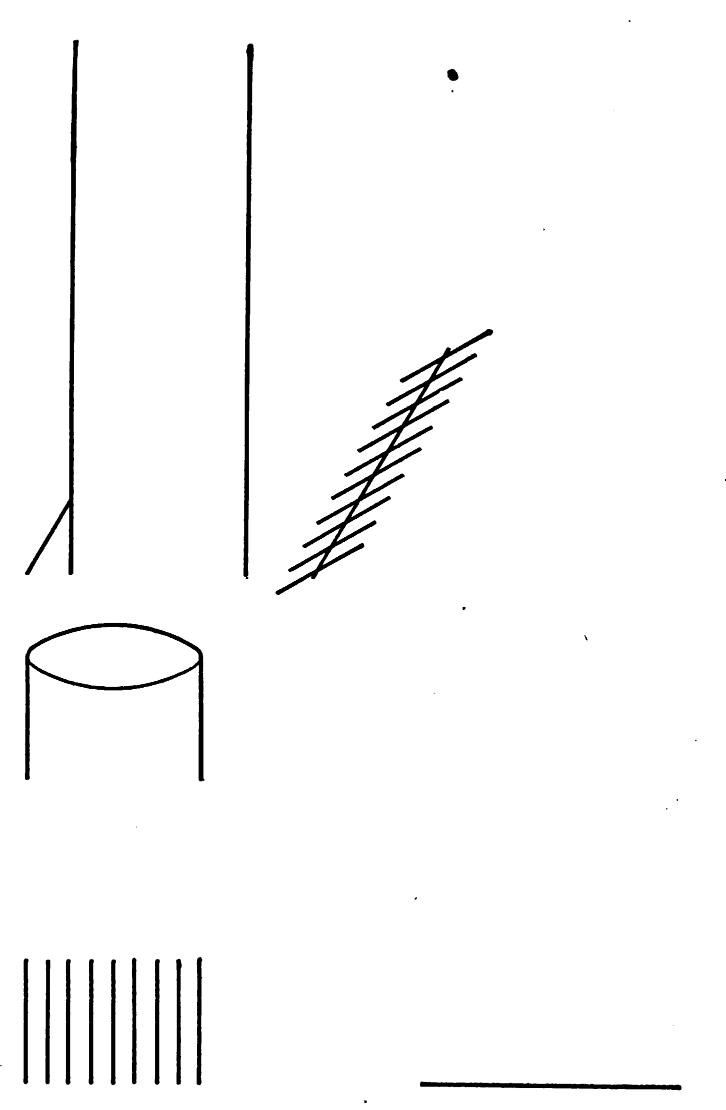


Plate III.

b. Vertical.—Turn the whole figure through 90° and make sidewise adjustments until the whole figure looks square. Measure the varied dimension only.

12. **The Illusion of Length in the Cylinder.** *a. Vertical.*—Lay the tissue-paper over Fig. C, Pl. III, so that the cylinder base on the tissue-paper telescopes with the cylinder top in the book; adjust up and down until the length of the cylinder appears to be equal to its width. Measure the vertical distance between the top and bottom at the middle.

b. Horizontal.—Repeat the same measurement with the cylinder in the horizontal position.

If the observer has shown fidelity and self-control and has been honest enough in these experiments not to sight or check-measure, he has passed a good test of character and may be recommended for a position of trust. The records also constitute a measure of the power of discrimination in visual perception of space.

The first lesson one learns in the study of sense-perception is that "the senses deceive". The second lesson is that "there is system in the deception"; being warned of the presence of danger, we may become the masters of our senses and avert the deception. Both these lessons are contained in the above experiments, which are intended to show that there are certain universal motives for illusion and that it is possible to determine their approximate force and thus become able to make due allowance for them.

Now, let the observer turn back to the figures and records and reproduce the setting for each figure (1)

according to the record, (2) according to the standard measurement given below, and (3) according to the average record given below. In stating the magnitude of the normal illusions, it will be given with reference to a *normal adult male who is a reliable observer and is not acquainted with the illusion.* The illusion varies with age, sex, knowledge of the illusion, power of concentration, etc. Thus, one of the laws of illusion is that knowledge of the nature and force of the illusion decreases it, often by as much as one half its force; hence the illusion measurement in the first record should now seem too large.

The standard distance in Exp. 1 is 114 millimeters for dollars or disks. The average normal observer makes the distance about 100 millimeters in 1 *a*, which means an illusion of 12 per cent. The error is much greater in 1 *b*; normally it amounts to more than 20 per cent.

This form of the terminal illusion is very common in ordinary perception. The simplest form of it is where we compare the distance between two more or less round bodies with the diameter of one, as in Fig. 30.* Of course the illusion does not rest upon the comparison. The diameter of the figure is underestimated and the distance between the two figures is overestimated, independently of the comparison, as may be determined by measuring each in terms of a plain line. We need only

* Fig. 30. This is a copy of a small section of wall-paper. The aim of the artist has been to produce the effect of the ratio 1:1, which is the impression obtained by the average observer, but the distance between the figures is actually 10 per cent smaller than the distance across one figure.

look intelligently at our wall-papers, carpets, bed-covers, table-linen, and patterns in dress goods to find evidence of this illusion. The commonest effects sought by artists are approximately the ratios 1:1 and 1:1.6. Find designs which give these effects to the eye when the terminals of the distance are arc-formed, and measure them, and you will find that the artist has made allowance for the illusion, usually 8 to 12 per cent. The designer of patterns makes free-hand sketches by eye



FIG. 30,

estimate and thus naturally makes the proper allowance for the illusion. Where distances of this kind are made equal they do not look equal.

In Exp. 2 the true distance is 34 millimeters. The force of the illusion is approximately the same as in Exp. 1 *a;* that is, the measured section is made about 12 per cent too short. This is a double figure, because one section has the lengthening effect and the other has the shortening effect. It combines two complementary

illusions. Each of these might be measured separately in terms of a plain line. The left end has the lengthening effect and the right end has the shortening effect. The figure is also called "full-fledged" because it has a full set of end lines; a single line would produce the illusion, though not so forcibly.

This illusion is very common in objects around us, as in trees, fences, and lawn-patches, as well as in designs and structural effects, in fact in all sorts of objects in which a linear distance is marked off at one or both ends by one or more end lines.

In Exp. 3 the true distance is again 34 millimeters, but the measured section is usually made from 3 to 6 per cent too short. This means that the center of the base-line is shifted to the left by that amount.

When we bear in mind that it is not necessary that all the end lines should be present, we can realize how commonly the conditions for the shifting effect are present in nature and art. The twigs on a limb seem farther up than they are. The middle point between two branches, one above the other, is not where it seems to be. The cross-line on the letter A seems lower than it really is.

In Exp. 4 the true length is 52 millimeters, but the varied line is probably made from 4 to 8 per cent too long. This again is a very common situation in all that we see. Technically we say the perception of a primary stimulus is influenced by secondary stimuli. The visual length of an object, whatever it may be, varies with the presence of other objects near its ends.

The first four experiments deal with the terminal

illusion of which the angle-line figure, generally known as the Müller-Lyer figure, is the most familiar type. They all illustrate the principle that the appearance of a linear distance is modified by the presence of terminal forms. These forms may be grouped roughly into three classes; namely, the arc, the angle-line, and the detached or secondary figures. The last named are not terminals in the strict sense, as the line is clear-cut in itself, but psychologically they operate as terminals, for we cannot look at the middle line without having our "regard" attracted to the end lines.

The terminal illusion effects may also be grouped into three classes: the lengthening, the shortening, and the shifting. The lengthening effect is illustrated in Exps. 1, 2, and 4, and is the result of outward-pointing arcs, angle-lines, or secondary features. The shortening effect is illustrated in Exps. 1 and 2 (the right half) and is the result of the inward-pointing terminal. The shifting effect is illustrated in Exp. 3 and is due to the fact that the angle-lines point in the same direction.

The strength of the terminal illusion varies with a vast number of conditions in the object, such as the length of the terminals, the angle of the terminals, the number of terminals, the body of the terminals, the relative size of the figures, the vagueness of the terminals, adjacent objects, complexity of the figure, meaning of the figure or object, time of exposure, etc. As a rule the illusion is decidedly stronger in natural objects than in geometrical figures. It varies also with subjective conditions, such as power of visualizing, training, concentration of attention, mode of regarding,

knowledge or suspicion of its existence, etc.* Each and all such variables may be made the object of experiment. Indeed certain laws have been worked out by measurements upon every factor here named.

The same illusion obtains for the sense of touch.

The first four experiments illustrate a certain type of illusion of length; the next four illustrate illusions of direction. The two groups find a natural transition in that Exp. 4, the last in the former group, and Exp. 5, the first in the present group, are both conspicuous illustrations of so-called "attraction of regard". This term is used in both the physical and the mental sense: the physical eye and the "mind's eye" are both attracted. That is a principle which runs through both groups.

In Exp. 5 the true measurement is 11 millimeters. The observer probably made it about 10 millimeters; that is, the adjustable line was not pushed far enough forward. This deflection of the apparent projection of the lower line was caused by the attraction of the upper line. How often do we judge direction of a line without the presence at one side of some other line or object?

In Exp. 6 *a* the dot is placed too high by about 2 millimeters; the true measure is 13 millimeters. In Exp. 6 *b* the dot is placed too low by about 3 millimeters; the true measure is 26 millimeters. If the lower left line were actually drawn straight in extension by a ruler, a close observer would see an apparent bend

* These illustrations are typical of variables in the other eight types of illusion also.

at the joint. Figures 31 and 32 are rather striking illustrations of the Oppel type of small-angle illusion.*

In Exp. 7 the dot is placed from 6 to 10 millimeters too low, often more than this. The true measure is 21 millimeters.

In Exp. 8 the measurement usually shows a deflection of 2 millimeters from the straight line. The Zöllner effect is illustrated in Fig. 33.

The figures in Exps. 6, 7, and 8 may be considered examples of the "small-angle illusion"; not that the

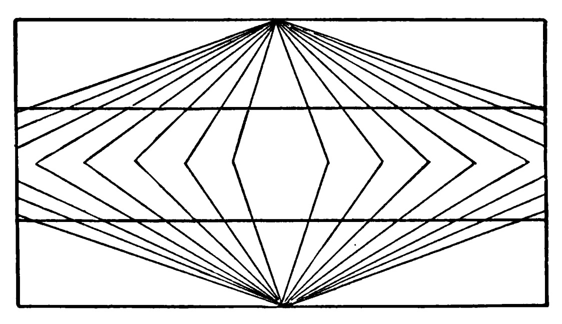


FIG. 31.

small angle is an essential condition for the illusion, nor that it is an explanation, but because it is the principal

* Fig. 31. The two horizontal lines are straight and parallel, but they look bent on account of the cumulative effect of the Oppel illusion.

Fig. 32. The circle and the inscribed square are perfect; but if the square is seen square, the circle looks indented. If the circle is seen as a circle, the sides of the square look curved inward.

Fig. 33. The Zöllner pattern. The columns seem to topple or lean by pairs, although they are parallel. The Poggendorff effect makes the short transversals seem discontinuous or broken. There is also a false perspective; the columns seem to form alternate ridges or troughs.

feature which they have in common. The small angle is overestimated in all these cases. The effects of the

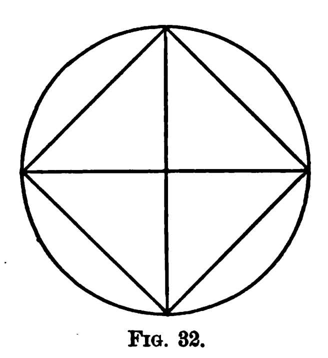


Fig. 32.

three cases may be called, respectively, the bending effect, the breaking effect, and the leaning effect.

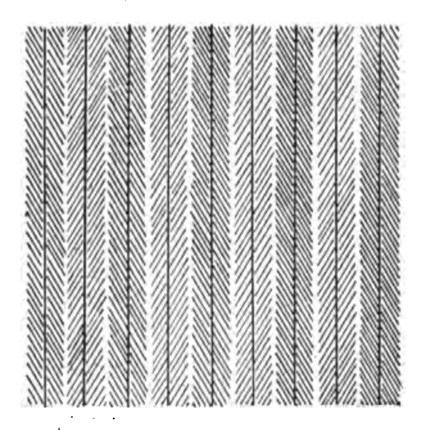


Fig. 33.

These figures represent situations that are not uncommon in nature, industry, and art. When a straight

line crosses concentric circles, the Oppel effect is at its best. Whenever a line strikes another at a small angle, this angle looks larger than it really is and this results in an apparent bend, deflection, or break of the line. Wherever a line or a long object is crossed by other lines or objects at a small angle, it suffers a deflection.

The builders of the Parthenon were well aware of what is now called the Oppel effect, and made corrections for it by making lines that should look straight curve just enough to correct for the illusion.

In Exp. 9 we have an illusion which is exceedingly variable and seems to depend particularly upon the discriminating effort one puts forth. The variable is frequently made from 20 to 30 per cent too short. The standard is 34.5 millimeters. The illusion can reach this alarming force because it is the result of the co-operation of several motives for illusion. Where can one turn without seeing examples of it? Observe a capital T and then measure the proportions. The comparison of the height and the arm-reach of a man standing with arms outstretched is a good illustration.

In Exp. 10 we have the well-known illusion of the vertical. A good observer, who is aware of the illusion, will make the variable line from 5 to 8 per cent too short. The standard is 34.5 millimeters.

In Exp. 11 there is an illustration of the overestimation of filled as compared with empty space. The variable dimension is made about right in the vertical position and from 10 to 15 per cent too short in the horizontal. This result is due, in the latter case, to the co-operation of this illusion with the illusion of the ver-

tical, and in the former case, to the opposition of these two approximately equal motives for illusion.

In Exp. 12 *a* the vertical length is probably made more than 20 per cent too short. This is due to the co-operation of at least four motives for illusion. When the measurement is made in the horizontal position, Exp. 12 *b*, three of these motives are counteracted by the illusion of the vertical and the illusion is probably reduced nearly one half.

The length of a barrel, the depth of a teacup, and the height of a tank are overestimated on these principles. If a person is asked to estimate the height of a silk hat in comparison with the diameter of the crown, he will overestimate the height by more than 20 per cent.

Each experiment represents a very large field for illusion. There are normal illusions in all the senses and within each attribute of each sense. Thus, in sight, we have illusions of color, space, movement, duration, and intensity, and each of these covers numerous types.

CHAPTER XV

AFFECTIVE TONE

For Two.

1. Color Preferences.—Each of the eighteen colors supplied in the book envelope is to be compared with every other for the purpose of securing systematic expressions of preference.*

In each note-book cross-rule a page into nineteen spaces in the horizontal direction and nineteen in the vertical. Insert vertical and horizontal headings as in the table below, which gives numerical order to the six colors and their respective tints and shades.

Lay a white paper in such a position on a board or book that it shall be at right angles to O's line of vision, in good light and comfortable position for him. Present two colors at a time, placing them systematically about an inch apart on the white paper, and require O to decide which of the two is more pleasing or less displeasing. The decision should be immediate and intuitive, and free from associations.† The table shows

* This experiment is based on Titchener, "Experimental Psychology, Qualitative," Ch. XXI.

† Avoid theorizing or catering to what ought to be or what would give the best showing as an expression of culture, etc. Let it be a naïve and sincere expression of preference entirely independent of the use of the colors.

the order in which the comparisons should be made; thus, 1 and 2, 1 and 3, 2 and 3, 2 and 4, 3 and 4, 3 and 5, etc. Let O call the order of colors to be presented, following the order shown in the table, and keep the record of his preferences in the prepared blank, simply inserting the

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
		Rt	**R**	**Rs**	**Os**	**O**	**Ot**	**Yt**	**Y**	**Ys**	**Gs**	**G**	**Gt**	**Bt**	**B**	**Bs**	**Vs**	**V**
2	**R**	1																
3	**Rs**	2	3															
4	**Os**	34	4	5														
5	**O**	35	36	6	7													
6	**Ot**	63	37	38	8	9												
7	**Yt**	64	65	39	40	10	11											
8	**Y**	88	66	67	41	42	12	13										
9	**Ys**	89	90	68	69	43	44	14	15									
10	**Gs**	109	91	92	70	71	45	46	16	17								
11	**G**	110	111	93	94	72	73	47	48	18	19							
12	**Gt**	126	112	113	95	96	74	75	49	50	20	21						
13	**Bt**	127	128	114	115	97	98	76	77	51	52	22	23					
14	**B**	139	129	130	116	117	99	100	78	79	53	54	24	25				
15	**Bs**	140	141	131	132	118	119	101	102	80	81	55	56	26	27			
16	**Vs**	148	142	143	133	134	120	121	103	104	82	83	57	58	28	29		
17	**V**	149	150	144	145	135	136	122	123	105	106	84	85	59	60	30	31	
18	**Vt**	153	151	152	146	147	137	138	124	125	107	108	86	87	61	62	32	33

number of the color which he prefers in the square which forms the intersection of the spaces that run to the two numbers he called. Foot up the results in the table so as to show the total number of times that each color was preferred.

To express the results graphically, take a sheet of cross-section paper, or cross-rule one like the above table blank; transfer the headings of the table to the base-line and number the horizontal lines from one to eighteen, counting the base-line zero; make a dot in each vertical column on the horizontal line which denotes the number of times the respective colors were preferred, and connect these dots with one bold line, which will then be the curve of color preference.

It is customary to speak of agreeableness or disagreeableness of experiences as their affective tone. Our affective responsiveness is a matter of taste. It is well known that we have our likes and dislikes for colors, and that our tastes may differ radically.

Here we have worked out a detailed expression of the observer's taste for color under the present conditions. It would vary for the same observer under other conditions, and some of the doubtful cases might be changed in another trial, but that throws no discredit upon the experiment which depicts the observer's type.

Individual differences are marked. One type prefers the pure colors, another the tints, another the shades; one type prefers the soft, artistic tints and shades as opposed to the bright hues; another type has one or more favorite hues, tints, or shades, etc. The curves give good profiles of each type.

Such measures can, of course, be used effectively for individual psychology. Science, literature, and art are interested in race comparisons and in knowing the culture history of color preferences from the anthropological point of view. The teacher is interested in

knowing the color scheme of the child's temperament. Most of us pass through important changes in color preferences as we pass from childhood into mature age. And, as a mode of teaching the significance of color values, the method could be used effectively.

On the other hand, the psychologist takes only a secondary interest in such directly practical uses. The chief value of experimental methods of studying affective life lies in the insight they favor and the aid they give in the study of the unfoldment and explanation of the laws of its behavior. This particular experiment reveals nothing in regard to the reasons for color preferences, unless it be that the introspection may give some suggestion. But it is by patient and ingenious employment of methods like this under controlled and variable conditions that we shall evolve the real explanation of color preferences.

We know now, in general, that the affective value of color depends upon the specific physiological action of each color, the purpose the color serves, and habits of association. Our experiment, which shows the actual preferences, then naturally suggests three corresponding lines of research in answer to the question, Why is one color preferred to another?

There is a tendency in æsthetics at the present time to look for physiological explanation of modes of agreeableness and disagreeableness. What are the characteristic physiological actions of each color? In attempting to answer that question, the experimenter profitably starts from analogies of known effects upon lower forms of animal life and plant life. Fruits and flowers grown

in experimental greenhouses each covered by a different color of glass show great differences in growth and development. The red light acts like a fertilizer on the soil, while blue and violet light check growth and produce a sort of dormant condition in the plants. Finsen's discovery of the curative value of the ultraviolet rays rests upon the principle that these rays kill certain disease-germs in the human tissue. The same rays, however, favor the development of various larvæ, tadpoles, etc. Color rays strike the most sensitive form of living tissue, the nervous system, through the eye. Ordinarily we become conscious of these affective differences in effect only in attitudes, general awareness of ill-being or well-being. One color is exciting, another is soothing, one is fatiguing, another is restful, etc. Shall the explanation of such a physiological action be given in large part in terms of chemistry?

The second question would search into the significance of the uses of colors. Take red, for example. Red is the symbol of joyous emotion. It is the symbol of sacred rights, of royal power, of victory, of pledged sincerity, and of love. It is the first color to interest primitive man. Words for red are the first color terms to develop in nearly all primitive communities; a tribe may have half a dozen synonyms for red before it has any name for blue or green. Children seem to repeat the tendencies of the race. Red is the primitive color for decoration; men and women smear themselves with red ochre and paint their utensils and implements in brilliant reds. Red is the dominating tone of color in

religious rites, at the wedding, and at the conclave. It is conspicuously absent in mourning. Children, if uninfluenced, tend to use red more than any other color. In abnormal sensitiveness it is red that jars most. The hysteric is conscious, at times, of nothing but red. Likes and dislikes for it are strong. The red flag is the rallying-point for the anarchist. It is the symbol of excitement in epidemics. In brief, red is the color of ripe fruit, it is the color of the flame, and of blood.

Aside from the physiological conditions and the uses of colors there is a third type of problems which pertain more specifically to the explanation of the habits of association. To what extent can color preferences be cultivated? What is the biological explanation for the survival of certain types of color preferences? What is the reason for the order of development of color preference in the race? In the child? The present tendency is toward the so-called artistic colors; is that a permanent characteristic of developed mental life?

Let us notice some instances of the use of the method of this experiment in the study of other affective values.

The matching of color is an important item in dress, in the finishing and furnishing of a room, in art, and in many industries. The psychologist must lay a foundation for canons of color harmony by working out the fundamental laws of affective value of color combinations independently of their use. It has never been done thoroughly. The thing to do is to select a suitable series of colors and grays and treat a match of any two of these as the unit of the experiment; thus, the agreeableness of a red matched with a green may be compared

with a match of red with a dark orange shade. Each color (or gray) must be matched with every other color, and each match must be compared with every other match. From a well-established curve of such results the laws of color harmony might be stated. But when these laws are to be applied in art and industries, the individual variation, accessory influences, etc., must be taken into account, and the problem grows more complicated.

The curve Fig. 34 (from Wundt) expresses the results of some experiments by a cruder method, show-

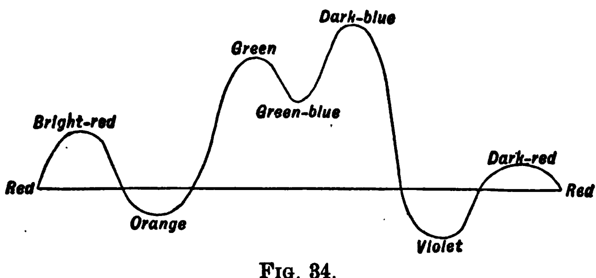


FIG. 34.

ing the affective curves of matches with red. Height above the base-line represents degree of agreeableness of the match of red with a given color, whereas depth below shows degree of disagreeableness of a combination. Thus, red makes pleasing combinations with other colors in the order dark blue, green, bright red, dark red, and displeasing combinations with violet and orange. The greatest agreeableness is approximately at the greatest opposition (complementary color), and there is a general depression into disagreeableness on each side of this crest.

In selecting our stationery, in designing a table-top, in platting our flower-garden—in short, wherever a rectangular surface is designed to be pleasing in proportions, we may look to empirical psychological laws for guidance. The relative agreeableness or disagreeableness of different proportions of a parallelogram is expressed in Fig. 35 (from Wundt, based on Witmer). A series of white cards of equal height but varying length have been compared by a method allied to the one we have used. The length of cards in proportion to their

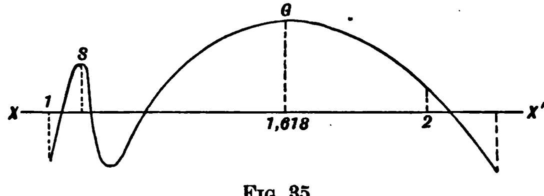


FIG. 35.

height is laid off on the base-line. Elevation above that line indicates relative agreeableness of such proportions, and depression means corresponding disagreeableness. Thus, the most pleasing ratio centers around 1:1.6, which is known as the golden section or golden cut.*

* The golden section for the rectangle is that in which the short side is to the long side as the long side is to the sum of the long and the short sides. This proportion may be applied to various forms such as crosses and complex designs. A study of jewelry, stationery, monuments, etc., reveals a most remarkable adherence to these proportions. The commonest cross is in that proportion; the upper section of the upright is to the lower section as the lower section is to the whole upright. It has been pointed out that many of the forms of nature are shaped in this proportion. Tables, lapboards, and mountings for apparatus made according to the golden section, in the writer's laboratory, give a pleasing effect.

The square is decidedly disagreeable, but the apparent square * is agreeable, although not so agreeable as the golden section. A parallelogram that is a little longer than the apparent square is disagreeable.

The method may be used with equally good effect in hearing. Music depends upon the agreeableness of certain tone-intervals. Different nations have different scales, and there is a process of gradual evolution of musical scales. Some of the intervals are "natural", other intervals are more or less arbitrary. There is an instrument called a tone-variator with which we can produce any desired interval. Suppose that we divide one octave into one hundred equal steps and always use the fundamental as one of the two tones. By comparing each of the hundred intervals in such a series with every interval in the series, we may establish a curve of the relative agreeableness of these intervals. Such a curve will contain a large number of waves of different amplitude, the crests indicating consonant tones and the troughs dissonant. What light would such a curve throw upon our conventional musical scale? It would, of course, reveal the natural intervals and show the order of their preference, and then it would show other desirable intervals in the order that they are agreeable. It would show how arbitrary certain parts of our scale are.

These stimuli are not of any rousing emotional tone. If we should take smell and taste stimuli, we should realize more fully the fact that we are dealing with emotional factors.

* Due to the illusion of the vertical.

At this point we must impress the warning that there is danger of making these measurements seem too simple and too immediately serviceable. Emotional life is more individualized than cognitive life. We cannot set up the curve of one individual as the norm for all others, nor can we take the average of a large number of curves and expect one individual to fit that. The conclusions must also be rigorously limited to the conditions under which they are taken. Thus, the agreeableness of a tone-interval depends upon its sequence, the harmony of the colors depends upon the background, the agreeableness of taste depends upon its relation to other tastes, etc.

But these are matters which may in turn be made the object of study. It is possible to determine statistically the degree of variability among individuals in affective responses. Instead of covering them over, measurement reveals individual differences. Before a curve is used we must know its coefficient of variability.

There are two general types of method that may be employed in studying feeling: the method of impression and the method of expression. The above is a method of impression. That is, the experiment simply favors accurate formation and recording of impressions. Impression methods may, of course, be used in a great variety of ways. In the expression methods some objective bodily expression of feeling is measured. Among these are effects upon the bodily strength, involuntary movements, volume of certain parts of the body, circulation, breathing, secretions, etc. Exp. 2

will illustrate, in a crude way, the characteristic expressions in involuntary movements.

2. Affective Expressions in Involuntary Movements.—The object of the experiment is to determine what direction the involuntary movements of the balanced hand shall take in smelling an agreeable or a disagreeable odor.

Invite some one who knows nothing about this kind of experiments to act as observer, as the response is influenced by a knowledge of the condition of the experiment.*

Select some substances that have decidedly agreeable or disagreeable odor such as perfumes, flowers, ammonia, and vinegar.† Keep these in an adjoining room.

Blindfold the observer and ask him to stand erect and firm and hold his hand about a foot in front of his face. Direct him to say whether an odor is agreeable or disagreeable to him when he smells it.

Now let one of the experimenters hold one of the odoriferous substances under the observer's nostrils three seconds, so that he gets a good whiff of the odor. Let the other experimenter take an advantageous position for observation of the movements of the hand and

* When everything is ready, it should not take more than five minutes to perform the experiment. Proceed with the alertness of a photographer and take the invited observer unawares. Tell him that you wish to test his feelings of agreeableness and disagreeableness for odors, and give no intimation by word or sign about your interest in his movements. You must keep his attention away from his hand.

† One of each kind will do if decided, but it is very advantageous to have a good assortment. Care must be taken that the agreeable odor is not too strong.

trace on paper the approximate direction and magnitude of the movement which is made the moment the observer perceives the odor. Record with this the odor used and the observer's statement about it. Make about five trials with agreeable and five with disagreeable odors.

Agreeable odors have a tendency to cause the hand to reach out away from the body, while disagreeable odors have a tendency to cause a flexion of the arm moving the hand toward the body.

These movements are unconscious rudimentary reactions which do not serve any purpose. They are reflexes which repeat in miniature the general tendencies of action which have as a rule been beneficial. The principle might be stated more freely as follows: When the stimulus is felt as agreeable the hand makes the inceptive movement to get more of it; while, if the stimulus is felt as disagreeable, the hand makes the inceptive fending movement for the purpose of getting it away. This tendency shows itself not only in the hand but in the whole attitude. One is the attitude of attraction; the other is the attitude of aversion or rejection. The direction of the movement may be changed by a slight change in the mode of stimulation.

To make this test accurately, one should use an automatograph, which may be made very simply. It consists of a small board suspended from the ceiling as a suitable free support for the hand. A small weighted pencil is placed inside a tube through the board so that it traces the movements of the board upon a sheet of paper laid upon a pane of glass. This is exactly the

same principle as that used in so-called spirit-writing by Planchette or Ouijaboard. These latter instruments convey messages which may be entirely unconscious and involuntary on the part of the writer and still possess coherence and relevancy. The odor experiment above is just as truly spirit-writing as these messages, only it is very much simpler than the mediumistic performances.

The expression of affective tone in strength tests may be demonstrated very simply. The person experimented upon is required to pull against a spring which has a mechanism for graphic tracing of the force of the pull. He is required to pull as hard as he can for fifteen seconds; five seconds after he has started to pull, he is given a whiff of odor (or stimulus through any other sense) and, if the odor is agreeable, the tracing-point will rise, showing an increase in the strength of pull, whereas, if the odor is disagreeable, the tracing-point will fall, indicating a certain amount of falling off in the strength of pull.

We are stronger when we are under the influence of agreeable stimuli than when under disagreeable stimuli. The modern manufacturer takes advantage of this principle. He gives his workmen encouragement and agreeable surroundings, and finds that they are stronger for it.

We can tell by the attitude and expression of the face of a man whether he is happy or sad, proud or humble, courageous or cowardly, etc. These differences may be stated in terms of muscular tension, circulation, breathing, relative changes in the volume of the periphery and

the brain, etc. But very little work of permanent value has been done in this field of investigation.

There are several reasons for the present dearth of experimental studies in feeling. The processes are extremely elusive: when we turn in upon our anger to study it, the anger disappears. The feelings are not correlated directly with traceable objective conditions as sensations are. The feelings are so diffused and complex that it is difficult to obtain and control simple conditions. The term feeling is used in more than a score of sanctioned meanings. Theories of feeling are notoriously numerous.

The order of experiment must always be from the simple to the complex. It would be interesting to experiment on love, hatred, fright, ecstasy, etc., but hardly convenient, or discreet at the present stage. Yet we may answer many of the fundamental questions of complex and strong emotion by systematic study of the simpler forms.

CHAPTER XVI

REACTION-TIME

*For the Whole Class.**

"Quick as thought" is often taken to mean infinitely short time, or no time at all. Yet thinking is a distressingly slow process with some of us. A century and a half ago a distinguished physiologist estimated that the speed of the nerve-impulse was about 57,600,000,000 feet per second; a century later it was measured and found to be, in round numbers, 100 feet per second. It was for some time thought to have a speed comparable with the speed of the electric current, but the electric current would flash half the distance around the globe at the equator while a nerve-impulse passes from foot to head in man. The conceptions of the time of mental

* If the class is large, it may be divided into sections of about twelve to fifteen. Select a conductor, a timer, and a recorder for each section a week in advance, and let them train themselves so that they are prepared to conduct the experiment efficiently and economically. The conductor shall have general command; the timer shall take the time with a stop-watch; the recorder shall take full notes. The conductor and the recorder cannot be in the chain. If no stop-watch is available, the timer must also be out of the chain so that he can time by counting the ticks of a watch, usually fifths of a second. He can then count by groups of ten-fifths, but may adapt the method of counting to the length of the chain.

The experiment may be performed in one hour if proper preparations have been made and the reading of the explanatory parts is postponed until the experiments have been completed.

processes have undergone equally great revision within the same period. We now measure the duration of mental processes, and these measurements give the mental processes concreteness and a natural setting. They not only furnish the time of the mental act, but also serve to isolate the selected process and make it tangible for the purpose of psychological analysis and synthesis.

The term reaction-time is used to denote these measurements because it is customary to arrange the experiment so that the termination of the act is marked by a reaction.*

To enable the whole class to participate, and to avoid the use of elaborate apparatus, we shall adopt the chain-reaction method. The class forms a chain and a given signal is passed as rapidly as possible from one to the next until it has completed the round. The total time for the chain is divided by the number of participants, which apportions the average individual time required

* "A great variety of actions may be viewed as responses to stimuli. There is a flash of light, and we wink; a burning cinder falls upon the hand, and we draw it away; a bell rings, and the engineer starts his train, or the servant opens the door, or we go down to dinner; the clock strikes, and we stop work, or go to keep an appointment. Again, in such an occupation as copying, every letter or word seen acts as a stimulus, to which the written letter or word is the response; in piano-playing, and the guidance of complicated machinery, we see more elaborate instances of similar processes. The printer distributing "pi", the post-office clerk sorting the mails, are illustrations of quick forms of reaction, in which the different letters of the alphabet or the different addresses of the mail matter act as the stimuli, and the placing them in their appropriate places follows as the response. In many games, such as tennis or cricket, the various ways in which the balls are seen to come to the striker are the stimuli, for each variation of which there is a precise and complex form of response in the mode of returning the ball." (Jastrow, "The Time-relations of Mental Phenomena.")

for the act. It is essential that all should understand clearly what the act is and what attitude to take. Exp. 1 will represent simple reactions; all the following experiments represent complex reactions. It is in the latter that we measure the time of mental processes according to the plan here adopted.

1. **Simple Reaction.** *a. Visual.*—The signal shall be the quick downward movement of a pencil, and this signal shall be passed as rapidly as possible from one to another. Let the class form a circle and face away from the center. At the conductor's command "Ready!", each one shall raise a pencil into plain view of the person to his right; and, about three seconds after the conductor's warning "Now!", the timer shall simultaneously start the stop-watch and give the signal to the person at his right, who shall in turn give it to the one at his right, and so on, the signal being passed as rapidly as possible until it reaches the timer again; and he, instead of passing it on, shall stop the stop-watch.

In this and each of the following experiments make five successive trials; compute the average of the five trials and divide by the number of participants.

b. Auditory.—The signal shall be the exclamation "Up!". Let all keep their eyes closed. In other respects proceed as in Exp. 1 *a.*

c. Tactual.—The signal shall be a tap on the right shoulder. Let each one turn 90° to the right and, at the conductor's command "Ready!", place the tip of the index-finger of the right hand so that it all but touches

the right shoulder of the person in front of him. Let all keep their eyes closed. In other respects proceed as in Exp. 1 *a*.

The method of measurement here used is crude. The time-measurement is not fine or exact enough; the signal-response is too indefinite; each participant labors under different conditions; there is little opportunity for introspection; the practice is inadequate and there are many other shortcomings. Yet the experiment serves very well to bring out the experience of time-relations.

In the laboratory the exact experiments are made with chronoscopes or chronographs which measure small intervals of time accurately. A single observer is isolated in an observation-room from which all disturbing stimuli may be excluded. The signal and the response are simplified and made more exact. The observer is trained, numerous trials are made, the variability of the records is computed, the reaction is fractionated * for the purpose of the introspection, and the conditions may be controlled and regulated in great detail.

These "simple reactions" may be reduced to their component parts and, under certain conditions, the time of each of these components may be measured. The complexity of the process becomes apparent when we attempt to trace the physical and the mental steps in the act as in the following outline.

* That is, the observer introspects one aspect of the reaction in one set of experiments and then repeats the experiment and introspects another aspect, etc.

THE PHYSICAL PROCESS	THE MENTAL PROCESS
1. The response of the sense-organ * and the transmission of the nerve-impulse to the cortex of the brain.	1. The idea of the signal in expectant attention.
2. The progress of this impulse through the cortex.	2. The perception of the signal, the association of the signal with the response, and the fiat of the will to respond.
3. The transmission of the nerve-impulse to the muscles, the response of the muscles, and the transmission of sensory impulse from the muscles to the cortex.	3. The idea of the movement followed by sensation of the movement.

The very incompleteness and arbitrariness of this outline serves to bring out the complexity of the act. These three steps are all complex, both on the physical and the mental sides. The real reaction consists in the second step, in which there is a direct correlation between the mental and the neural process. So far as the mental act is concerned, the first step is merely a preparation and the third step is merely a consequence of the reaction. Of the total act, the reaction proper (the second step) occupies but a small portion of the time. There are neural processes in the cortex which correspond to all three steps on the mental side.

Here, then, we have not measured the time of the mental act of reaction, but the time of a unique set of physical and mental processes in which the conscious

* The transmission of the sound-waves through the ear and their conversion into a nerve-impulse; the overcoming of the inertia of the retina; or the overcoming of the inertia of the tactual sense-organ.

reaction is the essential element. The simple reaction becomes simpler and shorter, as well as more uniform and irresistible, with practice; and it tends to be less and less emphatic in consciousness until it becomes practically automatic. All this is implied in and characteristic of the acquisition of skill in any sort of activity. Skill means a quick, uniform, appropriate, and but faintly conscious act.

Life is a series of reactions. Therefore, in selecting some of these for experimentation, we may have great variety in conditions. Among the principal variables in simple reactions are the following: the nature of the impression or signal, the strength of the stimulus, the mode of reaction, the direction of attention, expectation, distraction, degree of concentration, practice, fatigue, individual differences, mental and physical state of health, the influence of stimulants, the influence of mental encouragement or discouragement, etc.

Take one of these, the direction of attention. We find three characteristic types of simple reaction with reference to this: the sensory, in which attention is directed to the stimulus; the motor, in which attention is directed to the response; and the central, in which attention is not focused upon either stimulus or response exclusively, but is allowed to oscillate or take a sort of middle ground. The motor is the quickest and most effective form, and there is a tendency to pass from the other types to this with practice. It may become so simple as to be purely a cerebral reflex.

Or take practice. Practice shortens the reaction-time so rapidly that it becomes a disturbing factor in the

present experiments. The gain by practice in Exp. 1 *c* may so reduce the time in Exp. 2 that the additional factor there involved may not show appreciably in the time. It is customary to distribute the practice evenly among trials which are to be compared. If time had permitted it, that should have been done in the present experiments.

2. **Discrimination.**—The signal shall be a tap, as in Exp. 1 *c*, but it may be given on either shoulder, and the person touched shall respond as soon as he knows which shoulder was touched, but he must determine beforehand which side he shall touch; i.e., the signal shall not determine what the response shall be, but the response shall not be given until the signal has been distinguished as a right-side or a left-side signal. Let each one hold the tip of a finger close to each shoulder of the person in front of him. In other respects proceed as in Exp. 1 *c*.

This act involves the simple reaction to touch plus discrimination; to get the discrimination-time, subtract the time in Exp. 1 *c* from the time in this experiment.

3. **Choice.**—The signal shall be a tap on either shoulder, as in Exp. 2, but the response must be made on the same side as the signal is received, i.e., the person touched must select one of two possible responses according to directions after he has received the signal. In other respects proceed as in Exp. 2.

This act involves the reaction after discrimination, as in Exp. 2, plus the selective choice; to get the time of the choice, subtract the time in Exp. 2 from this.

Discrimination and choice are common acts in life.

The experiments might have been varied as to the number of distinctions or choices, the degree of similarity of the impressions, the specific nature of the impressions, foreknowledge of the conditions, adaptation to the individual, etc.

Discrimination and choice are clearly mental processes. Exps. 2 and 3 illustrate how we may isolate one process after another for the measurement of its duration, for introspection, and for the building up of a complex mental act of which the elements are known and under control.

4. **Cognition.**—The signal shall be a word, and the response shall be another word, predetermined, but spoken only as soon as the signal-word has been "cognized". Each response becomes the signal for the next person. In other respects proceed as in Exp. 1 *a*.

This act involves reaction after cognition; to get the cognition-time, subtract the simple reaction to sound (1 *b*) from this.

5. **Free Association.**—The signal shall be a word, and the response shall be another word—the first word which comes to mind upon hearing the signal. Be sure to call out the first word which can possibly be drawn from the imagery suggested by the signal-word; do not stop to reason or discriminate.* The response becomes the signal for the next, and so on. In other respects proceed as in Exp. 4.

* As in the experiments on the laws of association, it is all-important that the response shall be immediate and unreflective.

This act involves simple reaction, cognition, and free association; to get the time of the free association, subtract the time in Exp. 4 from this.

6. **Restricted Association: Memory.**—The signal shall be a word, and the response shall be another word which begins with the final letter of the signal. The response becomes the signal for the next, and so on. In other respects proceed as in Exp. 4.

This act involves simple reaction, cognition, and a partially restricted association; to get the time of this association, subtract the time in Exp. 4 from this.

7. **Judgment.**—The signal shall be the naming of two edibles, and the response shall be the naming of the one of these two which is preferred and one other edible thought of beforehand. The response becomes the signal for the next, and so on. In other respects proceed as in Exp. 4.

To get the time of judgment proper, measure the time of simple reaction after cognition when the signal and the response each consist of two words, as above, and subtract that time from the above gross time.

What have we measured in these complex reactions? We have measured the time of certain purely mental acts of discrimination, choice, cognition, association, memory, and judgment.

But here a warning and qualification is necessary. Complex mental acts are not made up of simple acts, each butting end to end against one another in time. The total process is ordinarily a fusion in which, how-

ever, we may trace essential elements or movements. Thus, although the mode of signaling and the mode of response were identical in Exps. 1 and 2, it is not legitimate to assume that the act of discrimination was sandwiched in between these without modifying them, or that the discrimination followed step 2 in the simple reaction without modifying that step. The act of discrimination gradually fused, on the one hand, with the act of perception of the signal and, on the other hand, with the response. The perception-discrimination-response became one act.

The process of elimination which we have followed therefore does some violence to fact, and many authorities prefer not to use it. For the purpose of most psychological measurements the time of the total complex act is quite as serviceable as the time of an isolated portion of the act. But to measure the time of a mental process strictly, it is necessary to use the method of elimination. And it is justified provided we make no superficial assumptions as to rigid demarcations between mental components of an act and adapt the method to the purpose in hand. Even allowing for a reasonable amount of fusion or overlapping, the time-measurement cannot be far from right. In stating a measurement, the fusion is taken for granted. But it is literally indisputable, e.g., that a given act of discrimination united with a simple reaction lengthens the time by .06 sec.

Someone may contend that these are all purely physiological processes that we have measured. Paradoxical though it may seem, we may admit the correctness of the contention. Modern psychology rests upon

the hypothesis that there is a neural process parallel to every mental process. There is great diversity of opinion as to the nature of the connection, but as to the fact of correlation all are agreed. If we are capable of thinking of these processes in terms of neural action, it is certainly correct and legitimate to do so. Instead of speaking of the mental acts of choice, memory, and judgment, we are at liberty to speak of these acts in terms of their neural concomitants. But what do we know about those? Express the fact of judgment in terms of neural action if you can! Try to get any sort of crude conception of it and you fail. The thing we have experienced, the thing we know most concretely, is the mental act. The fact of a neural concomitant is a good hypothesis, but we have no direct knowledge of the nature of that neural process. We know infinitely more of the mental than of the physical: and the mental is the object of interest and use, the physical being merely a condition; hence we prefer to speak in terms of the mental.

All the mental processes here studied are correlated with the neural process mentioned in step 2 of the outline of simple reaction; there is only a difference in complexity. But cerebral physiology and physiological psychology have very little to tell us in the way of differentiation or description of these central processes.

There are three factors in the customary numerical records of reaction-measurements which are often of equal if not greater significance than the average time of the act. These are the mean variation, the number and kind of errors, and the "mode." The mean variation is a measure of the reliability of the measurement

and the uniformity of the act, and the errors are a measure of the quality of the work done. The mode is that record around which the other records tend to bunch; it may or may not be the average. If a series of records has more than one mode, that indicates that there is some disturbing factor in the measurement. The four factors taken together may measure changes in capacity for quickness, uniformity, and reliability of action.

Knowledge of the time of a mental process is in itself of little value. The value of mental chronometry lies in its being a means of comparison. But the time-measurement becomes a sort of scale or foot-rule which may be employed in a great variety of ways. It has probably been used more than any other mode of measurement of its class in psychology. Indeed, in the early period of experimental psychology, persons would ask if experimental psychology had anything but reaction-experiments to offer.

It may be employed to measure certain changes in capacity, such as the effect upon mental capacity of drugs, different types of exercise, rest, practice, fatigue, effort, mental encouragement, health, ideational type, etc. One method of studying fatigue may serve to illustrate this class of applications. The experiment may be so arranged that an individual engages in a chain of reactions. Each response brings out the signal for the next. He must work at maximum speed and without interruption for a long period, say one, two, or three hours. The reaction is the work which fatigues, and the continuous graphic record of the whole series of re-

action-times contains the measure of capacity for this particular work under various stages of fatigue. The average time in a given minute is the measure of the alertness, the mean variation of the reaction-times during the same period is a measure of the power of application, and the record of the number and kind of errors is a measure of the quality of the work done.

It may be used in the comparison of groups of individuals for statistical, anthropological, educational, commercial, and other purposes. It then shows the minimum time, the variability, and the quality of any act on which we may make the comparison. Do women ordinarily form quicker judgments than men in a given situation? In either case, which is the more likely to be right? How does readiness in form-discrimination vary with age, sex, intelligence, race, type of high-school training, etc.? What element in form is it that gives one sprinter the advantage over another in the start? Which of several candidates has the best natural ability for bank-teller? Such are some of the questions that may be solved by appropriate reaction-measurements.

It may be used as a measure of discernible differences in any of the senses; e.g., to determine which one of two or more grays differs most from a given standard gray. It has been of good service in determining the relative legibility of different kinds of printing-type. It may be used as a means of determining individual peculiarities in imagery, in working out laws of association and memory, in studying manifestations of the subconscious, etc. The controlled conditions which it demands are most favorable to a close and intimate view of the inter-

relations of elements in a complex act. And it is not without value as a rigid discipline in practical exercises for the development of keenness in perception, memory, reasoning, and action.

Historically, interest in the reaction-measurement has passed through several phases. It began over a hundred years ago in the study of the personal equation of astronomers. Then the physiologists became interested in the measurement of the speed of the nerve-impulse by this method. This roused the psychologists to the measurement of the time of mental processes. At the present time the interest of the psychologists centers upon its use as an aid in the analysis and synthesis of action.

1 2 INCHES 3 4 5

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

CENTIMETERS

MILLIMETERS

